Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration
Session du 28 Juin 2024

Rapport de la Directrice



Bénin



Djibouti



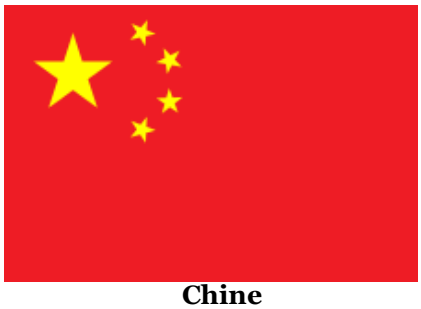
Nigéria



Chili



Canada



Chine



Madagascar



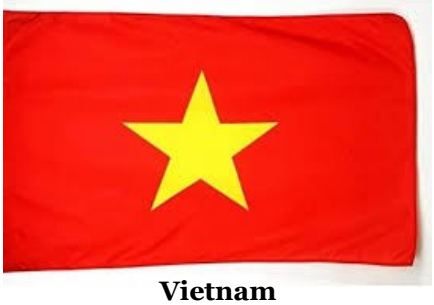
Cambodge



Guinée



Portugal



Vietnam



Royaume-Uni

Agrocampus de Saintonge

Conseil d'Administration
28 Juin 2024

Rapport de la Directrice

Sommaire

Introduction	**p. 3**
1 – Orientations stratégiques	**p. 4**
2 – Valorisation de nos pôles de compétences	**p. 5 à 8**
3- L'Agrocampus dans son territoire	**p. 8 à 10**
4- La démarche de communication	**p. 10 à 11**
5 – Le patrimoine	**p. 11 à 12**
6 – Les Ressources Humaines	**p. 12 à 14**
7 - La situation financière	**p. 15 à 24**
Conclusion	**p. 25**

Annexes

A - Analyse financière 2023 de l'inspection agricole et de la DRAAF

B – Rapport de l'audit de communication et mise en œuvre

C – Rapport REANA

D - Tableau des emplois sur budget

E – Rapports d'activités des Centres

- LEGTA GEORGES DESCLAUDE
- EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES
- CFAA 17 ET CFPPA de SAINTES
- LPA Le RENAUDIN
- EXPLOITATION AGRICOLE « Domaine du Renaudin »
- LPA LE PETIT CHADIGNAC
- EXPLOITATION AGRICOLE « Les Serres de Chadignac »

Introduction

Une nouvelle année scolaire se termine. De nombreux projets et actions se sont réalisés sur les trois sites et dans chacun des centres. L'implication des personnels est saluée avec chacun sa place et son importance pour le bon fonctionnement de l'établissement :

- La formation des élèves, étudiants, apprentis et adultes
- Le bon fonctionnement technique et administratif de l'établissement
- Le rayonnement des centres sur le territoire
- La valorisation de nos pôles de compétences
- L'accompagnement des jeunes et des adultes dans leur parcours professionnel et personnel

De nombreux partenaires ont été accueillis sur nos trois sites pour renforcer les relations et les projets en commun ou simplement découvrir nos sites de formation et de production. C'est un établissement qui compte pour le rayonnement de l'enseignement agricole en Charente-Maritime et en Nouvelle Aquitaine. Les liens avec les autres établissements ont été poursuivis et des projets en commun se sont renforcer.

En matière de fonctionnement interne de l'établissement, des réflexions ont été menées dans certains services pour sécuriser la continuité des missions ou pour améliorer les organisations notamment en matière comptable et financière.

La coopération internationale a repris son élan suite à la période du Covid. Des mobilités d'apprenant, l'accueil de délégation, des missions réalisés montrent combien l'Agrocampus peut rayonner au-delà de nos frontières !

1- Orientations stratégiques : ce qui a guidé notre action au quotidien

Pour notre établissement, les orientations stratégiques s'inscrivent dans le projet d'établissement cependant ce dernier a pris fin en 2022. Il conviendra de reprendre son élaboration en s'appuyant sur la démarche d'évaluation de l'établissement. Cette évaluation se réalisera tous les 5 ans dans chaque établissement en cohérence avec de la démarche ministériel « l'Ecole de la confiance ». A ce jour, nous n'avons pas connaissance de l'échéance pour l'Agrocampus de Saintonge.

De ce fait, les orientations stratégiques qui ont guidé notre action au quotidien s'appuient :

- **Sur la note de rentrée 2023 de la DGER** (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche) indiquant en termes de priorités les points suivants :
    - Contribuer activement au recrutement d'élève à travers la communication et une implication accrue dans le recrutement
    - Mettre en œuvre la rénovation du bac professionnel
    - Porter une politique engagée contre toute forme de harcèlement
    - Donner un élan supplémentaire aux actions éducatives autour du sport
    - Mettre en œuvre les plans enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie
- **Sur les orientations du conseil régional** concernant la démarche Néoterra
- **Sur l'analyse du contexte de l'établissement**

Sans reprendre les 5 missions inscrites dans le code rural, dévolues à un établissement tel que l'Agrocampus de Saintonge, nous pouvons présenter les axes de travail de cette année scolaire :

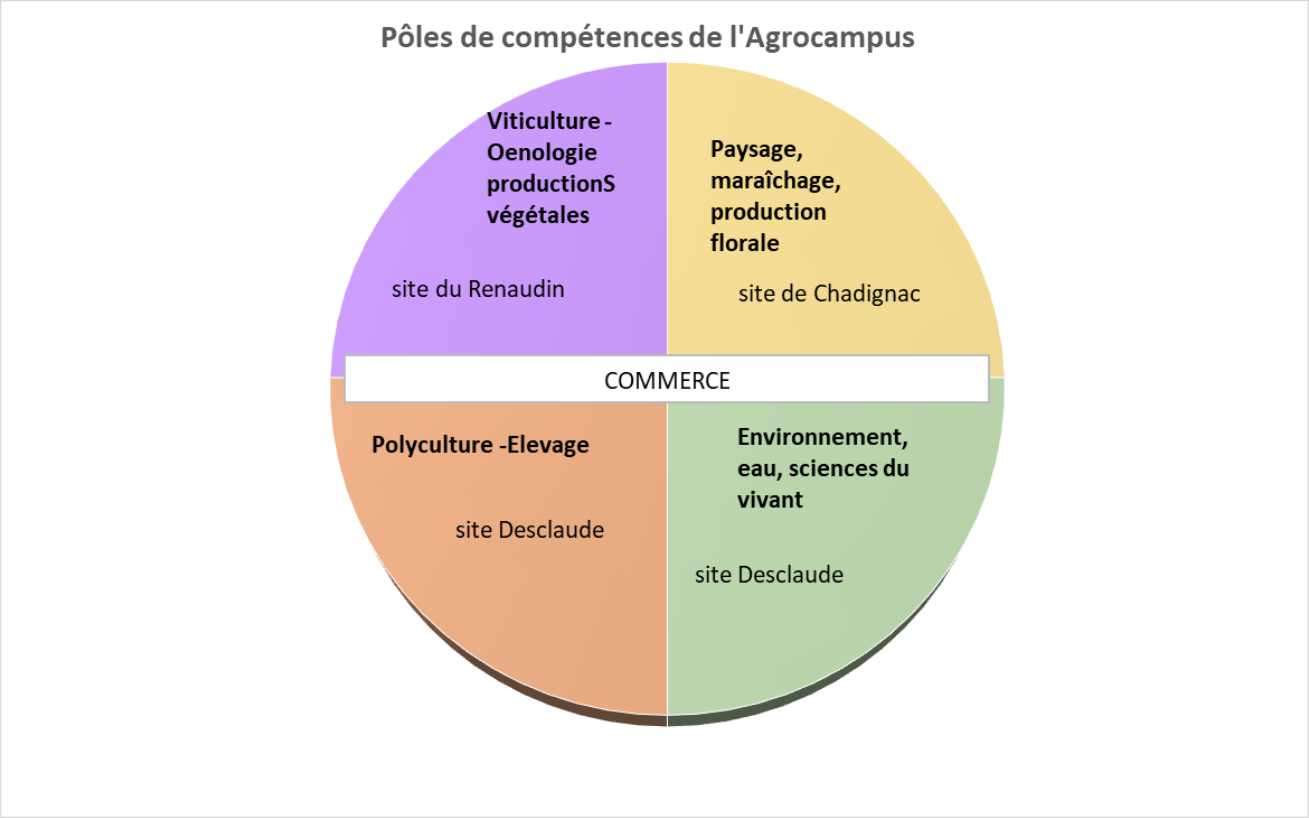
- Répondre aux besoins de compétences des secteurs professionnels en lien avec les évolutions sociétales

L'affirmation des pôles de compétences sur les trois sites permet de mettre en place des actions et des partenariats avec une lisibilité plus importante. Les réflexions sur l'évolution de la carte des formations est nécessaire pour leur adaptation aux attentes professionnelles et sociétales.

- Inscrire les établissements des trois sites dans la démarche « Enseigner à produire autrement » et s'engager dans les transitions agroécologiques pour les trois exploitations
- Ancrer l'établissement dans son territoire national et international
- Accompagner les jeunes et les adultes dans la réussite de leur insertion sociale et professionnelle
- Veiller à un pilotage administratif et financier garantissant la pérennité et l'autonomie financière de l'établissement.

2- Valorisation de nos pôles de compétences

Au cours de cette année scolaire, à travers de nombreuses actions portées par les équipes en lien avec les partenaires, la dimension des pôles de compétences a été renforcée sur les 3 sites.



Une présentation de quelques actions au cours de cette année scolaire

Salon Balade à la ferme : dès début septembre, les équipes du lycée, du cfa et du cfppa ainsi que les exploitations ont été engagées sur le salon Balade à la ferme à la Rochelle. Ce fut une réelle réussite avec un stand de l'Agrocampus montrant les évolutions de l'agriculture : numériques, technologiques et environnementales.



La participation au **concours de taille de la vigne et au concours de jugement de bétail** au niveau départemental et régional (Bordeaux) a montré à nouveau le talent de nos jeunes en viticulture et en élevage. C'est l'engagement des enseignants et formateurs auprès de leurs jeunes qui est à saluer. L'an prochain, il est envisagé en lien avec l'exploitation de la Pichonnerie de participer au TIEA (Trophée nationale de l'Enseignement Agricole) lors du salon de l'agriculture à Paris avec 5 objectifs :

- Valoriser le travail réalisé dans les établissements d'enseignement agricole pour la formation des élèves
- Valoriser l'enseignement pluridisciplinaire
- Renforcer le partenariat entre enseignants/formateurs et professionnels
- Valoriser l'élevage bovin laitier ou allaitant dans les exploitations pédagogiques des établissements d'enseignement agricole
- Donner une image moderne du métier d'éleveur bovin



La journée de l'eau, comment préserver notre ressource en eau au cœur des enjeux de notre territoire, est le fruit d'un partenariat avec l'association Terdev et l'engagement des étudiants du BTS Gémeau et de leur enseignant en ESC (Education socio-culturelle).

Le projet « Alambic en fête » où mets, musique et cocktails ont été proposés lors d'une soirée à l'initiative des élèves et de leurs enseignants. C'est le site du Renaudin qui a ainsi rayonné sur son territoire. Un nombre important de visiteurs était présent.



La collaboration avec l'association « **des racines et des pros »** se poursuit. Au cours de cette année, l'Agrocampus, sur le site de Chadignac, a accueilli l'assemblée générale de cette association avec l'intervention de la directrice des Serres de Chadignac autour du thème : biodiversité et enseignement.





Après les saveurs d'Automne, les Foliflores à Chadignac du mois de mai valorisent les activités autour de la production horticole et maraîchère.



La qualité de la production a été saluée par les visiteurs-clients.

La semaine viticole sur le secteur de Jonzac et de Saintes porté par les sous-préfectures et le BNIC (Bureau National Interprofessionnel du Cognac) a été renouvelée cette année et a permis de mobiliser le site du Renaudin et de Desclaude pour l'accueil de plusieurs classes découvrant les métiers de la filière viti-vinicole.

Le rendez-vous au jardin, initié pour la 1ère fois cette année par l'enseignante en Education socio-culturelle, Mme Savoie, a été une réussite. Des élèves de Bac professionnel aménagements paysagers ont présenté différents espaces artistiques, botaniques… autour du végétal.





Cette année l'Agrocampus est devenu un des ambassadeurs de la marque du territoire de Saintes à travers une charte d'engagement.

L'ensemble de ces projets et d'autres encore, illustrent l'inscription des sites de formation et de production dans la dynamique des pôles de compétences au sein des territoires.

Cet engagement au travers de nos pôles doit se poursuivre à travers trois volets ; enjeux de l'avenir de l'agriculture :

- Le renouvellement des générations et l'installation en agriculture
- Le recrutement et la formation de jeunes et d'adultes dans les formations professionnelles en lien étroit avec les entreprises et nos partenaires institutionnels.
- Les démarches de « recherche action », d'expérimentations à mettre en œuvre sur nos exploitations en lien avec les formations autour du changement climatique.

3- L'Agrocampus dans son territoire national et international

De nombreuses relations ont été poursuivies depuis plusieurs années par la direction ou les équipes pédagogiques. Ces partenariats ont fait l'objet de conventions pour certains, ou d'évènements en commun :

- **Les relations avec l'inspection académique** sont importantes et régulières. Le travail sur une convention reste en projet avec des trois établissements publics : Bourcefranc, Surgères et l'Agrocampus de Saintonge. Compte tenu du contexte, le projet s'est ralenti cette année. Il se poursuivra sans aucun doute l'an prochain.
- **De nombreuses assemblées générales** se sont déroulées sur l'Agrocampus en lien avec les filières professionnelles notamment : JA, FDSEA, Anciens exploitations, PAI (Point accueil installation), groupement éleveurs bio, anciens exploitants, Safer, Agglomération de Saintes etc.
- **L'engagement dans le réseau DCF (réseaux des Commerciaux de France) de Saintes** permet de tisser des liens avec les entreprises du territoire et d'inscrire nos formation BTS TC (technico-commercial) dans le paysage des formations commerce du département. Les étudiants ont à nouveau participé au challenge départemental DCF et ont fini 3ème. Nous pouvons saluer leur performance !
- **L'AGRO'FEST**, 2ème édition du festival de l'agriculture, de l'eau et du vivant est une initiative d'une équipe de personnels bénévoles de l'Agrocampus de Saintonge. Ce festival fut pour sa 2ème édition une réussite. Plus de 900 élèves ont été présents le vendredi

pour la participation autour de la découverte le monde du vivant et de leur métier. Ce projet devrait se poursuivre l'an prochain avec une implication plus grande de l'établissement au côté de l'association. Un représentant de la communication de la DGER était présent les deux journées pour réaliser un article dans le cadre du printemps des transition. Lors de l'inauguration de l'évènement, nous avons accueilli le nouveau sous-préfet de Saintes, M. Guillaume Brault.

- **Rencontre avec le BNIC :** une nouvelle rencontre s'est déroulée sur Cognac pour envisager les liens entre le BNIC et les établissements d'enseignement professionnel tel que l'Agrocampus de Saintonge.
- **Le lycée St Antoine :** Les relations avec les établissements privés du département de la Charente-Maritime se sont mises ces deux dernières années. Dans le cadre d'une convention de partenariat, le domaine de la Pichonnerie a accueilli des élèves en bac professionnel en stage sur l'élevage laitier. Des jeunes du lycée de St Antoine vont être accueilli au CFA soit en CAPA métier de l'agriculture ou en BTS ASCE.

Le réseau REANA est le réseau de l'ensemble des établissements d'enseignement agricole publics de La Nouvelle Aquitaine. Trois axes stratégiques ont été posés :

1. Renforcer la communication et les partenariats
2. Assurer des activités de développement des établissements
3. Se professionnaliser et développer les compétences des acteurs du réseau
4. Faire réseau ensemble

L'ensemble du bilan d'activité du réseau est en annexe de ce document.

Le territoire que l'on peut percevoir avec des périmètres différents nous conduit en Europe et au-delà. L'année 2023-2024 pour l'Agrocampus est une année d'activités à **l'internationale :**

- Mobilité des élèves et étudiants en stage en Irlande, Canada, chine, Bénin etc.
- Des relations entre des classes du lycée de Chadignac et un lycée du Vietnam.
- Une mission à Djibouti en collaboration avec le conseil départemental
    - Expertise autour de projet en hydroponie.
    - Expertise autour de la mise en place d'enseignement supérieur avec l'université de Djibouti.

Nous accueillerons des 9 et 10 juillet prochain une délégation de Djibouti.

- L'accueil d'une délégation du Nigéria : visite des établissements agricole de Charente-Maritime en lien avec la mission coopération internationale de la DGER.
- L'accueil de 4 jeunes sous statut Service civique
    - 2 jeunes sur le site de Desclaude : Ida du Bénin et Idrissa de Guinée
    - 2 jeunes du Cambodge sur le site de Chadignac : Monika et Sokchea

- Un projet Erasmus a été déposé en collaboration avec L'AANA, Agence de l'Alimentation Nouvelle Aquitaine : Des champs au verre et le lycée du Renaudin.

    - Concevoir au niveau européen des modules de formation « Production-distillation-management- environnement durable »
    - Concevoir sur chaque territoire un produit abouti réalisé par les élèves des 3/4 lycées professionnels engagés.
    - Mettre en place des mobilités en anglais en incluant les entreprises et les écoles sur les territoires partenaires
    - Impliquer les élèves dans la commercialisation responsable du produit réalisé dans les boutiques scolaires
    - Organiser des parcours de stages professionnels via le mécénat mis en place avec les grandes enseignes productrices (En France : Remi Martin, Hennesy, Irlande : Jameson, la liqueur de Myrte en Sardaigne…)
    - Faciliter l'apprentissage linguistiques des jeunes européens par le biais des mobilités et du travail collaboratif.
    - Etudier les différents modèles de distillation en Europe et dans un processus de distillation durable

L'ensemble de ces projets internationaux sont importants pour l'ouverture de l'établissement au monde.

4- La démarche de communication

Au cours de cette année, un audit de la communication de l'Agrocampus a été conduit par l'agence C'UM et DOiiing avec les objectifs suivants :

- **Réaliser un diagnostic du dispositif de communication existant** :
    - Stratégie déployée, actions réalisées, moyens mis en œuvre, organisation
    - Cibles internes et externes
    - Périmètre : marque « Agrocampus de Saintonge ».

- **Bâtir le plan de communication de l'établissement en organisant un transfert de compétences :**
    - Objectifs à moyen et long terme
    - Messages et positionnement
    - Cibles, outils, actions, indicateurs de mesure.

En terme de méthodologique, deux temps ont été posés :

- **Temps 1 : le diagnostic de l'existant.**
    - Analyse de 50 documents et outils
    - Réalisation de deux sondages internes auprès des apprenants et auprès des personnels
    - Animation d'un focus groupe

- Entretien extérieur de partenaire

- **Temps 2 : construction de la stratégie**
  - Atelier de co-construction
  - Fiches opérationnelles

Au terme de cet audit dont vous trouverez les conclusions en annexe de ce rapport, une priorité a été identifiée de professionnaliser et d'organiser les activités de communication sur l'Agrocampus. Lors de la séance du conseil d'administration, il sera proposé le recrutement d'un chef de projet communication.
La personne recrutée sera en appui de l'équipe de direction pour définir les choix stratégiques. Elle animera une commission communication pour la mise en place d'un plan de communication et le suivi des actions. Cette commission sera composée de représentants de chaque centre.

5- Le patrimoine

4.1- De nouvelles infrastructures ou travaux en cours

De nouvelles infrastructures ont été finalisées au cours de cette année scolaire :

- Le gymnase pour le site du Renaudin
- La halle technologique du site Desclaude devrait être finalisée au plus tard à l'automne. Le chantier a pris du retard suite à la faillite d'une entreprise de plaquage.

Pour le Conseil Régional, la priorité reste les économies d'énergie pour les infrastructures. Dans ce cadre, des travaux d'huisserie, de l'éclairage extérieur par led économisant de l'énergie, ont été mis en œuvre notamment sur le site de Chadignac.

4.2- La labellisation Eco-jardin

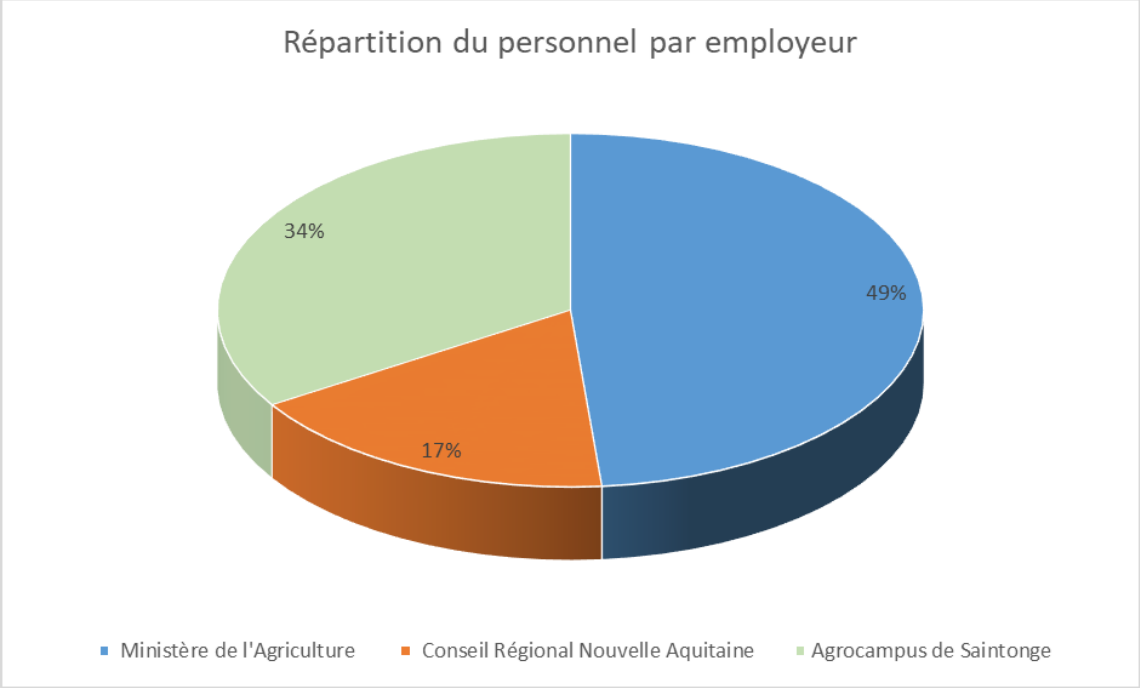
L'Agrocampus, pour ces deux sites de Saintes, s'est inscrit pour cette année dans une démarche visant à la labellisation Eco-jardin. Une décharge horaire a été confiée à une formatrice du CFA, l'objectif est la préparation à un audit en 2025 pour obtenir la labellisation.
Cette labellisation concerne les thématiques suivantes :

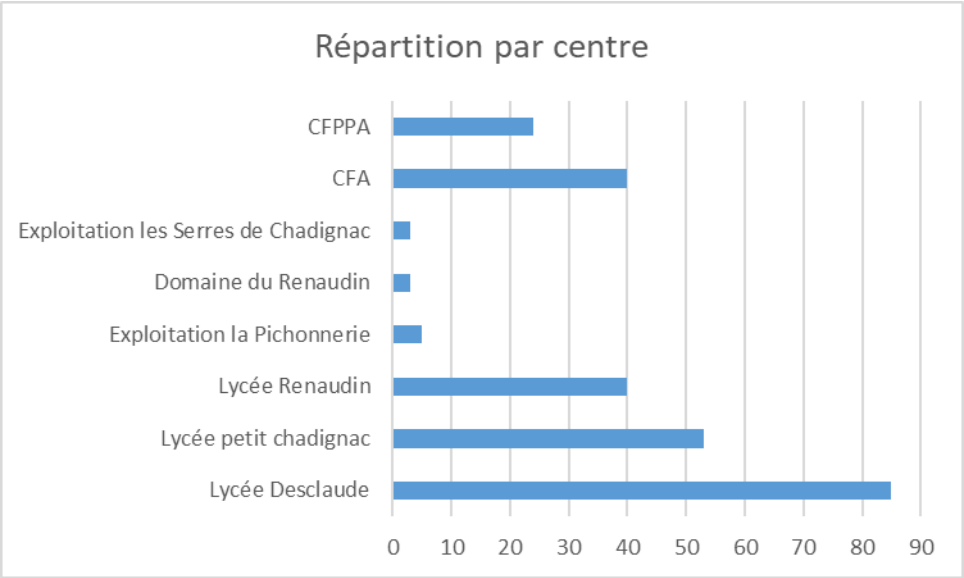


1. SOL : Les zones de sol à nu (sans couvert végétal), sauf justification pour motifs écologiques, sont-elles proscrites sur le site ?
2. EAU : Les besoins en eau sont-ils évalués en fonction du climat, du type de sol et des plantes ?
3. FAUNE & FLORE : La biodiversité du site (ordinaire et remarquable) est-elle connue et des mesures spécifiques de préservation mises en place ?
4. FAUNE & FLORE : Les traitements avec des produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse dangereux pour la faune auxiliaire ou l'environnement sont-ils proscrits ?
5. FAUNE & FLORE : Y a-t-il des mesures mises en place pour la réduction de la production des déchets verts ?
6. FAUNE & FLORE : Y a-t-il des mesures mises en place pour la réduction de la production des déchets verts ?
7. FORMATIONS : Y a-t-il un plan de formation (annuel ou pluriannuel) concernant le personnel et intégrant des thématiques écologiques ?

6- Les Ressources Humaines

L'Agrocampus de Saintonge compte 253 personnels : 240 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis sur trois sites géographiques. Trois principaux employeurs : le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et l'Agrocampus de Saintonge.





La Commission cadre d'emploi pour les agents contractuels de droit public hors assistant d'éducation et AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) a été mise en place à l'automne 2023.

Deux rencontres se sont déroulées en février et en juin 2024 pour échanger sur les conditions d'emploi des agents contractuels CFA et CFPPA :

- Situation financière du CFA et du CFPPA
- Les évolutions des rémunérations et le passage de CDD en CDI

Lors du conseil d'administration, une proposition sera faite sur l'évolution des rémunérations. De plus, la démarche de cdisation d'un certain nombre de personnels recrutés en 2020 et 2021 sera effective en septembre 2024.

- L'observatoire de l'emploi au niveau local, régional et national.

Une enquête nationale sur la situation de l'emploi CFA et CFPPA est à transmettre pour fin juin 2024 et fera l'objet d'une restitution à l'automne auprès des membres de la commission.

- Les travaux en cours au niveau national sur la mise en œuvre d'un cadre d'emploi commun est en cours. Ce cadre d'emploi national devrait nous être transmis en juin 2024 pour une finalisation au niveau local et une présentation à la séance du conseil d'administration de novembre 2025.

Un projet de Groupement d'Intérêt Public (GIP) est en réflexion. Le ministère solliciterait ce GIP pour faire des propositions notamment en matière de modalité de décompte horaire. Ce GIP serait composé de représentants des établissements et des représentants des personnels. L'établissement aurait le choix d'adhérer au GIP. Les décisions du GIP reprises par le ministère s'imposeraient à tous les EPLEFPA.

Audit social des exploitations : Compte tenu des questionnements sur la gestion des salariés des exploitations soit :

- 4 salariés pour la Pichonnerie,
- 2 salariés pour le Renaudin

- 1 salarié pour les Serres de Chadignac

Nous avons sollicité l'expertise d'une avocate pour réaliser un audit de la gestion de nos salariés : contrat de travail, paiement des heures supplémentaires etc. Nous avons reçu un premier rapport et devons poursuivre ce travail autour de thématique notamment l'annualisation du temps de travail.

Santé au travail

Au cours de cette année, notons deux démarches en cours pour veiller à la santé des personnels sur leurs lieux de travail :

- Test de l'outil « exosquelette » pour les personnels techniques. Cette démarche a été initiée par le Conseil Régional et suivie par les assistants de prévention des trois sites.
- Analyse ergonomique des postes de travail des personnels administratifs. Une 1ère étape se déroulera sur le lycée Desclaude qui pourra se poursuivre sur les autres centres et sites.

L'ensemble des personnels de l'Agrocampus est salué en cette fin d'année pour la qualité du travail fourni.

6- La situation financière

Décision modificative n°2 Budget 2023

L'Agrocampus de Saintonge

Le compte financier 2023 a été validé avec une amélioration de + 218 708 € du fonds de roulement et donc de la sécurité financière de l'établissement. L'inspection de l'enseignement agricole a maintenu l'établissement dans la cotation 1 : « *aucun signe de faiblesse financière* ». En annexe, vous trouverez les observations de notre autorité académique et de l'inspection. Il demande qu'une vigilance soit portée au CFPPA, situation déficitaire depuis trois années ainsi que les Serres de Chadignac.

Récapitulatif après Décision modificative n°2

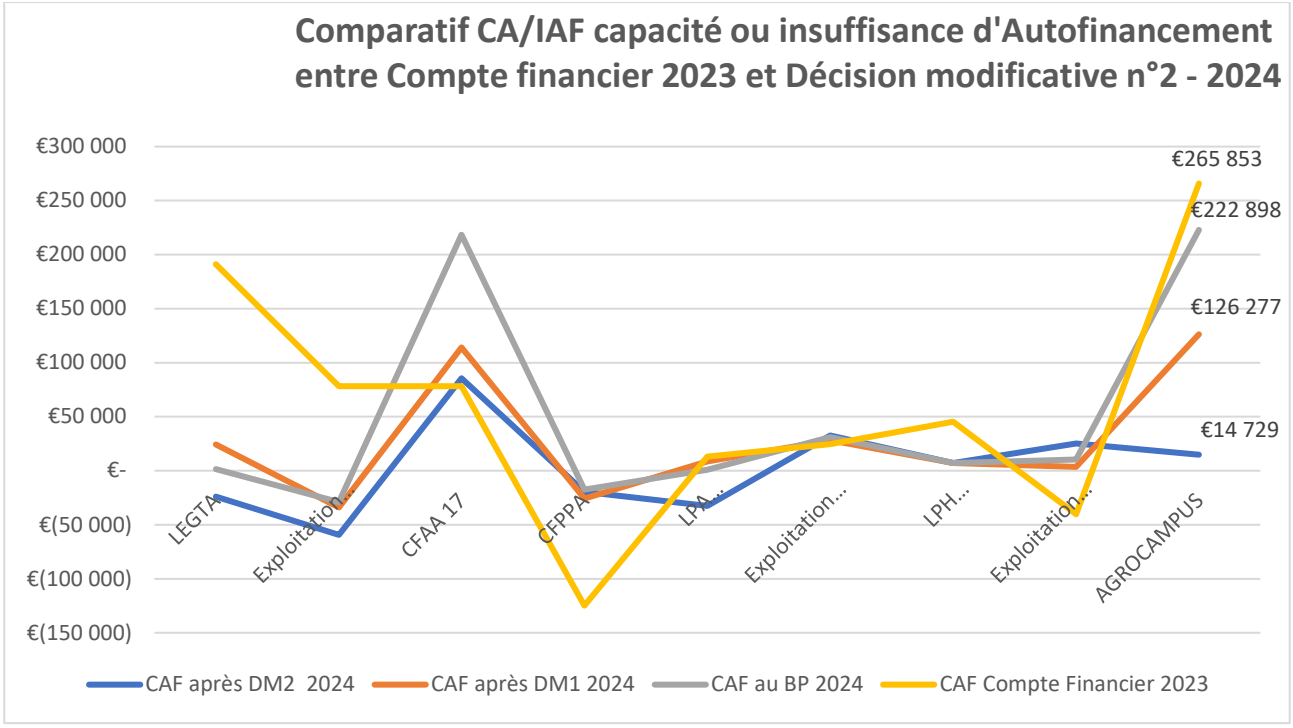
	Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
Legta	- 43 744,00 €	- 24 044,00 €	- 41 791,00 €	- 65 835,00 €	709 262,55 €	156
Exploitation la Pichonnerie	- 96 367,00 €	- 59 367,00 €	- 262 804,00 €	- 275 171,00 €	- 141 147,87 €	-59
cfa	39 555,00 €	85 555,00 €	- 14 000,00 €	71 555,00 €	686 102,34 €	84
cfppa	- 38 540,00 €	- 19 645,00 €	- €	- 19 645,00 €	589 736,10 €	131
LPA Le Renaudin	- 34 834,00 €	- 32 693,00 €	- 21 566,00 €	- 54 259,00 €	228 651,71 €	122
Exploitation le Renaudin	- 23 156,00 €	32 594,00 €	- 75 185,00 €	- 40 591,00 €	390 654,13 €	349
Lycée Chadignac	100,00 €	7 100,00 €	- 5 700,00 €	1 400,00 €	478 468,68 €	136
Exploitation chadignac	12 129,00 €	25 229,00 €	- 9 000,00 €	16 229,00 €	- 593 695,71 €	-1 469
EPL	**- 184 857,00 €**	**14 729,00 €**	**- 430 046,00 €**	**- 366 317,00 €**	**2 348 031,93 €**	**88**

Après un budget primitif 2024, présenté en novembre 2023, puis une décision modificative en mars dernier, la décision modificative n°2 a été réalisée en veillant à une maîtrise des dépenses malgré un contexte incertain en matière de coûts des approvisionnements et des énergies.
La présentation détaillée des DM n°2 de chaque centre est intégrée dans un livret spécifique indiquant les propositions d'évolutions des différents postes de produits et de charges pour tous les centres.
Pour cette décision modificative n°2, les corrections sont spécifiques à chaque centre tenant compte :

- De l'évolution des dépenses en approvisionnement et des dépenses d'énergie
- De l'ajustement des dépenses et recettes entre les centres concernant la mutualisation des services et des personnels
- De l'évolution des charges de personnels suite aux évolutions règlementaires

- Des corrections pour les investissements suite aux notifications du Conseil Régional pour les lycées et les besoins sur les exploitations
- D'une prévision pour le cfa d'annulation de recettes sur exercices antérieur pour un montant de 167 000 €

Compte tenu de ces modifications, les prévisions de juin 2024 sont plus pessimistes qu'en mars 2024 avec une Capacité d'Autofinancement (CAF) en baisse, qui reste positive certes mais très faible face aux besoins d'investissement des exploitations notamment : + 14 729 €. Le fonds de roulement diminuerait de – 366 317 €. Le nombre de jours de fonctionnement qui traduit la sécurité financière de l'établissement en matière de trésorerie serait de 88 jours, juste à la limite par rapport à l'objectif à atteindre de 90 jours. De plus, ces 90 jours restent suffisants, **si et seulement si**, la chaîne comptable est optimisée pour veiller au rythme de la facturation et au suivi des restes à recouvrer. Le CFA doit améliorer ce volet compte tenu des montants très importants d'annulation de titres (factures) opérée en 2024 et des restes à recouvrer de 2021 à 2023 non encore apurés à ce jour.



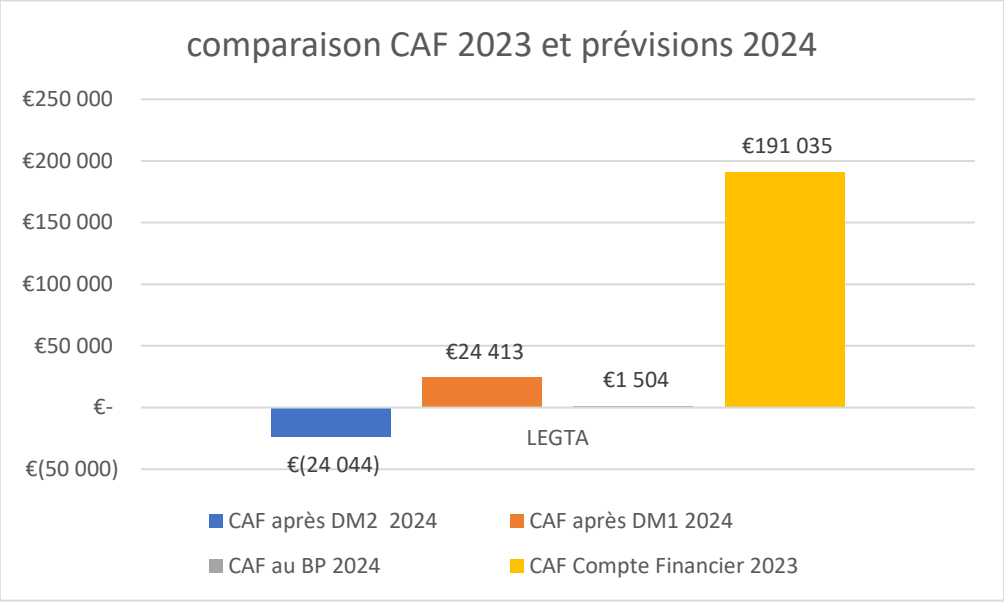
LEGTA Georges Desclaude

Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
- 43 744,00 €	- 24 044,00 €	- 41 791,00 €	- 65 835,00 €	709 262,55 €	156

Pour le lycée Desclaude, la situation s'est dégradée par rapport aux prévisions de mars 2024. En effet, les charges doivent être augmentées de + 59 288 € et les produits ne progresseraient que de +10 831 €. Cette situation génère un déficit de – 43 744 €. L'évolution des charges concernent l'énergie, les travaux d'entretien et l'ajustement des différents postes de charges et des réimputations pour donner suite au protocole d'échange entre les centres. Les prévisions du coté des produits sont globalement ajustées à la baisse pour un certain nombre de postes et notamment la suppression d'un accueil SNU.

Le choix que nous proposons pour ce budget 2023 et la DM2 est de maintenir un déficit de –43 744 € tout en maîtrisant le plus possible les postes de charges. La capacité d'autofinancement est négative de : - 24 044 € qui nous oblige à prendre sur les réserves du lycée pour autofinancer les investissements non pris en charge par le Conseil Régional. Le fonds de roulement diminuerait de – 65 835 €. Nous pouvons noter que le fonds de roulement du lycée Desclaude reste à un niveau très correct permettant 156 jours de fonctionnement (niveau minimum 90 jours).



Exploitation de la Pichonnerie

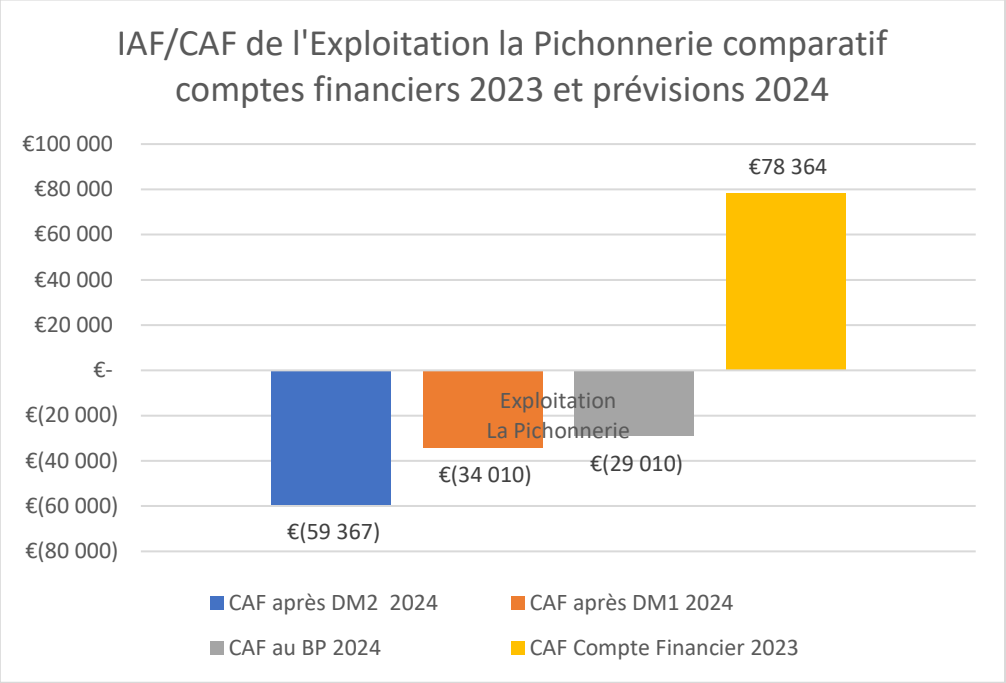
Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
- 96 367,00 €	- 59 367,00 €	- 262 804,00 €	- 275 171,00 €	- 141 147,87 €	-59

Les modifications du budget 2024 pour La Pichonnerie concernent une augmentation des charges pour 36 957 € dû notamment à l'augmentation des coûts d'approvisionnements et des charges de personnel. Pour les recettes, l'évolution est faible : 7600 € est lié principalement à des recettes sur exercices antérieurs.

La situation financière après la DM2 se dégrade pour l'exploitation de la Pichonnerie avec un déficit de – 96 367 €. La Capacité d'autofinancement est négative : - 59 367 €. Le fonds de roulement diminuerait de – 275 171 € compte tenu des investissements à autofinancer et deviendrait négatif. L'exploitation devra s'appuyer sur les autres centres pour gérer le décalage entre les entrées et les sorties de trésorerie et autofinancer ses investissements.

Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires et donc dans cette Décision modificative n°2.



CFA

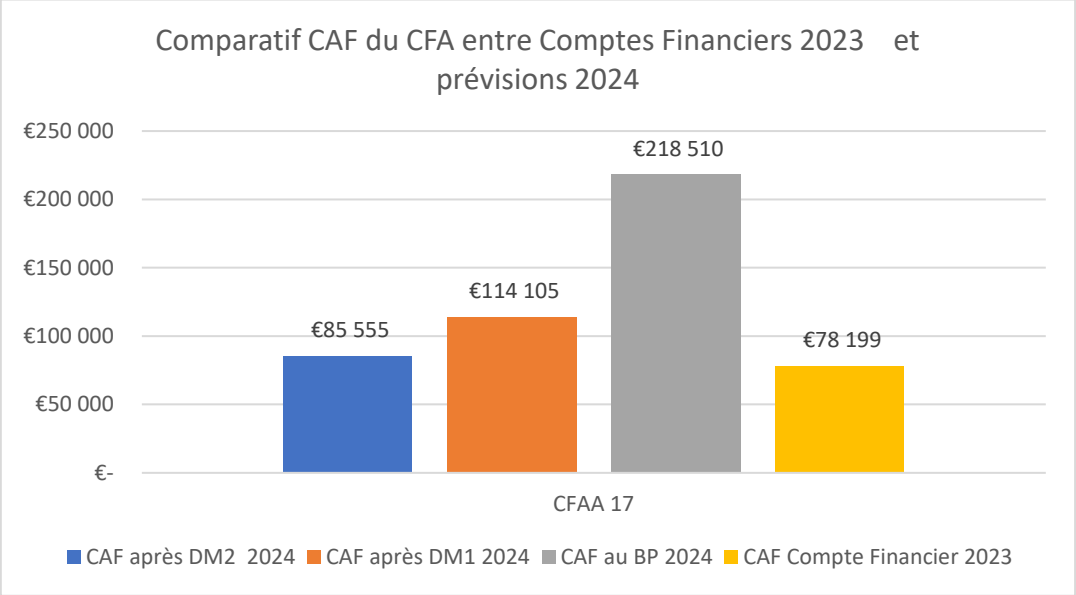
Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
39 555,00 €	85 555,00 €	- 14 000,00 €	71 555,00 €	686 102,34 €	84

Les modifications du budget 2024 pour Le CFA concernent pour plus de 80 000 € des annulations de recettes des exercices antérieurs. Le montant après cette décision modificative n°2 des recettes à annuler s'élèvent à 167 000 euros ce qui est trop important et nécessite impérativement une rigueur plus importante dans la gestion de la facturation du CFA. Cette recommandation a déjà été formulée dans le rapport financier de l'agent comptable. L'objectif posé n'est pas encore atteint. Les produits sont réévalués de + 89 100 € et les dépenses à + 117 650 €.

Nous constatons que depuis la réalisation du primitif avec une CAF de + 218 510 euros, une constante dégradation des prévisions pour passer à la DM2 à + 85 555 € de capacité d'autofinancement (cf graphique ci-dessous). Cette situation est due à la gestion des restes à recouvrer qui n'est pas satisfaisante.

L'augmentation du fonds de roulement serait de + 71 555 € et 84 jours de fonctionnement pour gérer l'écart entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes.



Le CFPPA

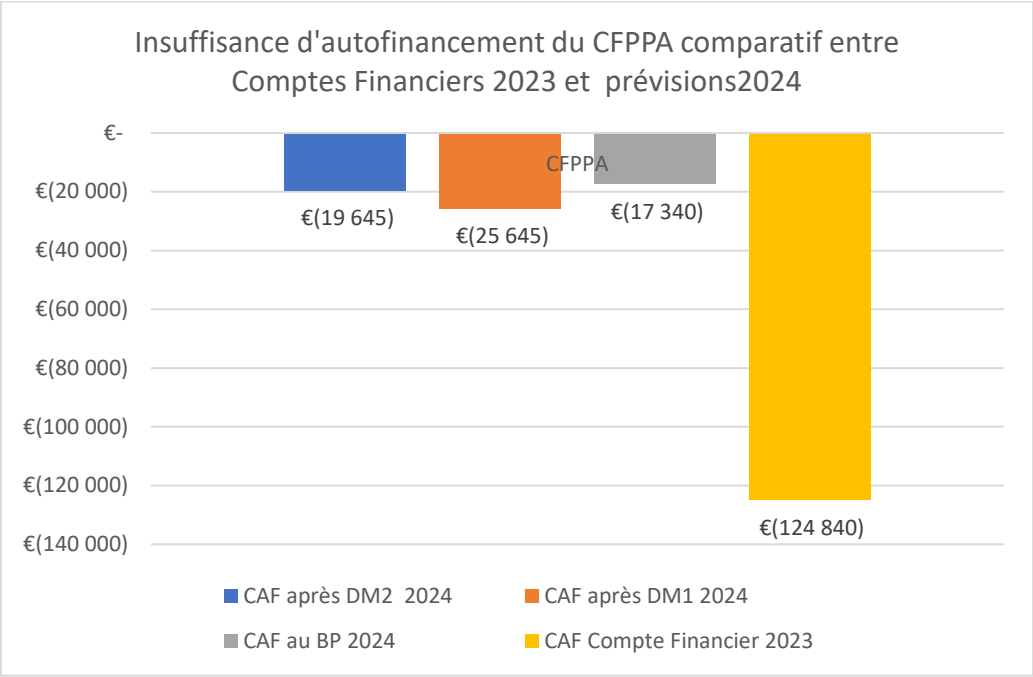
Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
- 38 540,00 €	- 19 645,00 €	- €	- 19 645,00 €	589 736,10 €	131

Pour la DM2 du budget 2024, les charges augmentent en prévision de + 68 600 € et les produits de + 74 600 € concernant notamment :

- Echanges personnels entre le CFA et le CFPPA
- Ajustement des postes de charges de personnels
- Ajustement des produits en lien avec les bilans de réalisation

Globalement, la situation du budget du CFPPA s'améliore par rapport à la prévision de mars 2024. Le déficit est estimé à – 38 540 €. La Capacité d'Autofinancement reste négative à – 19 645 € et la diminution du fonds de roulement serait du même montant compte tenu de l'absence d'investissement. Le nombre de jours du fonds de roulement est estimé à 131 jours, niveau qui reste satisfaisant mais entamé depuis ces dernières années.



Le Lycée « Le Renaudin »

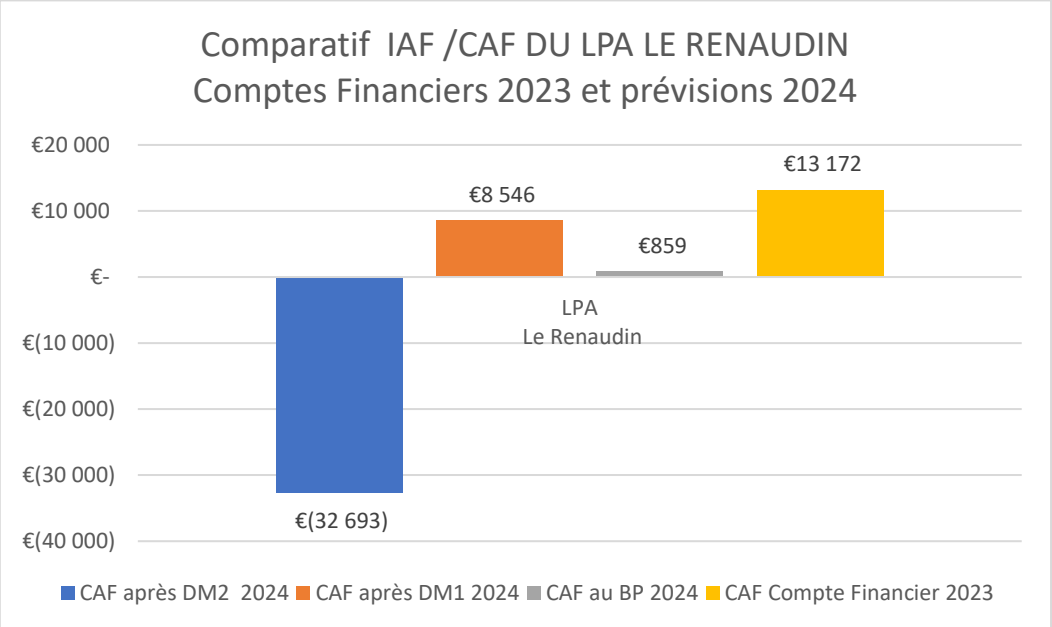
Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
- 34 834,00 €	- 32 693,00 €	- 21 566,00 €	- 54 259,00 €	228 651,71 €	122

Les modifications de la décision modificative 2024 concernent une augmentation des charges de + 48 338 € et une progression des recettes + 10 958 €. Ces évolutions sont dues à :

- L'évolution des charges de personnels : Assistants d'éducation
- Des dépenses pédagogiques notamment les sorties pédagogiques
- Une grande incertitude sur la collecte de la taxe d'apprentissage.

En prévision, le lycée du Renaudin présenterait après la DM2, un déficit de – 34 834 €. La capacité d'autofinancement se réduit par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à -32 693 €. Suite aux investissements, le fonds de roulement diminuerait de – 54 259 € mais garde un niveau très correct et présente 122 jours de fonctionnement, niveau de sécurité financière satisfaisant.

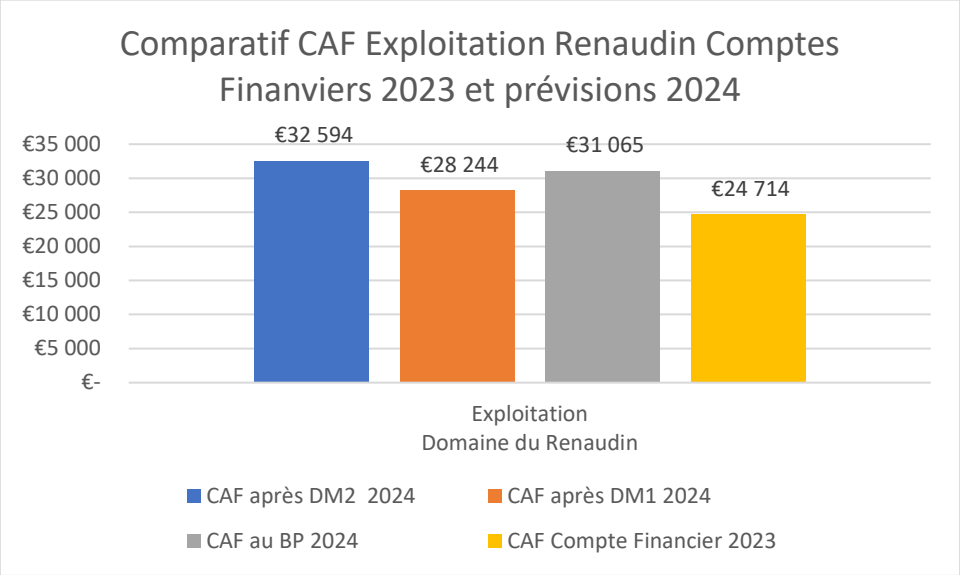


Le domaine du Renaudin

Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
- 23 156,00 €	32 594,00 €	- 75 185,00 €	- 40 591,00 €	390 654,13 €	349

Pour la décision modificative n°2, peu de changement pour le domaine du Renaudin. Les charges sont augmentées de + 7400 € et les produits de + 16 750 €.
Le résultat s'améliorerait légèrement.



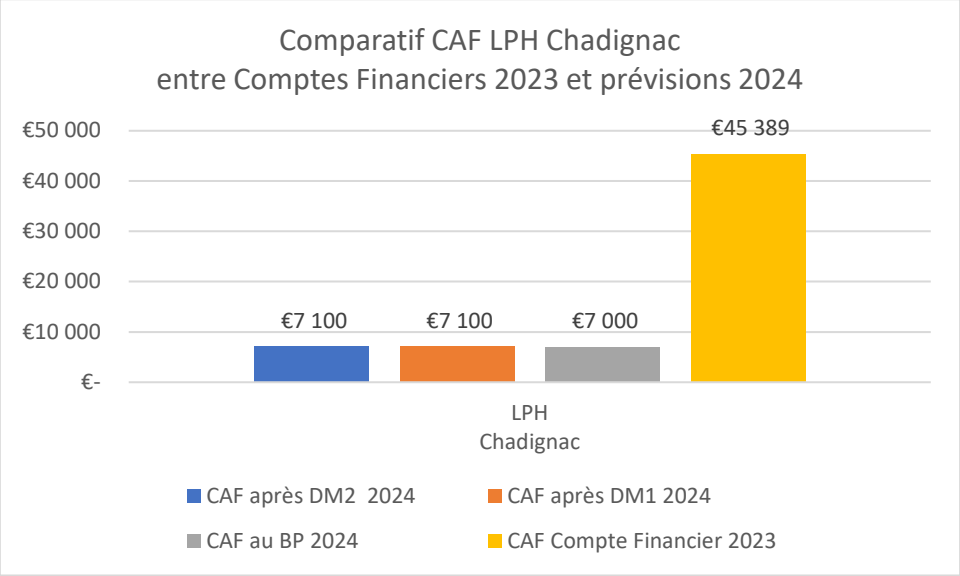
La capacité d'autofinancement reste positive : + 32 594 €
Le fonds de roulement diminue de – 40 591 € compte tenu d'autofinancement d'investissement mais reste à un niveau très correct.
Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires.

Le lycée de Chadignac

Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
100,00 €	7 100,00 €	- 5 700,00 €	1 400,00 €	478 468,68 €	136

Les modifications de la décision modificative n°2 du budget 2024 concernent des ajustements en lien avec une augmentation importante du côté des produits suite à l'accord de deux sessions SNU : + 141 000 euros et un ajustement des comptes de charges en lien avec les activités prévues.



En prévision, le lycée de Chadignac présenterait un équilibre à + 100 €. La capacité d'autofinancement reste au même niveau par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à + 7100 €. Le fonds de roulement augmenterait de + 1 400 € et garde un niveau correct en conservant 136 jours de fonctionnement, niveau de sécurité financière satisfaisant.

L'exploitation de Chadignac

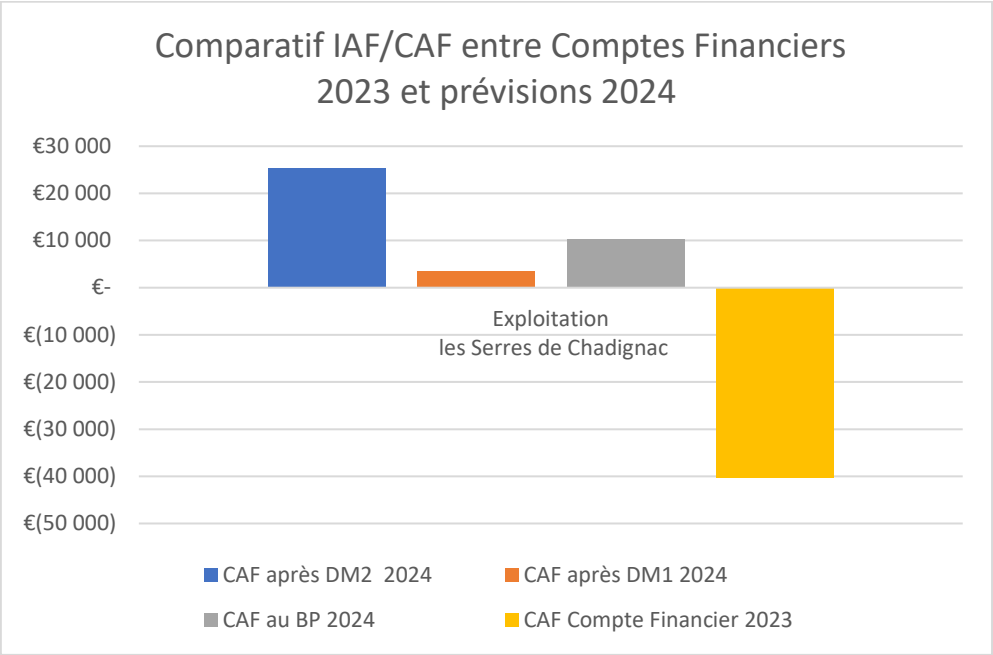
Récapitulatif après Décision modificative n°2

Solde fonctionnement Recettes-Dépenses	Capacité d'autofinancement	Solde investissement Recettes-Dépenses	Variation du Fonds de roulement	Fonds de roulement après DM 2 /2024	jours de fonc
12 129,00 €	25 229,00 €	- 9 000,00 €	16 229,00 €	- 593 695,71 €	-1 469

Les modifications de la décision modificative n°2 du budget 2024 évoluent peu :

- Une diminution des charges de – 2 850 €
- Une augmentation des produits de +18 855 €

Ces évolutions sont en lien avec le protocole de mutualisation des centres



En prévision, l'exploitation de Chadignac présenterait un excédent de + 12 129 €. La capacité d'autofinancement progresse par rapport aux prévisions de mars dernier et se situe à + 25 229 €. Le fonds de roulement augmenterait de + 16 229 € et reste à un niveau négatif et ce depuis de nombreuses années.

Notons que pour les exploitations, les variations de stocks ne sont pas intégrées dans les opérations budgétaires.

Conclusion

C'est dans un contexte de défis à relever autour du changement climatique, de la place de l'agriculture et de la formation des jeunes que se situe l'Agrocampus de Saintonge. Nous pouvons reprendre le concept du développement durable formulé depuis plus de 20 ans qui continue à prendre tout son sens et à garder toute sa légitimité et que nous avions inscrit lors du rapport de novembre 2023.



C'est à travers ce triptyque que nous nous sommes efforcés de structurer nos actions au cœur de notre territoire Charente Maritime et au-delà malgré un contexte tendu et des difficultés au vivre ensemble :

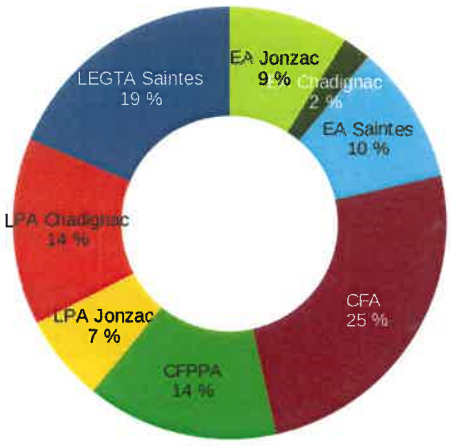
- Poursuivre le dialogue social au sein de l'Agrocampus et veiller à des organisations de travail apprenantes et sereines.
- Situer les exploitations au cœur des enjeux environnementaux en lien avec les organisations professionnelles et de recherche.
- Accompagner les apprenants (élèves, étudiants, apprentis et adultes) dans la réussite de leur parcours personnel et professionnel.
- Veiller à l'équilibre financier de chacun des centres et de l'Agrocampus pour garantir les emplois, la pérennité de l'établissement et son autonomie.

L'ensemble de la communauté éducative est à nouveau remercié pour son travail. Nos partenaires qui nous font confiance sont vivement remerciés également.

Myriam HUET, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge

ANNEXES

TABLEAU DE BORD - EPLEFPA de SAINTONGE

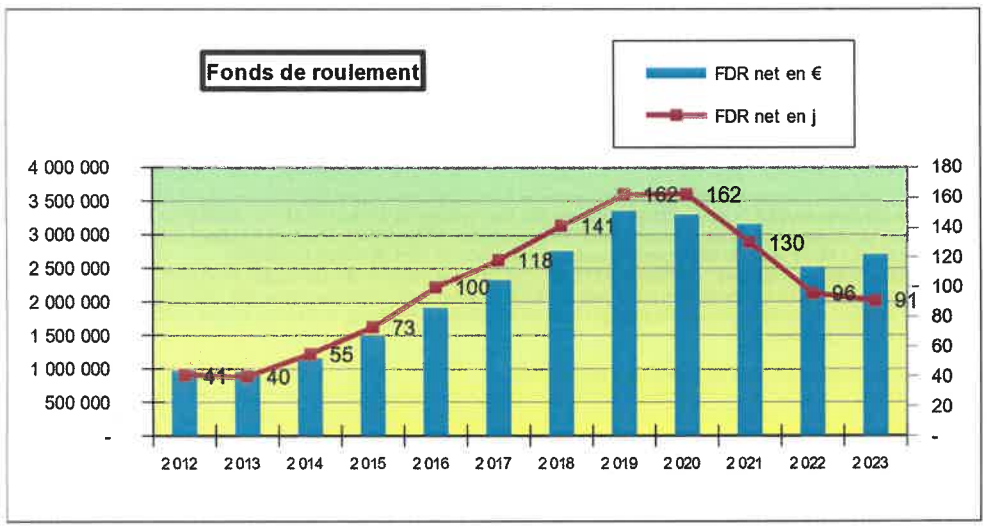


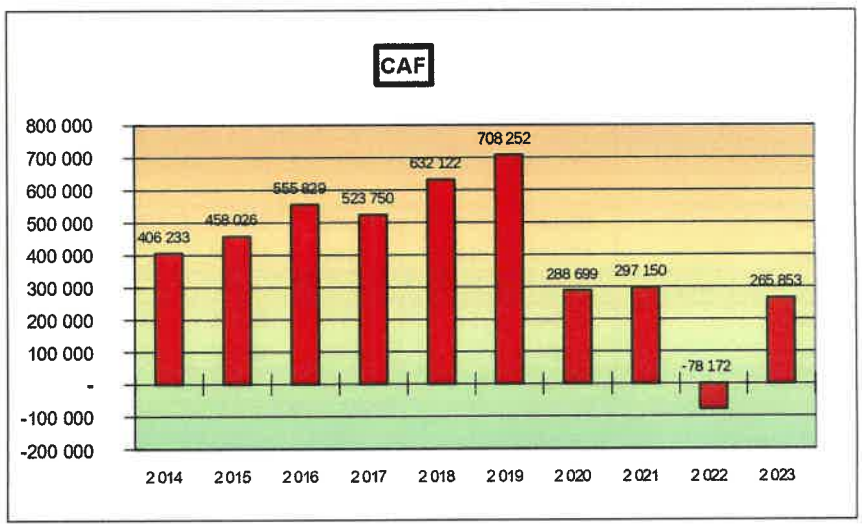
Part des centres dans le Budget EPL 2023 : 10,8 M€

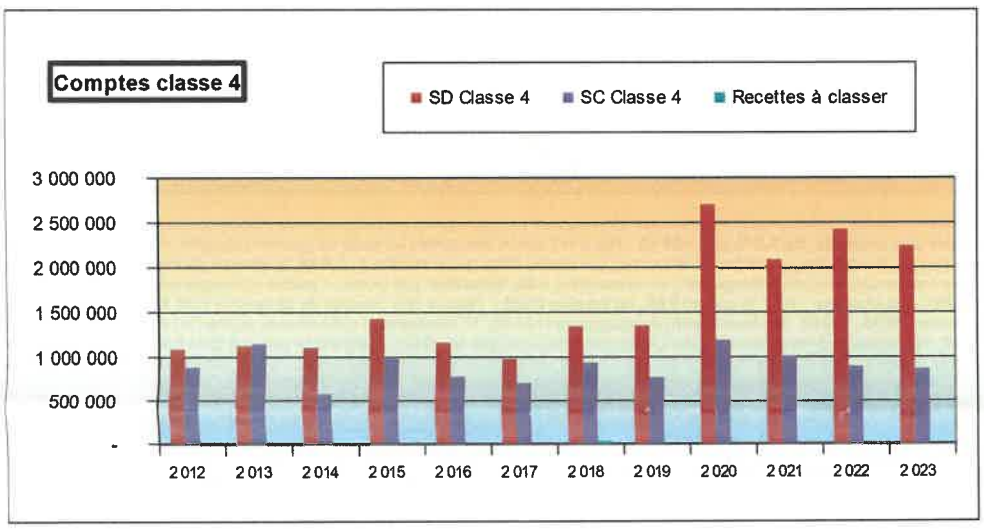
Classement de l'établissement :

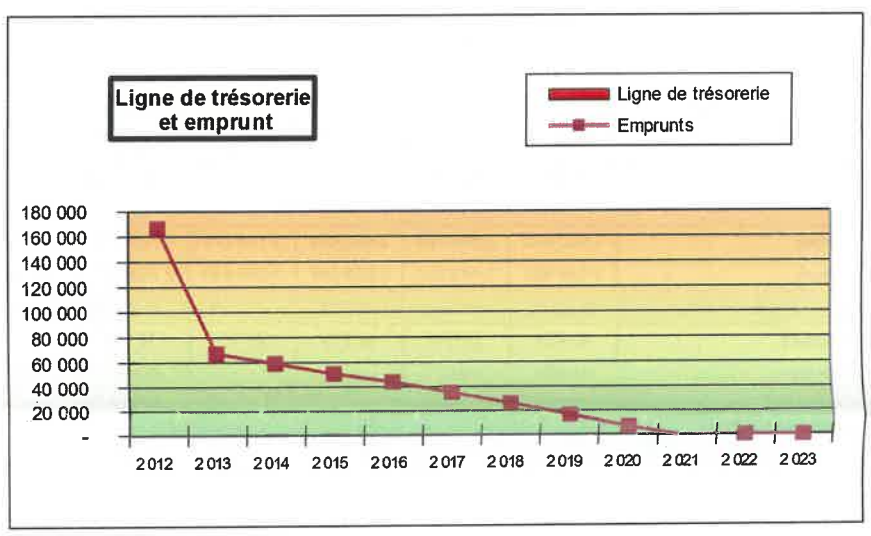
4+ - Crise avérée	
4 - Crise potentielle	
3 – Des inquiétudes	
2 – Des interrogations	
1 – Aucun signe de faiblesse financière	

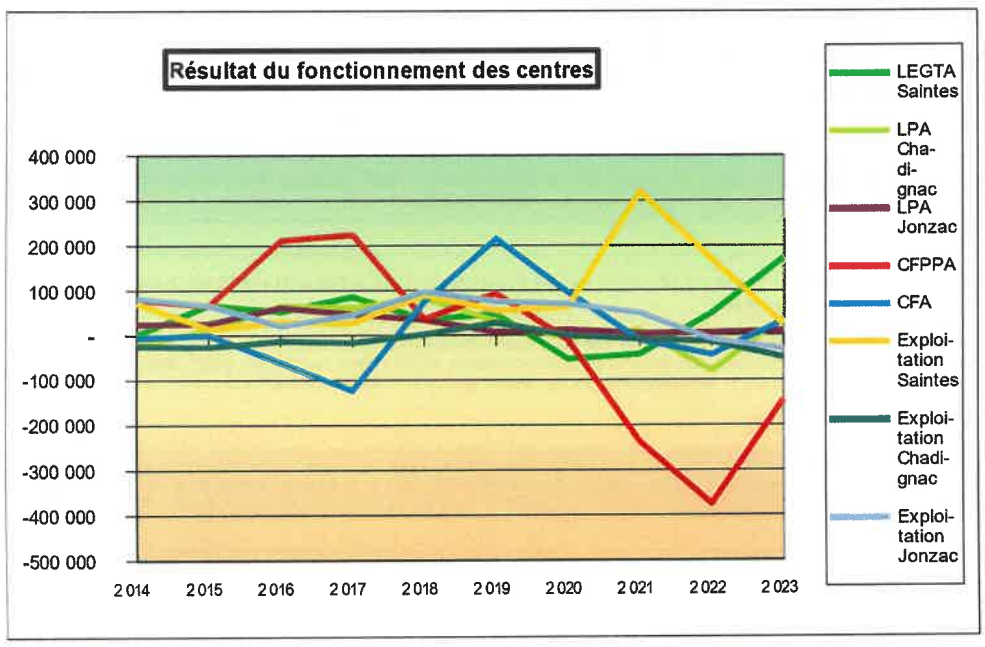
2013	4
2014	3
2015	3
2016	2
2017	1
2018	1
2019	1
2020	1
2021	1
2022	1
2023	1

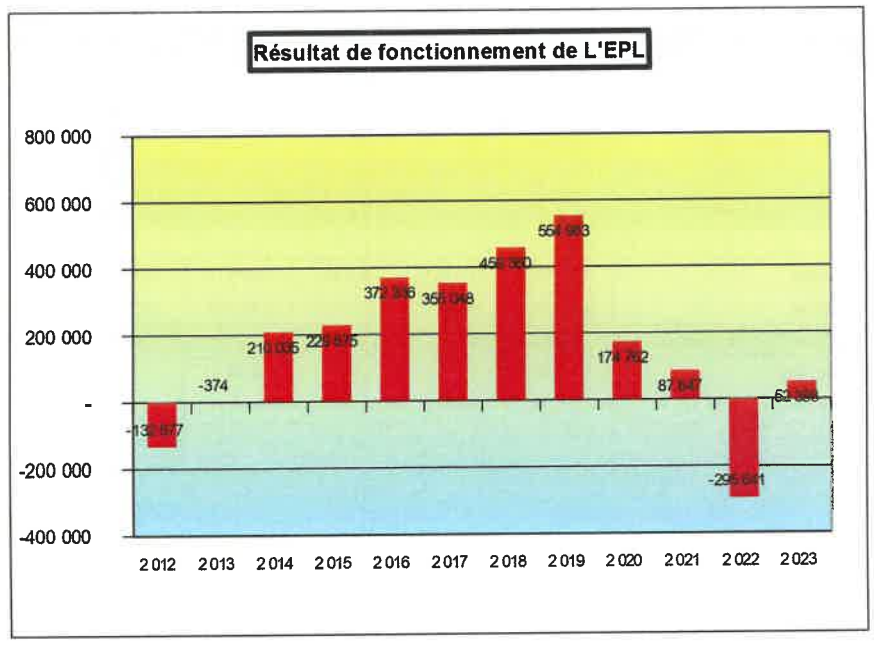


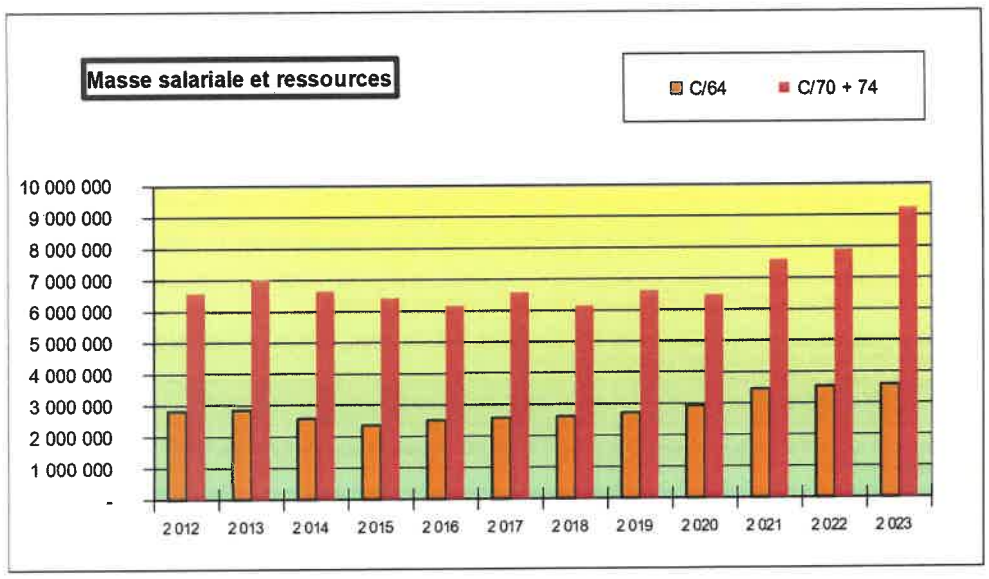


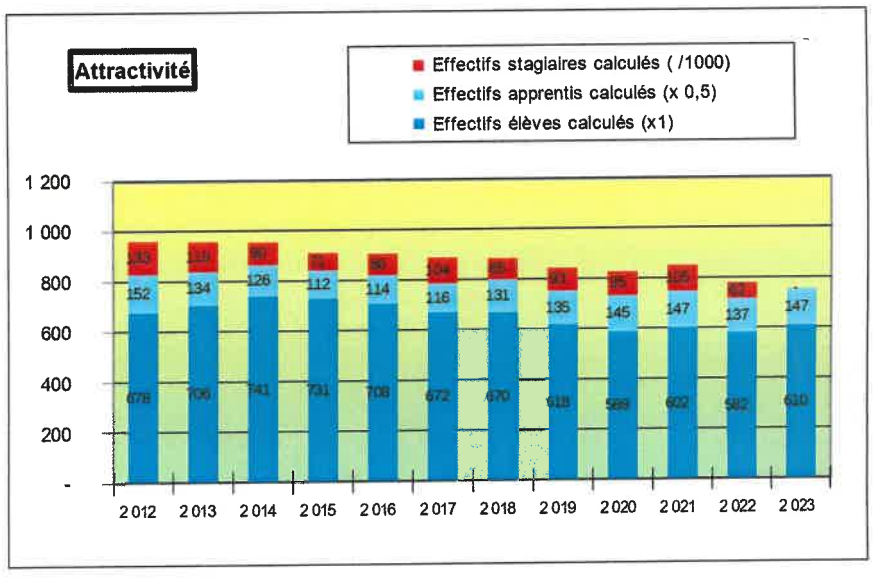












Compte Financier : SAINTONGE

Commentaires DRAAF

		2019	2020	2021	2022	2023	DM3	Observations
LEGTA Saintes	Charges	1 382 682	1 151 817	1 314 095	1 407 396	1 869 784	93,1%	- **Hausse des produits de 40 % soit +586 k€** : liée à la forte hausse des subventions (+ 559 k€, dont DGF (+597 k€, montant pour compenser la hausse d'énergie), atténuée par une baisse des aides de l'État AE/AESH (-38 k€, Cdisation AE/AESH), TA (-1,8k€)) et dans une moindre mesure des ventes (+31 k€ lié à l'accueil groupes extérieurs et SNU car baisse de 51k€ des produits d'hébergement et de restauration (baisse hébergements apprentis et repas, transférés en prestations de service aux OPCO) - **Hausse légèrement moindre des charges : +33 % soit +462 k€ :** liée à la hausse des charges de viabilisation (+449 k€, gaz x 5,6, électricité x 2), et des denrées alimentaires (+60 k€, prix des matières premières), atténuée par une baisse des charges de personnel (-37,6 k€, moins ETP suite Cdisation AE/AESH, car hausse point indice + PEPA), des CFCHRI (-13 k€, passage de22,5 % à 18,5 %) et des dépenses pédagogiques (-3k€, baisse des voyages compensée par une hausse des fournitures) -Des investissements intégralement subventionnés par le CRNA
	Produits	1 430 431	1 099 329	1 272 253	1 456 355	2 042 463	102,6%	
	Résultat Fonctionnement	47 749	-52 488	-41 842	48 959	172 679	-17 495	
	Dépenses	41 922	33 829	48 302	49 057	24 365		
	Recettes	34 935	16 280	44 733	44 334	23 537		
	Résultat Opér. capital	-6 987	-17 549	-3 569	-4 723	-828		
	CAF	66 382	-33 631	-10 586	70 043	191 035		Important excédent lié à une DGF supérieure aux charges de viabilisation, à l'accueil de groupes extérieurs dont SNU. Amélioration significative du FDR net : 775 k€ soit 144 j. Des charges surestimées en DM3
	Δ FDR	59 394	-51 179	-10 656	65 319	190 207		
LPA Chadignac	Charges	961 944	904 173	989 904	1 019 381	1 507 464	98,1%	- **Hausse des produits de 64 % soit +604 k€** : liée à la forte hausse des subventions (+ 493 k€, dont DGF (+450 k€, montant pour compenser la hausse d'énergie), aides de l'État AE/AESH (+28 k€, ETP, point indice, PEPA), TA (-1,7 k€)) et des ventes (+118 k€ lié aux prestations de service (groupes extérieurs, facturation OPCO pensions apprentis) car baisse de 36k€ des produits d'hébergement et de restauration (transfert pensions apprentis en prestation de services, les pensions augmentant légèrement) - **Hausse légèrement moindre des charges : +48 % soit +488 k€ :** liée à la hausse des charges de viabilisation (+411 k€, gaz x 5,5, électricité x 2), des denrées alimentaires (+38 k€, prix des matières premières), des charges de personnel (+44,2 k€, +1 ETP, point indice + PEPA) et des dépenses pédagogiques (+11,6 k€, fournitures et voyages), atténuée par une baisse des CFCHR (-5,2 k€, passage de 22,5 % à 18,5 % des pensions) et des autres services extérieurs (échanges entre centres) - Des investissements presque intégralement subventionnés par le CRNA
	Produits	992 780	898 284	1 001 212	940 582	1 544 978	103,0%	
	Résultat Fonctionnement	30 836	-5 889	11 308	-78 799	37 514	-37 329	
	Dépenses	36 859	49 204	58 124	81 199	52 836		
	Recettes	24 690	46 199	55 592	70 100	43 287		
	Résultat Opér. capital	-12 169	-3 005	-2 532	-11 099	-9 549		
	CAF	40 603	-41 406	20 640	-70 494	45 389		Excédent retrouvé grâce à une DGF viabilisation qui couvre les coûts énergétiques et une hausse des prestations de service (SNU, apprentis). Bonne autonomie financière : FDR net = 477 k€ soit 111 j. Bons taux d'exécution de la DM3
	Δ FDR	29 334	-42 013	18 107	-81 592	35 840		
LPA Jonzac	Charges	465 550	414 238	538 682	588 984	706 034	99,2%	- **Hausse des produits de 20,4 % soit +121 k€** : hausse des subventions de 27 % (+96 k€ dont DGF (+80 k€, hausse énergie), aides Etat AE/AESH (+ 44 k€, hausse des charges de personnel + régularisation AESH 2022), TA (-6 k€)) et dans une moindre mesure des ventes de 9% (+17k€ dont +2,3 k€ de produits hébergement , partenariat Dalkia => prestations de locations) - **Hausse comparable des charges : +20% soit +117 k€ :** hausse des charges de viabilisation (+38,6 k€, électricité x 2 et gaz), des charges de personnel (+33,6 k€, etp AESH, point indice, PEPA, entièrement subventionnées), des dépenses pédagogiques (+16 k€, fournitures et voyages), des denrées alimentaires (+13 k€, prix matières premières). A l'inverse baisse CFCHR (-4 k€, passage de la contribution à 18,5 % pensions) - Des investissements entièrement subventionnés par le CRNA
	Produits	472 923	426 689	542 536	594 629	715 674	100,6%	
	Résultat Fonctionnement	7 373	12 451	3 854	5 645	9 640	39	
	Dépenses	17 180		37 911	86 766	92 004		
	Recettes	10 380		34 351	85 392	92 004		
	Résultat Opér. capital	-6 800	0	-3 560	-1 374	0		
	CAF	7 909	14 473	3 147	7 555	13 172		Equilibre atteint grâce à une adaptation des charges aux subventions perçues, la DGF viabilisation couvrant juste le coût de l'énergie. Bonne sécurité financière : FDR net = 283 k€ soit 141 j. Bons taux d'exécution de la DM3
	Δ FDR	2 110	14 473	3 087	6 181	13 172		
CFPPA	Charges	1 311 889	1 252 878	1 541 009	1 656 192	1 576 670	95,5%	- **Baisse des produits de 5 % soit -80 k€** liée à une baisse d'activité (-139 k€, diminution formations demandeurs d'emploi financées par la région, mais légère hausse des formations courtes), atténuée par une hausse des produits de gestion courante (+ 59 k€ , financements CRNA années antérieures) - **Baisse comparable des charges : -4,8% soit -79 k€** : forte baisse des charges de personnel (-100 k€, transfert 3 ETP sur le CFA) et des charges de gestion courante (-51 k€, moins d'annulation de titres), atténuée par une hausse des achats (+22 k€ dont gaz (+ 35 k€) et fournitures (-6 k€)), de la sous traitance (+13k€, prestations de formations CFA et autres établissements) et autres services extérieurs (+7 k€, déplacements) . Masse salariale = 64 % des charge, en légère baisse (67% en 2022) et 75 % des ventes (74 % en 2022) - Aucun investissement en 2023
	Produits	1 405 246	1 243 061	1 304 415	1 281 317	1 432 994	93,5%	
	Résultat Fonctionnement	93 357	-9 817	-236 594	-374 875	-143 676	-119 725	
	Dépenses	2 250	24 442	10 846	159 056			
	Recettes							
	Résultat Opér. capital	-2 250	-24 442	-10 846	-159 056	0		
	CAF	97 071	-2 759	-227 263	-358 985	-124 839		Déficit qui se réduit mais reste encore élevé suite à une activité insuffisante pour compenser le poids de la masse salariale. Poursuite de la dégradation de la sécurité financière depuis 3 ans : FDR net = 609 k€ soit 126 j. Des produits sur estimés en DM3
	Δ FDR	94 821	-27 200	-238 104	-518 041	-124 839		
CFAA17	Charges	1 932 642	2 086 685	2 680 678	2 708 878	2 727 970	97,4%	- **Hausse des produits de 3,5 % soit +94 k€ :** liée à la hausse des autres produits de gestion courante (+95 k€, régularisation financements apprentissage années antérieures), les ventes étant quasi stables (- 5,6 k€, la hausse du nombre d'apprentis est compensée par une baisse des produits hébergement et restauration suite facturation par lycées + baisse échanges avec CFPPA) - **Stabilité des charges : +0,7 % soit +19 k€, en trompe l'oeil :** hausse des charges de personnel (+91 k€, transfert 3 ETP du CFPPA + point indice PEPA, ISOE), des fournitures pédagogiques (+24 k€, 1er équipement suite hausse apprentis) et des autres services extérieurs (+17 k€, échanges personnel surveillance Lycée non comptabilisée en 2022), compensée par une forte baisse des charges de gestion courante (- 66 k€, dont 90 k€ annulation titres OCAPIAT en 2022) et de la sous traitance (-40 k€, baisse reversement hébergement restauration au lycée). Masse salariale = 62 % des charges, en hausse (59 % en 2022) et 65 % des ventes (61 % en 2022) - D'importants investissements entièrement subventionnés
	Produits	2 148 463	2 183 227	2 670 347	2 665 639	2 759 961	96,5%	
	Résultat Fonctionnement	215 821	96 542	-10 331	-43 239	31 991	61 356	
	Dépenses	40 458	25 649	14 519	167 763	110 709		
	Recettes	41 880	-966			100 000		
	Résultat Opér. capital	1 422	-26 615	-14 519	-167 763	-10 709		
	CAF	246 514	127 912	30 961	8 190	78 198		Retour à l'équilibre après deux années de déficit, mais excédent pénalisé par le poids de la masse salariale et des financements qui ne semblent pas tous avoir été titrés compte tenu de la hausse des effectifs . Amélioration de la sécurité financière du centre : FDR net = 614 k€ soit 67 j. Taux de réalisation de la DM3 corrects
	Δ FDR	247 936	690 188	16 442	-159 572	67 490		
Exploitation Saintes	Charges	848 431	864 639	941 071	1 031 822	1 117 962	103,3%	- **Baisse des produits de 5% soit -59 k€** : baisse des ventes (-25 k€, baisse du prix des céréales), des subventions (-21 k€, aides PAC), des produits de gestion courante (-32 k€), atténuée par une hausse des stocks (+46 k€, meilleures récoltes) mais une baisse des stocks d'approvisionnement (-22 k€, décote suite passage HVE) - **Hausse des charges de 8,3% soit +86 k€** : liée à une hausse des approvisionnements (+20 k€, prix intrants, aliments du bétail), de la sous traitance (+47 k€, location-vente matériel) et des charges de personnels (+17,6 k€, hausse SMIC + heures supplémentaires). - Opérations en capital (hangar) financées à 46 % par des subventions, le reste par un emprunt à hauteur de 200 k€,(qui génère un remboursement de capital d'emprunt pour 5 k€) compte tenu d'un niveau de CAF insuffisant pour autofinancer
	Produits	904 018	927 841	1 261 261	1 201 849	1 142 282	95,9%	
	Résultat Fonctionnement	55 587	63 202	320 190	170 027	24 320	16 309	
	Dépenses	93 394	118 139	307 028	193 665	387 814		
	Recettes	-11 632	22 400	16 400	400	377 548		
	Résultat Opér. capital	-105 026	-95 739	-290 628	-193 265	-10 266		
	CAF	100 718	119 602	379 668	227 373	78 364		Excédent en forte baisse suite à la hausse des charges et à la baisse des ventes. Investissements raisonnés qui permettent d'améliorer le FDR net = 134 k€ soit 60 j. Ratio (60+64)/70 = 72% => système efficient. Charges légèrement sous estimées en DM3
	Δ FDR	15 677	39 592	108 568	56 938	96 399		
Exploitation Chadignac	Charges	134 735	160 856	181 387	196 512	230 022	96,5%	- **Stabilité des produits : -1 % soit – 2 k€** : légère hausse des ventes (+ 1 k€) et des stocks (+2,5 k€), compensée par une baisse des reprises sur amortissements (-4 k€) - **Hausse importante des charges : +17% soit +34 k€** : hausse des approvisionnements (+18 k€, prix des intrants), des charges de gestion courante (+19 k€, annulation subventions années antérieures, vol de caisse, facture eau 2022), des services extérieurs (+2 k€), atténuée par la baisse des charges de personnels (-4 k€, départ apprenti) et des amortissements (-5 k€, neutralisation avec c/78) - Aucun investissement en 2023
	Produits	162 980	160 858	172 751	182 364	180 369	90,9%	
	Résultat Fonctionnement	28 245	2	-8 636	-14 148	-49 653	-62 990	
	Dépenses	14 346	51 000	31 491	8 985			
	Recettes	8 566	28 827	0	0			
	Résultat Opér. capital	-5 780	-22 173	-31 491	-8 985	0		
	CAF	31 779	4 348	-1 671	-4 319	-40 180		Déficit pour la 3ème année consécutive et qui s'accentue suite à des produits insuffisants pour compenser la hausse des charges. Ratio (60+64)/70 = 119 % traduisant la fragilité du système actuel en AB. FDR net très fortement négatif : -610 k€. Des produits surestimés en DM3
	Δ FDR	26 000	-17 825	-33 162	-13 304	-40 180		
Exploitation Jonzac	Charges	833 727	857 040	916 947	966 881	982 189	100,2%	- **Stabilité des produits : -0,6% soit -6 k€** : la hausse des stocks (+ 29 k€, mise en stock pour vieillissement) compense la baisse des ventes (-30 k€, baisse du prix des céréales, des produits transformés car mise en stocks de production pour vieillissement) et des produits de gestion courante (+5 k€) - **Légère hausse des charges de 1,6% soit +15 k€** : hausse de la sous traitance (+60 k€, recours prestataires pour distillation, travaux culturaux suite départ d'un salarié), des approvisionnements (+6 k€, prix des intrants) atténuée par une baisse des charges de personnel (-3 k€, équipe incomplète pendant 9 mois + indemnité rupture conventionnelle (28 k€)) et des stocks début (-52 k€, déstockage Cognac fin d'année) - Des investissements financés sur fonds propres, au-delà du niveau de la CAF => léger prélèvement sur fonds de roulement
	Produits	909 742	927 799	966 645	957 670	951 770	99,0%	
	Résultat Fonctionnement	76 015	70 759	49 698	-9 211	-30 419	-71 519	
	Dépenses	12 223	168 598	56 673	60 932	55 062		
	Recettes	6 883	32 474	432	528	5 370		
	Résultat Opér. capital	-5 340	-136 124	-56 241	-60 404	-49 692		
	CAF	117 277	100 158	102 253	42 464	24 714		Déficit pour la 2ème année consécutive et qui s'accentue malgré la hausse de production en raison d'une désorganisation de la MO rupture conventionnelle et recours à la sous traitance). CAF néanmoins positive. Maintien de la bonne santé financière du centre : FDR net = 431 k€ soit 356 j. Bons taux d'exécution de la DM3
	Δ FDR	111 936	-25 467	46 812	-9 941	-19 979		
EPL	Charges	7 871 600	7 692 326	9 103 773	9 576 046	10 718 095	97,4%	**Budget EPL = 10,8 M€, en hausse de 12 % composé pour 40 % lycées, 39% FPCA, 21 % exploitations** Année 2023 marquée par une hausse des produits de 16 % (soit + 1,5 M€ lié à la hausse des subventions (+1,36 M€), les ventes étant quasi stables), et un hausse contenue des charges de 12 % (+1,1 M€ lié à la hausse des achats (+1,1 M€)) **Résultat de fonctionnement à nouveau excédentaire, les excédents des lycées, du CFA et de l'exploitation de Saintes permettent de compenser le déficit du CFPPA et des exploitations de Chadignac et Jonzac** D'importants investissements (700 k€) financés à 47% par des subventions région, 44 % par un emprunt et le reste sur fonds propres permis par la CAF + 20,7 k€ de remboursement de capital d'emprunt
	Produits	8 426 583	7 867 088	9 191 420	9 280 405	10 770 491	98,1%	
	Résultat Fonctionnement	554 983	174 762	87 647	-295 641	52 396	-231 354	
	Dépenses	258 632	470 861	564 894	807 423	722 790		
	Recettes	115 702	145 214	151 508	200 754	641 746		
	Résultat Opér. capital	-142 930	-325 647	-413 386	-606 669	-81 044		
	Δ FDR	587 208	-8 320	-88 905	-654 011	218 708		Variation de FDR à nouveau positive après 4 années de déficit, liée au recours à l'emprunt pour financer les investissements
	FDR net en €	3 402 852	3 303 939	3 161 429	2 529 009	2 714 349		Hausse du FDR net de 5%, mais associée à une légère hausse des charges, limite la sécurité financière de l'EPL à 91 jours, soit le niveau recommandé par l'IEA.
	FDR net en jours	162	162	130	96	91		
	CAF	708 252	288 699	297 149	-78 172	265 853		Niveau de la CAF comparable à 2020 et 2021, qui permet d'envisager quelques investissements sur fonds propres et le remboursement de capital d'emprunt (21 k€)
	Masse salariale en €	2 717 433	2 932 508	3 457 480	3 536 103	3 584 431		Maîtrise de la masse salariale en volume (+1%) après 2 années de forte hausse, compte tenu des mesures gouvernementales (point indice, SMIC, PEPA,ISOE) avec une baisse de 6 points en % du c/(70+c/74) en raison d'une hausse plus importante de ces deux comptes (+16%)
	en % de (c/70+c/74)	41%	45%	45%	45%	39%		
	BFR net	578 943	1 512 859	1 073 990	1 527 348	1 371 645		BFR net en légère baisse suite à une baisse plus importante des créances (-186 k€) que des dettes fournisseurs (-30 k€) . Aucune recettes à classer. Vigilance sur le montant des créances (2,2 M€, proche du FDR net) et le suivi de la chaîne budgétaire et comptable
	Trésorerie	2 752 011	1 778 300	2 082 884	977 845	1 314 796		Hausse de la trésorerie suite à une hausse du BFR net et une baisse du BFR net mais des tensions de trésorerie en début d'année 2023. Trésorerie immédiate légèrement supérieure à 1 (1,5). Des délais de paiement et d'encaissement qui s'améliorent : respectivement 37 j (proche des 30 j recommandés) et 111 j => suivi de la chaîne budgétaire et comptable à poursuivre

EPLEFPA	2017 2018 2019 2020 2021 2022	2023	Commentaires IEA
SAINTONGE (17)	1 1 1 1 1 1	1	Le résultat de fonctionnement de l'PLEFPA est excédentaire de 52K€ après un exercice fortement déficitaire en 2022 à hauteur de 295K€. La CAF est fortement positive et s'établit à 265K€. Les charges augmentent globalement de 12% et les produits de 16%. La variation du FDR net est de +185K€ et correspond à 91 jours de fonctionnement en 2023 contre 96 en 2022. Les SD4 et SC4 diminuent légèrement soit respectivement de 8% et 4%. Par contre, les SD4 représentent 82% du FDR net, ce qui interroge par rapport à sa solidité. La trésorerie progresse. **Le LEGTA Desclaude** présente un résultat fortement excédentaire de 172K€ en 2023 après un excédent de 48K€ en 2022. Le volume financier de ce centre augmente de manière conséquente en raison d'une augmentation des charges de 33% soit 462K€ dont 441K€ pour les fluides et 60K€ pour l'alimentation. Les produits progressent de 40% soit 586K€ dont 560K€ pour le chapitre 74. **Le LPA de Jonzac** a un résultat de fonctionnement à l'équilibre depuis 3 exercices avec une progression des charges et produits de l'ordre de 20%. Les résultats de fonctionnement du **LPA de Chadignac** sont erratiques : il est excédentaire de 37K€ après un exercice 2022 déficitaire de -79K€. Le respect de l'annualité budgétaire interroge. Les volumes financiers en charges et en produits augmentent considérablement soit respectivement de 50% (488K€) et de 64% (604K€) en lien avec l'augmentation des fluides pour 410K€ et des denrées alimentaires pur 38K€ et une hausse des subventions de 492K€. **Le CFA** présente un résultat de fonctionnement excédentaire de 32K€ faisant suite à un déficit en 2022 de 43K€. Les charges restent stables mais avec une progression de la masse salariale de 90K€ et des services extérieurs de 40K€ compensée par une baisse du chapitre 65 à hauteur de 66K€ (annulation de titres en 2022 pour 90K€). Les produits progressent de 3,5% soit 94K€ dont 94K€ au titre des autres produits de gestion courante (report de produits). Il investit pour un montant de 100K€ financés par le biais d'un emprunt pour le même montant pour la plateforme paysage. Le résultat de fonctionnement déficitaire du **CFPPA** à hauteur de -143K€ est cependant moindre qu'en 2022 (soit -375K€) grâce à l'effet conjugué d'une baisse des charges de 5% imputable pour partie à une baisse de la masse salariale (100K€ soit 10%) et une augmentation des produits de 12%. Le déficit de fonctionnement de **l'exploitation de Chadignac** se creuse passant de 14K€ en 2022 à -50K€ en 2023 et le nombre de jours de fonctionnement en FDR net s'établit -1129 jours. Les charges augmentent de 17% soit 33K€ et dans le même temps, les produits baissent légèrement de 1%. **L'exploitation Le Renaudin** a un résultat de fonctionnement déficitaire à -30K€ pour la première depuis 2019 avec un FDR net correspondant à 355 jours de fonctionnement. Les produits restent stables mais avec toutefois une baisse des ventes de -31K€. Les charges augmentent légèrement de 1,6% soit 15K€ avec une variation notable de +60K€ pour les services extérieurs. **L'exploitation Desclaude** présente un résultat excédentaire de 24K€ en net recul par rapport à 2022 (170K€). Le FDR net continue sa progression depuis 2019. Les produits baissent de 5% soit -59K€ dont -25K€ au titre des ventes et -21K€ au titre des subventions. Les charges augmentent de 8% soit 85K€ dont 53K€ au titre des services extérieurs (chapitres 61 et 62). Elle investit avec recours à l'emprunt à hauteur de 200K€ pour la reconstruction d'un hangar suite à un incendie, sans contrepartie financière à ce stade. Les bons indicateurs financiers au niveau EPLEFPA permettent un maintien en 1. Les résultats des centres sont contrastés. La situation financière du CFPPA interroge avec 3 exercices fortement déficitaires. Ce centre ainsi que l'exploitation de Chadignac doivent faire l'objet d'un plan de redressement pour un retour à l'équilibre en fonctionnement. Les lycées améliorent leur résultat du fait de l'augmentation des subventions. **Maintien en 1**

RAPPORT DE MISSION

Diagnostic et plan d'actions pour l'amélioration de la communication interne et externe

Mars 2024

Vos contacts

Valentine Guelman-Chaume - 06 98 87 73 73 – valentine@comunmardi.com

Sophie Goulier - 06 08 66 58 45 – sophie.goulier@outlook.com

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

I. RAPPEL : OBJECTIF ET METHODOLOGIE

1. *Objectif et périmètre de la mission d'accompagnement*

Vous avez sollicité notre accompagnement dans le double objectif suivant :

- **Réaliser un diagnostic de l'existant** : le diagnostic porte sur la stratégie déployée, les actions réalisées, les moyens mis en œuvre, l'organisation de la fonction. Il inclue les cibles internes et externes, étant précisé que l'enjeu prioritaire porte sur la communication externe. Le diagnostic est conduit sur le périmètre de la marque « Agrocampus de Saintonge ». Il n'est pas réalisé au niveau de chaque centre même si l'exercice devra nécessairement s'intéresser au dispositif de communication de chacun d'eux comme contributeur au projet de communication global.

- **Accompagner la chargée de communication dans la construction du plan de communication de l'établissement :** identification des objectifs à moyen et long terme, messages et positionnement, cibles, outils, actions, indicateurs de mesure.
  La mission doit également constituer un levier de montée en compétence de la chargée de communication notamment en privilégiant la co-construction dans les phases de diagnostics et d'élaboration de la stratégie.

2. *Méthodologie*

Pour répondre aux objectifs fixés, la mission se déroule en deux temps.

- Temps 1 : le diagnostic de l'existant.

Cette phase d'étude a été conduite entre le 4 décembre (début de la collecte documentaire) et le 7 février (réalisation de l'entretien extérieur). Elle s'est appuyée sur

> L'analyse de 50 documents et outils

- Supports de présentation de filières ou centres : roll up, plaquettes, diaporama, power point
- Réseaux sociaux (5 comptes facebook, 1 compte youtube, 4 comptes instagram) : comptes et posts
- Sites web EPL et centres et statistiques liées
- Revue de presse
- Notes internes et rapports de gestion
- Enquête de satisfaction CFA
- Charte graphique
- Organigrammes et mappings

> Deux sondages internes : un sondage adressé à une cible de 240 collaborateurs des centres, l'autre adressé à 943 apprenants. Les deux sondages ont été réalisés en ligne du 15 au 26 janvier 2024.

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

> Un focus groupe : le 31 janvier 2024, un atelier a réuni 11 membres de direction de l'EPL et des centres dans l'objectif d'apporter un éclairage sur le diagnostic alors en cours et de produire questionnements et idées.

Personnes présentes	Mission
Huet Myriam	Directrice de l'Agrocampus
Bizet Philippe	Proviseur du Lycée Desclaude
Barmoy Stéphane	Proviseur du Lycée Chadignac et responsable du site de Chadignac
Chastagnol Marc	Proviseur du Lycée Le Renaudin et responsable du site Le Renaudin
Daniel Myriam	Secrétaire générale de l'Agrocampus
Girard David	Direteur du CFA et du CFPPA (3 sites)
Plantureux Clotilde	Directrice des Serres de Chadignac
Riquart Sébastien	Directeur de l'exploitation La Pichonnerie
Leservoisier David	Directeur du domaine Le Renaudin
Coupeau Julia	Responsable du service développement au CFA et CFPPA
Lucie Gilard	Responsable qualité CFA et CFPPA, chargée de communication pour l'Agrocampus

> Entretien extérieur : un entretien en présentiel a été réalisé le 7 février avec la directrice du CIO de Rochefort

Pour la bonne organisation de la mission, Lucie Gilard a été désignée pour être l'interlocutrice du prestataire. Un espace de partage documentaire ainsi qu'un planning Gantt ont été ouverts. Quatre points de synchronisation se sont tenus sur la période de décembre 2023 et janvier 2024.

3. Qualité des contributions

Les deux **sondages** ont recueilli de très bons taux de retour permettant de collecter une matière quantitative et qualitative riche :

- Apprenants : 45.17 % de retours et près de 400 verbatims
- Collaborateurs : 47 % de retours et près de 300 verbatims

Les filières, métiers et centrés sont correctement représentés.

Le **focus groupe** s'est déroulé dans de bonne conditions. Il a mis en lumière une implication réelle dans l'échange de l'équipe présente et une convergence forte sur des éléments clés du diagnostic : la nécessité de professionnaliser l'activité, d'organiser, de rationaliser les productions. Un questionnement émerge sur le « comment » faire vive la marque mais pas sur le bénéfice de son

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

existence. Le projet qui émergera de cette étude pourra ainsi s'appuyer sur l'engagement des contributeurs.

L'audit externe de l'étude n'a en revanche pas atteint ses objectifs. D'une part, un seul entretien contre deux initialement prévus a pu être conduit. Un des deux partenaires ciblés n'a pas donné suite aux différentes sollicitations qui lui ont été adressées. Nous n'avons pas reçu de contact de remplacement malgré nos relances.
D'autre part, l'entretien qui a effectivement pu être conduit a produit une matière relativement fragile car la personne interrogée avait peu de relation avec l'EPL et avait par conséquence peu de retours à faire.

Enfin, on notera concernant l'analyse documentaire, que la collecte a permis de mettre en évidence l'absence d'inventaire des outils et par voie de conséquence la difficulté à identifier ce qui est disponible, ce qui est pertinent puis à l'obtenir. Ont ainsi été collectés des documents inappropriés (ex. menu de cantine ou revue de presse non partagée) tandis que d'autres documents n'ont pas été collectés et ont été identifiés a posteriori dans le cadre de nos recherches (ex. Livret Agrocampus, Plaquette Réana, comptes réseaux sociaux / web…). Il est possible dans ce contexte que certains éléments nous aient échappé, sans toutefois que cela puisse nuire au sens des analyses menées.

II. QUELQUES POINTS D'ETONNEMENT

1. *Un état des lieux qui « pose » ce qu'on savait déjà un peu…*

L'audit met en évidence des forces et des faiblesses dont chacun avait conscience ; permettant désormais d'objectiver, de débattre et d'évoquer la suite ensemble.

"Je ne sais pas trop quoi dire de plus. Ça ne me surprend pas. Je suis neuve sur tout ça"
"Révélateur de ce qu'on imaginait. Y'a plus qu'à"
"Pas surprise surtout sur la comm interne. Il y a un problème. On pense que ça fonctionne bien mais ça ne circule pas"
"Pas surpris, au ressenti maintenant s'ajoute le factuel. Qu'est-ce qu'on va en faire ; on attend des solutions. On est étalé sur nos sites. L'Agrocampus est neuf. On avait 3 sites, 3 histoires différentes ; si on avait réussi en 3 ans avec les moyens qu'on a, plus le COVID, ce serait miraculeux. Ça fait du bien de voir les choses posées"
"Ça fait du bien. J'ai vécu la conception de tout ça, la grossesse et là j'ai l'impression qu'on arrive à l'accouchement. Certes, il reste beaucoup de travail"
"On a tous le même niveau d'information, on sait d'où on part"

2. *Pour quel objectif commun ?*

L'existence et l'intérêt de la maque Agrocampus ne sont pas contestés sans remettre en cause l'attachement aux marques historiques des sites. Il n'est toutefois pas évident que la valeur ajoutée de la marque ombrelle soit comprise et perçue de manière homogène. Une question émerge notamment sur le positionnement de l'Agrocampus comme un « hub ».

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

“A la place de mes personnels et de mes élèves, on est loin, avec des formations qui ne se font pas ailleurs, ils se sentent loin. J’ai l’impression que nous on est reconnu. Tout le monde connait Desclaude, c’est reconnu mais Agrocampus ?“
“Quand ça les arrange, ils veulent l’autonomie, quand ça les arrange, ils veulent le groupe“
“Divisé, confus, vieillot, on le ressent“
“Comment on fait un collectif quand la somme des individus est de plus en plus importante et que tout le monde pense que son initiative est la plus intéressante“
“J’ai plutôt de la comm axée sur de la vente que sur le recrutement. On a un bel outil sur la serre qu’il faut mettre en valeur sur le recrutement. Et que ça plaise aux élèves“
“Apporte un éclairage qui va nous permettre de comprendre comment communiquer et quelle est notre identité en tant que centre“
“Il faut rendre le nom utile, c’était plus un gadget“

“Si AGROCAMPUS devient le HUB, il faut déconstruire la notion de sites pour montrer la diversité“
“C’est bien de proposer des parcours“
“C’est structuré, on est complémentaires“

3. Un triple consensus émerge sur trois axes de réflexion

- Engager la refonte du site internet et des réseaux sociaux

“Le plus important : le site internet“

- Actionner le levier de la communication interne

“Comment on va faire avec les personnels sur ce projet de changement“
“Lourd passif identitaire qui se retrouve sur le site“
“Somme d’identités“
“Je ne veux pas perdre mon identité de lycée, le site n’est qu’une concaténation des anciens sites“
“On était une somme d’entités et on est dans une transition“
“Comment devient-on une entité qui est une somme de compétences“
“Pas de coopération entre les centres : alors qu’il y aurait un intérêt à le faire“

- Professionnaliser et structurer la fonction

“Nécessité de se professionnaliser, avoir une responsabilité derrière tout ça“
“Métier de rédacteur, qui est responsable, qui publie, on a une responsabilité institutionnelle. On est un établissement scolaire, public“
“C’est du vécu : la fonction de modérateur aurait pu éviter quelques bourdes“
“Chaque administrateur de chaque page publie sur sa page sans contrôle“
“Il faut quelqu’un qui passe du temps à structurer ..“
“Ça n’est pas mon métier, ça ne m’intéresse pas, je ne peux que copter sur les autres“
“On patauge un peu“
“On a besoin de se sentir accompagnés“

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

"Comment va-t-on passer à une professionnalisation de l'établissement, là le chemin je ne le vois pas encore totalement. C'est un changement et on est dans l'accompagnement du changement"
"C'est bien mais il faut que tout le monde soit au courant, que les gens qui font aujourd'hui dans leur coin comprennent"
"On est d'accord sur les valeurs qu'on veut porter mais comment on fait ?"
"La mise en œuvre va être compliquée"
"Il faut qu'il y ait un chef d'orchestre pour qu'on soit en synergie"
"Le temps qu'on va y consacrer doit être efficace et apporter une réelle plus valeur à l'avenir de nos structures"
"Je suis administrateur sur 3 pages, depuis 1 an, je ne fais plus rien. J'attends qu'on me dise comment publier, quoi dire"
"J'ai eu une formation sur le digital, c'était passionnant mais tout va tellement vite, c'est aussi ça la complexité de notre construction de communication"

III. OBSERVATIONS & ANALYSES

1. La marque : un territoire à incarner

a. Perception et compréhension de l'enjeu

La valeur ajoutée de la marque ombrelle Agrocampus n'est pas comprise et perçue de manière homogène. La marque est vécue comme ayant été décidée, imposée sans être nécessairement bien expliquée ou accompagnée. Elle peut ainsi apparaitre comme relativement vide de contenu et de ce fait, comme n'apportant pas de valeur ajoutée aux marques respectives des différents sites.

Pour certains, une plus grande notoriété de la marque devrait permettre de positionner Agrocampus comme une porte d'entrée permettant aux futurs apprenants d'accéder à toute l'information pour préparer leur formation. En externe, la marque est envisagée là aussi comme une porte d'entrée pour tous les professionnels devant disposer d'informations à communiquer aux futurs apprenants.

b. Son territoire actuel

Le réseau des établissements d'enseignement agricole publics de la Charente Maritime intègre les lycées/CFA de Surgères, Bourcefranc, Saintes et Jonzac. Le périmètre de la marque Agrocampus ne se superpose pas au territoire géographique du département (les sites de Surgères et Bourcefranc ne relèvent pas de l'Agrocampus). Si l'organisation, les ministères de tutelle et les spécialités dispensées expliquent cette situation, elle reste peu lisible en externe.

Au sein de l'EPL, les zones de "chalandise" de chacune des marques, leur histoire, l'antériorité, l'attachement des équipes sont autant d'éléments qui compliquent l'appropriation de la marque ombrelle Agrocampus.

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

- Une géographie des lieux peu lisible :

"Pourquoi certains sont organisés dans le réseau Agrocampus et pas les autres ?"
- Une cartographie de l'organisation complexe :
"On dit 8 centres sur 3 sites mais c'est faux. C'est 2 centres sur 1 site, 2 centres sur 1 autre, encore 2 sur 1 autre et 2 centres sur les 3 sites"

c. Ce qui empêche / ce qui freine

Pour vivre, pour se diffuser, pour être entendue, une marque doit avant toute chose être incarnée : elle doit bien entendu être portée, défendue par les instances de gouvernance ; elle doit surtout être nourrie d'un contenu palpable, vivant. La marque est un nom et une identité visuelle. Elle doit aussi être un vécu partagé : une histoire, des projets, de l'actualité, des lieux, des objets… Or, en l'état, la marque Agrocampus souffre d'un défaut d'incarnation : son territoire, son existence même ne sont pas illustrés par « une substance vécue » par le collectif.

Il est par ailleurs nécessaire de s'assurer que dans ses représentations, la marque inclut l'ensemble de ce qu'elle doit nommer. Or, ici ou là, on s'interroge sur la capacité de la marque à représenter certaines filières plus indirectement concernées par le monde agricole : filière générale, filière commerce… Il apparait dès lors comme très important d'affiner le discours et le territoire de la marque pour « embarquer » l'ensemble des ses composantes.

2. *Le dispositif de communication*

Le dispositif de communication s'entend ici comme la stratégie de communication et les actions déployées pour la soutenir.

a. Perception et compréhension de l'enjeu

Pour les contributeurs, il apparait nécessaire de structurer le dispositif de communication en s'attachant à une meilleure définition des objectifs et enjeux. Il construire le discours de la marque Agrocampus, puis définir les enjeux et objectifs de la communication à mettre en place, et enfin penser les actions pertinentes à déployer.
Plus concrètement, cela signifie :

- doter la marque Agrocampus d'un contenu identifiant, lisible et visible : définir le socle identitaire de la marque, mission, valeurs, ambition, ce qui l'incarne et peut fédérer tous les sites ;
- décliner une communication en interne et en externe qui remplisse les objectifs assignés en regard des cibles concernées : construire le cahier des charges de communication pour vous doter d'une stratégie qui remplisse les objectifs assignés en acceptant de prioriser les choses.

b. Points de force

Beaucoup de choses sont en place (print, digital, JPO…) avec des prises d'initiatives qui sont la manifestation d'une réelle envie de faire.

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

Par ailleurs, la diversité et la complétude des formations proposées sous la marque Agrocampus, la richesse des actualités et activités qui rythment les différents sites, sont autant d'éléments qui doivent permettre de nourrir une communication vivante, dynamique et diversifiée.

c. Ce qui freine / empêche

De l'approche stratégique de la communication et plus particulièrement de la marque aux compétences nécessaires requises pour mettre en œuvre les moyens de communication, tout être appréhendé et décidé pour vous permettre d'avancer efficacement en intégrant les contraintes inhérentes à chacun :

- Manque de compétences professionnelles sur les différents moyens de communication
- Manque de disponibilité pour assurer la régularité nécessaire à l'efficacité d'une stratégie de communication

3. Gouvernance de la communication

a. Perception et compréhension de l'enjeu

L'ensemble des contributions fait apparaitre un important enjeu d'organisation et de professionnalisation de l'activité communication. Une fois la nécessité d'une stratégie posée émerge en effet immédiatement la question des moyens et des modalités de déploiement de cette stratégie.

Deux sujets appellent des questionnements et suggestions dans l'étude :

- **La question des ressources** : aujourd'hui, la communication est une activité identifiée dans l'organigramme exclusivement au nouveau de l'EPL (poste de Lucie Gilard à 50 %). Partout ailleurs, la communication est une activité « en plus », attribuée sur des critères de disponibilité, d'appétence, de bonne volonté… ou simplement parce qu'il « faut bien quelqu'un ».

  Il en résulte que la communication ne dispose pas de ressources quantitatives suffisantes, qu'elle ne mobilise pas des expertises propres et qu'elle ne peut faire l'objet d'exigences importantes en termes de rendus et d'organisation.

"Une personne s'en occupe (NDLR : facebook) parce qu'elle est bien sympa"
"Je compte sur les autres et les autres font ce qu'ils peuvent"
« Il faut des ressources de personnel pour la communication »
« il faut qu'on ait du temps à consacrer au sujet tous les jours et pas que pour les jpo »

On notera également que ce fonctionnement peut avoir des incidences sur la charge de travail ressentie et sur l'efficacité globale de l'organisation. On peut ainsi légitimement s'interroger sur la question de savoir s'il appartient à la directrice de l'EPL d'animer en direct un compte Facebook ou la communication d'un lycée.

« *Comme toutes les actions pour faire connaitre le lycée reposent sur le bénévolat des enseignants, un épuisement général est ressenti.* »

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

Enfin, les contributeurs soulignent à plusieurs reprises la nécessité de disposer de compétences. Bien sûr, la maitrise des outils digitaux apparait comme une nécessité incontournable mais l'enjeu des savoir-faire dépasse le digital pour englober l'ensemble des pratiques de communications.

« Je veux bien faire mais ça n'est pas mon métier »
« Il faut embaucher un community manager »

« Il faut travailler avec des professionnels pour le graphisme et le site web »
« Refaire les plaquettes avec des spécialistes de la communication »

- **La question de l'organisation des moyens** : ici, l'enjeu est perçu comme double. Il s'agit en effet de mettre en place une bonne gouvernance de la communication permettant d'une part de coordonner les acteurs, d'autre part de mutualiser les ressources.

  La coordination des acteurs est en effet une impérieuse nécessité dans un contexte où les acteurs de la communication sont multiples et où plusieurs démarches de communication doivent se rencontrer (EPL / centres). Or, toutes les actions engagées doivent converger vers un objectif partagé : les centres et l'EPL peuvent avoir des dispositifs respectifs à la condition qu'ils n'entrent pas en contradiction, mieux, qu'ils se nourrissent l'un l'autre.
  Outre la nécessité de « poser » et de partager la stratégie (le projet), il est donc nécessaire de piloter, de coordonner l'ensemble de la communication afin de disposer de visibilité sur ce qui est fait et de capacité à agir pour orienter les actions. Il est également nécessaire de se donner des règles et de la faire vivre.

  « Ce qu'il nous manque, c'est un chef d'orchestre »
  « Sur les réseaux, il faut qu'on fonctionne de la même façon »

  « Il faut un modérateur »
  « ON a besoin d'une organisation plus pro avec un calendrier, une stratégie… »

  La mutualisation des moyens est une réponse envisageable à l'enjeu d'accroissement d'efficacité des productions de communication mais aussi d'optimisation des ressources. On notera à titre d'illustration que de l'avis de tous les contributeurs, il est devenu indispensable de rationaliser les réseaux sociaux et les sites web : supprimer les comptes inutiles, se doter des règles de publication, organiser les rebonds… Une ressource partagée par l'ensemble des centres peut dès lors être considérée comme une solution pertinente.

  « Il faudrait un Community manager qui gère tout »

  Mutualiser les moyens, c'est aussi mettre en commun ce que les centres et l'EPL proposent : partager des contacts, des projets, des supports de présentation, des maquettes… et interagir.

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

b. Points de force

Comme évoqué précédemment, pour structurer sa démarche de communication, l'EPL et les centres peuvent s'appuyer sur des contributeurs de bonne volonté et des compétences acquises au sein des équipe et des apprenants. De nombreuses initiatives sont prises aujourd'hui pour faire connaitre les centres. Et même si la démarche n'est pas aboutie, la communication est bel et bien active sur tout le territoire.
Rappelons également que 42 élèves ont indiqué dans le sondage qu'ils étaient disposés à participer à des travaux sur la communication ce qui, là aussi, témoigne de l'existence d'une ressource mobilisable.

« Ma question, c'est comment on passe d'une somme d'initiatives individuelles à une démarche collective »

Au sein de l'équipe de direction, une convergence de vue apparait sur la nécessaire coordination de l'activité. La mise en place d'instances de décision ou de fonctions partagées devraient ainsi en être grandement facilitée.

c. Risques / attentes

La gouvernance de la communication est ainsi à bâtir dans sa totalité. L'enjeu d'une part de professionnalisation d'autre part de coordination est tel qu'il doit s'envisager comme une condition première de réussite de la stratégie de communication. L'ensemble des questionnements relatifs à la gouvernance devra être traité pour s'assurer que les moyens engagés produisent des résultats.

- Le qui fait quoi ?
  - Quel est le périmètre de responsabilité des centres vs l'EPL ? (en termes d'outils, de cibles, d'objectifs…). Quelles activités sont centralisées vs décentralisées ?
  - Quelles sont les responsabilités au sein de chaque centre et EPL : qui fait, qui décide, qui contrôle ?

- Les instances et outils
  - Quels sont les instances de partage d'information, de validation, contrôle ? Comment sont-elles composées ? Quelles sont leurs attributions, leurs règles de fonctionnement, les outils sur lesquels elles s'appuient ?
  - Quels sont les outils de cadrage et de pilotage : fiche projet, calendrier de publication, planning des actions, lignes éditoriales…

- Les RH : quelles sont les ressources humaines quanti / quali nécessaires ? Comment répondre au besoin (recrutement, apprentissage, formation, sous-traitance, temps partagé…) ? Quel est le rattachement de la fonction et son positionnement dans l'organigramme / les instances ?

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

IV. LES PISTES DE REFLEXION & D'ACTION

A l'appui des éléments d'observation partagés précédemment, nous proposons ci-dessous 5 pistes d'actions soutenant l'objectif de construction et de déploiement d'une stratégie de communication efficiente.

1. *Définir la gouvernance de la communication*

Objectif : décider et formaliser les règles de fonctionnement de l'activité communication au sein de l'EPL et des centres

Moyens :

- A l'appui de la collecte documentaire réalisée dans le cadre de l'audit interne, conduire un recensement exhaustif qualifié :
    - des outils / actions de communication existants
    - des acteurs / interlocuteurs
    - des projets et besoins

  Cet inventaire doit constituer une base de travail pour évaluer la pertinence du socle d'outils, décider de créer / suspendre certaines productions, identifier les interlocuteurs, sources d'information, organiser la mutualisation de productions, piloter dans le temps…
- Organiser un chantier – atelier destiné à définir les champs de compétences EPL / centres en matière de production de communication ainsi que le qui fait quoi au niveau de chaque centre ; il convient in fine d'être en capacité de dessiner l'organigramme de la fonction communication sur l'ensemble de l'EPL
- Définir les instances, circuits et outils permettant de partager des informations, de valider la cohérence / conformité des actions engagée, arbitrer ; a minima, créer un comité de coordination en charge du suivi des plans d'actions
- Quantifier et qualifier les ressources disponibles et nécessaires : équipe interne dédiée, contributeurs, prestataires externalisés. Cette quantification doit permettre d'établir une stratégie réaliste, c'est-à-dire en adéquation avec les ressources disponibles. La piste de la mutualisation de certains budgets avec d'autres EPL ou avec Réana pourra être étudiée

2. *Incarner la marque en interne*

Objectif : répondre aux besoins de communication interne et donner à la marque Agrocampus une « substance vécue »

Moyens :

- Construire un circuit d'information interne à l'EPL et les 8 centres : quelles informations, à qui, avec quel objectif, selon quelles modalités et avec quels outils
- Identifier les terrains de gouvernance ou d'action partagée autre que la communication (qualité, partenariats…) ;

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

- Organiser des temps forts récurrents et des projets ponctuels partagés entre centres rassemblant apprenants et personnels (ex. Campus Day, Olympiades annuelles) en privilégiant chaque fois que possible de la co-construction ;
- Organiser des prises de parole et des réunions récurrentes de l'ensemble des personnels (ex. Vidéo trimestrielle de la direction EPL, fête de fin d'année, fête de l'été / la musique)
- Bâtir un réseau de référents en capacité de représenter et de prendre la parole pour l'ensemble des centres sur un thème donné (ex. référent CIO)
- Proposer des kits et un parcours d'accueil pour les apprenants et personnels : visite virtuelle ou présentielle des sites, présentation des outils et interlocuteurs, remise de goodies logotés Agrocampus…

3. Renforcer le positionnement de la marque en externe

Objectif : disposer d'une vision et d'un discours clarifié sur l'identité de l'Agrocampus

Moyens :

- Conserver la marque Agrocampus
- Valider « **L'Aventure du vivant** » comme accroche de la marque ; Ce choix permet à la fois de valoriser un existant (l'accroche du Ministère de l'Agriculture pour désigner la promesse de l'enseignement qu'il propose) et de rassembler les centres sous une bannière commune sans exclure des filières ou centres : ce qui rassemble tous les apprenants et tous les centres est le lien au vivant, le goût pour la nature, le rapport au terroir et à la terre. L'aventure est de son côté une promesse de découverte, de mouvement, d'action mais aussi d'indépendance, d'autonomie et de construction de soi.
- Identifier les éléments de langage de la marque, écrire le pitch de la marque et le partager : chaque référent, chaque membre de direction doit être in fine en capacité de dire ce qu'est l'Agrocampus, à qui il s'adresse, avec quelle promesse et quelles différences.
  Le pitch sera considéré comme un outil de référence sur la base duquel les lignes éditoriales des outils et actions seront rédigées.
- Adopter une charte graphique commune pour l'utilisation du logo
- Définir des lignes éditoriales communes par grandes typologies d'outils

4. Engager un chantier de rationalisation et professionnalisation du digital

Objectif : construire un socle de communication digitale en adéquation avec les usages des cibles

Moyens :

- Engager la refonte du site web EPL en identifiant préalablement l'objectif et les cibles (apprenants uniquement ? Entreprises, partenaires, CIO… ?) ; bâtir une architecture respectueuse des attentes et usages des cibles (ex. entrer par filière et non centre pour l'information relative aux formations) ; intégrer autant que possible des utilisateurs dans les travaux de refonte ;

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

- Rationaliser les sites et comptes existants : décider pour chaque centre des site web et réseaux à conserver ou non, en tenant compte de la capacité à les animer qualitativement ;
- Pour tous les comptes maintenus, définir une ligne éditoriale partagée et un processus d'administration : qui produit, qui publie, qui contrôle ; définir les règles partagées de rebond des comptes les uns avec les autres ;
- Envisager une centralisation de la production digitale (community manager partagé en interne ou en externe)

5. Bâtir le plan de communication de l'EPL

Objectif : établir la feuille de route pluri-annuelle de la communication de l'Agrocampus pour guider l'action en définissant les principes directeurs, les cibles, messages, canaux et indicateurs de pilotage

Moyens :

- Réaliser un atelier en co-construction avec pour point de départ les cibles (à qui parle-t-on, dans quel objectif / quelle situation) en remontant ensuite à l'émetteur (le centre, le site, l'EPL), pour enfin envisager les moyens.
  Il s'agit ici de définir les contours d'un système de communication dans lequel l'ensemble des besoins des récepteurs et des émetteurs sont couverts de manière cohérente et synchronisée
- Poursuivre les travaux en groupes par typologie d'émetteur jusqu'à la construction d'un tableau de répartition des taches à conduire pour la réalisation du plan

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

ANNEXES – COMPTE RENDU DU FOCUS GROUPE DU 31 JANVIER 2024

Pourquoi cet audit ? (Intro Mme Huet)

- Besoin de se poser pour réaliser un état des lieux et nous aider dans la prise de décision ; sentiment d'un existant confus et d'une incapacité collective à identifier précisément ce qu'il faut faire ou ne pas faire ;
- Une création de marque quelques temps auparavant, en deux temps, mais dans l'incertitude que cette marque Agrocampus vive effectivement

Réactions aux premiers éléments de diagnostics

- **Architecture de marque** => étonnement à la vue de ce qui est montré

"on est censés tous avoir Agrocampus en haut et le nom du site en bas" ; "le orange, je n'ai jamais vu"
"nous n'avons pas de charte graphique ; je l'ai cherchée mais je ne l'ai pas trouvée"

- **Tour de table**

- Pas surpris car confirme un ressenti auquel viennent désormais s'ajouter des éléments factuels

"Le fait est qu'on n'a pas les compétences pour dire qu'il faut ouvrir ou fermer le compte instagram de xxx"

- Comment on passe d'une somme d'initiatives individuelles à une démarche collective ? *"Le chemin me semble long"*

=> réponse : poser un cadre simplificateur

- Sur la question des ressources : (Facebook) *"une personne s'en occupe parce qu'elle est bien sympa" ; "je compte sur les autres et les autres font ce qu'ils peuvent"*

- Nécessaire pilotage par un rédacteur en chef

Ex. pas de fonction modérateur

- Le début d'accouchement (de la marque) a été compliqué et est toujours en cours
- Marque : a été pondue comme un gadget mais pas en se posant la question de comment la marque peut être utile
- On voit qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser : question clé est celle de l'efficience ie faire des choses utiles

Spécificité du CFA / CFPPA : est sur trois sites géographiques et jusqu'à présent sans une spécialisation des sites sur certains domaines d'enseignement
=> pose la question du positionnement en tant qu'émetteur : le CFA prend-t-il la parole en tant que centre ou en tant que partie d'un site ? quelle est la place du site dans l'organisation et dans le discours ?

Conclusion :

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

- Pas de point d'étonnement
- Pas de vision antagoniste sur le constat et la nécessité d'être plus organisé, professionnalisé et attentif à la comm interne

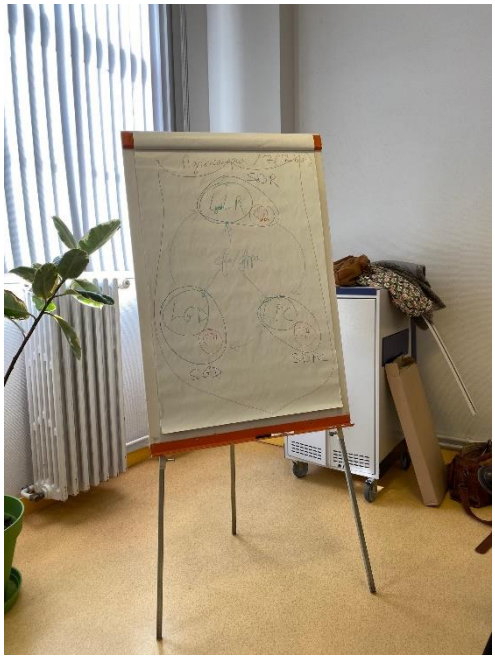
Atelier "Blasons"

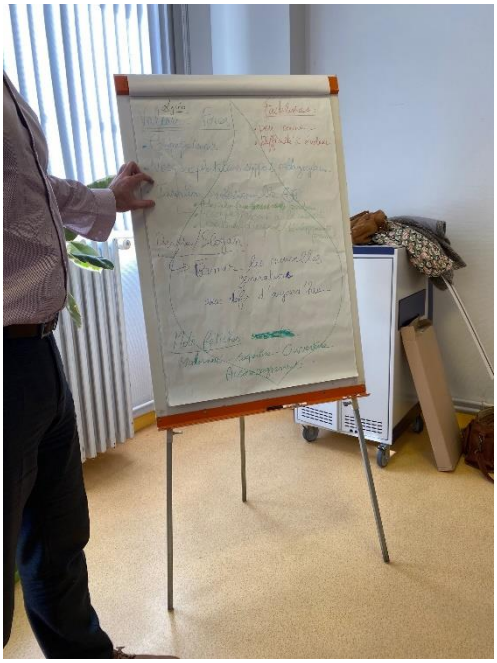
Groupe lycée
Forme blason : goutte
Représentation fonctionnelle : Cfa au centre en mobilité et en lien avec 3 sites constitués d'un lycée et d'une exploitation ; l'EPL est le contenant de l'ensemble

Faiblesses : notoriété, difficulté à évoluer
Atouts : compétences, les exploitations en support pédagogique, insertion professionnelle, diversité des filières et passerelles
Des solutions adaptées au territoire, accompagnement à la réussite, ouverture d'esprit, développement personnelle

Devise : former les nouvelles générations aux défis d'aujourd'hui

Mots fétiches : modernité, expertise, ouverture, accompagnement





Exploitation

Démarche : recherche initiale sur tout ce qui rassemble les centres
=> production, formation, cadre de vie, terroir, environnement

Trèfle => une plante légumineuse qui présente un intérêt économique et écologique (sont des engrais verts qui fertilisent naturellement les sols et sont utilisées dans la rotation des culture ;

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

fixent l'azote dans les sols ce qui permet de réduire l'apport en engrais pour les cultures suivantes ; peuvent être utilisées dans l'alimentation animale et de réduire ainsi la part des aliments achetés)

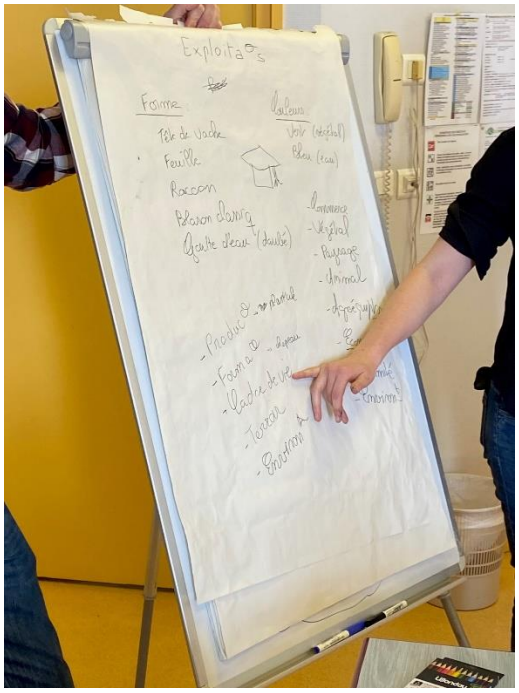
4 feuilles :
Plantule = exprime la production végétale de manière consensuelle ex. commerce utilise des produits végétaux car filière commerce appliquée aux végétaux
NB : symbolise aussi le développement de la jeune pousse à l'âge adulte

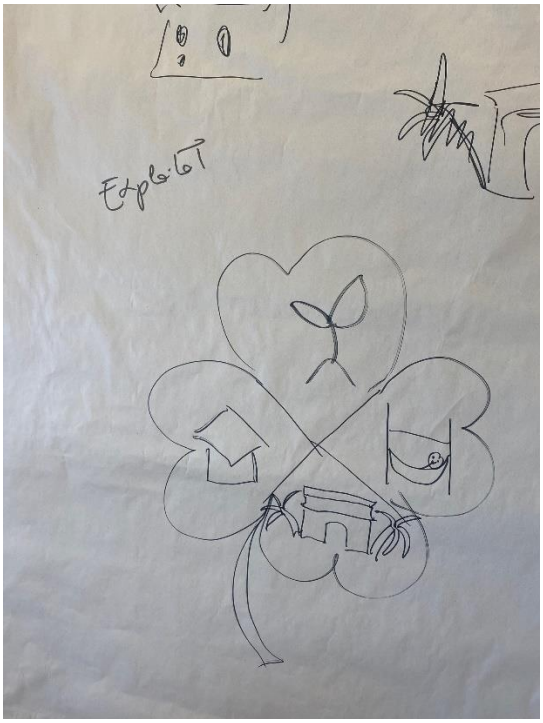
Cadre de vie : bonhomme se reposant dans un hamac sous des poteaux de rugby ; le cadre de vie est une dimension importante car historiquement constitue une différence avec d'autres types d'enseignement (cf plus loin : pourquoi on rejoint un lycée agricole quand on veut s'inscrire dans une filière générale ?)

Terroir : arc de Germanicus de Saintes et palmiers pour les Antilles de Jonzac

Formation : chapeau des étudiants (bcp de désaccord car tous les parcours ne mènent pas au diplôme) + on ne fait pas que de la formation => l'accompagnement à l'installation

Postulat : ne pas évoquer les centres et les sites car nous avons ici de quoi représenter tout ce qui nous lie





EPL

Slogan : chacun y trouve sa place = s'appuie sur l'idée d'ouverture et d'inclusion, un peu comme McDo "venez comme vous êtes"

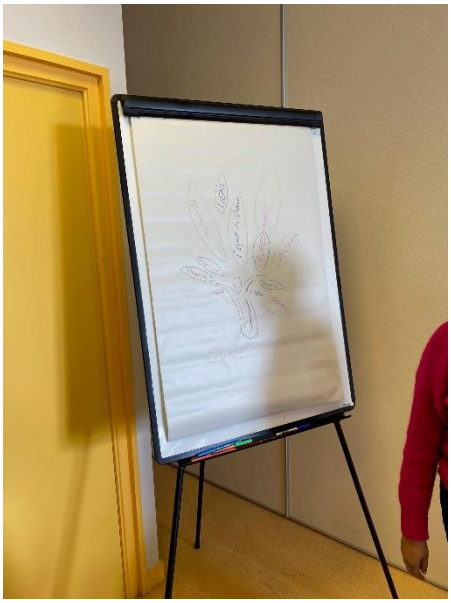
DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

Le blason : un arbre constitué de plusieurs branches représentant les valeurs et les acteurs
=> territoire, **réussite,** professionnel, coopération, **respect** du vivant, lien, diversité

Accueil au centre du dessin avec tronc-bonhomme (= la nature et l'humain / l'humain est nature)

=> **accueil** est mot clé pour dire on accueille les jeunes et on trouve des solutions pour leur proposer qq choses et un parcours
+ 1 mot qui s'adresse aussi bien aux apprenants qu'aux partenaires



CFA

Blason goutte EPL
Le système de formation s'alimente par le système d'exploitation

3 couleurs
Vert = notre promesse : innovation, insertion, avenir, dvpt des compétences
Bleu = valeurs => dynamisme, vivre ensemble, satisfaction client, durabilité / respect (personnes, environnement)
Rouges = nos champs de compétence = général, paysage, productions, eau, commerce

Slogan : ensemble cultivons votre avenir
=> Cultiver : désigne production, son parcours,
=> Avenir : professionnel, de la planète, de la région

Réaction : cultiver renvoie trop à la terre, trop agri

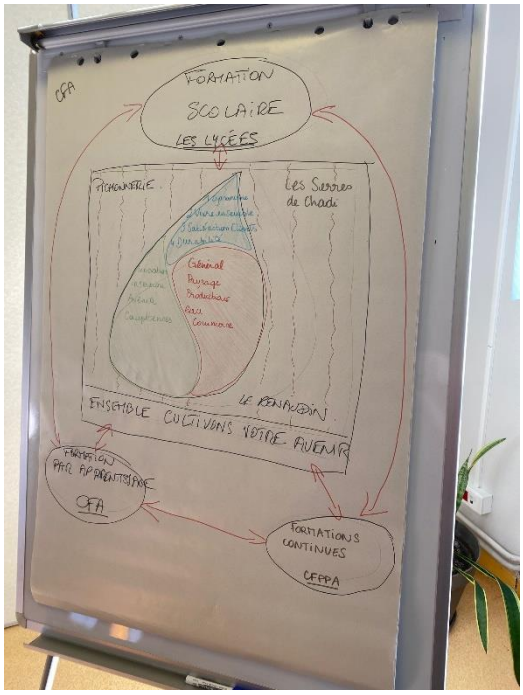
=> Question : qu'est-ce qu'on fait du mot agricole qui est déjà intégré à la marque ?
Revendiquer le mot agricole nous a permis de refaire du lien avec les partenaires sur le territoire : il faut revendiquer notre appartenance au monde agricole car c'est notre raison d'être et cela conditionne nos relations partenariales, notre ancrage sur le terrain et l'adéquation de nos formations aux besoins des professionnels

Agrocampus : on sait déjà qu'on est dans l'agriculture => peut être n'est il pas nécessaire de le redire dans l'accroche / le slogan ?
Quel est le lien entre l'agricole et les filières a priori non agricoles (filière générale, commerce, eau…) ?
=> filière générale : représente un effectif de 200 apprenants sur un total de 900
=> rejoignent le lycée agricole pour les options, le cadre de vie et une appétence / un rapport au monde agricole / à la nature particulier

=> filière commerce : en rapport direct avec le produit agricole

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

=> eau : ressource **Donc on a bien un lien autour du vivant, de la nature, de l"agri" : une histoire peut être racontée et chaque identité doit pouvoir y trouver sa place**


Atelier "Etoile"

Continuer à l'identique	Continuer en évoluant
Journée prescripteurs CFA Présence sur les salons et manifestations du territoire (EPL)	• Page facebook agrocampus • Insta / Thread agrocampus • Linkedin agrocampus • Instagram Pich et Chadi • Agroforest • JPO
Arrêter	**Démarrer**
Nettoyer les réseaux sociaux et fermer les comptes inutiles	• Refonte site web agrocampus • Tik tok Agrocampus / exploitations • Outil de partage d'informations internes à l'EPL (agenda, arrivée des nouveaux entrants…) : newsletter ?

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

	NB : nécessite de réfléchir au circuit d'information interne en partant de la qualification des besoins et en tenant compte de la capacité à produire l'information (ex. expérience passée de la newsletter arrêtée au bout de 6 mois car non lue) • Intégration des jeunes dans la production des contenus • Constituer une équipe comm professionnelle • Modérateur / administrateur pro du site web • Référencement google agrocampus • Charte graphique agrocampus • Gazette des exploitations : newsletter interne • Junior influenceurs : former des jeunes appétents qui communiquent sur leur vie et donc de fait qui communiquent sur l'agrocampus, leur donner des moyens techniques et formation • Formation des équipes au digital et à la stratégie de comm

Conclusion :

- Consensus fort sur la refonte du site web en travaillant sur une approche par besoin du jeune et non par site / centre
- Réseaux sociaux : engager une réflexion globale sur quel réseau social et quelle modalité d'animation
- Structuration / professionnalisation des acteurs et de la gouvernance

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

ANNEXES – SONDAGE APPRENANTS

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

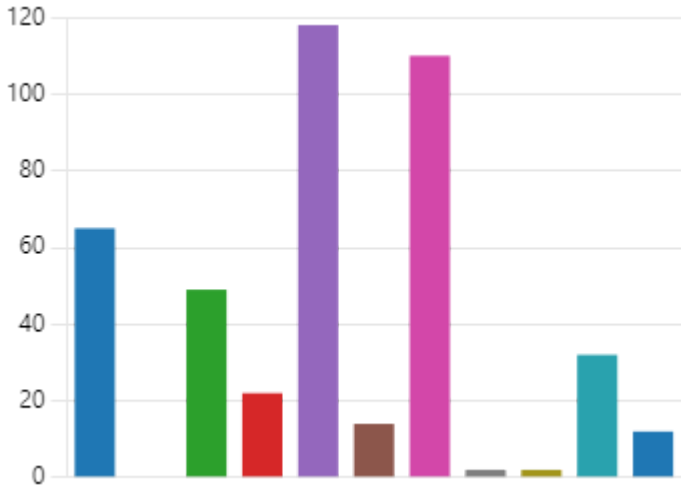
COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

Aidez-nous à mieux communiquer !

426	06:27	Actif
Réponses	Durée moyenne de remplissage	État

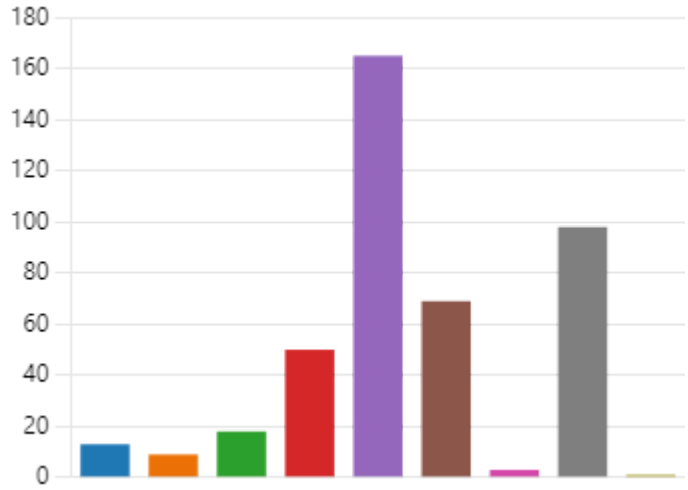
1. Dans quelle filière étudiez-vous ?

Agriculture	65
Agroéquipement	0
Commerce	49
Eau	22
Filière générale et technologique	118
Horticulture et maraîchage	14
Paysage	110
Production animale	2
Production végétale	2
Viticulture	32
Autre	12



2. Quel est votre niveau d'étude en cours ?

3ème agricole	13
CAP a	9
Brevet professionnel	18
Bac général	50
Bac professionnel	165
BTS	69
Formation courte	3
Autre	98
Autre	1



3. Dans quel centre êtes-vous inscrit ?

Lycée Georges Desclaude	174
Lycée du Petit Chadignac	84
Lycée Le Renaudin	103
CFA (apprentissage)	47
CFPPA (formation pour adultes)	18



4. L'Agrocampus de Saintonge regroupe 3 lycées, 3 exploitations,1 CFA et 1 CFPPA. Le saviez-vous ?

Oui	347
Non	79



5. Est-ce pour vous un atout de faire partie de l'Agrocampus ?

Oui, c'est un atout	150
C'est plutôt un inconvénient	19
Je ne sais pas	257



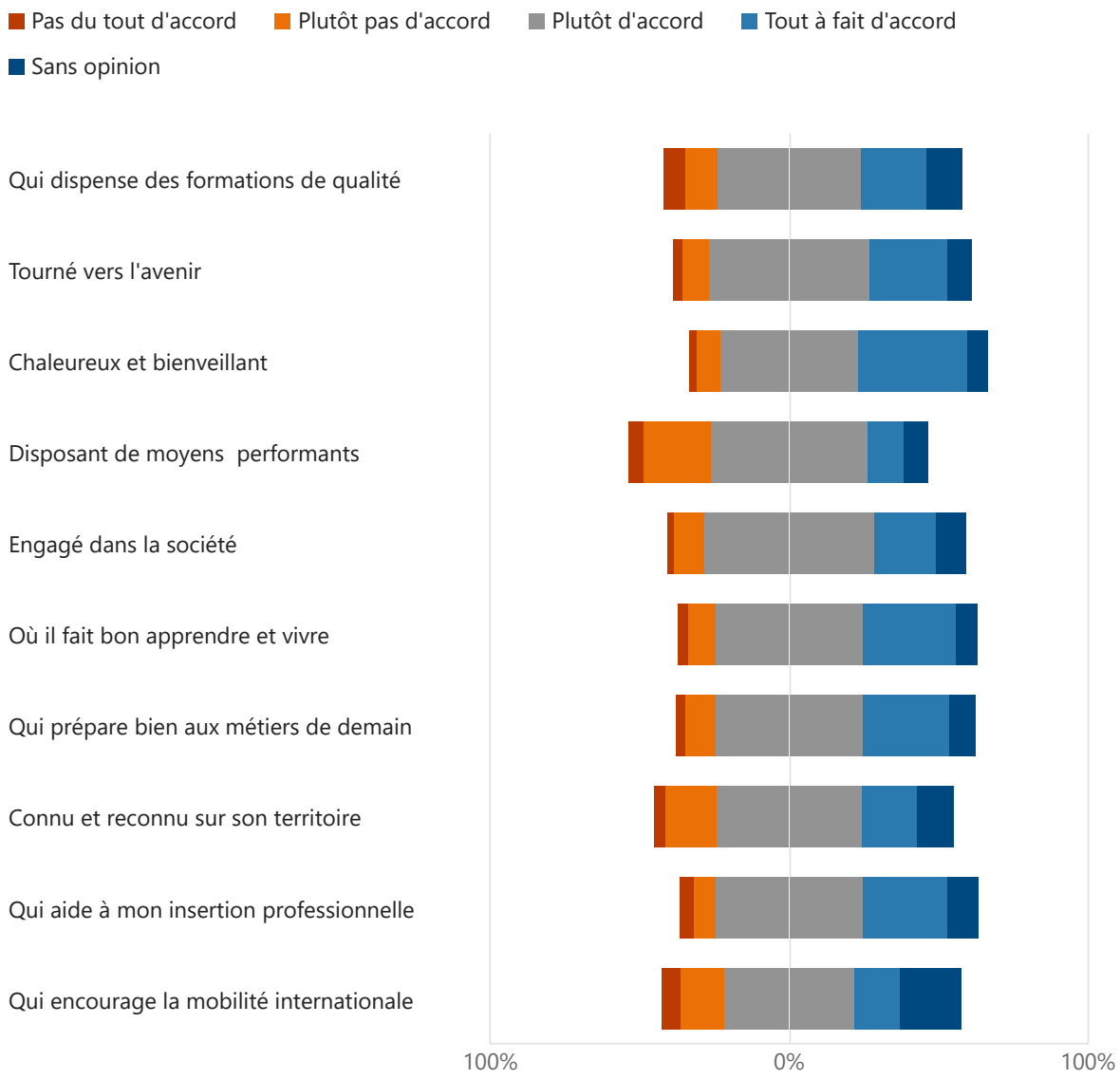
6. Pour quelles raisons ?

172
Réponses

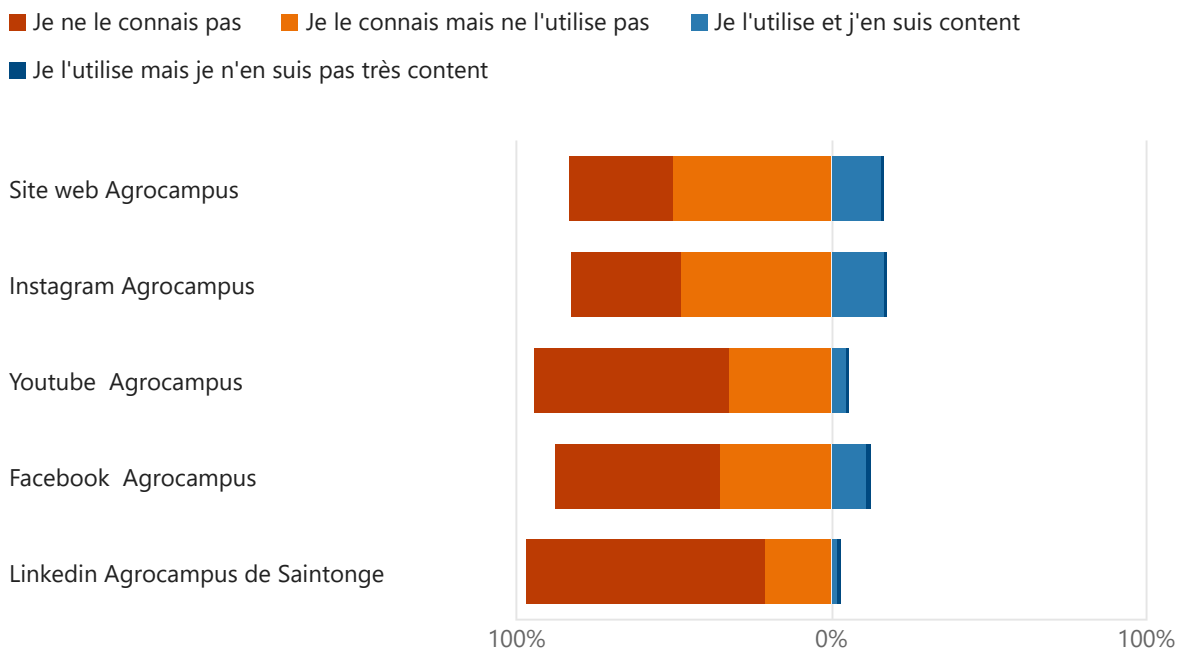
Dernières réponses

"Cela permet de toucher un maximums de jeunes et donc de ...

7. Etes-vous d'accord pour dire que l'Agrocampus de Saintonge a l'image d'un établissement :



8. L'Agrocampus dispose de plusieurs réseaux et sites web. Que pouvez-vous nous en dire ?



9. Les lycées, CFA et exploitations de l'Agrocampus ont également des sites web et des réseaux sociaux. Lesquels utilisez vous régulièrement ?

274
Réponses

Dernières réponses

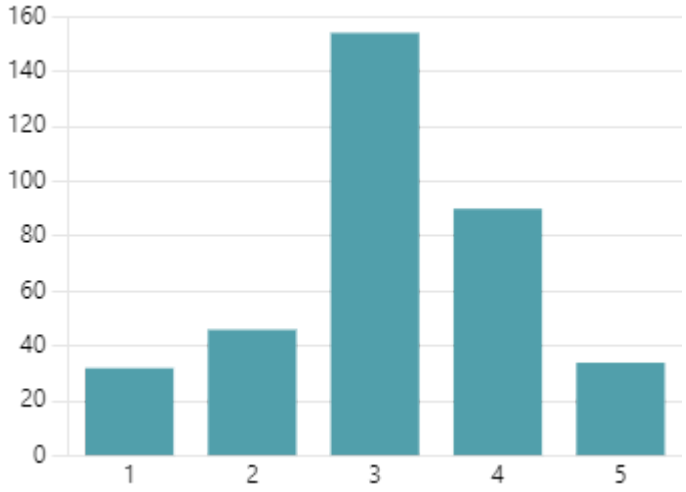
"*1/Instagram 2/Tik-tok 3/Facebook* "

"*instagrame, facebok* "

"*Instagram*"

10. D'une manière générale, diriez-vous que les sites web et les réseaux sociaux sont bien administrés ?

3.13
Évaluation moyenne



11. Pour quelles raisons ?

174
Réponses

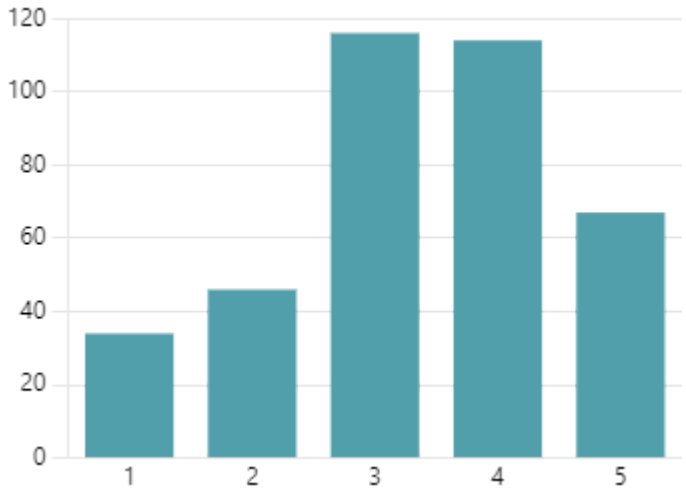
Dernières réponses

" *par divertissement et culturellement*"

"*JE NE SAIS PAS JE NE M'EN N'UTILISE PAS* "

12. Diriez-vous que votre centre s'y prend bien pour se faire connaitre et donner une bonne image à l'extérieur ?

3.36
Évaluation moyenne



13. A votre avis, que faudrait-il faire prioritairement pour donner envie à de futurs apprenants de s'inscrire ?

213
Réponses

Dernières réponses

"dire que les prof écoute réellement les élève que tout le mon…

"FAIRE DES VISITES DU lycée …."

14. Seriez-vous d'accord pour contribuer à des actions de communication de votre centre ou de l'Agrocampus ?

Partant(e) !	49
Je passe...	269
Peut-être	96



15. Si vous souhaitez être contacté pour participer à des travaux de communication, laissez-nous vos coordonnées !

55
Réponses

Dernières réponses

ANNEXES – SONDAGE COLLABORATEURS

DOIIING - Eurl au capital de 1 000 € immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 920 403 334 – SIRET : 92040333400013 - TVA : FR 3390251487

COM UN MARDI : SASU au capital de 5 000 € - Siret : RCS BORDEAUX 794 361 584 00038 - TVA intracommunautaire FR 16 794361584

Comment mieux communiquer ?

112	14:44	Actif
Réponses	Durée moyenne de remplissage	État

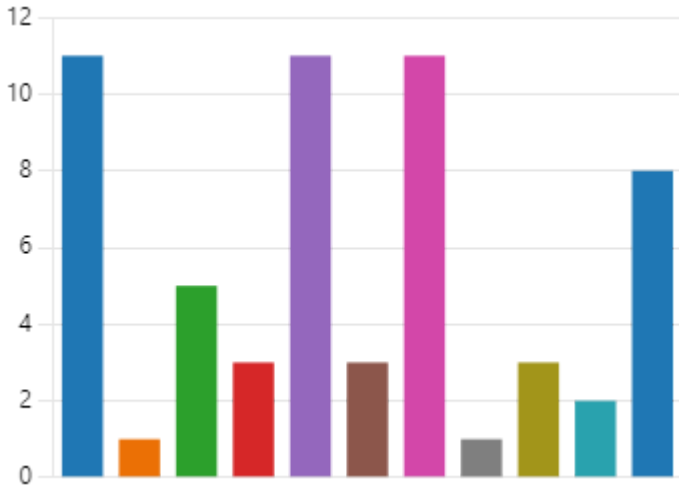
1. Quelle activité exercez-vous ?

Formateur, enseignant	59
Administratif, technique, labo, s...	53



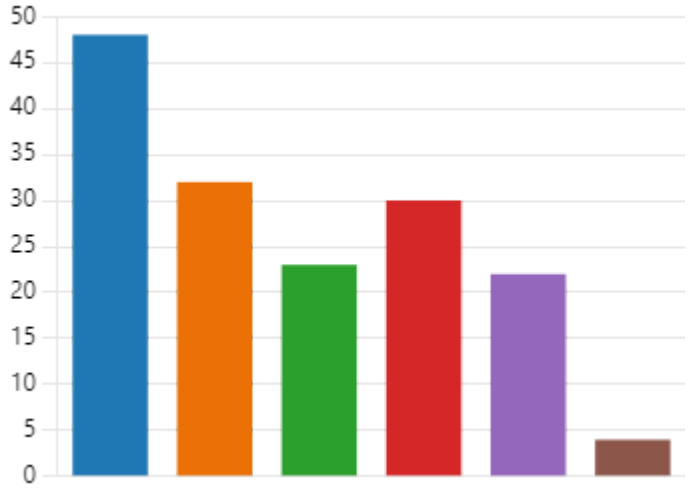
2. Pour quelle filière de formation travaillez-vous ?

Agriculture	11
Agroéquipement	1
Commerce	5
Eau	3
Filière générale et technologique	11
Horticulture et maraîchage	3
Paysage	11
Production animale	1
Production végétale	3
Viticulture	2
Autre	8



3. Dans quel(s) centre(s) exercez-vous vos fonctions ?

Lycée Georges Desclaude	48
Lycée du Petit Chadignac	32
Lycée Le Renaudin	23
CFA	30
CFPPA	22
Exploitation	4



4. Quelle est votre ancienneté au sein de l'Agrocampus

Moins de 3 ans	29
Entre 3 et 10 ans	34
Plus de 10 ans	49



5. L'existence de l'Agrocampus est-elle à vos yeux un atout pour votre établissement ?

Oui, tout à fait	62
Non, pas du tout	13
Je n'ai pas d'avis	37



6. Pourriez-vous préciser pourquoi ?

73
Réponses

Dernières réponses

"Selon moi, nous ne voyons l'existence de l'agrocampus qu'à t...

"Attention de ne pas se faire débordé par le cfa "

7. Si vous deviez associer 1 à 3 adjectifs à l'image que vous avez de l'Agrocampus, quels seraient-ils ?

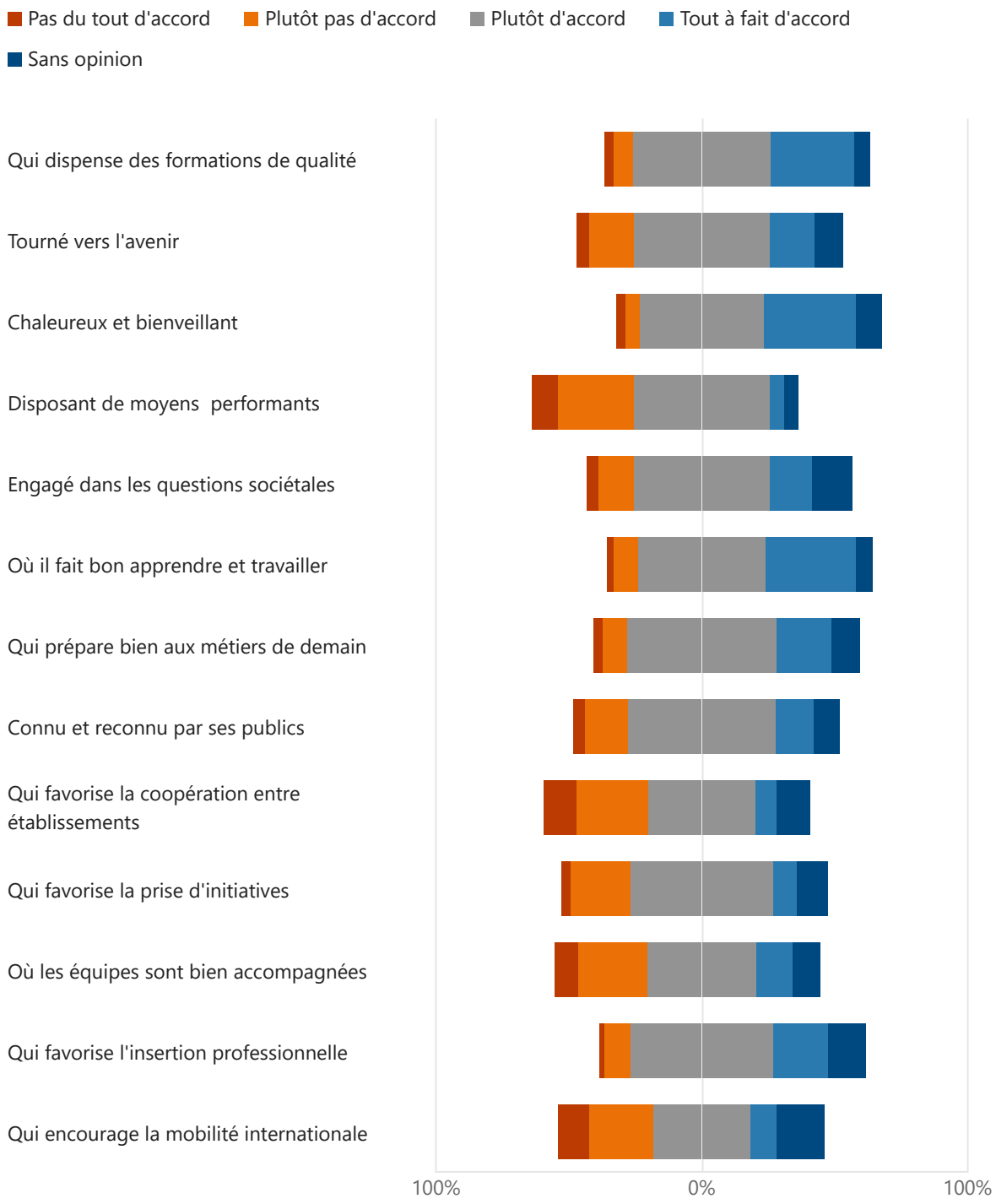
77
Réponses

Dernières réponses

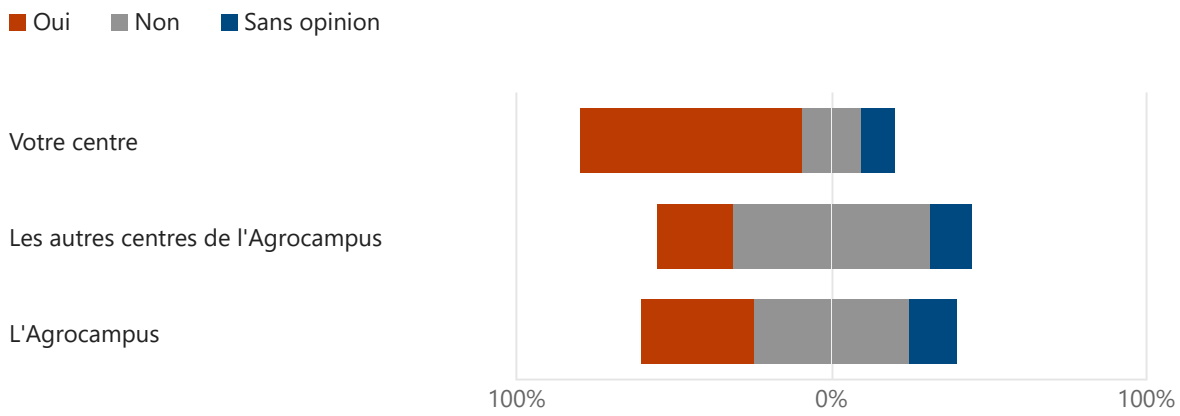
"*Solidarité*"

"*Plus de contact avec les professeurs généraux,une égalite ent…*

8. Etes-vous d'accord pour dire que l'Agrocampus de Saintonge a l'image d'un campus :



9. En tant que membre du personnel, disposez-vous de suffisamment d'information concernant :



10. Sur quoi souhaiteriez-vous être davantage informé ?

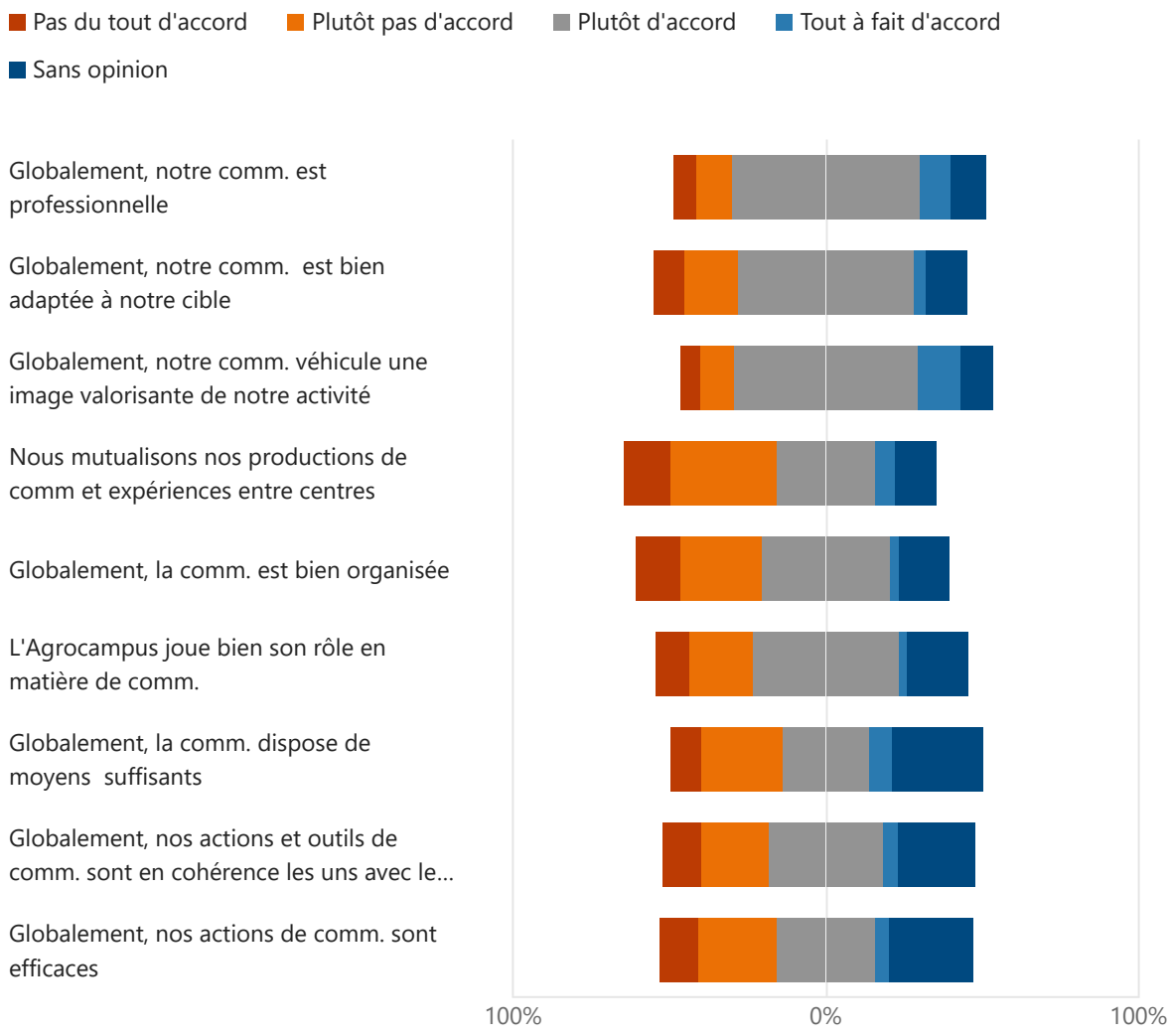
54
Réponses

Dernières réponses

"*Événements, manifestations, conférences...*"

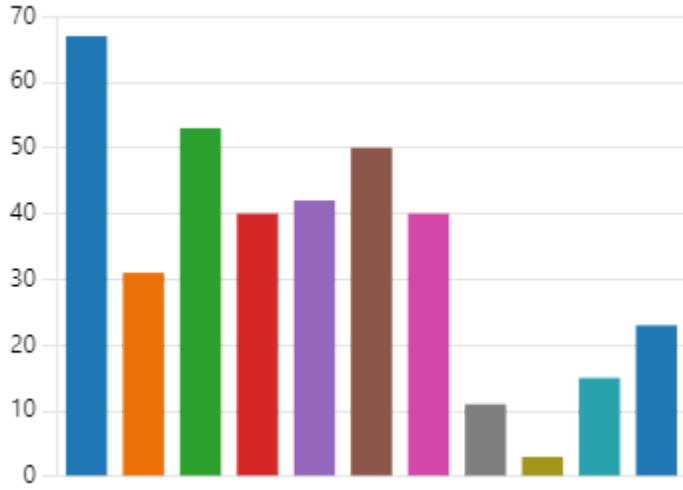
"*Au jardin aucun mode de communication installé*"

11. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant la communication externe de l'Agrocampus et des centres :



12. Qu'est-ce qui selon vous fonctionne plutôt bien ?

Les salons d'orientation et d'inf...	67
Les relations avec la presse	31
Les relations avec les partenaires	53
Les plaquettes et présentations	40
Les sites internet	42
Les réseaux sociaux	50
Les films et vidéos	40
Les créations graphiques	11
Le rédactionnel	3
Autre	15
Je n'ai pas d'avis	23



13. Autre : Pouvez-vous préciser votre réponse ?

109
Réponses

Dernières réponses

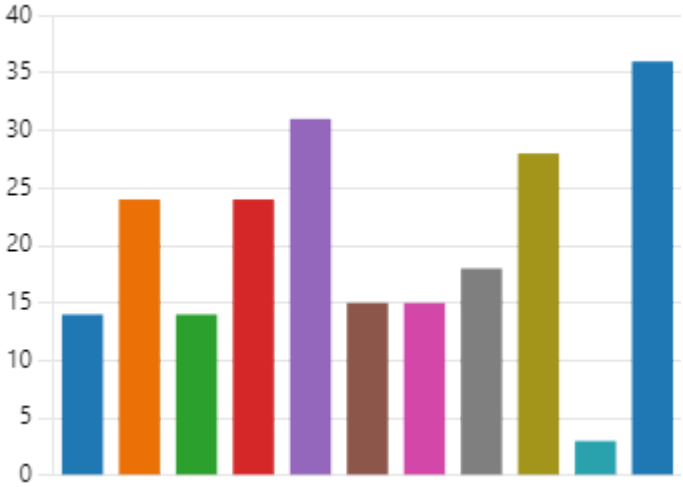
"Plus de communication "

"Il faut multiplier les axes de communication afin d'être certa...

"La nouvelle génération fonctionne avec les portables les élèv...

14. Quels sont les outils / actions de communication qui fonctionnent plutôt moins bien ?

Les salons d'orientation et d'inf...	14
Les relations avec la presse	24
Les relations avec les partenaires	14
Les plaquettes et présentations	24
Les sites internet	31
Les réseaux sociaux	15
Les films	15
Les créations graphiques	18
Le rédactionnel	28
Autre	3
Je n'ai pas d'avis	36



15. Autre : Pouvez-vous préciser votre réponse ?

27
Réponses

Dernières réponses

16. Pour accroitre l'impact de la communication de votre centre ou de l'Agrocampus, quelle(s) action(s) faudrait-il selon vous engager prioritairement ?

59
Réponses

Dernières réponses

"Un festival fait parlé des lieux et s'ouvre à une plus large po...

"Pour le Technique Il faudrait déjà des vestiaires digne de ce ...

17. Souhaitez-vous ajouter un commentaire avant de valider ce questionnaire ?

21
Réponses

Dernières réponses

Restitution

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTIONS POUR LA COMMUNICATION

Mai 2024

Agrocampus de Saintonge



Sommaire

1. Objectifs et méthodologie
2. Observations & analyse
3. Pistes de réflexion & d'actions



Objectif et méthodologie

Objectifs :

- Réaliser un diagnostic du dispositif de communication existant :

Méthodologie

- Temps 1 : le diagnostic de l'existant.

- ➲ Analyse de 50 documents et outils
- ➲ Réalisation de deux sondages internes
- ➲ Animation d'un focus groupe
- ➲ Entretien extérieur

- Temps 2 : construction de la stratégie

- ➲ Atelier de co-construction
- ➲ Fiches opérationnelles

Qualité des contributions

- **Sondages** : très bons taux de retour et bonne représentativité des profils permettant de collecter une matière quantitative et qualitative riche
✓Apprenants : 45.17 % de retours et près de 400 verbatims
✓Collaborateurs : 47 % de retours et près de 300 verbatims

- **Focus groupe** : une implication réelle dans l'échange de l'équipe présente et une convergence forte sur des éléments clés du diagnostic

- **Audit externe** : un interlocuteur unique et mal ciblé

- **Collecte documentaire** : un exercice difficile mettant en lumière l'absence de vision globale de l'existant



Observations et analyses

La marque : un territoire à incarner

- Perception de l'enjeu

✓ Une valeur ajoutée de la marque ombrelle pas forcément comprise et perçue à sa juste valeur

- Le territoire actuel

✓ Une cartographie de l'organisation complexe : "On dit 8 centres sur 3 sites mais c'est faux. C'est 2 centres sur 1 site, 2 centres sur 1 autre, encore 2 sur 1 autre et 2 centres sur les 3 sites"

- Ce qui empêche / ce qui freine

✓ Un attachement aux marques historiques et aux sites fort et ancré

✓ Une marque à forte connotation agri/agro (quid formations générales ?)

✓ Une marque à incarner pour qu'elle soit diffusée, appropriée

Le dispositif de communication

- Perception de l'enjeu

✓ En dotant la marque Agrocampus d'un contenu identifiant, lisible et visible….
✓… décliner une communication en interne et en externe qui remplisse les objectifs assignés

- Points de force

✓Motivation & attentes
✓Offre (marque & produits)
✓Un existant et un potentiel certains (digital, print, JPO…)

- Ce qui empêche / ce qui freine

✓Compétences
✓Disponibilité
✓ Stratégie

La gouvernance de la communication

- **Perception de l'enjeu**

✓ La question des ressources : une activité « en plus » qui repose sur des bonnes volontés, en quantité insuffisante et insuffisamment qualifiées

✓ La question de l'organisation des moyens : coordonner les acteurs, les moyens pour sécuriser les productions, leur donner de l'impact et permettre la mutualisation

- **Points de force**

✓ Des bonnes volontés et des compétences partout !

✓ Convergence de vue de l'équipe de direction : vers la mutualisation des moyens ?

- **Les attentes**

✓ ***Le qui fait quoi ?***

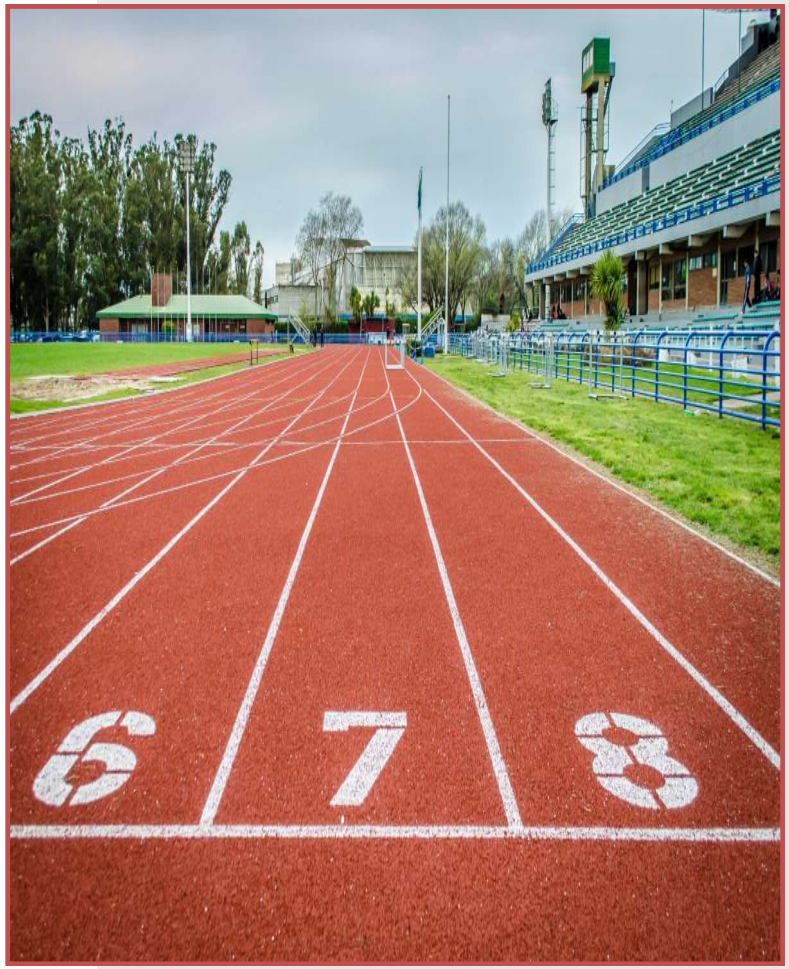
- Quel est le périmètre de responsabilité des centres vs l'EPL ?
- Quelles sont les responsabilités au sein de chaque centre et EPL : qui fait, qui décide, qui contrôle ?

✓ ***Les instances et outils***

- Quels sont les instances de partage d'information, de validation, contrôle ?
- Quels sont les outils de cadrage et de pilotage : fiche projet, calendrier de publication, planning des actions, lignes éditoriales…

✓ ***Les RH***

- Quelles sont les ressources humaines quanti / quali nécessaires ? Comment répondre au besoin ?



Pistes de réflexion et d'actions

1- Définir la gouvernance de la communication
2- clarifier le positionnement de la marque
3- incarner, faire vivre la marque en interne
4-bâtir le plan de communication de l'EPL
5- engager un chantier autour du digital

1. Définir la gouvernance de la communication

Objectif : décider et formaliser les règles de fonctionnement de l'activité communication au sein de l'EPL et des centres

Moyens :
- Conduire un recensement exhaustif qualifié des outils et acteurs existants
- Organigramme de la communication
- Définir les instances, circuits et outils permettant de partager des informations, de valider la cohérence
- Quantifier et qualifier les ressources disponibles et nécessaires

2. Clarifier le positionnement de la marque

Objectif : disposer d'une vision et d'un discours clarifiés sur l'identité de l'Agrocampus

Moyens :

- Conserver la marque Agrocampus
- « L'Aventure du vivant » : baseline de la marque ?
- Identifier les éléments de langage de la marque, écrire le pitch de la marque et le partager
- Adopter une charte graphique commune pour l'utilisation du logo
- Définir des lignes éditoriales communes par grandes typologies d'outils

3. Incarner la marque en interne

Objectif : répondre aux besoins de communication interne et donner à la marque Agrocampus une « substance vécue »

Moyens :
- Construire un circuit d'information interne
- Identifier les terrains de gouvernance ou d'action partagée
- Organiser des temps forts récurrents et des projets ponctuels partagés entre centres rassemblant apprenants et personnels
- Organiser des prises de parole et des réunions récurrentes de l'ensemble des personnels
- Bâtir un réseau de référents en capacité de prendre la parole pour l'ensemble des centres sur un thème donné
- Proposer des kits et un parcours d'accueil EPL pour les apprenants et personnels

4. Bâtir le plan de communication de l'EPL

Objectif : établir la feuille de route pluri-annuelle de la communication de l'Agrocampus pour guider l'action en définissant les principes directeurs, les cibles, messages, canaux et indicateurs de pilotage

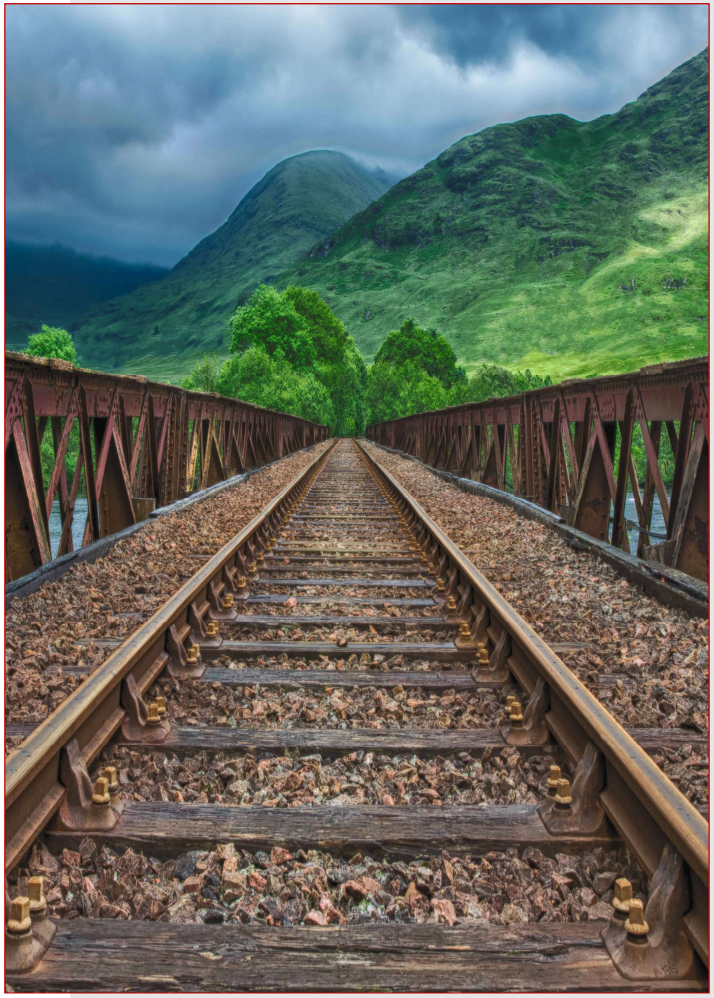
Moyens :
- réaliser les travaux en groupes par typologie d'émetteur jusqu'à la construction d'un tableau de répartition des taches à conduire pour la réalisation du plan

5. Engager un chantier autour du digital

Objectif : construire un socle de communication en adéquation avec les usages des cibles

Moyens :

- Engager la **refonte du site web EPL** en identifiant préalablement l'objectif et les cibles
- Rationaliser les sites et comptes existants : décider pour chaque centre des site web et réseaux à conserver ou non, en tenant compte de la capacité à les animer qualitativement
- Pour tous les comptes maintenus, définir une ligne éditoriale partagée et un processus d'administration ; définir les règles partagées de rebond des comptes les uns avec les autres
- Envisager une centralisation de la production digitale (community manager partagé en interne ou en externe)



Quelle est la suite ?

Chantier 1

Se doter de réelles compétences en communication

Créer un poste de chef de projet communication sous l'autorité de la directrice de l'epl et en lien avec l'équipe de direction pour les choix stratégiques

Proposition de la création d'un poste à 100 % lors du prochain conseil d'administration

Créer une communication en cohérence entre les 8 centres

Constitution d'une commission communication pour le suivi des actions de communication dans les différents centres

centres	Proposition des membres de la commission communication (6 membres)
Lycée renaudin et domaine du Renaudin	Séverine Patard (documentaliste) et Corinne Rouger
Lycée Desclaude	Frédérique Articlaux Mallet (CPE)
Lycée Chadignac	Cécile Sachot et Valérie Lesage
Cfa et cfppa	Julia Coupeau (responsable service développement CFA et CFPPA)
La pichonnerie	Sébastien Riquart (DEA)
Les serres de Chadignac	Clotilde Plantureux (DEA)
EPL appui technique	*Sébastien Busson*

Chantier 2

Poursuivre le travail avec les auditrices en juin 2024

Atelier de co-construction avec l'équipe de direction et les membres de la communication

Éléments de langage de la marque
Agrocampus
Le slogan
Cartographie des cibles *(reste à définir)*

À la rentrée poursuivre progressivement les travaux avec la ou le chef de projet communication

L'équipe de direction

Commission communication

Agrocampus de Saintonge

Merci de votre attention

Réseau des Établissements Agricoles Nouvelle-Aquitaine

PARTAGER, FORMER, RÉUSSIR !

Activités en réseau juin 2024

Organisation du réseau 2023-2024

Composition du Comité Stratégique de Réana (Rappel) :

Collège des Directeurs d'EPLEFPA (D1)	***Collège des adjoints formation initiale scolaire (D2)***	***Collège des Secrétaires Généraux (SG)***	***Collège des directeurs de centres (D3)***	***Collège des directeurs d'exploitation (D4)***
Présidente : Myriam HUET EPLEFPA de Saintonge	Vice-Présidente : Christine MARRET-PERONNE, EPLEFPA de Haute-Corrèze	Vice-Président : Yann GUERIN EPLEFPA Poitiers-Venours	Vice-Président : Laurent POUIL EPLEFPA Limoges Nord Haute-Vienne	Vice-Présidente : Marie PROVOST EPLEFPA de Bressuire
Vice-Présidente : Corinne REULET EPLEFPA Bordeaux Gironde	Jean-Christian Blandie , EPLEFPA Bordeaux-Gironde	Christelle JAUNAS EPLEFPA de Bourcefranc-Le-Chapus	Raphaël ROTURIER EPLEFPA de Venours	Dominique CARRERE EPLEFPA Ahun
Pascale TESSEYRE EPLEFPA de Montmorillon	Stéphane Barmoy , EPLEFPA de Saintonge	Yoann CRONNIER, EPLEFPA de Haute-Corrèze	Katy AUDIDIER, EPLEFPA de Thuré	Marie PROVOST EPLEFPA de Bressuire

Sur 2023-2024 :

- Assemblée Générale du 10 octobre 2023
- 3 réunions du comité stratégique (octobre, mars et juin) et 1 réunion du bureau (décembre)

Projet stratégique REANA 2023- 2025

Les objectifs prioritaires sont déclinés annuellement dans un programme d'actions opérationnel.
4 *axes de travail :*

- **Axe 1 : Communication et partenariat**

Communiquer sur les actions du réseau et de ses membres, afin de favoriser le recrutement et les partenariats

- **Axe 2 : Développement**

Contribuer au développement de l'activité des EPL et de leurs centres constitutifs
Le réseau souhaite porter chaque année un sujet structurant.

- **Axe 3 : Professionnalisation et développement des compétences des acteurs de l'enseignement agricole public**

Favoriser la montée en compétences les acteurs des établissements membres de Réana

- **Axe 4 : Faire réseau**

Favoriser l'adhésion au réseau des personnels et membres des équioes de direction des EPLEFPA

NB : en complément de ces priorités stratégiques, d'autres actions sont conduites en fonction des évolutions de contexte et des opportunités.

Le budget 2024 de Réana est géré au sein du CRIPTANA, porté par l'EPLEFPA de Brive-Voutezac. Son financement est assuré d'une part par les participations des EPLEFPA membres du réseau, d'autre part par des subventions de la DRAAF/SRFD.

1. Communication et partenariats

rendre visible l'offre de formation et de service du réseau

- ***Participation de Réana aux salons de l'orientation et Salon Agricole de Nouvelle-Aquitaine***

➔ Salons de l'orientation

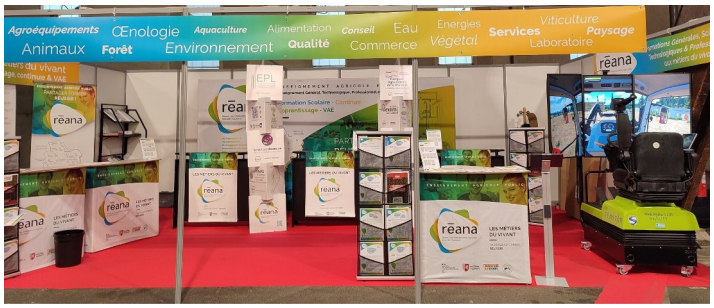
Participation en réseau à 13 salons de novembre 2023 à mars 2024

- 630 contacts qualifiés collectés par les participants. Stabilité / campagne précédente
- 5 salons concentrent 70 % de ces contacts : L'Etudiant Bordeaux / Limoges / Poitiers, Passerelle La Rochelle, et Fofe à Angoulême
- *nouveau* : 4 salons avec démonstration : simulateur de conduite d'engins agricoles et forestiers et présentation de petit matériel forestier
  NB : la présence du simulateur à Poitiers a favorisé un reportage de France 3 Poitou Charentes
- 21 EPL ont participé à au moins 1 salon

Des ajustements pour plus de visibilité :

des bandeaux en pourtour de stand : mots clés ; voies d'accès

des totems en carton : permettre une identification des EPL présents sur le stand





➔ Salon de l'agriculture- Foire de Bordeaux (mai 2024)

Présence sur un stand sur l'espace emploi-orientation formation avec des partenaires (OCAPIAT, APECITA, DRAAF,…)

- ***Diffusion d'une consultation pour réaliser un diagnostic communication du réseau***

Cette mission a pour but :

- d'aider à l'élaboration d'une stratégie de communication pour Réana,
- d'analyser l'organisation de la communication au sein du réseau en interne et en externe,
- d'apporter un appui à l'élaboration d'un plan de communication avec un objectif de professionnalisation des acteurs du réseau : l'animatrice en charge de la communication, le groupe de travail communication.

Echéancier : travaux conduits par le prestataire en mai-juin-juillet, pour présentation et mise en œuvre des préconisations à partir de la rentrée de septembre 2024.

- ***Achat d'espace publicitaire***

Affichage de Réana sur 1 page dans le nouveau Guide de l'Onisep : « **Parcours agriculture-forêt** » édité pour 3 années au formats papier et numérique.

https://resana.numerique.gouv.fr/public/perimetre/consulter/65375?information=15286057 voir page 68

2. Développement

- ***À l'échelle des EPL :***

  Réana participe aux travaux du Campus Régional de l'Alimentation, en lien avec le Conseil Régional, l'Education Nationale et les services de la DRAAF (projet de dépôt de candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir »)

- ***A l'échelle des lycées***

  - **Action Pass-En-Sup :** ce dossier a été repris par Réana (en lien étroit avec l'Agro-Viticampus de la Charente, porteur administratif et financier) pour l'édition 2024 (accueils sur 3 sites : Angoulême, Neuvic et Dax).
    A la demande de la région, des évolutions sont à prévoir pour 2024-2025 (lien avec les cordées de la réussite, et incitation à la poursuite d'études des jeunes de bac pro)

  - **Action Vet Sup Agri :** ce dossier a été repris par Réana dans la perspective de l'édition d'octobre 2024 à Limoges

- ***A l'échelle des CFA-CFPPA :***

  - **Appui aux centres : (réponses aux consultations AO-AAP...)**
    - Pour la CPRE : Réponses aux AMI CQP Agricoles
    - Pour le CR NAq:- Réponses au PRF 2023 3ème campagne - Organisation de réunions d'échanges dans le cadre des demandes de négociation des AO PRF 2023 – 2ème et 3ème campagne
    - Pour OCAPIAT : Réponse à l'AMI AFEST Time, à l'AMI des CQP Alimentaires
    - SAP Paysage et Collectif Devenir Paysanne, Paysan (Complexe Préférence)

  → Réana a également sollicité un cabinet d'avocat pour un appui juridique à l'élaboration des conventions de co-traitance suite à l'obtention de marchés en réseau.

  - **Animation de groupes de travail**
    - Chargés d'ingénierie, animateurs qualité, et administratifs des CFPPA (mise en place d'un process et d'outils pour la gestion collective d'un marché OCAPIAT)

  - **Présentation du Logiciel Galia aux CFA-CFPPA** et proposition d'acquisition en réseau

- ***A l'échelle des exploitations et ateliers technologiques***

  Travail de Réana avec les services de la région et la DRAAF sur les plans pluri-annuel d'investissement, et réflexions sur un dispositif de soutien à la transition agro-écologique des exploitations et ateliers technologiques.

3. Professionnalisation

- Animation du groupe des communicants des EPL (2 réunions en décembre 2023 et avril 2024
- Organisation d'une rencontre des chargés d'ingénierie des centres (juin 2024)
- Appui à la prise de poste de Chargés d'IF

4. Faire réseau

- Directeurs CFPPA /CFA : animation des réunions des 5 et 6 décembre 2023 à Périgueux, et des 10 et 11 avril 2024 à Bergerac - Travaux sur 3 projets :
  - accueil des nouveaux directeurs,
  - formation des nouveaux formateurs,
  - formation aux nouvelles modalités pédagogiques



Encart publicitaire Réana sur brochure ONISEP

Conseil d'Administration
du
28 Juin 2024

Agrocampus
de Saintonge

Tableau
des emplois sur budget

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
01-06	Permanent	C	Assistant d'Education	18/11/2013		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 13-50	Occupé	01/09/2020	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		347	361	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-09	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	01/09/2023	80 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-10	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	26/08/2021	100 %	CDD	26/08/2023	25/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-11	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Vacant			CDD							
01-12	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	25/08/2022	50 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-13	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	28/02/2019	100 %	CDD	28/08/2023	27/08/2024		347	361	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-14	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/2007		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 07-1-10	Occupé	07/03/2019	100 %	CDD	28/08/2023	27/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
01-15	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	05/09/2022	46 %	CDD	04/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-16	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	07/09/2023	46 %	CDD	07/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-17	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	19/09/2022	46 %	CDD	04/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-18	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	13/09/2023	46 %	CDD	13/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-19	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/2007		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 07-1-10	Occupé	14/09/2023	46 %	CDD	14/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-20	Permanent	MAP	Maître au pair	28/11/2018		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant		Acte 18-86	Occupé	18/09/2023	46 %	CDD	18/09/2023	05/07/2023	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP
01-21	Permanent	C	Secrétaire accueil	28/11/2018		CDD	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 368 à IB 505	Indemnité+SFT		Acte 18-92	Vacant			CDD							
01-29	Permanent	C	Agent des espaces verts	13/06/2014		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 382	SFT		Acte 14-30	Vacant			CDD							
01-31	Permanent	C	Assistante de direction EPL	01/12/2017		CDI	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 372 à IB 597 + IAT	IAT+SFT		Acte 17-62	Occupé	04/07/2011	30 %	CDI	01/09/2017			513	441	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Loi 84-16 Article 6
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 21-95	Vacant			CDI							
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 19-64	Vacant			CDI							
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT		Acte 19-65	Vacant			CDI							
01-35	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT		Acte 21-98	Vacant			CDI							
01-36	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT		Acte 23-35E	Vacant			CDI							
01-37	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	28/06/2024	CDD	100 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Primes ancienneté et exceptionnelle		Acte 24-36	Occupé	27/01/2024	100 %	CDD	27/01/2024	26/07/2024				Néant	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12
01-38	Temporaire	C	Service civique	01/01/2024	28/06/2024	CDD	100 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Occupé	19/01/2024	100 %	CDD	19/01/2024	18/07/2024				Néant	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
02-01	Permanent	Salarié agricole	Vacher	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail, convention collective nationale de la	Palier 3 Coef. 19	Avantages nature + primes ancienneté,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	08/12/1997	100 %	CDI	08/12/1998		Palier 3 Coef. 19			A. nature logement + prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole céréales	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 11	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	01/12/1998	100 %	CDI	01/12/1999		Palier 1 Coef. 11			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-03	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 9	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-05	Occupé	01/12/2019	100 %	CDI	01/12/2019		Palier 1 Coef. 9			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
02-04	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel	23/11/2007		CDD	40 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Néant	non	Acte 18-06	Vacant			CDI							
02-05	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-06	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-07	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-08	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/2012		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 12-48	Vacant			CDI							
02-09	Permanent	CAP au Niveau BTS	Apprenti	19/06/2019		CDD	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	SMIC	Néant	Non	Acte 19-28	Vacant			CDI							
02-10	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	25/03/2022		CDI	100 %	Code du travail , convention collective nationale de la	Palier 1 Coef. 9	Primes ancienneté, investissement,	Taux majoré Réf. Convention	Acte 22-05 bis	Occupé	01/07/2023	100 %	CDI	01/07/2023		Palier 1 Coef. 9			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
03-00	Permanent	A	Formateur Anglais	26/03/2021		CDI	100 %	Poste gagé	IB 821	ISOE+SFT	Oui selon taux horaire MAA	Acte 21-18	Occupé	01/09/1999	100 %	CDI	01/01/2024			821	678	ISOE	Poste gagé
03-03	Permanent	A	Formateur SESG	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	26/09/2017	100 %	CDI	26/09/2017			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-05	Permanent	A	Formateur EPS	20/06/2017	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/01/1993	100 %	CDI	01/01/1993			821	678	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-09	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Occupé	01/09/1997	100 %	CDI	01/09/1997			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-12	Permanent	A	Formateur mathématiques - informatiques	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	05/09/2016	100 %	CDI	05/09/2016			562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-13	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2001	100 %	CDI	01/09/2001			763	634	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2023	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-22	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 21-46	Occupé	18/05/2020	100 %	CDD	18/05/2020	30/06/2024		397	375	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-23	Permanent	C	Secrétaire	22/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	06/04/2021	100 %	CDD	06/04/2021	31/08/2024		367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article L811-8 du CRPM
03-24	Permanent	C	Secrétaire accueil	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	01/09/2021	100 %	CDI	01/09/2021	31/08/2024		367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-36	Permanent	A	Formateur Français	20/06/2017		CDI	40 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Vacant			CDI							
03-40	Permanent	A	Formateur Agro-équipement	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	09/10/2023	100 %	CDD	09/10/2023	31/08/2024		562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-45	Permanent	A	Formateur Viticulture	20/06/2017		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	Occupé	03/01/2023	100 %	CDD	03/01/2023	31/08/2024		523	453	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-46	Permanent	A	Formateur Français - Maths - Activités diverses	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2014	100 %	CDI	01/09/2014			562	481	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-49	Permanent	A	Formateur Informatique/Chargé de Communication	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	05/02/2019	100 %	CDI	05/02/2019			562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-50	Permanent	A	Formateur Economie Gestion	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	07/09/2016	100 %	CDI	07/09/2016			562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-51	Permanent	A	Formateur Sciences Physiques, Chimie, Biochimie, Microbiologie	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2022	100 %	CDD	01/09/2022	31/08/2024		582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-52	Permanent	A	Développeur apprentissage	26/03/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-13	Occupé	01/04/2018	100 %	CDI	01/04/2018			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-53	Permanent	A	Formateur Génie des Procédés	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2018	100 %	CDI	01/09/2018			619	524	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-54	Permanent	A	Formateur	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	14/09/2020	100 %	CDD	14/09/2020	31/08/2024		542	466	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-56	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/01/2020	100 %	CDI	01/09/2020			582	497	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-57	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	04/09/2017	100 %	CDI	04/09/2017			542	466	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-58	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	10/01/2022	100 %	CDI	10/01/2022			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-59	Permanent	A	Formateur Français ESC	26/11/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	10/09/2018	100 %	CDI	10/09/2018			542	466	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-61	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2020	100 %	CDI	01/09/2020			582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-62	Permanent	A	Formateur	28/11/2019	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2021	100 %	CDD	01/09/2021	31/08/2024		562	481	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-63	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	16/03/2020	100 %	CDI	16/03/2020			367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-64	Permanent	B	Animateur Qualité	20/06/2018	28/06/2024	CDD	100 %	Article L811-8 du CRPM	IB 372 à IB 597 + IAT	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	20/09/2021	100 %	CDD	20/09/2021	31/08/2024		562	481	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-67	Permanent	A	Formateur	20/06/2020	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	01/09/2020	100 %	CDD	01/09/2020	31/08/2024		619	524	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-68	Permanent	A	Responsable pédagogique	21/06/2021		CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	Occupé	01/09/2003	100 %	CDI	01/09/2003			876	720	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-70	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	27/08/2013	90 %	CDI	27/08/2013			542	466	ISOE+SFT	Article L811-8 du CRPM
03-73	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	26/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	En réf à l'IB fixé par arrêté du 6 juin 2003	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	26/04/2021	100 %	CDD	26/04/2021	31/08/2024		367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-74	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	08/09/2007	100 %	CDI	08/09/2007			619	524	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
03-75	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-33	Occupé	20/09/2020	100 %	CDD	20/09/2020	31/08/2024		582	497	ISOE	Article 4-2° a) - Loi 84-16
03-76	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article 4-2° a) - Loi 84-16	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-33	Occupé	30/08/2021	100 %	CDD	30/08/2021	31/08/2024		668	562	ISOE+SFT	Article 4-2° a) - Loi 84-16

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
04-02	Permanent	A	Formateur Taille et soins des arbres	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		100 %	CDI	01/09/2021			542	466	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-03	Permanent	A	Formateur Pépinières et Espaces Verts	23/11/2007	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 24-34	Occupé	15/03/2021	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		582	497	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-04	Permanent	A	Formateur Espaces Verts	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	19/04/2022	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		562	476	ISOE	Article L332-2-2-a du CGFP
04-05	Permanent	A	Formateur DAPA	23/11/2007	21/06/2021	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	01/03/2023	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		562	476	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-06	Permanent	A	Formateur Horticulture	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		100 %	CDI	01/11/2013			582	497	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-07	Permanent	A	Formateur Agriculture et Polyculture élevage	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé		80 %	CDI	01/09/2006			668	562	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-19	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 21 - 47	Occupé	05/03/2024	100 %	CDI	05/03/2024	31/08/2024		353	366	Indemnité+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-20	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 350 à IB 412	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	09/09/2019	100 %	CDI	01/09/2022			367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-21	Permanent	C	Agent d'entretien et ménage	26/11/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 21 - 88B	Occupé	01/09/2023	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		367	366	Indemnité+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-27	Permanent	A	Formateur français mathématiques connaissance monde actuel	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé		100 %	CDI	01/02/2016			582	497	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-28	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé		90 %	CDI	01/09/2015			619	524	ISOE+SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-30	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	14/09/2023	100 %	CDD	14/09/2023	31/08/2024		562	476	ISOE	Article L332-2-2-a du CGFP
04-31	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDD							
04-33	Permanent	A	Formateur Viticulture	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	14/12/2017	100 %	CDI	01/09/2021			562	476	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-35	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDI							
04-38	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDI							
04-39	Permanent	A	Formateur CIPP et SPRF	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Occupé	21/11/2018	100 %	CDI	01/09/2021			562	476	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-40	Permanent	A	Formateur Arboriste Elagueur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	02/09/2019	100 %	CDI	01/09/2022			542	461	ISOE	Article L332-2-2-a du CGFP
04-42	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Vacant			CDI							
04-43	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	Vacant			CDI							
04-44	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	16/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 372 à IB 597 + IAT	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	03/09/2018	100 %	CDI	01/09/2021			500	436	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT	Loi 84-16 Article 4-2
04-45	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/09/2011	100 %	CDI	15/04/2021			619	524	ISOE	Loi 84-16 Article 4-2
04-46	Permanent	A	Chargé de mission	26/03/2021	28/06/2024	CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP		ISOE+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/09/2021	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		562	481	ISOE+SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-47	Permanent	A	Formateur	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à 821	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	Occupé	02/05/2022	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		619	519	ISOE	Article L332-2-2-a du CGFP
04-48	Permanent	C	Secrétaire	26/11/2021	28/06/2024	CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 367 à IB 483	Indemnité+SFT	Non	Acte 24-34	Occupé	01/03/2022	100 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		367	366	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8) + SFT	Article L332-2-2-a du CGFP
04-50	Permanent	A	Chargé de mission - Chef projet communication	28/06/2024		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 444 à IB 821	ISOE+SFT		Acte 24-35	Vacant	13/06/2022	75 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
05-01	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	13/06/2022	75 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	27/02/2023	75 %	CDD	29/08/2023	28/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-04	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	29/06/2022	75 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-08	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	29/08/2018	75 %	CDD	01/09/2023	31/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-96	Occupé	22/11/2021	100 %	CDD	22/11/2021	21/11/2024		359	361		Article L.917-1 code éducation
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-96	Occupé	15/09/2023	100 %	CDD	15/09/2023	14/09/2026		380	371	SFT	Article L.917-1 code éducation
05-11	Temporaire	C	Service civique	26/03/2021		CDD	100 %	Loi 2010-241 Article 120-6	Indemnité	Néant	Non	Acte 21-30	Vacant			CDD							
05-12	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-96	Occupé	25/08/2022	75 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
05-14	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35E	Occupé	01/11/2023	7 %	CDD	01/11/2023	31/12/2023		397	361		Article L332-2-2-a du CGFP

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
06-01	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	21/06/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 7 Coeff. 74	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-37D	Occupé	01/12/2023	100 %	CDI	01/12/2023					Primes ancienneté et exceptionnelle	Code du travail, convention collective nationale de la
06-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 3 Coeff. 20	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-06	Occupé	01/09/2022	100 %	CDI	01/09/2022		Palier 3 Coeff. 20			Prime exceptionnelle	Code du travail Convention collective nationale de la
06-03	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel	18/11/2013		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 13-50	Vacant			CDI							
06-04	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	20/06/2018		CDD	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	% du SMIC suivant année et pourcentage	Néant	Non	Acte 18-27	Vacant			CDI							

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Vacant			CDI							
07-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	20/02/2023	80 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		385	367		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-05	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	01/11/2020	100 %	CDD	26/08/2023	25/08/2024		347	361	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-06	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	25/08/2022	70 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-07	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/2017		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	Occupé	15/11/2021	100 %	CDD	26/08/2023	25/08/2024		347	361		Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-08	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/2009		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 09-53	Occupé	13/09/2022	46 %	CDD	01/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-09	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/2009		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 09-53	Occupé	11/09/2023	46 %	CDD	11/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-13	Permanent	MAP	Maître au pair	27/05/2011		CDD	46 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	SMIC Avantages nature +/- indemnité	Néant	Non	Acte 11-27	Occupé	06/09/2021	46 %	CDD	01/09/2023	05/07/2024	Avantages nature				Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à IB 505	SFT	Non	Acte 21-97	Vacant			CDD							
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation		SFT	Non	Acte 21-97	Vacant			CDD							
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à 505	SFT	Non	Acte 21-97	Vacant			CDD							
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/2021		CDD	100 %	Article L.917-1 code éducation	IB 368 à 505	SFT	Non	Acte 21-98	Vacant			CDD							
07-26	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/2021		CDD	100 %	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de l'éducation	IB 347	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	Occupé	25/08/2022	80 %	CDD	25/08/2023	24/08/2024		347	361	SFT	Article L332-1-3 CGFP et Article L916 du code de
07-28	Permanent	C	Agent de service	26/11/2021		CDI	70 %	Article L332-3 du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35D	Occupé	27/03/2013	70 %	CDI	25/04/2019			397	361	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)	Loi 84-16 Article 6
07-29	Temporaire	C	Agent de service	27/06/2023		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 342 à IB 432	Indemnité+SFT	Non	Acte 23-35E	Vacant			CDI							
07-30	Permanent	C	Assistant d'Education	21/06/2021		CDI	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	IB 347	SFT	Non	Acte 23-35C	Occupé	26/08/2022	100 %	CDD	26/08/2023	25/08/2024		347	361		Article L332-2-2-a du CGFP
07-31	Permanent	C	Service civique	01/05/2024	28/06/2024	CDD	86 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Vacant		100 %	CDI	03/09/2018					Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
07-32	Permanent	C	Service civique	01/05/2024	28/06/2024	CDD	86 %	Loi n°2010-241 du 10 mars 2010 Décret 2010-485 du 12 mai 2010	Indemnité mensuelle suivant	Néant		Acte 24-36	Vacant		100 %	CDI	03/09/2018					Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
07-33	Permanent	C	Assistant d'Education	01/05/2024		CDD	100 %	Article L332-2-2-a du CGFP	En réf à l'IB fixé par arrêté du 6 juin 2003	SFT	Oui - Arrêté du 15-12-2021		Occupé	01/09/2023	100 %	CDD	01/05/2024	31/08/2024		347	366		Article L332-2-2-a du CGFP

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste

Tableau des Emplois

N° d'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature d'emploi	Date de création de l'emploi	Date de modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Rémunération accessoire	Droit à HS et montant PHS	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale (DP)	Rémunération principale	EINM	Rémunération accessoire	Base juridique
08-06	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/2021		CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la	Palier 5 Coef. 37	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 21-07	Occupé		100 %	CDI	03/09/2018		Palier 5 Coef. 37			Prime ancienneté	Code du travail, convention collective nationale de la
08-07	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	10 %	Code du travail, convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-08	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	10 %	Code du travail, convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-09	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/2011		CDD	9 %	Code du travail Convention collective nationale de la	SMIC	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention	Acte 11-54	Vacant						SMIC				
08-10	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	26/03/2021		CDD	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	% du SMIC suivant année et pourcentage de formation	Néant	Non	Acte 21-08	Vacant						% du SMIC suivant année et pourcentage				

Edition du : 14/06/2024

Délibérations : Création de poste | Suppression de poste | Modificative de poste



Agrocampus
de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

AGROCAMPUS de Saintonge

Lycée Georges Desclaude

CONSEIL INTERIEUR

Vendredi 31 mai 2024



Flashmob réalisation de la danse officielle des Jeux Olympiques de Paris 2024 (avril 2024)

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

I – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES et EDUCATIVES - Année scolaire 2023-2024

1/ Actions et projets 2023-2024
2/ Education Socio-Culturelle
3/ Rapport d'activité vie scolaire
4/ Education Physique et Sportive
5/ Education à la santé
6/ Fonctionnement du CDI
7/ Bilan Pacte enseignant

II – INFORMATION et ORIENTATION

Les forums et informations en établissement
L'accueil d'élèves en mini-stage
La journée portes ouvertes et les demi-journées d'information
Commission de recrutement en BTSA Parcoursup
Accompagnement au projet personnel de l'élève

III – FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Examens session juin 2024
Stage obligatoire 2GT

IV – TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

V – RENTREE SCOLAIRE 2024

Classes, seuils et effectifs prévisionnels
Enseignements Optionnels
Accompagnement Personnalisé classes de 2nde GT
Modules et Enseignements d'Initiative Locale de BTSA
Projets de mobilité collective
Stages en entreprises et stages collectifs
Calendrier scolaire

VI – DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2024

ANNEXES

Compte-rendu conseil des délégués du 27 mai 2024
Modifications règlement intérieur
Résultats enquête sur le devenir des sortants 2023

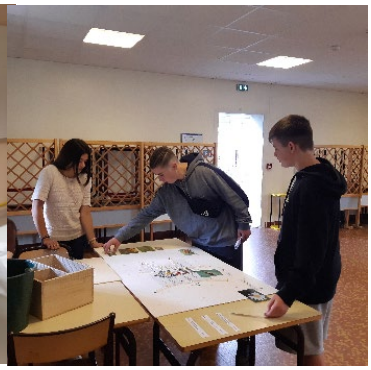
I – Les ACTIVITES PEDAGOGIQUES et EDUCATIVES

1/ Actions et projets conduits en 2023-2024

EATDD 2nde GT

Les élèves de l'option « EATDD » ont organisé le jeudi 23 mai **une journée sur le thème de la biodiversité** (pour la troisième année consécutive) avec l'aide du dispostif d'aide « Sciences Grandeur Nature » du Conseil Régional en animant des ateliers auprès de 2 classes de 4ème du collège de Saint Porchaire, avec leur enseignant de SVT M. Marseille.
52 élèves de 4ème ont été accueilli en début de matinée à l'amphithéâtre et ils ont défini ce qu'était la biodiversité à travers différents chiffres clés. Puis, ils ont testé les différents ateliers forgés par les élèves de 2nde sur les thématiques de l'impact du changement climatique sur la biodiversité (2nde1), de la pollinisation (2nde3) et de la domestication des plantes (2nde2). Malgré une averse orageuse, les différentes activités ont été accomplies avec succès. Après le repas offert par le lycée, les élèves de 4ème ont visité l'exposition des 2nde1 réalisée lors de la résidence d'artistes, puis ils ont effectué un bilan de la journée et enfin ils ont terminé par un goûter convivial avec les élèves de 2nde.
Après le départ des 4ème, les élèves de 2nde, de 1ère G et de Term G ont assisté à une conférence de M. Thirion, de l'association OBIOS (Objectifs biodiversités) sur l'impact du changement climatique sur les espèces de la région Nouvelle-Aquitaine.








1ère STAV Production

Professeur Principal : C. LOGIACCO - **Coordinatrice** : E. GRAVELLE

>Stage collectif Territoires du 13 au 17 mai 2024 – Pyrénées
> autres sorties terrain :
3 visites PLURI Thème 2 et une intervention :
- Démonstration robot désherbeur, agriculture 3.0 via OUVRARD sur l'exploitation lycée
- Visite de l'entreprise « Cocottes et Griottes » éleveurs de poulets de chairs en AB à Saint Saturnin du Bois
- Plantabenèze, producteur de PAM (Plantes Arômatiques et Médicinales) en agroforesterie avec arbres truffiers, en AB à Aumagne
- Ferme de la culotte noire, éleveur-engraisseur de porc plein air avec transformation, à Asnières-la-Giraud

-3 demi-journées de SEAT- thème élevage laitier :
- Visite La Pichonnerie, élevage VL, à Saintes
-Visite la Ferme de Liberneuil, élevage caprin lait en AB, avec transfo, à Taillebourg
Rq : fournisseur cantine lycée
- Visite Ferme de Gainza, élevage de brebis, chèvres et vaches laitières avec transformation, à Arrens-Marsous.

Restera donc 3,5 jours sur les 5 de SEAT pour l'année de terminale !
Divers :
Les mini-stages individuels sur l'exploitation ont eu lieu et se sont tous très bien passés.
Une participation active de la classe à l'agrofest est prévue le 24 mai.
Un entretien individuel a eu lieu à la fin du semestre 2 pour faire un bilan de l'année écoulée.

1ère STAV Aménagement V. POULETAUD

Stage collectif Territoires du 13 au 17 mai 2024 – Vallée d'Aspe

Objectifs du stage :
Analysez les dynamiques d'un territoire montagnard (économiques, culturelles…)
Appréhender les procédures de développement
Dans un contexte de dérèglement climatique
Acteurs rencontrés dans le territoire :
Le maire de la commune d'ACCOUS
Jérémy Bauwin, garde du Parc National des Pyrénées
Jérôme Bazas, éleveur de brebis laitières, transformation de fromages et berger d'estives
L'animatrice du fort du Portalet - haut lieu culturel de la vallée (visite guidée)
Les habitants d'Accous et de Bedous au travers d'une enquête le jour du marché
Le directeur du parc animalier "Parc'ours"
Merci à tous les acteurs locaux pour leur accueil
Bilan du stage
Une découverte "enchantée" du milieu montagnard malgré un temps incertain,
Une semaine pour apprendre autrement au plus près des problématiques locales avec des acteurs du territoire qui donnent du sens aux apprentissages
Des méthodes pédagogiques basées sur la coopération pour s'enrichir mutuellement
Certains élèves ont été confortés dans leur choix d'orientation (garde national du parc national, soigneur animalier voire même le métier de berger…)
Des efforts physiques ont été réalisés même par des élèves au départ en difficulté (émulation et soutien collectif)
Un groupe soudé, heureux d'être ensemble et d'apprendre autrement, souvent félicité par les intervenants pour leur attention et leur curiosité.





BTSA AP F. TEMPLEREAU - L. CHARRIER

- Retour sur l'année en cours - généralités -
  Nous maintenons l'alternance entre :
  - interventions sur le territoire
  - chantier-école et
  - les cours et TD en classe.

Soulignons les partenariats que nous entretenons sur le territoire :

- **La mairie de Saintes** avec qui nous espérons collaborer sur de nouveaux espaces, en particulier sur les plans de gestion en faveur de la biodiversité
- **L'entreprise JARDINESSENCE (réseau Lantana et UNEP)** avec qui nous avons réalisé un jardin d'envergure
- **Les Châteaux des environs** dans le cadre de chantier-école avec un projet de restauration de jardins existants
- **Commune de St FRAIGNE et Saint SAUVANT (jardin médiéval et concours)**
- Le **Conservatoire de l'environnement** avec qui nous menons des actions de protections de la biodiversité.
- Et de nombreuses **visites** programmées. Dont en particulier **Salonvert Sud-Ouest** Territorium et **Paysalia à Lyon**, dédié aux marchés des espaces verts et du paysage.
- Le **Jardin botanique du Lautaret** en lien avec l'université de Grenoble.

La rénovation du BTS est en cours de validation – ce sera une grosse modification dans nos pratiques pédagogiques.

Nous avons reçu un avis positif avec quelques modifications mineures à apporter. Le SRFD soulignant la pertinence de nos réflexions et des situations d'évaluations envisagées.

La réforme accentue en particulier :

- La place de la biodiversité et sa gestion en Aménagement Paysagers
- Une formation sur la **conduite de chantier** en participant à des événements locaux.

- Un apport pédagogique important sur le métier **d'assistant en bureau d'étude**, avec des outils performants (métré, conception et dessin assistés, analyse des espaces à différentes échelles, en insistant sur le végétal et la biologie/écologie...)

Nous incitons les BTS à partir en stage dans de nouveaux paysages. Cette année des BTS partiront en Chine réaliser des jardins et au Canada. Un autre au Jardin Botanique du Lautaret

Nous souhaitons que chaque étudiant puisse bâtir son projet personnel et professionnel. Les parcours post-BTS de nos étudiants sont très diversifiés et nous offrons plusieurs directions de poursuite d'études et/ou de projets professionnels.

<u>Bilan des activités de la 1ère année</u> - Coordination : Luce Charrier et Frédérique Templereau



Salonvert Sud-Ouest



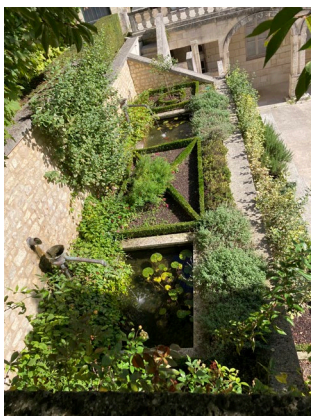
Paysalia Lyon



Etude sur l'impact du dérèglement à Lyon



Jardin de pluie – îlot de chaleur



Gestion de jardins à Saintes



Jardin botanique - le végétal au cœur du BTS

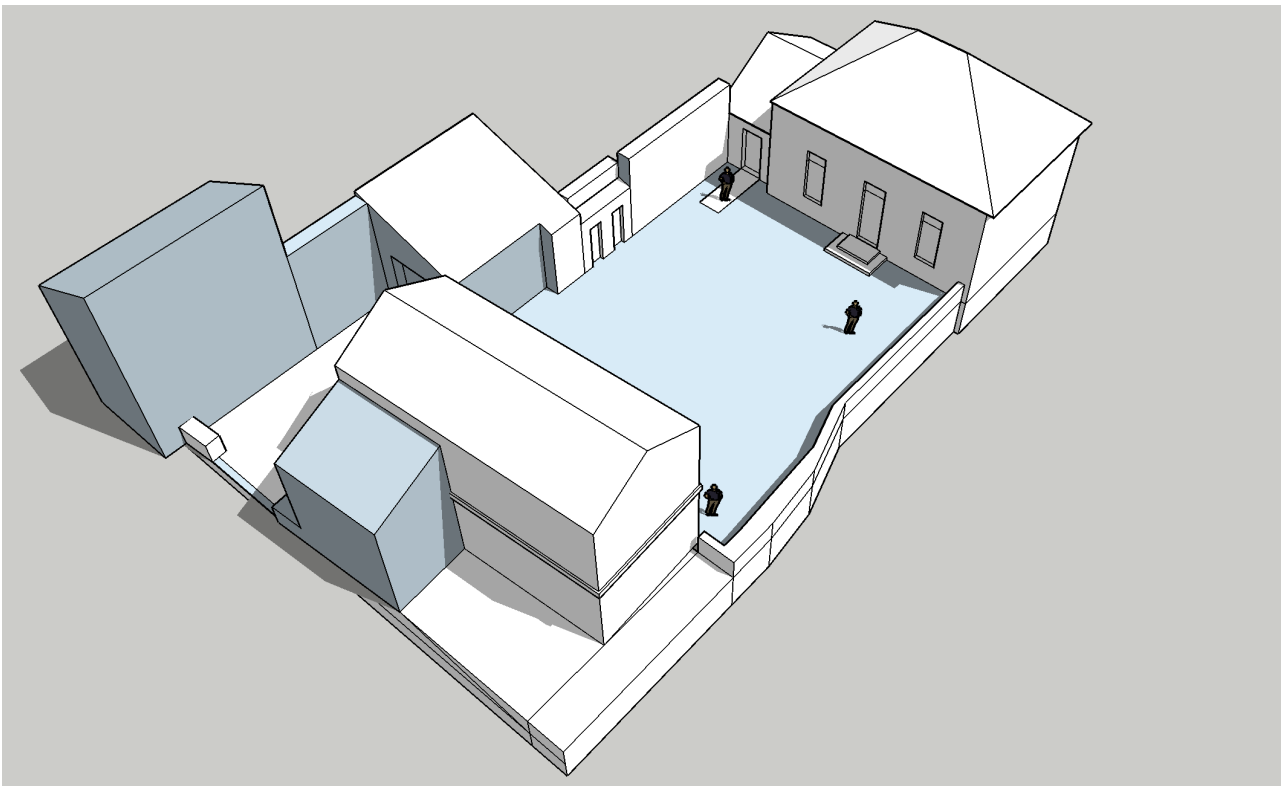
- **Chantier-école - SAINT SAUVANT – Parking Ville de PONS**



Plantation du parking de Pons avec les BP du CFAA



Planter, aménager un jardin médiéval – le végétal est au cœur de notre formation



Mairie de Saint Sauvant

Nous présenterons un projet en 3D d'aménagement de la mairie en Septembre 2024

- **Chantier-école avec le Conservatoire de l'environnement**, nous menons des travaux pour favoriser les orchidées sur le site des Chaumes de Sèchebec (17) mais aussi pour apprendre à rationaliser le travail et développer la performance des personnes et de l'équipe.

- **Chantier-école St Fraigne -** Concevoir, quantifier et réaliser un jardin de 100 m2 en toute autonomie. Sur le thème « Jeux olympiques au jardin », les étudiants ont participé à un concours, puis réalisent leurs projets financés par la mairie.

Bilan des activités de la 2ème année - Coordination : Paul-Louis ROYER

En interaction avec les BTS AP1**, la visite de Lyon et des Salons Professionnels** permettent aux étudiants d'appréhender les enjeux de ce métier en 2024 et de rencontrer des situations d'insertions concrètes.

- **Assister le projet de l'hôpital de SAINTES / chantier de particulier** réalisé un plan de plantation et chiffrer le projet + Concevoir un projet dans un jardin de particulier – utilisation de la réalité augmentée.
- **Collaboration avec l'entreprise Jardinessence,** concevoir, chiffrer, organiser, réaliser un chanter d'envergure, en situation, a été le projet phare cette année.








- **Poursuite d'études -** Sur 13 étudiants, 10 vont continuer leurs études en licence pro : Assistant en bureau d'étude, conducteur de travaux, gestion de la biodiversité**.**
  Et en école d'ingénieur Paysagiste DPLG.

BTSA TC UJAC G. TAILLANDIER – K. GUIBERTEAU

Les 2 classes de BTS TC sont en semestrialisation.
C'est la première promotion sortante de la réforme du diplôme BTS technico-commercial « Univers Jardin et animaux de compagnie » pour la promotion 2022-2024.

CLASSE : BTS 1 TC UJAC **Professeur Principal** : Gilles TAILLANDIER

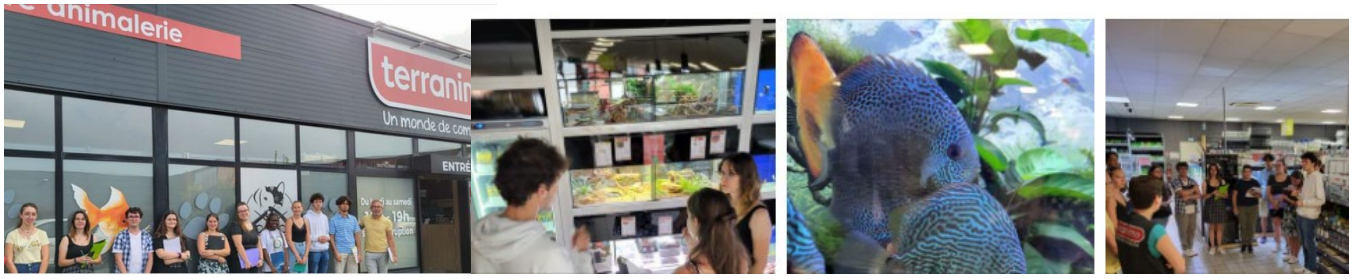
11 Candidats + 1 Apprenti en mixité

Les premières années se sont rapidement impliquées dans la formation en participant activement à l'ensemble des projets proposés.
Une nouvelle étudiante est arrivée fin novembre, elle s'est rapidement intégrée et participer aux ECCF de janvier.
Une étudiante suite à son stage qui s'est très bien déroulé devrait passer de la formation scolaire à la formation par apprentissage pour sa deuxième année.

L'apprenti est intégré dans le groupe classe, l'alternance s'est moins ressentie par l'apprenant au second semestre par la présence des 4 semaines de stages en entreprise pour les scolaires. Ils sont accompagnés par M. Franco leur formateur CFA lors de leur présence en centre.

Projets et temps forts de l'année scolaire :

➢ **Septembre :** La semaine de la rentrée s'est déroulée autour de la **découverte de la filière, du territoire et du commerce :**



-Visite de la jardinerie **Gamm vert** Saintes et l'animalerie **Aquaflor/Terranima**

-**Visite** à pied de la **ville de Saintes** : jardin public, centre-ville, jardins atypiques et les Arènes.
-**Rencontre professionnelle** avec Mr Sachot de la **société DIVAM** pour le lancement de l'action commerciale. Une expérience formatrice de vendeur sur le terrain, planification, démarchage, argumentaire de vente, utilisation des outils numérique des commerciaux mais aussi en tant que manager. Des étudiants motivés, les fonds récoltés permettront de participer au divers projets classes.

➢ **Novembre à mars : Concours DCF Challenge 2024**. Cette année 4 binômes (dont 1 en BTS TC1) ont représenté l'Agrocampus pour la finale locale des Dirigeants commerciaux de France de Saintes. Participation à l'escape game.

Le thème était sur le marché de la cybersécurité pour les PME, un travail en classe avec leurs enseignants M.Taillandier et Mme Guiberteau.
Rencontre avec les membres du bureau des DCF et un expert en cybersécurité pour les préparer à l'épreuve. Ils ont présenté leur étude devant un jury composé de 5 chefs d'entreprises.

➢ **Décembre** : Visite de **Jardiland Saintes présentation** par M.Roland directeur du magasin, étude de l'espace de vente et des différentes familles végétales et animales avec M.Rolin et Mme Gravelle.

➢ **Février** : Visite des **serres du Petit Chadignac**, étude de l'espace de production et des différentes familles de végétaux avec M.Rolin.

➢ **Mars : Promouvoir sa formation**

-Participations à **la journée portes ouvertes** JPO : agencement de la salle, vente de produits, tenue des stands et accueil des futurs BTS TC.

-accueil en classe pour une journée immersive des futurs BTS TC1 en classe de bac.

-**Semaine du jardinage avec Gamm Vert** Saintes

Sur une journée les étudiants ont encadré des groupes scolaires (primaire) pour des ateliers : rempotage, semis, biodiversité…Échange et transmission des savoirs faire avec un jeune public.

-**Rencontre professionnelle** avec les responsables produits de la **société Zolux** spécialiste en accessoires d'animalerie:présentation de sa société et des métiers (commercial, chef de produit, acheteur).

➢ **Novembre à mars : Concours DCF Challenge 2024**

Cette année 4 binômes (dont 1 en BTS TC1) ont représenté l'Agrocampus pour la finale locale des Dirigeants commerciaux de France de Saintes. Participation à l'escape game.
Le thème était sur le marché de la cybersécurité pour les PME, un travail en classe avec leurs enseignants M.Taillandier et Mme Guiberteau.
Rencontre avec les membres du bureau des DCF et un expert en cybersécurité pour les préparer à l'épreuve. Ils ont présenté leur étude devant un jury composé de 5 chefs d'entreprises.



➢ **Avril** : Visite de **Jardileclerc Royan**, étude de l'espace de vente et du rayon animalerie : plan du magasin, circuit client, étude de l'assortiment et de la gamme.

-**Enquête pour les paniers de producteurs** pour connaître les habitudes des clients et les pistes d'amélioration.Rencontre avec les ingénieurs stagiaires de l'exploitation la Pichonnerie.

➢ **Mai** : **Communication des FoliFlores** : radio (France Bleu), presse écrite (Agriculteur Charentais, Sud-Ouest).
-Participation à **l'Agrofest** avec l'association Vitamine TC. Vente des produits issus des lycées de l'Agrocampus. Accueil du public et organisation de différents stands.
-collecte de plants de fleurs et de légumes à la jardinerie du **Fief fleuri de Cognac** pour des ateliers avec un ESAT et un Impro.

-accueil de 6 résidents du **Foyer Lannelongue** de l'île de d'Oléron : atelier kokédama, visite de l'exploitation agricole et présentation des différents projets.

➢ **Juin :** Semaine de stage Catamaran sur Boyard ville juin 2024.
Une semaine d'immersion sportive support des ECCF où les étudiants vont devoir montrer leur capacité d'adaptation en toute situation.

➢ Tout au long de l'année scolaire les étudiants se sont engagés avec les JA17/les paniers de producteurs à la grange pour la confection de paniers de légumes mais aussi dans la **boutique pédagogique «La Pichonnerie »** point de vente virtuel et physique. Cette expérience renforce leurs compétences en vente, gestion d'un point de vente, de mise en place, d'encaissement et développe leur autonomie.

➢ **1 semaine en immersion à l'animalerie de Jardiland Saintes**. A tour de rôle les étudiants vont se familiariser avec les pratiques du métier de Technicien conseil en animalerie.

CLASSE : BTS TC 2 **Professeur Principal** : Guiberteau Karine

11 Candidats + 4 Apprentis en mixité

Projets et temps forts de l'Année scolaire :

➢ **Septembre :** participation d'étudiants au salon **« Balade à la ferme »** sur la Rochelle.





-**Étude d'un territoire horticole Angers** : Les étudiants de deuxième année sont partis étudier des entreprises spécialisées dans le commerce de pro à pro sur 2 jours.
Départ du lycée pour se rendre aux Établissements **Moinet** sur Niort, grossiste en plantes, fleurs coupées et décoration. L'après-midi direction Angers visite de l'entreprise **Ernest Turc** spécialiste des bulbes en France. Puis le lendemain rendez-vous chez le producteur de plantes vivaces **Kastell**. Ces professionnels ont partagé leurs expériences avec les étudiants et acceptés des candidatures pour des stages. Sur le chemin du retour étude du parc oriental de **Maulevrier.**

➢ **Octobre : Voyage d'étude Bordeaux** : Diversification professionnelle, culture et végétale : Animalerie Truffaut, Animal's World, le bassin des lumières,les différents jardins.

➢ **Novembre à mars : Concours DCF Challenge 2024**. Cette année 4 binômes (dont 1 en BTS TC1) ont représenté l'Agrocampus pour la finale locale des Dirigeants commerciaux de France de Saintes. Participation à l'escape game.

Le thème était sur le marché de la cybersécurité pour les PME, un travail en classe avec leurs enseignants M.Taillandier et Mme Guiberteau.
Rencontre avec les membres du bureau des DCF et un expert en cybersécurité pour les préparer à l'épreuve.Ils ont présenté leur étude devant un jury composé de 5 chefs d'entreprises.
Mael Ligneron et Marion Mistrogoy sont les vainqueurs de la finale locale 2024.Ils finissent sur la troisième place du podium pour l'étape régionale, juste derrière des binômes en licence.





➢ **Avril** : Visite du **pôle innovation de Saintes** et de son FABLAB, un lieu d'innovation et d'intelligence collective pour les porteurs de projet au cœur de la cité entrepreneuriale.

Dans le cadre des séances de pluri avec leur enseignante Mme Charrier :

Accueil par les étudiants du **comité de jumelage** de la ville de Salisbury pour une visite guidée en anglais de l'établissement, de la formation et des différentes activités réalisées au cours de la formation.
-Boutique pédagogique « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique.

Bilan des Projets de communication BTS TC UJAC 1 – D. DAIGRE

La classe des BTS TC1 a réalisé quatre projets de communication, du 15 au 25 mai.
- un groupe de trois étudiants a réalisé une collecte de végétaux à la Jardinerie Le Fief Fleuri, à Châteaubernard, afin d'alimenter les projets de leurs camarades. Ils ont aussi conçu une plaquette d'information relative aux bienfaits du jardinage pour la santé physique et mentale. Ce document a été distribué aux clients du magasin.
Ils ont collecté des végétaux pour un montant de 524 euros.
- un groupe de trois étudiants a réalisé un atelier de jardinage avec 10 adultes en situation de handicap psychique, à l'Arche à Cognac. Les plantations de légumes ont été réalisées, en binômes successifs, au gré de la disponibilité psychique des bénéficiaires. Des conseils d'entretien ont été donnés. A leur tour, les étudiants ont eu droit à un goûter avec l'ensemble des personnes reçues à l'accueil de jour, ainsi qu'une visite guidée des lieux montrant les activités proposées pour ceux en capacité de réaliser certaines tâches au CAT : repasserie, mise en carton des bouteilles Hennessy, nettoyage des bouteilles de verre recyclées etc.
- un groupe de trois étudiants a réalisé une animation pédagogique avec trois classes de maternelles (petite, moyenne et grande section), à l'école de Cherves. Les étudiants ont conçu des supports pédagogiques, qui ont été validés préalablement par les enseignants, relatifs à la tomate, au fraisier et au radis (origine géographique, culture, cuisine). Ils ont ensuite encadré, en binôme, les trois classes, soit 68 enfants pour réaliser les plantations de plants de tomates et fraisiers. Chaque enfant est reparti chez lui avec un godet, fourni par les serres de Chadignac, avec des radis semés.
- un dernier groupe de trois étudiants a tenu un stand au profit de Jardins et Santé, une association nationale qui collecte des fonds pour réaliser des jardins de santé dans des hôpitaux EHPAD, centres de soins, centres sociaux, prisons etc, à l'occasion de l'Agrofest.
Les étudiants ont sensibilisé au bienfait du jardinage à travers une plaquette réalisée par eux et un flyer de l'association. Ils ont vendu des plants et plantes, ainsi que des cousins de lavande et ont récolté 156 euros, le samedi 25 mai.
Ils ont eu l'occasion d'accueillir M. Le maire de Saintes et son adjoint aux finances, et leur ont expliqué que certaines structures locales pouvaient répondre aux appels à projet de l'association afin de bénéficier d'un financement.
Tous ces projets entrent dans le cadre d'un travail de communication à destination d'un public spécifique, ou dans des conditions différentes de la vente traditionnelle (collecte de dons).
Chaque groupe a tiré bénéfice des rencontres humaines à cette occasion, et a gagné en compétences dans le domaine de la communication écrite et orale.
Les objectifs fixés par les groupes à travers des indicateurs spécifiques (montant en euros, satisfaction des bénéficiaires ou commanditaires) ont été atteints.

BTSA GEMEAU M. TELLIEZ – F. MENANT

Le projet M54 a été mené en partenariat avec la chambre d'agriculture 17-79. Il a porté sur la réutilisation des eaux traitées (REUT) des stations de Aigrefeuille, Soubise et Andilly.
Mme Petit de la Chambre d'agriculture est venue présenter le cahier des charges aux étudiants et a participé au jury de la soutenance orale.
Les étudiants de GEMEAU 2 (par groupe de trois) ont évalué les besoins en eau des cultures, ont dimensionné le réseau de distribution, le bassin de stockage et la station de pompage.
Ils ont produit des plans et des cartes sous Autocad et QGIS.

Dans le cadre du MIL Drone, nous avons poursuivi la mission de contrôle des dépôts de curage des fossés dans les marais de Saint Laurent de la Prée pour le compte du Conseil Départemental 17. Les étudiants de

GEMEAU 2 ont été mobilisés sur les vols de Drones et ont produit des cartes et des calculs sur les cordons de boues inspectés.
Un partenariat est entamé avec la CDA de La Rochelle sur la détection automatique de l'espèce le Serpolet à partir de prises de vues de Drone et traitement d'images avec le logiciel OTB-QGIS.
Les étudiants de GEMEAU 2 ont animé un atelier "Drone photogrammétrie" lors de l'Agrofest.
Les étudiants de GEMAU 1 ont bénéficié de séances de pluridisciplinarité "aménagement de cours d'eau" sur le terrain :
- Le Coran à Saint Césaire : diagnostique hydraulique, physico-chimique et écologique.
- La Boutonne à Saint Jean d'Angely : présentation de la renaturation et de la recharge granulométrique avec le SYMBO.
- La Charente à Gade Moulin : analyse de la passe à poissons.

Option Animateur animalier 2023 – 2024 Nathalie SERES

Les élèves de l'option « animateur animalier » ont réalisé une exposition de leurs photographies et de leurs vidéos au CDI lors des journées portes ouvertes. Ils ont effectué deux sorties à la journée :
- l'une au marais aux oiseaux (Dolus D'Oléron) en mars 2024 où ils ont eu une intervention sur comment prendre en charge un animal sauvage blessé, une présentation des missions du centre de sauvegarde et une visite du parc ;
- l'autre au zoo de la Palmyre et à Planet Exotica (Royan) où ils ont visité les parcs et ont eu une présentation des missions et des métiers du zoo de la Palmyre.
Ils ont réalisé aussi de nombreuses activités en étudiant notamment les chauves-souris et les amphibiens. Ils ont mis leurs connaissances en pratique en réalisant un inventaire de la faune de la mare sur l'exploitation du lycée.
Enfin, ils ont été présentés à la chienne Rêve par les élèves et les enseignants du lycée Le Renaudin (Jonzac) qui leur ont expliqué la teneur du projet pédagogique de médiation animale effectué dans le lycée.









Option Hippologie et équitation 2023 – 2024 Laurence HENRY

L'option hippologie-équitation est enseignée dans le lycée Desclaude depuis plusieurs années. Elle repose sur des partenariats qui nécessairement évoluent.
Cette année scolaire nous avons travaillé avec 3 centres équestres partenaires : Les Allards à PESSINES, La Frégonnière à ECURAT et Les Saules à FONTCOUVERTE.

2 réunions (début juillet et fin août) avec les responsables des 3 centres équestres nous ont permis de positionner, en tenant compte au mieux leurs niveaux de pratique, les cavaliers sur les plages horaires proposés par les 3 centres équestres

Le centre équestre Les Allards vient chercher les cavaliers au lycée. Pour le transport des élèves vers les 2 autres centres équestres La Frégonnière et Fontcouverte, c'est le lycée qui assure les navettes avec le minibus et une Assistante d'Education.





Module Objectif Véto 2023 2024 Emmanuel BARRE

Le module Objectif Véto se termine cette année avec la déception qu'aucun des dossiers présentés par nos élèves n'a été retenu. Pour rappel, l'année passée, 2 jeunes filles avaient pris part aux oraux d'admission et une d'entre elles a pu intégrer l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maison-Alfort début septembre 2023.
Célia est d'ailleurs venue rencontrer nos élèves en février dernier pour partager avec eux ses impressions sur le concours et sur les premiers mois à l'école. Merci à elle.
Depuis 4 ans maintenant, ce sont 130 élèves de Seconde qui ont participé au module avec les ateliers d'agronomie et de zootechnie (dont la visite de l'exploitation du lycée), et les dissections et observations en biologie animale (au laboratoire).
Les 48 élèves de seconde ayant suivi le module cette année constituent presque la moitié des élèves arrivés en seconde au lycée, ce qui montre bien l'attractivité de ce module et son importance dans le recrutement de nouveaux élèves pour le lycée.

Section Européenne 2023 2024 Delphine BONNEAU



55 élèves dont 16 en seconde, 14 en première et 25 en terminale.

Les élèves sont toujours aussi motivés malgré des horaires peu pratiques pour eux.

Programme : De l'apprentissage dans la bonne humeur avec au programme des thèmes liés à la biologie-écologie, la biodiversité, l'exploitation du lycée et à la culture des pays anglo-saxons. La section leur offre l'occasion de pratiquer l'expression orale de manière plus intense grâce aux activités adaptées et à l'assistante de langue Rachel Chartierqui prendra les élèves en petits groupes.

God Save The Screen : notre rendez-vous annuel au Festival du film Britannique au Gallia à Saintes. C'est l'occasion de travailler avant et après sur le cinéma et la culture. Les billets sont en grande partie offerts par le Comité de Jumelage Saintes Salisbury. A souligner que les cartes de remerciements rédigées en anglais par les élèves l'année dernière ont été très appréciées par le Conseil d'Administration de l'association.
L'année dernière, les membres du Comité de Jumelage sont venus une fois par mois pour des ateliers de conversation avec les élèves. Cette année, cela n'a pas pu se faire à cause des horaires décalées entre les Premières et les Terminales.

Voyage : Il était prévu d'emmener les terminales en avril en Irlande ou à Maltes. Nous avons dû changer à la dernière minute car les prix étaient vraiment élevés.
3 enseignants (Mmes Seres, Marcillaud et Bonneau) ainsi que Mr Kergonna le CPE et les élèves de Premières et de Terminales sont allés pendant 4 jours à Londres en mai.
Nous avons été accueillis dans différentes familles (groupe de 2 ou 3 ou 4). Nous avons fait des visites culturelles ainsi que des visites en lien avec la biologie et l'écologie.
Nous sommes partis avec la compagnie (SILC). Bien que la conseillère ait été réactive, nous avons dû trouver nous-même les visites liées à notre spécialité. De plus l'organisation avec le chauffeur était inexistante. Heureusement, le chauffeur avait de l'expérience et était flexible. Le retour des élèves est très positif.
Nous tenons à les féliciter pour leur attitude impeccable dans les familles ; ils se sont montrés très sociables et corrects. Les familles voulaient les adopter ! Ainsi que lors des visites et du temps libre. Ils ont toujours été respectueux, ponctuels et intéressés. Un vrai plaisir de partir avec eux !

Sortie : 4 élèves ; 3 en Première et 1 en Terminale n'ont pas participé au voyage, pour différentes raisons. Mme Charrier a organisé une sortie au parc animalier « Planet Exotica » à Royan. Les élèves ont eu une visite guidée en anglais pour découvrir le parc et les animaux et être plongés dans un véritable univers exotique. Les élèves ont été ravis de cette visite.
Une année scolaire qui s'achève avec les oraux des élèves de terminales qui ont eu lieu le 22 mai. Les 4 enseignantes ont participé à l'examen afin d'éviter l'annulation de cours pour les autres classes.



Coopération européenne et internationale 2023 2024 A. HOUDART et P.L. ROYER

Point sur le projet "Xanten" Allemagne : A. HOUDART et E. BARRE

M. BARRE et Mme HOUDART sont allés au collège-lycée de Xanten, en Allemagne, du lundi 13 mai au jeudi 16 mai pour relancer l'échange historique avec cet établissement. Ils ont à cette occasion rencontré les enseignants qui seraient impliqués dans cet échange, ainsi que la directrice de l'école. Cette dernière soutient complètement le projet.
Ils ont également présenté l'échange aux élèves de 5 classes de seconde, afin de les motiver à prendre part au projet et accueillir nos élèves chez eux. C'est la problématique de l'hébergement qui a conduit l'annulation du voyage de la classe de seconde en mars 2024. Ils espèrent donc que leur intervention portera ses fruits.
Ils ont également visité Xanten et ses environs afin de définir un thème ainsi qu'un programme de visites. Ils proposent d'articuler cet échange autour de l'environnement avec comme problématique de fond la gestion des crues (dans un contexte de changement climatique) en comparant la gestion de la Charente et celle du Rhin.
Pour le moment, ils prévoient un voyage de nos élèves de Seconde à Xanten fin Octobre/début Novembre 2024, et une visite de nos amis allemands en mars 2025.
Par ailleurs, ils cherchent parmi nos élèves, quelqu'un qui accepterait d'héberger le week-end (et la première semaine de toussaint) une élève allemande venant 4 semaines en octobre, dans le cadre d'un stage au sein de la ville de Saintes.

Mobilités individuelles apprenants

Cette année 2024 plusieurs jeunes en BTS vont partir à l'étranger pour réaliser un stage et 1 Lycéen en seconde générale.
Les dossiers sont gérés entre Paul-Louis Royer et Aurélie Houdart, enseignants qui se sont investis pour développer nos missions de coopérations.
Les pays concernés :

- Relance de nos échanges avec la Chine, initiés avant la COVID – Au Jiangsu (300 km au nord de Shanghai) Le « Vocational College of Agriculture and Forestry » qui est une école pour des ingénieurs vétérinaire, d'agronomie, d'horticulture, de la culture du thé et d'architecture du paysage.
- Continuité de nos échanges avec le Canada (Québec)

- et travail cette année avec la Guinée avec un programme de coopération lié avec notre région.
- Et en Europe avec le Royaume-Uni.

Enfin Mme Delphine Bonneau a réalisé une nouvelle convention de partenariat pour l'Agrocampus avec le dispositif Elanna (projet Erasmus) pour des lycéens en classe coop.

L'ensemble de ces dispositifs ne peut se faire qu'avec l'étroite collaboration des enseignants de Langues Vivantes, les professeurs principaux, la comptabilité et le secrétariat.
Voici en résumé les dispositifs mis en œuvre et les montants estimés :

	Chine
	Canada
	Guinée
	Royaume uni

NOM	Classe	Date	Dispositif ELANNA	RÉGION	DGER
CHARTIER William	2nd générale	17/06 au 28/06		160,00 €	
GREFFIER Sarah	BTS 1 Gemeau	3/06 au 26/07		800,00 €	1 300,00 €
GOURAUD Gedeon	BTS 1 AP	9/06 au 8/07		320,00 €	900,00 €
CHEFAUT Clement	BTS 2 Gemeau			320,00 €	900,00 €
GUIMARD Kevin	BTS 2 Gemeau			320,00 €	900,00 €
MISTROGOY Marion	BTS 2 Gemeau			320,00 €	900,00 €
TRUFANDIER Mathieu	BTS 1 Gemeau	27/05 au 19/07		640,00 €	1 300,00 €
PERDRIAUD Clement				640,00 €	1 300,00 €
GOBIN Clement		8/07 au 30/08		640,00 €	1 300,00 €
ELICE Yanis				640,00 €	1 300,00 €
TOTAL				4 800,00 €	10 100,00 €

2/ Education Socio-Culturelle Renée LEROUGE et Sophie POTIER

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
2- L'animation de l'environnement local
3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique
4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
5- Des activités pluridisciplinaires
6- De la concertation et de la communication

1- Objectif : la médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique

- La convention Gallia

Dans le cadre de la convention signée entre le lycée, l'ALESA et le Gallia Théâtre 8 spectacles ont été proposés cette année à tous les élèves et étudiants. L'ALESA prend en charge en partie environ 70 % le coût de la place pour ses adhérents qui paient 3 €. Le transport est pris en charge par le lycée.
Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous avons proposé aux 1eres années de STAV 8 spectacles qui leur ont été présentés par la médiatrice culturelle du Gallia. Ils en choisissent un qu'ils ont analysé. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV où les élèves doivent être en contact avec les œuvres et l'expression artistique. **La billetterie est à la charge de l'établissement pour le premier spectacle obligatoire.** Les autres spectacles choisis sont à leur charge et à celle de l'ALESA. Le transport est pris en charge par le lycée pour le spectacle où le nombre d'inscription élevé nécessite la mise à disposition d'un bus privé.
En raison de l'absence d'inscriptions deux sorties ont été annulées : nous avons été à 6 spectacles.

Spectacles	Nb élèves	Tarif A : 15 €	Tarif B : 10 €
Parloir	2 élèves 4 élèves ALESA (40 €)		20
L'augmentation	13 élèves + 2 élèves ALESA (20 €)		130
Black March	2 élèves + 5 élèves ALESA (50€)		20
Ombres portées	8 élèves + 1 élève ALESA (15 €)	120	
Tenir Debout	6 élèves ALESA (60 €)		
La vague	6 élèves		60
Emmiellez moi	4 élèves + 3 élèves ALESA (20€)		40
Total de la prise en charge lycée du 1er spectacle des 1ères STAV : 390 € et 17 € d'adhésion ; soit un total de 407 €			

Les sorties suivantes réalisées dans la cadre pédagogique :

- Visite Les Lapidiales Port d'Envaux : 11 septembre 2023, 1ères STAV A et P
Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 bac STAV.
–> Visite gratuite
–> Bus Aunis Saintonge 37 élèves 199 €
- Visite association culturelle : L'oeil du Silo le 16 octobre 2023, 1ères STAV A et P
Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 bac STAV.
–> Visite gratuite
–> Bus de ville Saintes 37 élèves 70 €
- Visite Espace Darwin 12 mars 2024, G2 et AP2
Pluri ESC et Eco. Module M22 BTSA
→ Train : 60 €
→ Visite : 468 €
- Visite du Salon International de la BD d'Angoulême le 26 janvier 2024 (FIBD), 1ères STAV A et P
Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, module C5 et S2, nous avons proposé aux deux classes la visite du salon de la BD. Le dossier Région de demande de subvention déposé a permis d'obtenir la gratuité pour les 36 élèves. Les 3 places des adultes accompagnateurs ne sont pas prises en charge par la Région.
Les élèves ont réalisé en groupes des vidéos reportages interviews sur les différents acteurs du festival.

–> Billetterie FIBD : 3 adultes accompagnateurs : 48 €
→ Bus Saintes Angoulême AR : 505 €

L'ESC participe dans de nombreux domaines à la créativité de nos apprenants :

- Projet artistique en seconde 1 avec Laurent Valera du 08 au 12 avril 2024
Objectif du projet :
- Se reconnecter à la part sensible de l'élément terre par une démarche artistique de recherche et de création.
- Acquérir des connaissances en art contemporain.
Ce temps de résidence artistique a été ponctué de temps d'échanges, de questionnements et de propositions. Les élèves se sont essayés à différentes techniques graphiques, plastiques, de travail de la terre par inclusions, du travail de feutrage de la laine avec motifs en fils de couleurs, d'assemblages, de réglages des éclairages... Ils ont réalisé les textes de présentation des différentes productions ainsi que des textes de la vidéo diffusée dans l'espace de l'installation qui sont le résultat d'une mise en commun. Par ateliers, ils ont construit l'abri en bambous, assemblé sa couverture en laine feutrée avec inclusions de motifs en fils de couleurs, conçu et mis en place le théâtre d'ombre, les carreaux de terre avec inclusion de végétaux disposés au sol.
Cette exposition a été visitée par les classes du lycée et par les collégiens accueillis lors de la journée biodiversité. Elle a été ouverte au public lors de la journée Agrofest le vendredi 24 mai. Dans la continuité de ce projet la classe visitera l'abbaye de Trizay, centre d'art contemporain le 10 juin pour une immersion dans un espace patrimonial de création et de diffusion de l'art.
La participation lycée correspond à l'hébergement et restauration de l'artiste : 199,47 €
Les subventions octroyées : SAFFIR (DRAC 1440 € et DRAF 500 €) sont de 1900 € et Région Nouvelle Aquitaine de 1700 €. Mais le coût du projet a été inférieur à celui estimé : soit un total définitif de 3673,70 €. Donc le 2ème versement en attente de la Région sera moindre. Cf budget définitif ci-joint.

BUDGET DEFINITIF	
DEPENSES	**RECETTES**
Intervenant : Laurent Valera 40 h X 60 € = **2400 €** Atelier du 08 au 12 avril 2024 avec un temps de présentation du projet et un temps de finalisation du montage et du démontage Tarif horaire 60 € TTC / h **Frais de déplacement : 2 A-R** - 1 A-R : 08 mars et 12 avril : **229,12 €** - 1 A-R : fin mai : **229,12** **Visite espace d'art contemporain de l'abbaye de Trizay** le 10 juin 2024 Billetterie groupe : 33 X 5 € = **165 €** Transport Saintes abbaye de Trizay = **240 €** **Matériel / équipement : 210,99 €** Matériel pour la production artistique : structure et petit matériel **Hébergement de l'artiste : 199,47 €** Au lycée du 8 au 12 avril 2024 en pension complète	**DRAC** (60 % de l'intervention réglés à l'artiste) : **1440 €** **DRAAF (Rurart)** en attente : **500 €** **LYCEE AGRICOLE : 199,47 €** **CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE** = **1700 € octroyé** (1534,23 à verser selon dépenses réelles) **–> 1er versement de 1190 €** **–> 2ème versement en attente : 344,23 €**
TOTAL 3673,70 €	**TOTAL 3673,70 €**











Le réseau RUR'ART
C'est un partenaire institutionnel ressource dans la médiation culturelle et dans le montage de projets artistiques et culturels. 4 demi-journées de formation sont prévues à Rurart sur les arts visuels à partir de mardi 18 juin après-midi jusqu'au jeudi 20 juin à midi.

2- Objectif : animation de l'environnement local

- Partenariats culturels
Dans le cadre de projets culturels, cette année nous avons maintenu le partenariat avec le Gallia, par des sorties culturelles pédagogiques. Des partenariats se font avec l'Oeil du Silo et l'ALESA en matière de production musicale de nos élèves. Le partenariat avec le festival de Thénac accueillant des écrivains, voyageurs, chercheurs perdure mais le festival aura lieu qu'en octobre 2024 où nous établiront un nouveau projet de rencontre.

- Les projets PIC
Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, les collèges, les écoles de Saintes et alentours, TERDEV... D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EPHAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnées par le lycée. Les projets PIC peuvent aussi impliquer les acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants… Le lycée finance à hauteur de 50€ par projet.

BTSA G2

N°	Titre du projet	Noms des étudiants	Partenaires et publics
1	**JME : comment préserver notre ressource ?** **28 mars**	Garetier Clara Gasnier Christan Kornatowski Paul Lequeux Yann	TERDEV Lycée, Comité Amérique latine, Eau 17, RESE, EPTB, Sea Cleaners, , Nature Environnement 17, Les petits débrouillards Public : 8 classes de primaires la journée et public extérieur le soir **Coût Lycée : 51 €**
2	**Concert japonais J. Rock et atelier calligraphie au lycée** **21 mars**	Dardanne Axel Giannichi Julien Mesnil Noah Rocherieu-Rodriguez Théo	Groupe Monji et caligraphe Lycée : repas intervenants **Alesa : 50 €** atelier calligraphie Public : élèves du lycée
3	**Prévention routière et voitures de collection** **19 mars**	Castello Hector Maridet Maxence Grandveau Simon	SDIS17, POLICE, DIR Atlantique, ASPSR17, CSVE17, Mairie de Saintes Public : terminales et 1erès année BTS
4	**Sensibilisation à la ressource en eau en France et en Guinée** **21 mars**	Marchand Johann Pairaud Gabrielle Subra Aurore	Rodolphe Zegrar Hidrisse Publics : classes de l'EREA Théodore Monod

Globalement, les projets ont été réalisés avec sérieux et ont abouti ; les étudiants se sont bien impliqués. Les partenaires ont été satisfaits de leurs actions.

BTSA AP2

TITRE DU PROJET	NOMS	PARTENAIRES PUBLICS
1 PIC **SOIREE BLIND TEST**	**ROUBY Axel** **BOIVENT Lucas**	**Lycéens étudiants du lycée /soirée** **ALESA / LYCEE amphithéâtre**
2 PIC **PLANT'GAME** **SENSIBILISATION AU VEGETAL**	**POIRIER Marie Lilou** **CHARLEGUE Margaux** **BARBAUD Maelie**	**Centre PIDOU** **en mars**
3 PIC **SENSIBILISATION A LA BIODIVERSITE**	**LEGUIDEC Mathéo** **RIOU Bertrand** **BITAUDEAU Nicolas**	**Centre Pidou , Saintes** **date de réalisation :** **13/03/2024 la journée**
4 PIC **PERMIS DE VEGETALISER**	**ADAM Alexis** **DETCHERRY Louis** **CHARNEAU Camille**	**Propriétaire privé, espace vert ville de Saintes**

- ESC et option animateur animalier

L'ESC avec la TIM permet aux élèves de l'option d'appréhender l'image animalière en réalisant des photos mises en scène lors d'exposition au CDI lors de la journée portes ouvertes et de réaliser des vidéos présentant leurs visites des différents zoos et parcs animaliers.

- L'ESC en EIL Aménagement

Les élèves en 1° STAV Aménagement dans le cadre pédagogique ont réalisé des kokedamas et des structures verticales végétalisées présentées à la journées portes ouvertes et à un évènement de la Région Nouvelle Aquitaine.



- Stages territoires et sociétés du 13 au 17 mai 2024 : 1ère STAV P (22 élèves) (1ères STAV A 14 élèves est décrit sur un autre document).

Les élèves étaient très satisfaits de cette semaine en Hautes Pyrénées malgré un planning chargé de visites et de restitutions journalières. Il associe l'apprentissage à la vie collective, la découverte et l'analyse d'un territoire avec rencontre d'acteurs institutionnels, associatifs, culturels, économiques et de protection de l'environnement et du patrimoine tout en permettant une approche sensible (randonnée, dessin d'observation du paysage). En réponse aux objectifs suivants :

- Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques d'un territoire
- Identifier les ressources et les acteurs d'un territoire
- Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire
- Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à ce territoire.

Budget définitif

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport : bus train	1 910 € 1 831,70 €	Participation lycée	2 365,70 €
Hébergement et restauration	3 268 €	APEACS (4€ par élèves et par nuitée)	352 €
Régie	62 €	Participation des familles : - 90€ par élève interne (16) - 119 € par DP (6	 1 440 € 714 €
		Participation du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine (PEJ : projet éducatif jeunesse) 100 € par élève 100€ x 22 élèves Supplément élèves boursiers	 2 200 €
Total	**7 071,70 €**	**Total**	**7071,70 €**





3- Objectif : animation, ateliers de création, expressions artistiques

- ESC et ALESA

L'ESC met en place la programmation des activités de l'ALESA en concertation avec les apprenants, et en a assuré, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association. Elle aide les membres du Bureau et son Président dans toutes les tâches qui leur incombent.

- Atelier arts plastiques animé par François SANZ

Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis de 17h30 à 19h avec environ 4 à 7 élèves. Cette année il a été conduit par un nouvel intervenant. Il a répondu aux différentes demandes des jeunes et a abordé différentes techniques de dessin, aquarelle, mise en perspective, manga. Il a répondu aux attentes des BTS en termes de travail graphique, représentation d'espaces et d'aménagement, travail sur la couleur, les formats et incitation à une pratique régulière.

- Atelier musique animé par Adrien DIEU, ALESA

Le club musique a fonctionné tous les lundis et mercredis soir à 17h30 à 19h à partir du 25 septembre. Cette année l'effectif du club musique à dû être complètement remplacé car les élèves de l'année dernière étaient tous en Terminale. Le recrutement a été fait assez rapidement auprès des nouveaux arrivants de seconde et de quelques élèves de 1ère. Les inscrits ont été répartis en 2 groupes en fonction de leurs disponibilités.

- 5 élèves pour le groupe du Lundi.
- 6 élèves pour le groupe du Mercredi.

Les groupes étant globalement composés de débutants ils n'ont pas pu proposer à temps leur candidature pour le nouveau Festival cette année, et se sont concentrés sur la préparation de quelques reprises afin de pouvoir les présenter :

- A l'occasion de l' Agrofest le 24/05/24
- A la soirée de fin d'année des élèves le 30/05/24

Chaque groupe présentera 4 morceaux lors de ces évènements. Le travail effectué cette années'est concentré sur la cohésion de groupe et le réarrangement de morceaux populaires afin de les adapter aux instruments à notre disposition. Il devrait permettre d'être dans les temps pour proposer notre candidature au Nouveau Festival 2025 dès la rentrée scolaire prochaine.

- Atelier apiculture animé par Nathalie SERES, ALESA

Le club apiculture 2024 a accueilli 6 à 8 membres durant l'année 2023/2024 : ils ont monté des cadres de cire, faits des bougies en cire, confectionnés des pâtisseries à base de miel, observé les ruches et l'état de santé des abeilles. Pour ce printemps, 45 pots de 250 g de miel de colza ont été récoltés et 3 essaims ont été attrapés, en espérant que les frelons asiatiques épargnent le rucher cette année.





- Le club soirées et sorties récréatives, ALESA

Il organise les soirées le jeudi avant les départs en vacances : 4 soirées cette année. Le club musique se produira le 30 mai lors de la soirée de fin d'année.

Des soirées films et bowling, Easy Rider ont été menées selon les initiatives des élèves.

Deux soirées Easy Rider : une le 16 novembre et une seconde le 18 janvier au soir avec à chaque fois une cinquantaine d'élèves. La sortie accrobranche s'est déroulée le mercredi 3 avril dans l'après-midi à l'abbaye de Fontdouce avec 25 élèves.

Pour les adhérents, l'ALESA a pris en charge 50% de la place. Le transport a été pris en charge en totalité par l'ALESA.

Dans le cadre de projets PIC un concert J Rock a eu lieu le jeudi 21 Mars.

Une vente de roses a eu lieu pour la saint Valentin. Un stand de l 'ALESA sera présent à l'Agrofest.

- Le club bar, ALESA

Chaque mardi et jeudi il a proposé des cafés gratuits entre midi et 13h30 pour redynamiser le foyer que les élèves se réapproprient ce lieu. Une vente de chocolatines a eu lieu le jeudi matin à la récréation.

Mais les conditions matérielles ne sont pas optimums : toujours pas de point d'eau à proximité avec évacuation.

- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation

L'association a fait le choix de ne plus subventionner les voyages depuis l'année dernière. Et ce afin de ne pas augmenter la cotisation. L'ALESA peut ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit.

Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires.

L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 3 octobre 2023. La coopérative propose la reliure de rapports.

4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux

Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont fréquents.

5- Objectif : des activités pluridisciplinaires

En seconde, dans le cadre des séances d'APERE et d'EATDD temps propice à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERE en STAV et lors des stages Territoires et sociétés et développement durable et santé.

L'ensemble des secondes participent à la journée de l**a biodiversité** le 23 mai, ils accueillent des collègiens autour d'animations.

6- De la concertation et de la communication

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. Les journées portes-ouvertes constituent un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les projets culturels et artistiques, les projets PIC et aussi des activités de l'ALESA. Communication auprès des médias locaux, sur le site de l'établissement et avec nos partenaires culturels locaux.


Quelle types de pollution
connaisez vous dans l'eau


ressource rare






LE FOYER




90 ANS
MICKEY


Leaderboard

3/ Rapport d'activité vie scolaire

Frédérique ARTICLAUX-MALLET et Gilles KERGONNA - Conseillers Principaux d'Education

1. Gestion du service :

Le service a été impacté dès le 2nd trimestre par l'absence d'1 AE :

Du 18 mars au 10 mai 2024 : arrêt de Marlène Foresté qui occupe un emploi à temps plein.

A noter également, l'absence des MAP pendant 04 semaines pour leur stage en entreprise et l'absence ponctuelle d'AE pour raisons médicales ou familiales.
Nous remercions les assistants d'éducation qui se sont mobilisés pour pallier à ces absences.
Le service des AE sera allégé en journée à compter du 17 juin pour absorber les nombreuses heures supplémentaires effectuées.

Dans le cadre du service, les AE ont poursuivi leur implication dans :

L'accompagnement des jeunes au centre équestre : Cette année, l'activité est répartie sur 03 centres équestre (ECURAT et les ALLARDS le mardi et FONCOUVERTE et les ALLARDS le jeudi). Cette option mobilise 03 AE pour le transport à hauteur de 4 heures par semaine.

Accompagnement des rugbymen du lycée : cette année, Marie JOLLY a accompagné les rugbymen du lycée à plusieurs matchs régionaux mais également pour le montage d'un dossier sur la conception et le financement de nouveaux maillots.

Soutien scolaire : Adrien Dieu a poursuivi le soutien en mathématiques principalement le mercredi après-midi auprès de petits groupes d'élèves volontaires (3 ou 4 à chaque séance). Il a effectué 58 h depuis la rentrée scolaire auprès d'une trentaine d'élèves contre 45h l'année précédente, soit une augmentation de 22 %.

Sophrologie : Anne COULAUD DUTHEIL a poursuivi l'animation de l'atelier sophrologie sur 2 créneaux le mardi en fin d'après-midi. Contrairement à l'année précédente, les élèves demandeurs viennent principalement des classes de 2nde GT. 4 à 8 élèves participent aux ateliers chaque semaine mais l'activité a capté 21 filles et 06 garçons depuis le début de l'année.

Club musique : Adrien Dieu continue a animer le club musique dans le cadre de l'ALESA à raison de 02 séances par semaine. Le club s'est produit à deux reprises devant du public (AGROFEST le 24 mai et la soirée de fin d'année du lycée).

La mise en place d'actions ponctuelles visant à améliorer le climat scolaire : les AE ont organisé un Secret Santa avant les vacances de Noël auquel a participé apprenants et adultes de l'établissement. Cet évènement a eu un fort succès (une centaine de participants)

Enfin, à noter l'implication de Marie Jolly et Emilie Ader dans le groupe Sentinelles et Référents. Mme Ader est également impliquée dans le G.A.R.

Devoirs surveillés : 66 heures de devoirs surveillés dans le cadre du contrôle continu.

2. Bilan des actions réalisées :

a. Amélioration des conditions d'accueil et de vie dans l'établissement :

- Sur le 2nd semestre 2023 un groupe de 16 lycéens volontaires s'était impliqué dans l'amélioration des conditions matérielles d'accueil. Ces derniers avaient engagé une réflexion en concertation avec des adultes de l'établissement sur l'aménagement du hall d'entrée du bâtiment Déherain (zone convoitée entre midi et 13h30, sur le temps des récréations et le soir par les DP lorsque ces derniers attendent le bus), du foyer (et notamment de la salle TV) et du couloir donnant accès aux salles de cours.

- En janvier 2023, des travaux de peinture ont été réalisés dans l'entrée de Déhérain et au foyer. La Région ayant donné une réponse favorable pour l'achat de casiers, les anciens, vétustes et pour la plupart inutilisables, ont été remplacés début juillet 23. Cependant, nous n'avions pas obtenu le financement du mobilier pour la salle TV du foyer et le hall du bâtiment Déhérain. Nous avons réitéré la demande auprès de la Région et sommes dans l'attente du retour de la campagne d'équipement pour finaliser ce projet.

b. Sécurité routière :

Suite au succès du projet sécurité routière du printemps 2023 mené par 4 étudiants de BTS GEMEAU au lycée Georges Desclaude, 3 étudiants (M. CASTELLO Hector, M. GRANDVEAU Simon et M. MARIDET Maxence) ont souhaité reconduire le projet à travers le PIC (Projet d'Initiatives et de Communication) du BTS GEMEAU.

Cette journée de sensibilisation à la sécurité routière s'est déroulée le mardi 19 mars 2024 auprès d'une centaine d'apprenants en classe de terminale ou de BTS 1ère année. Le public apprentis du CFAA n'a pas pu se joindre à cette journée car sollicité par ses formateurs pour rester en cours.

De nombreux professionnels de la sécurité routière ont été invités à participer à la préparation (4 réunions de préparation) et à la réalisation de cette journée :
Le SDIS 17, par l'intermédiaire de M. l'adjudant-chef Julien TERRASSIER
La coordination Sécurité Routière de la Charente-Maritime (M. Stéphan GUERIN et M. Emmanuel GATEAU
La Mairie de SAINTES (adjoint au maire, M. Philippe CREACHCADEC)
La Police Motocycliste, par l'intermédiaire du brigadier-chef Cyril PLAIRE
La DIR ATLANTIQUE, par l'intermédiaire de M. Laurent YON
L'association ASPSR17 (Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière)
La CSVE17 (Club Saintongeais de véhicules d'Epoques), par l'intermédiaire de son président M. Francis BERNARD.

La formation s'est déroulée en 2 temps :
Le matin : conférence sur la sécurité routière à l'amphithéâtre avec l'intervention des différents partenaires





Puis une heure de temps consacrée à la désincarcération d'un véhicule réalisée par le SDIS17





L'après-midi (13h30 – 17h00) : découverte d'activités autour de la sécurité routière - 06 ateliers de 30 minutes chacun :
Atelier « bar à alcool »
Atelier sur les effets de l'alcool et des drogues (lunettes)
Atelier sur le rôle de la police motorisée
Atelier sur l'évolution de la sécurité sur les engins motorisés (véhicules anciens)
Atelier sur le rôle de la DIR
Ateliers sur les chocs en cas d'accident (voiture tonneau et voiture choc)







Au final, les apprenants ont unanimement apprécié cette journée et souhaitent pour une très grande majorité qu'elle soit reconduite chaque année.

Merci aux 3 étudiants pour leur implication dans ce projet.

c. Prévention et lutte contre les discriminations et le harcèlement en milieu scolaire :

- **Sentinelles et référents** : le dispositif s'est poursuivi sur l'année 23/24. Le groupe est composé de 9 adultes référents et de 6 sentinelles (lycéens) volontaires. Il s'est réuni à 3 reprises.
- Le groupe est intervenu en début d'année auprès des 3 classes de 2nde GT et des 3 classes de BTS 1ère année pour informer et sensibiliser au dispositif. Suite à la connaissance de situations problématiques il est intervenu également auprès de 2 classes du lycée et du CFA.
- Une action de sensibilisation sur le langage respectueux à utiliser au quotidien a été effectuée jeudi 14 décembre 2023. La portée de l'action a été de courte durée.
- A la rentrée prochaine le groupe va perdre 5 membres (2 adultes et 3 lycéens) un recrutement sur le 1er trimestre sera donc nécessaire.
- **Projet régional :** nous avons répondu à l'appel à projet de La Région dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Nous

souhaitions faire intervenir Vincent Byrd Lesage pour une « cycloférence » (conférence agitée) auprès des publics de l'Agrocampus. A ce jour nous n'avons toujours pas de retour sur la subvention.

d. **Dans le cadre de la prévention des conduites addictives**, l'intervention de Camel GUELLOUL (association APICA) a eu lieu le lundi 11 septembre auprès des primo-arrivants (2nde GT et BTS 1).

e. **Prévention autour des enjeux et des risques de l'internet et des nouveaux outils numériques :** L'intervention de l'association Charnière auprès des élèves de 2nde GT s'est tenue le 25 janvier 2024. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux usages négatifs des technologies de l'information et de la communication et d'en promouvoir un usage positif.

f. **Intervention du centre d'information sur les droits des femmes et des familles : le CIDFF est intervenu** les 14/03 et 28/03 auprès des 3 classes de 2nde GT et de la classe de 1 STAV P. Sont abordées les questions relatives au partage d'intimité sur les réseaux sociaux et les risques, les stéréotypes de genre, les violences sexistes et sexuelles, l'impact de la pornographie sur les violences sexistes et sexuelles ainsi que les risques prostitutionnels chez les mineurs. Par ailleurs, nous sommes sollicités pour participer à un événement centré sur les questions de l'égalité fille /garçon, qui se tiendra le 12 mars 2025 à la maison de la Charente Maritime. L'idée est de faire travailler des classes sur les thématiques de l'égalité hommes/femmes, les stéréotypes de genre, les comportements sexistes et leurs conséquences à partir de supports (slam, écrits, peintures, affiches, danse, chant...) l'ensemble des travaux servira de base d'échanges et de débats animés par Mme NEVEUR

3. Suivi des élèves et étudiants :

a. Mouvements d'élèves :
Cette année, le recrutement a été excellent pour les élèves en classe de 2nde GT mais moins bon pour les classes de BTS
Le départ des élèves de l'établissement (démission) a été sensiblement le même que pour 2023, 18 apprenants (12 en BTS et 07 dans le 2ndaire) nous ont quitté pour des motifs divers et variés.
A titre de comparaison avec les années précédentes :
2017/2018 : Départ de 18 apprenants (sur 373 apprenants à la rentrée soit 4.8%)
2018/2019 : Départ de 14 apprenants (sur 356 apprenants à la rentrée soit 3.9%)
2019/2020 : départ de 20 apprenants (sur 307 apprenants à la rentrée soit 6.5%)
2020/2021 : Départ de 26 apprenants (soit 9%)
2021/2022 : Départ de 6 apprenants (soit 1.9%)
2022 /2023 : Départ de 17 apprenants (soit 5.8%)
2023/2024 : Départ de 19 apprenants (soit 6,1 %)

b. Devenir des apprenants :
Enquête sur le devenir des sortants 2023 :
Cette année, une enquête a été réalisée par l'établissement sur le devenir des sortants soit lors de la remise des diplômes le 27 janvier 2024 (Un grand nombre de sortants était présent), soit par téléphone
Sur les 103 sortants, 97 ont rendu l'enquête (66 post bac et 35 post BTS) (Voir compte rendu).

c. Association des Anciens de Desclaude :

L'association est toujours active et le nombre de ses adhérents augmente sensiblement (une trentaine de membres à ce jour). Il est toujours difficile « d'accrocher » les anciens du lycée pour plusieurs raisons :
Des anciens séduits par l'idée d'une association mais qui ne donnent jamais suite par manque de temps
Un président pris par ses nombreuses activités (idem pour les membres du bureau)
La difficulté de réunir les membres de l'association pour faire le bilan et définir les plans d'actions.
Cependant, l'association a réussi cette année à faire venir une dizaine de membres (des élèves sortis du lycée en 2015-2017) auprès des classes de 1ères et Terminales afin d'évoquer leurs différents parcours après le bac. Ces interventions ont été très appréciées par nos élèves.

d. Réunion parents-professeurs :

Deux réunions ont eu lieu cette année, la première, le 15 décembre 2023 de 17h10 à 20h00 pour les élèves de seconde GT et le 02 février 2024 de 17h10 à 20h00 pour les élèves des classes de 1ères et de Terminales.
Pour ces deux réunions, les parents ont pris les rendez-vous par le biais de Pronote.
A cet effet, une information a été à la fois transmise aux familles via PRONOTE mais également par courrier-réponse afin de pallier à la perte des codes Pronote par les parents.
On a enregistré une assez bonne participation pour les deux dates.

e. Orientation de fin d'année :

- Procédure AFFELNET :

Tous les élèves des classes de seconde vont être soumis à la procédure Affelnet entre le 06 mai et le 07 juin 2024 en vue de leur orientation en classe de 1ère générale ou technologique (dans ou hors établissement), en filière professionnelle ou en redoublement.
Un peu plus de 24 % souhaite quitter l'établissement (comme l'année dernière)

Classes	Effectifs	Nombre d'élèves souhaitant rester dans l'établissement (1er vœu)	Nombre d'élève souhaitant quitter l'établissement (1er vœu)
2nde 1	33	22	11
2nde 2	33	27	6
2nde 3	35	27	8
Total	101	76	25

Classes	Sur site - 1er voeu				Autres établissements - 1er voeu			
	1ère générale	1ère STAV		Redoublement	1ère générale	1ère technologique	Bac pro	CAP
2nde 1	9	13		0	4	2	3	2
		AM	PROD					
		9	4					
2nde 2	12	14		01	3	1	2	0
		AM	PROD					
		1	13					
2nde 3	12	15		0	1+ 1 CNED	2	1	3
		AM	PROD					
		8	7					
Total	**33**	**42**		**01**	**9**	**5**	**6**	**5**
		AM	**PROD**					
		18	**24**					

- **Accueil des élèves en immersion :**

Comme chaque année, l'établissement accueille des élèves de 3ème, 2nde GT et terminale en immersion les mardis et jeudis principalement (de 8h00 à 17h00) sur les mois de février, mars, avril et mai. En dehors de l'immersion en classe, ces jeunes ont pu être accueillis par nos élèves sur le temps du midi-13H30 (et parfois à l'internat la veille) afin d'échanger sur l'ambiance du lycée et la vie dans l'établissement (animation, activités, foyer …) Lors du bilan, une large majorité des collégiens a été ravie de cette journée de découverte. Une très grande partie d'entre eux souhaite intégrer l'établissement à la rentrée scolaire prochaine. Nous remercions les enseignants, les assistants d'éducation et les élèves pour leur implication dans cette démarche.

f. Suivi et prise en charge du handicap :

Sur 25 élèves et étudiants identifiés :

19 lycéens et étudiants bénéficient d'aménagement d'épreuves : les 9 nouvelles demandes présentées cette année ont été validées. Marie-Victorine Lefrère, AESH en CDI à temps complet depuis septembre 2023, a effectué la totalité de son service sur le site du lycée du petit Chadignac. En effet, aucun élève ne bénéficiait cette année d'une notification MDPH pour un accompagnement individualisé ou mutualisé au quotidien.
Dans le cadre des évaluations comptant pour le contrôle continu ou les CCF, les AE ont accompagné à hauteur de 20h les jeunes bénéficiant d'une aide humaine (lecteur/scripteur) contre 159h30 l'année dernière. Cela s'explique par la diminution des élèves concernés (seulement 3 cette année) et par une prise en charge de cette mission par les enseignants et la CPE.

Des ressources documentaires à destination des enseignants ont été mises en ligne sur l'ENT par M. Gaillou. Pour y accéder : il faut se rendre dans **mes applis – sites web- « handicap et besoins éducatifs particuliers »** (visio – ressources : présentation des troubles de l'apprentissage, aides, outils…site de référence pour télécharger des logiciels, cadre réglementaire.

g. suivi des sanctions et punitions :

SUIVI DES PUNITIONS ET MESURES EDUCATIVES– année scolaire 2023/2024									
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAVP	1G	T STAV A	T STAVP	TG
Retenues									
23/24	18	19	24	1	2	3	11	12	10
Commission éducative									
23/24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exclusion de cours									
23/24	6	3	2	0	0	4	0	4	0
TIG									
23/24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Devoirs supplémentaires en dehors des heures de retenue du mercredi									
22324	-	-	1	-	-	-	-	-	1

4 BTS ont également fait l'objet de punitions : 2 exclusions de cours et 02 retenues

Sanctions :

12 avertissements disciplinaires ont été notifiés cette année à l'encontre de lycéens et d'étudiants pour les motifs suivants :

Classe	Autorité disciplinaire	Sanction	Motif
BTS TC 1	Proviseur	avertissement	Transport de 03 lycéens en dehors des sorties autorisées
Tale G	Proviseur	avertissement	Sortie non autorisée de l'établissement
Tale G	Proviseur	avertissement	Sortie non autorisée de l'établissement
Tale G	Proviseur	avertissement	Sortie non autorisée de l'établisse
T STAV P	Proviseur	avertissement	Fraude lors du rattrapage d'un DS comptant pour le contrôle continu
T STAV A	Proviseur	avertissement	Non respect de l'obligation d'assiduité
1 STAV A	**Proviseur**	**avertissement**	**Sortie non autorisée de l'internat**
2nde 3	**Proviseur**	**avertissement**	**Comportement violent à l'égard d'un élève**
2nde 1	**Proviseur**	**avertissement**	**Comportement violent à l'égard d'un élève**
2nde 1	**Proviseur**	**avertissement**	**Comportement dangereux à l'internat**
2nde 1	**Proviseur**	**avertissement**	**Comportement dangereux à l'internat**
2nde 2	**Proviseur**	**avertissement**	**Comportement dangereux à l'internat**

h. Journées portes ouvertes :

Il y a eu trois Journées Portes Ouvertes (JPO) cette année (le 27 janvier, le 09 mars et le 10 avril). A chacune d'entre elle, nous avons eu une très bonne participation des lycéens et d'étudiants sur le mode du volontariat. Toutes et tous ont contribué à un bon accueil du public qui, dans l'ensemble, a apprécié les informations reçues, la disponibilité des jeunes ainsi que les documents présentés. Environ 220 entretiens ont été conduits par les enseignants présents.

i. Retour des manuels scolaires :

Le retour des manuels scolaires a commencé le mardi 27 mai auprès des classes de Tales STAV et s'achèvera le mardi 18 juin avec les classes de 1ère STAV.

Rappel : tous les manuels appartiennent à la Région Nouvelle Aquitaine puisque leur acquisition a été possible grâce à des financements du conseil régional.

Cette année, une nouveauté : chaque manuel est enregistré dans une base de la région appelée « PMB gestion de manuels », enregistrement qui a eu lieu à la rentrée lors de la remise des livres aux élèves. Il permet ainsi d'éviter les vols entre élèves, puisqu'ils sont identifiés sur la base PMB.
Ainsi, à la restitution, chaque ouvrage est scanné et permet de savoir si l'emprunteur a bien restitué tous ses manuels. C'est une tâche effectuée par la vie scolaire qui demande un gros travail d'organisation.

Lors du retour de ces manuels, nous pouvons constater qu'un certain nombre est sous-utilisé, voire non utilisé.

3. Modifications du règlement intérieur :

Deux modifications du règlement intérieur sont proposées :

- **La 1ère concerne les mesures préventives à respecter dans les laboratoires de sciences** (annexe 5 du règlement intérieur) : il s'agit d'une formalisation de l'existant (tenues vestimentaires, règles d'hygiène et de sécurité, conduite à tenir…)

- **La 2nde concerne la discipline dans l'établissement (partie 5 du règlement intérieur) :**
    - Certaines modifications sont une simple formalisation de l'existant par soucis de transparence (principes de la sanction et les modalités de la prise de décision avec les étapes de la procédure disciplinaire)
    - D'autres modifications résultent de la dernière note de service du 21/02/24 et s'imposent à nous. Elles concernent principalement les autorités disciplinaires et l'opportunité des poursuites (cf annexe).

4/ Education Physique et Sportive C. CAILLET et B. CABUZAT

1- E.P.S. :

Bernard CABUZAT et Emilie MAILLOT (en congé maternité depuis le 5/12/24 remplacée par Cindy CAILLET) : 2 enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (227 lycéens et 81 BTS) soit un total de 308 élèves et étudiants.

Programmation :

1 – Lycée :

CLASSES	Horaire	**Enseignant**	**1er Trimestre**	**2 ème Trimestre**	**3er Trimestre**
2.1 (Classe coopérative.)	**2H**	Mme CAILLET	Ultimate	Arts du cirque	Course d'orientation
2.2	**2H**	M.CABUZAT	Rugby.	Danse.	Course d'orientation
2.3	**2H**	Mme CAILLET	Ultimate	Arts du cirque	Course d'orientation
1G	**2H**	Mme CAILLET	Badminton	Acrosport	Athlétisme 1/2 fond
1ere STAVA (1CCF)	**2H**	Mme CAILLET	Musculation	Athlétisme (demi-fond)	Badminton
1ère STAV Prod (1CCF.)	**2H**	M.CABUZAT	Rugby.	Badminton.	Athlétisme : Javelot et ½ Fond.
Term. G (3 CCF)	**2H**	M.CABUZAT	Athlétisme 1/2 fond	Badminton	Acrosport
Term. STAV "Aménagement" (2 CCF)	**2H**	Mme CAILLET	Athlétisme 1/2 fond	Musculation	Badminton
Term. STAV Production (2 CCF)	**2H**	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond.	Badminton Javelot et ½ Fond.	Javelot et ½ Fond. (Suite et CCF.)

1. <u>Programmation des BTS :</u>

- Taux horaire 1H30 /Semaine. De 13h à 19H
- Les étudiants sont regroupés par activités, ce qui favorise l'intégration.
- Jeudi après-midi : M. Cabuzat et Mme Caillet (AP2+ GÉMEAU 2 + AP 1+ GÉMEAU 1) 89 étudiants.
- Activités proposées : Badminton, Tennis de table, musculation, rugby, volley-ball.
- Les BTS "Technico-commerciaux" : TC1 et TC2. (3 activités proposées par classe et sur les 2 années). En expérimentation "LMD", ils sont évalués chaque semestre sur une nouvelle activité :

Classe	Enseignant	1er Semestre	2ème Semestre
TC1	M.CABUZAT		Voile. (Juin 2024.)
TC2	Mme.CAILLET	Ultimate / Musculation	

2. Projets divers

- Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique et des jeux Paris 2024, plusieurs actions ont été menées par les lycéens sous l'impulsion de Mme CAILLET *(avril 2024)* :
    - Flashmob_ réalisation de la danse officielle des jeux Paris 2024
    - Exposition au CDI *(T STAV A, 1G et 2nd1)*
    - Quizz sur les jeux olympiques *(réalisé par les 2nd3)*
    - Tournois sportifs et ateliers handisports : boccia, cecifoot, volley assis…



2 - L'ASSOCIATION SPORTIVE :

Saison très riche en événement pour le lycée cette année.
Actuellement 111 adhérents à l'association sportive (Lycéens et BTS.)
Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.
Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de la découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par *l'UNSS. (Union National du Sport Scolaire.)* au niveau du :

- District (Lycée SUD.), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*

Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés : J.O départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »

3. Les clubs : (Lycéens + BTS.)

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.

- Lundi soir : Futsal ± 20 (Mme MAILLOT puis Mme CAILLET).
- Mardi soir : (Secondes+1ères et Term.)
    - Rugby. (+/- 35) M. CABUZAT
    - Badminton (Lycéens et BTS. +/- 10.)
- Mercredi Après-midi : Musculation avec Mme CAILLET (Lycéens +/- 10).
- Jeudi soir : Rugby. Lycéens et BTS (+/- 25.) (M. CABUZAT.)

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

4. UNSS : Union National du Sport Scolaire

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.
Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec une orientation sur les activités de pleine nature.

1-La fête du sport scolaire : UNSS.
Programmée chaque année en septembre.



"Journée Beach à St Georges de Didonne" (Sept.2022) : 5 élèves.

2-Le rugby :(M.CABUZAT) :

Beaucoup de sollicitations avec des collectifs très investis

- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
- Un tournoi par mois.
- Participation aux Inter Agri à Soustons en Décembre 2023.
- Groupe de débutants pour la plupart mais très investis....



Visite du centre de formation du stade Rochelais, Mars 2024

Résultats :

- FILLES : 15 débutantes (très investies).
    - Soustons + Journée avec le club de Saintes +Tournoi à La Rochelle (Mars 24) et visite du « Centre de Formation du Stade Rochelais »

- CADETS **:** Participation aux finales Académiques (Niort.) Inter-académiques UNSS à Poitiers) et Championnat de France à CASTELNAUDARY (Avril 2024).

CADETS au CHAMPIONNAT DE FRANCE RUGBY UNSS à CASTELNAUDARY.



- JUNIORS : Départementaux, Académiques et Inter-Académiques(Bordeaux ,Février 2024)



Groupe Juniors

3-Le futsal : (Mme MAILLOT.) :(+/- 15) (Jusqu'en Décembre 2023.)
Engagement d'une équipe junior garçons en UNSS.

4-Le Badminton : (Mme MAILLOT.)
Engagement d'équipes mixtes en UNSS.

5-La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE *(Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves*



- Une sortie toutes les 2 semaines sur différents sites jusqu'en début Mars. (Port d'Envaux, Forêt de La Coubre (Royan.), Fontcouverte, St Léger, Forêt d'Ecurat... (M. Barré…).
- Engagement UNSS : Championnat départemental et Académique (Ecurat).

6- Raid Multi-Activités (M. BARRE Emmanuel, Mme CAILLET, M. CABUZAT.)



Malheureusement le raid Boyard 'Ville qui était prévu les 28 et 29 Mars a dû être annulé la veille en raison de conditions météos (pluie, vent violent.). Les 26 élèves inscrits étaient forcément très déçus, mais la sécurité reste prioritaire.

- Participation malgré tout au championnat académique (qualificatif pour des championnats de France UNSS) les 9 et 10 avril au lac Saint Cyr Beaumont - Forêt de Moulière Montamise (86).
-



Groupe Raid - Championnat Académique

- <u>Activités :</u>
  - Course d'Orientation le Soir.
  - VTT orientation, Run en Bike, Parcours du Combattant….
- 2 équipes mixtes, ainsi qu'un Jeune officiel. (9 participants.).
- Bon investissement de l'ensemble, mais malheureusement aucune équipe qualifiée pour les championnats de France.

7- « Musculation-Santé-Bien-être » (Mme CAILLET)

- Entraînement les mercredis après-midi. Groupe constitué d'une quinzaine d'élèves (exclusivement féminin).



Une partie du groupe « Musculation-Santé-Bien-être. »

8-Trail (Mme CAILLET)

Participation au trail de la plage à Saint Georges de Didonne. 3 BTS et un lycéen.



3. LES OPTIONS ET SECTION SPORTIVE RUGBY



Groupe « Rugby » avec le club de SAINTES et Lycée BELLEVUE.

1. RUGBY et section : (M. Bernard CABUZAT) +/- 20 (Mixte)

- Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....
- Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.
- Créneaux : Mardi soir et jeudi soir 17h30 à 19h :
  - Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....
- Participation avec le Club de Saintes et le lycée Bellevue le mercredi.
  - Filles et Garçons : 1 fois par mois avec un cadre technique et les entraîneurs de Saintes.

2. Option APPN Bac STAV (Activités Physiques de Pleine Nature) : (M.BARRE, Mme CAILLET, M.CABUZAT)

- 2 Activités prioritaires :
  - La Course d'Orientation. (M. BARRE, Enseignant en Biologie.)
  - Le VTT
- Des sorties qui permettent de préparer à l'autonomie (Prévoir un équipement adapté, respecter l'environnement, gestion de la sécurité, maintenance du matériel…)



APPN et Course d'Orientation.



Groupe APPN et VTT.

- Ouverts aux 1ères et Terminales STAV
- Objectif choisi « Santé-bien-être »
- Actuellement 16 inscrits (9 premières et 8 Terminales)
- Créneau placé le mardi après-midi de 15h30 à 17h30.

Malheureusement les conditions matérielles (Transport avec un groupe de 16)

- ***le manque d'heures allouées 2h au lieu de 3 prévues,***
- ***le créneau (15h30 à 17h30) ne permettent pas de faire tourner ces activités à plein régime et surtout l'hiver.***

- **<u>Journée RAID INTER-AGRICOLE</u>**
  - Le groupe a organisé sur le site du lycée le Jeudi 11 avril, des inter-agricoles : Présence de 88 élèves venant de lycées agricoles de Poitou-Charente).
  - 8 ateliers gérés par les élèves : Tir à l'arc, Cross-Fit, Parcours du combattant, Parcours de Golf, Rugby à Toucher, Course d'Orientation, « Run and Bike » et Course en Sac.
  - Tous les élèves évalués sur l'organisation de cette journée
  - Pour les terminales : évaluation à l'oral sur les 2 activités (course d'orientation - VTT) et à partir d'un carnet d'activité.



- **<u>Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel :</u>**

1.Plan Humain :

Aussi, nous souhaitons remercier :

- Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.
- Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités (notamment Marie et Yann…).
- M.BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d'orientation ainsi que le Raid.

2.Plan financier :

- Paiement des transports (UNSS départemental, académiques), des licences, des assurances, du matériel pour les activités spécifiques (Raid, « Run and bike », C.O, Raid Boyard'Ville...)
- Participation financière de l'association aussi pour les éventuelles participations aux « Championnats de France UNSS."

3.Plan matériel :

- Organisation des activités :(Très chronophage...)
- Transport : difficultés pour emmener les groupes sur les lieux de compétitions....

  Certes le district UNSS prévoit des transports collectifs parfois, mais lorsque que l'on atteint le niveau départemental, les moyens sont restreints.

  Les véhicules (2 Trafics et une voiture) du lycée sont souvent utilisés et donc nous passons beaucoup de temps à trouver des « transports » :
  - Contacts téléphoniques…
  - Trouver un moment pour récupérer et ramener le (ou les) véhicule propre et avec le plein d'essence…
  - Trouver des chauffeurs…
- Préparer le matériel : Pharmacie, Fiches Santé, maillots,repas....

- **<u>Projet 2024-2025 :</u>**

- Raid d'intégration à destination des secondes.
- Sortie Canoë, paddle.
- Tournoi des 6 Nations Stade de France (et visite de Marcoussis)

5/ Education à la santé Patricia SOTO - infirmière

Interventions auprès des classes de secondes avec le CPEF les :
02/10/2023 Seconde 3
09/10/2023 Seconde 2
16/10/2023Seconde 1

L'Expo contre VIH prêtée par la mission locale au CDI du lycée du 18/12/2023 au 31/01/2024.

Le Dr GANTHY a réalisé les visites médicales pour la dérogation à l'utilisation des machines dangereuses les matinées des :
Lundi 12/01/2024 1ére P : 24
Lundi 19/01/2024 1ére A : 12
Pour les classes de première STAV A et P soit au total 36 élèves.

- Intervention de Malik sur les **dangers des réseaux sociaux** le 25/01/2024 (subvention CDA)

- Le vendredi 11/09/2024, **Camel GUELLOUL, de l'association APICA** (Association de Prévention et d'Information sur les Conduites Addictives) est intervenu dans l'amphithéâtre auprès de toutes les classes de 2nde et BTS 1ére année. Beaucoup d'élèves ont pris le numéro de Camel et certains sont restés après pour s'entretenir avec lui.

Groupe Adultes Relais (400€ pour 800 €)
Le GAR a démarré le 09/10/23 cette année il y a eu 4 réunions (09/10, 27/11, 11/03, 13/05) Nous avons suivi l'évolution de 8 lycéens et 1 BTS.

Le groupe sentinelles et référents a repris son fonctionnement. Nous nous réunissons pendant la pause repas en déjeunant ensemble dans la salle restauration. Nous sommes intervenus dans les 3 classes de secondes pour présenter le dispositif. Nous avons mené une action de 2h auprès des BP du CFA le 17/05/24.

6/ Fonctionnement du CDI Jean BAYLE et Nathalie MONTILLAUD – enseignants documentalistes

Une attention toute particulière mérite d'être portée sur la poursuite du projet de réaménagement du CDI (paragraphe 1.4) : mobilier + rideaux.

1. Gestion du CDI.

1.1 Politique documentaire, fonds documentaire, projets réalisés.

Mise en avant des nouveautés tout au long de l'année par l'utilisation de présentoirs adaptés et par la création d'une brochure de présentation des nouveaux documents. Sa diffusion, tous les 3 mois environ, se fait par mail et sur le portail Web du CDI. Également, un exemplaire papier des nouveautés est à disposition au CDI et en salle des professeurs.

Abonnements :

- Au regard de l'augmentation généralisée des coûts des abonnements et pour respecter le budget alloué au CDI, nous avons décidé d'arrêter certains abonnements :

  * l'Histoire / Environnement magazine / Hydroplus.
  * Manière de voir / Pour la science / Paysan vigneron

  Soit une économie de 632 €

- Un nouvel abonnement à la demande de l'enseignante en espagnol : revue Chicos , d'un montant de 26 €
- Nouvel abonnement gratuit « Les Chemins de la mémoire » en remplacement de la revue « l'Histoire ».
- Arrêt de la publication par l'éditeur de la revue Management et de la revue Irrigazette **(économie de 88 €).**

1.2 Budget.

1.2.1 Budget fonctionnement du CDI **(compte 618.3).**

La somme allouée au fonctionnement (abonnements, achats d'ouvrages documentaires, animations etc.) s'élève à 10 000 euros.

1.2.2 Investissement matériel spécifique au CDI :

Le CDI dispose d'une somme de 500 euros pour l'achat de fournitures spécifiques telles que des serre-livres, des présentoirs, etc.

1.3 Organisation et gestion du système d'information documentaire.

Participation au réseau Rénadoc. Le CDI participe au réseau national des documentalistes et notamment au dépouillement partagé (dépouillement des revues ProFilBio et Info agricole). En contrepartie, notre base documentaire (catalogue du CDI) s'enrichit tous les mois de notices catalographiques des revues dépouillées par le réseau, revues présentes au CDI.

Politique de désherbage. En ce qui concerne les périodiques, ces derniers sont généralement conservés 5 ans hormis pour certaines collections que nous gardons suite aux demandes des enseignants comme par exemple : TSM, GEO, Manière de voir etc.

1.4 Projet « réaménagement du CDI » : ***une nécessité- à poursuivre.***

Le renouvellement d'une partie du mobilier a pu être réalisée au cours de l'année scolaire 2020/2021. Quant au mobilier du coin lecture, ce dernier a été renouvelé au cours de l'année scolaire 2022/2023 (table basse, chauffeuses, poufs).

Cependant, il reste à renouveler les **12 chaises du pôle multimédia du CDI. Ces dernières sont dépareillées et fortement dégradées**.
Une demande auprès de la Région a été déposée pour l'année scolaire 2023/2024.

De plus, il est nécessaire de remplacer -du fait de leur vétusté avérée- les rideaux des fenêtres du CDI, de la salle de cours, du bureau CDI et de salle des archives.

2. Formation des élèves à l'information et promotion de la lecture.

***** Aide à la recherche documentaire tout au long de l'année scolaire.
* Cours ponctuels sur l'utilisation d'e-sidoc à destination des classes.
* Le CDI est également impliqué dans la recherche documentaire ***concernant l'information sur l'orientation : fonds documentaire et ressources numériques accessibles notamment par le portail documentaire e-sidoc***.
* Création d'un Club lecture animé par mesdames Montillaud et Péronnet, sur un créneau d'une heure tous les 15 jours : 5 à 6 lycéens de la seconde à la terminale sont venus régulièrement parler lecture et littérature / différents thèmes ont été abordés : le roman policier, Robert Badinter, les prix littéraires, etc.

3. Fréquentation du CDI.

a). Le CDI est fortement utilisé par l'équipe pédagogique. Les réservations totalisent **1510 heures *(plus 27% par rapport à l'année scolaire 2022/2023)*** réparties pour **43%** pour le CDI en lui-même, **42%** pour la salle de cours du CDI et **15%** pour la salle des archives.

b) Augmentation de la fréquentation des élèves au CDI **de plus 33 % par rapport** à l'année scolaire 2022/2023. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2023/2024, le CDI a accueilli **1413 élèves** (étudiants non pris en compte) sur les heures d'études soit une moyenne de **157 élèves/mois** (données arrêtées au mois de mai 2024).

Pour rappel, les horaires d'ouverture 2023/2024 sont les suivants :
(41 heures d'ouverture hebdomadaire)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h30-12h00 **13h00-17h30** **(7H00)**	**8h00-12H00** **13h00-17H30** **(8H30)**	**8h00-12h00** **13H30-17H30** **(8H00)**	**08h00-12H00** **13h00-18H30** **(9H30)**	**8H00-12H00** **13H00-17H00** **(8H00)**

4. Ouverture de l'établissement sur son environnement extérieur.

- ***Mise en place d'expositions régulières sur différentes thématiques d'actualité :***

* *L'eau et nous à travers les millénaires* de septembre à octobre 2023.

* Participation à la semaine de lutte contre le SIDA décembre 2023 / janvier 2024. Affiches de sensibilisation, dépliants, mise à disposition gratuite de kits prévention au sein du pôle santé du CDI.

* Hommage à Robert Badinter mars 2024.

* Expo classe de seconde sur l'option animateur / animalier lors de la JPO du 09 mars 2024.

* Semaine Olympique et Paralympique avril 2024. Exposition réalisée par : Tle STAVA, 1G & 2nde1 et Cindy Caillet (prof. EPS).

* Expo sur l'alimentation : *la planète à notre table* (Mission Locale de la Saintonge – Saintes) mai 2024.

- Participation à des activités culturelles régionales et nationales : Semaine de la presse mars 2024.

- Autre(s) action(s) : Sensibilisation sur les dangers d'Internet le jeudi 25 janvier 2024 (CPE / Infirmerie / CDI). Les classes concernées : seconde 1, 2 et 3. **L'action devrait être reconduite pour le jeudi 23 janvier 2025**. Coût estimatif : 550 euros (275 euros pris en charge par l'établissement et 275 euros par la Communauté d'agglomération de Saintes).

5. Quelques projets pour la rentrée scolaire 2024/2025

Suivi du projet « réaménagement du CDI » : 12 chaises du pôle multimédia + rideaux.

Expositions thématiques : l'alimentation, le SIDA etc.

Participation à différentes actions culturelles et sociales *:* les conduites à risques (la sensibilisation sur les dangers d'Internet sera reconduite pour la rentrée scolaire 2024/2025. Date prévisionnelle le jeudi 23 janvier 2025) ; Semaine de la presse etc.

7/ Bilan Pacte enseignant

Une des grandes nouveautés de la rentrée a été la mise en place du Pacte enseignant.
Cette mesure a été présentée en réunion plénière des équipes pédagogiques de fin d'année le 7 juillet et de pré-rentrée le 1er septembre.
Une série de webinaires thématiques d'accompagnement par mission a été lancée par la DGER tout au long de l'année.
Le « pacte » est un engagement volontaire de l'agent concerné visant à assurer, pour la durée d'une année scolaire, des missions complémentaires à celles qui lui sont statutairement dévolues.
Cet engagement est pris au plus tard avant la fin du mois de septembre de chaque année.

Les moyens déployés dans le cadre du Pacte enseignants doivent permettre une amélioration significative de l'action de l'enseignement technique agricole dans le service rendu aux élèves et dans la conduite de ses missions afin de lui permettre de répondre aux défis qui sont les siens. Chaque établissement emploiera les briques qui lui seront déléguées pour répondre aux enjeux identifiés localement.

Sont identifiées au niveau national, pour la rentrée scolaire 2023-2024, les priorités suivantes dont l'intensité est à nuancer en fonction du diagnostic qui sera conduit dans chaque établissement :

- Le remplacement de courte durée (RCD), qui constitue la priorité absolue ;
- L'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant ;
- L'accompagnement des élèves.

Seule la mission Remplacement de Courte Durée correspond à un volume horaire précis, soit 18 heures de face-à-face.
Pour les autres missions (fiches 2 à 9), l'engagement attendu d'un agent qui assure une brique de pacte n'est pas quantifié de façon précise. Toutefois, à titre indicatif (pour servir à l'estimation du nombre de briques à affecter par mission), le volume de travail correspondant à l'engagement sur une brique de pacte peut être estimé à :

- 24 heures pour une mission qui correspond principalement à des temps de face-à-face ;
- 36 heures pour les autres missions.

Il n'y a en tout état de cause pas lieu d'en tenir un décompte à l'heure près.

Au total, les 22 personnels déclarés volontaires (sur 41) ont utilisé la **totalité des 70 briques** attribuées au lycée cette rentrée (66 attribuées à la rentrée + 4 début février 2024). Une campagne complémentaire a en effet eu lieu fin janvier pour laquelle 2 missions étaient éligibles : le remplacement de courte durée et la participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant. Suite à appel aux volontaires, 4 enseignants ont ainsi obtenu chacun 1 brique complémentaire pour la mission remplacement de courte durée dont 2 qui n'en n'avaient pas bénéficié en septembre.

12% des briques (8.5 briques x 18 heures = 153 heures) ont été dédiées à la **mission 1 remplacement de courte durée** (moins de 15 jours).

7.5 briques (11%) ont été utilisées pour la **mission sur l'orientation et la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant.**

6 briques (9 %) ont été utilisées pour la **mission coopération européenne et internationale.**

Enfin, une part importante de briques est attribuée à la **mission d'accompagnement des élèves** notamment dans les enseignements optionnels proposés (29.5 soit 42 %) avec pour objectif d'améliorer la réussite des élèves en mettant en place des actions pédagogiques adaptées à leurs besoins.

Durant l'année scolaire 2023 2024 561 heures n'ont pas été remplacées et 588 heures début mai 2024 malgré les remplacements > 15 jours et les briques utilisées pour les remplacements de courte durée.

II– INFORMATION et ORIENTATION

L'accompagnement au projet personnel et professionnel est une mission essentielle portée par l'ensemble de la communauté éducative. Elle se traduit par une information multiforme à l'attention des élèves de toutes les classes :

- Distribution des brochures ONISEP en classe de Terminale.
- Accompagnement des élèves de terminales dans le cadre de la procédure d'affectation Parcoursup et suivi des dossiers (PP et CPEs)
- Participation aux actions menées via le dispositif « Pass en sup » mis en œuvre pour les élèves de 1ère et Terminales G et STAV (lycée l'Oisellerie à ANGOULÊME le mercredi 24 janvier 2024).
- Présentation des formations BTSA aux élèves de Terminale, et accueil de certains dans le cadre de mini-stages.
- Conduite d'entretiens individualisés avec les familles (CPE, professeur principal, Conseiller d'Orientation)

Agrocampus de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

CALENDRIER SALONS & FORUMS ORIENTATION 2023 2024

Collège / lycée / Forum	Lieu	Date	Intervenants
SALON de L'ETUDIANT *Stand régional REANA*	NIORT	Samedi 25 novembre	*J. COUPEAU*
SALON PASSERELLE *Stand régional REANA*	LA ROCHELLE	Vendredi 12 et samedi 13 janvier	P. BIZET
SALON de L'ETUDIANT *Stand régional REANA*	BORDEAUX	Vendredi 12, samedi 13 et Dimanche 14 janvier	*I. GOULD (vendredi et samedi)* M. HUET (dimanche)
SALON de L'ETUDIANT *Stand régional REANA*	POITIERS	Vendredi 19 et samedi 20 janvier	*P. DIPPE (vendredi)* M. HUET (samedi)
AQUITEC *Stand régional REANA*	BORDEAUX	Jeudi 1er, vendredi 2 et samedi 3 février	*Julia COUPEAU ~~Sylvie COUSIN~~ (jeudi)* P. BIZET (vendredi) G. KERGONNA *~~Sylvie COUSIN~~ (samedi)*
F.O.F.E. *Stand régional REANA*	ANGOULEME	Vendredi 9 et samedi 10 février	M. CHASTAGNOL (vendredi) S. BARMOY (samedi)

Participation CFA

Collège / lycée / Forum	Lieu	Date	INTERVENANTS
Salon Studyrama Espace Encan	LA ROCHELLE	Samedi 7 octobre 10h-17h	S. BARMOY – P. BIZET
Forum formations Haute Saintonge Centre des Congrès	JONZAC	Mardi 14 novembre 9h-17h	G. KERGONNA
Forum professions Lycée La Salle Saint Louis	PONT L'ABBE D'ARNOULT	Vendredi 17 novembre 13h30-17h	P. BIZET
Forum de la voie technologique	MARANS	Mardi 21 novembre 8h-12h	P. BIZET
Semaine de l'Orientation Lycée Bellevue	SAINTES	~~Mardi 21/11 13h30-14h30 GEMEAU~~ Mercredi 22/11 8h-9h TC ~~Jeudi 23/11 14h-15h AP~~	~~F. MENANT – M. TELLIEZ~~ K. GUIBERTEAU – G. TAILLANDIER ~~F. TEMPLEREAU – PL ROYER~~
Forum métiers formations Lycée La Salle Saint Antoine	BOIS	Mardi 28 novembre 14h-17h30	P. DIPPE
Info post-3ème Collège Agrippe d'Aubigné	SAINTES	Mardi 16 janvier 17h45-19h30	P. BIZET
Formation PP 3ème ENILIA	SURGERES	Mercredi 17 janvier 9h-10h	P. BIZET
Forum des formations Collège Maurice Calmel	MARANS	Mercredi 17 janvier 10h30-12h	P. BIZET
Forum des Métiers et Formations post Bac Lycée Palissy	SAINTES	Jeudi 18 janvier 13h-17h	P. BIZET
Info post 3ème Collège Fontbruant	SAINT PORCHAIRE	Jeudi 18 janvier 18h-20h	P. BIZET
Pass En Sup 16 17 Lycée l'Oisellerie	ANGOULEME	Mercredi 24 janvier 9h-12h	M. TELLIEZ - F. MENANT – G. TAILLANDIER – F. TEMPLEREAU V. POULETAUD - F. ARTICLAUX-MALLET
Info post Bac LPA Chadignac	SAINTES	Vendredi 26 janvier 11h00	K. GUIBERTEAU / J.P. FRANCO
Forum post-Bac et des métiers Lycée J. Monnet	COGNAC	Mercredi 31 janvier 9h-12h	D. ROLIN
Info post Bac LPH Gaston Chaissac	NIORT	Jeudi 1er février 13h30	K. GUIBERTEAU / F. TEMPLEREAU
Forum des Métiers et Formations Collège André Dulin – Aigrefeuille d'Aunis Collège Françoise Dolto – La Jarrie	AIGREFEUILLE D'AUNIS	Samedi 3 février 8h30 -12h	P. BIZET
½ Journée FIL Découverte métiers formations du vivant EN	DESCLAUDE	Mercredi 7 février 14h-17h	P. BIZET
Collège Fromentin Bac STAV	LA ROCHELLE	Jeudi 8 février 13h30-16h30	P. BIZET
Forum des formations et des métiers post 3ème Salle Aliénor	SAINT JEAN D'ANGELY	Vendredi 16 février 9h-17h	F. ARTICLAUX-MALLET
Forum post 3ème Collège Beauregard	BURIE	Mardi 26 mars 13h30-16h	P. BIZET

L'accueil des futurs élèves en mini stage

Du 23 janvier au 27 mai 2024, nous avons accueilli au total **111** collégiens ou lycéens en mini stages soit 36 en moins ou - 25 % par rapport à la précédente année : 87 *(102)* en 2GT, 10 *(23)* en 1ère STAV, 2 *(4)* en 1ère G, 6 *(8)* en BTS GEMEAU, 4 *(4)* en BTS AP et 2 *(6)* en BTS TC.
Pour rappel années précédentes : *147 en 2023,* 87 en 2022, 86 en 2021, 16 en 2020 et 70 en 2019.

L'organisation de ces journées est la suivante :
Depuis cette année été proposée la possibilité de découverte de l'internat la veille de la journée de mini stage.
Après un temps d'accueil et de visite assuré par la vie scolaire, les élèves assistent à différentes séquences destinées à leur présenter de manière concrète la classe et ses spécificités ainsi que les poursuites d'étude envisageables.
Un temps d'échange est organisé sur la pause du repas. C'est là l'occasion pour eux de discuter librement avec leurs pairs et de poser toutes les questions.
Cet accueil conforte la plupart du temps l'intention des jeunes de venir au lycée pour poursuivre leur formation.

Les Portes Ouvertes :

- 1/2 journée Information : Samedi 27 janvier 2024 (9h à 12h) suivi de la remise des diplômes
- Journées portes ouvertes : Samedi 9 mars 2024 (9h à 17h)
- 1/2 journées Information : Mercredi 10 avril 2024 (14h à 17h)

L'établissement a cette année encore mobilisé des moyens conséquents pour promouvoir nos portes ouvertes :

- Envoi de notre affiche JPO et des fiches formations dans près de 150 collèges publics et privés et 150 lycées publics et privés.
- Articles de presse - Sud-Ouest
- Nouvelle banderole à proximité du Lycée (rond-point)
- Invitation Face-book
- Film sur l'Agrocampus disponible à la rentrée 2023

219 entretiens *(230 en 2023, 178 en 2022, 113 en 2021)* soit 11 en moins (- 5 %) ont été conduits lors des journées ou 1/2 journées d'information (samedi 29 janvier, samedi 9 mars et mercredi 10 avril) organisées cette année scolaire : 161 (*163/116/70)* en 2GT – 15 (*10/15/6)* en 1ère STAV – 7 (*3/7/6)* en 1ère G – 16 (*29/14/21)* en BTS AP – 17 (*15/15/9)* en BTS GEMEAU et 3 (*10/11/1)* en BTS TC.

Fréquentation JPO 2024.xlsx 21/05/2024

	2023				2024				Variation N/N-1	
	28-janv	04-mars	05-avr	Total	27-janv	09-mars	10-avr	Total		%
2nde GT	58	65	40	**163**	69	72	20	**161**	-2	-1%
1ère STAV	3	4	3	**10**	5	4	6	**15**	5	50%
1ère G	1	0	2	**3**	4	2	1	**7**	4	133%
BTS GEMEAU	7	8	0	**15**	5	11	1	**17**	2	13%
BTS AP	15	12	2	**29**	7	9	0	**16**	-13	-45%
BTS TC	4	5	1	**10**	0	1	2	**3**	-7	-70%
	88	**94**	**48**	**230**	**90**	**99**	**30**	**219**	-11	-5%

<u>Commission de recrutement Parcoursup :</u>

Le classement opéré a été effectué sur la base de la fiche Avenir des candidats, leurs résultats scolaires et leurs motivations.

La phase principale d'admission a démarré le 30 mai et sera suivie le 11 juin par la phase complémentaire jusqu'au 12 juillet 2024.

			variation	français		étrangers					
	total vœux N	*N-1*	N/N-1	N		N	*N-1*	N	*N-1*	filles	garçons
AP	195	*525*	-63%	179	92%	16	*324*	8%	*62%*	65	130
GEMEAU	177	*268*	-34%	165	93%	12	*123*	7%	*46%*	51	126
TC	83	*152*	-45%	66	80%	17	*65*	20%	*43%*	61	22
	455	***945***	**-52%**	**410**	**90%**	**45**	***512***	**10%**	*54%*	**177**	**278**
										455	

L'accompagnement personnalisé au lycée Georges Desclaude :

En Terminale, un ou deux professeurs principaux accompagnent individuellement chaque élève dans la construction de son parcours postbac.

Un temps d'Accompagnement Personnalisé et de pluri est dédié à l'orientation.

Les conseils de classe accompagnent les lycéens dans leur projet d'orientation en exprimant des recommandations et en examinant les vœux de chaque élève.

Enfin le chef d'établissement donne son avis sur la fiche avenir pour chaque candidature d'élève.

III – FIN D'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Les examens :

En BTS les notes prises en compte en vue de la délivrance des diplômes relevant de la compétence du ministère en charge de l'agriculture peuvent être issues :

- d'une ou de plusieurs épreuve(s) ponctuelles(s) terminales ou anticipées.
- d'une ou de plusieurs épreuve (s) certificative (s) en cours de formation organisées dans le cadre du CCF et de la réglementation en vigueur.
- et, le cas échéant, d'une ou de plusieurs évaluation(s) en formation, dites de contrôle continu (CC), qui ne sont pas organisées dans le cadre du CCF.

Les notes de CC sont arrêtées collégialement par l'équipe pédagogique sous la responsabilité des chefs d'établissement avant leur remontée dans Indexa2 au plus tard le 7 juin 2024.
Les épreuves de spécialité en Terminale STAV et Terminale G, après avoir eu lieu en mars l'année dernière, se dérouleront de nouveau en juin.

Déroulement des épreuves écrites au lycée :

- Bac STAV : lundi 3 juin 14h-17h Français (Première)
- Bac STAV : jeudi 6 juin 9h-12h Philosophie (Terminale)
- Bac STAV : jeudi 6 juin 14h-17h D Territoires et Technologie (Terminale)
- Bac STAV : vendredi 7 juin C Gestion des ressources et de l'alimentation (Terminale)
- BTS : mardi 11 juin 14h-18h E6
- BTS : mercredi 12 juin 9h-12h Traitement données
- BTS : mercredi 12 juin 14h-18h E1 Expression française culture socio-économique
- BTS : jeudi 13 juin 8h-12h E5 -E7 -1 - E7-2
- Bac G : vendredi 14 juin 8h-12 Français (Première)
- Bac G : mardi 18 juin 8h-12 Philosophie (Terminale)
- Bac G : mercredi 19 juin 14h-18h Maths ou Physique-chimie (Terminale)
- Bac G : vendredi 21 juin 14h-17h30 Biologie-écologie (Terminale)

Déroulement des épreuves orales au lycée :

- BTS GEMEAU : du 24 au 26 juin
- Bac G : du 27 au 28 juin oral Français (1ère)

Stage obligatoire en classe de 2nde Générale et Technologique du 17 au 28 juin

Dans la continuité des heures annuelles dévolues à l'accompagnement au choix de l'orientation mises en place dans les établissements, les élèves de classe de seconde générale et technologique accomplissent obligatoirement **une séquence d'observation pendant une période de deux semaines consécutives au mois de juin**. Cette période correspond à celle des épreuves terminales du baccalauréat général et technologique.
Cette séquence d'observation en milieu professionnel peut donner lieu à une exploitation pédagogique en classe de première et être interdisciplinaire. Elle permet à l'élève d'échanger avec ses camarades sur son expérience. Chacun peut ainsi présenter les savoirs et savoir-être qu'il a développés en entreprise, et expliquer en quoi la séquence d'observation a contribué à conforter ses choix d'orientation. Ce retour sur expérience est organisé de préférence **au mois de septembre de l'année scolaire de première,** d'une part car l'expérience sera encore présente à l'esprit et d'autre part, pour permettre le cas échéant que l'élève scolarisé en voie générale puisse modifier au plus tôt sa triplette d'enseignements de spécialité, après avis de son professeur principal ou professeur référent de groupe d'élèves et accord du chef d'établissement.

IV – TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Myriam DANIEL - Secrétaire Générale EPL

Chantiers prévus ou en cours

- Regroupement et rationalisation du Hall paysager – 750 000 euros – Fin de chantier prévue décembre 2024.
- Réfection du théâtre de verdure – travaux réalisés par l'ERI (Equipe Régionale d'Intervention) – Chantier terminé en avril 2024.
- Réfection de la salle de bain du studio de Narcisses – travaux réalisés par les agents du lycée – Chantier terminé en mars 2024.
- Réfection de la terrasse bois de l'internat Nymphéas - travaux réalisés par le CFA/CFPPA – Chantier terminé en avril 2024.
- Réfection du cheminement piéton lycée --> CFA - travaux réalisés par le CFA/CFPPA – Chantier terminé en mai 2024.
- Isolation des combles du bâtiment Déhérain – pas de date programmée.
- Mise en conformité du site à tout type de handicap – 225 000 euros + complément de 700 000 euros - pas de date programmée.

Aménagement et transfert d'usage de certains espaces au profit du service patrimoine du Conseil Régional : suite à plusieurs rencontres avec les services du Conseil Régional, voici les propositions retenues entre l'établissement et le Conseil Régional lors de la dernière réunion qui s'est tenue le 29 avril 2024 :

- Rénovation de la réserve au 1er étage du bâtiment administration en bureau – Décembre 2024
- Aménagement d'un espace cuisine au sein de l'espace « Serre » (bâtiment Aubépines) pour qu'il devienne une tisanerie et destiné à l'espace repos du personnel – Décembre 2024
- Salle Art floral, transfert vers le hall technologique et aménagement de la salle Art floral en salle multimédia – Eté 2025
- Salle multimédia : matériel transféré en salle art floral et aménagement en salle de réunion – Nécessité de rajouter des prises PC afin que cette salle puisse être modulable -Eté 2025
- Au minimum, un bureau des enseignants libéré voire les deux (bâtiment Aubépines) – 1er Septembre 2024



V – RENTREE SCOLAIRE 2024

Compte-tenu du nombre important d'élèves de 3ème des collèges accueillis en mini stage en classes de 2GT ou lors des JPO, des efforts importants de communication sur notre offre de formation qui s'est diversifiée (option animateur animalier en 2GT à la rentrée, APPN en Bac STAV à la rentrée 2021 et module objectif véto à la rentrée 2020, APPN), il faut espérer un maintien des effectifs notamment en 2GT et une hausse de ceux des classes de 1ères.

Sous réserve des avis des conseils de classe de 2nde qui débuteront le 3 juin, à noter des départs en nombre important cette année encore à l'issue de la classe de seconde GT avec 26 élèves sur 101 soit 26 % (15 élèves sur 61 soit 25 % en 2023- 22 élèves sur 81 soit 27% en 2022 - 8 élèves sur 67 soit 12% en 2021) vers d'autres établissements proposant d'autres Enseignements De Spécialité en Bac Général ou vers des CAP, Bac Professionnels et autres Bacs Technologiques **mais aussi avec 75 élèves un nombre de montants en 1ères plus important** (en raison de l'effectif des élèves en 2GT cette année scolaire qui est passé de 61 à 101 élèves) : 34 en 1ère Générale (18 en 2023, 32 en 2022 - 30 en 2021) et 41 en 1ères STAV (17 en Aménagement et 24 en Production) .

Regroupement en classe unique 2 sections BTS TC UJAC et BTS AP rentrée 2025 : Compte-tenu des effectifs faibles dans ces 2 BTS, le SRFD a adressé un courrier à la direction demandant que les équipes pédagogiques travaillent sur ce regroupement des 2 classes de BTS semestrialisés en une classe unique avec 2 sections et donc un tronc commun pour l'enseignement général. La direction a demandé un accompagnement pédagogique spécifique auprès de l'ENSFEA de Toulouse qui propose un appui d'octobre 2024 à février 2025.

Mise en œuvre de la semestrialisation du BTS Aménagements Paysagers rénové : après avoir fait le choix de la semestrialisation pour ce BTS rénové cette rentrée scolaire, l'équipe pédagogique a travaillé pendant plusieurs mois afin de déposer dans les délais (début avril) le dossier de demande d'habilitation à la semestrialisation par le SRFD et l'inspection.

- ✓ **Classes, seuils et effectifs prévisionnels rentrée 2024**

Effectifs contractualisés pour les LYCEENS /mars 2024

CLASSES	EFFECTIFS	Professeur Principal (sous réserve)
2nde 1 - Coop	32	Mme BONNEAU
2nde 2	32	Mme KALFA
2nde 3	32	Mme BARDY
1ère STAV A	19	Mme HOUDART
1ère STAV P	27	Mme LOGIACCO
Tle STAV A	19	Mme POULETAUD
Tle STAV P	27	M. BORDENEUVE
1ère G	32	Mme SERES
Tle G	27	M. BARRE
TOTAL lycéens	**247**	

Effectifs contractualisés pour les BTSA / mars 2024

Enseignement Supérieur		
CLASSES	**EFFECTIFS**	**Professeur Coordonnateur (sous réserve)**
BTSA AP 1	19	Mme CHARRIER - Mme TEMPLEREAU
BTSA AP 2	19	M. ROLIN
BTSA GEMEAU 1	19	M.MENANT
BTSA GEMEAU 2	19	Mme TELLIEZ
BTSA TC 1	19	Mme GUIBERTEAU
BTSA TC 2	19	M. TAILLANDIER
TOTAL étudiants	**114**	

Soit au total 361

✓ **Les enseignements Optionnels**

Offre Enseignements Optionnels 2024 2025 21/05/2024

Enseignements facultatif/optionnels proposés au lycée	2GT	Bac STAV	Bac G
Enseignement Optionnel général :	Au plus 2 (dont un général et un technologique)	Au plus 2	Au plus 1 en 1ère et au plus 2 en Terminale
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable (E.A.T.D.D)	X		
Activités Physiques de Pleine Nature (Education Physique et Sportive)		X	
Enseignement Optionnel technologique :			
Hippologie et équitation	X	X	X
Agronomie-Economie-Territoires (A.E.T)			X
Animateur animalier (Pratiques professionnelles)	X		
Mathématiques complémentaires			X (Terminale)
Mathématiques expertes			X (Terminale) si Ens. Spé. Maths
Autres enseignements complémentaires au choix :			
Module Objectif Véto	X		X
Classe coopérative	X		
Section sportive Rugby	X	X	X
Section européenne (DNL Biologie écologie et Agronomie en anglais)	X	X	X

✓ **Accompagnement personnalisé en classe de 2nde GT**

Deux heures hebdomadaires sont prévues pour l'accompagnement personnalisé.
C'est le professeur principal qui coordonne le projet pédagogique d'accompagnement.
L'équipe pédagogique s'appuie sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation.
En classe de 2nde GT, l'accompagnement Personnalisé est proposé à raison de 2 heures par semaine pour un horaire total de 72 heures année.

1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Français et Maths) => 18 heures

La visée première de ce dispositif réside dorénavant dans l'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet personnel d'orientation. (54h = 80%)
Plusieurs temps sont inclus dans ces 54 heures :

- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orientation et à la construction du projet personnel de l'élève
- Semaine de l'Orientation

Ils s'articulent autour de 3 axes :
Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures
Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures
Axe 3/ ELABORER SON Projet d'orientation / équivalent 18 heures

Les projets proposés par les équipes cette année devraient être reconduits pour la plupart.
Les thématiques retenues sont les suivantes.

- Découverte des métiers de l'Agriculture
- Approche de la conception Paysagère
- Découverte des métiers de l'environnement
- Découverte des métiers de la filière Forêt - BOIS
- Les métiers de l'environnement
- Les thèmes socioculturels dans le monde Anglo-saxon
- L'univers des Arts et du spectacle
- Le domaine des SCIENCES

✓ **Les Modules d'Initiative Locale (M.I.L.) en BTSA validés par le SRFD au 30/03/24**

17 - LEGTA G. Desclaude à Saintes	EIL – BTSA Rénové	TC Univers jardinerie et animaux de compagnie	FIS&FIA	Bien être aquatique : piscine, spa, bassin, aquascaping, fish, spa Exportation de produits locaux
	MIL - BTSA	Aménagements paysagers	FIS	Chaumont sur Loire La plante, le jardin, enjeu de santé et de social Paysagisme d'intérieur
		Gestion et maîtrise de l'eau	FIS	Utilisation des drones dans les domaines de la gestion de l'eau

✓ **Projets de mobilités collectives**

- **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Production à Bourcefranc le Chapus (17)**
  Dates : 10/09/2024 au 12/09/2024
  Nombre d'élèves : 22 élèves ?
  Enseignants : A. BORDENEUVE + 1 ?
  Budget : participation demandée aux familles : 60 € interne - 89 € demi-pensionnaire

Objectifs du stage :

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe
- Observer l'érosion du trait de côte

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Location vélos	900 €	Participation familles	1 494 €
- Hébergement en camping	350 €	60 € x 16 internes	
- Repas lycée de Bourcefranc	550 €	89 € x 6 DP	
- Régie	300 €	Participation APEACS	176 €
- Visites	100 €	(4 € x 2 nuits x 24 élèves)	
- Transport	600 €	**Participation lycée**	**1 130 €**
Total	**2 800 €**	Total	**2 800 €**

- **Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Aménagement à Soulac sur Mer (33)**
  Dates : 24/09/2024 au 27/09/2024 (2 jours sur place + 1 jour d'analyse au lycée)
  Nombre d'élèves : 14 élèves ?
  Enseignants : V. POULETAUD - S. TRIFILETTI + 1 ?
  Budget : participation demandée aux familles : 50 €

  Objectifs du stage :
  Pratiquer une activité physique douce (déplacements à vélo) et se déplacer avec sans émissions de CO2
  Se déconnecter : 4 jours sans téléphones portables
  Favoriser le lien social dans le groupe
  Et pratiquer l'école dehors sur deux thèmes :
  La vélodyssée, piste cyclable comme outil de développement local
  Etudier l'érosion du trait de côte (exemple du Signal à Soulac/mer)

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Location vélos et carrioles - Billetterie Royan - Hébergement en camping - Repas - Transport	450 € 60 € 350 € 420 € 450 €	Participation familles 60 € x 9 internes 89 € x 5 DP APEACS ALESA **Participation lycée**	985 € 140 € 50 € **555 €**
Total	**1 730 €**	Total	**1 730 €**

- **Séjour germanistes 2GT à Xanten (Allemagne)**
  Dates : octobre-novembre 2024
  Nombre d'élèves : 13 élèves ?
  Enseignants : E. BARRE – A. HOUDART

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Visites - Hébergement + repas - Transport train - Divers	300 € 1 100 € 4 300 € 200 €	Subvention OFAJ (13 x 77 €) Participation familles 7 internes x 230 € 6 DP x 259 € **Participation lycée**	1 001 € 3 164 € **1 735 €**
Total	**5 900 €**	Total	**5 900 €**

- **Séjour classe TC 2 Salon du Végétal à Angers (49)**
  Dates : 10/09/2024 au 11/09/2024
  Nombre d'élèves : 12 étudiants (dont 1 apprenti)
  Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN ou G. TAILLANDIER

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Visite - Hébergement hôtel + repas - Transport mini bus	144 € 718 € 550 €	**Participation lycée**	**1 412 €**
Total	**1 412 €**	Total	**1 412 €**

- **Voyage Bassin versant aval Charente (17) GEMEAU 1**

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Transport bus - Hébergement repas - Location vélos - Visites	1 500 € 920 € 420 € 500 €	Participation familles 12 internes x 100 € 6 DP x 148 € **Participation lycée**	2 088 € **1 252 €**
Total	**3 340 €**	Total	**3 340 €**

- **Participation au Salon de l'Agriculture de PARIS dans le cadre du Trophée International de l'Enseignement Agricole :**

Le Trophée International de l'Enseignement Agricole (T.I.E.A.) vise différents objectifs :

- Valoriser le travail réalisé dans les établissements d'enseignement agricole pour la formation des élèves
- Valoriser l'enseignement pluridisciplinaire (enseignement technique, enseignement d'expression française, enseignement socioculturel, enseignement des Technologies de l'Informatique et du Multimédia (T.I.M.), enseignement des langues étrangères, …)
- Renforcer le partenariat entre enseignements et professionnels…

Demande d'Aide Educative en Nouvelle-Aquitaine volet 2 « Projet d'envergure »
Dates : du 21 février au 3 mars 2025 (10 nuits)
Nombre d'élèves : 8 élèves et/ou apprentis
Enseignants : ?
Directeur Exploitation début séjour et vacher fin séjour

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
- Transport - Hébergement repas	1 864 € 10 000 €	Aide Région (70 %) Participation familles 8 x 200 € **Participation lycée**	8 305 € 1 600 € **1 959 €**
Total	**11 864 €**	Total	**11 864 €**

Agrocampus de Saintonge
Lycée Georges Desclaude

Calendrier prévisionnel des stages et voyages 2024-2025

Délibération n°x - CA 28 juin 2024

Mise à jour 31 05 24

Classes de 2nde GT :

Séquences d'observation :
2nde GT : stage 2 semaines du 16/06/25 au 27/06/25 (2 semaines - 2/scolarité)

Bac STAV :

Stage individuel en entreprise : 5 semaines dont 3 semaines sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2023-2025**

Stages en entreprise :
Tle STAV : stage 2 semaines du 17/02/25 au 28/02/25 (2 semaines - 1/scolarité)

Stages collectifs :
Stage Education à la Santé et au Développement Durable => Production du 10/09/24 au 12/09/24 - Bourcefranc
=> Aménagement du 24/09/24 au 27/09/24 - Soulac sur Mer

❖ **Promotion 2024-2026**

Stages en entreprise
1ère STAV P :
Stage 1 semaine entre le 24/02/25 et le 07/03/25 ou entre le 22/04/25 et le 02/05/25 (1 semaine – 0/scolarité)
ou du 07/07/25 au 11/07/25
Stage 2 semaines du 23/06/25 au 04/07/25 (2 semaines - 2/scolarité)
1ère STAV A :
Stage 1 semaine entre 22/04/25 et le 02/05/25 ou du 07/07/25 au 11/07/25 (1 semaine - 0/scolarité)
Stage 2 semaines entre le 23/06/25 et le 04/07/25 (2 semaines - 2/scolarité)
Stages collectifs :
Stage Etude d'une activité dans un territoire => 2 jours à définir
Stage Education à la Santé & DD => 1 journée en janvier 2025 (sécurité au travail)
Stage Territoires => Production : voyage du 14 au 18 avril ou du 10 au 16 mai 2025
=> Aménagement : voyage du 14 au 18 avril 2025

Bac Général :

BTSA Aménagements Paysagers :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2023 - 2025**

Stages en entreprise :
AP 2 : 2 semaines du 14/10/24 au 25/10/24 (2 semaines - 1/scolarité)
AP 2 : 2 semaines du 10/02/25 au 21/02/25 (2 semaines - 2/scolarité)

❖ **Promotion 2024 - 2026**

Stages en entreprise :
AP 1 : 2 semaines du 17/02/25 au 28/02/25 (2 semaines - 1/scolarité)
AP 1 : 5 semaines du 20/06/25 au 04/07/25 (5 semaines - 5/scolarité)
Stages collectifs :
AP1 : Chantier-école détermination ? (1 semaine - 1/scolarité)

BTSA GEMEAU :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans

❖ **Promotion 2023-2025**

GEMEAU 2 : stage 4 semaines du 03/02/25 au 28/02/25 (4 semaines - 3/scolarité)

❖ **Promotion 2024-2026**

GEMEAU 1 : stage long 7 à 9 semaines du 19/05/25 au 22/08/25 (7 à 9 semaines - 7/scolarité)

Stages collectifs :

2 jours bassin versant Charente aval les 24 et 25/09/24 (2 jours – 2/scolarité)
3 jours bassin versant Charente amont du 02 au 04/04/25 (3 jours – 3/scolarité)

BTSA Technico-Commercial Jardins Végétaux d'Ornement /Univers Jardins et Animaux de Compagnie :

Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2ans

❖ **Promotion 2023-2025**

Stage en entreprise :

TC 2 : 1 semaine « B to B » du 14/10/24 au 26/10/24 (1 semaine - 0/scolarité)
TC 2 : 8 semaines « B to B » du 17/03/25 au 10/05/25 (8 semaines - 6/scolarité)

Stage collectif :

Etude d'un territoire horticole Angers du 10 au 14 septembre 2024 2 jours/scolarité
Préparation Certiphyto et ACACED du 14 au 18 octobre 2024 3 jours/scolarité

❖ **Promotion 2024-2026**

Stage en entreprise :

TC 1 : 2 semaines du 17/02/25 au 01/03/25 (2 semaines - 1/scolarité)
TC 1 : 2 semaines du 28/04/25 au 10/05/25 (2 semaines - 1/scolarité)

Stage collectif :

Actions commerciales/Boutique pédagogique (1 semaine/scolarité)
Semaine Animalerie Jardiland (1 semaine/scolarité)
Stage EPS Boyardville du 2 au 6 juin 2025 (1 semaine/ scolarité)

NB : Une délibération spécifique sera présentée en CA.

✓ **Calendrier scolaire 2024 2025**

ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D1	M1	V1	D1	M1	S1	S1	M1	J1 Fête du travail	D16
L2 Rentrée	M2 5A	S2	L2	J2	D2	D2	M2 25A	V2	L2
M3	J3	D3	M3	V3	L3	L3	J3	S3	M3
M4 1A	V4	L4	M4 12B	S4	M4	M4	V4	D4	M4 32B
J5	S5	M5	J5	D5	M5 19A	M5	S5	L5	J5
V6	D6	M6 8B	V6	L6	J6	J6	D6	M6	V6
S7	L7	J7	S7	M7	V7	V7	L7	M7	S7
D8	M8	V8	D8	M8 15A	S8	S8	M8	J8 Victoire 1945	D8
L9	M9 6B	S9	L9	J9	D9	D9	M9 26B	V9	L9 Pentecôte
M10	J10	D10	M10	V10	L10	L10	J10	S10	M10
M11 2B	V11	L11 Armistice 1918	M11 13A	S11	M11	M11	V11	D11	M11 33A
J12	S12	M12	J12	D12	M12 20B	M12 22B	S12	L12	J12
V13	D13	M13 + V9/5 M	V13	L13	J13	J13	D13	M13 29A	V13
S14	L14	J14 9A	S14	M14	V14	V14	L14	M14 + V9/5 AM	S14
D15	M15	V15	D15	M15 16B	S15	S15 JPO	M15 27A	J15	D15
L16	M16 7A	S16	L16	J16	D16	D16	M16 1/2 JPO	V16	L16
M17	J17	D17	M17	V17	L17	L17	J17	S17	M17
M18 3A	V18	L18	M18 14B	S18	M18	M18	V18	D18	M18 34B
J19	S19	M19	J19	D19	M19 21A	M19 23A	S19	L19	J19
V20	D20	M20 10B	V20	L20	J20	J20	D20	M20	V20
S21	L21	J21	S21	M21	V21	V21	L21 Pâques	M21 30B	S21
D22	M22	V22	D22	M22 17A	S22	S22	M22	J22	D22
L23	M23	S23	L23	J23	D23	D23	M23	V23 Agro'Fest	L23
M24	J24	D24	M24	V24	L24	L24	J24	S24 Agro'Fest	M24
M25 4B	V25	L25	M25	S25 1/2 JPO	M25	M25	V25	D25	M25 35A
J26	S26	M26	J26	D26	M26	M26 24B	S26	L26	J26
V27	D27	M27 11A	V27	L27	J27	J27	D27	M27	V27
S28	L28	J28	S28	M28	V28	V28	L28	M28 31A	S28
D29	M29	V29	D29	M29 18B		S29	M29	J29 Ascension	D29
L30	M30	S30	L30	J30		D30	M30	V30	L30
	J31		M31	V31		L31		S31	

Proposition du Conseil Intérieur du 31 mai 2024 | Validation du Conseil d'Administration du 28 juin 2024 | ***NB : sortie le vendredi 4 juillet 2025***

Proposition de récupération de la journée de vendredi 9 mai 2025 :
Mercredi 13 novembre 2024 après-midi : récupération du vendredi 9 mai 2025 matin
Mercredi 14 mai 2025 après-midi : récupération du vendredi 9 mai après-midi.

Compte-rendu Conseil des délégués

Lundi 27 mai 2024
De 16h30 à 17h30

Présents : 25 délégués, M BIZET - Proviseur, Mme ARTICLAUX-MALLET - CPE, M. KERGONNA- CPE, Mme DANIEL - Secrétaire Générale.

Points sur la fin de l'année scolaire (calendriers des examens, des sorties et des conseils de classe) par M. BIZET.

Voir tableau de M. BIZET sur les examens, les sorties de cours et les conseils de classe.

M. KERGONNA rappelle que les élèves et étudiants peuvent bénéficier des services de restauration et d'internat dans les établissements où se dérouleront les épreuves pratiques et orales, il suffit pour cela de remplir le tableau donné par la vie scolaire.
Rappel des oraux et les lieux de passage :
1ère STAV : LEGTA de BRESSUIRE du 11 au 13 juin 2024
Tale STAV : LEGTA de BRESSUIRE du 11 au 13 juin 2024
Tale G : LEGTA de VENOURS du 24 au 27 juin 2024
BTS AP : LEGTA d'ALBI/FONLABOUR du 17 au 21 juin 2024

Pour les BTS GEMEAU et 1ère générale, les épreuves se dérouleront au lycée Desclaude

Point sur le règlement intérieur par Madame ARTICLAUX-MALLET

Mme ARTICLAUX-MALLET fait un point sur les modifications apportées au règlement intérieur de l'établissement. Modifications portant uniquement sur les mesures disciplinaires.

Point sur les travaux par M. BIZET

Voir sur le chapitre « point travaux et investissements » de Madame DANIEL – Secrétaire générale de l'EPL.
M. BIZET annonce que la commission de sécurité aura lieu au lycée les 10 et 11 juin avec la présence de la mairie de SAINTES, de la police et des pompiers. Cette commission intervient dans tous les établissements recevant du public et examine et contrôle tous les points de sécurité.
Un exercice d'évacuation incendie aura lieu durant l'une de ces journées.

Quelques rappels sur le savoir-être dans l'établissement par Mme DANIEL

Madame DANIEL fait quelques rappels sur :
La circulation des véhicules dans l'établissement : Elle rappelle aux apprenants possédant un véhicule que la circulation dans l'établissement est limitée à 20 km/heure. Tout apprenant (apprentis ou lycée) ne respectant pas cette règle, se verra interdire l'accès à l'établissement avec son véhicule.
Le tri des poubelles : Mme DANIEL rappelle qu'il y a des poubelles de tri dans l'établissement (verres, plastiques, cartons…) et que ce n'est pas aux agents de trier à la place des étudiants.
Elle rappelle également aux étudiants que l'abri à vélo dans le coin du bâtiment BACHARD, n'est pas une « zone fumeurs ». Cette zone se situe en dehors de l'établissement, vers l'arrêt de bus en face du gymnase.
Mme ARTICLAUX-MALLET prend la parole pour faire un point sur les tenues vestimentaires. Elle rappelle que malgré l'arrivée des beaux jours, les tenues doivent rester décentes.

Enfin M. KERGONNA rappelle que pour la soirée de fin d'année (jeudi 30 mai), le respect doit être de rigueur. La soirée s'achèvera vers 23h30 pour l'ensemble des élèves et que tout débordement par la suite sera sanctionné.

Questions diverses.

1. Une élève demande que l'internat lycéen ferme plus tard le matin (7h10 actuellement). Mme ARTICLAUX-MALLET répond que cela n'est guère possible car il faut prendre en considération les horaires du self et le temps de travail des assistants d'éducation.

2. Une élève demande à quel moment les serviettes hygiéniques demandées lors d'un précédent conseil seront enfin à disposition dans les toilettes. Mme Daniel répond que l'établissement n'a reçu les serviettes hygiéniques que la semaine dernière (alors que les distributeurs sont arrivés depuis déjà plusieurs semaines).
   Madame DANIEL s'engage à ce que les distributeurs soient rapidement installés dans les zones déjà définies (Bâtiments BACHARD, DEHERAIN au rez-de-chaussée et au 3ème étage et au CFA).

3. Une étudiante demande s'il est possible de rééquiper la salle de travail du bâtiment BACHARD, en postes informatiques. Il n'y aurait à ce jour plus qu'un poste qui fonctionne. En effet, du matériel aurait été volé sur les autres postes (souris, ramettes...) les rendant inutilisables.
   Mme DANIEL répond que ça ne va pas être possible car cette salle a déjà été rééquipée à la rentrée de septembre par le professeur TIM et ce, pour la 2ème fois.
   Le problème de cette salle est son utilisation car elle est en libre-service de 7h00 du matin à 21h00 le soir d'où les risques de vol.

17h30, fin du conseil des délégués.

V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 JUIN 2024

- ✓ **Calendrier des stages des élèves**
- ✓ **Récupération du vendredi 9 mai 2025**
- ✓ **Modification règlement intérieur**
- ✓ **Projet d'envergure (AENA CR-NA) : visite salon de l'agriculture PARIS (22 février au 2 mars 2025)**
- ✓ **Mobilités collectives (sous réserve du financement prévus et des consignes de sécurité)**

- Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Production à Bourcefranc le Chapus (17)
  Dates : 10/09/2024 au 12/09/2024 (2 nuits)
  Nombre d'élèves : 22 élèves ?
  Enseignants : A. BORDENEUVE + 1 ?
  Budget : participation demandée aux familles : 60 à 89 €
  Coût lycée : 1 130 €

- Voyage stage Education à la Santé et au Développement Durable - classe Terminale STAV Aménagement à Soulac sur Mer (33)
  Dates : 24/09/2024 au 27/09/2024 (2 nuits)
  Nombre d'élèves : 14 élèves ?
  Enseignants : V. POULETAUD - S. TRIFILETTI + 1 ?
  Budget : participation demandée aux familles : 60 à 89 €
  Coût lycée : 555 €

- Voyage Salon du Végétal à Angers (49) – classe TC 2
  Dates : 10 et 11/09/24 (1 nuit)
  Nombre d'élèves : 12 étudiants (dont 1 apprenti)
  Enseignants : K. GUIBERTEAU – D. ROLIN ou G. TAILLANDIER
  Budget : participation demandée aux familles : 0 €
  Coût lycée : 1 412 €

- Voyage Bassin versant Charente aval (17) – classe GEMEAU 1
  Dates : 24 au 26/09/24 (1 nuit)
  Nombre d'élèves : 18
  Enseignants : M. TELLIEZ – D. DOMERGUE – F. MENANT
  Budget : participation demandée aux familles : 100 à 148 € €
  Coût lycée : 1 252 €

- Voyage Salon de l'Agriculture à Paris – TIEA – 8 élèves et/ou apprentis – Volet 2 Projet d'envergure AENA
  Dates : février-mars 2025 (10 nuits)
  Nombre d'élèves : 8 élèves et/ou apprentis
  Enseignants :
  Budget : participation demandée aux familles : 200 €
  Coût lycée : 1 959 €

- Voyage scolaire germanistes 2GT à Xanten (Allemagne)
  Dates : octobre-novembre 2024
  Nombre d'élèves : 13 élèves ?
  Enseignants : E. BARRE - A. HOUDART
  Budget : participation maximale demandée aux familles : 274 €
  Coût lycée : 1 735 €

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES VOYAGES – Année scolaire 2023-2024

Centre : **LEGTA G. Desclaude**

Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Objectifs pédagogiques	Contenus – Activités
	Apprenants	Accompagnateurs					
BTS TC 2ème année	*12*	*2*	*Angers*	*Voyage scolaire*	*10 au 11/09/24*	*Approfondir les connaissances techniques et économiques et rencontrer des professionnels de la filière du BTS - Salon du végétal d'Angers*	*Visites ....*
Terminale STAV A	*14*	*3*	*Soulac sur Mer (33)*	*Stage collectif Education Santé et Développement Durable*	*24 au 27/09/24*	*Appréhender la dynamique d'un territoire (rencontre avec différents acteurs de ce territoire impliqués dans la vie sociale et culturelle, la sauvegarde du patrimoine, la préservation de l'environnement dans toute sa diversité...), Découvrir l'héritage culturel de la région par des visites patrimoniales, des visites historiques, des visites culturelles, Comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement à plusieurs échelles (paysagère, spécifique) et les moyens mis en oeuvre... Créer des liens entre les élèves des deux classes de 1ère et de Terminale en favorisant les échanges et les travaux de groupe (apprendre à travailler ensemble et à se faire confiance, à écouter l'avis des autres, à vivre ensemble...)*	*Visites ....*
Terminale STAV P	*22*	*3*	*Bourcefranc le Chapus (17)*		*10 au 12/09/24*		
Gemeau 1	*19*	*2*	*17*	*Stage collectif Bassin versant Charente aval*	*24 et 25/09/24*	*L'objectif de ce stage collectif d'une semaine est de sensibiliser les étudiants à la démarche d'approche globale des problématiques de l'eau au niveau qualitatif, quantitatif et préservation des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant des lacs de Haute Charente*	
Germanistes	*13*	*2*	*Xanten (Allemagne)*	*Echange scolaire*	*tobre-novembre 20*	*S'immerger dans la pratique de la langue allemande de manière intensive. Echange avec le lycée de Xanten (ville jumelée avec Saintes)*	*Visites*
Elèves	*8*	*2*	*Paris*	*Voyage scolaire*	*21/02 au 03/03/25*	*Partiaption au Trophée Internatinalk e de l'Enseignement Agricole dans le cadre du Salon de l'Agriculture de Paris*	*....*

FINANCEMENT DES VOYAGES – Années scolaires 2024-2025

Centre : **LEGTA G. Desclaude**

Classe	Dates ou Mois	Destination	Budget prévisionnel	Financement					A ou B : Participation maximale des familles	Participation maximale des familles (3)			Observations	N° de priorité si financement Conseil Régional
				Etablissement	Conseil Régional (4)	Dons	Familles (1)	**Total**		Interne	Demi-P	Externe		
BTS TC 2ème année	*10 au 11/09/24*	*Angers*	***1 412 €***	*1 412 €*				***1 412 €***					*6 I + 6 DP =* ***12 étudiants***	
Terminale STAV A	*24 au 27/09/24*	*Soulac sur Mer (33)*	***1 730 €***	*555 €*		*190 €*	*985 €*	***1 730 €***	*50 €*	*60 €*	*89 €*	*104 €*	*3 I + 5 DP =* ***14 élèves*** *(2)*	
Terminale STAV P	*10 au 12/09/24*	*Bourcefranc le Chapus (17)*	***2 800 €***	*1 130 €*		*176 €*	*1 494 €*	***2 800 €***	*104 €*	*60 €*	*89 €*	*104 €*	*16 I + 6 DP =* ***22 élèves***	
GEMEAU 1	*24 et 25/09/24*	*17*	***3 340 €***	*1 252 €*			*2 088 €*	***3 340 €***	*167 €*	*100 €*	*148 €*	*167 €*	*12 I + 6 DP =* ***18 étudiants*** *(2)*	
Germanistes 2GT	*octobre-novembre 2024*	*Xanten (Allemagne)*	***5 900 €***	*1 735 €*		*1 001 €*	*3 164 €*	***5 900 €***	*274 €*	*230 €*	*259 €*	*274 €*	*7 I + 6 DP =* ***13 élèves***	
Elèves toutes classes	*21/02 au 03/03/25*	*Paris (75)*	***11 864 €***	*1 959 €*	*8 035 €*		*1 600 €*	***11 594 €***	*200 €*				*8 élèves*	
Total Centre			**27 046 €**	**8 043 €**	**8 035 €**	**1 367 €**	**9 331 €**	**26 776 €**						

(1) : Pour les voyages obligatoires, la participation des familles correspond au surcoût lié à l'hébergement et la restauration.
(2) : Estimation sur la base 1/3 demi-pensionnaires et 2/3 internes.
(3) : Après déduction réversion pensions : semaine lycéens 44 € Interne et 15 € Demi-Pensionnaire - BTS 67 € Interne et 19 € Demi Pensionnaire
(4) : Selon décision d'attribution aide sur volet 2_"Projet d'envergure" AENA CR-NA

ANNEXES

MODIFICATIONS REGLEMENT INTERIEUR

5. LA DISCIPLINE

La discipline du lycée se veut prioritairement éducative. La concertation et le dialogue seront prioritairement utilisés pour permettre à l'intéressé de se justifier. Toutefois, les élèves auprès desquels l'échange ne suffirait pas, pourront faire l'objet **de punitions ou de sanctions proportionnelles à la gravité de la faute.**
Les règles disciplinaires sont élaborées en conformité avec les principes généraux du droit garantissant les droits de la défense et le débat contradictoire.

Tout manquement au Règlement Intérieur est de nature à justifier à l'encontre de l'élève ou l'étudiant l'engagement d'une procédure disciplinaire ou de poursuites appropriées.
Par manquement il faut entendre :

- le non-respect des limites attachées à l'exercice des libertés ;
- le non-respect des règles de vie dans l'établissement, y compris sur l'Exploitation Agricole ou à l'occasion d'une sortie ou d'un voyage d'études ;
- la méconnaissance des devoirs et obligations

5.1 Les mesures

Les mesures peuvent consister en une **punition scolaire** ou une **sanction disciplinaire ;** cette dernière peut, le cas échéant, faire l'objet de mesures d'accompagnement.

5.1.1 Le régime des mesures d'ordre intérieur ou punitions scolaires

Les mesures d'ordre intérieur ou les punitions scolaires n'étant pas constitutives de sanctions disciplinaires **peuvent être prises sans délai par les personnels de direction, d'éducation et d'enseignement. Elles ne peuvent faire l'objet** de recours juridictionnel.

5.1.1-1 Les punitions scolaires

- **La remontrance**
- **L'excuse orale ou écrite**
- **Le devoir supplémentaire assorti ou non d'une retenue**
- **La retenue pour faire un exercice non fait**
- **La retenue le mercredi après-midi** (retenue de 1h à 4h). Toute retenue donnée par un membre de la communauté éducative devra s'accompagner d'un travail à réaliser.
- La suppression des sorties libres
- **Le travail d'intérêt général :** il peut être une mesure de réparation ou de nettoyage…le suivi du TIG peut être réalisé sous la responsabilité d'un personnel de l'établissement.
- **L'exclusion ponctuelle de cours :** Prise dans l'intérêt général de la classe et pour assurer la continuité du cours, elle se justifie par un comportement inadapté au bon déroulement de ce dernier. Elle doit demeurer exceptionnelle et toujours donner lieu à une information écrite au CPE et au chef d'établissement. Elle s'accompagne d'une prise en charge de l'apprenant dans le cadre du dispositif prévu (partie 3.5.2.2)
  Un courrier d'exclusion signé par l'enseignant (e) est envoyé aux familles.
  L'exclusion pourra déclencher un entretien entre la famille, le jeune et l'enseignant (e).

La punition ne peut pas prendre la forme d'une note. La punition a un objectif éducatif.
La démarche éducative doit prendre la forme d'un accompagnement, d'une éducation au respect de la règle, qui n'empêche pas la mise en œuvre de la procédure disciplinaire quand elle s'impose. Elle s'appuie sur des mesures de prévention, éventuellement proposées par la commission éducative.

5.1.1-2 Les mesures éducatives

a) Les mesures ponctuelles de prévention :

- **La confiscation d'objets dangereux et /ou dont l'usage est interdit par la loi** (les objets sont placés sous la responsabilité de celui qui en a la garde)
- **L'engagement écrit de l'apprenant :** afin d'éviter la répétition de manquements, l'apprenant peut être invité à prendre par écrit un engagement avec des objectifs précis en termes de comportement. Cet engagement fera l'objet d'un suivi régulier effectué par le CPE référent de la classe et/ou le professeur principal et/ou tout autre personnel concerné.

b) Les mesures de régulation, de médiation et de conciliation

La médiation
Dans la perspective de résolution de conflits entre apprenants (ou entre apprenants et adultes de la communauté éducative), une médiation peut être préconisée entre les 2 parties et une tierce personne (le médiateur). Ce dernier pourra être un adulte de la communauté éducative ou un apprenant formé.

La commission éducative

Fixée par le chef d'établissement, elle est arrêtée par le Conseil d'Administration qui fixe les modalités de son fonctionnement. A présenter et afficher dans l'EPLEFPA.

La commission éducative a pour mission :

- D'examiner collectivement la situation d'un apprenant dont le comportement est inadapté aux règles de vie de l'établissement ou qui ne répond pas à ses obligations scolaires.
- De dialoguer avec l'élève et le cas échéant avec ses responsables légaux
- D'assurer le suivi de l'application des mesures de prévention, d'accompagnement et des mesures de responsabilisation ainsi que les mesures alternatives aux sanctions disciplinaires.
- Elle est également consultée lorsque surviennent des incidents graves ou récurrents.
- Assure un rôle de modération, de conciliation,
- Assure une mission de lutte contre le harcèlement et les discriminations

Elle est présidée par le Directeur de l'établissement ou son représentant, 3 personnels de l'établissement, dont au moins un personnel chargé de mission d'enseignement et d'éducation ou de formation, 2 parents d'élèves et éventuellement, toute personne susceptible d'apporter des éléments permettant de mieux appréhender la situation de l'élève. Sont également convoqués l'élève concerné et ses représentants légaux s'il est mineur.

Les membres de la commission éducative ont une obligation de secret en ce qui concerne tous les faits et documents dont ils ont connaissance.

Les décisions prises par la commission éducative sont expliquées à l'apprenant et ses représentants légaux s'il est mineur et leur sont notifiées par courrier.

- A travers le dialogue instauré avec la famille et le jeune, elle doit favoriser la recherche d'une solution éducative personnalisée.
- La finalité est d'amener l'apprenant, dans une optique éducative et pédagogique, à s'interroger sur le sens de sa conduite et sur les conséquences de ses actes pour lui-même et pour autrui.
- Elle présente les attentes de l'équipe pédagogique et amène l'élève à définir des objectifs précis et évaluables en termes de comportement et de travail scolaire.
- L'équipe s'engage à mettre en place le dispositif nécessaire pour permettre à l'apprenant d'atteindre les objectifs fixés. Elle fixe les modalités d'accompagnement, les échéances et les critères d'évaluation.

Les travaux de cette commission ne sont pas un préalable à l'engagement d'une procédure disciplinaire.

5.1.2 Le régime des sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires concernent les manquements graves ou répétés aux obligations des élèves. Elles sont inscrites au dossier administratif de l'apprenant.

5.1.1-1 les principes de la sanction :

La procédure disciplinaire est soumise au respect des principes généraux du droit.

- **Le principe de légalité :** la sanction doit être dans la liste des sanctions prévues par le code rural et de la pêche maritime.

- **Le principe du contradictoire :** l'apprenant est invité à donner son point de vue avant la décision de sanction. Ce principe suppose un strict respect des droits de la défense « sous peine de nullité de la sanction » (NS du 28-2-24)

- **Le principe d'individualisation** : la sanction doit tenir compte de l'apprenant, de sa situation, de son degré de responsabilité et du contexte dans lequel la faute a été commise. Les punitions et sanctions collectives sont donc exclues.
- **Le principe de proportionnalité :** la sanction doit être cohérente avec la gravité de la faute
- **Le principe « non bis in idem »** une seule sanction pour une même faute.
- **L'obligation de motivation :** En fait (dates, lieux...) et en droit (code rural, RI) celui qui décide de la sanction doit expliquer à l'apprenant les faits reprochés et la raison de la sanction.

5.1.2-2 l'échelle des sanctions

Selon la gravité des faits, peut être prononcé à l'encontre de l'élève :

1. L'avertissement
2. Le blâme
3. Les mesures de responsabilisation
- Ces mesures ont pour objectif d'encourager l'apprenant à s'inscrire dans une démarche constructive de responsabilisation. Elles doivent permettre à l'apprenant :
- De comprendre la portée de ses actes vis-à-vis de la victime, de la communauté éducative et de lui-même.
- De faire évoluer positivement son attitude.
- De développer une image positive de lui en réalisant une activité demandant un effort.
- Elles consistent en la réalisation d'activités (de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives) ou de tâches dans l'enceinte de l'établissement ou en dehors. Elles ne peuvent excéder 20h00 et s'effectuent en dehors du temps scolaire. Elles doivent être en adéquation avec l'âge et la capacité de l'apprenant et ne peuvent porter atteinte à sa santé ou à sa dignité. La nature et les objectifs de la mesure doivent être en lien avec la faute commise et conformes aux objectifs éducatifs assignées à celle-ci.
- Elle doit être acceptée par l'élève et la famille s'il est mineur. Elle doit faire l'objet d'une convention signée par les différentes parties (proviseur, apprenant, responsable légal si mineur et le responsable de la structure d'accueil lorsque la mesure se tient en extérieur). Cette convention doit préciser les objectifs, les conditions de réalisation, le lieu, les dates et heures, le nom du tuteur chargé du suivi, les principales activités ou tâches de nature éducative à réaliser et lieu(x) de déroulement...
- En cas de refus, de non-respect total ou partiel de l'engagement, l'apprenant s'expose à une sanction prévue au présent règlement.

4. L'exclusion temporaire de la classe et durant laquelle l'élève demeure accueilli dans l'établissement
5. L'exclusion temporaire du lycée ou de l'un des services annexes
6. L'exclusion définitive du lycée ou de l'un des services annexes.

La mesure de responsabilisation et les mesures d'exclusion temporaire ou définitive peuvent faire l'objet d'un sursis total ou partiel. Il a pour effet de ne pas rendre la mesure immédiatement exécutoire sans la faire disparaître pour autant.

Dans le cas d'une exclusion définitive de l'établissement ou de l'un des services annexes :

- Ce délai est fixé à 1 an de date à date.
- Le sursis ne pourra être levé que par le Conseil de Discipline qui est seul compétent pour prononcer ce degré de sanction.

5.1.3 Les mesures alternatives à la sanction

Une mesure de responsabilisation peut être proposée à l'élève comme alternative d'une exclusion temporaire de la classe ou d'une exclusion temporaire de l'établissement ou d'un service annexe avec l'accord de l'élève et de son représentant légal s'il est mineur.
Au terme de l'exécution de cette mesure, la sanction initialement prononcée est retirée du dossier administratif. Cependant, l'élève et son représentant légal s'il est mineur, sont avertis que le refus d'accomplir la mesure proposée a pour effet de rendre exécutoire la sanction initialement prononcée et son inscription dans le dossier administratif de l'élève.

5.1.4 Les mesures complétant la sanction disciplinaire

Toute sanction peut éventuellement être complétée par :
- Une mesure de prévention ;

- Une mesure d'accompagnement ;
- Une mesure de réparation.

Ces mesures peuvent être diverses, faire appel à des partenaires extérieurs et/ou des personnels de la communauté éducative. Elles s'attacheront à avoir une portée éducative et à être en rapport avec la faute commise. Lorsque les mesures d'accompagnement concernent un dispositif élaboré en partenariat avec des services externes, l'élève reste inscrit dans l'établissement et une convention individuelle avec la structure d'accueil est établie. En fonction des sanctions appliquées, des mesures d'accompagnement garantissant la continuité des apprentissages sont mises en place (envoi des cours, prise en charge de l'élève par le service de la vie scolaire avec travail scolaire et évaluation à effectuer...).

5.2 Les titulaires du pouvoir disciplinaire

Les sanctions et les mesures les complétant peuvent être prises par le Directeur du lycée ou par le Conseil de Discipline.

5.2.1 Le Directeur du lycée ou son représentant

La mise en oeuvre de l'action disciplinaire à l'encontre d'un élève relève de **sa compétence exclusive**.
Lui ou son représentant dans chacun des centres, peut prononcer seul à l'égard des apprenants les sanctions ainsi que les mesures de prévention et d'accompagnement prévues par l'article R811-83-9 du code rural et par le règlement intérieur.

Il est cependant tenu d'engager une procédure disciplinaire :

1° Lorsque l'élève est l'auteur de violence verbale à l'égard d'un membre du personnel de l'établissement ou lorsqu'il commet un acte grave à l'égard d'un membre du personnel ou d'un autre élève ;

2° Lorsque l'élève commet un acte portant une atteinte grave aux principes de la République, notamment au principe de laïcité ;

3° Lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyber harcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement.

Il est également tenu de saisir le conseil de discipline lorsqu'un membre du personnel ou un élève a été victime de violence physique.

Il dispose seul du pouvoir de saisir le conseil de discipline du lycée prévu à l'article R. 811-83-6 du code rural et de la pêche maritime ou, le cas échéant, le conseil de centre ou le conseil de perfectionnement siégeant en conseil de discipline en application des articles R. 811-45 et R. 811-46 du même code.

Il peut, dans les conditions prévues à l'article R. 811-83-8-3, saisir le conseil de discipline régional.

5.2.1-1 Les mesures conservatoires :

En cas d'urgence et par mesure de sécurité, le directeur du lycée peut prendre une mesure conservatoire interdisant l'accès à l'établissement de l'apprenant. Elle n'a pas valeur de sanction mais vise à protéger la communauté éducative ou garantir l'ordre au sein de l'établissement. Cette mesure conservatoire ne peut excéder 2 jours lorsque le directeur prend seul une sanction disciplinaire. Il peut également la prononcer dans l'attente de la réunion d'un conseil de discipline.
Des mesures d'accompagnement garantissant la continuité des apprentissages sont alors mises en place.

5.2.1-2 En plus de cette mesure, il peut prononcer seul selon la gravité des faits les sanctions suivantes :

- L'avertissement
- Le blâme
- Une mesure de responsabilisation (de 20h00 maximum)
- Une exclusion temporaire de la classe de 8 jours au plus
- Une exclusion temporaire de huit jours au plus du lycée ou d'un des services annexes

Il peut :

- Assortir les mesures de responsabilisation, d'exclusion temporaire de la classe, du lycée ou d'un des services annexes d'un sursis total ou partiel.

- Assortir la sanction infligée de mesures de prévention, d'accompagnement ou de réparation telles que définies précédemment.

5.2.2 Le Conseil de Discipline

Le conseil de discipline réuni à l'initiative du Directeur du lycée peut :

- Prononcer selon la gravité des faits l'ensemble des sanctions telles qu'énoncées précédemment.
- Les exclusions temporaires de la classe, du lycée et des services annexes ne peuvent excéder 15 jours.
- Il est le seul à pouvoir prononcer une sanction d'exclusion définitive du lycée, de la demi-pension ou de l'internat.
- Assortir la mesure de responsabilisation, l'exclusion temporaire ou définitive d'un sursis total ou partiel.
- Assortir la sanction qu'il inflige de mesures de prévention, d'accompagnement ou de réparation telles que définies précédemment.

Les décisions du conseil de discipline prennent la forme d'un procès-verbal.et sont notifiées à l'élève et ses représentants légaux.

Le Directeur du lycée veille à l'application des sanctions prises par le Conseil de Discipline.

Le conseil de discipline présidé par le directeur ou son représentant comprend 9 membres :

- Le Directeur de l'établissement ou son représentant,
- Le conseiller principal d'éducation ou celui qui en fait fonction,
- Trois représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance dans les établissements de plus de cent élèves ou deux représentants seulement dans les établissements de moins de cent élèves,
- Un représentant du personnel non enseignant,
- Deux représentants des parents d'élèves,
- Un représentant des élèves.

Le conseil de discipline s'adjoint, avec voix consultative et sans qu'ils puissent assister au délibéré :
- Le professeur principal de la classe de l'élève en cause,
- Les deux délégués de la classe de l'élève en cause.

Toute personne de l'établissement susceptible de fournir des éléments d'information sur l'élève de nature à éclairer les débats.

Lorsque le conseil de discipline est saisi pour des actes portant gravement atteinte aux principes de la République, notamment au principe de laïcité, le directeur du lycée ou le directeur de centre mentionné à l'article R. 811-30 peut demander :

- au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de désigner au sein de ses services une personne compétente dans ce domaine pour siéger avec voix consultative au conseil de discipline.
- Le conseil de discipline peut, sur décision de son président, être réuni dans un autre établissement ou dans les locaux de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

5.2.3 Le DRAAF intervenant sur demande du directeur

Par dérogation aux dispositions de l'article R. 811-83-6, la présidence du conseil de discipline peut être assurée, sur demande du directeur de l'établissement, motivée par le souci de garantir la sérénité de la procédure, par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant.

En cas d'atteinte aux principes de la République, notamment au principe de laïcité, le DRAAF ou son représentant peut également, à la demande du directeur du lycée ou du directeur de centre, motivée par le souci de garantir la sérénité de la procédure et en lieu et place de celui-ci, prononcer seul les sanctions énumérées à l'article R-811-83-9.

5.2.4 Le conseil de discipline régional

Le conseil de discipline régional est présidé par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant.
Il comprend en outre dix membres :

- Deux représentants des personnels de direction ;
- Deux représentants des personnels d'enseignement ;
- Un représentant des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service ;

- Un conseiller principal d'éducation ;
- Deux représentants des parents d'élèves ;
- Deux représentants des élèves.

La nomination des membres autres que le président leur confère la qualité de membre d'un conseil de discipline d'établissement. Ils sont nommés pour un an par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Les sanctions qui peuvent être prononcées à l'encontre des élèves sont les mêmes que celles qui peuvent être prises par le conseil de discipline de l'établissement

Le conseil de discipline régional peut être saisi pour des faits d'atteinte grave aux personnes ou aux biens par un directeur de lycée lorsque celui-ci engage une action disciplinaire à l'encontre d'un élève qui :

- a déjà fait l'objet d'une sanction d'exclusion définitive de son précédent établissement
- **ou** est l'objet de poursuites pénales
- **et** que ce directeur estime que la sérénité du conseil de discipline n'est pas assurée ou que l'ordre et la sécurité dans l'établissement seraient compromis.

Ce conseil peut également être saisi, pour les mêmes motifs, par un directeur de lycée ou de centre à l'égard d'un élève à l'encontre duquel il engage une action disciplinaire pour atteinte grave aux principes de la République, notamment au principe de laïcité.

5.3 Les modalités de la prise de décision :

5.3.1 Les étapes de la procédure disciplinaire

5.3.1-1 Information de l'apprenant, de son représentant légal et de la personne éventuellement chargée de le représenter

En application des articles D.811-83-10 et R. 811-83-11 du code rural et de la pêche maritime, l'apprenant est informé des faits qui lui sont reprochés.

- **Lorsque le directeur de l'établissement ou son représentant se prononce seul sur les faits qui ont justifié l'engagement de la procédure :** il fait savoir à l'apprenant qu'il peut, dans un délai de deux jours ouvrables, présenter sa défense oralement ou par écrit et se faire assister de la personne de son choix. Si l'apprenant est mineur, cette communication est également faite à son représentant légal afin qu'il puisse présenter ses observations. Dans l'hypothèse où le directeur notifie ses droits à l'apprenant à la veille des vacances scolaires ou du départ de l'apprenant en entreprise, le délai de deux jours ouvrables court normalement.

- **Lorsque le conseil de discipline est réuni :** le directeur doit préciser à l'apprenant cité à comparaître qu'il peut présenter sa défense oralement ou par écrit et se faire assister par une personne de son choix. Si l'apprenant est mineur, cette communication est également faite à son représentant légal afin qu'il puisse présenter ses observations. Si l'apprenant est un apprenti, cette communication est également faite à son employeur. Le représentant légal de l'apprenant et, le cas échéant la personne chargée de l'assister, sont informés de leur droit d'être entendus à leur demande par le directeur ou le conseil de discipline.

5.3.1-2 Consultation du dossier administratif de l'apprenant

- **Lorsque le directeur se prononce seul sur les faits** qui ont justifié la procédure comme lorsque le conseil de discipline est réuni, l'apprenant, son représentant légal et la personne éventuellement chargée de l'assister pour présenter sa défense peuvent prendre connaissance du dossier auprès du chef d'établissement, dès le début de la procédure disciplinaire. Le dossier comporte toutes les informations utiles : pièces numérotées relatives aux faits reprochés (notification, témoignages écrits éventuels...) ; éléments de contexte (bulletins trimestriels, résultats d'évaluation, documents relatifs à l'orientation et à l'affectation, attestations relatives à l'exercice des droits parentaux...) ; éventuels antécédents disciplinaires...
- **Lorsque le conseil de discipline est réuni**, ses membres disposent de la même possibilité.

5.3.1-3 Convocation du conseil de discipline et de l'apprenant

Les convocations sont adressées aux membres du conseil de discipline par le directeur de l'établissement ou son représentant sous pli recommandé avec demande d'avis de réception au moins cinq jours avant la séance dont il fixe la date. Elles peuvent être remises en main propre à leurs destinataires, contre signature.

Le directeur convoque dans les mêmes formes, en application de l'article R.811-83-9 et suivants du code rural et de la pêche maritime, l'apprenant et son représentant légal s'il est mineur, la personne éventuellement chargée d'assister l'apprenant pour présenter sa défense, la personne ayant demandé au directeur la comparution de celui-ci et, enfin, les témoins ou les personnes susceptibles d'éclairer le conseil sur les faits motivant la comparution de l'apprenant.

5.3.1-4 La procédure devant le conseil de discipline

La procédure devant le conseil de discipline régional est identique à la procédure devant le conseil de discipline de l'établissement.
Les modalités de la procédure à suivre devant le conseil de discipline sont détaillées aux articles D. 811-83-10 et suivants du code rural et de la pêche maritime.
Le conseil de discipline entend l'apprenant en application de l'article D. 811-83-17 du code rural et de la pêche maritime et, sur leur demande, son représentant légal et la personne éventuellement chargée d'assister l'apprenant.
Il entend également deux personnels enseignants de la classe de l'apprenant en cause, désignés par le directeur, les deux délégués d'apprenants de cette classe, toute personne de l'établissement susceptible de fournir des éléments d'information sur l'apprenant de nature à éclairer les débats, la personne ayant demandé au directeur la comparution de l'apprenant et, enfin, les témoins ou les personnes susceptibles d'éclairer le conseil sur les faits motivant sa comparution.
Le procès-verbal mentionné à l'article D. 811-83-20 du code rural et de la pêche maritime est rédigé dans les formes prescrites et transmis au DRAAF dans les cinq jours suivant la séance.

5.3.2 Articulation entre procédure disciplinaire et procédure pénale

Les procédures pénales et disciplinaires sont indépendantes. La sanction prononcée sur le terrain disciplinaire n'est pas exclusive d'une qualification pénale des faits susceptibles de justifier la saisine du juge pénal.

5.3.3 Articulation entre procédure disciplinaire et procédure civile en cas de dommages causés aux biens de l'établissement

La mise en cause de la responsabilité de l'apprenant majeur ou des personnes exerçant l'autorité parentale en cas de dommage causé aux biens de l'établissement relève respectivement des dispositions des articles 1382 et 1384 du code civil. De façon générale, le principe de coresponsabilité des parents, auxquels l'éducation des enfants incombe au premier chef, doit pouvoir s'appliquer, selon les règles de droit commun, lorsque les biens de l'établissement font l'objet de dégradations. Le directeur dispose ainsi de la possibilité d'émettre un ordre de recette à leur encontre afin d'obtenir réparation des dommages causés par leur enfant mineur.

5.3.4 La notification et le suivi des sanctions

5.3.4-1 La notification

La sanction et/ou la décision de révocation d'un sursis est notifiée à l'apprenant et, le cas échéant, à son représentant légal ou à son employeur, par pli recommandé avec demande d'avis de réception **dans les meilleurs délais**. Elle peut également être remise en main propre contre signature.

5.3.4--2 Le registre des sanctions

L'établissement tient un registre des sanctions prononcées comportant l'énoncé des faits et des mesures prises à l'égard d'un apprenant, sans mention de son identité.

5.3.4-3 Le suivi administratif des sanctions

Le dossier administratif de l'apprenant permet d'assurer le suivi des sanctions au plan individuel. Toute sanction disciplinaire constitue une décision individuelle qui doit être versée au dossier administratif de l'apprenant. Ce dossier peut, à tout moment, être consulté par l'élève ou s'il est mineur par son représentant légal.

5.4 Les voies de recours

Un recours administratif, gracieux ou hiérarchique, peut être formé à l'encontre des décisions prises par le directeur de l'établissement ou son représentant. Le recours administratif devant le DRAAF à l'encontre des décisions du directeur de l'établissement ou de son représentant ou du conseil de discipline est un préalable obligatoire à un recours contentieux.

5.4.1 Le recours administratif à l'autorité académique

Les sanctions prises par le directeur de lycée ou le directeur de centre statuant seul peuvent être déférées, dans un délai de huit jours à compter de leur notification écrite, au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt qui statue seul.

Les sanctions prises par le conseil de discipline ou par le conseil de discipline régional peuvent être déférées, dans un délai de huit jours à compter de leur notification écrite, au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, qui statue après avis d'une commission d'appel régionale.

5.4.2 Le recours contentieux devant le tribunal administratif

Un recours contentieux peut être exercé auprès du tribunal administratif compétent géographiquement seulement après le recours administratif, contre la décision du directeur de l'établissement ou de son représentant, du conseil de discipline ou contre la décision de l'autorité académique.

Dans l'hypothèse de recours gracieux et/ou hiérarchique contre une décision rendue par le directeur de lycée ou de centre seul, l'apprenant ou son représentant légal a la possibilité de former un recours contentieux devant la juridiction administrative dans les deux mois suivant l'éventuelle décision de rejet.

5.5 L'effacement des sanctions

Les sanctions sont inscrites dans le dossier administratif de l'élève.

Elles s'effacent :

- A l'issue de l'année scolaire pour l'avertissement
- A l'issue de l'année scolaire suivant celle du prononcé de la sanction et au plus tard au terme de la scolarité ou du cycle de formation pour le blâme et la mesure de responsabilisation.
- A l'issue de de la 2ème année scolaire suivant celle du prononcé de la sanction et au plus tard au terme de la scolarité ou du cycle de formation pour les exclusions temporaires de la classe, de l'établissement et des services annexes
- Au terme de la scolarité ou du cycle de formation pour les exclusions définitives de l'établissement ou des services annexes.

ANNEXE 5
MESURES PREVENTIVES A RESPECTER DANS LES LABORATOIRES DE SCIENCES

CONSIGNES POUR LE TRAVAIL EN SALLE DE TRAVAUX PRATIQUES :

TENUE : PORT D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL (EPI)




* Port obligatoire d'une blouse fermée, en coton et à manches longues.
* Port d'un vêtement couvrant les jambes et chaussures fermées.
* Cheveux attachés.
* Port de lunettes de protections. Le port de lentilles est vivement déconseillé.
* Utilisation de gants appropriés si la manipulation le nécessite.



HYGIÈNE :



* Interdiction de boire, de manger au laboratoire.
* Interdiction de pipeter à la bouche.
* Interdiction de fumer.
* Se laver les mains en début et systématiquement en fin de séances et après utilisation de gants.

RANGEMENTS :

* Pas de sacs ni vêtements aux abords des paillasses
* Respecter les consignes de tri et élimination des déchets en chimie, biologie et microbiologie.









CONDUITE A TENIR DANS LES BÂTIMENTS DE SCIENCES :

Pensez que vous n'êtes pas seul à manipuler et que le respect de chacun commence par le respect de l'état des lieux et matériels communs.

* Ne pas se déplacer pendant les séances de travaux pratiques.
* Ne pas courir, ni lancer d'objets.
* Ne pas encombrer, ni s'asseoir dans les couloirs.



SORTIE SUR LE TERRAIN :

* Tenue adaptée

Résultats enquête sur le devenir des sortants 2023 :

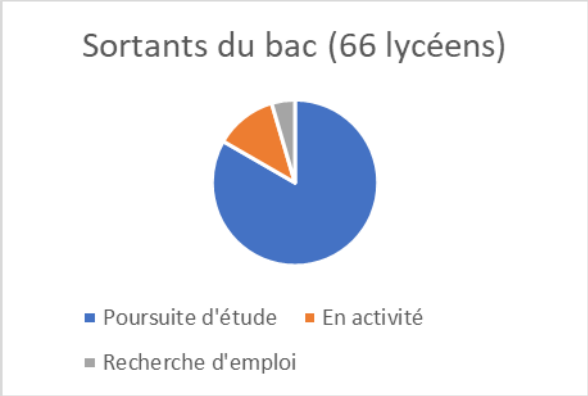
Sur 103 sortants, 98 ont rendu l'enquête (95.1%) :

28 en BAC G
38 en BAC STAV
10 en BTS AP
16 en BTS GEMEAU
06 en BTS TC

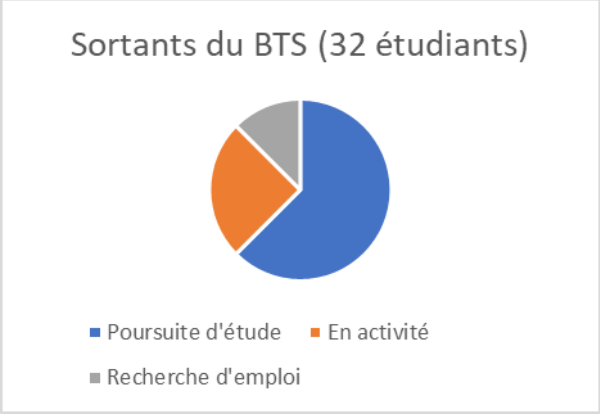
Devenir des sortants :

1. **Entre poursuite d'étude et emploi :**

A. Sortants du BAC : 66
Poursuite d'étude : 55
En emploi : 8
En recherche d'emploi : 3
83% des répondants sont en poursuite d'étude



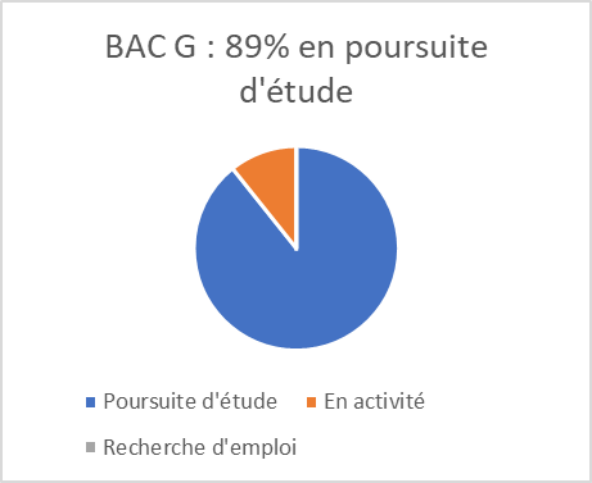
B. Sortants du BTS : 32 répondants sur 35
Poursuite d'étude : 20
En emploi : 08
Recherche d'emploi : 04
62.5% des répondants sont en poursuite d'étude



2. Etudes poursuivies par filière post bac:

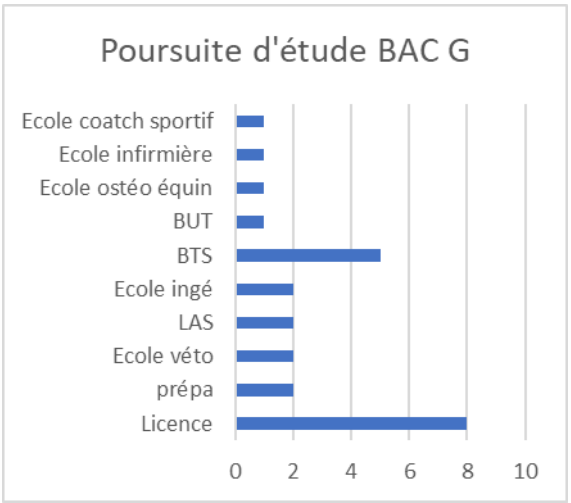
A. Bac général :

Poursuite d'étude post bac (89%)



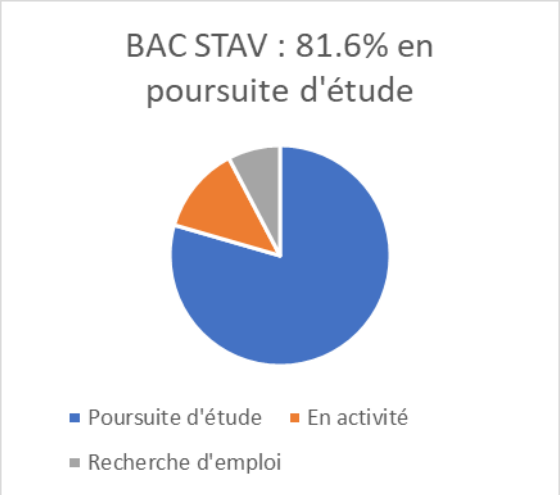
Détail des poursuites d'étude post bac G :

- **BTS : 5**
- **BUT : 1**
- **Licence : 8**
- **Prépa : 2**
- **Ecole vétérinaire : 2**
- **LAS : 2**
- **Ecole ingé : 2**
- **Ostéo équin : 1**
- **Ecole infirmière : 1**
- **Ecole préparation coach sportif : 1**



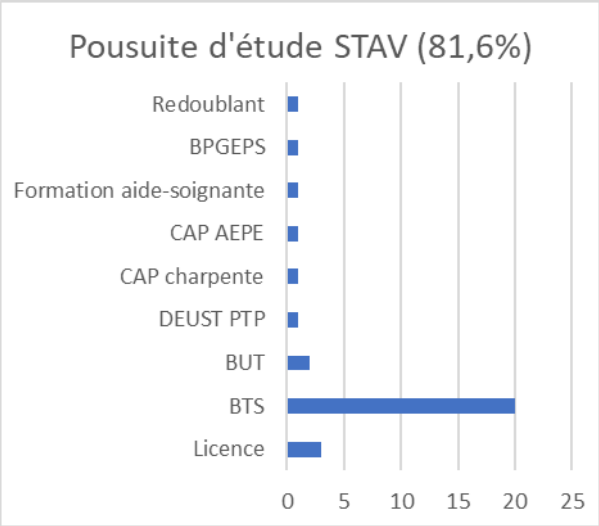
B. Bac STAV :

Poursuite d'étude post bac STAV (81.6%)



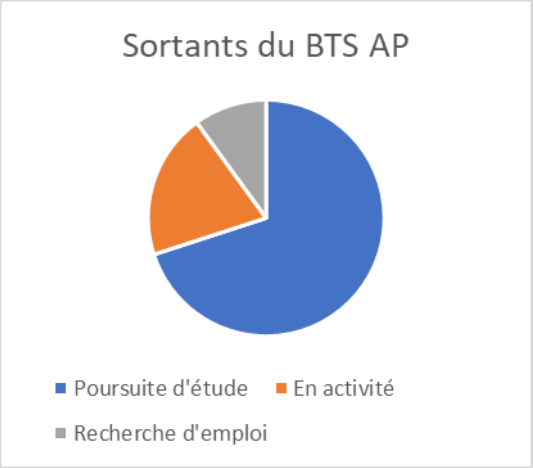
Détail des poursuites d'étude post bac STAV :

- **BTS : 20**
- **Licence : 3**
- **BUT : 2**
- DEUST PTP (préparateur pharmacie) : 1
- CAP petite enfance : 1
- Formation aide-soignante : 1
- BPGEPS : 1
- CAP Charpente : 1
- Redoublement : 1



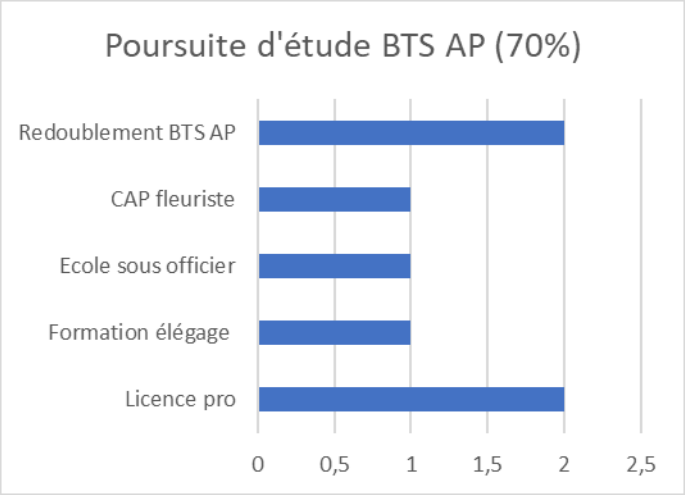
C. BTS AP :

Poursuite d'étude post BTS :70 %

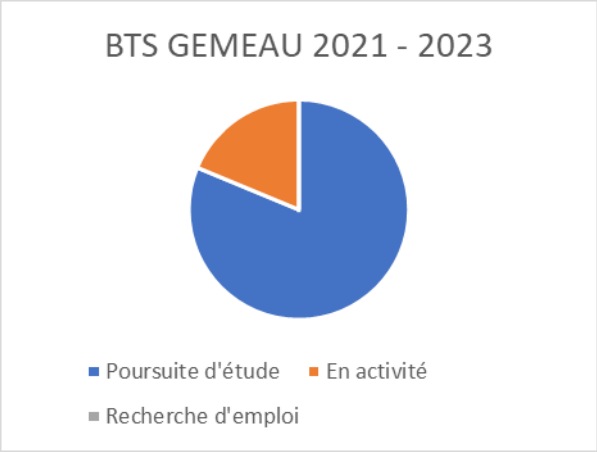


Détail des poursuites d'étude post BTS AP :

- **CS élagage : 1**
- **Ecole de sous-officier : 1**
- **CAP fleuriste : 1**
- **Licence pro : 02**
- **Redoublement du BTS : 2**

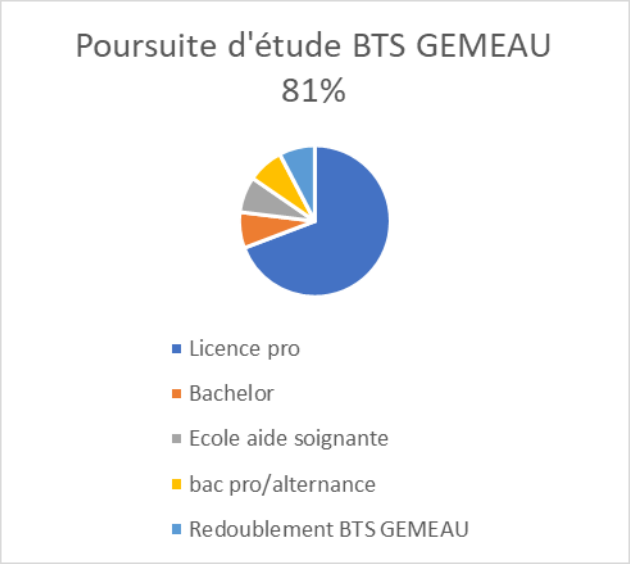


D. <u>BTS GEMEAU : 81 % sont en poursuite d'étude</u>
<u>Poursuite d'étude post BTS : 81 %</u>

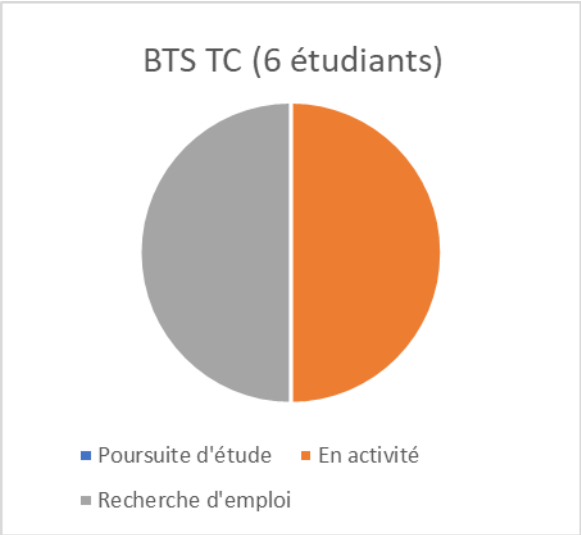


<u>Détail des poursuites d'étude post BTS GEMEAU :</u>

- Licence pro : 09
- Bachelor : 01
- Ecole d'aide-soignante : 01
- BAC pro/alternance : 01
- Redoublement : 01



E. <u>BTS TC : 0% sont en poursuite d'étude</u>




Agrocampus
de Saintonge
Domaine de la Pichonnerie

EXPLOITATION

SAINTES



CONSEIL D'EXPLOITATION

Session du 28 Mai 2024

SOMMAIRE

1. Les Cultures de vente	P.3
1.1 Bilan de campagne	P.3
1.2 Tableau récapitulatif de l'assolement	P.4
2 Le point sur l'irrigation	P.4
3 La production laitière	P.5
3.1 L'alimentation	P.5
3.2 La production de lait	P.5
3.3 Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaire	P.7
3.4 Les prairies	P.7
3.5 Les récoltes de fourrage en ensilage	P.7
3.6 La ration	P.7
3.7 La paille	P.8
4. Le vignoble	P.8
4.1 Bilan de la campagne 2021-2022	P.8
5. Les expérimentations	P.9
6. L'utilisation pédagogique de l'exploitation	P.12
7. Ressources Humaines	
7. Budget 2023/2024	
7.1 DM3 2023	p.13
7.2 BP2024	p.14
8. Schéma directeur de l'exploitation pour les années à venir	
8.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie	P.15
8.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques	p.16
8.3 Les investissements prévus (sur7 à 8 ans) pour ces projets	p.17

1. LES CULTURES DE VENTE

1.1 Bilan de campagne

Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation et de la Charente-Maritime :

	Rdt Charente Maritime	*Surface Pichonnerie*	*Rdt Pichonnerie*	*Volume Pichonnerie*
Blé tendre	*73*	*20,66*	*80,26*	*1658,1716*
Blé «biscuitier »		*13,83*	*79,34*	*1097,2722*
Blé dur	*70*	*11,16*	*61,13*	*682,2108*
Maïs irri		*5.65*	*105,5*	*693*
Orge printps	*67*	*10,05*	*55,3*	*555,765*
Tournesol		*2,32*	*30*	*69,6*
Maïs grain		*6*	*120*	*72*

Dont 11 tonnes d'orgette pour l'alimentation animale

Dont 32 tonnes pour l'alimentation animale

1. 2 L'ASSOLEMENT et CULTURES 2023/2024

Une campagne 2023/2024 compliquée avec de fortes précipitations, report des semis de céréales d'hivers, changement dans les assolements, difficulté sanitaire…
Deux passages de fongicides en céréales d'hivers, gros problèmes de limaces en maïs et des soucis dans les désherbages.
Les cultures de fourrages se sont bien passées pour le méteil, un volume correct, 80 tonnes environ avec une belle qualité pas de « jutage », en attente des analyses. Pour les sorghos ils devraient être semés cette semaine avec un peu de retard.
La saison des foins est très compliquée, l'alternance rapide des épisodes pluvieux empêche de faucher, seule la luzerne viens d'être enrubannée. Le reste des foins est encore sur pied (focus sur la partie élevage).

ASSOLEMENT 2023-2024

Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

						2024	2023	2022
Blé tendre	**noms des parcelles**	**surfaces**	**ilots**	**Variétés**	**cipan**			
irrigable	Le plantis	12,96	7		non	**Blé**	Maïs fourrage	blé tendre
	Champ deschamp	2,82	5		non	**Blé**	Tournesol	blé dûr
	gaillard+ durand=MONTLOUIS	6,12		**1/3 celebrity**	non	**Blé**	Sorgho fourrager	orge brasserie
irrigable	Moulin Ouest	0,40	9		non	**Blé**	Sorgho fourrager	maïs sec
irrigable	Les grands pièces	0,89	9		non	**Blé**	Sorgho fourrager	maïs sec
irrigable	Moulin Ouest	1,20	9		non	**Blé**	luzerne	luzerne
irrigable	Les abeilles	1,63	9		non	**Blé**	luzerne	luzerne
	TOTAL BLE TENDRE	**26,02**						
Blé Dur								
irrigable	Pichonnerie haute	2,66	25	envergure	non	**Blé**	Maïs fourrage	blé dûr
irrigable	Tonnelles	1,79	21	envergure	non	**Blé**	Sorgho fourrager	orge brasserie
irrigable	moulin Est	4,85	**9**	envergure	non	**Blé**	Maïs fourrage	maïs irri
	TOTAL BLE DUR	**9,3**						
Orge de brasserie	Petit champ	2,66	1		**oui**	**orge brasserie**	Blé	maïs sec
	Pré à Maurice	1,29	19		**oui**	**orge brasserie**	Blé dur	sorgho
irrigable	Le moulin	6,89	9		non	**orge brasserie**	Maïs fourrage	blé tendre
irrigable	Les grands pièces	5,83	9		**oui**	**orge brasserie**	Blé	Tournesol
	TOTAL ORGE BRASSERIE	**16,67**						
Sorgho fourrager								
	Bourrier	3,99	**22**		**méteil**	sorgho	orge de brasserie	sorgho
	coumailleau sud	3,14	10		**méteil**	sorgho	orge de brasserie	blé dur
	Métairie de Madame	2,92	13		**méteil**	sorgho	orge de brasserie	blé tendre
	Total sorgho	**10,05**						
Maïs ensilage irrigué								
irrigable	**bois blusson**	**15,62**	**8**		**oui**	**Maïs irrigué**	blé biscuitier	maïs irri
irrigable	**cormier**	**5,44**	**3**		**oui**	**Maïs irrigué**	Blé	maïs irri
irrigable	**préan**	**5,74**	**3**		**oui**	**Maïs irrigué**	Blé	maïs pop corn
		26,8						
Maïs Grain sec								
	gaillard + armand=PIDOU	5,20	**27**		non	**Maïs sec**	Sorgho fourrager	orge brasserie
Maïs popcorn								
irrigable	**Grange des Marsais**	**4,29**	**3**		**oui**	**Mais popcorn**	Blé dur	sorgho
	total pop corn	**4,29**						
	noms des parcelles	**surface**	**ilots**					
Luzerne	**Cerveau**	**2,95**	**18**			luzerne	luzerne	luzerne
	Paradis	**2,83**	**24**			luzerne	luzerne	luzerne
	TOTAL	**5,78**						
	noms des parcelles	**surfaces**	**ilots**					

luzerne AB	**Fourneau(bio)**	**1**	**2**				luzerne	lin AB
parcelle AB	**Fourneau (bio)**	**3,29**	**2**				luzerne	lin AB
parcelle AB	**TOTAL**	**4,29**						
JACHERE MELIFERE	Chez fort	2,12	6			Jachère mélifère	Jachère mélifère	sorgho
	Champ belot	2,30	14			Jachère mélifère	Jachère mélifère	blé tendre
	Métairie de Madame	3	13			Jachère mélifère	Jachère mélifère	blé tendre
	arrachage eutypiose 2023	0,6	25			Jachère mélifère	Jachère mélifère	vigne
	arrachage eutypiose 2024	0,6	25			Jachère mélifère	vigne	vigne
	anciens porte greffe	0,26	25			Jachère mélifère	Jachère mélifère	jachère
	TOTAL	**8,88**						
Prairie Permanante		**40,22**						
Vignes		**17,5**						
Total		**160,5**						

2. LE POINT SUR L'IRRIGATION

Pour le moment le même volume d'eau d'irrigation est attribué, environ 55000m3.

3. LA PRODUCTION LAITIÈRE

3.1. L'alimentation

L'alimentation des vaches laitières est basée sur la constitution de stocks pour l'ensemble de l'année.
Pour notre exploitation, les stocks sont constitués de la façon suivante (par ordre d'importance) :
⇨ Foin de prairies naturelles (autonomie).
⇨Ensilage de maïs (autonomie).
⇨ Ensilage de sorgho (autonomie).
⇨ Foin de luzerne, la surface de luzerne est stable dans le but de maintenir une certaine autonomie protéique. Enrubannage cette année correct au moins sur la méthode mais des luzernes sales car en attente de fauche trop longtemps.
⇨ Ensilage de « méteil » (mélange de féverole, vesce, pois, triticale pour notre exploitation mais ce terme rassemble une multitude de possibilités) ayant le même objectif que la luzerne ☞ autonomie protéique. Très beau méteil surement le plus intéressant depuis la mise en place de cette culture. Nous attendons les analyses, c'est un point important sur la ferme car nos méteils de mauvaise qualité engendraient des problèmes de fécondations.

L'alimentation des génisses se décompose en deux grandes périodes :
⇨ Du mois de Mai au mois de Novembre (environ 6 mois) nous privilégions le pâturage mais nous devons souvent palier aux périodes de déficit en herbe par l'apport de foin et une complémentation en aliment concentré.
⇨ Du mois de Novembre à la fin du mois d'Avril, les jeunes animaux sont en stabulations (litière accumulée) et sont nourris avec du foin de prairie (de notre exploitation) et une complémentation en aliment concentré élaboré par notre coopérative à base de nos céréales (maïs et orge) plus d'autres sources (tourteaux colza, luzerne déshydratée, drêche de céréales …).

3.2. La production de lait

Le cheptel évolue normalement, quelques bêtes vont être vendues pour équilibrer le troupeau (soucis de remplissage/décalage de vêlage/trop de bêtes au même moment), nous comptons environ 68 vaches à la traite.

L'année 2024 est pour le moment très productive, volume produit au 1 mai 265142 litres.
Nous avons atteint les 70000l de lait vendu au mois d'Avril, mais attention ceci n'est pas forcément une bonne nouvelle avec des taux assez bas, **39.8 de MG et 33 de MP**, ceci est lié au respect du cahier des charges de l'AOP BEURRE CHARENTES POITOU qui limite la quantité de concentrés dans la ration (1800kg/an et par bête).
Une réflexion sur l'alimentation est toujours en cours car le coût de l'AOP sur l'alimentation est apparemment trop important par rapport à la prime de qualité.

SUIVI DE LA PRODUCTION LAITIÈRE **2023**

				250maxi			0,89 maxi								
MOIS	**litrage**	**MG**	**MP**	**cellules**	**pertes en €**	**Classif**	**lipolyse**	**butyriques**	**germes**	**cryoscopie**	**prix payé/1000 l**	**prix référence**	**super A**	**CBPE**	**AOP**
JANVIER	67 734	40,23	32,45	178		R	0,52	200	7	524	511,050	465,00	203,20	203,20	1490,15
FEVRIER	60 186	40,81	33,17								516,680	465,00	180,56	180,56	1300,02
MARS	68 461	40,84	32,94	211		R	0,52	80	7	520	500,640	450,00	205,38	205,38	2053,83
AVRIL	69 259	40,58	32,91	231		R	0,57	450	17	520	478,580	430,00	207,77	207,77	2077,77
MAI	75 172	40,13	32,24	256	225,52	A	0,57	80	12	515	457,655	420,00	0	225,52	2255,16
JUIN	67 596	39,7	31,95	303	811,15	B	0,66	80	7	520	445,700	420,00	0	202,78	2027,88
JUILLET	67 112	39,78	32,39	311	805,34	B	0,69	240	7	522	448,68	420,00	0	134,224	2013,36
AOUT	59 176	40,94	32,94	331	710,112	B	0,71	80	163	525	460,49	425,00	0	177,528	1775,28
SEPTEMBRE	56 412	41,1	33,64	278	169,24	A	0,67	200	20	522	473,55	425,00	0	169,24	1692,36
OCTOBRE	62 959	42,2	33,85	183	0	R	0,64	450	8	523	481,350	420,00	188,877	188,877	1888,87
NOVEMBRE	56 278	43,03	33,92	186	0	R	0,6	325	8	522	486,265	420,00	168,834	168,834	1688,34
DECEMBRE	57 272	42,26	33,76	196	0	R	0,65	600	5	520	479,230	418,00	171,816	171,816	1718,16
Moyenne															
Total					2721,4										21981,18

SUIVI DE LA PRODUCTION LAITIÈRE 2024

				250maxi		0,89 maxi					
MOIS	**litrage**	**MG**	**MP**	**cellules**	**Classif**	**lipolyse**	**butyriques**	**germes**	**cryoscopie**	**prix payé/1000 l**	**prix référence**
JANVIER	59 512	40,22	33,27	189	R	0,52	80	5	518	465,120	415,00
FEVRIER	65 840	39,79	33,15	235	R	0,51	325	9	519	473,015	425,00
MARS	69 666	39,88	32,8	198	R	0,52	200	6	548	476,580	430,00
AVRIL	70 124	39,84	32,44	190	R	0,72	180	6	518	478,640	435,00

3.3. Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaire (réel) sur les 4 premiers mois.

- 26142l livrés pour un CA de 132496.5€ l'objectif de 76717l devrait être atteint

3.4. Les prairies

3.41 Les prairies naturelles

Pas de fertilisation en 2023 ni en 2024, une fertilisation est envisagée pour 2025.

3.42 Les prairies temporaires

Une production de luzerne toujours aussi compliquée, un travail sur cette production est en réflexion.

3.5. Les récoltes de fourrage en ensilage

- Le maïs ensilage.

Semis au 29/04/2024 pour le moment un passage d'herbicide Calibra, un passage d'anti-limace au 27/05.
Bon développement stade 5 feuilles à fin mai.

- Le sorgho fourrage.

10ha à semer semaine 22.

- Surface de méteil 10.05ha pour 2024, bonne production et une qualité qui semble au rendez vous en attente des analyses

Le but est de produire les protéines nécessaires au troupeau sur notre exploitation et donc limiter notre « dépendance » aux achats.

4. LE VIGNOBLE

Le vignoble représente aujourd'hui 16,9ha :

- 13.65 ha d'Ugni blanc
- Les 0.3 ha de cépages résistants expérimentation BNIC sont arrachés, le pallisage est resté en place en espérant des droits pour 2025
- 1ha de chardonnay vin sans IG destination vin pétillant
- 1.94 ha de Merlot destination Pineau et vin IG

Année 2024 difficile pour le moment avec déjà 4 passages de fongicides, la contrainte HVE avec 13 passages maximum va être difficile à tenir.
Le passage du vignoble en désherbage 100% mécanique se passe bien pour le moment, néanmoins nous sommes déjà à 5 passages d'outils et donc un coût important.

5. LES EXPERIMENTATONS

❖ Les expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture

Expérimentation n° 1 : Maladies de la vigne depuis la plantation à la production

Objectifs :

Etudier et quantifier les facteurs intervenant dans le développement des maladies de dépérissement de la vigne à partir de la plantation.

Rechercher des moyens de lutte préventive et curative au moment de l'élaboration des plants de vigne durant les cinq premières années de la plantation.

L'étude comporte 3 parties :

- Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors de l'élaboration des plants (pépiniéristes).

- Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors des cinq premières années après la plantation.

- La sensibilité aux maladies du dépérissement des principaux porte-greffes.

Expérimentation n° 2 : ECOVITI Charentes Cognac : conception et évaluation de systèmes de productions viticoles à faible utilisation d'intrants dans le contexte agro-climatique et économique du vignoble cognaçais.

Objectifs :

L'objectif général de ce projet est la conception et le développement de systèmes de cultures viticoles à bas niveau d'intrants tout en assurant la qualité des raisins, des vins et des eaux de vie qui en seront issus.

Les enjeux :

La filière viticole doit faire évoluer ses méthodes de protection sanitaire des vignobles, ainsi que ses techniques d'entretien des sols dans un sens d'économie drastique des intrants phytosanitaires mis en œuvre.
Le projet a pour objet de mettre en place, en région délimitée Cognac, la démarche de partenariat scientifique et technique permettant d'accompagner cette « rupture » dans les systèmes viticoles.
Les partenaires proposent une approche agronomique systémique, basée sur la conception de systèmes de culture par expertise et expérimentation.
Cette méthode, dite de prototypage, a été mise au point sur d'autres modèles de plantes cultivées.
Dans son application charentaise, le travail proposé s'appuiera sur un groupe d'experts couvrant les disciplines et métiers de la filière.

Les partenaires :

- Institut Français de la Vigne
- Institut National de Recherche Agronomique
- La Chambre d'Agriculture

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

- La densité de plantation
- Le choix du porte-greffe
- Le choix d'une taille innovante

Soit au total 8 modalités

Le calendrier :
La plantation a été réalisée au cours du printemps 2013 ; le contrôle réalisé par AGRIMER au printemps évalue la reprise des plants à 100 %.
Les premiers résultats obtenus sur les deux premières vendanges seront diffusés prochainement.

Expérimentation n° 3 : Les couverts végétaux au service de la viticulture.

La démarche :

Le réseau DEPHY en Charente Maritime est constitué de 11 exploitations, dont l'exploitation de La Pichonnerie, centre constitutif de l'EPLEFPA de Saintonge.

Hormis la réduction des intrants, les échanges réguliers entre les membres du groupe ont permis de mettre en évidence un vrai besoin :

Mieux comprendre le fonctionnement du sol, les interactions entre le sol et la plante.

Les travaux du groupe s'orientent sur l'entretien du sol, en limitant les intrants, tout en maintenant une production optimale.

Nous avons réalisé des fosses pédologiques sur plusieurs parcelles du vignoble afin d'évaluer la variabilité et d'appréhender le « comportement » du sol et de la vigne.
Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu mis à disposition des enseignants et formateurs.
L'inventaire des différentes espèces de vers de terre nous a permis de mesurer leurs actions sur les propriétés (physiques, chimiques et biologiques) des sols en fonction de l'enherbement ou pas.

Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

La mise en place de couverts végétaux (engrais verts) et entretien mécanique du cavaillon est le thème principal qui préoccupe le groupe aujourd'hui.
Nous pensons que les engrais verts contribuent à :

- Structurer et stabiliser le sol.
- Favoriser la vie biologique

- Stocker la matière organique et le carbone dans le sol.
- Apporter les éléments nutritifs (azote, phosphore et potassium).

- Limiter le développement des adventices.

Les semis sont réalisés très tardivement (en raison de la sécheresse) après les vendanges pour l'autre partie.

La destruction : il est conseillé de le faire un à 2 mois avant la floraison de la vigne en fonction des espèces implantées.
L'estimation des restitutions est basée sur une méthode qui est utilisée depuis de nombreuses années.
MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions Potentielles de NPK par les Cultures Intermédiaires.

- Fichier EXCEL mis à disposition gratuitement
- Calcul à partir d'une mesure simple de la biomasse aérienne produite.

Les mélanges d'espèces sont très variés à la fois sur une même exploitation et sur l'ensemble des vignobles engagés.

Premières conclusions suite aux essais de 2017 :

- Dans de nombreux cas, les couverts végétaux implantés en 2017 ont satisfait les besoins estimés de la vigne en éléments minéraux principaux.
- L'association d'espèces ayant des systèmes racinaires différents (fasciculés et pivotants) ont tendance à décompacter le sol et le restructurer.
- L'activité biologique est plus importante qu'en sol nu.
- La quantité de matière organique produite peut être importante car certains engrais verts ont produit l'équivalent de 6 tonnes de matière sèche par ha.

Un engrais vert se prévoit, se choisit et se raisonne comme une culture.

- Choix de l'espèce.
- Choix de la date d'implantation.
- Choix de la technique de destruction.

Descriptif sommaire :

- Caractérisation de la parcelle et des sols.
- Re-conception des itinéraires techniques, présentation du guide de la flore, BOCQS, MERCI, point individuel des ITK.
- Récupération des données sur la récolte et pesées des bois de taille.
- Eco-conception des itinéraires techniques en combinant des pratiques agro écologiques.
- Mise en place des itinéraires sur chaque parcelle.

6. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION

L'utilisation pédagogique de l'exploitation doit se développer pour les années à venir.
Création d'un poulailler au printemps 2024 à but pédagogique pour les différents apprenants de l'Agrocampus.

Quelques exemples :
Pour la formation initiale à travers les programmes (1er STAV) dans le cadre des modules M6 (territoires et citoyenneté) et M9 (technologie des productions).
Mini stage de 1.5 jours ou les apprenants sont à minima une journée sur l'élevage et ½ sur les ateliers vigne ou céréale.
Pour la formation par apprentissage à travers des TP ou des TD sur la ferme,

- La formation CAPA « métiers de l'agriculture » réalise des « travaux pratiques » sur notre élevage,
- Les BP AE utilisent les matériels en TP mais réalisent aussi certains entretiens de matériels
- Les BTS ACSE vont être mobilisé pour la démarche IDEA4 ainsi que pour la mise à jour du DUERP

Pour la formation continue :

- dans le cadre de la formation au CIPP, notre exploitation sert de support sur le thème de la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- Les apprenants en BPREA réalisent des TP et TD sur la partie élevage mais aussi grandes cultures
- les formateurs utilisent le vignoble et le matériel pour les stages de taille et de conduite ;

L'exploitation de la Pichonnerie laisse aujourd'hui beaucoup plus de place à la pédagogie, ceci impliquant des surcoûts de production (casse de matériel, allongement des temps de travaux, prise en charge d'atelier pédagogique…) que ne pourra assurer seul l'exploitation.

7. BUDGET

7.1 DM2

Notice explicative
Décision Modificative n° 2-2024 du Domaine de la Pichonnerie

Quelques modifications apportées en DM2, surtout des réajustements liés aux augmentations de prix.

Pour les postes de charges, des ajustements doivent être opérés pour une augmentation globale **de + 36957 €.**

Les charges ont été augmentées pour les postes suivants :

- Une augmentation des produits vétérinaires + 1500€.
- Une augmentation de +2500€ pour la défense des végétaux lié à l'augmentation des passages en fongicide
- Augmentation de 18657€ pour les salaires augmentation du SMIC
- Augmentation pour réajustement de l'exercice précédent +5000€

Pour les postes des produits + 17472€

- Augmentation du coût pédagogique CFA/CFPPA 22000€ et réduction DGF -111€ soit +11000€
- Augmentation de des produits relatif à l'exercice précédent + 9000€
- Réduction PAC – 2700€

Pour les opérations en capital

- Augmentation des investissements pour l'abris cage de contention qui n'avait pas été prévu +11000€

Cf Compte en annexe

8. Schema directeur de l'exploitation

8.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie

L'exploitation de la Pichonnerie est enfin certifiée HVE, les axes stratégiques sont de fait fixés par ce label.

Les prochaines années sont charnière pour s'inscrire dans le schéma global du Ministère de l'agriculture, et amorcer une transition agroécologique plus marquée.

Dans ce contexte global, prenant aussi en compte les interrogations de notre société sur l'impact qu'a l'agriculture sur notre santé (problématique de la plaine de l'Aunis) mais sur notre environnement (partage de la ressource en eau ou impact carbone), nous devons faire des choix forts mais rationnels qui prennent en compte l'aspect économique de notre établissement. C'est pour cela que l'ancienne direction de la Pichonnerie a choisi de mettre en place des techniques agroécologiques comme le désherbage mécanique d'une partie du vignoble ou encore de s'inscrire dans un programme EcoPhyto visant à réduire l'impact environnemental de l'exploitation.

Aujourd'hui nous devons accélérer cette transition pour faire du Domaine de la Pichonnerie une exploitation pilote dans le domaine de l'Agroécologie viable, avec un objectif écologique mais aussi économique.

- Maintien de l'équilibre financier de l'exploitation.
  - Optimisation des recettes (recherche de débouchés nouveaux, nouvelles productions…)
  - Capter au maximum la valeur ajoutée.
  - Maîtrise des charges

- Prise en compte des exigences environnementales et sociétales.
  - Changer progressivement certaines pratiques agricoles (pesticides, fertilisants…).
  - Arrêter l'utilisation des OGM dans l'alimentation des bovins…
  - Protéger la ressource en eau.
  - Développer l'indépendance alimentaire (protéique) du troupeau☞ bilan carbone (changement climatique).

- Augmentation de la part de la pédagogie dans l'exploitation
  - Réalisation de projets avec les équipes pédagogiques (création du poulailler mai 2024)
  - Devenir support pour d'autres établissements d'enseignement (depuis septembre 2024 mini stage lycée Saint Antoine)

- Transformation et commercialisation.
  - Créer des liens techniques, économiques et surtout pédagogiques entre les trois exploitations mais aussi entre tous les centres de notre EPL
  - Favoriser une vision de la filière et non plus se focaliser sur un produit de base.
  - Maintenir une activité agricole locale.

- Production d'énergie renouvelable.
  - Produire de l'énergie renouvelable dans le but d'aboutir au minimum à l'autosuffisance.
  - Limiter l'impact « carbone ».
  - Diversifier les « pôles » de compétences au sein de notre établissement.

8.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques.

Passage de l'exploitation au Label HVE pour la campagne 2024, arrêt du glyphosate et passage au désherbage 100% mécanique dans le vignoble sont les grandes avancées de ce début d'année.

⇨ En relation avec l'atelier de « bovins laitiers »

- Remplacement en 2025 du robot de traite (obligatoire)
- Modification de l'assolement
- Production de protéines locales.
- Désintensification de la production laitière tout en maintenant la rentabilité de l'atelier
- Plantation de la parcelle silo en agroforesterie (pâturage ombragé) travail à mener avec les enseignants

⇨ En relation avec le vignoble.

- Préservation de la ressource en eau et de la santé humaine par :
  Arrêt complet de l'utilisation des herbicides (glyphosate) depuis septembre 2023.
  Arrêt complet des produits CMR pour les fongicides et insecticides encore en réflexion aujourd'hui.
  Diminution des utilisations de produits phytosanitaires de synthèse.
- Enherbement du vignoble (limiter la pollution des nappes phréatiques), et arrêt du desherbage chimique.

⇨ En relation avec les cultures de pleins champs.

- Choisir des Cultures Piège A Nitrates (cipan) riches en protéines.
- Arrêter totalement l'emploi du glyphosate depuis septembre 2023.
- Développer le binage sur les cultures de printemps et le désherbage mécanique (herse étrille) sur les cultures d'hiver.
- Diminuer les doses de produits phytosanitaires grâce à la « modulation » des volumes appliqués.
- Plantation de haies (plusieurs kilomètres sur les prochaines années)

⇨ En relation avec la production d'énergie renouvelable.

- Produire de l'énergie dans un but d'autoconsommation.
- Choisir une installation simple et peu contraignante afin d'en assurer la réalisation.

8.3 Les investissements prévus (sur7 à 8 ans) pour ces projets.

Projets	Année de réalisation	Objectifs visés	Descriptif des investissements	Montant ttc
Renouvellement du tracteur JD 6R	2025	Pédagogie pour les filière agri et reduction des coût	Achat d'un tracteur de tête ou location bail	200000€
Désherbage mécanique du vignoble	2028	Arrêter l'utilisation d'herbicide	Robot autonome Trektor	300000€
Performance laitière	2024	Maintien de la performance laitière	Achat d'un télescopique	140000€
Performance laitière	2025	Maintien de la performance laitière	Achat d'un nouveau robot de traite	200000€
Désherbage « mécanique » des cultures	2026	Diminuer l'utilisation des herbicides de synthèse Arrêter l'utilisation du glyphosate	Bineuse Herse « étrille »	30 000 € 35 000 €
Réduction du travail du sol	2027	Diminuer l'empreinte carbone et restaurer la fertilité des sols	Semoir de semis direct, outils de W du sol spécifiques	200 000€
Modulation des doses	2026	Diminuer les IFT dans le but d'obtenir l'HVE	Pulvérisateur avec équipement de modulation	75 000 €
Réhabilitation de la « Grange »	2025	Fournir un lieu de vente directe pour l'association des paniers des producteurs (l'EPL est adhérant) répondant aux obligations ERP	Changement des huisseries, mise au normes électriques, mise au normes ERP (wc, accès mobilité réduite…)	150 00€
Production d'énergie renouvelable	A définir	Produire l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'exploitation	Installation de panneaux photovoltaïques	A définir



Agrocampus
de Saintonge
CFAA17 - CFPPA

Agrocampus de Saintonge
CFAA17 - CFPPA

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

CFPPA/CFAA17

Conseil de centre et de perfectionnement

30 mai 2024







Table des matières

1. Effectifs en formation longue 3
   1.1 Effectifs en apprentissage au 06/05/2024 : 3
   1.2 Effectifs en formation continue 3
2. Organisation et vie du centre 4
   2.1 Recrutement des personnels 4
   2.2 Formation des personnels 4
3. Bilan d'activités du service « Formation » 5
   3.1 Pôle Paysage : 5
      3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste 5
      3.1.2 BP Aménagements Paysagers 9
      3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers 14
      3.1.4 CS Arboriste Elagueur 16
      3.1.5 CS Construction Paysagères 20
      3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers 26
      3.1.7 Formations courtes 27
   3.2 Pôle Productions : 29
      3.2.1 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Ruminants » 29
      3.2.2 CAPA MA support « Viticulture » 34
      3.2.3 CAPA MA Support « Horticulture » - Dispositif HSP 34
      3.2.4 Le BP AE 35
      3.2.5 BP Responsable d'Entreprise Agricole 38
      3.2.6 BP RPLFFP 39
      3.2.7 BTSA ACSE 41
      3.2.8 Les formations courtes 42
   3.3 Pôle Commerce 42
      3.3.1 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » / « Produits alimentaires et boissons » 42
   3.4 Pôle Eau 43
      3.4.1 Titre Pro Technicien de traitement des eaux 43
   3.5 Autres activités 44
      3.5.1 Le CADI 44
      3.5.2 Le CIPP 46
      3.5.4 Certibiocide 47
      3.5.5 Différents et compétents 48
4. Bilan d'activités du Service Développement et relations clients 48
   4.1 Organisation du service et activité du service 48
   4.2 Recrutement 2024 48
5. Perspectives et évolutions des centres 48
   5.1 Démarche Qualité 48
   5.2 Evolution des structures et stratégie des centres 51
      5.2.1 Evolutions des structures de formation à la rentrée 2024: 51
      5.2.2 Pistes de développement de l'offre de formation. 51
6. Compte financier 2023 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   6.1 CFAA17 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   6.2 CFPPA ..... **Erreur ! Signet non défini.**
..... **Erreur ! Signet non défini.**
7. Préparation CA du 28 juin 2024. ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   7.1 Projets de délibération ..... **Erreur ! Signet non défini.**
      7.1.1 Délibérations ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   CARTE DES FORMATION DU CFAA17 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   CARTE DES FORMATION DU CFPPA ..... **Erreur ! Signet non défini.**
   7.2 DM2 2024. ..... **Erreur ! Signet non défini.**
      7.2.1 DM2 CFA ..... **Erreur ! Signet non défini.**
      7.2.2 DM2 CFPPA ..... **Erreur ! Signet non défini.**

1. EFFECTIFS EN FORMATION LONGUE

1.1 Effectifs en apprentissage au 06/05/2024 :

SECTION	1ère année	2ème année	3ème année	GLOBAL	Variation Rentrée 2023	Variation Juin 2023
CAPa MA support « Vigne »	14	16		30	0	+2
CAPa MA support « Ruminants »	9	7		16	+1	+9
CAPa JP	29	25		54	0	+1
BP REA	6	4		10	0	+2
BP AP	26	13		39	-7	+1
BP AE	5	5		10	0	+1
BAC PRO AP	17	14	14	45	0	+10
CS AE	13			13	0	+2
CS CP	9			9	-1	-5
BTSA TC JVO/PAB	1	4		5	0	+1
BTSA ACSE	10	0		10	-3	-
BTSA AP	32	28		60	-5	-2
Titre Pro TTE	3			3	0	-4
	174	116	14	304	-16 (-5 %)	+18 (+6 %)

Les effectifs sont en hausse (+6 %) par rapport au mois de mai 2023.
Le taux d'érosion depuis la rentrée reste raisonnable (-5 %).
Le flux sortant prévisionnel est de 138 apprentis ce qui est plus faible qu'en 2023 (145 en 2023 et 129 en 2022). Un flux entrant à la rentrée 2024 de 154 est nécessaire pour maintenir les effectifs à plus de 320 apprentis.

1.2 Effectifs en formation continue

Les effectifs en formation continue longue sont répartis ainsi au 30/05/2023:

SECTION	Mai 2023	Mai 2024
CAPA MA support « Horticulture »	5	6
CAPa JP	12	4
BP REA	8	5
BP RPLFFP	0	13
BP AP	5	5
CS AE	5	3
CQP AV	0	4
CQP TA	0	4
	35	44

On note une reprise marquée sur les effectifs en formation longue (+25%/2023) malgré des difficultés sur les marchés HSP.
Les perspectives pour la rentrée de septembre 2024 sont, pour le moment, sensiblement les mêmes que pour la rentrée 2023.

2. ORGANISATION ET VIE DU CENTRE

2.1 Recrutement des personnels

Au sein du Service Formation, 1 formatrice a intégré l'équipe depuis le mois de décembre 2023 :

- Lisa BOURCIER : Formatrice en Agronomie-Phytotechnie recruté le 01/12/2023

Par ailleurs, un recrutement pour une mission de 6 mois au sein du service administratif : :

- Claire DOMAS, adjointe de gestion administrative et commerciale en charge du catalogue de formation OCAPIAT pour les lots pour lequel le CFPPA est porteur au nom du réseau REANA.

Deux départs sont a comptabilisé pour le CFA/CFPPA cette année :

- Céline LEPARC, formatrice en français-ESC qui a démissionné en avril 2024.
- Luc MATHIOT, formateur en STH parti à la retraite en avril 2024.

2.2 Formation des personnels

Depuis la rentrée de septembre 2023, 23 personnes (CFA/CFPPA) se sont inscrites sur une ou plusieurs formations
Les actions :

ACTIONS	NOMBRE DE PERSONNES	DUREE ACTION EN NOMBRE DE JOURS	TOTAL JOURS
CAP'EVAL	4	2	8
MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES DE FORMATEUR EN SST	2	3	6
SEMINAIRE SST – Regroupement Annuel des Agents en charge de la SST dans les structures	1	1	1
MOBILISER LA METHODE IDEA4	1	2	2
COMPRENDRE L'ADOLESCENCE	1	2	2
COMPRENDRE ET COMMUNIQUER AVEC LES ADOLESCENTS	1	1	1
PRESENTATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION SIL	2	0.5	1
GERER UNE CLASSE AUTREMENT	3	1	3
PROJET VOLTAIRE	1	35h	35h
ADAPTER LA TAILLE A MES OBJECTIFS EN VERGER BIO	1	2	2
CREATION CS NIVEAU 4 « Pilotage de Machines Agricoles et travaux mécanisés à haute technicités »	1	2	2
VALORISATION PEDAGOGIQUE DES PROJET D'AMENAGEMENT DURABLE DES DOMAINES DE L'EPL	1	2	1
LE BIEN ETRE ANIMAL	1	1	1
LA CLASSE AUTONOME	1	2	2
QGIS	1	9 ½ Journée	9 ½ Journée
ENSEIGNER L'INFORMATION, LA DOCUMENTATION DANS LE NOUVEAU BTSA	1	3	3
COMMENT REUSSIR VOS PROJETS AVEC L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE	1	5 ½ Journée	5 ½ Journée
ENRICHIR SES PRATIQUES PEDAGOGIQUES AVEC LES OUTILS DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONAL	1	4	4
BASE EXCEL	3	3h	9h
En lien avec la certification QUALITE			
FORMATION REFERENT HANDICAP	1	3	3
TUTAC	2	7	14
CONDUITE D'UN ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT	7	2	14

3. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE « FORMATION »

3.1 Pôle Paysage :

3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste

3.1.1.1 Groupes « apprentissage »

- **Les chantiers extérieurs**



- **Chantier d'entretien au Vallon du Bel Air**

Dans le cadre de leur UCARE Entretien et valorisation des espaces naturels, les deux groupes de CAPa Jardinier-Paysagiste en première année sont partis en chantier-école pour une journée au Vallon du Bel Air.

Dans un premier temps, ils ont eu une visite guidée du site, puis ils ont découvert la faune et la flore avec Romain Hémon, chargé d'étude en environnement de l'association Pérennis. Il les a également guidé sur le chantier à réaliser. Plusieurs ateliers étaient mis en place : débroussaillage, tronçonnage et réalisation d'un ponton afin de traverser le Bel Air.









- **Chantiers de plantations**

Les CAPa 2 G1 ont participé au chantier de plantation sur la commune de Pons.

Les CAPa JP 1 ont passé une journée à Landrais pour planter une haie double d'arbres et d'arbustes en cépée sur la ferme des Granges, accompagnés de David Oliveau, de l'association Prom'haies.

Ils ont participé aux différentes étapes :

- Vérification et préparation des végétaux en racines nues (habillage et pralinage),
- Réalisation des plantations,
- Mise en place des tuteurs et des protections,
- Mise en place du paillage.





- **Atelier greffage**

David Oliveau de l'association Prom'haies est venu une journée pour un atelier greffage d'arbres fruitiers.

- **Les travaux pratiques sur le site de Chadignac**

Les serres de Chadignac





Les CAPa JP ont travaillé à plusieurs reprises avec Clotilde, aux serres de Chadignac :



- Entretien des massifs
- Entretien de la serre de collection
- Entretien des différentes zones (tonte, broyage, entretien des massifs…)

Ils sont aussi amenés à utiliser les engins en deuxième année : mini-pelle, mini-chargeuse et tracteur.

Les apprentis CAPa 1 et CAPa 2 ont réalisé des ateliers dirigés, mélangeant les maths et la reconnaissance des végétaux : lecture d'un plan, prise de côtes, calculs liés au métier, choix techniques et relevés de végétaux.




3.1.1.2 Groupes « formation continue »

3.1.1.2.1 Les effectifs

Effectif de la rentrée de mai 2023 : 10 stagiaires adultes. 10 diplômés en Décembre 2023
Effectif de la rentrée de Septembre 2023 : 2 stagiaires adulte.1 diplômé de la formation CAPa Jardinier Paysagiste en Avril 2024.
Effectif de la rentrée de mars 2024 : 5 stagiaires adultes

Les différentes réalisations du groupe CAPa adulte sur les deux entrées citées sont les suivantes :
-Préparation des rings du salon ballade à la ferme à La rochelle le 07 septembre en couplage avec les BTS AP
-Visite du salon vert le 20 septembre 2023
-Engazonnement de la zone après travaux devant le CFPPA le 26 septembre 2023
-Plantation de haies champêtres sur 800ml linéaire le 12 décembre à Landrais Chez un agriculteur converti en bio depuis 3 ans

-Intervenant sur le greffage de fruitiers (Mr Olliveau David de la société Prom'haies en Deux-Sèvres) avec pratique sur une journée le 14 mars 2024
-Chantier de plantation devant le CFPPA le 19 avril 2024

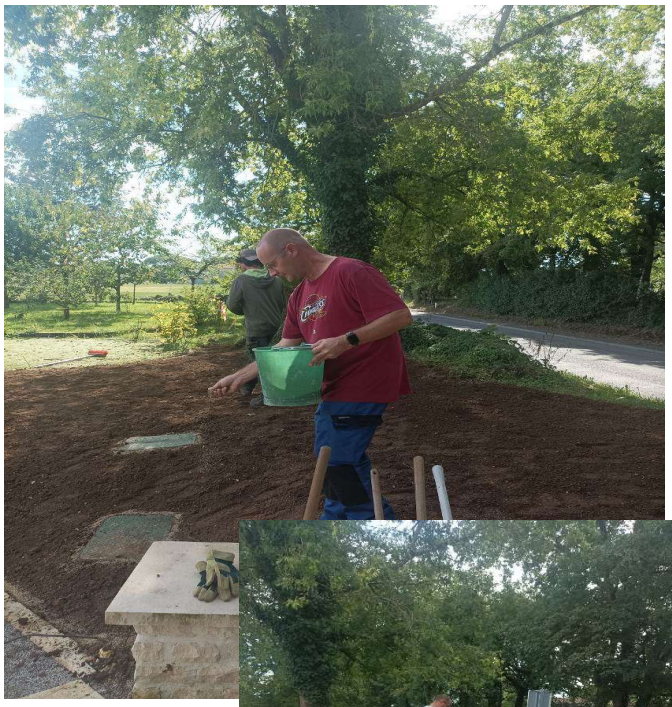




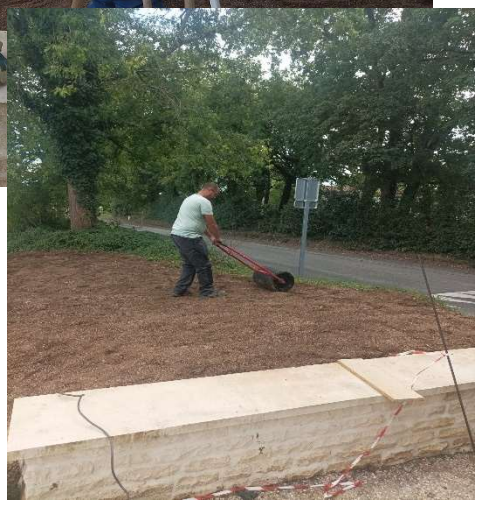
Ballade à la ferme à la Rochelle. Aménagement des rings dans l'Espace Encan

Engazonnement au CFPPA





Une équipe motivée...



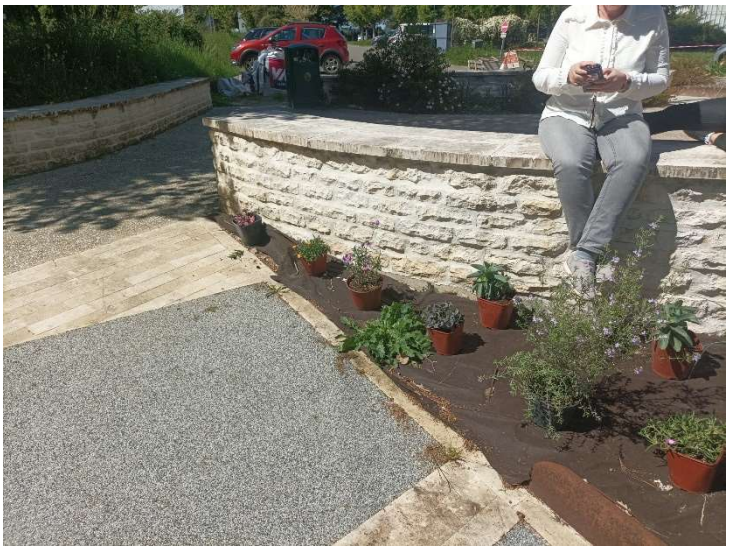
Des finitions au top !



Plantation de haies en association avecProm'haies (79)



Capa JP adultes etCapa JP apprentis



Massif devant le CFPPA

3.1.1.2.2 Les Projets Pédagogiques pour l'année à venir :

-Réfection de la zone entre le parking du CFPPA et la rue George Desclaude
-Poursuite de l'aménagement devant l'entrée du CFPPA
-Création d'une micro-forêt à Saint Jean d'Angély en partenariat avec Créateur de forêt
-D'autres projets viendront se greffer à ceux-ci grâce à la motivation des équipes pédagogiques.

3.1.1.2.3 Les Projets Pédagogiques pour l'année à venir :

Les différents intervenants et formateurs participent à une pédagogie active pour valider les modules de la formation en parallèle du référentiel du CAPa JP.
Tous les projets réalisés sont pratiqués de manière à coller aux différentes thématiques de la formation.
La participation des stagiaires est vraiment partie prenante de la formation. Ils sont acteurs, intervenants, apprenants…
Les échanges de connaissances ont une place primordiale lors des retours de stage pour permettre des rédactions de situation professionnelle de qualité qui est la finalité de la formation.

3.1.2 BP Aménagements Paysagers

Mai 2024 CFAA17-CFPPA17

Généralités :

Le Brevet Professionnel Option Aménagements Paysagers est une qualification de niveau 4 centrée sur les différentes situations professionnelles caractéristiques du métier.

Il cible comme profil d'emploi, celui d'un ouvrier paysagiste autonome dans la réalisation des travaux d'aménagements paysagers sur le végétal et les infrastructures, ainsi que dans l'organisation et la préparation de chantier.

Le diplôme est organisé et délivré en UC (6 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences. Le diplôme certifie la validation des 6 blocs de compétences (6 UC) qui peuvent être obtenues indépendamment.

Les 6 blocs de formations (capacités):

C 1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager

C 2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement

C 3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux

C 4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux

C 5. Mettre en place des infrastructures

C6. Domotique de jardin

3.1.2.1 Les effectifs

Groupes	*Effectifs CFAA*	*Effectifs CFPPA*	*Total*
BP AP1 A	*14*	*1*	*15*
BP AP1 B	*12*	*1*	*13*
BP AP2	*13*		*13*
BP AP CFPPA (Mixé)		*4*	*4*
	39	*6*	*45*

3.1.2.2 Organisation pédagogique

Une pédagogie de projets !

Mai 2024 CFAA17-CFPPA17

La stimulation des apprentissages est encouragée en mixant les apprenants (apprentis et stagiaires adultes) et en développant une proximité avec le monde professionnel. Les apprenants deviennent mutuellement des personnes ressources. Cette mixité doit pouvoir encourager le développement d'une maturité et d'un sentiment de responsabilité chez les jeunes apprenants.

- **En apprentissage**, la durée de formation est de 24 mois dont 28 semaines au centre. Les entrées en formations sont établies en septembre, janvier et mars.
- **En formation continue**, la durée de formation est de 31 semaines dont 12 en entreprise. (19 au centre), pour une entrée en octobre.
- **En contrat de professionnalisation**, la formation est individualisée et la durée est construite après le positionnement du candidat.

Les effectifs sont répartis en 3 groupes. La formation suit un référentiel modulaire, réalisé en interne par l'équipe pédagogique.

Chaque module est ensuite scénarisé par l'équipe. L'objectif est d'apporter du sens à la formation.

Le diplôme est obtenu après la validation par le candidat des 6 capacités professionnelles liées aux 6 blocs de compétences professionnelles. Les épreuves consistent à une soutenance orale accompagnée d'un compte rendu écrit.

3.1.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

- Organisation, à chaque phase au centre, des restitutions des vécus professionnels en entreprise, avec projection des réalisations, en lien avec les modules qui seront traités en centre sur la période.

➢ Positionnement d'heures de « reconnaissances de végétaux » systématiquement chaque semaine de présence au centre (fil rouge = 4h minimum/semaine)

➢ Accompagnement dans la rédaction de 6 dossiers ou compte rendus de Chantier, en préparation des épreuves (6 au total).

➢ Formation équivalent CACES

➢ Formation SST

➢ Formation Certi-Phyto

➢ Organisation et préparation de chantier en situation professionnelle et en rapport avec les blocs de compétences.

➢ Suivi personnalisé des apprenants en entreprise

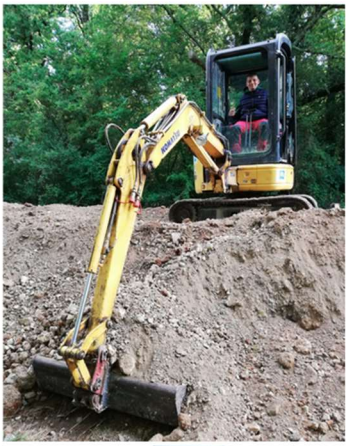
➢ Fourniture d'un livret d'apprentissage et un référentiel de la formation avec détail des modules et de l'organisation pédagogique.

Les temps forts !

Mai 2024 CFAA17-CFPPA17



Visites des pépinières de Corme Royal
BP AP Adultes
(janv 2023)







Formation préparation 'CACES'
BP AP









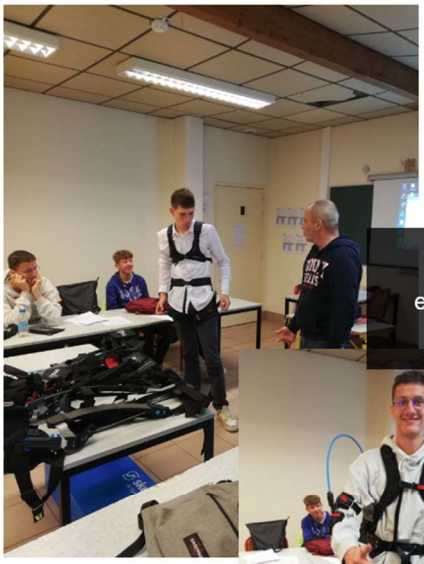


Végétalisation de la nouvelle place de l'Europe
Pons
BP AP et CAPA JP
janvier/février/mars/avril 2024





Plantation d'une haie bocagère
Etudes Des sols
Présentation de la culture de la vigne
BP AP & BP REA
février 2024



Essai des exosquelettes
BP AP





Visite du salon Paysalia Lyon
Formateurs (de qualité!)





Réfection terrasse bois
Internat Narcisses
Mars 2024
BP AP Adultes





Préparation à une végétalisation par semis
Pons

BP AP
avril 024





Aménagement
de l'accès
CFAA-CFPPA
BP AP *Mai 2024*



3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers

BAC 1

La promotion compte actuellement 17 apprentis dont une fille. Lenny MESURON venant du lycée Le Petit Chadignac a rejoint le groupe le 4 décembre 2023.

BAC 2

Le groupe compte à ce jour 13 apprenants après la démission de BONNAUD-RENARD Mael et CREPEAU Océane et l'arrivée de CASTRO Aurélien le 13 novembre dernier.

BAC 3

Ils sont actuellement 14 inscrits mais parmi eux l'un est en arrêt de travail depuis plus d'un an et demi et il est donc impossible de le présenter à l'examen du BAC PRO.

A noter également dans cette promotion la démission de Lucas Gerbal le 10 novembre 2023.

3.2.1.1 Organisation pédagogique

NOUVEAUX FORMATEURS EN BAC PRO :

Cette année, Aurélien BEZIAU a rejoint l'équipe BAC PRO en tant que formateur en aménagements paysagers.

RÉNOVATION 1ère et Terminale effective depuis la rentrée 2023

L'enjeu cette année a été de nous réorganiser afin de prendre en compte la rénovation du tronc commun du BAC PRO ayant pour objectifs, entre autres, de répondre aux besoins éducatifs et scolaires pour accompagner les jeunes dans leur projet personnel et aux attentes des professionnels.
Concernant le panier « *premier équipement* », le choix de l'équipe BAC PRO s'est de nouveau porté sur les équipements de protection et quelques outils à main.

3.2.1.2 Projets pédagogiques et temps forts

SORTIES PÉDAGOGIQUES :

BAC 1

Dans le cadre des nouveaux modules, plusieurs sorties ont été effectuées :

- Visite le 17 mai dernier de l'entreprise Alkern à Saintes, fabricant de produits préfabriqués en béton.

- Visite Hennessy à Cognac prévue mais date non arrêtée

- et le 13 mai dernier, les apprentis sont allés visiter les Pépinières de Corme-Royal. Ils ont pu identifier les végétaux et se familiariser avec les étapes depuis la production jusqu'à la commercialisation.

BAC 2

MP1(Aurélien Beziau) : -Travail sur les jardins Remarquables Français ; Dossiers réalisés par groupe sur un jardin remarquable de leur choix (Parc Oriental de Maulévrier, Jardin des Plantes de La Rochelle, Jardin du Phare de Chassiron...) puis présentation orale.

Fin du travail avec la Visite du Parc de Maulévrier le 20 juin prochain.
- Travail prévu en pluri (Aurélien Beziau et Mickaël Jupillat) sur les aménagements des espaces naturels. Visite d'un site naturel avec un naturaliste le 13 juin prochain.

MP2 : -Travail en pluri (AurélienBeziau et Pascal Fregeau) sur le réaménagement d'une allée sur le site de Chadignac. Restitution par groupes.

MP5 (Aurélien BEZIAU) : - Travail sur le matériel électrique utilisé en paysage. Prise en main et essai de matériel (tondeuse autoportée, taille haie...) lors du Salon Vert de Bordeaux en septembre puis intervention d'un professionnel de la motoculture (MMI) sur le matériel électrique en février.

Les bac 2 ont pu bénéficier depuis fin janvier de séances co-animées par Caterine Baudru intervenante théatre et leur formatrice d'ESC Mme VIDAL.
Ils ont travaillé sur la cohésion de groupe, l'écoute et le respect à la fois des consignes mais aussi entre pairs. Petit à petit, ils ont fait des progrès dans ce domaine et les propositions en terme d'improvisations se sont montrées de plus en plus pertinentes. Ils vont partager le plaisir qu'ils ont pris lors du premier jour de l'Agrofest où ils viendront à la rencontre du public proposer une improvisation qui aura pour support les mots que les visiteurs auront piochés pour eux. N'hésitez pas à les croiser ce jour là... Ce sera en même temps pour eux le support d'un CCF.

BAC 3

MP1 : Travail en pluridisplinarité (AurélienBeziau et Mickaël Jupillat) sur les aménagements des espaces naturels. Visite naturaliste du Parc de la Palu de Saintes en mars. Visite guidée du golf de Rochefort en avril pour comprendre la préservation de la biodiversité sur un site aménagé. Restitution orale par groupes.

MP2 : Travail en pluri (Aurélien Beziau et Pascal Fregeau) sur les aménagements possibles sur la ville de Saintes en fonction du PLU.

MP3 (Aurélien Beziau) : Travail sur le conditionnement et la normalisation des végétaux. Prise en compte des dangers des végétaux envahissants (EEE) et la protection sanitaire des végétaux sensibles. Travail par groupe sur des commandes de végétaux. Fin du travail avec la visite de la Pépinière de Corme Royal le 29 mai prochain.

MP5 (Aurélien Beziau) : - Travail sur le matériel électrique utilisé en paysage. Travail par groupes puis intervention d'un professionnel de la motoculture (MMI) sur le matériel électrique en février. Visite guidée du golf de Rochefort en avril pour découvrir le matériel spécifique d'entretien des gazons.
-Travail en pluri (avec Alexandre) sur l'arrosage. Intervention de l'entreprise Martineau sur l'arrosage intégré. Viste guidée des installations sportives de la ville de Saintes avec en fil rouge la gestion de l'eau. Visite guidée du golf de Rochefort en avril pour comprendre les réseaux d'arrosage et la gestion de l'eau. Fin du travail avec un travail de groupes sur les réseaux d'arrosage et les solutions de préservation de l'eau.

Les bac 3 ont pu rencontrer un artiste local issu de Royan, J. Benart. Connu dans le monde entier, il est un des rares artistes à avoir comme support... la plage. Cet artiste les a accueillis fin janvier pour une séance de découverte de son univers. (photo séance 1) Ils ont pu se prendre au jeu pendant 4 heures sans faire de pause sur la plage à Vaux sur mer. Cette activité leur a permis de se rendre compte que l'art était accessible à tous (ils ne pensaient pas y arriver) puisqu'ils ont essentiellement utilisé un outil qu'ils connaissent très bien dans leur profession,le râteau.
J. Benart est ensuite venu à leur rencontre au Cfa afin de leur présenter un peu plus en détail son travail et commencer une réflexion sur le dessin d'une œuvre collective. Le choix fut porté sur un arbre et chacun a pu intégrer à l'intérieur sous la forme de nuage ou dans les branches un dessin personnel. Cette œuvre de plus de 60 mètres de long fut réalisée mi Avril durant de nouveau 4 heures qu'ils n'ont absolument pas vu passer...
Ce travail fut le support d'un CCF dont l'objet était la découverte d'une pratique artistique et la réalisation d'une œuvre collective. Les bac 3 ont pris beaucoup de plaisir à réaliser ce travail et en garderont un très bon souvenir.





3.1.4 CS Arboriste Elagueur

3.1.4.1 Les effectifs

16 apprenants : 13 apprentis, 2stagiaires et 1 contrat pro



3.1.4.2 Organisation pédagogique

1 coordo/ formatrice CFPPA : Laure Guillaume
6 intervenants extérieurs, moniteurs pédagogiques techniques : Stéphane AKNIN, Thierry MAZURIER, Laurent CHARRIER, Pierre-Hubert TACHET, Pierre-Albert TAUNAY, Axel TOURNEUR
Et 2 vacataires : André GUYOT enseigne la reco, le diagnostic visuel et les pathogènes et Guillaume DEMANGE moniteur technique.

Projet d'augmenter l'équipe l'an prochain avec Renaud GONZALES titulaire d'un CS GAO (gestion des arbres d'ornements) qui enseignerait le diagnostic suivant la méthode ARCHI et le haubanage.
Ainsi qu'un nouvel encadrant technique pour pallier les éventuelles indisponibilités de l'équipe en place.

595 H en centre de formation pour le CS AE en alternance avec l'entreprises d'accueil. Environ 200H en salle (UC1) et 400H sur chantiers pédagogiques (UC2 et UC3).

UC1 : C1- Définir une stratégie d'intervention
C11- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre
C12- Élaborer un plan d'intervention

UC2 : C2- Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
C21- Utiliser des techniques d'accès au houppier
C22- Se déplacer dans un arbre

UC3 : C3- Réaliser des interventions techniques sur les arbres
C31- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation
C32- Réaliser des opérations de suppression

Les évaluations SPE sont au nombre de 3 et se déroule sur plateau technique au centre et en entreprise.

Pour réaliser les opérations techniques et permettre aux apprenants de progresser, nous avons réalisé 16 convention de partenariat avec des collectivités (Saintes, Jarnac) avec le conservatoire du littoral et l'ONF , avec des résidences, établissements scolaires, parc aventure et camping qui nous font confiance depuis plusieurs années, également avec des particuliers au jardin/parc remarquable.

3.1.4.3 Projets pédagogiques et temps forts

- Expertise du tilleul

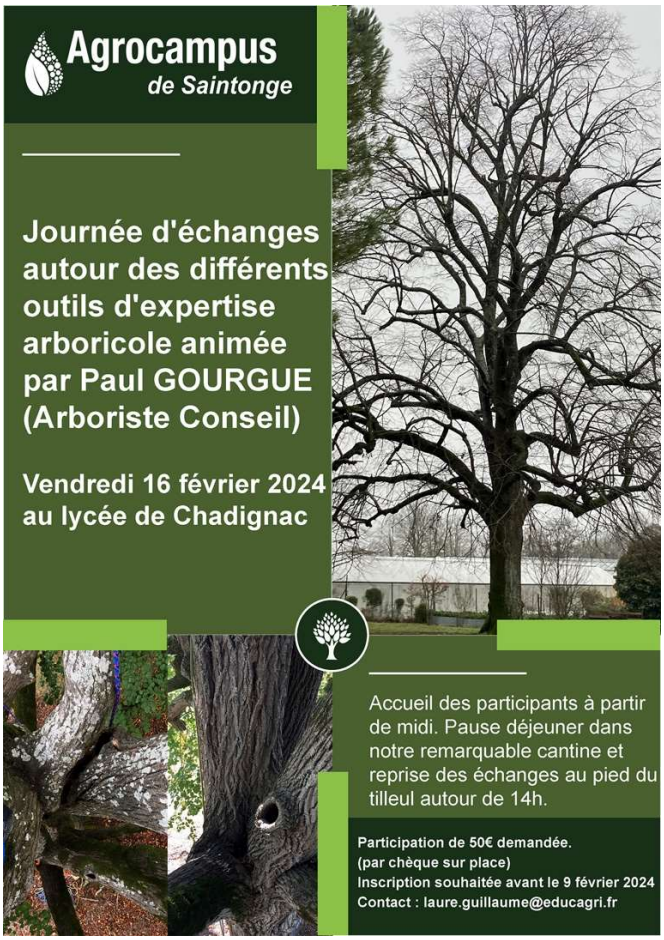
Le 16 février 2024 : Journées d'échange avec les professionnels et grâce à l'expertise de Paul Gourgue.
Le tilleul de Châtignac présente de nombreux défauts de structure et méritait quelques attentions !

9 entreprises du secteur ont répondu présent.

Les collègues du paysage du Lycée comme du CFAA/CFPPA ont montré leur intérêt.















- Inventaire des arbres des sites de Desclaude et de Chadignac.

Prise en main de l'outil « Grality » sur tablette afin d'inventorié et de détecter l'état de santé des arbres dans les parcs de nos établissements

- Chantiers de démontage en déplacement et au camping pendant 5 jours

9 peupliers du poitou à supprimer par démontage et avec rétention pour préserver la végétation en dessous et le bâtiment. Une météo un peu fraiche mais un très beau chantier de fin d'année avec une ambiance à la fois professionnelle et festive.

Merci à la mairie de Lusignan pour la mise à disposition des Tivoli et mobilier ainsi que pour l'ouverture du camping rien que pour nous.







3.1.5 CS Construction Paysagères

3.1.5.1 Les effectifs

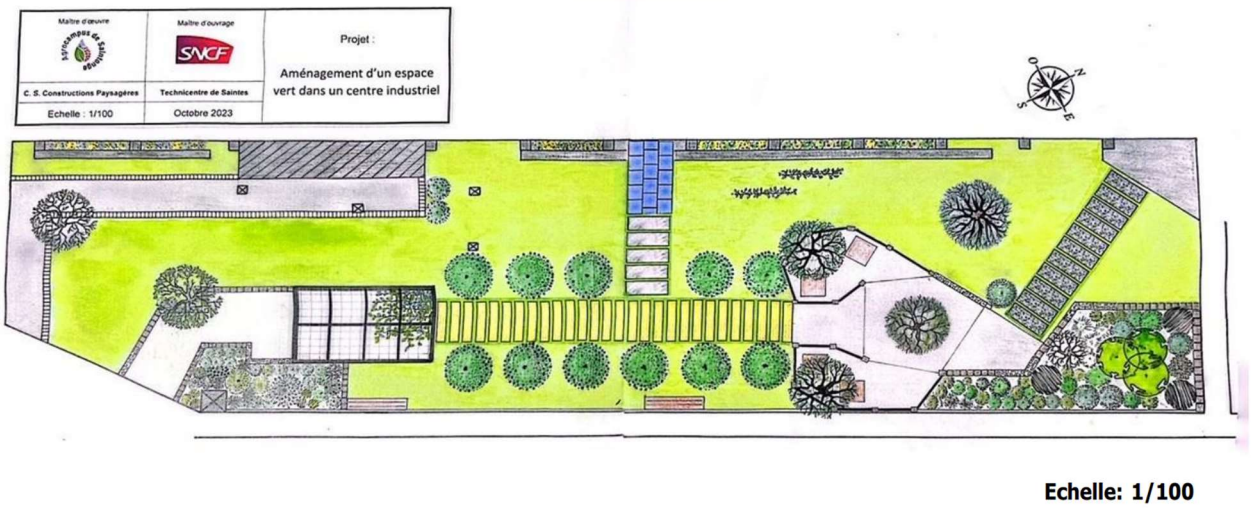
A ce jour, l'effectif comprend 9 apprentis.

3.1.5.2 Les chantiers réalisés

Les différents travaux menés se répartissent sur 2 chantiers distincts :
- Aménagement d'un espace vert – Site du Technicentre SNCF -
- Constructions de murets en pierres calcaire – Site de Chadignac -

❶ - Aménagement d'un espace vert – Site du Technicentre SNCF -

Suite à un appel à projet, les apprentis ont réalisé un travail d'étude en tenant compte des prescriptions du client.
Deux projets d'aménagement ont été présentés par les apprentis.
Plusieurs idées de l'un et de l'autre ont été choisies à l'issu de cette présentation.
Suite à cette restitution, un projet final a été élaboré. Il se caractérise par le plan d'aménagement présenté ci-dessous.



Echelle: 1/100

Les travaux à réaliser répondent aux compétences techniques à atteindre à l'issu de la formation.
De par la diversité et l'importance des travaux, ce chantier constitue le fil rouge de la formation.

Les différents travaux sont :
- Décroutage et évacuation de l'enrobé / terrassement
- Pose de bordures
- Pose de traverses de chêne et plaques d'ardoise (constitution de massifs en surélévation)
- Création de murets avec parement en calcaire (Pierres de Thénac)
- Création d'une circulation en béton désactivé
- Création de gabions
- Mise en place d'un revêtement en résine (zone de pique-nique)
- Construction d'une pergola
- Apport de terre et plantations

- Les travaux réalisés à ce jour sont les suivants :

Décroutage et évacuation de l'enrobé :

Ce travail a nécessité la location d'une mini-pelle de 5T et d'un dumper. Les déchets sont rassemblés dans une benne puis évacués hors du site.





Pose de bordures :

Les bordures sont posées sur béton. Elles permettent de délimiter la surface de l'aménagement.



Bordure P1
1000 x 200 x 80

Pose de traverses chêne et plaques en matériaux préfabriqués (imitation ardoise) :

Elles sont posées à la verticale et délimitent les futurs massifs en surélévation. L'ancrage des différents éléments est assuré grâce à un plot béton.





Création de murets avec parement en pierres calcaire :

Après piquetage, un coffrage est mis en place et permet de créer la semelle béton. Un corps de mur en parpaings de 15 est ensuite érigé puis habillé de moellons calcaire.
Ce calcaire est issu des carrières de Thénac (15 kms de Saintes).

Armature métallique pour longrine











Les joints sont confectionnés à l'aide d'un mélange prêt à l'emploi – Ton pierre
L'excédent est gratté à l'aide d'une brosse métallique.

Création de gabions :

Deux types de gabions sont réalisés : les gabions-murets et les gabions-bancs





Gabion-muret

Gabion-banc



Construction d'une pergola :

Les dimensions de la pergola sont : 7m. X 4m. X 2m. / Matériau : acier
Un travail en atelier est préalablement effectué puis l'assemblage des éléments est assuré par des soudures selon un ordre chronologique précis.











Dates prévisionnelles des prochains travaux :
- 22 mai : Béton désactivé (7m3)
- 04 juin : mise en place du revêtement en résine

Résineo
Revêtements Techniques Innovants





Pose de chaînettes en pavés préfabriqués
(6 x 6 x 11 cm.)

❷ - - Constructions de murets en pierres calcaire – Site de Chadignac -

Il s'agit de réaliser des murets près du hall d'entrée du lycée.
Ces murets d'une hauteur de 60 cm. serviront d'assise (murets-banquette).

A l'arrière de ces murets, différents végétaux seront plantés afin d'offrir des îlots de verdure sur cet espace à tendance minérale.
Des plantes xérophiles seront privilégiées étant donné l'exposition chaude et ensoleillée et le choix délibéré d'une absence d'arrosage.

Des blocs à bancher constituent le corps du mur.
Une partie est habillée en pierres calcaire (barrettes de l'Yonne) et l'autre partie est recouverte de bois (liteaux en sapin de Douglas).







3.1.6 BTSA Aménagements Paysagers

3.1.6.1 Les effectifs

BTS AP1 : 30 apprentis dont 4 filles, répartis en 2 classes
BTS AP2 : 28 apprentis dont 1 fille, répartis en 2 classes.

3.1.6.2 Organisation pédagogique.

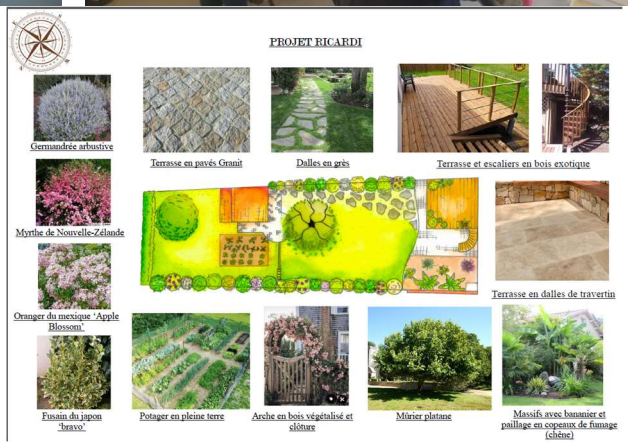
Les BTS AP2 terminent leur formation. Ils ont rédigé leur dossier et fiches SPV et les documents ont été envoyé le 14 mai aux différents correcteurs.
Ils vont maintenant préparer leur oral et s'entrainer. Un Oral blanc va être organisé le 11 juin avec les formateurs et les MA des 1ère et 2ème année ont été sollicités pour participer au jury. Cela permettra aux apprentis de s'entrainer et d'avoir le retour d'un professionnel. Un mail a été adressé aux MA.
Les épreuves écrites vont se dérouler au lycée Desclaude les 12 et 13 juin puis l'épreuve orale aura lieu à Albi la semaine du 17 juin.

3.1.6.3 Projets pédagogiques et temps forts

BTS AP1 : les apprentis de 1ère année ont réalisé leur 1er projet pour un couple de retraités qui nous a sollicité afin d'avoir des idées d'aménagement de leur jardin. Les apprentis ont rencontré les clients pour prendre la commande, ils ont été réaliser des métrés et relevés sur le site. Puis ils ont travaillé en groupe sur l'analyse de la commande, sur des idées directrices d'aménagement et ont réalisé individuellement un plan en couleur avec des idées de matériaux, mobiliers et végétaux.
Une séance de restitution a été organisée avec les clients. Chaque apprenti est venu présenter et expliquer son projet devant la classe et les clients qui ont offerts aux jeunes un gouter. Ils ont appris la conception, la réalisation de plants, la mise en couleur…





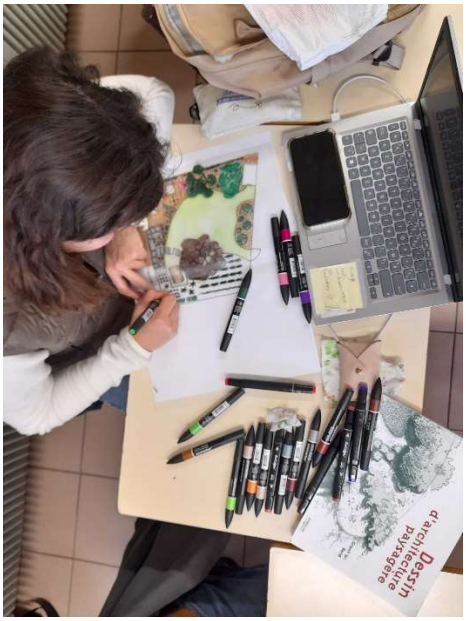
Dans le cadre de la préparation des CCF « diagnostic du site et « plan de gestion », les 1ère année vont faire plusieurs sorties pour s'entrainer aux CCF

Le 26 juin, pour clôturer cette 1ère année, ils vont aller à la Palmyre pour étudier les milieux dunaires et forestiers, ils visiteront le phare de la Coubre.

BTS AP2 : dans le cadre de leur CCF projet, les apprentis de 2ème année ont réalisé un diagnostic puis un projet pour un jardin de particulier à Saintes. Ils ont dû faire un plan à la main mis en couleur, après avoir été sur le site pour faire des métrés et des relevés puis une 3D et faire des choix de matériaux et végétaux.





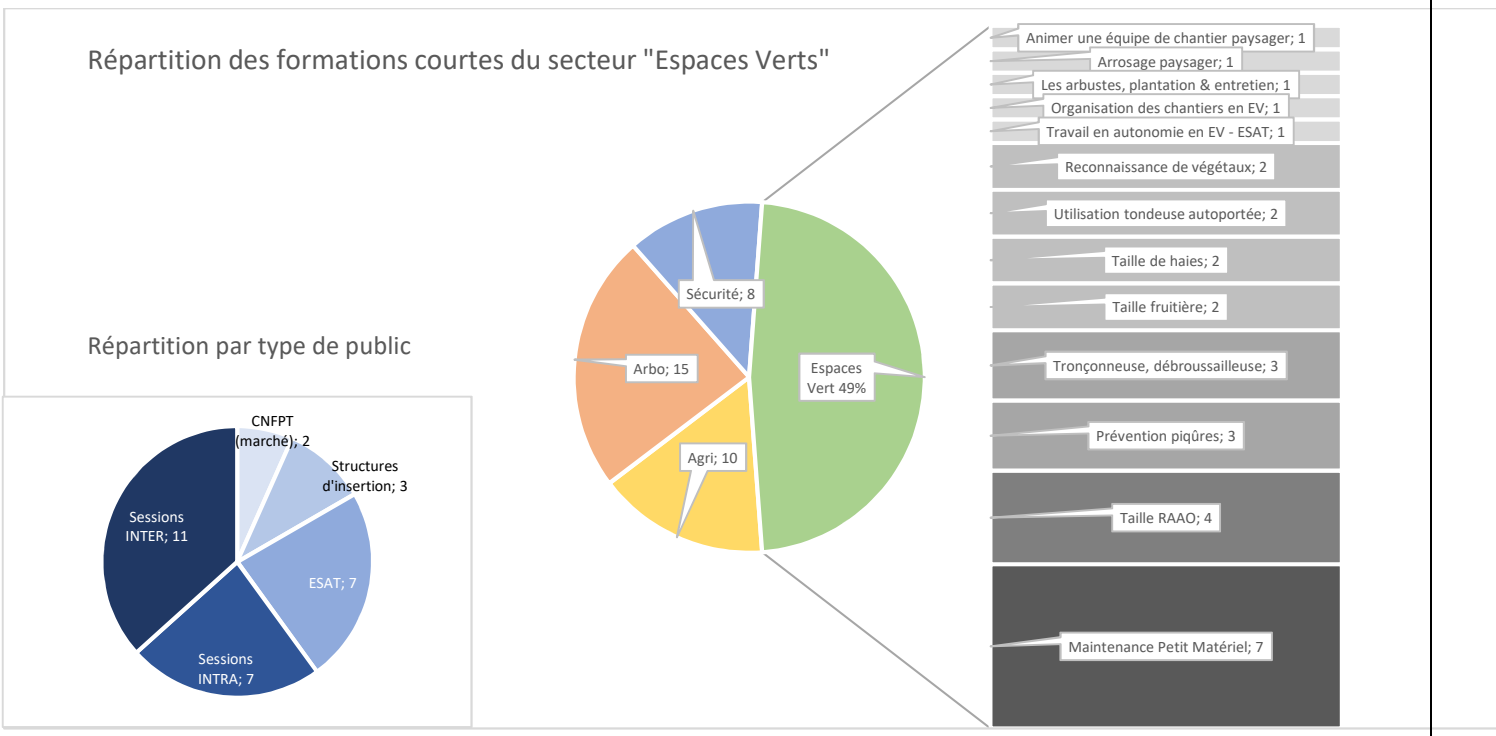




3.1.7 Formations courtes

A la rentrée de septembre 2023, la demande forte pour nos formations courtes, notamment en espaces verts, a persisté. L'effectif total des stagiaires en formations courtes (hors CIPP et Certibiocide) est estimé à 407 stagiaires pour 2023/2024. L'utilisation d'Yparéo pour organiser les formations de l'inscription jusqu'à la facturation nous fait gagner en souplesse et en lisibilité. Toujours dans le but d'optimiser l'organisation des formations courtes, certaines sessions ont été programmées en mixité avec des groupes de formation longue.

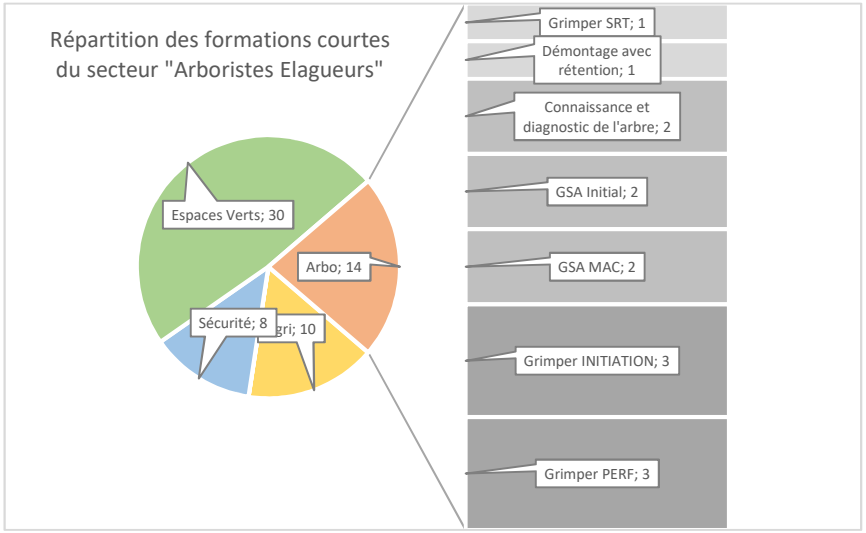
Les formations courtes en Espaces Verts accueillent près de 60% de l'effectif total. Sur 62 sessions programmées sur 2022/2023, 30 sessions concernent les formations courtes en Espaces Verts avec la répartition suivante :



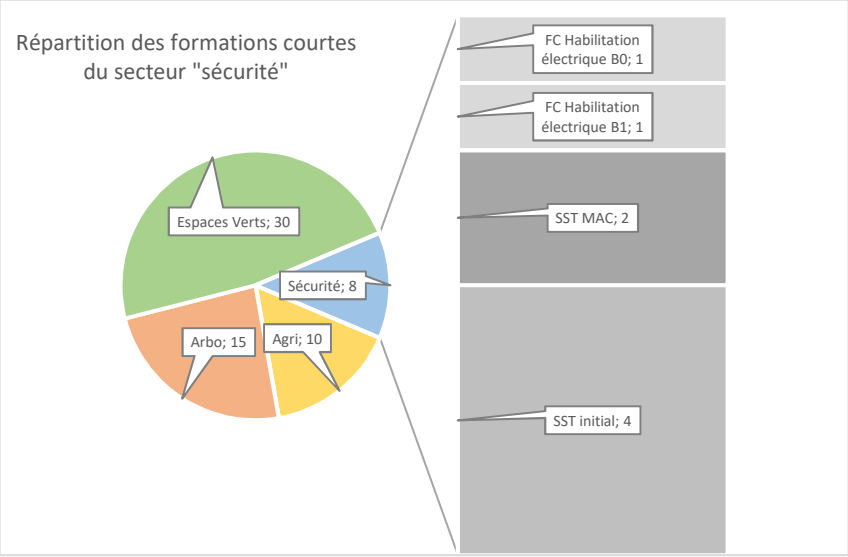
Nous avons monté une formation expérimentale commandée par Ocapiat et l'Unep afin de former des chefs d'équipe dans les entreprises du paysage. Cette expérimentation a eu lieu entre décembre 2023 et mars 2024. Sur les 11 stagiaires formés, 10 ont été reçus au jury final composé de professionnels du paysage (chefs d'entreprises et salariés). Cette expérimentation a été très longue à construire et grâce à notre chargée d'ingénierie de formation Delphine Boyer, et au reste de l'équipe pédagogique, nous avons réalisé cette formation après de très longs positionnements en entreprise.
Nous espérons que la formation sera reçue et enregistrée au répertoire spécifique afin que nous puissions la proposer à notre catalogue de formation.

Une nouvelle formation sur mesure a été développée pour l'Association d'Insertion 17 qui souhaitait former ses encadrants à la "Prévention des Piqûres d'Insectes". Nous avons animé 3 sessions et formés 26 encadrants entre octobre et novembre 2023, avec de très bons retours. Suite à cette expérience, et grâce à notre très bonne réputation en tant que prestataire de formation continue, l'Association Insertion 17 nous a sollicité pour organiser une mini-JPO pour leurs 35 encadrants dans le cadre de leur développement professionnel. Cette matinée a eu lieu en avril dernier sur le site de Chadignac. C'était un très grand succès et le travail est en cours pour identifier les formations, courtes ou longues, adaptées aux besoins de chacun.

Les formations courtes du secteur « arboristes élagueurs » représentent 15% de notre effectif en formations courtes (hors CIPP et Certibiocide) avec la répartition suivante (principalement en INTER entreprise) :



Suite à l'appel d'offre pour intégrer le nouveau marché « OCAPIAT » et être présent sur leur catalogue de formations courtes, il nous a fallu faire preuve d'une grande organisation puisque désormais en tant que mandataire et porteur de ce marché, nous devons gérer les ouvertures de sessions et les inscriptions pour les 11 CFPPA de Nouvelle Aquitaine. Ce nouveau marché ne nous a pas octroyé toutes les formations que nous avions demandées et nous avons perdu les financements pour les formations « habilitations électriques » et « SST » pour lesquelles nous commencions à avoir beaucoup de demandes (en INTER-entreprise et surtout en structures d'insertion) :



Par contre, depuis quelques mois nous observons des signes que les OPCO diminuent les financements des formations courtes ou rendent les critères de sélection plus stricts, notamment OCAPIAT pour les salariés agricoles et Uniformation pour les salariés en insertion. En conséquence, nous pouvons nous attendre à une baisse des effectifs pour l'année prochaine.

3.2 Pôle Productions :

3.2.1 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Ruminants »

3.2.1.1 Les effectifs

Formation en alternance de 2 ans.
Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

Session septembre 2022 – Juin 2024 : 7
Session septembre 2023 – Juin 2025 : 8

3.2.1.2 Organisation pédagogique

Le diplôme est organisé et délivré en UC (7 Unités Capitalisables), correspondantes chacune à un bloc de compétences.

3 blocs de compétences sont traités la 1ère année de formation :
Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
Bloc 4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage
Boc 7 (UCARE) : Conduite de grandes cultures
Puis 4 blocs, la deuxième année de formation :
Bloc 3 : Interagir avec son environnement social
Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
Bloc 5 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage
Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipement, installations et bâtiment
Lieu de formation : Salle de cours, exploitation la Pichonnerie et exploitations agricoles partenaires.

- Deux demi-journées par semaines de présence sur l'exploitation La Pichonnerie
  - Participation aux activités liées à l'alimentation du troupeau
  - Suivi de la reproduction et de l'état sanitaire des animaux
  - Participation aux activités liées à la conduite de production végétale en vue de l'alimentation du troupeau.

3.2.1.3 Projets pédagogiques





Travaux d'entretien et installation de clôture - La Pichonnerie -Janvier /Mars 2024











Challenge Jeune Pointeur
salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine





Réalisation d'un poulailler à l'Exploitation de la Pichonnerie
BP REA (production animale) BP AP2 & CAPA ruminants
(avril/mai 2024)



Différents travaux Exploitation La Pichonnerie
& Partenaires



Transhumance- Brune des Alpes- *Exploitant: Arnaud Dubois-*

Résultats concours 2023-2024

- Challenge Jeune Pointeur – Salon d'agriculture Nouvelle-Aquitaine

102 jeunes ont participé, issus de 14 établissements de la Nouvelle-Aquitaine. Pour les résultats des 3 premiers dans chaque catégorie voilà les éléments :

Limousine :
challenge Lycée = Périgueux / Barbezieux / Limoges
challenge individuel = Périgueux - Bac STAV / Périgueux : 2nde Agri / CFA 17 : CAPa

Blonde :
challenge Lycée = Dax / CFA 17 / Saint Palais
challenge individuel = Dax - Bac G / CFA 17 - BTSA ACSE / Dax - BTSA PA

Classement Blonde d'Aquitaine

	Nom	Prénom	Classe		Animal 3435	Animal 3308	Total
1	LESBARRERE	Achile	BAC GENERAL	Agricampus 40 - Lycée	68	88	15
2	MELLIER	Thomas	BTSA ACSE	Agrocampus de Saintonge -CFA	108	122	23
3	FRENEE	Leonie	BTSA PA	Agricampus 40 - Lycée	106	128	23
4	ETCHEVERRY	Mattin	BAC PRO CGEA	Institut Jean Errecart Saint Palais	114	130	24
5	MARTINON	Xalbat	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	106	146	25
6	PERSILLON	Simon	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	138	120	25
7	LABOUREL	Lucas	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	150	108	25
8	TURCOT	Mathew	CAPA	Agrocampus de Saintonge -CFA	120	144	26
9	LOUBIERES	Corentin	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	102	162	26
10	HAMYOUY	Lina	BTSA ACSE	Agricampus 40 - Lycée	120	148	26
11	BRIGANTI	Mael	CAPA	Agrocampus de Saintonge -CFA	142	130	27
12	AUVRAY	Sébastien	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	68	204	27
13	BAUDU	Léa	BTSA ACSE	Agrocampus de Saintonge -CFA	136	138	27
14	QUEHEILLALT	Alaia	BAC PRO CGEA	Institut Jean Errecart Saint Palais	142	138	28
15	DUCOIN	Zélie	BAC PRO CGEA	Lycée agricole d'Orthez	136	144	28
16	LEBOUC	Owen	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	130	160	29
17	FERNANDEZ	Enzo	CAPA	Agrocampus de Saintonge -CFA	144	148	29
18	GILON	Justine	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	112	190	30
19	SAMPAIO	Cynthia	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	152	158	31
20	OUEDJI GHARBI	Marwa	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	188	124	31
21	POUCHETTE	Mathias	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	136	190	32
22	MISSAULT	Manon	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	130	200	33
23	BAQUE	Clément	BAC PRO CGEA	Lycée agricole d'Orthez	176	166	34
24	RICAUD	Gallien	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	164	204	36
25	MESNIL	Maëlyss	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	156	214	37
26	PETIT PANON DESBASSAYNS	William	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	196	180	37
27	ANGELU	Lana	BAC PRO CGEA	Lycée agricole d'Orthez	184	206	39
28	CASALTA	Jules	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	222	176	39
29	SOREY	Gaëtan	BAC STAV	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	194	208	40

Classement Limousine

	Nom	Prénom	Classe		
1	LACOUR-COULON	Lucas	BAC STAV	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne
2	ROBISSOU	Nathan	2nd Agri	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Lot et Garo
3	BRIGANTI	Mael	CAPA	Agrocampus de Saintonge -CFA	Charente-M
4	RIBAULT	Élodie	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
5	DUCOURTHIAL	Mathilde	BTSA PA	EPLEFPA de Limoges Nord Haute-Vienne	Haute-Vienr
6	PEYROT	Baptiste	BAC STAV	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne
7	MESNIL	Maëlyss	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garo
8	GILON	Justine	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garo
9	AIGUEPERSE	Ninon	BTSA PA	EPLEFPA de Limoges Nord Haute-Vienne	Haute-Vienr
10	BLANCHET	Naulan	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
11	LAULANET	Adrien	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne
12	LAFORET	Antonin	BTSA PA	EPLEFPA de Limoges Nord Haute-Vienne	Haute-Vienr
13	DURAND	Florine	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
14	PELISSIER-MANON	Léo	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
15	LELIEVRE	Matthias	BTSA PA	EPLEFPA de Limoges Nord Haute-Vienne	Haute-Vienr
16	MEGE	Mélissa	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
17	FRUGIER	Valentin	Terminale CGEA	MFR DE HAUTE CHARENTE	Charente
18	NICOLE	Valory	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde
19	BAMBA	Mamadou	BAC PRO CGEA	Lycée agricole d'Orthez	Pyrénées-At
20	ROLLAND	Nathan	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
21	PELLERIN	Talia	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
22	OLLIVIER-ROBAIN	Yann	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente
23	OUEDJI GHARBI	Marwa	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garo
24	BAYLET	Sara	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Félix Gaillard - Barbezieux	Charente

Classement Bazadaise

	Nom	Prénom	Classe	Etablissement	Département	Animal 2732	Animal 1536	Total
1	DUFLADE	Gabin	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	176	134	310
2	RAVIDAT	Manon	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne	148	162	310
3	MARTINON	Xalbat	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	Landes	140	172	312
4	FRENEE	Leonie	BTSA PA	Agricampus 40 - Lycée	Landes	130	184	314
5	LESBARRERE	Achile	BAC GENERAL	Agricampus 40 - Lycée	Landes	178	152	330
6	LASSERRE	Manon	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne	164	170	334
7	PERSILLON	Simon	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	Landes	160	196	356
8	OUEDJI GHARBI	Marwa	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	206	162	368
9	BAUDU	Léa	BTSA ACSE	Agrocampus de Saintonge -CFA	Charente-Maritime	160	212	372
10	MELLIER	Thomas	BTSA ACSE	Agrocampus de Saintonge -CFA	Charente-Maritime	200	186	386
11	GILON	Justine	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	184	208	392
12	LOUIS	Maeva	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	226	168	394
13	OPPIN-CANO	Jade	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	164	230	394
14	BERNARD	Layan	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	212	194	406
15	GARCIA	Emma	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	234	172	406
16	MARCON	Shanice	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	Landes	200	208	408
17	CAMON	Kylian	BAC PRO CGEA	Lycée Agricole Terre de Gascogne - Bazas	Gironde	200	212	412
18	PERIER	Kevin	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS Du Périgord - Lycée	Dordogne	224	190	414
19	PETIT PANON DESBASSAYNS	William	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	180	258	438
20	HAMYOUY	Lina	BTSA ACSE	Agricampus 40 - Lycée	Landes	202	250	452
21	MESNIL	Maëlyss	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	228	226	454
22	CASALTA	Jules	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	308	154	462
23	LEBOUC	Owen	BAC STAV	Agricampus 40 - Lycée	Landes	236	230	466
24	LABOUREL	Lucas	BAC PRO CGEA	AGROCAMPUS 47 - CFA	Lot et Garonne	252	216	468

- Concours Départemental

Race Normand : 47 Participants

NORMANDE

CLASSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT	Animal n°1	Animal n°2	TOTAL
1	**BOUTELOUP**	**Lycée La Salle St Antoine**	**90**	**128**	**218**
2	PARNOT	Lycée La Salle St Antoine	164	78	242
3	GUERIN	Lycée La Salle St Antoine	90	164	254
4	DEWARCY	Lycée La Salle St Antoine	122	142	264
5	PEREIRA	Lycée La Salle St Antoine	128	142	270
6	PREFOL	MFR St Germain de Marencennes	156	120	276
7	MAZEAU	Agrocampus de Saintonge - CFAA	136	142	278
8	TESSIER	Lycée La Salle St Antoine	132	152	284
9	DEVENTEC	MFR St Germain de Marencennes	142	144	286
10	LONCEINT	MFR St Germain de Marencennes	130	158	288

Race Limousin : 54 Participants

LIMOUSIN

	Nom concurrent	Etablissement	Animal n°1	Animal n°2	TOTAL PENALITES
1	**PARNOT**	**Lycée St Antoine**	**106**	**114**	**220**
2	GUERIN	Lycée St Antoine	84	148	232
3	GAUTHIER	MFR St Germain de Marencennes	130	140	270
4	BIZET	Agrocampus	98	176	274
5	SIMONNEAU	MFR St Germain de Marencennes	136	140	276
6	GENERAUD	MFR St Germain de Marencennes	156	132	288
7	DEMEOCQ	MFR St Germain de Marencennes	130	158	288
8	TANCHAUD	Agrocampus	112	176	288
9	TARDY	Agrocampus	120	196	316
10	BRIGANTI	Agrocampus	132	198	330

- CAPR'INOV

Notre équipe Caprins 17 est arrivée 7ème sur 12 équipes au challenge Capri'cup au salon Capr'inov hier à Niort.

Equipe	Nom de l'établissement	Nom de l'equipe	Capr'I TEAMS /12 pts	Capr'I Cup Competition /33 pts	Capr'I Cup Traite /32 Pts	Capr'I Cup Cheese /23 pts	Capr'I Cup Pointage /160 pts	TOTAL	Classement GENERAL
8	Agrocampus de Saintonge (17)	Les caprins 17	7	28	21	11	128	195	7

3.2.2 CAPA MA support « Viticulture »

3.2.2.1 Les effectifs

Capa 1 : 14 apprentis
Capa 2 : 16 apprentis

3.2.2.2 Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des différents modules de formations s'articulent autour de la saisonnalité des travaux viticoles, l'exploitation pédagogique du lycée : « Le Renaudin » nous permet de voir l'ensemble des travaux viticoles et d'y participer.

3.2.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

Visite d'une distillerie avec les CAPA 1
Travaux dans le vignoble du lycée
Projet de visites en deuxième année (pépiniériste, tonnellerie …)

Pour la rentrée, partenariat avec la chambre d'agriculture de Jonzac pour des temps forts de comptages de maladies de la vigne.
Projet de suivi plus précis d'une parcelle de vigne au Renaudin, dédiée à nos apprentis.

3.2.3 CAPA MA Support « Horticulture » - Dispositif HSP

3.2.3.1 Les effectifs

Le groupe d'apprenants de la rentrée de mai 2023 était constitué de 5 personnes.
Le groupe d'apprenants de la rentrée de mars 2024 est constitué de 6 personnes.

3.2.3.2 Organisation pédagogique

Le diplôme est organisé et délivré en UC (unités capitalisables).
Toutes ces UC sont représentées par des blocs de compétences répartis sur les neufs mois de formation.
8 blocs de compétences sont vus au cours de cette session :
Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
Bloc 3 : Interagir avec son environnement social.
Bloc 4 : Réaliser des travaux sur les végétaux.
Bloc 5 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement.
Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements.
Bloc 7 : Ucare Initiation aux travaux viticoles.
Bloc 8 : Sensibilisations aux priorités régionales.

3.2.3.3 Projets pédagogiques et temps forts

Pas de projet pédagogique pour l'année 2023 avec la session de mai.
Néanmoins plusieurs sorties pédagogiques ou les apprenants ont rencontré et échangé avec différents acteurs de la profession.





Chantier taille d'arbres fruitiers






Viste des serres municipales de la Rochelle.





Atelier greffage jeunes plants de légumes sur le site de production du Petit Chadignac.

Participation au projet Potager le l'hôtel de la Nauve à Cognac, prévue avec la session de mars 2024 dans la semaine à venir.

3.2.4 Le BP AE

3.2.4.1 Les effectifs

Les BP AE2 « 2023-2024 » sont au nombre de 5, ils seront les derniers à passer le diplôme BP Agroéquipement (nouvellement rénové).

Première rentrée en septembre 2023 pour **le BP CMA** (Conducteur de Machine Agricole) qui remplace donc le BP Agroéquipement. Concernant cette formation nous avons 5 nouveaux apprentis provenant d'horizons variés. (CAP Mécanique Agricole/ CAPA VITI JONZAC/ BAC STAV à Desclaude / Bac Pro Logistique Transport).
Ce groupe de première année BP CMA se rajoute au seconde année BP AE2, avec 2 programmes et référentiels de formation bien différents.
Pour la rentrée 2024, un nombre bien plus important de futurs BP CMA1 semble être prévu.



BP Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels (jusqu'au 31 dec. 2024)



BP Conducteur de machines agricoles (à partir du 1er janv. 2023)

3.2.4.1.1 Organisation pédagogique

Aucun dédoublement ou aide extérieure du fait des faibles effectifs des deux groupes.

Nous sommes encore en période de « rodage » pour trouver une organisation en tenant compte réellement de nos multiples problématiques, comme par exemple : le référentiel du diplôme et le respect « l' Orgapéda prévu », les conditions climatiques anachroniques, les contraintes de l'exploitations et du matériels à disposition.

3.2.4.1.2 Projets pédagogiques et temps forts

Des travaux pratiques sur l'exploitation du lycée ont pu continuer et augmenter grâce à la naissance d'un nouveau cycle (remplacement du chef d'exploitation ») qui ouvre enfin « le champ des possibles » avec des chantiers profitables aussi bien pour les apprenants que pour l'exploitation.
Aussi des rangements, des réparations de tracteurs ou de matériels, et surtout bon nombre de travaux mécanisés ont été réalisés tout au long de l'année, du labour au semis, du broyage, de la manutention et du transport…











Bref, nous souhaitons avec plus d'organisation être encore plus dans le « faire » avec nos apprenants qui en redemandent pour leur transmettre de façon pertinente certains savoirs indispensables pour leur futur métier.

Petit retour sur notre **partenariat avec les Jeunes Agriculteurs** qui continue en cette année 2024 avec une nouvelle **« Moissonneuse batteuse de Cross** » succédant à **« GEORGETTE » de l'an dernier** elle devrait avoir les mêmes mensurations à savoir **250 chevaux** et une vitesse de pointe proche **des 50 km/h**. Pas encore baptisée elle a pourrait concourir à la **Fête de la terre 2024** « affaire à suivre ». Les groupes ayant participé pour l'instant à ce projet sont les BP AE2 et les BP CMA1 et les CQP Tractoriste.





Enfin, souhaitant trouver des solutions pour améliorer la qualité de nos formations et leurs attractivités, nous envisageons de développer des partenariats avec des concessionnaires de matériels agricoles locaux. Le but c'est d'avoir à disposition plus de matériels innovants et de relais techniques pour être en cohérence avec le monde agricole d'aujourd'hui qui est technologique et spécialisé.
Aussi, grâce au concours d'Isabelle Gould du service « développement » nous souhaitant ensemble réaliser nos premiers partenariats pour en faire profiter l'ensemble de l'AGROCAMPUS et être toujours un acteur incontournable de formation pour le monde Agricole.

3.2.5 BP Responsable d'Entreprise Agricole

3.2.5.1 Les effectifs

Nous avons une légère augmentation du nombre de jeunes en apprentissage, mais surtout nous avons un travail en mixité avec les BP REA stagiaires adultes qui permettent d'étoffer le groupe et de faire partager des expériences personnelles plus enrichissantes.

3.2.5.1 Organisation pédagogique

Après un temps de démarrage compliqué avec un recrutement qui n'a pas fonctionné nous avons dû désorganiser les modules avant d'arriver à stabiliser le TSF.
Ils ont quand même eux la possibilité de participer à deux concours dans lesquels ils se sont fait agréablement remarquer :
- Concours des lycées sur la place des Energies renouvelables dans l'exploitation : mention spéciale du jury, si nous avions pu réaliser des enquêtes de terrains ils auraient pu être primés…
- Challenge de gestion de sa ferme numérique par équipe : ils ont été premiers au niveau départemental.

Enfin ils ont la chance de travailler en vue d'un échange avec le Chili, sur la COP 28 avec une réflexion autour de l'imaginaire en Antarctique. Ils ont déjà réalisé une visio avec des étudiants chiliens.

3.2.5.2 Projets pédagogiques et temps forts

Différentes visites ont étés organisées avec notamment la visite de la distillerie de Whiskies du vignoble Tardy, la mise en place d'un diagnostic énergétique sur leur exploitation, et la simulation de la création d'une prestation de service sur l'exploitation de la Pichonnerie.









Pour la fin de l'année ils ont encore 4 sorties de prévues avec :

- la tonnellerie Vicard le 29 mai

- Le Château de la tour Blanche le 29 mai

- La cité du vin le 17 juin

- Le domaine Danjou le 17 juin

3.2.6 BP RPLFFP

3.2.6.1 Les effectifs

Ils sont de 13 stagiaires cette année (15 en début de formation)

3.2.6.2 Organisation pédagogique

Dans le tableau suivant, vous trouverez les matières dispensées, la répartition des heures par matière et les formateurs qui y sont associés

AGRONOMIE	Eric PREISS	28 H
BIOLOGIE ECOLOGIE	Mickael JUPILLAT	53 H
CERTIPHYTO	Sébastien Guardascione	21 H
FRANÇAIS-COMMUNICATION	Amandine VIDAL	36 H
PRAP	Sylvain BERTHOMIER	14 H
SCIENCES TECHNIQUES AGRO EQUIPEMENT	Michel SFORZA	43,5 H
SCIENCES TECHNIQUES HORTICOLES	Sébastien GUARDASCIONE	385 H
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION	Cédric COUREAU	82,5 H
SST	Pascal DANDONNEAU	14 H

3.2.6.3 Projets pédagogiques et temps forts

Avec Clotilde Plantureux nous avons décidé de faire travailler les BP RPLFFP sur les projets suivants : installation du futur verger maraîcher (plantation d'arbres fruitiers dans les parcelles légumières), réparation d'un tunnel suite à une temête. Création d'un verger expérimental d'espèces exotiques rustiques (agrumes, asiminiers...) en sol vivant (apport massif de paille sur la futur zone de culture, pour une plantation au printemps).





Plantation et paillage du petit verger expérimental d’agrumes rustiques



Récupération d’un essaim d’abeille et mise en place dans une ruche



Réparation d'un tunnel suite à une tempête et pose d'une nouvelle bâche

3.2.7 BTSA ACSE

3.2.7.1 Les effectifs

Le BTSA ACSE a ouvert ses portes en septembre 2023. Il était composé de 12 apprentis en 1ère année au moment du précédent Conseil de Perfectionnement. Durant l'hiver, deux membres du groupe ont décidé d'arrêter la formation : l'un des deux ayant subi une rupture de contrat de la part de son entreprise et l'autre ne se sentant pas au niveau de la formation.
L'effectif est donc de 10 apprentis pour cette fin de 1ère année et devrait être le même pour la rentrée en 2ème année.

Les recrutements pour la future promotion s'annoncent normalement au moins similaires à celle-ci à la vue du nombre de candidats ayant choisi ce BTS sur Parcoursup et ceux s'étant déplacés lors des portes ouvertes.

3.2.7.2 Projets pédagogiques

Comme il avait été indiqué dans le précédent rapport d'activité, le semestre 1 concernait principalement l'étude du territoire en optant pour une orientation sur la filière laitière en Charente-Maritime. A travers de nombreuses rencontres d'exploitants agricoles du secteur, la classe a pu étudier l'implantation et le rôle de leurs structures, leurs partenaires et leurs contraintes.
A la fin de ce premier semestre, une série de CCF (épreuves d'examen comptant pour l'obtention du diplôme) a eu lieu. Ceux-ci se sont déroulés dans de bonnes conditions et ont permis au groupe de jauger le niveau attendu dans cette formation.

Lors du deuxième semestre, l'accent a été mis sur la conduite des systèmes de production et la conception de projets. Là encore, plusieurs sorties, rencontres, interventions, ont été proposées (Chambre d'agriculture, GAB 17, exploitants, …). Le groupe a travaillé sur différents projets :

- Participation aux trophées de l'agroécologie organisés par les DRAAF, avec visites de deux exploitations en lice pour le prix, rédaction d'un rapport sur chaque entreprise, délibération en visio avec les membres du jury pour l'attribution des prix.
- Organisation d'un voyage de fin d'étude au Canada avec préparation des visites, de l'hébergement, du vol, des animations. Une présentation du budget, pour validation, est prévue au Conseil d'Administration de novembre prochain.
- Travail sur le diagnostic IDEA 4 avec visite des deux exploitations (Chadignac et Desclaude), préparation des questions, remplissage du fichier diagnostic. Les solutions d'amélioration sont en cours de rédaction et une restitution sera présentée lors Conseil d'Administration de juin.
- Participation au Challenge Hacka'Métha organisé par GRDF avec un travail en groupes et une présentation à un jury à la fin de la journée pour élire le meilleur projet.

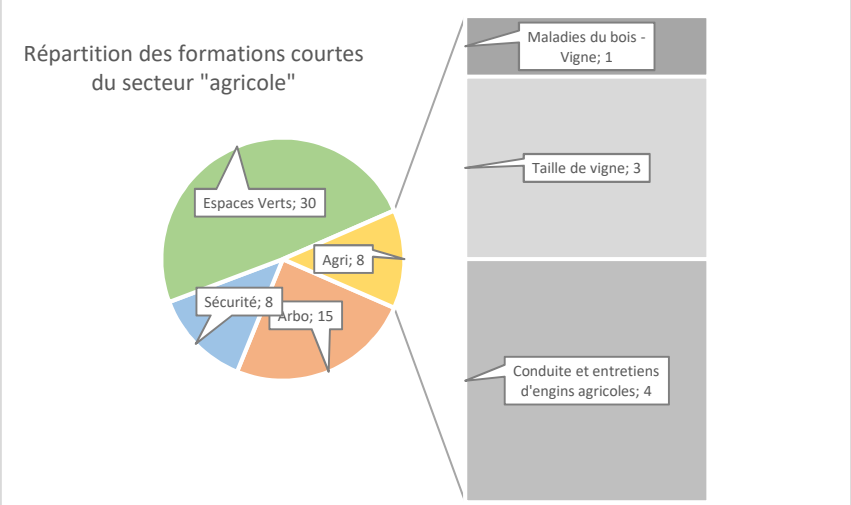




Intervention d'Éric CIROU de la Chambre d'Agriculture 17-79 sur la thématique des haies dans les exploitations agricoles

3.2.8 Les formations courtes

Les formations courtes dans le secteur agricole représentent 1/3 de l'effectif total (407 stagiaires pour 2023/2024 - hors CIPP et Certibiocide). Les 10 sessions programmées ont été réalisées en INTER entreprise avec la répartition suivante :



Le dispositif de formation "Road Emploi" a eu lieu en novembre 2023. Pour rappel :
- partenariat avec la MSA - Atout et Compétences
- public : demandeurs d'emploi
- 10 jours de formations : conduite vignoble + conduite engins agricoles + taille de vigne)
- périodes en stage/immersion

C'était une très belle réussite avec, sur les 8 participants, 5 demandeurs d'emploi embauchés par Aider 17. Le renouvellement de ce dispositif est espéré pour automne 2024.

3.3 Pôle Commerce

3.3.1 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » / « Produits alimentaires et boissons »

3.3.1.1 Les effectifs

5 apprentis (4 en seconde année, 1 en première année)

3.3.1.2 Organisation pédagogique

Mixité avec la voie scolaire, semestrialisation avec épreuves en CCF uniquement.
Soutien par le CFA et cours avec les scolaires lors de la présence au Lycée

3.3.1.3 Projets pédagogiques et temps forts

- Voyage d'étude en juin 2024 : semaine de sport, catamaran, Boyard-ville (17)
- Sorties pédagogiques dans des villes françaises, Bordeaux, en octobre 2024, Angers : Connaissance des acteurs de la filière

- Actions commerciales (DIVAM, De Marlieu, Bijou…) avec une nouvelle action prévue fin novembre 2024 : participation au premier salon du vin à Saintes en partenariat avec l'association « Saintes œnologie »
- Participation au challenge DCF avec soutenance devant un jury de chefs d'entreprise en mars 2024
- Visites d'entreprise de commercialisation et de production dans le domaine du jardin et des animaux de compagnie
- Partenariat avec Jardiland Saintes afin de développer l'immersion dans les rayons animaux de compagnie et jardin lors de la présence au Lycée (présence des apprenants au rayon animalerie/jardin pendant plusieurs périodes de l'année)
- Travail avec les apprenants sur le projet ultérieur d'un éventuel plateau technique « animaux de compagnie » avec, dans un premier temps, un poulailler au sein de l'exploitation prévu en 2024.

3.4 Pôle Eau

3.4.1 Titre Pro Technicien de traitement des eaux

3.4.1.1 Les effectifs

- TP TTE : 2 apprentis
- TP TMI : 1 apprenti

3.4.1.2 Organisation pédagogique

Suite à un recrutement bas, les 2 formations se sont déroulées ensemble pour former un groupe de 3 apprentis complémentaires dans les tâches. Les enseignements théoriques ont été traitées par groupe de formation tout en exploitant le lien entre les deux métiers, qui sont complémentaires dans le monde du travail des métiers de l'eau.
De plus, de manière à limiter la perte financière liée au manque d'apprenants, il a été décidé de réaliser la formation en 13 semaines + 1 semaine d'examen. Ce modèle correspond aux exigences du financeur (+ de 25% de temps en centre de formation), à la RESE à qui nous avons proposé plusieurs choix : 13 semaines au CFA en 1 an, 18 semaines au CFA en 1,5 an ou l'abandon de la formation.
La formation en 13 semaine est suffisante aux vues des attentes des apprenants qui souhaite avoir des bases solides sans approfondir les domaines connexes (Electricité, Dimensionnement hydraulique, Assainissement non collectif, chimie, dimensionnement de systèmes de traitements.
Les 2 candidats TTE sont tous les deux dans la même entreprise : la RESE, il a donc été apporté une dimension correspondant plus proche des besoins des « agents RESE » : plus de travail sur les réseaux hydrauliques et moins de cours et de pratique dans le domaine de l'électricité.

Concernant le candidat en TMI, la formation a été également en 13 semaines avec des activités et enseignements correspondant aux instructions de nos engagements dans le cadre de ce titre. La semaine d'examen est quant à elle différente de celle des TTE et le candidat se présentera seul à son examen. Les thématiques n'étant pas les mêmes il aura un jury composé de 2 professionnels de la maintenance industrielle.
L'apprenant en maintenance a réalisé son apprentissage dans une usine de production agro-alimentaire regroupant une majorité des points techniques important : électricité, mécanique, soudure, hydraulique (eau + gaz + vapeur), systèmes climatiques (chaudière vapeur, tours réfrigérées...) et travail en milieu alimentaire et travail en équipes postées.

Les 3 apprenants ont suivi une formation complémentaire à la préparation à l'habilitation électrique « électricien » : B0 B2 B2V BR BC BE H0 ainsi qu'une formation SST.

3.4.1.3 Les Projets

Les 2 apprentis en TTE ont effectué un stage de 3 semaines dans une entreprise de traitement de l'eau canadienne.
Durant ce stage ils ont été intégrés à l'équipe d'exploitation de l'usine de production d'eau potable de La Prairie au Québec (proche de Montréal). Ils ont pu découvrir le fonctionnement de l'exploitation et la gestion d'une usine de production (le rôle à la RESE étant plus orienté sur la distribution d'eau potable et l'entretien des réseaux). Ils ont également pu découvrir un mode de gestion de l'eau différent de par la culture nord-américaine qui a une consommation beaucoup plus importante qu'en France, l'organisation de la production et de la distribution liée aux contraintes climatiques extrême ainsi que la vie professionnelle quand il neige fortement.
Ils ont été soutenus financièrement par AKTO à hauteur de 1500 euros.
L'un d'entre eux a également participé à l'Agro'Fest avec la RESE pour valoriser son métier et mettre en avant la formation des métiers de l'eau.

3.5 Autres activités

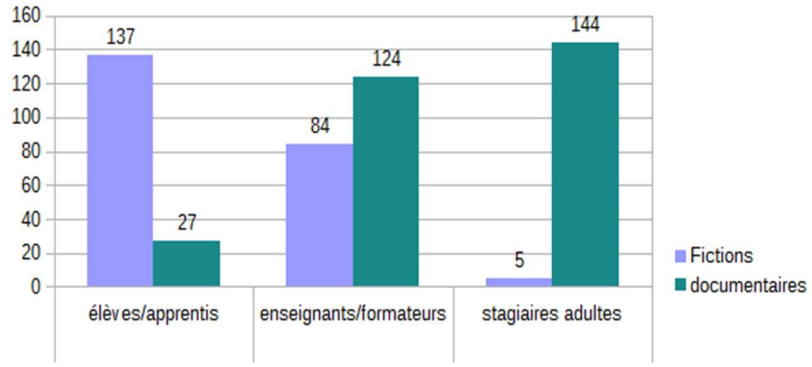
3.5.1 Le CADI

3.5.1.1 Informations générales sur le CADI

Fréquentation :
Trafic moyen sur la période septembre 2023-mai 2024 : 23 personnes/jour.
La fréquentation est stable (24 pers./jour en 2022-2023).
Réservations enseignants/formateurs : environ 12h/semaine (10h/semaine sur la même période en 2022-2023).

Accompagnement :
CFAA/CFPPA : - apprenants ayant des VAA : cette année 2 CAPA JP et 4 BTS AP.
- CAPA JP pour la reconnaissance des végétaux et écriture de SPE
- individualisation des parcours (besoins ponctuels en mathématiques notamment)
Lycée : Peu de créneaux individuels sollicités. Aide informelle sur des temps courts en rédaction de rapport, relecture de dossiers, CV, Lettre de motivation entre autres.

Emprunts :



Par rapport à 2022/23 :
- les emprunts de fictions pour les élèves et les apprentis ont doublé.
- les emprunts documentaires pour les stagiaires adultes ont doublé.
- les emprunts sont stables pour les enseignants/formateurs en fictions et ont augmenté de 30 % pour les documentaires.

> Offre numérique :
- Packs thématiques des **Editions Educagri**. L'abonnement jusqu'à fin juin 2024 sera renouvelé. Cette ressource est utilisée par les enseignants/formateurs et au CADI.
- **Agrilearn** : ressources pédagogiques pour le monde agricole : vidéos d'experts, applications web et documentaires.
Test gratuit : 17 testeurs du 18/09/23 au 07/10/23.
Abonnement du 08/02 au 13/05/24 : pour le personnel du CFA/CFPPA (120€/mois).
Cette ressource est utilisée pour :
- de la préparation de cours,
- se former à des nouvelles techniques,
- diffuser en cours avec les apprenants,
- utiliser au CADI avec les apprenants.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé suite à cet abonnement à l'ensemble du personnel CFA/CFPPA. Dix-huit personnes ont utilisé cette ressource, principalement pour la préparation de cours et pour se former à de nouvelles techniques. L'excellente qualité des ressources est mise en avant. Le personnel n'ayant pas utilisé Agrilearn indique un manque de temps ou ne trouve pas de thématique correspondant à leurs besoins (peu de ressources en paysage, horticulture, viticulture notamment). 50 % du personnel ayant répondu au questionnaire souhaiterait un ré-abonnement et 40 % n'a pas d'avis sur cette question.
- Abonnement : '**Quizlet** Plus' à partir de mai 2024 : aide à la mémorisation. 'Flash Cards' très utilisées par les apprenants en reconnaissance des végétaux. L'abonnement permet notamment d'insérer nos propres images pour l'identification des végétaux.
- Abonnement CFPPA au site '**pearltrees**.com' : diffusion des ressources sur le site internet du CADI.
- Abonnement numérique : '**Guide des intrants en AB**' (ITAB) et '**Batiprix**'.
- Offre Numérique Région gratuite : Europresse, Educ'Arte, Universalis.

> Bilan des achats documentaires et fictions :
- Documentaires : nouveautés, besoins enseignants
- Fictions : nouveautés, thèmes de travail, demande des usagers, mangas
- Nombre d'abonnements stable (23 dont 14 spécialisés en horticulture/paysage).

1 nouvel abonnement : 'Ami des jardins'. 1 nouveau supplément « spécial entretien » à profession paysagiste (compris dans l'abonnement).

- Jeux de société **:** achat de 5 jeux supplémentaires en avril 2024. Le fonds compte 22 jeux.

> Organisation du fonds : création d'un pôle « Arbre » qui regroupe au même endroit tous les supports sur la thématique de l'Arbre.

Équipement :

> Renouvellement en septembre 2023 des 9 ordinateurs de la petite salle CADI par 10 ordinateurs reconditionnés : fonctionnement satisfaisant.

> Problème de vols et de dégradations : souris, adaptateurs …

Bilan financier :

Budget 2024 : 5 500 € (2 500 € Lycée Chadignac + 2 500 € CFA + 500€ CFPPA).

Répartition des dépenses au 23 mai 2024 :
- Abonnements revues/Ressources numériques : 1 098,88 €
- Achat livres /DVD : 1 569,43 €
- Animations : 453,74 €

TOTAL dépenses : 3 122,05 €

Solde : 2 377,95 €

> Une commande est prévue début juin.

> Un alourdissement des démarches d'achats est à noter puisque cette année le budget lycée est géré par Mme Lesage et le budget CFA/CFPPA par Mme Diguet.

3.5.1.2 Communication

Présentation du CADI en septembre/novembre :

> 2h pour chaque nouvelle formation CFA et CFPPA

> 1h par groupe auprès des Secondes pour les ressources numériques.

Site internet du CADI : cadi.agrocampus17.fr

Nous communiquons également sur Instagram. Le compte Facebook a été supprimé sans notre accord, il semblerait que cela provienne de Facebook directement. Ce problème a été constaté sur d'autres comptes Agrocampus17.

3.5.1.3 Bilan des projets de l'année 2023/2024

- Elearning :

> M. Van Simaeys, coordinateur et tuteur du **Campus Connecté de Saintes**, est venu présenter ce dispositif auprès des professeurs/formateurs le 29 janvier sur Chadignac et le 15 février sur Desclaude.

Le Campus Connecté est porté par l'Agglomération de Saintes afin de permettre de suivre des formations à distance dans l'enseignement supérieur, pour les étudiants et adultes en reconversion. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement.

L'objectif de cette présentation est de connaître l'offre du territoire pour l'orientation de nos apprenants et de développer un partenariat.

> Une réflexion a été menée sur une éventuelle **évolution des modalités en BP REA et BP RPLFFP**.

Pour cela, un état des lieux a été réalisé par L. Diguet de décembre à mars dernier et une restitution a été proposée auprès de la direction, le service développement et les pilotes des formations concernées, en avril.

En s'appuyant sur un entretien avec Nathalie Duchiron, PAIT 17 (Point Accueil Installation), avec le service développement, et un questionnaire envoyé aux 3 dernières promotions BP REA adultes (44 stagiaires contactés), un profil du public cible a été mis en évidence, ainsi que leurs attentes.

De plus, une étude de l'offre BP REA et BP RPLFFP au niveau national et régional a été réalisée.

Pour ces deux diplômes, au niveau national, 7 établissements ont été recensés proposant une formation 100 % à distance et une quarantaine d'établissement pour des formations Hybride (parfois jusqu'à 80 % de la formation en distanciel et 20 % en présentiel, ou seulement une partie d'un UCARE avec 35h en distanciel).

Le contenu de cette présentation est consultable sur le lien suivant : (carte interactive de l'étude nationale et régionale)
https://view.genial.ly/65f16ee686d1630014bdccb5/interactive-content-carte

Cet état des lieux a permis d'ouvrir le débat sur une éventuelle évolution des modalités pour ces formations à l'Agrocampus17.

- Pédagogie :

Des séances de pluridisciplinarité :

> avec les enseignants d'aménagements paysagers :

- pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP)
- pour une initiation au Scketchnote (prises de notes visuelles : dessins + mots clés) en reconnaissance de végétaux (2nd TP) : plan d'un jardin avec des pictogrammes pour noter les caractéristiques des végétaux.

Séances CAPA 1 JP (demi-groupe) : réalisation de fiches d'identification d'arbres ou d'arbustes (utilisation de l'outil informatique et travail de recherches bibliographiques et numériques).

- Autres projets :

Expositions : Exposition sur la laïcité (classe de Seconde) et divers travaux d'élèves

Animations « jeux de société »

Animation « puzzle collaboratif »

Animation « cahiers de coloriage ».

Projet manga : sortie au Salon International de la BD fin janvier pour découvrir des auteurs et choisir des mangas / BD (8 élèves) « Prix Arcado » organisé par la médiathèque de Saintes. Lecture de 4 albums et vote. Rencontre avec une auteure de la sélection. Rencontres avec le personnel de la médiathèque. Classe de 2de V/PH.



Projet lecture « Un livre pour se découvrir » : échanges en visioconférences avec des Lycéens vietnamiens autour du roman de Claire Gratias « Entre nous et le ciel ». Présence de l'auteure mercredi 15 mai. 6 élèves volontaires.

Lecture à voix haute avec les élèves de 3ème, en soirée, un jeudi sur 2

Café lecture à la Classe en Bois le 6 juin autour des albums de Thibaut Lambert, en sa présence.

3.5.1.4 Projets 2024/2025

- Quizlet : travail de création de jeux de cartes mémoires, avec nos propres photos prises sur Chadignac. Travail à mener avec les professeurs/formateurs de reconnaissance de végétaux (TP, PH, V).
- Séance sur le Scketchnote à envisager avec les enseignants d'Horticulture-Vente
- Participation au Prix Arcado 2025 en collaboration avec la médiathèque de Saintes
- Valorisation de la grainothèque
- Expositions plus régulières
- Ateliers d'écriture
- Délégués CADI ?

3.5.2 Le CIPP

3.5.3

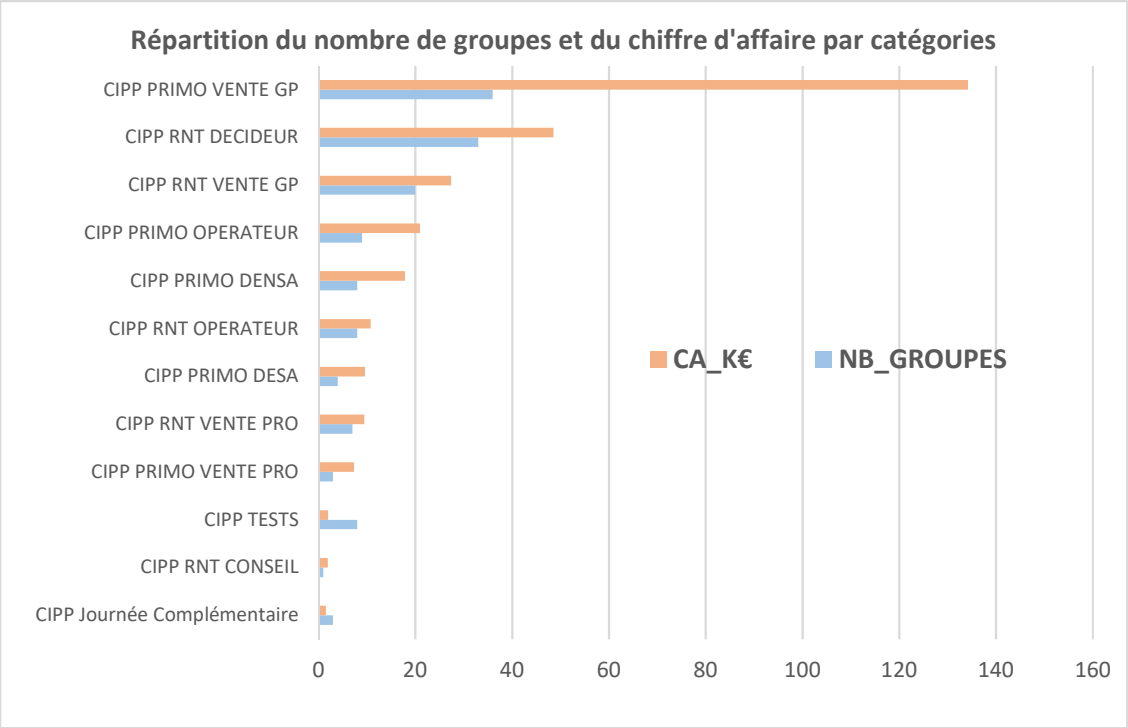
En décembre 2023 le CFPPA a obtenu le renouvellement de son habilitation pour le Certiphyto (jusqu'en décembre 2028).
Les sessions CIPP étant à peu près fixées d'ici la fin de l'année scolaire, on peut établir le bilan suivant pour l'année 2023/2024 :

- 140 sessions de formation (¼ hors région : marché Leroy Merlin) - (149 sessions en 22/23)
- 1664 heures de formation
- 1188 stagiaires inscrits
- Chiffre d'affaire : : 297 478 € (Marché LEROY MERLIN = 120 150 €)

Avec l'utilisation de l'outil YPAREO de la GRC jusqu'à la facturation depuis le 01/09/2024, nous constatons une fluidité de travail entre les différents acteurs sur les formations, et également un gain de temps sur la gestion des formations et une meilleure visibilité.

Nous poursuivons notre partenariat avec la Chambre d'Agriculture 17-79 pour l'animation des sessions de formations Renouvellement Décideurs Agri (un formateur CFPPA le matin et un formateur Chambre l'après-midi). Les coopératives en région continuent de nous solliciter pour organiser des sessions de renouvellement dans leurs locaux (Cognac, Civray, Mansle, Beurlay, …).

Les intervenants extérieurs totalisent 749h de formation, ce qui représente près de 45% des heures de formation de l'équipe (43% en 22/23).



Les perspectives :
Suite au mouvement de grèves des agriculteurs en début d'année, des mesures relatives à l'obtention du Certiphyto ont été prises par le Ministère de l'Agriculture. Cela demande un travail important de communication auprès de nos candidats. De plus, le Certiphyto d'une grande partie des agriculteurs a été prolongé d'une année ce qui allège nos sessions de formation pour la fin du 1er semestre 2024. Ces candidats renouvelleront leurs Certiphyto sur l'année scolaire prochaine.

3.5.4 Certibiocide

Depuis le 1er janvier 2024, il existe 3 nouveaux Certibiocide. Le CFPPA est habilité pour les Certibiocides « Désinfectants (1 jour) » et « Nuisibles (3 jours) ». Le dossier d'habilitation pour le Certibiocide « Autres produits (1 jour) » devrait être déposé au mois de juillet. Il concerne notamment les traitements sur les coques des bateaux.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIBIOCIDE

Nous bénéficions depuis septembre 2023 d'une nette augmentation des candidats qui démarrent une activité de destruction de nids de frelons asiatiques.

Bilan 2023/2024 :

- 14 sessions de formation (6 en 2022/2023)
- 266 heures de formation (84 heures en 2022/2023) dont près de la moitié réalisées par des intervenants extérieurs
- 188 stagiaires
- Chiffre d'affaire : 51 318 € (12 045 € en 2022/2023)

Les perspectives :
Au vu des tendances actuelles, il semble important de renforcer le développement commercial des nouveaux Certibiocide « Désinfectant » et « Autres produits ». Nous envisageons aussi de proposer une formation technique sur la destruction des nids de frelon asiatique, secteur fortement demandé actuellement.

3.5.5 Différents et compétents

38 candidats pour la campagne 2024. Stabilisation des effectifs pour cette campagne car un autre établissement est maintenant positionné sur les entretiens en Charente. Nous conservons les départements 17, 79, et 86.

4. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS CLIENTS

4.1 Organisation du service et activité du service

Le service développement du CFA/CFPPA a vu le jour en 2021 et depuis le recrutement formations longues, formations courtes est à la hausse. Pour rappel, cette structuration nous permet d'avoir :

- 2 conseillères en formation (Sylvie Cousin et Perrine Dippe) chargées d'accompagner tous les candidats ayant un projet de formation (accompagnement pédagogique, financier, administratif…). Ces deux conseillères en formation assurent également tout le sourcing, communication sur nos formations et lien avec les prescripteurs du territoire afin d'être connu, visible des candidats et de leurs familles (FT, missions locales, écoles…) De manière quantitative cela se traduit par un accompagnement de 619 contacts sur l'année 2023-2024 et 503 contacts (à ce jour) pour la rentrée 2024 (uniquement pour la formation longue)
- 2 chargées de relations entreprises (Julia Coupeau et Isabelle Gould) qui accompagnent les entreprises dans leurs souhaits de recrutement et travaillent avec les conseillères en formation pour la mise en relation candidats-entreprises. On comptait 151 offres en agri collectées par Isabelle Gould pour la rentrée 2023 et 186 offres en paysage, eau et commerce collectées par Julia Coupeau.

En parallèle, ces deux chargées de relations entreprises travaillent à la construction de formations courtes à destination des salariés des entreprises agricoles, paysage, eau, structures d'insertion, Esats, collectivités et représente 59 sessions de formations courtes entre septembre 2023 et mai 2024, soit environ 400 stagiaires de formations courtes

- 1 chargée de relations entreprises (Sarah Mathis) certiphyto qui gère le montage de formations courtes et l'inscriptions de 1325 stagiaires sur l'année 2023.
- 2 adjoints en gestion administrative et commerciale Axel Schwartz et Stéphanie Pubert qui gèrent l'ensemble des contrats, conventions et relations aux financeurs de l'activité du CFA/CFPPA en lien avec le service comptabilité.

Stéphanie Pubert nous quitte pour mutation familiale le 30 juin et son remplacement en interne est en cours.

4.2 Recrutement 2024

A ce jour, pour la rentrée 2024 nous pouvons compter 503 contacts candidats enregistrés (dont candidats parcoursup) :
→ 305 candidats inscrits au CFAA et 71 accords de principes signés à ce jour.
Nous avons enregistré à ce jour 72 offres pour des contrats d'apprentissage en paysage, 37 en agriculture, 3 en eau, et 4 en commerce.
Le travail du service développement est de permettre aux candidats de trouver rapidement une entreprise afin qu'ils n'aillent pas dans un autre établissement et de permettre aux employeurs désireux de recruter de trouver un alternant pour la rentrée.

5. PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS DES CENTRES

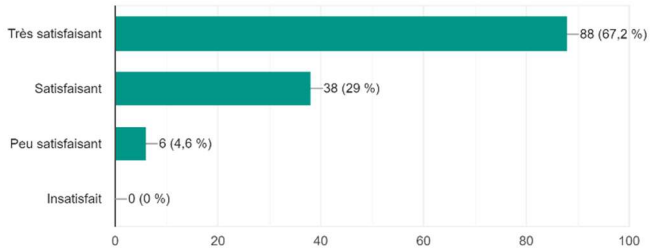
5.1 Démarche Qualité

La démarche d'amélioration est toujours en cours. Un audit interne est prévu en juin avec comme base le nouveau référentiel QualiformAgri dans la perspective de la nouvelle démarche de certification qui aura lieu en 2025.
Par ailleurs nous avons déposé un dossier de candidature au « Label Apprentissage » auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine. L'objectif est de pouvoir accéder aux dispositifs d'aides financières à l'apprentissage du Conseil Régional, notamment pour les investissements.

Résultats de l'enquête de satisfaction 23-24 auprès des apprentis et des stagiaires de la formation continue.

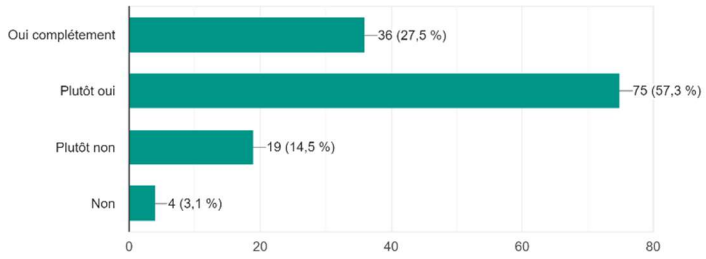
L'accueil dans votre entreprise vous a semblé :

131 réponses



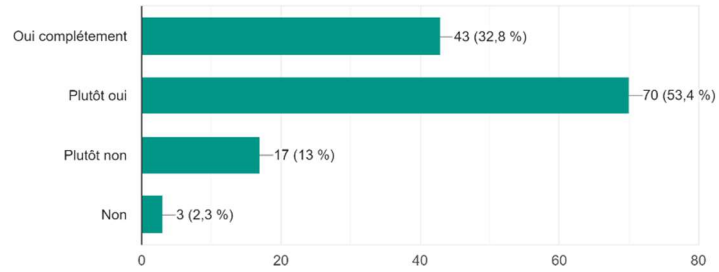
La formation que vous avez suivie répond-t-elle à vos attentes?

131 réponses



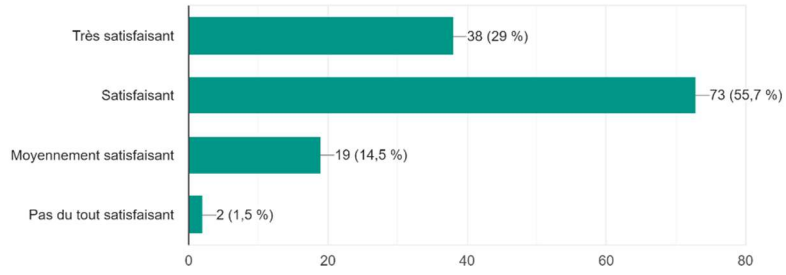
Les connaissances acquises vous semblent-elles utilisables en pratique ?

131 réponses



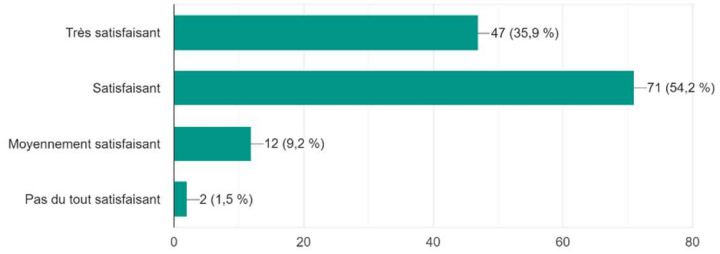
Le rythme d'alternance vous paraît-il satisfaisant ?

131 réponses

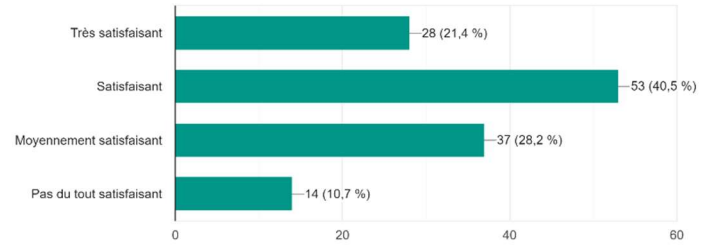


Êtes-vous satisfait de l'accueil du CFAA17/CFPPA ?

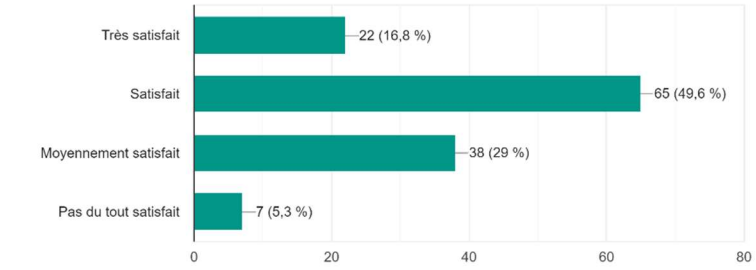
131 réponses



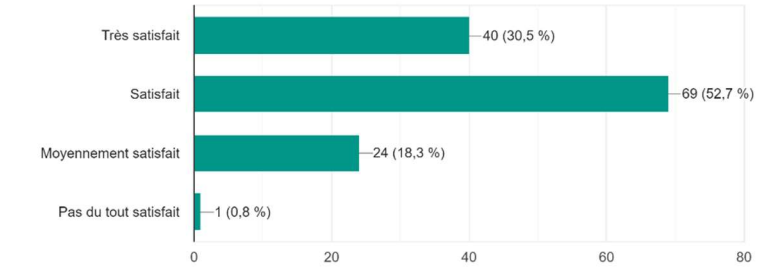
Êtes-vous satisfait des sorties proposées ?
131 réponses



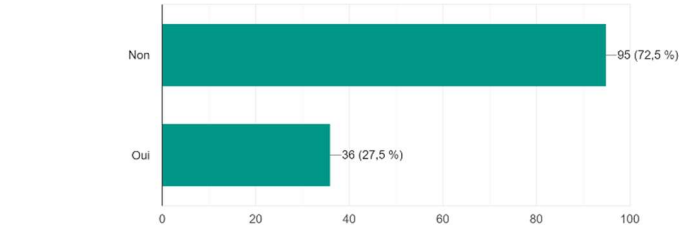
Êtes-vous satisfait des locaux et équipements mis à disposition par le CFAA17/CFPPA?
131 réponses



Êtes vous satisfait de l'acompagnement (écoute et disponibilité) de vos formateurs?
131 réponses



Avez-vous rencontré des difficultés autres durant votre formation ?
131 réponses



Voici un échantillon des remarques : (veuillez excusez les fautes d'orthographes c'est un copié collé des réponses).

Une meilleure diversité au niveau des cours au niveau des matières générales et cours en rapport avec les vaches et les champs
Plus de matérielle
Refaire les bâtiments
Rénovation des locaux
Accès plus facile au matériel agricole de l'exploitation
Accès plus facile aux tracteurs et matériels
Faire plus de sortie
Faire plus de sortir parce qu'on devait en faire mais on n'en a fait aucune
Qu'il y est moins de personne en classe (élève) , plus de sortie dans des genres viticoles .
Plus de sortie, et plus de pratique avec le matériel du Renaudin (tracteur).
Une meilleure organisation au niveau de l'emploi du temps
Investir dans le matériel, notamment tronçonneuses, rembourser les frais de transport ou alors acheter un autre camion !!
Faciliter les déplacements avec mise à disposition de véhicules pour éviter de prendre les véhicules persos
Plus de pratique, et du concret dans les cours et en gestion
Faire la formation viticulture là où elle doit se trouver, à Jonzac.

Avoir plus de concret : Théorique / Pratique.
Être censé dans les propos évoqués, ne pas diriger la formation qu'autour de l'écologie.
Amélioration la cantine ou les cours de 4h
Parler en cours de tous types d'exploitation et pas seulement sur un seul type de production
Aucune mise à part plus de respect envers les adultes
De moins faire la différence entre le lycée et le CFA
Des cours techniques pour apprendre a faire des choses que on ne fait pas souvent en entreprise
Rentre plus tard le soir à l'internat les soirs d'été
Augmenter la quantité de connaissances transmises (sans forcément les évaluer) et le rythme des cours qui sont trop lents
Avoir de la connexion dans les salles
Les équipements mériteraient d'être plus nombreux et en meilleur état, notamment les outils de travail sur le terrain. Les cours mériteraient d'être plus denses et les notations plus exigeantes pour pousser les élèves à travailler davantage. Des références bibliographiques et normatives/légales/techniques devraient être plus systématiquement données pour avoir des cours plus structurés et détaillés, et que les élèves puissent approfondir leur connaissance s'ils le souhaitent. Les professeurs doivent davantage se concerter encore pour s'assurer de ne pas faire doublons dans les cours et/ou que les cours soient vraiment complémentaires.

5.2 Evolution des structures et stratégie des centres

5.2.1 Evolutions des structures de formation à la rentrée 2024:

- En BP AP, le groupe de 1ère année sera dédoublé à nouveau si l'effectif est supérieur à 24 ce qui amènerait à 4 groupes de BP AP. La mixité de public avec les adultes fonctionne bien et sera maintenu.
- L'ensemble des sections du BTS AP seront sur Le Petit Chadignac à la rentrée 2024. Il s'agit ici de donner de la cohérence à un parcours de formation Bac-BTS et de renforcer l'identité « Paysage » du site.
- En CS AE, nous maintenons un seul groupe de formation mixé avec apprentis et stagiaires professionnels pour un effectif total de 16.
- Les 2 groupes de BP REA en apprentissage seront sur Desclaude à la rentrée 2024. La mixité de publics avec des adultes en formation continue sera maintenue. Elle prendra tout son sens avec l'alternance des apprentis, les stagiaires étant une session avec les 1ère année et la suivante avec les 2ème année.
- A la rentrée, le BTSA ACSE connaîtra sa 2ème rentrée permettant d'avoir les deux années de formation en alternance sur le site de Desclaude.

Les objectifs de ces choix sont de développer une identité « Agriculture » forte sur le site de Desclaude et une identité « Viticulture » forte sur Jonzac.

5.2.2 Pistes de développement de l'offre de formation.

Plusieurs pistes de réflexion sont à mener d'ici à la fin de l'année 2024 :

- Remplacement des CAPa par des BPA en paysage et en horticulture pour les publics adultes dans les dispositifs HSP : la rénovation des BPA, diplôme de niveau 3, rend aujourd'hui pertinent une réflexion sur leur ouverture en lieu et place des CAPa. Leurs référentiels sont plus adaptés à des publics adultes car beaucoup plus professionnalisant. Cela permettrait par ailleurs de pouvoir proposer un dispositif de renforcement en niveau 3 pour des publics apprentissage sortant de CAPa et trop fragiles pour aller sur un BP AP.
- Ouverture d'un Titre Pro « ouvrier du paysage » : diplôme également très adapté à un public adulte et/ou à des publics en situation de handicap en particulier ceux identifiés dans le cadre du dispositif « Différents et compétents ».
- Poursuite du travail engagé sur la FOAD sur le marché de l'installation et des néo-ruraux. Laure DIGUET a déjà fait un travail d'ingénierie sur le marché de la FOAD. Il convient de poursuivre ce travail pour identifier les potentialités de développement de la FOAD sur le centre.
- Poursuite du travail mené sur l'accompagnement RH des entreprises agricoles du territoire.
- Développement de l'offre de formation sur les nouvelles technologies. Une première formation sur l'impression 3D devrait être menée à l'automne. Il convient de poursuivre dans cette voie en explorant également les potentialités sur la thématique de l'IA en agriculture.



Agrocampus
de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

CONSEIL INTERIEUR
Du 27 Mai 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur de mai 2023 .....

2. Actions pédagogiques : bilan et perspectives.....
2.1 Pour les troisièmes
2.2 Filière vente
2.3 Filière Viticulture
2.4 Filière Grandes cultures
2.5 Rénovation du bac pro

3. Autres Projets .....
3.1 En Education socio culturelle
3.2 En EPS
3.3 Le CDI
3.4 L'atelier d'agroéquipement du lycée
3.5 Coop Inter
3.6 Formation Sentinelles et Référents
3.7 Les modules locaux

4. Les associations.....
4.1 L'ALESA
4.2 L'association sportive

5. Lien avec l'exploitation .....

6. Vie scolaire .....

7. Infirmerie .....

8. Information sur le recrutement.....
8.1 Les forums
8.2 Les mini-stages
8.3 Les JPO
8.4 Moyens de communication

9. Structures 2023 - 2024.....
9.1 Les classes

10. Calendrier des stages 2023-2024 .....

11. Bilan Pacte enseignants .....

12. Personnels

13. Travaux et équipements .....

14. Bilans énergétiques……..

15. Actes pour le CA du 28 Juin 2024 .....……

1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur d'Octobre

2. Actions pédagogiques : bilan et perspectives

2.1 Pour les Troisièmes

La classe de troisième du Renaudin compte dix-neuf élèves.

Stage d'intégration : Semaine de cohésion entre les élèves et le personnel
Nouveauté 2023 : au centre de loisirs du Chambon en septembre 2023
Objectifs :
 pédagogiques :
Placer les élèves dans diverses situations leur permettant de se valoriser et de vivre une expérience fédérative structurante.
Écouter et prendre des notes.
Restituer cette semaine sous forme de journal, tableau de bord, autres.
Utiliser cette semaine pour rappeler les règles du bien vivre ensemble : respect, responsabilité.
Réalisation d'une charte du bien vivre ensemble.
Mettre en confiance dans l'établissement, vis-à-vis des personnels, des autres élèves et de la formation à travers de nombreuses activités .
 culturels :
Présenter aux élèves leur nouvel environnement scolaire (**visites : Oradour sur Glane, centre d'art contemporain**).

Bilan très satisfaisant tant sur l'organisation que sur les activités. Le centre est vraiment adapté et les activités sportives et culturelles proposées sont à renouveler.

Nous souhaitons reconduire le séjour du 23 au 27 septembre 2024, sur le même centre. Un dossier de demande de financement sera déposé au Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

L'année a commencé par une semaine au Chambon avec pour objectifs de souder le groupe classe et de les amener à découvrir l'équipe pédagogique. Les temps forts, outre sportifs étaient de rappeler les règles du bien vivre ensemble et de les sensibiliser au respect, à la responsabilité.

Enseignement Pratique Interdisciplinaire Ruches 3ème

Période : **Septembre 2023 – Mai 2024**

EPI ANIMAL

Suivi du rucher

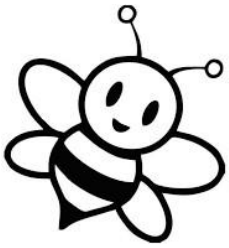
Intervenants :

Enseignantes :E.Zeddam – S. Vedrine – D. Delgrange – N.Hovart – C.Guionaud

Apiculteur : D. Julien



Objectifs pédagogiques :



Echanges sur le métier d'apiculteur

Biologie et comportement

Récolte de miel du rucher du lycée Mise en pot du

miel après récolte

Création d'étiquettes pour les pots de miel Confection de pièges à frelons

Visites de printemps au rucher

Visite des ruchettes d'essaimage (arboretum et Truffière)





Date	Rucher	Travail effectué	Travail à prévoir	divers
septembre	5 ruches -1 ruche moribonde - 4 ruches OK	Récolte miel 35 kg environ	Désinfection à la flamme ruche visite d'automne	Météo d'arrière-saison chaude frelon asiatique
octobre	4 ruches	Nourrissage , visite traitement varroa Apivar	Hivernage polystyrène	-Peu de floraison , le lierre se termine -Présence de frelon asiatique lutte à la raquette -20 octobre la pluie commence à tomber
Novembre	4 ruches hivernées	surveillance		Météo pluvieuse
Décembre	4 ruches hivernées	Achat : - extracteur , centrifugeuse et petit matériel (chez Lerouge)		Météo pluvieuse
Janvier	4 ruches hivernées	Préparations du matériel et des hauses		Météo pluvieuse piège anti frelon
Février	4 ruches hivernées	Visite de printemps retirer Apivar	Sortir polystyrène Préparer un local dédier à l'apiculture (ancien internat zone non polluée)	Météo pluvieuse sortie des abeilles floraison des noisetiers
Mars	4 ruches	Pose des hausses 1 ruche moins active à surveiller		Météo pluvieuse floraison colza commence
Avril	4 ruches 1 dédoublement	Piégeages des essaims Achat : (Apiculteur) 4 essaims buckfast plus un essaim en cours	Entretien végétation et organisation de l'extension du rucher Préparation 2eme hausse	Météo pluvieuse floraison toutes fleurs mais froid humide difficulté de remplissage (pluie)
Mai	8 ruches 1 dédoublement 1 essaim en haussette	Suivre le remplissage	Visite des pièges Objectif augmenter le rucher à 15 ruches	Météo pluvieuse année difficile pour le remplissage et l'essaimage (piège)
Juin				

LES VERS DE FARINE



Découverte de l'élevage et tests sur les vers de farine

Cycle de vie, alimentation : responsabilité d'un groupe d'individus par groupe d'élèves

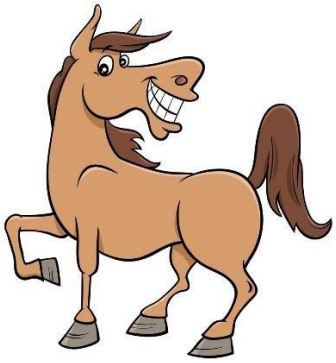


LE BIEN-ETRE ANIMAL :

Notions de bien-être animal pour les animaux d'élevage :

Visite d'une écurie active à Archiac (courant juin) Ecurie des Agriers

Visite d'un élevage bovin à La chapelle des pots (courant juin) La ferme Pot d'vache



EPI VÉGÉTAL

Projet arboretum



Nettoyage de l'arboretum

Confection d'abris pour petits animaux avec des déchets denettoyage (branches et végétaux divers)



Projet Verger

Préparation du terrain (trous et amendement)

Drainage du terrain (nettoyage des tranchées d'évacuation deseaux)

Plantation des arbres et arbustes du verger (pommiers, poiriers, pruniers, amandier, groseillers, framboisiers)

Tuteurage des grands fruitiers

Protection des troncs des grands fruitiers contre les rongeurs

Nettoyage/désherbage autour des arbres



Projet potager

Préparation du terrain (désherbage, préparation du lit de semence)

Plantations d'aromatiques et de fleurs autour du potager(Rosiers, sauges arbustives, thym, romarin, lavande)

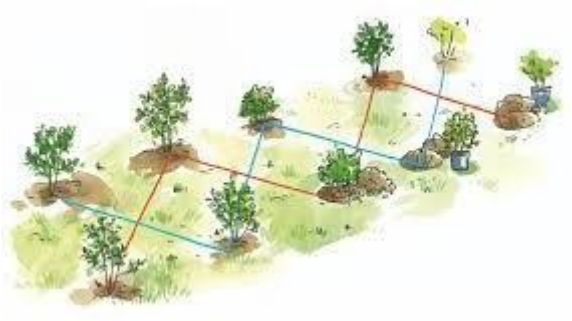
Semis d'une jachère de fleurs et de cucurbitacées

Espaces verts du lycée

Entretien des abords végétalisés du lycée (taille, désherbage)



Agroécologie : Certification HVE3 du lycée



Participation à la **plantation** et au **paillage** d'une haie champêtre « coupe-vent » entre la route et les vignes et d'unerangée d'arbre au bord du cours d'eau.

EPI CITOYENNETÉ

projet JO/JP 31 mai 2024
Objectif : Élaborer un travail collectif afin de proposer un évènement fédérateur sportif aux lycéens dans la perspective de JO organisés en France cet été.
Organisation : Classe de 3e
Directrice générale : Séverine Patard
Président de l'exposition : Thao
Président des JO/JP : Théau
Vice présidents : Clément F et Corentin V.
Chef de chantier et directeur de casting : Fabien Capezutti.
3 temps forts : Épreuves sportives
Exposition célébrant les jo/jp
Epreuves culturelles autour de l'exposition.

Les épreuves sportives :
- Rugby 7x7

- Basket 3x3
- Tir à l'arc
- Course de relais
- Course de brouette
- Run and Bike
- Pétanque
- Torball

L'exposition : Retraçant l'histoire de JO.

Les épreuves Culturelles :
- Kahoot
- Timeline.

Déroulement :

Début Mars : choix des épreuves.
Début Avril : Autorisation reçue par M. Le Directeur.
Fin Avril : mail aux enseignants.
Début mai : Choix des élèves concernés : Classes de secondes et première.

07/05/24 : Passage des élèves dans les classes pour présenter le projet. 10 Candidatures au poste de capitaine. Leur mission : élaborer leur équipe mixte (niveau et genre) et démarcher un enseignant pour les suivre.
14/05/24 : remise des sélections.
27/05/24 : Mise en place des ateliers.

31/05/24 : 9h : Discours des présidents , remise des documents, début des activités.
Chaque activité dure 10 minutes avec opposition entre 2 équipes.
Chaque changement d'activités dure 5 min.
Les élèves de 3e sont responsables de chaque atelier.
12H : pause déjeuner à thème.
13H : reprise.
14H : fin des activités et début du Kahoot. (NB le kahoot se fait collectivement à la fin, le timeline se fera pendant la journée.)
15H : proclamation des résultats et gouter

Orientation
Objectif : décision d'orientation réfléchie et choisie pour chaque élève de 3ème, pas d'orientation par défaut
Entre janvier et fin mars, travail sur l'orientation avec Mme Rauch et Mme Patard, 1 heure / semaine.
Travail en ateliers personnalisés selon les besoins et les projets.
Mini-stages pour nos élèves : découverte des formations demandées en septembre 2024. 18 élèves sur 19 ont effectué au moins un mini-stage dans l'établissement où ils souhaitent aller en septembre 2024.
Possibilité de rendez-vous au CIO
Rendez-vous individuels (Mme Patard/Mme Rauch)

DNB
DNB blanc les 4 et 5 avril. La moyenne sur les épreuves est de 154 sur 300.
3 semaines de révision organisées les 3 dernières semaines de cours : cours généraux plutôt le matin, EPS, EPI, ASSR, sorties plutôt l'après-midi.
Epreuve orale du DNB les 27 et 28 mai, le jury est fixe : M. Zeddam et Mme Patard, un enseignant technique, un enseignant de matières générales.
Les épreuves du DNB sont prévues les 1er et 2 juillet.

Aide individualisée pour les élèves de troisième
Les élèves de troisième ont bénéficié de séances d'aide individualisée avec plusieurs intervenants.

Tutorat
Pour les rapport de stage, des élèves de première et de terminale se sont portés volontaires pour donner un coup de pouce aux élèves de troisième qui l'ont demandé.
Un tutorat a également été mis en place entre deux élèves dans une matière.
Des séances de tutorat ont eu lieu entre des 1ères / terminales VV et la classe de troisième lors de séances de taille, et pendant les vendanges, avec les secondes.
La classe de BPREA 2 a encadré les élèves pour leur présenter l'utilisation de l'imprimante 3D.

Accueil des élèves en mini-stage dans la classe
Responsabilisation des élèves de 3ème lors de l'accueil des futurs 3èmes.

Participation de la classe aux activités de l'exploitation
Installation des haies (avec les 1ere GC)
Mise en bouteille et étiquetage du vin de l'exploitation
Vendanges avec les secondes VV et CEC
Taille, tutorat mis en place avec les 1ères et Terminale VV, M. Leservoisier, Mme Leservoisier et M. Zeddam

2.2 Filière vente

a) Bilan classe de seconde

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Techniques professionnelles : utilisation du laboratoire d'analyses sensorielles pour faire les TP relatifs aux produits alimentaires	Décrochage important Démissions : 2
Visites de producteurs et des différents types de points de vente alimentaire (marché/épicerie/grande surface/ cave à vin /brasserie)	Absentéisme en cours et en stage Difficultés à rendre les documents administratifs dans les délais (PFMP)
Projet collectif EIE réalisé et mené à bien : la classe de terminale vente a participé aux 3 ESCAPE GAMES créés par les secondes vente. Très bons retours.	Réorientation : 2 demandes officielles (1 passerelle 1ère VV / 1 CAP boulangerie) 1 souhait arrêt à 18 ans Des élèves déscolarisés sans diplôme : ni DNB, ni CAP. Projet décrochage abandonné en seconde vente au profit des 3ème Travail insuffisant

b) Bilan de la classe de première

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
- Pas de difficultés d'apprentissage majeures, le niveau global de la classe est correct. - Pas de décrochage en cours d'année. **- Les élèves savent se positionner sur le plan professionnel :** - l'implication en entreprise est satisfaisante. Les périodes de formation en milieu professionnel ont toutes été effectuées, sauf pour une élève dont l'absentéisme est récurrent depuis la classe de seconde - très belle implication dans les projets proposés par les partenaires sur le territoire dans le cadre de l'EIE "Savoir mener un projet collectif" *marché de producteurs lors du Congrès des stations vertes en octobre *projet anti-gaspi au marché de Jonzac et auprès des CP - CE1 de l'école primaire André Malraux de Jonzac en avril. - bonne dynamique de groupe	- absentéisme marqué pour une petite poignée d'élèves - un travail personnel insuffisant. - une commission éducative pour une élève pour comportement inadéquat en milieu professionnel. -une exclusion de trois jours pour une autre élève pour comportement inapproprié et propos injurieux envers une enseignante -Vigilance concernant les divers évènements (SST-Sentinelles et Référents) qui ont toute leur légitimité mais qui sont source d'absentéisme pour les élèves. Positionnement sur le calendrier à revoir. **A RECONDUIRE** - Intervention de professionnels pour décrire le fonctionnement d'un point de vente : Tanguy Sauze-U Express de Montendre - Intervention du CFA de Saintes pour la présentation des formations post-bac. - Suivi intensifié des élèves

c) Bilan de la classe de terminale

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
- une classe avec un effectif stable tout au long de l'année : 11 - une moyenne globale de CCF de 10 pour l'ensemble des élèves ce qui est plutôt léger. Trois élèves seulement juste au-dessus de 11. - des retours positifs de la part des MdS sur les périodes de formation en milieu professionnel. Pas d'absentéisme lors des PFMP. - une majorité d'élèves présente un bon profil professionnel. Ils se réalisent davantage à travers les projets qu'en salle de cours. - une très bonne implication notamment sur le Marché de producteurs de la JPO du mois de mars (support d'un CCF de l'épreuve E7) et dans le MAP Viti-oeno en collaboration avec la Terminale CGE VV. - une très bonne implication dans le nouveau MAP : vente de produits de terroir en ligne et notamment la création du R'Shop qui voit le jour cette année avec un site internet/page facebook/ et google business	- Une moyenne sur l'année de 11,63. Pas vraiment de tête de classe. Le niveau général est moyen. La moyenne des CCF est faible comparée à celle de l'an passé. - Une élève dont le suivi pour décrochage n'a pas porté ses fruits : elle est en situation de fragilité sur le plan des résultats et en danger quant à l'obtention du diplôme car elle n'a pas obtenu la moyenne à l'épreuve E7 et n'a pas non plus la moyenne à l'ensemble de ses CCF. - un **travail personnel** insuffisant **pour l'ensemble de la classe** dans la perspective des épreuves terminales. - aucune autonomie sur la rédaction du dossier E6.
POURSUITE D'ÉTUDES	**A RECONDUIRE**
5 élèves ont formulé des voeux sur Parcours Sup (par voie initiale ou apprentissage) : *Sonia DEFRANCE : BTS NDRC ou Fac psychologie* *Clara Duval : BTS MCO et BTS management opérationnel de la sécurité* *Mathéo HERVOIX-POUVREAU : BTS MCO - BTS Gestion PME- BTS NDRC* *Diego PERROCHEAU : BTS MCO* *Evan QUENET : BTS MCO ou NDRC* **3** autres souhaitent poursuivre par un BTS en apprentissage et n'ont pas utilisé la plateforme Parcoursup. (Léna, Lauryne et Charlize) **1** élève souhaite faire une année de césure après l'obtention de son bac. (Kelly) **2** élèves souhaitent s'insérer sur le marché de l'emploi. (Loane et Stanislas)	- Intervention du CFA du Campus Bordeaux Lac - Intervention du CFA de Saintes pour la présentation des formations post bac.

Le R'shop
Bilan et prévisionnel 2024-2025

Année scolaire 2022-2023 :
validation du nom
charte graphique
création de la page facebook
commencer à faire vivre la page par des posts
Besoin d'un partage régulier de photos des prods sur le terrain POUR ALIMENTER LA PAGE
Mettre en place une communication en interne : mettre les photos sur le commun ?
Créer un binôme responsable de récupérer les photos auprès de Mme Rouger ?

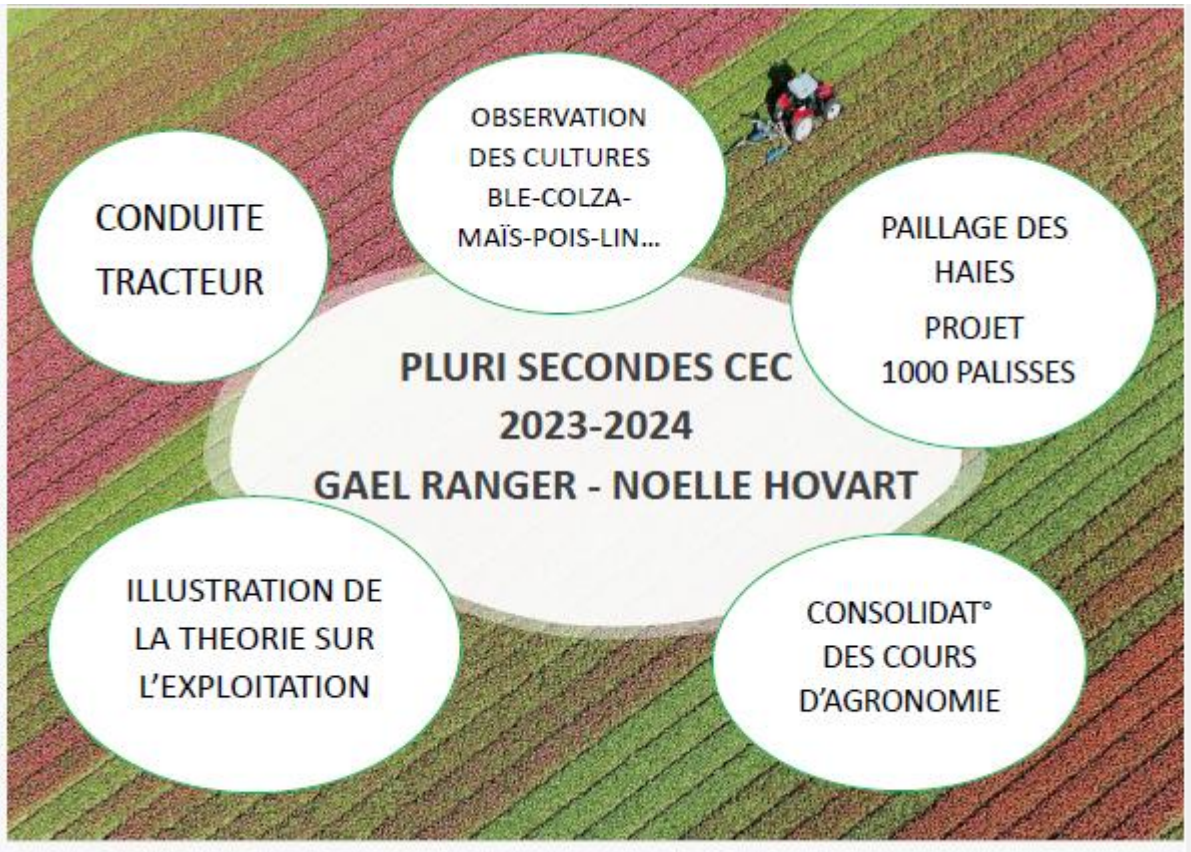
Année scolaire 2023-2024 :
continuité de la page facebook / Posts
séances photos PRODUITS
création page google BUSINESS
création site internet sur WIXSITE
création de nouvelles cartes de visites et nouveaux flyers
gestion des premières commandes par messenger et site internet
entrée de partenaires au R'shop : la bière GARVOUL
2 événements : la JPO et le 02/05/24 (map oeno)
créer un document COMMANDE / BL / FACTURE
création d'un tableau de bord suivi clientèle

Année scolaire 2024-2025 :
1/ La veille :
Besoin de répondre aux clients dans un délai très court via les applis et de répondre au téléphone
Avoir une communication interne fluide et facile
VALIDER un document COMMANDE / BL/ FACTURE
archivage papier chez KARINE / classeur à dispo ?
Imprimer la facture à chaque vente et l'archiver avec la commande
VALIDATION d'un tableau de bord suivi clientèle
nommer des binômes responsables pour le suivi R s'hop et communiquer avec le reste de l'équipe
* page facebook / messenger
* page google /avis
* site internet / messages
* binôme responsable prépa commandes et livraison/édition factures/ veille téléphonique ?
Tolérance pour ce binôme sur le vendredi pour livrer les clients sur RDV
prépa commande : le jeudi de 15h à 17h
livraison : vendredi
*binôme responsable tableau de bord
*binôme responsable entrée partenaire
2/ Partie juridique + RGPD
mentions légales
et onglet RGPD éventuel

3/ PROJETS : (sur plusieurs années)
- entrée de partenaires au R'shop
- signalétique sur site
- rafraîchissement de la boutique aux couleurs R'shop
- changer les étiquettes des produits et harmoniser l'ensemble aux couleurs R'shop
- Création d'évènements / présence marchés

2.3 Filière Viticulture

a) En classe de seconde pro :



Bilan pédagogique 2nde CEC et VV

Effectif : 33 en début d'année
33 avant les orientations, 28 en début de 1ère ?
Aucune réorientation en cours d'année, peut-être 5 en fin d'année.

Résultats :
Bons résultats d'ensemble

- CEC : 15 élèves , aucun élève sous les 10 de moyenne annuelle
- VV : 18 élèves : 1 élève sous les 10 de moyenne annuelle
  11 élèves ont une moyenne supérieure à 13

Bon groupe qui a travaillé mais dont certains écarts de comportement ont été relevés.

En conclusion :
5 élèves vont quitter la classe pour des problèmes d'intérêt ou de niveau et pour déménagement.
Hypothèse de travail : refaire dès septembre des entretiens de motivation pour faire un tri plus rapide et permettre d'activer la liste d'attente.
Problème : 2 élèves indécis qui ont traîné des pieds toute l'année et dont les résultats ne sont pas conformes.

b) En classe de première :

Classe de Première CGEVV

- Point scolarité sur les premières CGEVV :

La classe de première CGEVV est d'un niveau correct mais perfectible par un travail personnel plus sérieux et une attention plus sérieuse pour certains élèves. La classe est assez bavardes et quelques fois peu motivée. Cela restera à surveiller en Terminale.

Les premiers CCF sont en cours jusqu'à la fin Mai. Un point récapitulatif sera fait à la rentrée en Terminale.

Pour le moment, la classe semble investie dans la rédaction du dossier E6 comptant coefficient 3 pour l'épreuve E6 du BAC PRO CGEVV.

Le niveau technique sur le terrain est bon et beaucoup d'élèves sont autonomes.

2 élèves ont fait le choix de se réorienter en fin d'année 2023.

- Projet MG4 du nouveau BAC PRO CGEVV et CGEA porté par Mme Rouger, Mme Thery et Mme Leservoisier

Cette année c'est l'entrée en vigueur du nouveau Bac Pro CGEVV et CGEA rénové sur le tronc commun avec une approche capacitaire. Dans ce cadre les cours d'ESC et les heures de pluridisciplinarité seront dédiées à un projet collectif.

Dans ce cadre le projet MG4 (ESC, Enseignement Professionnel) du nouveau BAC PRO Rénové CGEVV et CGEA sera centré sur la demande du chef d'exploitation « Proposer des solutions améliorantes pour préserver la Ressource Sol sur l'exploitation ».

Le but est de sensibiliser les plus jeunes sur la Ressource Sol : son intérêt pour l'Homme, le travail mis en place par les agriculteurs pour la préserver, les nouvelles techniques… Le tout se fera autour d'ateliers à thème (la faune du sol/comment l'entretenir, les couvert végétaux, le travail des racines dans le sol, les alternatives aux labour…)

Il s'inscrit également pleinement dans le projet EPA2 sur les Thème 1 (Mobiliser la parole et les initiatives des apprenants autour des questions de l'agro-écologie), 3 (Amplifier la mobilisation des EA comme support d'apprentissage, de démonstrateur et d'expérimentateur) et 3 (Développer l'animation dans le territoire et aider à l'essaimage de pratiques innovantes).

Ce projet MG4 a été déposé dans le cadre d'EPA2 (Enseigner à Produire Autrement) auprès du MAAF dans le cadre du Printemps des Transitions et fait l'objet d'une restitution écrite au ministère puis d'une publication. S'ajoute en parallèle, la participation à un concours sur les meilleurs projets autour de la sensibilisation à l'Agroécologie des apprenants et du public dans le cadre de ce printemps des Transitions.

Le projet cochait toutes les cases du cahier des charges de ce concours et permettait d'accroître notre visibilité :

- Animation sur les ressources naturelles, les transitions agroécologiques
- Animations réalisées par les élèves
- Ouvertes au public extérieur non initié et/ou professionnel
- Répondre à des attentes ou problématiques du Territoire

Ce projet a abouti à 2 journées à thème :

- Le mardi 26 mars : à destination des scolaires de l'école primaire de Saint Germain de Lusignan
- Le Jeudi 28 mars à destination des professionnels





Les lycéens et la transmission de la viticulture

JONZAC. *Les élèves du lycée Le Renaudin ont transmis leurs savoirs de la viticulture aux élèves de Saint-Germain-de-Lusignant.*

Le stand sur l'eau. © C.O.

L'exposition sur le travail de la vigne. © C.O.

Des élèves de Première Bac pro "vigne et vin, production grande culture" du lycée Le Renaudin ont accueilli des élèves mardi 26 mars. 41 enfants de l'école de Saint-Germain-de-Lusignan ont bénéficié d'animations entièrement conçues par les élèves du lycée. Des ateliers sur les thèmes de la consommation de l'eau, les bienfaits des insectes, les jardins, la terre ou encore le travail de la vigne. La préparation de cette journée s'inscrit dans un projet piloté par Corinne Rougier, enseignante en éducation socioculturelle. Elle mène régulièrement des actions culturelles et artistiques, mais à la demande du nouveau programme national et des enseignants en technique, des animations concrètes, comme celle-ci, sont demandées.

Victorien, Simon et Alexandre ont travaillé sur "l'eau, une ressource précieuse", avec quelques expériences pour les enfants et un livret réalisé par leurs soins, sur la consommation d'eau et les économies possibles. Jade, Lana et Lola ont conçu deux jeux, dont un calqué sur le Qui est-ce? pour découvrir les insectes. D'autres ateliers ont évoqué la technique qui consiste à cultiver des plantes entre les rangs, pour améliorer la structure du sol.

Pour l'école de Saint-Germain-de-Lusignan, c'est une première. « *Le fait que ce soit des jeunes qui présentent ces sujets est intéressant pour les enfants. Nous sommes en zone rurale, cette découverte des éléments naturels est importante* », a confié Jérémy Moreau, directeur de l'école. ■

C.O.

Vous trouverez les détails de ces deux projets dans la partie MG4 de l'ESC portée par Mme Rouger.

- **<u>Fil rouge Transition Agro-écologie, EPA2 (Enseigner à Produire Autrement) conjointement avec les CGEA avec Mmes Threy et Leservoisier avec le soutien du Domaine le Renaudin (M. Leservoisier), La Chambre d'Agriculture, le Programme 1000 Palisses de Hennessy et l'APAD dans le cadre de la pluridisciplinarité (Mmes Leservoisier et Thery)</u>**

Toutes ces pluris ont également servi à apporter de la matière technique aux élèves de premières CGEA/CGEVV pour la réalisation du proget MG4 en ESC

<u>- Intervention sur l'ACS (Agriculture de Conservation des Sols)</u>

Nous avons reçu M. Comte membre de l'association APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable) pour une présentation du rôle et des intérêts ainsi de des freins possibles sur la mise en place de cultures sous couverts.

Cette intervention sur l'ACS a donné lieu à un débat et un échange d'idées entre les élèves de première CGEA/CGEVV et M. Comte sur l'ACS ce qui répond aux attentes d'EPA2 et à la question de la Transition Agroécologique importante pour nos formations des agriculteurs de demain.

Pour faire écho à cet échange nous sommes aller visiter l'exploitation de M. Marrier à Pons qui pratique l'ACS depuis 5 ans maintenant. Cela a permis de renforcer les échanges et de voir les impacts des cultures sous couverts sur la structure des sols (aération, portance, vie dans les sols, matière organique...).

- Première Etape :

Plantation de haie sur l'exploitation de M. Guetté avec intervention de la Chambre d'Agriculture. Ce projet a été construit par une élève de 1ere GC (Jade Guetté).

Les élèves de premières CGEA et CGEVV ont pu avoir une intervention de la Chambre d'Agriculture sur le choix des haies, des essences et des critères de choix d'un emplacement de haie (en fonction de son rôle, de l'exposition de la parcelle…). Avec le Programme EVA 17 de Chambre d'Agriculture, l'objectif est de créer des abris naturels pour la faune, préserver les sols, favoriser la biodiversité

Les premières CGEA et CGEVV ont ensuite géré avec professionnalisme l'ensemble du chantier qui visait à implanter une haie à vocation d'ombrage pour la production de fourrage

- Deuxième Etape :

Accueil d'un point information par la Chambre d'Agriculture via le programme 1000 Palisses à destination des livreurs Cognac Hennessy sur les haies. Nos élèves de premières et secondes ont pu y assister.
Le Domaine du Renaudin a à ce titre servi de point de retrait pour les plants à destination des viticulteurs ayant adhéré au programme.

Les élèves de premières CGEA et CGEVV accompagnés des secondes ont ensuite été planté une haie le long d'une parcelle de vigne avec pour objectif de tutorat 1°/seconde puisque les premières avaient déjà effectué une plantation.

Cette plantation permet d'illustrer également le référentiel sur les moyens à disposition pour lutter contre le réchauffement climatique, pour restructurer les sols, favoriser la biodiversité et l'accueil de la faune auxiliaire pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires (mesures agroécologiques)



Plantation Haie chez M. GUETTE avec la Chambre d'Agriculture (prog. EVEA17)



Plantation haie tutorat Premières CGEVV/Secondes sur l'exploitation

- Vinification du Merlot AB du Domaine du Renaudin et interventions oenologiques sur les autres cuvées (Mme Leservoisier) :

Les élèves ont élaboré le vin rouge AB du Domaine du Renaudin de A à Z (vendange, éraflage/foulage, Macération, Soutirage, Collage, Élevage sur copeaux, Mise en bouteille et Etiquetage) dans le cadre du module professionnel MP5 du BAC PRO CGEVV.

Ce fut une vinification difficile compte tenu de l'état de la vendange fortement atteinte de Mildiou, le non départ en FML du vin de goutte…

Avec l'appui du DEA, M.Leservoisier, nous avons donc pu mettre en place des solutions correctives afin d'obtenir un vin rouge plutôt léger en tanins et légèrement boisé.

Le but était de rendre les élèves de première CGEVV acteurs des changements à opérer et de prendre des décisions dans un contexte donné (acquis attendus en BAC PRO CGEVV).

Cette vinification rentrera dans la notation du CCF n°4 de l'Epreuve E7 (coefficient 1,5) pour la partie pratique.

Le vin rouge Merlot AB IGP Charentais présente un léger boisé qui permet d'avoir des tanins discrets en bouche. Les arômes en bouche ont une dominante de mûre avec une légère note de cerise griotte en fin de bouche. Il est destiné a être bu après une maturation en bouteille de 6 mois minimum pour en tirer le meilleure.





Vinification / Mise en Bouteille du Vin Rouge IGP Merlot AB

- Projet tutorat taille Terminales CGEVV/Première VV et 3° et Taille avec les Premières CGEVV (Mme Leservoisier**)**

Cette année, il a été mis en place un chantier de taille sur les parcelles en production de l'exploitation au mois de Janvier. Le principe était de mettre en place sur une demi-journée un tutorat entre un élève de Terminale CGEVV et un élève de Seconde VV ne maîtrisant pas totalement la taille. Se sont ajoutés les 3° qui étaient motivés pour s'initier à la taille.

Ce projet avait plusieurs objectifs :

- Responsabiliser la classe de Terminale qui avait besoin de gagner en maturité
- Valoriser l'expérience des élèves. Mettre l'élève au cours de sa formation en devenant lui-même « formateur »
- Favoriser la transmission du savoir entre génération d'élèves

Les élèves de première CGEVV ont également fait 2 chantiers de taille sur l'exploitation afin de conforter leur acquis en taille.



Chantier tutorat taille Terminales CGEVV, Premières CGEVV et 3° pro

- Pluri 1° CGEVV et CGEA (Mmes Thery, Leservoisier, Rouger et M. Delgrange, Guionaud…) : La préservation des ressources (Eau et Sol)

Cette année, nous avons reconduit le déroulement des heures de pluridisciplinarité basées sur le thème de la préservation des ressources naturelles telles que l'eau et le sol (en lien avec le Projet EPA2).

Le but était de rendre les élèves de première CGEVV/CGEA acteurs des changements à opérer. Ce choix intervient idéalement puisque la rénovation du tronc commun du Bac Pro souhaite mettre en avant le débat participatif, la mixité d'enseignement au niveau de la pluri…

Nous avons beaucoup travaillé autour du sol (profil de sol sur l'exploitation, comptage de la biodiversité des allées enherbées, test berlèze, dénombrement de la macro faune du sol, projet MG4 conjoint avec l'ESC, qualité et disponibilité de l'eau….)

- **Projet sortie de cohésion filière CGEVV / CGEA et TCVA (Mmes Rouger, Leservoisier)**

Un projet de sortie à la rentrée de septembre pour les futurs Terminales est en cours de réalisation afin de favoriser l'échange entre apprenants des différentes formations (CGEVV, CGEA et TCVA).

Pour le moment, on s'oriente vars une sortie découverte sur Bordeaux (croisière Patrimoine Mondial de l'Unesco, la Musée de la Mer, la Cité du Vin ou Le Bassin des Lumières)

c) En classe de terminale

Classe de Terminale CGEVV

- Point sur les CCF et sur les Epreuves Terminales du BAC PRO CGEVV :

Les résultats aux CCF sont très moyens cette année pour la classe de Terminale CGEVV malgré les nombreuses alertes lancées depuis la première, ce qui est assez inquiétant à l'approche des épreuves terminales.

Les dossiers de synthèse (épreuve E6, coef 3) ont été envoyés en temps et en heure malgré le retard de certains n'ayant pas respecté les échéances prévues. Ils ont reçu les consignes de rédaction de la fiche de synthèse obligatoire à l'oral.

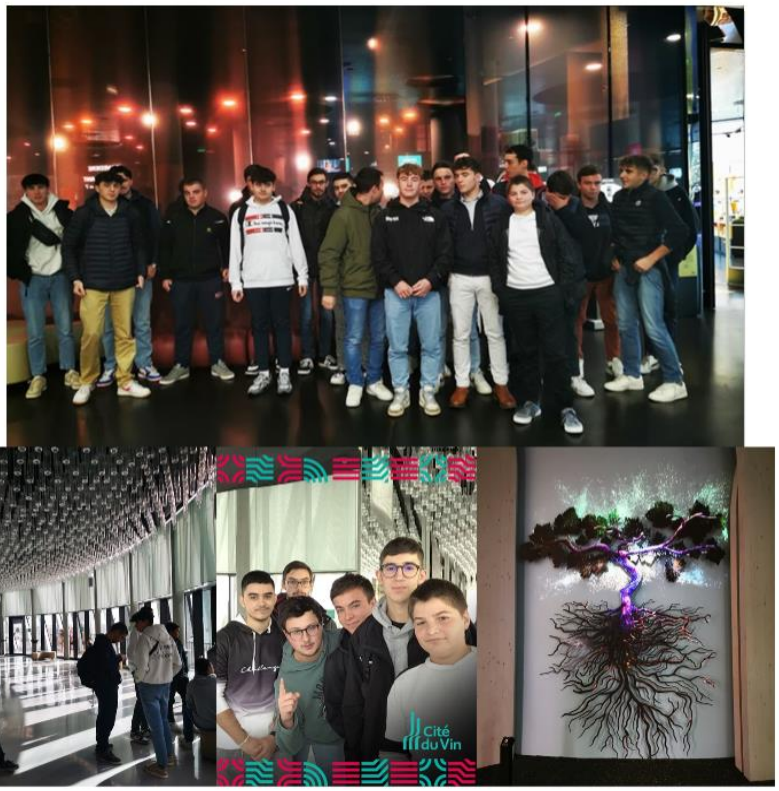
La préparation à l'oral s'avère plutôt compliquée par le manque d'investissement des élèves malgré les notes de CCF peu sécurisantes et l'échéance proche des épreuves Terminales.
Peu de fiches de synthèse et de pistes d'amélioration ont été travaillées pendant les vacances d'Avril malgré 2 h de pluri consacrées pour l'explication et les plans donné sur Pronote.
Le premier passage s'est avéré globalement assez catastrophique et illustre le manque d'investissement et de prise de conscience des élèves de Terminales CGEVV qui semblent s'être complètement relâchés à l'approche de l'examen.
Cette situation a été notée par beaucoup d'enseignants et inquiète.

Les passages oraux ont débuté le 30 Avril et se poursuivent au rythme de 1 par semaine jusqu'au BAC c'est-à-dire la première semaine de juin. Cela nous fait 4 passages voir 5 s'ils restent des créneaux pour les élèves les plus méritants.
A noter que cette année, les JA se sont proposés pour faire des jurys de passage: le jeudi 30 Mai. C'est une chance pour nos élèves qui seront vraiment en condition d'examen.

- Sortie cohésion Terminale CGEA/CGEVV fin novembre (Mmes Leservoisier et Rouger) :

Le but évoqué au CI de mois de Novembre était d'initier une cohésion plus importante entre les deux formations suite à un constat à la fin de la classe de première.

Ce projet a donc bien eu lieu à Bordeaux (Cité du Vin et Bassins des Lumières) et a semblé satisfaire les élèves.



Sortie Bordeaux Terminales CGEVV/CGEA

- **<u>ParcourSup Term CGEVV (EIE : Mmes Leservoisier et Thery) :</u>**

Les élèves ont participé à l'intervention CFA Mugron (EPL Des Landes) BPA CMA (Conduite Machines Agricoles) et 4 élèves ont été en mini stage sur place.

Les élèves ont également participé à la Journée Installation organisée par les JA au Lycée Desclaude.

Cette année sur 14 élèves, les choix sont les suivants :

-4 rentrent sur le marché de l'emploi

-7 ont fait des vœux Parcoursup

-5 a un choix hors ParcourSup (dont 2 ont fait aussi un choix sur Parcoursup) : BPA Conduite et Machines Agricoles au CFA Mugron

Vœux ParcourSup :

	BTSA VO	BTSA ACSE	BTSA VO app.
1° choix	1 élèves	1 élève	5 élèves
2° choix	6 élèves		1 élèves

- **<u>MAP Oenotourisme Term CGEVV (Mmes Leservoisier et Rouger)</u>**

Cette année les élèves de terminale se sont engagés dans un projet qui consiste à réaliser une soirée oenotouristique sur l'exploitation du Renaudin sous le thème des cocktails avec un soirée « Création de cocktails » où les personnes pourront repartir avec leur cocktail qu'ils auront créés.
Une présentation des

Cette soirée a eu lieu le jeudi 2 mai au soir en partenariat avec les Terminales BAC PRO TCVA qui ont aidé à la réalisation du projet notamment sur l'accord Mets/Cocktails.
Cela a aussi été l'occasion pour cette classe de communiquer autour de son travail sur le site web R'Shop de l'exploitation.

Le tout a été animé par un groupe Sweet Chorus.

Ce MAP est soutenu financièrement par l'Exploitation du Renaudin, la Région Nouvelle Aquitaine et le LPA. L'office du Tourisme de Jonzac a été un des partenaires de diffusion. L'exploitation du Renaudin le support de réalisation.

Ce fut un grand succès puisque nous avons dépassé le nombre de personnes prévus avec près d'une soixantaine personnes présentes (curistes notamment grâce à l'office de Tourisme et à la prospection des élèves dans les commerces de Jonzac). L'ensemble s'est malgré tout assez bien combiné et les personnes sont reparties conquises avec dans l'esprit que ce type de soirée sur l'exploitation fin Avril/début Mai deviendrait un évènement récurent.

Les élèves de Terminales ont également travaillé en parallèle au renouvellement des étiquettes des jus de raisins de l'exploitation. Plusieurs projets ont été proposés au DEA, M. Leservoisier. Il reste maintenant à travailler avec un graphiste pour articuler le tout.
Cela fera probablement partie du MAP Oeno 2025 comme l'enrichissement du site R'Shop par des vidéos viticoles réalisés par les futurs Terminales CGEVV.



MAP Oenotourisme : le jeudi 2 mai 2024

2.4 Filière Grandes cultures

a) *Première Bac pro CGEA GC (14 élèves)*

Scolarité **:**
Groupe dynamique, motivé et sérieux ; Bonne ambiance de travail et bonne participation. Bon niveau et de très bons résultats qui se sont maintenus tout au long de l'année.
Les stages se sont déroulés normalement selon le calendrier prévu.

Bilan Projets et pluridisciplinarité :

Projet MG4 : mettre en œuvre un projet collectif en lien avec le territoire
Objectifs :

- Sensibiliser les élèves à la fragilité de la ressource Sol, à la préservation de cette ressource
- Concevoir et réaliser un projet collectif

Thème choisi : Préservation de la ressource sol
Partenaire : Exploitation du Renaudin
Mise en œuvre : septembre à avril ; évaluation en CCF fin mai 2024
Contenus et intervenants :
Intervenants : enseignants ESC, Viticulture, agronomie, sc Physiques, biologie
Intervenants extérieurs : EPTB Charente, APAD Centre Atlantique, Visite d'une EA (M Marrier à Pons).
Réalisation :
2 animations sur le thème de la préservation de la ressource Sol

Mardi 26 mars : accueil des élèves de l'école de Saint Germain de Lusignan (42 enfants en CE et CM)
Les élèves de premières ont organisé des ateliers ludiques pour sensibiliser les enfants à la préservation des sols : 6 ateliers

- Les différents sols de jardin
- Économiser l'eau dans le jardin et la maison
- 2 jeux sur la biodiversité des sols
- Dégradation des déchets
- Le cycle de la vigne et les couverts végétaux

Les enfants ont déjeuné au self et passé la journée au lycée pour une intégration qui a été très réussie.

Jeudi 28 mars : Journée technique sur la préservation des sols pour les professionnels (agriculteurs)
Au cours de cet après-midi d'échanges, nous avons accueilli une 20aine d'agriculteurs qui ont pu découvrir 3 ateliers :

- Agriculture de Conservation des Sols (ACS) : Antonin, Alexis et Clément de 1ère GC ont présenté les principes et intérêts de cette technique ; M Mazeran, agriculteur pratiquant cette technique a apporté son témoignage
- Les racines et leurs rôles : Desmond, Aymeric et Théo ont rappelé les différents types de racines et leurs intérêts pour le sol ; puis M Daumas technicien à la Chambre d'agriculture de Jonzac a apporté un éclairage plus technique et scientifique sur la notion de rhysosphère
- Présentation de matériels alternatives au labour : Eliott, Thomas et Simon avaient invité 3 concessions de matériel agricole qui présentaient des matériels.

Là aussi cette journée d'échange a été une réussite grâce à l'investissement des élèves et la participation des intervenants et professionnels.

b) Terminale Bac pro CGEA GC (effectifs 11 élèves)

Scolarité :
Groupe sérieux dans le travail avec de bons résultats.

Préparation à l'orientation :
-4 élèves ont participé à un ministage au lycée de Venours
-2 élèves ont participé à un ministage au Lycée technique de St Jean d'Angély
-3 élèves ont participé à un ministage au CFA de Mugron

Poursuites d'étude : sur 10 élèves

- 8 souhaitent pour suivre en BTSA (ACD, GDEA, autres))
- 3 ne souhaitent pas poursuivre après le bac.

Bilan projets :

- MAP diversification : le module a été évalué en CCF comme prévu. Les élèves ont réalisé par binômes ou individuellement un dossier portant sur une production de diversification : Houblon / Miscanthus / Bambou / élevage bovin / transformation farine et pain / Chanvre

Visite :

- EA Agat Alexandre avec diversification cultures semences + stockage + production électricité

Les visites et interventions techniques réalisées dans le cadre de la pluridisciplinarité :

- Visite entreprise Grégoire (1ères GC/VV)
- Visite entreprise Revico (term GC/VV)
- Visite exploitation en ACS chez M Marrier à Pons
- Intervention de l'EPTB Charente
- Participation au forum installation organisé par les JA au lycée Desclaudes (term GC/VV)
- Participation à une journée technique viticole sur l'exploitation de M Branchaud (term VV)

2.5 Rénovation du bac pro

La mise en place de la rénovation du bac pro se fera à la rentrée 2024. Voici les lignes essentielles :

Pour la voie scolaire / Cycle terminal (1ère / terminale)	
Rentrée 2023	**Rentrée 2024**
72 semaines : • 4 semaines blanches • 12 PFMP • 1 semaine stage collectif (ESDD) • 55 semaines de cours en face à face	72 semaines : • 3 semaines blanches • 11 PFMP • 3 semaines 2 stages collectifs (valorisation vécu PFMP et ESDD) • 55 semaines de cours en face à face
EMC (+ 0.25 en Histoire-Géographie / - 0.25 Physique-Chimie)	EMC (+ 0.25 en Histoire-Géographie / -0.25 Physique-Chimie)
Pluri reste affectée telle qu'elle est fléchée dans les référentiels et conformément aux annexes 3 des arrêtés grilles horaires des spécialités concernées	Pluri non affectée sauf pour HG (14h) et PC (14h) 4 thématiques pour le TC en lien avec EPA 2 et 4 thématiques pour la partie professionnelle

La scolarité se déroule sur 72 semaines en cycle terminal, qui s'organisent de la façon suivante :
- 4 semaines blanches (= examens/ccf)
- 2-3 semaines obligatoires de stages collectifs : ESDD et Valorisation du vécu en milieu professionnel prises sur la scolarité.
- 14 à 16 semaines de stages individuels : 11 semaines obligatoires individuelles PFMP prises sur la scolarité et 3 semaines obligatoires individuelles prises sur les vacances.
- 55 semaines de cours.

A ces semaines peuvent s'ajouter, à titre individuel ou pour un groupe restreint d'élèves, deux semaines facultatives prises sur la scolarité.

Création de semaines de stages collectifs :

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable

Le stage collectif éducation à la santé et au développement durable d'une durée d'une semaine, ou son équivalent fractionné, fait partie intégrante de la formation. Il est organisé sur le temps scolaire et vise l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.
Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :
- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle, sociale et professionnelle.

Le développement durable est pris en compte dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale dans l'ensemble des modules concernés, et plus particulièrement à travers la mise en œuvre des activités professionnelles.
Ce stage collectif permet la réflexion et la mise en œuvre d'une action dans un cadre concret, en lien ou non avec le domaine professionnel.
L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre de ce stage collectif.
Le choix des thématiques et les compétences à développer est raisonné sur l'ensemble du cursus.

Stage collectif « valorisation du vécu en milieu professionnel »

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise une valorisation optimale aux séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.

Ce stage vise à :
- Exploiter les vécus en milieu professionnel
- S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel ;
- Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité ;

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un levier pour le développement des capacités à mettre en œuvre dans le cadre de ce stage collectif.
Dans le cadre de l'autonomie des établissements, il peut être proposé aux apprenants des formations aux premiers secours et au certificat de sauveteur secouriste du travail.

Les activités pluridisciplinaires : 110 h

Les thématiques d'activités pluridisciplinaires prévues dans le cadre du référentiel de formation sont les suivantes :

Finalités	Thématique	Module(s) impliqué(s)	Disciplines mobilisables (liste non limitative)
Il s'agit d'amener les apprenants à mettre en œuvre des capteurs connectés et d'en exploiter les données pour favoriser ou suivre les transitions (agro écologique, énergétique, sociale, sanitaire, d'aménagement des espaces de vie …)	Des capteurs connectés au service des transitions	MG1 MP	Physique-Chimie, et autres disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à engager une réflexion éthique sur les usages des réseaux sociaux (y compris professionnels) et de les outiller pour qu'ils communiquent en conscience et en toute sécurité.	Publication en conscience et en toute sécurité sur les réseaux sociaux numériques	MG2 MP	Toutes disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener l'apprenant à approfondir sa connaissance du contexte professionnel et à mesurer ses potentiels pour se projeter dans le monde du travail.	Approfondissement de son projet personnel et professionnel	MG3 MP	Toutes disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à observer les modalités du débat et de la prise de décisions collectives sur des enjeux majeurs en lien avec les transitions (agro- écologique, énergétique, sociale...)	Étude des déterminants d'une action collective sur un territoire de proximité	MG4 MP	Histoire- Géographie EMC et autres disciplines du tronc commun et du domaine professionnel

Les activités pluridisciplinaires liées à la partie professionnelle figurent dans chacun des référentiels de formation propre à chacune des spécialités.

Les périodes de formation en milieu professionnel

La formation en milieu professionnel représente 14 à 16 semaines, sur les deux années du cycle terminal, dont 11 sont prises sur la scolarité. Elles sont consacrées au(x) stage(s) individuel(s) en entreprises.
Les 14 semaines de stage individuel (dont 11 prises sur la scolarité) préparent en particulier, aux épreuves E6 «Expérience en milieu professionnel » et E7 « Pratiques professionnelles » :

- 8 semaines au moins ont lieu dans une même entreprise et seront support de l'épreuve E6 « Expérience en milieu professionnel » ;
- 4 semaines au plus peuvent se dérouler dans des lieux de stages complémentaires permettant la préparation à l'atteinte des capacités visées (C6 à CX) ;
- 2 semaines peuvent être consacrées à des stages d'ouverture en liaison avec le MAP ou le projet personnel de l'élève

3. Autres Projets

3.1 En Education socio culturelle

***** Classe de 3èmes

En collaboration avec les 2 enseignants chargées de l'EPI Citoyenneté N Parent et L Gouguet durant le 1er trimestre, nous avons organisé un projet autour de la musique et le chant.
Philippe Égalité artiste est venu encadrer ces ateliers.
Chacun des élèves a construit un instrument à partir d'objets de récupération .Ensuite chacun a écrit un texte sur des thèmes lié à la vie citoyenne (liberté , égalité, fraternité)
Des sujets comme la mort de Georges Floyd , l'agribashing, la solidarité, le racisme, le harcèlement…
Une présentation a eu lieu devant le personnel du lycée le 5 décembre 2023.
Des textes intéressants et pertinents ont été slamés avec de la musique , instruments fabriqués aidés par Philippe Egalité.
Du stress mais un exercice intéressant pour eux.
+Les élèves ont beaucoup aimé la fabrication des instruments , faire de la musique .
Des idées pertinentes concernant l'actualité- discussion – échange- dépassement de soi – stress surpassé. (projets Sons dans les chais)



Un travail sur l'histoire des arts a été fait. Seul ou en groupe , ils ont choisi une période .
Une exposition de ce travail est dans le hall.
Un atelier va avoir lieu chez Philippe Egalité : un jardin artistique. Découverte de Land Art .
Une visite au musée Micro folies est également prévue.
Collaboration avec S Patard

***** Classes de secondes

Cette année, le thème sur la citoyenneté et la laïcité a abouti sur la création de Flyers.
Ce travail a été réalisé avec Lionel Delgrange et Séverine Patard.

Le second projet en secondes concerne la vision de leurs métiers, l'image que les médias renvoient.
Un travail a été réalisé avec les enseignants techniques de chaque section Laetitia Gouguet (vente) , Noëlle (grandes cultures), Eric Zeddam (viticulture).
Un mur d'articles, de paroles va être érigé à partir des recherches réalisées.
En parallèle un atelier artistique est mené avec Lucile Mialocq sur la photographie.
Chaque élève produit un portrait avec un objet professionnel.
L'exposition sera installée en début d'année scolaire 2024-25.
+ échanges sur leurs vécus intéressants, questionnement, découvertes d'information.
- temps

* Classes de premières

Cette année, la réforme a engendré des modifications concernant le contenu du programme : ESC, EIE.
Des projets ont été menés dans les différentes filières qui avaient pour objectif de s'engager dans un produit collectif répondant à une demande du territoire.

* Classes de 1ères production GC et VV

Le thème choisi s'est orienté sur le sol, quel état , que peut on faire pour l'améliorer ?
C'est une question soulevée par le directeur de l'exploitation du lycée le Renaudin.
2 projets sont nés autour de cette problématique : un projet en destination des professionnels et un autre en direction des classes d'école primaire afin d'informer et ensibiliser le jeune public.

- MARDI 26 MARS 2024
Accueil des classes de CE2 , CM1 ET CM2 de l'école de Saint GERMAIN DE LUSIGNAN .
10H – 15H30

5 ateliers ont été organisés par les élèves de la classe :
-2 Ateliers sur la faune du sol : Jeu Qui est-ce et Memory
-Atelier sur la consommation et l'utilisation de l'eau dans notre quotidien (maison et jardin)
-Atelier sur la texture du sol : comment l'identifier ? Comment l' améliorer en vue d'un jardin potager ?
-Atelier sur l'évolution des déchets dans les sols et les différents types de déchets
-Atelier autour du cycle de la vigne et du rôle des couverts végétaux

Journée très intense. Satisfaction des élèves de l'école primaire des enseignants. Ils nous ont demandé si nous pensions renouveler cette expérience l'année prochaine

- JEUDI 28 MARS 2024 journée professionnelle

Journée dédiée aux professionnels .Faire réfléchir et s'interroger sur le travail du sol.
2 ateliers sous forme de mini conférence avec professionnels animés par les élèves.
- Sensibilisation ACS avec l'intervention d'un membre d'Agrosol 86
- Les racines et leurs rôles avec la présence d'un technicien de la chambre de l'agriculture 17 et la présentation des systèmes racinaires par les élèves.
Un atelier de démonstration et essai de matériel : montrer une alternative au labour.
3 concessions étaient présentes.

Une trentaine de personnes était présente.Des discussions et échanges ont eu lieu. Les professionnels présents avaient l'air satisfait et étaient prêts à renouveler l'expérience.
Les élèves après avoir dépasser leur stress ont bien mené leur atelier et étaient fiers de leur journée.

Les lycéens et la transmission de la viticulture

JONZAC. *Les élèves du lycée Le Renaudin ont transmis leurs savoirs de la viticulture aux élèves de Saint-Germain-de-Lusignant.*



Le stand sur l'eau. © C.O.



L'exposition sur le travail de la vigne. © C.O.

Des élèves de Première Bac pro "vigne et vin, production grande culture" du lycée Le Renaudin ont accueilli des élèves mardi 26 mars. 41 enfants de l'école de Saint-Germain-de-Lusignan ont bénéficié d'animations entièrement conçues par les élèves du lycée. Des ateliers sur les thèmes de la consommation de l'eau, les bienfaits des insectes, les jardins, la terre ou encore le travail de la vigne. La préparation de cette journée s'inscrit dans un projet piloté par Corinne Rougier, enseignante en éducation socioculturelle. Elle mène régulièrement des actions culturelles et artistiques, mais à la demande du nouveau programme national et des enseignants en technique, des animations concrètes, comme celle-ci, sont demandées.

Victorien, Simon et Alexandre ont travaillé sur "l'eau, une ressource précieuse", avec quelques expériences pour les enfants et un livret réalisé par leurs soins, sur la consommation d'eau et les économies possibles. Jade, Lana et Lola ont conçu deux jeux, dont un calqué sur le Qui est-ce? pour découvrir les insectes. D'autres ateliers ont évoqué la technique qui consiste à cultiver des plantes entre les rangs, pour améliorer la structure du sol.

Pour l'école de Saint-Germain-de-Lusignan, c'est une première. « *Le fait que ce soit des jeunes qui présentent ces sujets est intéressant pour les enfants. Nous sommes en zone rurale, cette découverte des éléments naturels est importante* », a confié Jérémy Moreau, directeur de l'école. ■

C.O.








Journée Scolaire : Le Mardi 26 Mars 2024




Journée Professionnelle (Projet MG4) : 28 Mars 2024












- Classe de 1ères vente

Enseignement ESC et EIE - MG4

Tout d'abord la classe entière a été sollicitée par la mairie et l'office de tourisme de Jonzac pour organiser un marché semi nocturne à Jonzac lors du congrès des stations vertes en Octobre 2023.

Le thème choisi s'est porté sur la gaspillage alimentaire.
La classe a travaillé sur 2 projets : une animation au marché de Jonzac et une autre destinée aux classes de l'école primaire Saint Exupéry de Jonzac.

- Vendredi 05 Avril 2024 Marché de Jonzac

Présence de 3 groupes d'élèves sur le marché de Jonzac.
Ils ont tenu différents stands: présentation d'un livret sur des recettes faites à partir des restes du frigo, jeu interactif sur l'impact environnemental des fruits et légumes importés ou pas, présentation des applications Phenix, Save eat avec vente de petits paniers anti gaspî.
Tous ont connu un succès: 60 livrets ont été donnés avec beaucoup de retours positifs, 30 personnes sont venues jouer et échanger sur le jeu, tous les paniers ont été vendus et les dépliants emportés pour le public ou pour leurs enfants.
Les élèves étaient très satisfaits de tous ces échanges.

- Mardi 02 mai 2024 Accueil des classes Ecole primaire Malraux de Jonzac

Accueil de 2 classes : 44 élèves CP et CE1 de l'école Malraux de Jonzac.

Plusieurs ateliers étaient prévus : jeu sur le tri des déchets. Comment trier ? Pour quoi faire ? Jeu sur le gaspillage alimentaire dans nos assiettes. Combien d'aliment gaspille t on ? Comment faire pour éviter de jeter des aliments ? Jeu sur le pollution plastique. Notre consommation de plastique, quelles conséquences ?





* Classes de terminales

Une prestation, création artistique a été présentée jeudi 01 février 2024.
Les thèmes traités, abordés étaient la beauté du paysage, la pollution.
Ils ont travaillé sur les thèmes, ont bâti une création artistique avec les 2 intervenants Khalid B art de scène et Loucas art visuel.

Réalisation : un court métrage et un défilé présenté au public interne et externe au lycée.
Belle aventure.

Bouger les lignes- Cmich2s sur les paysages. Projets 2023

Les premières devront s'interroger d'une part sur la société de surconsommation et par ailleurs sur la sauvegarde de la planète, de notre environnement.

* MAP OENO- MAP VENTE EN LIGNE
Un projet commun a été organisé afin de valoriser les projets des 2 sections.
Etiquette sur les jus de raisin – carte de visite - animation « Jazz Manouche » sur le domaine du lycée avec création de cocktail.

3.2 En EPS

E.P.S sur le plan pédagogique :

-Un stage d'intégration pour la classe de 3ème a été organisé au mois de Septembre au centre sportif du Chambon. Les élèves ont eu au programme des activités physiques de pleine nature telles que le VTT, l'accrobranche, le kayac, la course d'orientation

Bilan **:** 5 jours toujours aussi positifs pour les élèves. Ils ont appris à se connaître et ont vécu des expériences sportives riches avec un renforcement de la cohésion de groupe (solidarité). Les élèves ont développé le sens de la responsabilité par la capacité à vivre ensemble en intégrant des règles de vie.

Il est à noter que le lycée a, à sa disposition, le gymnase du collège de Jonzac le mercredi matin de 8h à 12h. Le gymnase est essentiel pour pratiquer certaines activités sportives qui ne peuvent se dérouler à l'extérieur pour les classes de 1eres. Le lycée dispose également d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le lundi matin de 10h à 12h pour la classe de 3ème (période allant de décembre à mars). Le savoir nager est en effet essentiel et les élèves ont pour objectif de réussir l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager).

-Pour pouvoir évaluer les Terminales en CCF, le cycle musculation a été programmé à l'extérieur du lycée (salle de musculation du Lycée Hyppolite de Jonzac). Les élèves ont pu pratiquer et progresser grâce à des machines confortables afin d'établir un programme personnel d'entrainement (développement de la force ou de l'entretien physique)

- Le lycée a fait l'acquisition de matériel de musculation et de steps dans la perspective du nouveau gymnase en construction.

Le lycée s'est doté de 5 VTT de compétition. 15 VTT vont été aussi réparés par notre magasin partenaire « La tête dans le guidon » sur le mois d'octobre. Il est à noter la participation de quelques élèves à la remise en état des vélos.

Perspective EPS :

- La construction du nouveau gymnase a commencé en janvier 2023 et une nouvelle salle est en train d'être aménagée pour des cours à la rentrée de septembre 2024 :

-. Achat de matériel de base (ballon de handball, football et basket) ...)

- Reconduire le stage d'intégration 3ème sur le site du Chambon (Charente).

Programme : découverte de la spéléologie, initiation au kayak, course d'orientation, VTT

- Continuer le projet sur les jeux traditionnels et les règles sportives avec la classe de 3ème par l'intermédiaire de l'E.P.I.

• Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PARENT	VTT / Ultimate	Natation	Football/HB
2nde 2 classes	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike
1ère 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	VTT
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike

3.3 Le CDI / CdR

Projet CDI

La classe de seconde TCVA a travaillé sur de nouveaux aménagements au CDI.
Certains mobiliers et éléments ayant vieilli, les élèves se sont interrogés sur les usages et l'amélioration de l'espace, tout en respectant les fonctions du lieu.
Ce travail arrive également à un moment où l'équipe s'interroge sur l'aménagement des salles, sur les postures et les pratiques, et où les classes « flex » sont valorisées.
Le CDI pourrait être un centre d'expérimentation pour tester différents mobiliers et solutions d'assises, par exemple.
Plusieurs aspects ont été évoqués, plus ou moins onéreux ,et plus ou moins complexes et longs à mettre en route.
La classe a présenté ces ébauches à M. Chastagnol et Mme Rauch dans un premier temps. Une commission CDI aura lieu à la rentrée afin de présenter ces propositions, puis les demandes de subventions pourront être lancées. Les élèves qui souhaiteront suivre ces projets en première pourront présenter l'unité facultative engagement citoyen.
Ont été actés et commandés : fauteuil et canapés, pufs pour la mezzanine, jeux et manettes.

Projet pédagogique : Téléthon
Lors d'une réunion à la mairie de Jonzac, l'association du Téléthon nous a sollicités pour mettre en place des actions.
La classe de seconde SDC a travaillé sur différents projets par petits groupes (cours de documentation).
En ont émergé des idées très différentes , complémentaires, plus ou moins ambitieuses.

Les projets ont été présentés le 21 mai à M. Chastagnol, Mme Rauch, Mme Rouger, M. Capezutti, ainsi qu'à la classe de seconde VV.
Pour les élèves qui suivront ces projets en septembre 2024, certains pourront présenter l'unité facultative engagement citoyen..
Les projets seront activés à condition que les élèves trouvent un parrain ou une marraine qui les suive dans leur avancée.

Projet pédagogique : Jeu des Révolutions

La classe de seconde VV a organisé le Grand jeu des Révolutions pour les deux autres classes de seconde. L'idée était de créer un événement fédérateur autour du programme d'histoire.

Sentinelles et Référents

Deux sessions de formation ont eu lieu cette année, les demandes étant très nombreuses.
Un parent d'élève a intégré une partie de la formation.
Lors de la seconde formation (mars 2024), deux projets de temps forts ont été prévus :

- Lors de la journée contre le harcèlement, animation dans le hall, présentation du dispositif (jeu), sensibilisation par les sentinelles (pilote : Mme Selosse)
- Journée camping des Sentinelles et référents au printemps 2025 : activités communes
- Participation au concours de vidéos contre le harcèlement

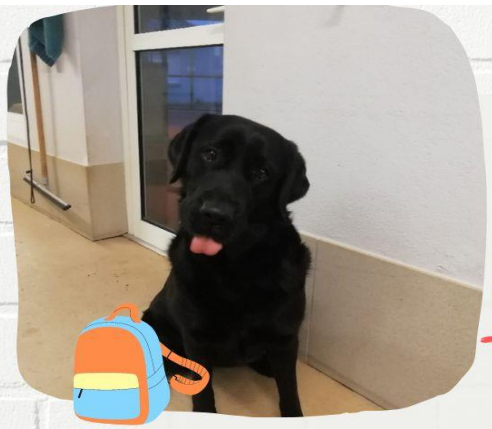
En 2024-2025, nous souhaitons conserver une seule journée de formation.

- En 2024-2025, nous souhaitons intervenir dans toutes les classes (lycée et CFA) afin de présenter le dispositif et poser les fondamentaux

- Aujourd'hui, ce sont 43 sentinelles et référents qui sont présents sur le lycée.

Projet Chien d'accompagnement à la réussite scolaire

8 élèves se sont portés volontaires pour organiser et présenter le projet Rêve dans d'autres établissements.
En troisième : Clara, Faustine, Thao
En seconde : Emile, Leana, Antoine
En 1ère : Aurélien et Maxime
Nous avons été invités au lycée Elie Vinet de Barbezieux dans une classe de terminale avec Mme Gilard. Il s'agissait d'un échange d'expérience, les élèves de terminale nous ont présenté leur classe mobile.
Seconde expérience au LEGTA Georges Desclaude, dans une classe de seconde.
A chaque fois, le retour et les échanges sont très positifs et enrichissants. Nos élèves se trouvent valorisés dans ces présentations.
En début d'année nous avons également participé à la Journée Portes Ouvertes de l'Ecole de Chiens Guides d'Aveugles de Limoges, avec 4 élèves.
Rêve est parmi nous depuis plus d'un an maintenant. Chacun a pu remarquer que son comportement a radicalement changé depuis son arrivée, elle est très à l'aise et se déplace dans le lycée en autonomie. Elle fait partie du paysage maintenant, mais continue d'apporter réconfort et sérénité aux membres de la communauté éducative. C'est également un bon agent de recrutement !



RÊVE DANS LE LYCÉE

Rêve est toujours accompagnée de son référent, adulte ou jeune, qui ont été formés à l'accompagnement du chien

Rêve peut venir en classe si l'enseignant le demande et en présence de deux référents

Le chien rentre dans la salle en dernier, et uniquement si la salle est propre

Les référents sont chargés du bien-être du chien et vous expliqueront les règles

Règles : pas de chahut, pas de gestes brusques, pas de disputes, pas d'appel

Si les règles ne sont pas respectées, Rêve retourne au CDI

3.4 L'atelier agroéquipement du lycée

L'atelier pédagogique **:**

Quelques aménagements réalisés par les élèves :

- remplacement des tôles des plans de travail « soudure à l'arc »,
- création bacs sur roulette pour stockage métaux,
- supports de rangements disques de meuleuses.

Projet « Pot à crayon » :

Afin d'acquérir les techniques de base du travail du métal (mesurer, tracer, couper, souder, percer, poncer, vernir), les élèves ont réalisé un pot à crayon métallique, qu'ils garderont s'ils le souhaitent, en souvenir de leur passage au LPA.

Le modèle est différent selon la classe.



Projet « Local jardinage » :

Les seconde CEC ont réalisé de nouveaux râteliers muraux afin de suspendre l'ensemble des outils à manches



Année 2024/2025 :

Dans l'optique d'apprendre des gestes techniques tout en participant à l'amélioration du quotidien du lycée, l'atelier agroéquipement est ouvert à tout projet d'aménagement ou de création de mobilier.

Rien n'est actuellement programmé pour la prochaine rentrée, n'hésitez pas à venir en parler.

3.5 Coop Inter





Erasmus+

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Calendrier prévisionnel

Connaître l'univers de la distillation en France	1er septembre 20224 1er septembre 2025	Université Européenne des Saveurs et des Senteurs (Grasse)
Outils pour cultiver l'esprit d'entreprise chez les jeunes: Lab'Inno	1er février 2025 31 août 2027	ADC Moura (Portugal)
Infuser une innovation collective	1er octobre 2026 30 avril 2027	IIS Elmas (Sardaigne)
Evénement "Distille-moi un produit durable"	28 avril 2027 30 avril	Agrocampus de Saintonge

Erasmus+

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Renaudin

Répartition du montant de la subvention entre les participants.

Module de travail	EPLEFPA de SAINTONGE (EUR)	Associação para o Desenvolvimento do Concelho de Moura (EUR)	Istituto di Istruzione Superiore "Duca degli Abruzzi" (EUR)	agence de l'alimentation Nouvelle Aquitaine (EUR)	INSTITUTO POLITECNICO DE PORTALEGRE (EUR)	Université Européenne des Saveurs et Senteurs (EUR)	Total (EUR)
Gestion du projet	10 000,00	5 500,00	5 000,00	17 500,00	5 000,00	2 000,00	45 000,00
N° du module de travail2 - Connaître l'univers de la distillation	18 130,00	15 940,00	25 980,00	12 855,00	21 875,00	15 605,00	110 385,00
N° du module de travail3 - Lab'Inno	8 000,00	18 400,00	8 000,00	3 000,00	8 000,00	3 000,00	48 400,00
N° du module de travail4 - Infuser l'innovation collectivement	13 125,00	1 750,00	2 915,00	1 750,00	13 125,00	1 750,00	34 415,00
N° du module de travail5 - Challenge "Distille moi un produit durable"	2 500,00	1 600,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00	800,00	11 800,00
Total	**51 755,00**	**42 590,00**	**44 395,00**	**37 605,00**	**50 500,00**	**23 155,00**	**250 000,00**
Montant forfaitaire du projet (EUR)							**250 000,00**



3.6 Unité facultative « engagement citoyen »

Unité facultative engagement citoyen

Une élève de terminale TCVA a présenté son projet à la session 2024 : Charlize B'aheu, qui a organisé des séquences de sensibilisation à l'homophobie entre mai 2023 et décembre 2023, en direction de plusieurs classes, avec plusieurs intervenants.

3.7 Formation « sentinelles et référents » :

Deux sessions de formation ont eu lieu cette année, les demandes étant très nombreuses.
Un parent d'élève a intégré une partie de la formation.
Lors de la seconde formation (mars 2024), deux projets de temps forts ont été prévus :

- lors de la journée contre le harcèlement, animation dans le hall , présentation du dispositif (jeu), sensibilisation par les sentinelles (pilote : Mme Selosse)
- journée camping des Sentinelles et référents au printemps 2025 : activités communes
- Participation au concours de vidéos contre le harcèlement

En 2024-2025, nous souhaitons conserver une seule journée de formation.

- En 2024-2025, nous souhaitons intervenir dans toutes les classes (lycée et CFA) afin de présenter le dispositif et poser les fondamentaux

- Aujourd'hui, ce sont 43 sentinelles et référents qui sont présents sur le lycée.

3.8 Les modules locaux

a) Les EIE seconde pro

Classes	Intitulé de l'EIE
Sec pro CV	1. Produits du terroir
	2. Projet collectif
Sec pro VV	1. Diversification en viticulture
	2. Projet collectif
Sec pro CEC	1. Diversification en agriculture
	2. Projet collectif

b) Les EIE en bac pro vente

Intitulé EIE 1 : Conduire un projet collectif dans le cadre d'un partenariat

Classes concernées : **1è** ☐ **horaire : 1,5** H /semaine

Objectif de l'EIE : Participer à une démarche de projet collectif répondant à une commande
Architecture de l'EIE : trois capacités

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Section			Disciplines concernées	horaire
			1ère	Term		
Connaître son environnement social, culturel et professionnel	- Sélectionner un projet mis en œuvre à l'échelle locale, dans la commune ou les communes environnantes, par une structure associative, une Mairie, un office du Tourisme, une AMAP, ou bien une entreprise engagée dans une démarche responsable à visée écologique, sociale ou sociétale.		**x**		**- ESC** **- TC**	
Apprendre à mettre en place un projet en équipe	- S'impliquer dans ce projet en répondant à une commande s'inscrivant dans un cahier des charges prédéfini par le partenaire. - Mettre en place des modalités de travail d'équipe basées sur la coopération		**x**		**-ESC** **-TC**	
Apprendre à se positionner dans un projet coopératif	- Appréhender la confrontation d'idées avec les autres et s'initier à la résolution de problèmes dans un objectif commun d'aboutissement du projet. - Apprendre à se connaître pour mieux se positionner dans le projet collectif		**x**		**-ESC** **-TC**	

Modalités d'évaluation de l'atteinte des capacités recherchées : CCF oral- Coef 0.5-
Synthèse besoin horaire :

discipline	Besoins horaires
Techniques commerciales	**30h – I. Boucherie**
ESC	**12h – C. Rouger**
TOTAL	**42h**

Intitulé de l'EIE 2 : Connaître son milieu professionnel et ses situations singulières pour valoriser son potentiel

Classes concernées : 1ère et Terminale TCVA-PAB - horaire : 28h en terminale/28 h en 1ère

Objectifs de cet EIE : Appréhender et analyser les diverses problématiques en lien avec la gestion du point de vente et apprendre à les valoriser dans une synthèse écrite et/ou orale

Architecture de cet EIE : trois capacités

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Disciplines concernées	horaire
Identifier et caractériser des situations commerciales spécifiques au commerce alimentaire	Il s'agit pour l'apprenant : - d'identifier des situations singulières dans le cadre de son activité en milieu professionnel - caractériser ces situations en tenant compte de l'environnement commercial du point de vente concerné et de sa stratégie. L'apprenant peut s'appuyer sur son expérience en tant que stagiaire. Les professionnels du secteur alimentaire local sont également sollicités pour des interventions au sein du lycée ou bien sur le lieu de vente.	**- Techniques commerciales** **- Génie alim/Micro-biochimie** **- Visites en entreprise**	**7h** **8 h**
Analyser ces situations commerciales dans l'objectif de les intégrer dans un document de synthèse	Il s'agit pour l'apprenant : - d'analyser les contraintes du produit en termes d'hygiène et de sécurité alimentaire dans la conduite d'une opération commerciale donnée - de présenter des éléments d'analyse de la rentabilité de cette opération - de présenter un bilan en termes d'organisation - de formuler des propositions d'amélioration	**- Techniques commerciales** **- Génie alim/Micro-biochimie**	**6 h** **9 h**
Intégrer les connaissances dans un écrit structuré et les valoriser à l'oral	- collecter, traiter les informations, les assimiler et les mettre en forme dans le cadre d'une épreuve formative, certificative ou terminale telle que la rédaction du dossier d'activité de l'épreuve E6 du Bac. - Apprendre à développer son Savoir Etre et la communication orale pour se préparer au mieux à un oral formatif ou ponctuel terminal, tel que la présentation orale du dossier - d'activité de l'épreuve E6 du Bac.	**- Techniques commerciales** **- Génie alim/Micro-biochimie**	**20h** **6h**

Modalités d'évaluation de l'atteinte des capacités recherchées : oraux/écrits à titre formatif

Synthèse du besoin horaire :

disciplines	Besoins horaires
Techniques commerciales	**33 h- I. Boucherie**
Génie alim/Microbiochimie	**23 h - N. Demarville**
TOTAL	**56 h**

Intitulé EIE : Construire son insertion scolaire et/ou professionnelle

Classes concernées : ☐ **terminale** **horaire : 0,5 H**

Objectifs de l'EIE : Rechercher des informations contribuant à définir un projet de poursuite d'études ou un projet d'insertion professionnelle.

Architecture de l'EIE : une capacité

Capacités visées	Modalités pédagogiques/contenus	Section			Disciplines concernées	horaire
			1ère	Term		
Rechercher et utiliser des informations pour positionner son projet professionnel	Il s'agit pour l'apprenant de : - repérer les enjeux de sa formation, - définir son projet professionnel, - collecter des informations sur l'étendue du champ professionnel défini par l'apprenant, - découvrir la pluralité des voies de formation, la diversité des diplômes, - explorer les possibilités de poursuite d'études ainsi que les débouchés en termes d'emploi, - favoriser les échanges avec d'anciens élèves en études supérieures ou bien insérés sur le marché du travail ainsi qu'avec des professionnels aux parcours variés, Cela se traduit par un accompagnement de l'apprenant dans sa recherche d'informations sur les différents métiers de la filière envisagée, dans son analyse des données récoltées auprès notamment de la CIO, de la Mission Locale, sur les brochures de l'ONISEP, dans sa démarche d'inscription sur « Parcours Sup » et enfin dans la prise de contact avec les Etablissements scolaires ou de formation post bac.			**x**	**- Techniques commerciales**	**14h**

Synthèse des EIE filière vente à compter de la rentrée 2024

Nouveaux EIE – volume horaire global de 112 h se déclinant comme suit :

- Construire son insertion scolaire et professionnelle ……. 14h

- Connaître son milieu professionnel et ses SCS
pour mieux valoriser son potentiel …… ….. 56h
dont 23h pour le GA
dont 33h pour les TC

- Conduire un projet collectif…… …… 42h
dont 30h pour les TC
dont 12h pour ESC

TOTAUX ……..……112h

c) Les EIE en bac pro productions

PROPOSITION DECOUPAGE EIE BAC PRO CGEA / CGEVV / TCVA POUR RENTREE 2023 selon NS 2022-729 (CCF) et Rénovation du Tronc Commun BAC PRO

Première	Terminale
EIE 1 : Support MG4 : Engagement dans un projet collectif (CCF 2 et 3 : 0,5+0,5) Matières : ESC/Enseignement professionnel/? *Connaître les acteurs du territoire* *Analyser et identifier les besoins du territaire pour répondre à une commande* *Projection/Identificatino dans une situation professionnelle ou sociale future* *Methodologie de projet collectif* *Comment répondre à une commande, connaître tous les aspects (devis, réalisation, besoins…)* *Savoir positionner son action dans un projet collactif et l'analyser (points forts, faibles…)*	EIE 2 : Support MG3 : Positionner son projet professionnel (CCF 2 : 0,25) Matières : ESC / Enseignement professionnel *Identifier ses compétences, ses acquis* *Repérer les opportunitésdans le territoire* *Connaître, s'informer sur les besoins professionnels* *Construire un projet professionnel : poursuites d'études, orientation, insertion professionnelle…*
EIE 3 : Entre autre Support Epreuve E6 : Développer et consolider les compétences méthologiques Matières : Enseignement professionnel / ?/? *Maîtriser l'expression orale et l'argumentaire notamment en situation professionnelle* *Aide individualisée à la prise de note et lecture de consignes* *Appuie et consolidation individualisée de l'argumentation orale dans le cadre de l'épreuve E6*	

EIE BAC PRO CGEVV	56 heures (proposition : EIE 1 : 28h, EIE 2 : 14h, EIE 3 : 14h)	TOTAL : 112h
EIE BAC PRO CGEVA	56 heures (proposition : EIE 1 : 28h, EIE 2 : 14h, EIE 3 : 14h)	

Présentation des 3 EIE

Les EIE répondent aux exigences des nouveaux référentiels BAC PRO CGEA et CGEVV notamment en ce qui concerne les Modules Généraux :

- n°3 (MG3) « Développer son identité culturelle : positionner son projet professionnel » sur la capacité C3.2
- n°4 (MG4) « Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles » sur les capacité C4.2 et C4.3 où l'EIE est cité en support

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°1 :

"S'ENGAGER DANS UN PROJET COLLECTIF RÉPONDANT A UNE COMMANDE DU TERRITOIRE »

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Première CGEA et CGEVV
Répondre à une commande	• **S'informer** sur les différents aspects de la commande • **Bien identifier le projet** • **Savoir lister, établir** des devis • **Identifier les intervenants probables et les actions possibles** • **Construire un projet** • **Valoriser ses acquis professionnels et culturels** • **Travailler les points de communication** • **Diagnostiquer la situation de départ** pour répondre à la commande • Comment mettre en avant un projet	• Notions de communication écrite et orale • Méthodologie de projet • Comment restituer de manière pédagogique et attractive • Identifier ses compétences socio-professionnelles et culturelles • Accompagnement dans la prospection • Aborder les différentes dimensions d'un projet (financière, technique, culturelle)	**21h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC
Identifier les aspects techniques de la commande et mettre en œuvre des solutions	• **Identifier un territoire de prospection** pour cibler son projet professionnel • **S'informer et identifier les besoins** de la profession dans un territoire donné • **Repérer les différentes opportunités dans le territoir**e pour affiner au mieux son projet professionnel • **Diagnostiquer la situation de départ** pour répondre à la commande • **Mettre en œuvre des solutions techniques** pour répondre à la commande	• Activité de pluridisciplinarité technique autour du sol et des ressources naturelles (diagnostic terrain) • Interventions diverses des acteurs du territoire • Expérimenter des solutions techniques • Rencontre avec des acteurs de l'innovation en terme d'agro-écologie	**14h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique)
Savoir se positionner son action dans un projet collectif	• **S'approprier** les différentes techniques de **présentation orale** • **Organiser** une présentation orale • **Savoir synthétiser les éléments clefs** d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral • **Savoir restituer son action au sein d'un groupe** • **Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis** • **Identifier les points clés de son action** au sein du groupe • **Savoir faire une analyse critique** de son action • **Mettre en avant à l'oral** ses acquis professionnels et culturels	• Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif…etc.) • Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral du CCF n°2 de l'E3, de l'E6 ou encore de l'E5	**21 h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°2 : “CONSTRUIRE SON INSERTION SCOLAIRE et POSITIONNER SON PROJET PROFESSIONNEL »

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Terminale CGEA et CGEVV
Appui individualisé à l'élaboration du projet professionnel et/ou à la poursuite d'étude	• **S'approprier** les différents média de l'information **à la poursuite d'étude** • **S'informer** sur les différentes formations • **Construire** un CV • **Savoir présenter** ses compétences au cours d'un entretien • **Définir ses centres d'intérêts et ses compétences** • **Identifier ses acquis et compétences professionnels et culturels**	• Entretiens individualisés • Présentation de ParcourSup et appuie à l'utilisation • Elaboration de schémas d'intérêts pour aider au choix d'orientation • Méthodologie lettre de motivation et CV • Accompagnement dans la prospection (demande de mini stages…etc.) • Rencontre Point Info Installation • Journée thématique Installation en partenariat avec les JA • Témoignage anciens élèves	**10h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC
Connaître le territoire et les besoins de celui-ci en adéquation avec la formation	• **Identifier un territoire de prospection** pour cibler son projet professionnel • **S'informer et identifier les besoins** de la profession dans un territoire donné • **Repérer les différentes opportunités dans le territoir**e pour affiner au mieux son projet professionnel	• Journée thématique Installation en partenariat avec les JA • Interventions diverses des acteurs du territoire	**6h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique)
Méthodologie de la restitution orale	• **S'approprier** les différentes techniques de **présentation orale** • **Organiser** une présentation orale • **Savoir synthétiser les éléments clefs** d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral • **Savoir restituer une problématique** et un diagnostic **à l'oral** • **Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis** en vue de répondre à un **questionnement oral**	• Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif…etc.) • Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral du CCF n°2 de l'E3, de l'E6 ou encore de l'E5	**12 h année** Professeur principal et coordonnateur (ici Enseignant technique) ESC

EIE BAC PRO CGEVV et CGEA n°3 : "DÉVELOPPER et CONSOLIDER LES COMPÉTENCES MÉTHODOLOGIQUES et LES COMPÉTENCES D'ANALYSE DES SYSTÈMES AGRICOLES et VITICOLES »

Thèmes	Objectifs et Compétences	Contenu global	Répartition horaire en Terminale CGEA et CGEVV
Aide à l'Identification d'une problématique	• **Mobiliser** les connaissances scientifiques nécessaires à **l'analyse** d'une problématique • **Synthétiser et reformuler** une problématique en vue de l'expliquer • **Identifier** les éléments et arguments clefs dans un document ou un discours afin **d'expliquer** la problématique • **Savoir formuler** une réponse claire et synthétique à une problématique	• Aborder la notion de problématique sous forme de schéma constructif • Identifier les « verbes » de questionnement et savoir les définir (donner ≠ expliquer, analyser ≠ de présenter) • Apprendre à rédiger une réponse claire en 3 phases (réponse bute, argument, explication scientifique)	**8 h année** enseignant technique. Appuie possible Mathématique ou Français
Méthodologie de la présentation de l'information	• **S'approprier** les différents outils de la communication • **Hiérarchiser et Organiser** les idées et les problématiques • **Savoir restituer et synthétiser** l'information à l'écrit et à l'oral	• Elaboration de cartes mentales et autres outils d'aide à la présentation d'une problématique • Travailler sur la restitution écrite et/ou orale d'une visite d'exploitation pour présenter un contexte de manière claire et concise	**6 h année** enseignant technique Appuie possible Mathématique ou Français
Méthodologie de l'élaboration de diagnostic	• **Mobiliser les connaissances** scientifiques nécessaires à l'analyse d'une problématique • **Élaborer et construire le diagnostic** global d'un système ou d'une situation donnée • **Identifier les éléments et arguments** pour étayer un diagnostic • **Savoir développer** les différentes causalités du diagnostic • **Savoir synthétiser** à l'écrit un diagnostic	• A travers une approche pluri-exemplaire, définir les notions d'Atouts/Contraintes d'une EA • Définir la notion de points forts et faibles sur une EA et en développer la causalité • Travailler sur la notion de Durabilité à l'aide des différentes grilles d'évaluation (IDEA, RAD…etc.) à partir de différentes visites et de l'EA du LPA • Elaboration de schémas de fonctionnement	**8 h année** enseignant technique
Méthodologie de la restitution orale	• **S'approprier** les différentes techniques de **présentation orale** • **Organiser** une présentation orale • **Savoir synthétiser les éléments clefs** d'un diagnostic écrit en vue de le présenter à l'oral • **Savoir restituer une problématique** et un diagnostic **à l'oral** • **Développer les techniques d'un argumentaire clair et précis** en vue de répondre à un **questionnement oral**	• Travailler sur la méthodologie de l'exposé oral à travers la restitution de travaux d'élèves (visites, intervention, travail collectif…etc.) • Accompagnement à la rédaction de la fiche de synthèse du Dossier E6 : mise en avant des points clefs de la présentation, synthèse…etc. • Entretiens oraux de présentation de la fiche de synthèse et questionnement en vue de l'oral de l'E6 (au moins 4 à 5 passages) et de l'E5 en CGEA	**6 h année** enseignant technique. Appuie possible du français ou ESC

d) Les MAP

Classe	Intitulé
Term TCVA	Vente en ligne des produits de terroir
Term CGEA	Diversification en grandes cultures
Term CGEVV	Découverte et étude de l'œnotourisme

4. Les Associations

4.1 L'ALESA

Une nouvelle équipe s'est mise en place en novembre 2023.
Une petite formation a été organisée avec Mme Rauch et Mme Rouger.
Sorties et activités ont été organisées. Toutes ont connu du succès.
Malgré les apparences il y en a plus que l'année précédente. Motivation des organisateurs Lana et Antoine.
« Nous avons essayé d'organiser un maximum malgré un budget plus restreint. Il faudra trouver des solutions pour l'année prochaine .C'est important .L'Alesa apporte de la bonne humeur surtout pour les internes »
Une réunion aura lieu pour faire le bilan et préparer la rentrée.

4.2 L'association sportive

Les adhérents de l'association sportive, en collaboration avec l'ALESA, ont participé aux activités extrascolaires du lycée.

L'association sportive a proposé aux élèves la pratique d'activités sur les créneaux suivants :

- le mercredi après-midi : mise en place de sorties VTT autour de Jonzac (forêt de Clam…).

Les élèves ont participé également à plusieurs activités de loisirs telles que le karting, l'athlétisme. Des séances d'entrainements foot en salle ont également été organisé contre le LPA de Barbezieux.

Des sorties ponctuelles telles que du laser game, le karting, le bowling en collaboration avec l'ALESA ont pu avoir lieu le jeudi soir.

Perspectives :

- proposer de nouvelles activités sportives comme le tennis de table et de musculation lorsque la salle de sport sera opérationnelle

- continuer de constituer une équipe de foot en salle (seconde et première) pour entrainements et rencontres avec le LPA de Barbezieux et l'IME.

- 31 mai 2024: organisation par la classe de 3e des Jeux olympiques et paralympiques: 8 classes (seconde et première) vont s'affronter sur différents sports et activités sportives: Basket en 3 contre 3, Run and bike, course de brouette, relais, pétanque, tir à l'arc, Rugby...

• **Programmation :**

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PARENT	VTT / Ultimate	Natation	Football/HB
2nde 2 classes	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike
1ère 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	VTT
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike

5. Lien avec l'exploitation

SECTIONS	Nombre d'élèves reçus sur 2022	Nombres de passages 2022	Nombre d'élèves reçus sur 2023	Nombre de passages 2023	Nombre d'élèves reçus sur 2024	Nombre de passages 2024
2nde VV	17	2	16	2	18	3
2NDE CEC	14	2	12	1	15	1
1ERE VV	17	2	15	2	11	2
1ERE GC	10	2	13	2	14	1
TERM VV	11	1	0	-	0	-
TERM GC	4	1	0	-	0	-
TOTAL	**73**		**56**		**58**	

6. Vie scolaire

a) Les absences :

Classe		Total demi-journées abs sur l'année	
3°	(19 élèves)	331	(moy 17 par élève)
2de Pro VV	(18 élèves)	247	(moy 14 par élève)
2de Pro CEC	(15 élèves)	201	(moy 13 par élève)
2de Pro CV	(17 élèves début d'année, 15 en fin d'année)	563	(moy 33 par élève)
1° Pro CGEVV	(13 élèves début d'année, 11 élèves fin d'année)	104	(moy 9 par élève)
1° Pro CGEA	(14 élèves)	194	(moy 14 par élève)
1° Pro TCVA	(17 élèves en début d'année, 18 en fin d'année)	292	(moy 16 par élève)
Term Pro CGEVV	(14 élèves)	247	(moy 18 par élève)
Term Pro CGEA	(11 élèves)	119	(moy 11 par élève)
Term Pro TCVA	(11 élèves)	145	(moy 13 par élève)

Tableau du nombre de demi-journées d'absence par classe :

La majorité des absences (71% dont 14% avec certificat médical) sont liées à la santé. 8% pour raisons familiales 4% des absences sont pour des questions de transport.
Le taux d'absentéisme est moins élevé en 2023/2024 que l'année précédente : il y a 2443 demi-journées d'absences enregistrées pour 148 élèves (149 élèves en début d'année, 146 en fin d'année), soit une moyenne de 16 demi-journées d'absences par élève sur l'année scolaire.

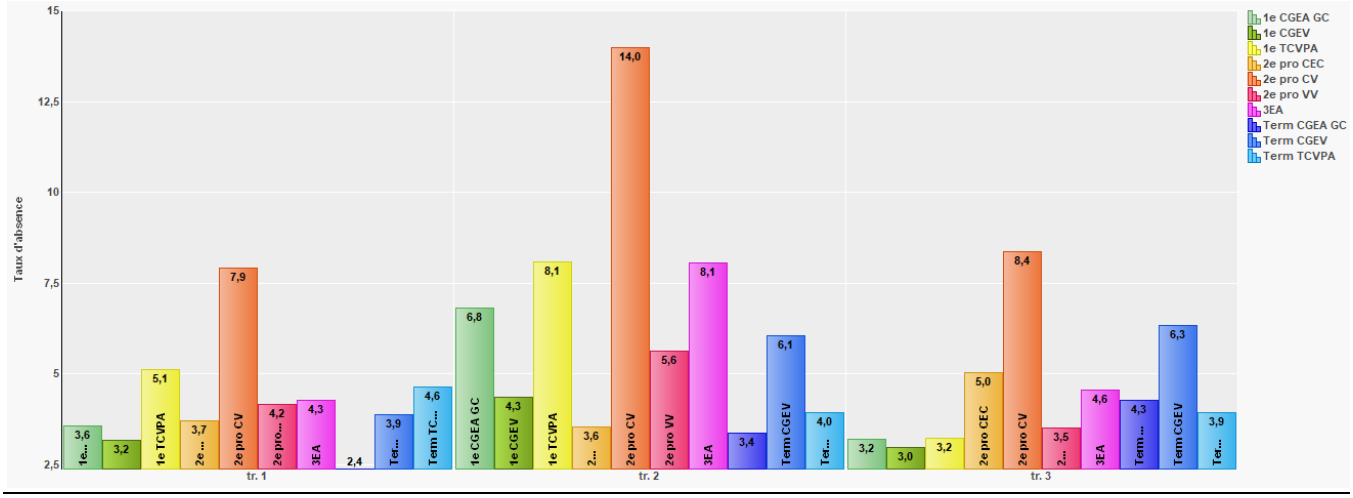
Durant l'année 2022/2023, il y avait une moyenne de 22 demi-journées d'absences par élève (146 élèves et 3185 demi-journées d'absences au total)

Durant l'année 2021/2022, il y avait une moyenne de 25 demi-journées d'absences par élève (136 élèves et 3388 demi-journées d'absences au total)

Durant l'année 2020/2021, il y avait une moyenne de 16 demi-journées d'absences par élève (123 élèves en moyenne sur l'année et 1996 demi-journées d'absences au total).

Le nombre d'absences sur l'année scolaire est plus important dans les classes de 2de CV, Term CGEV, et 3°.

Diagramme d'évolution du taux d'absentéisme :



Au niveau de l'établissement, toutes classes confondues, le taux d'absentéisme a augmenté entre le 1er et le 2nd trimestre. Cette augmentation du taux d'absences au 2ème trimestre se retrouve chaque année. Au 3° trimestre, le taux d'absentéisme a diminué mais reste cependant supérieur à celui du 1er trimestre pour 5 classes sur 10.

Les retards :

32% des retards sont sans motif valable. Au 3ème retard sans motif valable, une punition est mise à l'élève concerné. Il y en a moins que l'année précédente qui enregistrait 41% de retards sans motif valable (et 52% en 2021/2022)

Les classes ayant le taux de retards le plus important sont la 1°TCVPA, puis la classe de 3° et la 2de CV. Les classes de 2de CEC, 1° CGEV et 1° CGEA GC sont celles qui ont le taux de retards le plus bas.

Mouvements des élèves :

Durant l'année scolaire 2023/2024 nous avons eu 3 départs d'élèves.

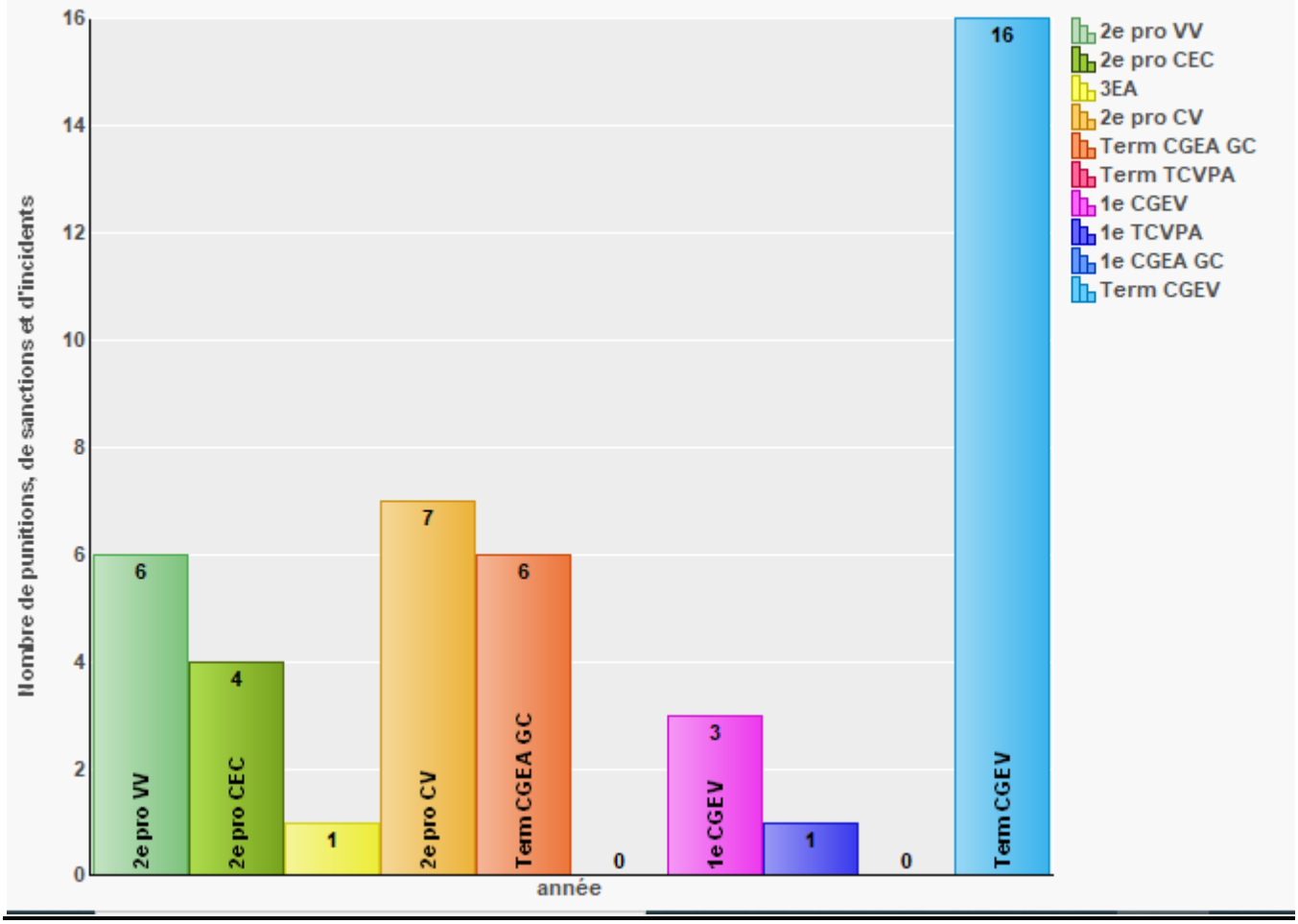
1 élève en 1° CGEV est parti en apprentissage en Décembre 2023, 1 élève en 2de CV est partie en apprentissage en Décembre 2023, 1 élève en 2de CV a démissionné.

De plus, 1 élève a changé de classe durant le 1er trimestre (elle était en 1ère CGEV et a intégré la classe de 1°TCVPA)

c) *La Discipline :*

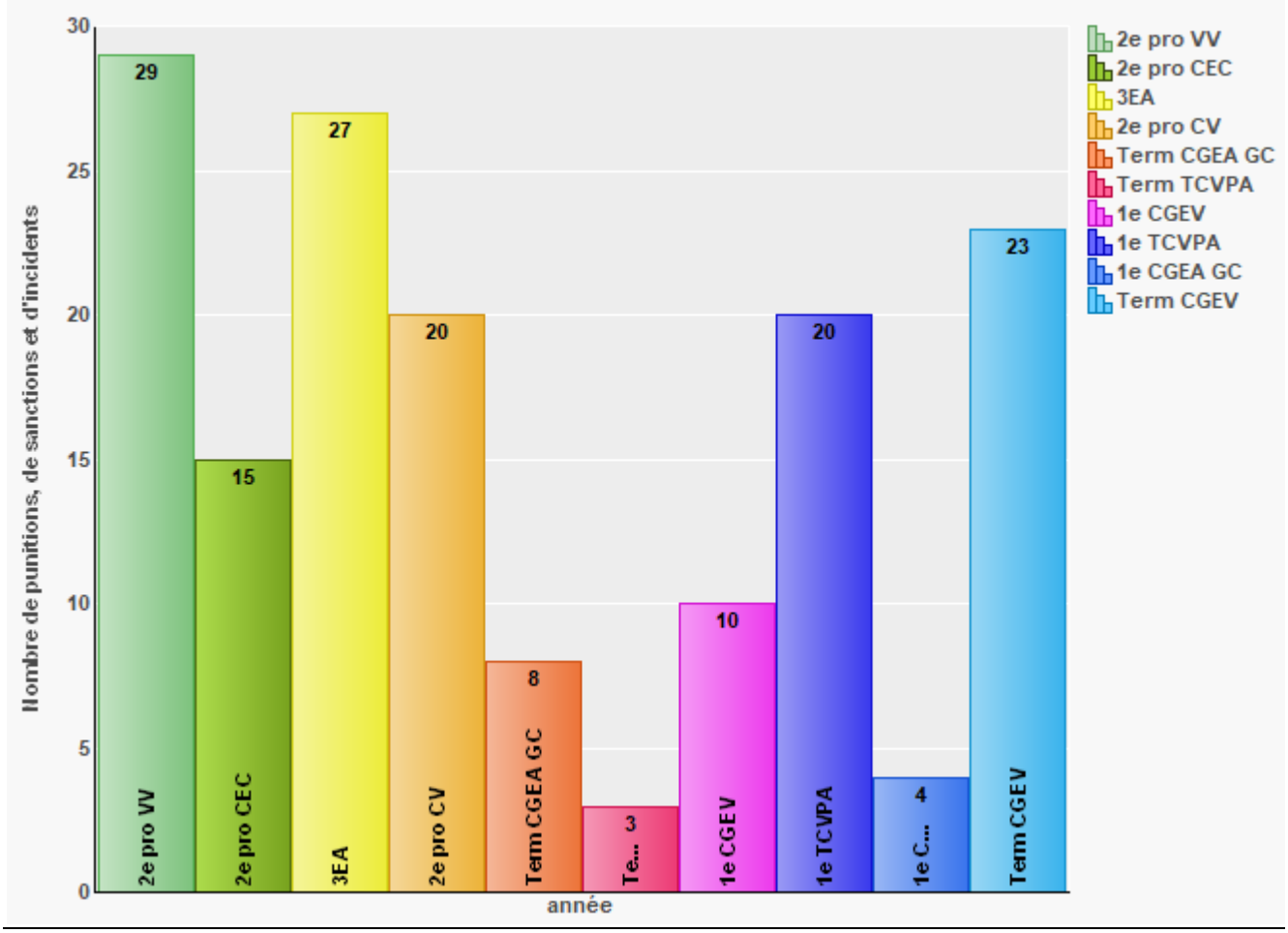
Punitions :

Diagramme du nombre d'exclusions de cours par classe :



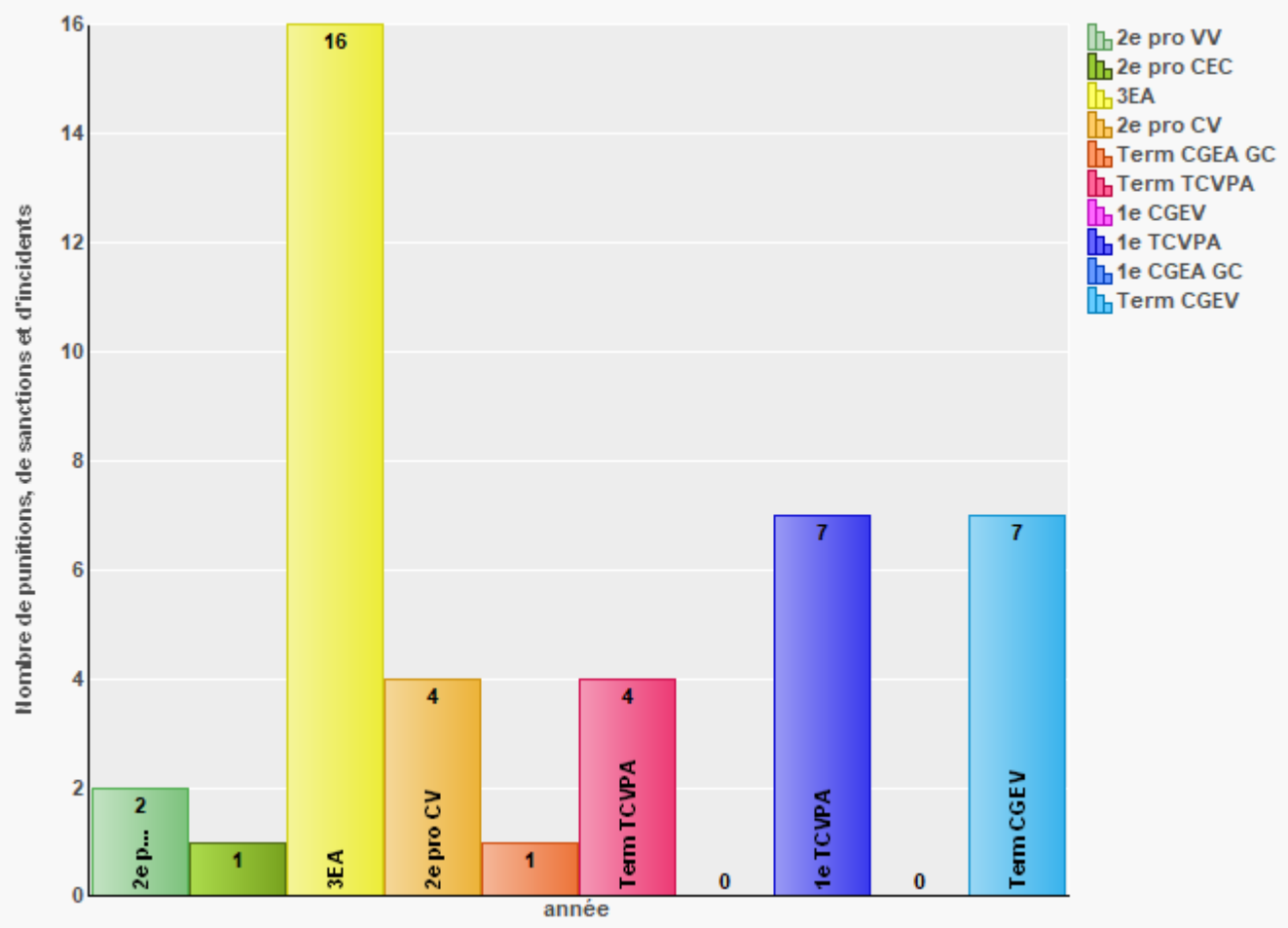
Il y a eu 44 exclusions de cours sur l'année contre 25 l'année précédente. La classe qui en enregistre le plus grand nombre est celle de Term CGEV, suivie des Term CGEVV. Pour une grande majorité, les motifs d'exclusions sont liés au comportement, puis à un manque de travail.

Diagramme du nombre de retenues par classe :



Durant l'année scolaire, 159 retenues ont été mises (contre 161 l'an dernier). Ce sont les élèves de la classe de 2de VV qui en cumulent le plus grand nombre, suivis des 3°. Les motifs des retenues sont en majorité liés au comportement et au manque de travail. 111 retenues ont été mises par des enseignants et 48 par les personnels de vie scolaire (CPE/AE).

Diagramme du nombre de travaux de réparation par classe :



Durant l'année scolaire, 42 travaux de réparations ont été donnés (contre 26 l'an dernier). Ce sont les élèves de la classe de 3ème qui en cumulent le plus grand nombre. Les motifs sont en majorité liés au comportement et au cumul de retards. La majorité d'entre eux ont été mis par les personnels de vie scolaire (CPE/AE).

Sanctions :

5 sanctions ont été prononcées durant l'année scolaire (contre 17 l'an dernier) : 1 exclusion temporaire de l'établissement en 1°TCVPA et 1 Avertissement, 1 exclusion temporaire de l'établissement en 2de CV, 1 Avertissement en 2de VV et 1 exclusion définitive de l'internat en 2de CEC..
5 élèves sont concernés.
Il y a eu un Conseil de Discipline pour un élève de 2de CEC le 27/11/2023..
2 Commissions éducatives se sont tenues pour une élève de 1°TCVPA et un élève de 2de VV..

Accompagnements pédagogiques :

27 élèves ont demandé ou bénéficient d'aménagements pour les épreuves d'examen. Quatre élèves ont un dossier MDPH (un en 2de CV, un en 3° et deux en 2de CEC). 3 d'entre eux sont suivis par un AESH, Deux ont du matériel pédagogique adapté fourni par l'établissement.

Activités de la vie scolaire et actions de prévention :

L'équipe et le Travail de la Vie scolaire :

L'équipe vie scolaire est composée de 5 Assistants d'éducation et 1 CPE. Deux assistantes d'éducation ont souhaité un changement de temps de travail durant l'année scolaire.
Pascal Perrochon occupe toujours un poste d'AESH à 25% et accompagne un élève de 2de CV.
Nous avons recruté une seconde AESH à 50% en début d'année scolaire, Corinne Mondion, pour accompagner deux jeunes en classe de 2de CEC.

Les assistants d'éducation ont mené un travail efficace dans le suivi des absences et retards. Depuis 3 ans le nombre de demi-journées d'absences (y compris les non-régularisées) diminue, il en est de même pour les retards non valables.

Participation aux sorties pédagogiques :
Les assistants d'éducation accompagnent régulièrement les élèves lors des sorties pédagogiques : EPS, sorties et visites, mini stages…

Participation aux activités extrascolaires et sorties organisées par l'ALESA :
Les assistants d'éducation et la CPE, en lien avec l'enseignante d'ESC, ont participé à l'encadrement et l'animation des activités organisées par l'ALESA (sorties et activités organisées au sein de l'établissement scolaire : soirées, jeux…).

Les délégués :

- Comme chaque année, la formation des délégués s'est faite au niveau de l'EPLEFPA. Tous les nouveaux délégués titulaires aux Conseils (classe, CI, CA, CE) des sites de Jonzac, Desclaude et Chadignac ont pu se rencontrer et échanger sur leur rôle. Cette formation s'est faite en Octobre sous forme d'ateliers animés par les CPE des 3 sites au lycée Georges Desclaude.
  Le bilan de cette formation a été positif.
- Deux conseils des délégués se sont tenus cette année, avant le Ci de Novembre et celui de Mai.

Projets:

- Le projet de lutte contre le décrochage scolaire, impulsé par Mme Patard et Mme Rauch concerne cette année la classe de 3°EA. Des actions ont été menées auprès des élèves de cette classe pour favoriser le bien vivre ensemble, les sensibiliser sur les questions de santé, respect de soi, de son corps… Un gros travail sur l'orientation et l'implication des élèves dans leur parcours scolaire et professionnel a été fait durant l'année.
  Les élèves participant à ce projet bénéficient d'un voyage de fin d'année de deux jours en Juin 2024 dans le Marais Poitevin, durant lequel ils devront participer aux tâches de vie collectives.

  Le financement du projet sur le décrochage scolaire est en grande partie pris en charge par le Conseil Régional (appel à projets), l'établissement ajoute un complément. Aucune participation n'est demandée aux familles cette année. Le bilan de ce projet sera fait en fin d'année scolaire.

- Lucile Mialocq, assistante d'éducation, a travaillé avec la classe de 3°EA pour présenter un dossier au Concours National de la Résistance. Elle était épaulée par le Professeur d'Histoire Géographie.

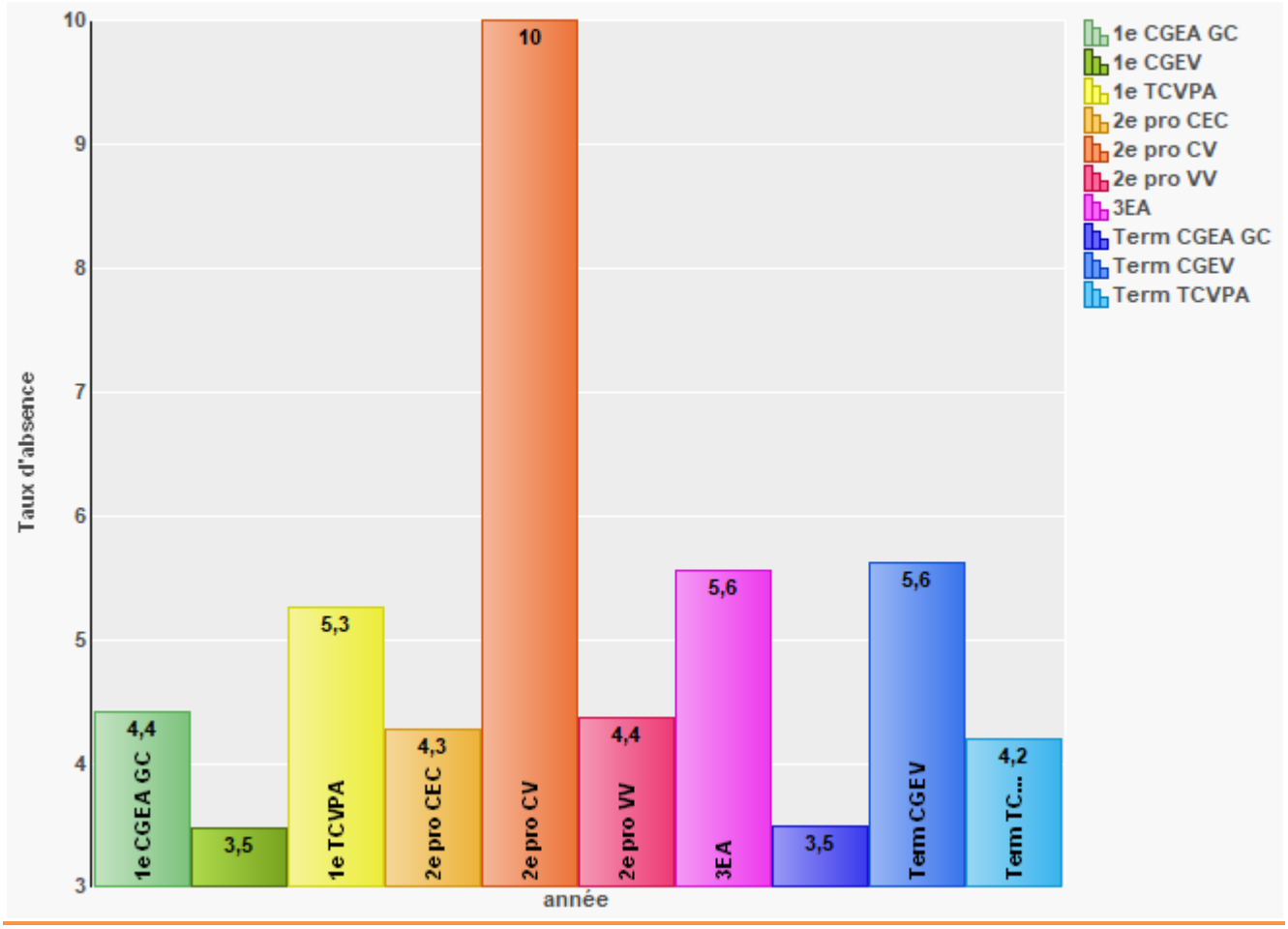
- Dans la lutte contre les addictions : comme les années précédentes, une infirmière du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) de Jonzac a reçu plusieurs élèves en entretiens individuels au sein de l'établissement.

- Une cinquantaine d'élèves du lycée (les 3 classes de 2de) ont assisté à l'intervention de Camel Guelloul au LPA le petit Chadignac, durant le premier trimestre, pour prévenir des conduites addictives et notamment en ce qui concerne l'usage de stupéfiants et l'alcool.

- Une formation SST a été dispensée par un formateur du CFA (Cédric Coureau) et Mme Garanger, l'infirmière, auprès des élèves en classe de Première.

- Intervention des armées auprès des élèves volontaires et des élèves de la classe de 3°.
- Une intervention sur les Jobs d'été, en lien avec la Mission Locale de Jonzac a eu lieu également auprès des élèves de première et Terminale intéressés et volontaires. Une dizaine d'élève y ont participé.

Diagramme du taux d'absentéisme par classe :



d) Modification du règlement intérieur

Le document modifié est fourni en annexe.

7.INFIRMERIE

Administratif

Mme GARANGER Sophie a repris ses fonctions dès la rentrée, elle sera en congés maternité à compter du 29 mai 2024.
Si son contrat est renouvelé au 01/09/2024, son congé maternité sera prolongé jusqu'au 21/01/2025.

Visite médicale

Comme les années précédentes, la Dr Alexandra PAULAY est intervenue afin de réaliser des certificats d'aptitude pour les stages via un bilan complet, (visuel, auditif pour certains, mensurations, état dentaire, articulaire, dos, auscultation pulmonaire ou cardiaque pour certains, prise des constantes, contrôle des vaccinations.) avec l'aide de l'infirmière.
Les visites s'organisent les mardis après-midi.

Actions de prévention

- CSAPA

Les consultations jeunes consommateurs ont pu de nouveau avoir lieu cette année 1 jeudi par mois de manière confidentielle et gratuite.
Mme Favarel Nathalie (infirmière) a passé le relais à Mme Courtiau Mathilde (éducatrice spécialisé).
Un bilan a été réalisé avec Mme Rauch et l'équipe du CSAPA Mme Courtiau et Mme Marchand (cadre de santé).

Sur le mois de novembre dans le cadre du mois sans tabac, le CSAPA a tenu un stand de sensibilisation au niveau du coin fumeur sur la pause de 10h et durant la pause méridienne.
Les élèves se sont pris aux activités proposées.

- Atelier santé sexualité

Au court du mois d'octobre, Mme Perraudin Alexandra, sage-femme au planning familial du CH de Jonzac est intervenue auprès de l'ensemble des classes sur des sessions d'1h30.
Les élèves du CFA ont également eu accès à cette action de sensibilisation.
Pour l'année 2024/2025, nous avons envisager de renouveler ses actions auprès des classes entrantes.

Passages à l'infirmerie

Statistiques

- Du 4 septembre 2023 au 26 novembre 2023 il y a eu 85 passages d'élèves à l'infirmerie répertoriés dans le logiciel Winsoins sur les temps de présence de l'infirmière soit 20h par semaine.

52,94% de garçons contre 47,06% de filles
Les classes les plus demandeuses de soins étaient les troisièmes et les premières TCVPA avec 16 passages à l'infirmerie, les moins demandeur ont été les terminale CGEV.

- Du 27 novembre 2023 au 3 mars 2024, il y a eu 121 passages d'élèves à l'infirmerie répertoriés dans le logiciel Winsoins sur les temps de présence de l'infirmière soit 20h par semaine.

53,72 % de filles, contre 46,28 % de garçons.
Les classes les plus demandeuses de soins sont les premières vente avec 42 passages à l'infirmerie durant cette période contre 4 passages pour les terminales CGEA GC.

- Du 4 mars 2024 a ce jour il y a eu 54 passages d'élèves à l'infirmerie répertoriés dans le logiciel Winsoins sur les temps de présence de l'infirmière soit 20h par semaine.

51,85% de filles contre 48,15 % de filles
Les classes les plus demandeuses de soins étaient les troisièmes avec 11 passages à l'infirmerie.

Durant l'ensemble de l'année
260 passages dont 60,38 % pour maladie avec prise de traitement quasi systématique.
1 déclarations d'accidents de travail liés à la maladresse des élèves, sans suites.
2 appels du centre 15 pour avis médical et prise en charges d'urgences.

Suivi infirmier des élèves

Un suivi régulier, accompagnement de 6 élèves en demande particulière de soins et d'écoute avec appel aux parents et orientation.

IP et signalements

Pas d'IP et de signalement effectué du 20/02/2023 à ce jour

Épidémie

Épisode de Gale à l'internat, signalement fait auprès de l'ARS, l'internat a été évacué est traité dans son entièreté.

Absence de cas COVID positif au sein de l'établissement.
Rappel des gestes barrières vite oubliés.

Projets

- Gestion émotionnelle, quand et comment se défouler.
Constat : forte demande chez les élèves allant de la troisième à la terminale
Pouvant avoir un impact sur leur concentration en cours, leur sommeil et autre.
Proposition de mise en place d'un sac de frappe, échange avec le professeur d'EPS à ce sujet.

⇒ Mit à disposition par Mr Parent.

- Atelier autour de la confiance en soi qui serait animé entre 12h30 et 13h par groupe d'élève sur inscription volontaire

⇒ Réalisé auprès des élèves de troisième en demi groupe le jeudi matin de 8h à 9h

- Atelier autour du sommeil qui serait animé entre 12h30 et 13h par groupe d'élève sur inscription volontaire

⇒ Réalisé auprès des élèves de troisièmes en demi groupe le jeudi matin de 8h à 9h

- Intervention de l'association douze fois par an abordant les sujets de l'endométriose et des menstruations douloureuses, avoir mal n'est pas une normalité
Cette intervention contiendrait :
- des explications sur l'endométriose, l'adénomyose et des règles très douloureuses
- une présentation d'une « boite à outils » contenant des « trucs et astuces » pour mieux vivre avec ces maladies
⇒ Non Réalisé

- Secourisme (SST) : formation personnelle pour l'année prochaine de façon à pouvoir former les apprenants

⇒ Formation effectuée, première session réalisée en avril 2024.

PAI

Pour cette année scolaire 2023-2024, 4 élèves ont bénéficié d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour un problème de santé chronique avec une prescription et une trousse d'urgence à disposition à la Vie Scolaire.

Limite

« Le logiciel WinSoin ne peut pas ouvrir deux fenêtres passages en simultané
Si un élève reste à l'infirmerie le temps d'un repos ou d'une attente qu'un parent vienne le chercher il n'est plus comptabilisé dans le temps imparti à l'infirmerie.
Lors de période épidémique et/ou de forte affluence, si des élèves sont en attente à l'infirmerie pour un retour à domicile, la confidentialité est compliquée à gérer pour les suivants se présentant à l'infirmerie. »

Cette limite est toujours d'actualité et ne peut être résolue.

Gestion de la pharmacie et du matériel médical

En collaboration avec Mme Renaud gestionnaire, gestion courante du matériel médical, de la pharmacie, des périmés, des trousses de secours de tout l'établissement, des traitements des élèves, du linge de l'infirmerie…

Ateliers santé

Bilan 3éme premier trimestre

Depuis le début de l'année ont été animés des débats en demi groupe, sur des sujets différents au fil des mois.

Le mois de Septembre a été consacré à l'estime de soi, apprendre à se connaître et connaître son groupe de classe.
Nous avons utilisé le jeu Dixit comme outil, ce qui a permis de parler de soi au travers d'une image, exprimer ce que l'on aimait ou n'aimait pas.
Les échanges sont restés timides. Était - ce en lien avec le sujet ? Le début de l'année, où le groupe ne se connaît pas ou peu ?

En Octobre, une sage-femme du centre de planification et d'éducation familiale est intervenue.
Nous avons repris les questions émergentes : lien affectif, place au sein de la famille, schéma familial.
Les échanges ont été plus animés sur ce sujet.

Le mois de Novembre, est le mois sans Tabac.
Nous avons échangé autour des addictions en général.
Le débat était riche et construit / constructif lors de cette première séance.

Je peux observer une franche participation d'un groupe de 8/9 élèves qui portent l'ensemble de la classe.
5/6 élèves sont très en retrait mais participent en étant sollicités .
Un élève ne se prête pas du tout au débat et a eu une attitude passive durant les mois de Septembre et Octobre. Les thématiques choisies ne l'ont peut-être pas interpellé. Cela sera à réévaluer lors des prochaines sessions.

Bilan 3éme second trimestre

Durant les mois de décembre et janvier nous avons échangé autour des émotions, au travers d'un jeu de société Feeling, permettant d'identifier des émotions au regard d'une situation annoncée.
Le groupe classe a été divisé par trois afin de réduire les effectifs et de rendre l'activité plus interactive.
L'ensemble des élèves fut intéressé et actif. J'en ressors un bilan positif.

Début Février, nous avons proposé en classe entière avec Mme Patard la thématique de l'alimentation, ayant pour objectif d'identifier les familles d'aliment, de travailler sur l'équilibre alimentaire et d'identifier les différents repas de la journée.
Nous avons eu la possibilité de travailler au sein du « magasin », afin qu'ils puissent par groupe de 4 composer un menu type pour une journée.
Les élèves se sont volontairement prêté à l'activité.

Un second trimestre positif, qui me donne envie de poursuivre ces ateliers thématiques.
Un groupe classe, volontaire et dynamique.

Bilan 3éme troisième trimestre

Au court du mois de mars nous avons échangé autour du sommeil, un questionnaire leur avait été remis en amont pour connaître leurs habitudes d'endormissement et de sommeil.
Nous avons animé la séance avec un vrai/faux où chacun pouvait exprimer son point de vue, puis un apport théorique leur était apporté.

Puis nous avons réalisé une dernière thématique qui est celle du handicap, elle s'est déroulée en classe entière avec Mme PATARD.
Le but étant de les sensibiliser à l'insertion, au handicap visible et invisible à la différence, à l'intégration sociale et à la bienveillance.

Bilan général

Les élèves de troisième se sont montrés participatifs et investis tout au long de l'année face au divers sujet proposé.
Ils ont pu être force de proposition sur d'autre thématique qu'on aurait pu être aborder durant l'année.
La parole était libre sans pour autant dépasser le cadre fixé.
Nous n'avons eu aucun incident et/ou problématique de comportement.
Les demi-groupes qui étaient variables en fonction des séquences éducatives que Mme PATARD effectuée en parallèle ont toujours été participatif et volontaire.
Un bilan très positif, qui pourrait être à reconduire l'année prochaine.

Merci à Mme PATARD qui m'a accordé sa confiance pour effectuer ces ateliers.

8. Information sur le recrutement

1.1 Les forums

Voici le tableau récapitulatif des actions de recrutement menés par les personnels de l'établissement :

LIEUX	DATE	PARTICIPANTS
JPO Ecole de chiens guide d'Aveugles - Limoges	24/09/2023	S.PATARD + 3 élèves
5ème Forum des Formations de la Haute Saintonge - Jonzac	14/11/2023	S. PATARD I.BOUCHERIE F.RAUCH
		N. DEMARVILLE H. HERAULT - L. GOUGUET
Soirée d'information au Collège de Montendre	11/01/2024	F.RAUCH N. DEMARVILLE
JPO Le Renaudin	27/01/2024	N.DEMARVILLE H. HERAULT - L. GOUGUET S.PATARD S.BOUQUET I.BOUCHERIE C.COUREAU - B.DRECOURT M.THERY - A.LESERVOISIER
Collège D. Daurat - Mirambeau	08/02/2024	F.RAUCH Matin H. HERAULT après-midi
FOFE ANGOULEME	09/02/2024	L.GOUGUET
Collège d'Archiac	12/02/2024	I.BOUCHERIE N.DEMARVILLE
Salon St Ciers/ Gironde - Blaye	16/02/2024	L.GOUGUET N.DEMARVILLE
Forum des formations St Jean d'Angely	16/02/2024	G.RANGER B.TARIN
Collège de la Tours -Montguyon	11/04/2024	I.BOUCHERIE H.HERAULT
JPO Le Renaudin	10/04/2024	F.RAUCH I.BOUCHERIE F.CAPEZUTTI H.HERAULT S.PATARD L.GOUGUET
Collège de Montlieu-la-Garde	14/05/2024	F.CAPEZUTTI S.PATARD

1.2 Les ministages

CLASSES	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin **Mai 2024**	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin Mai 2023	Nombres d'élèves reçus en mini stages jusqu'à fin Mai 2022
3EA	15	20	17
2NDE VV	7	12	17
2NDE CEC	12	11	21
2NDE TCVPA	9	4	1
TOTAL	**43**	**47**	**56**

1.3 Les JPO

	3EME			2NDE VV			2NDE VENTE			2NDE CEC			1ERE VV			1ERE VENTE			1ERE GC		
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022
JPO JANVIER	12	12	4	5	5	11	1	1	0	7	7	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JPO MARS	8	9	8	7	3	6	2	2	0	4	4	11	0	1	1	0	1	0		1	1
JPO AVRIL	8		3	1		2	1		2	2		4	0		0	0		0			0
FORUMS	0	0		11	3		14	6		14	7		0	0		0	0			0	
TOTAL FILIERE	28	21	15	24	11	19	18	9	2	27	18	27	0	1	1	0	1	0	0	1	1

1.4 Moyens de communication

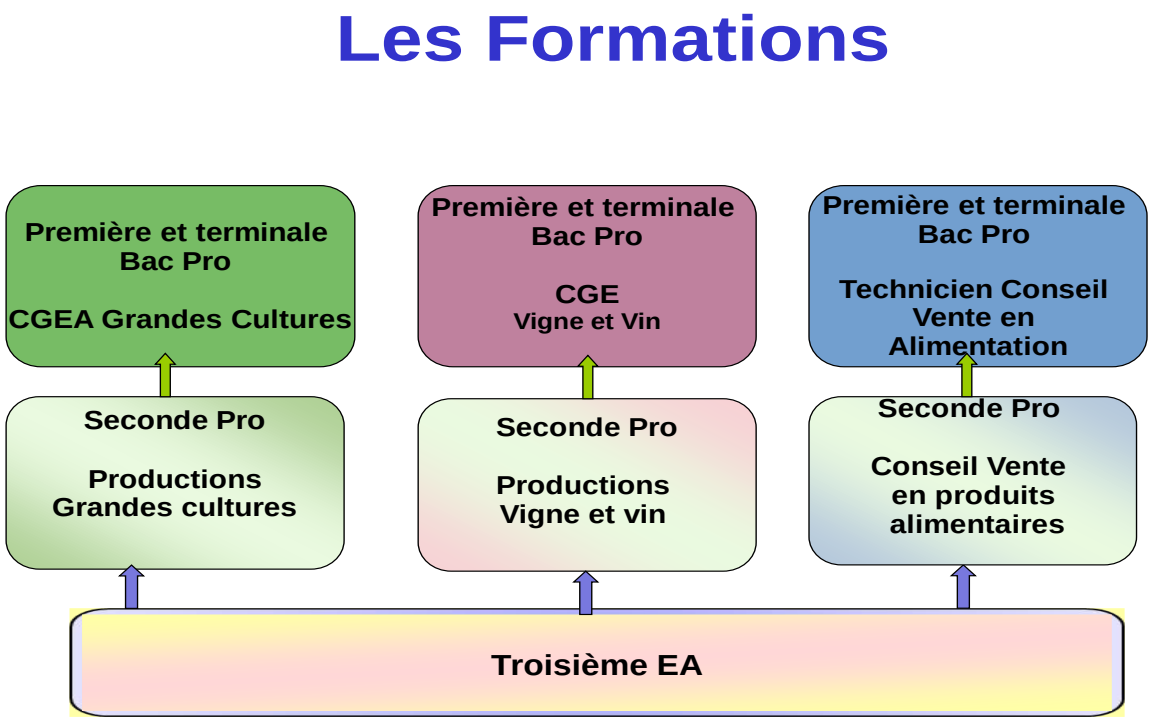
- Facebook : Une page Facebook « CDI Le Renaudin » est alimentée régulièrement dans le but de « montrer ce qui passe au sein du lycée » : les activités, etc.

- Instagram : Un compte Instagram « lpa_le_renaudin_site_officiel » existe également.
  Les photos sur la page Facebook du Renaudin sont publiées également sur le compte Instagram.

- Chaine Youtube : La chaine Youtube du lycée est elle aussi alimentée par des vidéos montages sur les activités des élèves. Plusieurs vidéos sont mises en ligne.

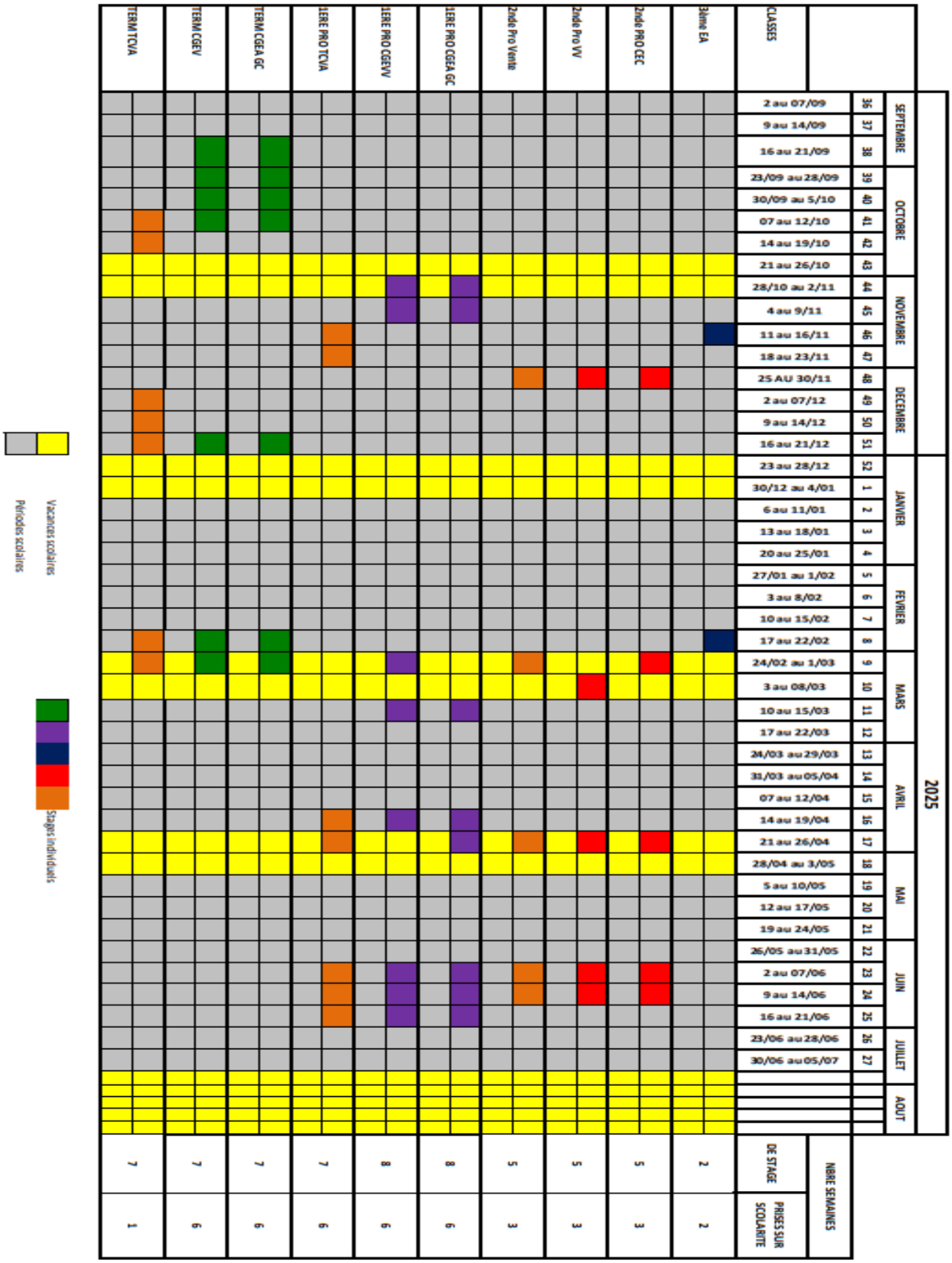
9.Structures 2024-2025

9.1 Les classes



10.Calendrier des stages 2024/2025

Voici le document qui présente le calendrier prévisionnel des stages en milieu professionnel pour l'année scolaire prochaine :



11.Bilan Pacte enseignants

Rappel sur les différentes missions liées au Pacte enseignant :

	Intitulé/Missions	Contenu
1	Mission de remplacement de courte durée 18h	Pour couvrir les absences d'enseignants de moins de 15 jours Une brique ici correspond à 18 heures de face-à-face. Un enseignant peut remplacer un collègue de sa discipline dans l'établissement ou dans une discipline pour laquelle il bénéficie d'une double compétence reconnue par l'inspection Un enseignant peut remplacer un de ses collègues dans les classes dans lesquelles il intervient dans sa propre discipline même si cette discipline n'est pas celle du collègue remplacé
2	Participation à la découverte des formations de l'enseignement agricole 36h	Coordonner l'organisation et/ou l'animation régulière des forums des collégiens ou lycéens Coordonner en appui à l'équipe de direction, des temps forts liés à l'orientation (en interne de l'établissement ou auprès de partenaires) Mettre en place des ateliers pédagogiques en faveur des collégiens, mini-stages Développer et promouvoir le lien avec les anciens élèves pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle
3	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers 36h	Pour coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap (PPS, PAI, PAP) dans et hors la classe - Assurer le rôle de référent handicap Participer aux relations avec les partenaires extérieurs notamment l'éducation nationale dans le cadre des ULIS et de l'accueil de jeunes allophones Accompagner les AESH, AVS dans leurs missions
4	Suivi des élèves en difficulté 24h annuelle théorique	Tutorer des groupes d'élèves en tant qu'enseignants référents Proposer des actions visant la consolidation de compétences méthodologiques Prendre en charge des groupes d'élèves en fonction de besoins particuliers détectés par l'équipe (par exemple, non exhaustif : troubles dys, handicap, élèves allophones) ;
5	Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques 36h	Accueillir, sensibiliser et accompagner dans leur professionnalisation les enseignants contractuels, dont les nouveaux arrivants, à l'approche capacitaire et à l'innovation pédagogique : TUTAC et CAP'Eval 2. Faciliter l'utilisation pédagogique de l'exploitation et des ateliers techniques de l'établissement Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement
6	Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques 36h	Faire émerger des temps de réflexion et partage d'expérience, de conférences, ateliers, invitation d'experts, ... Recenser et contacter les entreprises et partenaires du territoire pour les mobiliser dans le cadre de séquences pédagogiques et au service des équipes pédagogiques

		Participer à des taches techniques, d'expérimentation ou de démonstration sur l'exploitation agricole Réaliser la veille et la diffusion de contenu (connaissances nouvelles, outils, méthodes, expertises, réseaux et formations existante, ...)
7	Suivi intensifié des élèves en difficulté 24h	Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de stage en milieu professionnel Prendre en charge sous l'angle de la méthodologie et de l'aide aux apprentissages, des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers Tutorer des groupes d'élèves présentant des risques de décrochage scolaire : travail sur la persévérance et l'ambition scolaires
8	Relation école-entreprise 36h	Identifier et mobiliser les entreprises et professionnels innovants pour devenir support de stage Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements Contribuer à l'identification d'opportunités en matière de coopération technologique
9	Accompagnement de l'avenir professionnel 36h	Aider les élèves à se préparer à la recherche d'emploi Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement

Nombre de « briques » validées sur l'ensemble du lycée

Missions (Voir le récapitulatif dans le tableau ci-dessous)									Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	-
18	5	1.5	8	3.5	0	5	1.5	0.5	**43**

Analyse globale :

- Points négatifs :
  - Toutes les briques n'ont pas pu être réalisées
  - Manque d'organisation sur les priorités des repositionnements
  - Trop de briques ont été validées d'où des difficultés à les positionner
  - Tensions internes dues à la difficulté de trouver un créneau
  - Travail de modifications des emplois du temps très important
- Points positifs :
  - Peu de « trous » sur les EDT des jeunes
  - Meilleur accompagnement des élèves en difficultés
  - Possibilité de travail en « petits » groupes
  - Mise en place d'un projet de coopération internationale
  - Participation à toutes les actions de recrutement proposées par des personnels différents
  - Meilleure rémunération des enseignants

Analyse du Proviseur :

Cette année, le projet a été accueilli très positivement par l'équipe et beaucoup de briques ont été validées. Il était très ambitieux. Sa mise en place a posé des problèmes, notamment face à la difficulté de se positionner sur des créneaux « libres », ce qui a créée et des tensions interpersonnelles.
Sur le Renaudin, il y a très peu d'enseignants absents et cette année a été comme les autres, peu d'absences et donc peu de créneaux.
A ce jour, beaucoup d'heures n'ont pas encore été réalisées
Certains ont reproché l'absence ou la non-précision de règles. Des ajustements d'horaires ont eu lieu entre briques.
Pour une première, elle est très positive pour nos jeunes, et c'est surtout ce qui compte.
L'année prochaine, moins de briques seront validées afin de rendre l'organisation plus aisée et moins anxiogène. Nous n'avons pas encore de visibilité sur 2024/2025

12.PERSONNELS

Départ de Mme GARANGER Sophie – Infirmière à 50 % à compter du 16/05/2024 et en congé maternité à compter du 29/05/2024

13.TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

ACHATS EQUIPEMENTS :

Par le Lycée :

Matériels / EPI Animal
Matériels / EPI Végétal
Lave-bottes (3)
Tables bois pour extérieur (3)
Matériels pour chaire EPS (Enceinte connectée + Tapis de sol + Raquettes de badminton)
Armoires / Laboratoires
Mobiliers / Aménagement CDI
Matériels et fournitures / Pôle TMCVC
Matériels pour le centre 06 (exploitation)
Armoire négative / service restauration

Par La Région :

Matériels EPS
Matériels Entretien des locaux

TRAVAUX :

Par le Lycée :

Traçage Plateau EPS
Changement vitrages
Travaux pour le centre 06 (exploitation)

Par La Région :

Poursuite du chantier PPMS

14.BILANS ENERGETIQUES 2021 & 2022 & 2023

- **Electricité**

ANNEES	KWH HEURES PLEINES	KWH HEURES CREUSES	MONTANT TTC
2021	**100 240**	**39 010**	**33 611.83 €**
2022	**121 335**	**46 654**	**28 974.28 €**
2023	**122 040**	**42 832**	**74 957.78 €**

- **Propane**

ANNEES	CANTINE 1 Consommation en Tonnes	CANTINE 2 Consommation en Tonnes	INTERNAT Consommation en Tonnes	MONTANT TTC
2021	**5.37**	**6.349**	**12.071**	**16 115.57 €**
2022	**5.137**	**5.176**	**11.186**	**18 858.66 €**
2023	**5.064**	**4.418**	**10.012**	**39 946.04 €**

Prix de la tonne de propane :

De Janvier 2023 à Juin 2023 : 2 017.56 €
De Juin 2023 à Septembre 2023 : 2 055.06 €
D'Octobre 2023 à Décembre 2023 : 2 120.99 €

DATES RENTRÉE 2024-2025

- rentrée des personnels : vendredi 30 Août 2024
- rentrée pour les élèves : lundi 2 Septembre 2024
- JPO : - 25 Janvier 2025 : 9h – 12h
  - 15 Mars 2025 : 9h – 17h + Concours de taille
  - 16 Avril 2025 : 14h – 17h

15. Actes pour le CA du 28 Juin 2024

Calendrier des stages élèves 2024/2025
Modification éventuelle du calendrier des stages 2024/2025
Liste des MAP
Carte des EIE 2024/2025
Modification du règlement intérieur
Mobilité au centre sportif du Chambon 2024/2025 : Objectifs
Mobilité au centre sportif du Chambon 2024/2025 : Budget
Enseignement facultatif « pratiques physiques et sportives »
PEJ 2024/2025 : Motivations pédagogiques
PEJ 2024/2025 : Budgets
Concession de logements par NAS ou COP
Tarification des cartes badges entrée lycée des élèves
Décision Modificative n° 2 du budget 2024



Agrocampus
de Saintonge
Domaine du Renaudin

Agrocampus de Saintonge
Domaine du Renaudin

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

CONSEIL D'EXPLOITATION

27 mai 2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ




RÉGION Nouvelle-Aquitaine

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Table des matières

I. Contexte de l'exploitation 2
II. Etat de la campagne agricole 2023-2024 3
A. Incidences météorologiques 2023-2024 3
B. Assolement et itinéraires techniques 2024 3
C. Les ventes : circuits longs et circuits courts 9
III. Les activités pédagogiques 9
IV. Les investissements en 2024 et ceux en projet 17

I. Contexte de l'exploitation

Depuis décembre 2023, un nouveau salarié a pris ses fonctions sur le poste vacant au cours de l'année 2023. Cet agent découvre le contexte de l'exploitation, les partenaires territoriaux, et se forme petit à petit aux différents matériels. Sur décembre et janvier, il a découvert la mise en œuvre de la distillation et a suivi une formation courte de la maison Rémy Martin. Il a réalisé l'essentiel des opérations tractorisées sur le vignoble et les céréales.

Depuis début janvier 2024, une salariée embauchée depuis septembre 2022 est en arrêt de travail suite à une blessure à une épaule. Actuellement arrêtée jusqu'à mi-juillet, il est aujourd'hui impossible d'envisager/planifier une potentielle reprise de travail.

Depuis le début de cet arrêt, pour pallier partiellement à cette absence, le recours à une entreprise de prestation viticole et un agent au statut d'auto-entrepreneur a été utilisé pour réaliser les travaux au fil des mois et de l'avancement végétatif du vignoble. Plusieurs chantiers avec la pédagogie ont participé au suivi du vignoble.
Un recrutement en CDD est envisagé pour plusieurs mois à partir de cet été.

Au niveau du renouvellement du matériel et des investissements, un nouveau pilote d'alambic a été installé au printemps. Il remplace celui datant de 1994 ; il doit permettre de réduire le nombre d'interventions d'opérateurs, de consulter son fonctionnement à distance et de gérer les courbes de chauffe plus précisément.
L'installation d'un système de thermovinification est en cours pour équiper l'essentiel des cuves de vinification des vins Cognac.

La certification HVE a été reconduite pour 3 ans ; l'indicateur « phytosanitaires » a été le plus limitant mais suffisant pour répondre au référentiel. Les indicateurs « Biodiversité », « Fertilisation » et « Irrigation » y répondent amplement.

Deux haies pour 240 mètres de linéaires ont été plantées cet hiver avec l'appui technique et méthodologique de la Chambre d'Agriculture 17. Une journée de formation montée par la CA17 a eu lieu fin janvier au Renaudin pour les exploitant(e)s plantant des haies cet hiver.
Le jallonnage, la plantation et la mise en place du paillage ont été réalisés avec le concours des classes de 3ème, 2nde Productions, 1ère Productions et CAPA Vigne et Vin.
L'ensemble des plants et des tuteurs a été financé par le dispositif « 1000 Palisses » du négoce Hennessy.

II. Etat de la campagne agricole 2023-2024

A. Incidences météorologiques 2023-2024

La pluviométrie depuis octobre 2023 atteint un niveau exceptionnel (source Sencrop) :

- 1210 mm sur ces 8 derniers mois (pour comparaison, 638 mm sur octobre 2022-mai 2023, 545 mm sur octobre 2021-mai 2022)
- 1312 mm sur l'année civile 2023 (655 mm sur l'année civile 2022)
- Le niveau de précipitations varie du simple au double sur ces dernières années.

Cela génère des complications récurrentes d'organisation du travail et de réalisation de chantiers. Les interventions de semis ou de traitements sont fréquemment reportées sur les céréales, ou faites dans de mauvaises conditions sur le vignoble. Les cultures ont été partiellement inondées suite à plusieurs épisodes pluvieux. Cela impacte le volume horaire des agents, l'état sanitaire de certaines cultures, …

Les gelées deviennent de moins en moins fréquentes, même en plein hiver. La dernière gelée était le 20 janvier dernier.

B. Assolement et itinéraires techniques 2024

L'assolement 2024, détaillé en page suivante, est dans la continuité de celui de 2023, suite à la mise en place de nouvelles rotations plus longues et diversifiées.

Il y a 6 cutures conventionnelles (colza, blé tendre, blé dur, lin de printemps, pois de printemps, maïs pop corn) et 3 cultures en AB (lentille-cameline, maïs grain, tournesol).

Malgré les complications générées par la pluviométrie, les cultures prévues ont toutes été semées, avec parfois des variétés de printemps pour le lin et le pois, et du retard pour le semis de pois fin mars.

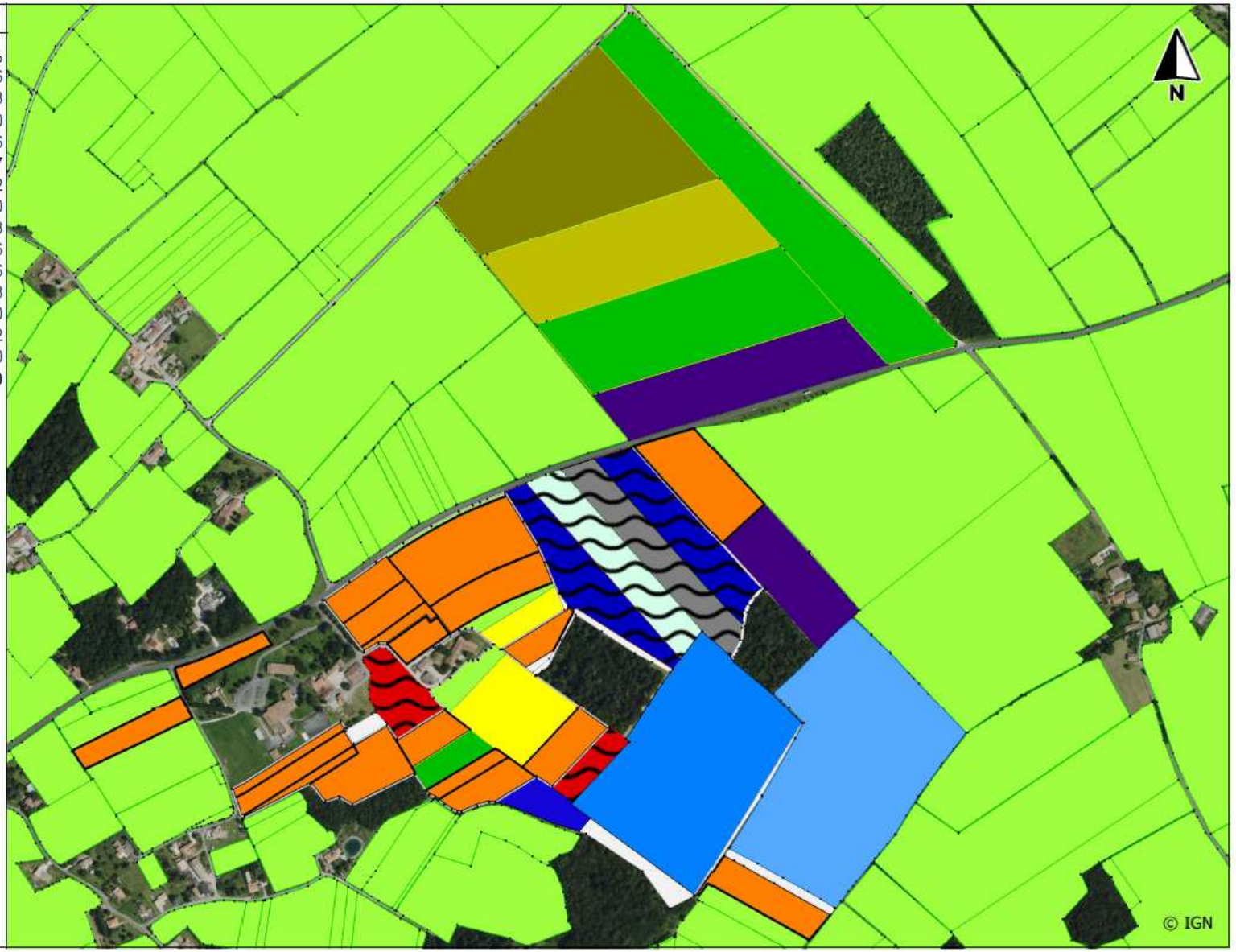
PLAN DES PARCELLES

Campagne : 2024 Exploitation : LPA LE RENAUDIN Echelle : 1 / 8 500

Page : 1

LEGENDE

Culture	ha	%
Blé dur d'hiver	7,04	9,6
Blé tendre d'hiver	12,30	16,8
Colza oléagineux d'h	5,14	7,0
Lentille-cameline	1,89	2,6
Lin oléagineux printe	5,65	7,7
Maïs grain	3,81	5,2
Maïs pop corn	7,27	10,0
Pois protéagineux de	8,64	11,8
Sans culture	1,92	2,6
Tournesol bio	1,91	2,6
Truffière	0,55	0,8
Vigne cognac	13,11	18,0
Vigne VDP BLANC	2,35	3,2
Vigne VDP ROUGE B	1,44	2,0
	73,03	**100**



Synthèse des Itinéraires Techniques Grandes cultures au 25 mai : tableaux ci-dessous

Grandes cultures conventionnelles

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Blé tendre 3 variétés mélangées Sacramento-Ultim-Advisor	10 t/ha de compost de champignonnière (4 UN efficace/ha)	174 UN/ha 45 UP2O5/ha 0 UK2O/ha	Foliaire en mars, avec 4 produits	2 mi-avril mi-mai	0	0	0
Blé dur variété Belalur	10 t/ha de compost de champignonnière (4 UN efficace/ha)	200 UN/ha 45 UP2O5/ha 0 UK2O/ha	Foliaire en mars, avec 4 produits	2 mi-avril mi-mai	0	0	0
Colza variété Acropole	0	190 UN/ha 70 UP2O5/ha 61 UK2O/ha	2 1er : 30 jours après semis (fin septembre) 2nd : début février	1 mi-avril	3 : fin septembre, début février, mi-mars	2 : au semis et 1 mois après	0
Lin de printemps variété Empress	0	67 UN/ha, 46 UP2O5/ha, 60 UK2O/ha	2 : 1 prélevée, 1 mi-avril	1 mi-avril	0	0	0
Pois de printemps variété Batist	0	0 UN/ha 0 UP2O5/ha, 0 K2O/ha	1 en prélevée avec glyphosate	0	0	0	0
Maïs pop corn Variété R502	10 t/ha de compost de champignonnière (5 UN efficace/ha)	15 UN/ha, 38 UP2O5/ha, 0 U K2O/ha	1 : prélevée	0	1 en localisé au semis	0	0

Les interventions de protection des cultures sont régulièrement réalisées en retard par rapport aux stades physiologiques, pour des raisons de météo, portance des sols ou priorité donnée aux interventions sur le vignoble.

Grandes cultures AB

	Ferti organique	Ferti minérale	Désherbage	Fongicide	Insecticide	Anti-limaces	Autres
Tournesol Buffallo	3,5 T/ha de Fientes de volailles AB (105 UN organique/ha)	0	0	0	0	1 : avant la levée	0
Maïs AB variété ES Gallery et P9234	5 T/ha de Fientes de volailles AB (150 UN organique/ha)	0	0	0	0	0	0
Lentille Anicia + Cameline Celine	0	0	0	0	0	0	0

A ce jour, aucune intervention de désherbage mécanique n'a été faite.

Pour le mélange lentille-cameline, la herse étrille n'a pas été passée car il a plu dès le soir du semis.

Synthèse de l'encépagement du vignoble et des itinéraires techniques Vignes : tableaux ci-dessous

Cépages	Surface juin 2024 (ha)	1ère feuille (ha)	2ème feuille (ha)	3ème feuille et + (ha)
Ugni Blanc	13,8119	0,647	0,7140	12,4509
Sémillon	1,2584		0,5074	0,7510
Colombard	0,3323			0,3323
Montils	0,0973			0,0973
CDF Cognac	15,4999	0,6470	1,2214	13,6315
Merlot AB	0,9400			0,9400
Chardonnay	0,2850			0,2850
Sauvignon	0,4943			0,4943
VDP Charentais	0,7793			0,7793
Perdea	0,1947			0,1947
Surface vignoble	**17,4139**	0,6470	1,2214	15,5455

Les plantations de 2024 (non réalisées ce jour) vont engager une reconversion de cépages : 14,70 ares de Sauvignon et 50 ares de Merlot ont été arrachés pour être replantés en Ugni Blanc.

A ce jour, il reste 80 ares de droits en plantation nouvelle au CVI de l'exploitation du Renaudin. Il s'agit de droits obtenus en 2022 pour une production de vins AOC Cognac.

	Ferti organique	**Désherbage**	**Fongicide**	**Insecticide**	**Autres**
Vignes AOC Cognac	3,3 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	2 : 1 en janvier, 1 en mai	4 dont 4 mildiou et 3 oïdium	0	Couverts végétaux sur 1 inter-rang/2 (mauvaise levée), broyés fin avril puis cassés aux disques et enfouis en mai Enherbement permanent de l'autre inter-rang, broyé
Vin de Pays	2,5 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	2 : 1 en janvier, 1 en mai	5 dont 5 mildiou et 4 oïdium	0	
Merlot AB	2,5 T/ha de compost de déchets végétaux+fientes volailles	2 passages de désherbage mécanique : 1 avec interceps à lames, 1 avec disques émotteurs+Kress, 1 passage de tonteuse avec 1 outil d'un voisin	6 dont 6 mildiou et 6 oïdium	0	

C. Les ventes : circuits longs et circuits courts

Pour les eaux-de-vie, la vente de 3 lots a eu lieu ce printemps :

- 45 hl AP en CV00 pour Courvoisier
- 20 hl AP en CV00 pour Rémy Martin
- 40,80 hl AP en compte 2 pour Hennessy

Pour la vente en CV2 en 2026, 37,45 hl AP ont été mis en vieillissement pour Hennessy et 20 hl AP pour Rémy Martin. 5,30 hl AP sont stockés hors contrat.

Pour les vins de Pays Charentais, 2 lots ont été proposés à la Distillerie La Tour :

- 37,50 hl de Sauvignon
- 11,60 hl de Chardonnay

4 lots ont été mis en bouteilles et/ou BIB pour la vente au magasin :

- 300 bouteilles de Chardonnay
- 300 bouteilles de Sauvignon
- 330 bouteilles et 77 BIB de Merlot Rosé AB
- 400 bouteilles et 78 BIB de Merlot Rouge AB

Les Terminales TCVA ont réalisé un site « R-SHOP » pour commander en ligne.

III. Les activités pédagogiques

Cette année a été marquée par une utilisation de l'exploitation en tant que support pédagogique sur l'ensemble des formations du LPA ainsi que du CFA et CFPPA. Les interventions ont concerné la parcelle pédagogique viticole mais aussi les parcelles en production, le chai, la boutique et les grandes cultures.

Ces interventions se sont réalisées dans le cadre des activités pluridisciplinaires des BAC PRO CGEA et CGEVV, des EPI de la classe de Troisième, des Modules d'enseignements professionnels de seconde VV, Premières et Terminales CGEVV, CGEA et TCVA.

Le CFA est également intervenu dans le cadre du CAPA ainsi que le CFPPA avec les formations adultes AESA, POEC et CQP.

Bilan non exhaustif :

Stages sur l'exploitation de septembre à mai : élèves de 1ère CGEA et CGEVV, 2nde Productions. Les élèves participent aux travaux de saison sur l'exploitation. Les travaux manuels constituent l'essentiel des activités. Lorsque les conditions météorologiques s'y prêtent, les élèves réalisent des travaux mécanisés tels que du broyage, labour, reprise de sol, conduite de remorque/tombereau…

Plantation de haies sur l'exploitation : 3ème, 2nde Productions, 1ère Productions et CAPA Vigne

2nde Productions Vigne et Vin : vendange du Chauché, tous les travaux hivernaux sur la parcelle pédagogique (descente des fils, taille, tirage bois, attachage, épamprage), taille sur d'autres parcelles dont le Chauché, taille de formation, mise en bouteilles des vins blancs Chardonnay et Sauvignon

2nde productions Grandes Cultures : jallonnage des plantations de haies, majorité du paillage des haies, observations des cultures de blés, colza et maïs

1ère Bac Pro CGEVV/CGEA :

Prospection Flavescence dorée début septembre (1ère CGEVV)

Analyse de la structure des sols (profils culturaux dans les parcelles), vignes/cultures pour évaluer l'état de la structure des sols (1° CGEA/CGEVV), à partir de 2 fosses pédologiques sur l'exploitation

Chantiers de taille sur les parcelles en production (1ère/Term CGEVV) dont une initiation à la taille pour les 3ème

Vinification de la cuvée de Merlot rouge AB (de la vendange à la mise en bouteille), Collage et filtration des vins blancs et rosés : 1ère CGEVV

MAP Oenotourisme : Soirée « Création de cocktails et R'Shop » le 2 mai (Term CGEVV et TCVA)
De nombreux curistes et habitants des alentours étaient présents.

1ère et Term CGEA : Observations des cultures et de leur système racinaire (nodosités légumineuses)
Evaluation de l'état des cultures de la levée à l'avant moisson (densité de levées, stades physiologiques, maladies/ravageurs)
Suivi de la parcelle de colza dont pesée de végétation en février et berlèse pour comptage de larves d'altises
Calcul et analyse des pratiques de l'exploitation (IFT, fertilisation)
Raisonnement d'une rotation et gestion d'un assolement avec le cas de l'exploitation
Comparaison d'itinéraires techniques, notamment avec les cultures en AB et en conventionnel
Test bêches sur parcelles en AB

Projet MG4 (Module n°4 CCF 2 et 3 des BAC PRO CGEA et CGEVV)

Classes concernées : 1ères CGEA/CGEVV (30 élèves), porteurs : C Rouger, A Leserrvoisier, M Thery et D Leservoisier

Module MG4 : **Actions et engagements collectifs dans des situations sociales** C4.2- Mettre en œuvre un projet collectif (ESC, EIE) C4.3- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif (EIE, ESC)

Objectif : organiser une « Journée de la terre » à vocation pédagogique et répondre à une demande de l'exploitation sur la thématique de l'amélioration de la ressource « Sol »

Public visé et contenu :

- Le 28 Mars : demi-journée technique ouverte aux Professionnels sur l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS) et le rôle des systèmes racinaires dans les sols en présence de l'Association Agrosol 86, de l'APAD 17 (Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable) et de la CA 17. Démonstration/présentation d'outils de travail du sol alternatifs au labour par 3 concessionnaires. En raison des conditions météorologiques, les essais prévus sur une des parcelles de l'exploitation n'ont pu se faire.
  La fréquentation d'une trentaine d'agriculteurs(trices) est une réussite, l'investissement des élèves et le choix et la qualité des intervenants y ont grandement participé.

- Le 4 avril : journée pour les scolaires de l'école élémentaire de St Germain de Lusignan (50 élèves de CE2 et CM2). L'exploitation a servi de support d'apprentissage pour différentes pluris pour les 1° CGEA/CGEVV afin de leur donner matière pour le contenu de la journée (comment connaître un sol, la micro et macro faune du sol, les couverts végétaux).

Les **atouts de l'exploitation du Renaudin** pour la filière Grandes Cultures :

- Un **assolement très diversifié** avec des cultures d'hiver / des cultures de printemps / des légumineuses / des cultures moins répandues (lentille, lin, épeautre, soja…) qui permet de montrer aux élèves une diversité de cultures
- Des cultures menées en **conventionnel et en AB** qui permettent des comparaisons techniques
- Une exploitation en évolution qui met en œuvre **l'évolution des techniques culturales** (non labour, mélanges variétaux, semis avec plantes compagnes, pesées de végétation, fertilisation organique…)
- Un **parcellaire groupé et accessible** à pied qui permet des « tours de plaine » très riches en observations
- Une **communication** facile et réactive avec l'exploitation
- Une **adaptation de l'exploitation** aux demandes pédagogiques (exemple de la petite parcelle de blé tendre semée pour des raisons pédagogiques)

1ère et Term TCVA :

La majorité des élèves de 1ère TCVA a participé aux marchés de fin d'année auxquelles l'exploitation est conviée. Avec le directeur d'exploitation, les élèves animent un stand et vendent les produits du Renaudin sur plusieurs événements en Nouvelle-Aquitaine.

Les Term TCVA ont réalisé un site internet nommé « le R shop » pour développer la vente en ligne. Il s'agit d'un outil simple sans paiement en ligne. La page Facebook initiée l'année dernière a été alimentée par cette promotion de Terminale.

Classe de 3ème :

La principale activité en lien avec l'exploitation est la vie du rucher composé de 5 ruches cet hiver. Dans le cadre de l'EPI « Animal », les élèves participent à la récolte du miel jusqu'à la mise en pot et étiquetage. L'enseignant « pilote » de cet EPI consacre du temps pour le suivi en dehors des séances pédagogiques. Le rucher est voué à augmenter, 5 essaims et ruches supplémentaires ont été acquis ce printemps.
Les élèves découvrent la vie de la ruche, comment la protéger des ravageurs tels que le varoa ou le frelon asiatique, comment capter un essaimage.

Autres activités : Mise en bouteilles du vin rosé AB, Initiation à la taille de la Vigne avec les Term et 1ère CGEVV.

Formations du CFA et CFPPA :

Les CAPA Vigne et Vin ont participé à un chantier de plantation de haies.
Ils ont aussi taillé à mort une partie des vignes destinées à être arrachées.
Sur Ugni Blanc et Merlot, ils ont exercé la taille en guyot double, réalisé de l'attachage.

Les formations courtes du CFPPA utilisent le vignoble comme support d'apprentissage. Le public des formations AESA, POEC, CQP réalisent leur pratique sur les différents cépages présents au Renaudin. La conduite et entretien de tracteur et la découverte du matériel se fait avec le parc d'outils du Renaudin.

Enfin, comme chaque année, le concours de Taille organisé par les JA s'est déroulé lors de la JPO de Mars 2024. Une nouvelle parcelle d'Ugni-blanc sert de support à ce concours.

Quelques photos de ces mois de Décembre à Mai 2024 :

Préparation plantation haie Secondes GC







Plantation haie tutorat Premières CGEVV/Secondes sur l'exploitation



Paillage haie par les 3°

Projet MG4 « Journée Professionnelle Agriculture de Conservation » sur l'exploitation



Concours de Taille lors des JPO organisé sur l'exploitation par les JA







Chantier tutorat taille Terminales CGEVV, Premières CGEVV et 3° pro





Vinification / Mise en Bouteille du Vin Rouge IGP Merlot AB





Mise en bouteille Rosé 2023 par les 3°

Démonstration Outil Taille Rase



Piégeage Frelon asiatique sur le rucher de l'exploitation par les 3°





MAP Oenotourisme : le jeudi 2 mai 2024



Site de Commande et Charte graphique (FaceBook Le Renaudin) : Terminale TCVA

IV. Les investissements en 2024 et ceux en projet

Plusieurs investissements sont en cours :
- Renouvellement du pilote de l'alambic, et d'une pompe du circuit de refroidissement de l'alambic
- 3 fûts neufs pour vieillissement du cognac
- un outil à disques pour cultiver les inter-rangs de vignes
- un pique-balles et un godet grand volume pour manipuler les bottes de paille et une partie des composts
- Arrachage et replantation de vignes sur 65 ares (replantation en Ugni Blanc)
- financement de parts sociales pour l'achat d'une mini-pelle en CUMA.

Le lycée finance un équipement de thermovinification pour des cuves à vins Cognac, et un filtre à gravelle.

Le projet d'acquisition d'un robot enjambeur pour désherber mécaniquement les cavaillons du vignoble a évolué au fil des années.
Ce projet porté au conseil régional fin 2021 a mûri et se porte actuellement sur la combinaison d'un tracteur vigneron équipé d'une boîte de vitesse « vario » sur lequel un équipement de guidage en autonomie serait installé.

Ci-dessous, un panel des tracteurs et robots autonomes (certains ne sont pas encore commercialisés) :

1. Tracteurs à conduite autonome ou manuelle

			
NEW HOLLAND	**KUBOTA**	**MONARCH**	**GPX SOUTION**
T4.110 F NHDrive	Agri Robo MR 1000A KVT (SL60A-60 ch-2017)	MK-V	KIT RETROFIT IQUUS
2018	2023	Livraison fin 2024	Devis 11/03/24
Moteur thermique	Moteur thermique	100 % Électrique	Moteur thermique
107 ch	100 ch	70 ch (PdF=40ch)	Au choix
Non commercialisé	Non commercialisé	109 000 € HT + abo 650€/mois 10 ans = 78 000 €	Kit = 75 000 € HT + tracteur à var.cont. 80 à 100 K€ neuf
		Démonstration Région Cognac	Démonstration Massey Ferguson 7719S 1 journée = 5 000€ HT

+ Abonnement RTK annuel = 650€ HT
+ JOHN DEERE et CASE IH = prototypes en grosse puissance.
+ SABANTO = kit retrofit pour KUBOTA (USA - pas de réponse)

2. Robots de traction

			
NAIO - TED	VITIBOT - BAKUS	SABI AGRI - ZILUS	PELLENC - RX20

Coût : 181000 € HT en 2021

La marque YANMAR a développé un robot de pulvérisation.



Agrocampus
de Saintonge
Lycée Le Petit Chadignac

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Petit Chadignac



CONSEIL INTERIEUR

28 mai 2024

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Région Nouvelle-Aquitaine

Table des matières

Bilan de l'année scolaire 2

1) Pédagogie 2
2) Pacte enseignants 4
3) Association sportive et UNSS 4
4) Education Socio-Culturelle 5
5) Coopération internationale 9
6) Voyages 11
7) Infirmerie 11
1) Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information 12
2) Informatique 14
3) Vie Scolaire 15
4) Dispositif « Sentinelles et référents » 18

Année scolaire 2024-25 19

1) Perspectives pédagogiques 19
2) Calendrier scolaire 21
3) Projets pédagogiques, sorties, voyages… 23
4) Communication et Recrutement 23
5) Perspectives Réseau « Sentinelles et référents » 24
6) Projets Cadi 24
7) Mouvements de personnels 25

Les Services Généraux 27

1) Les services 27
2) Situation patrimoniale 27
3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2024 27
4) Situation budgétaire 28
5) Hygiène et Sécurité 28
6) Service National Universel SNU 28

Propositions de délibérations pour le Conseil d'Administration 29

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative 29
2) Actes budgétaires et financiers 29

ANNEXES 30

1) Calendrier prévisionnel 31
2) Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement 32
1) Tableau de synthèse des enseignements spécifiques à l'établissement 2023/24 36
2) Fiches voyages scolaires 37
3) Expérimentation 37

Bilan de l'année scolaire

1) Pédagogie

a) Bilan des classes

Diverses activités pédagogiques et périscolaires ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2023/24 permettant d'offrir une pédagogie variée et de qualité à l'ensemble des apprenants. Ces activités sont un bon indicateur de dynamisme de l'établissement car elles traduisent la richesse de l'enseignement dispensé et permet aux apprenants d'acquérir le sens de l'organisation, du travail en équipe et de l'autonomie.

Troisième : Le bilan de l'ouverture de la classe se révèle positif. L'équipe pédagogique a atteint les objectifs qu'elle s'était fixé, à savoir :
- permettre à ces élèves dont une majorité avait eu un parcours de collège chaotique de redonner du sens à l'école et retrouver confiance en l'adulte enseignant et éducatif. En effet, le taux d'absentéisme est particulièrement négligeable (hors raisons impérieuses) et aucun élève n'a décroché. Ils déclarent se sentir bien au lycée et apprécie l'accompagnement mis en œuvre (climat familial, aide aux devoirs, écoute) ...
- construire un projet d'orientation : Les 3 EPI ainsi que le travail mené dans le cadre de l'accompagnement méthodologique à l'orientation en ESC et par la CPE, le stage découverte et les ministages ont amené tous les élèves à avoir un choix d'orientation raisonné. Nous pouvons noter que 9 élèves poursuivront leur parcours dans les 3 filières du lycée (3 en 2nde AP / 1 en CAP AP (CFAA) / 4 en 2nde Vente et 1 en CPH).

2nde NJPF TP : L'effectif de la classe à la rentrée était de 23 élèves. Des ajustements ont eu lieu en début d'année : trois élèves ont quitté précocement le lycée pour une réorientation, compensés par l'arrivée tardive de deux nouveaux élèves. Un élève s'est réorienté en apprentissage, et un autre a quitté le lycée en mars pour chercher une nouvelle orientation. L'effectif final est donc de 19 élèves. La classe est dynamique et volontaire, notamment dans les projets et les enseignements pratiques, mais elle présente une forte hétérogénéité au niveau des résultats scolaires et des comportements, nécessitant parfois des recadrages, surtout dans les enseignements généraux. Une évolution positive a été observée au cours de l'année. Huit élèves ont des besoins éducatifs particuliers, dont deux sont reconnus en situation de handicap. L'un d'eux, sourd appareillé, est accompagné soit par une AESH soit par une éducatrice spécialisée. Quatre élèves ont été sélectionnés pour un projet « encrochage » (deux jours en écocamping les 29 et 30 mai) afin de les aider à mieux trouver leur place dans la classe et dans le lycée. La classe devrait encore évoluer en termes d'effectifs en raison de choix pour l'apprentissage, de réorientations et de l'arrivée de nouveaux élèves en première.

2nde PH / CVPJ : Malgré un effectif nombreux et des personnalités différentes (23 élèves en TCV et 5 élèves en PH), l'ambiance de classe a été sereine et les élèves ont su faire preuve de bienveillance les uns avec les autres. Plusieurs projets ont été menés avec la classe : en enseignement technique (décoration et fleurissement de divers lieux) et en enseignement général (projet Arc Ado en partenariat avec la médiathèque F. Mitterrand et les autres lycées de Saintes).
Les 5 élèves de PH, motivés et impliqués, poursuivent en 1e bac pro à Chadignac.
Sur les 23 élèves de vente, 17 devraient restés à Chadignac. Une classe de vente, un peu bavarde mais agréable, avec de bonnes têtes de classes, très impliquées et motivées par la formation.

1ère AP : Au niveau des résultats, le niveau de la classe est correct avec une moyenne de 12. On note une réelle motivation pour l'option, et les stages en entreprise se sont bien passés. Cependant, l'attitude et l'implication de la classe restent problématiques sur site. Un certain nombre d'élèves posent des problèmes de comportement par leur attitude contestataire, bruyante et individualiste, ce qui perturbe les apprentissages et les projets. Par exemple, une sortie a dû être annulée en raison de cette attitude. Pour remédier à cette situation, des fiches de suivi ont été mises en place, et des commissions vie scolaire pourront être instaurées si ce comportement persiste.

1ère CPH / TCVUJ : Le groupe a eu des difficultés à accepter la fusion des deux classes au début, mais maintenant ils s'entendent bien et sont solidaires les uns des autres. Cependant, un élève présente des problèmes de comportement en classe et n'a toujours pas trouvé de stage. Dans l'ensemble, les stages se déroulent bien. Actuellement, la moyenne générale des élèves en TCVUJ est de 12,85 tandis que celle des élèves en PH est de 13,03. Concernant l'effectif, nous avons enregistré une démission en PH et trois départs en TCVUJ pour des raisons personnelles, ce qui laisse un total de 17 élèves (10 en vente et 7 en PH). En ce qui concerne les projets et sorties de la classe : En novembre : Information sur November (cancers masculins) avec l'infirmière. En décembre : Débat sur la contraception, et information santé sexuelle avec l'infirmière du lycée. En janvier, Ils ont organisé une action de vente de roses intitulée "Les Cœurs en Fête". Les élèves et le personnel ont eu l'occasion d'offrir des roses à des personnes de leur choix. Les fonds récoltés ont contribué à financer un peu du stage à Bordeaux/Arcachon. En Février a eu lieu leur semaine d'éducation à la Santé et Développement durable,

intervention des petits débrouillards (lecture des étiquettes et provenance des aliments, secourisme, protection du dos, sport, En mars, sortie ateliers sur la nutrition et alimentation à Georges Desclaude. En avril, lors du stage à Bordeaux/Arcachon, les élèves ont visité divers lieux tels que les serres de Montesquieu (grossistes), une jardinerie indépendante, et ont effectué des reconnaissances de végétaux sur la promenade du lac de Mimizan, la dune du Pilat, l'écomusée de Marquèze, ainsi que la rue Sainte-Catherine et les monuments de Bordeaux. En mai, lors de leur participation à Foliflores, tout s'est déroulé avec succès. Les élèves se sont pleinement investis dans la vente et ont mis en pratique les techniques enseignées en cours, faisant preuve d'un dynamisme remarquable.

T^ale AP : Les enseignants de technique parlent d'un groupe particulièrement volontaire et positif. Lors des Travaux Pratiques, une dynamique s'est rapidement installée, qui a permis aux élèves les plus en retrait de bénéficier de l'élan de leurs camarades. Au fil du temps chacun a trouvé sa place et le travail de groupe s'est révélé particulièrement efficace.
Dans les enseignements de matières générales, cette maturité a parfois fait défaut, mais on a apprécié la capacité des élèves à se mobiliser lors des échéances importantes.
Quelques inquiétudes demeurent cependant en cette fin d'année, concernant la réticence des élèves à s'entraîner en classe pour leur oral de rapport de stage.
Concernant le contrôle en cours de formation le bilan est plutôt positif. Aucun élève ne se trouve dans une situation de grande difficulté en ce qui concerne les CCF et quoi qu'il arrive, tous ont obtenu la moyenne à l'épreuve E7 et pourront donc accéder aux épreuves de rattrapage si besoin.
Fin septembre la classe est allée visiter les Jardins de Chaumont sur Loire avec Mme Savoie M. Braconnier et M. Duranton.
Au mois de mars, dans le cadre de la semaine artistique encadrée par Mme Savoie, les élèves ont réalisé des œuvres de Land Art avec une artiste : Carole Marchais. Leurs productions seront exposées dans le parc du lycée et feront l'objet d'une visite commentée lors des « Rendez-vous au jardin », du 31 mai au 2 juin prochains.
Les 2 élèves qui font partie de la Classe Euro ont eu la chance de faire un voyage au Portugal avec leurs camarades des autres classes de 1ère et de Terminale.

Quand on les consulte les élèves regrettent de ne pas faire davantage de pratique ou de sorties techniques.

T^ale TCVUJ : Après plusieurs démissions en début d'année scolaire, la classe s'est maintenue à un petit effectif de 12 élèves. Ce groupe, très hétérogène du point de vue du niveau scolaire mais aussi de la motivation, a évolué de façon positive et a su créer une cohésion. Cette dernière a permis certains progrès même si l'obtention du Bac pro sera certainement difficile pour quelques élèves.
La classe a pu bénéficier de nombreuses sorties ou voyage cette année : Participation au salon Balade à la ferme à La Rochelle en septembre, voyage à Paris , 3 jours en octobre, voyage au Portugal pour les élèves de la classe Euro en avril, visite du Fief Fleuri à Chateaubernard pour les TCVUJ, visite d'un salon professionnel à Bergerac pour les PH, visite du salon Florevent à Bordeaux pour certains élèves de TCVUJ, une pièce de théâtre au Gallia, une séance de cinéma en anglais et les élèves vont se rendre à l'Agrofest au mois de mai.
De plus, la classe s'est investie dans la semaine artistique dans le cadre des cours d'ESC. Cette semaine autour de la danse a permis de proposer au public un spectacle. Les élèves ont aussi proposé une animation pour le Printemps de poètes dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire français-horticulture Ils se sont investis pour les portes ouvertes de l'établissement. Les volontaires ont participé aux Foliflores et l'organisation du bal de promo.

Ainsi, certains élèves notent une pression difficile à gérer sur l'année de terminale : beaucoup de travail et des attentes difficiles face aux exigences de l'examen. Il semble qu'ils aient besoin de soutien et d'encadrement personnalisé.

Une remarque peut être soulignée : les élèves ne comprennent pas qu'une salle leur soit attribuée, ils ne l'ont utilisée que 5 heures par semaine et ils ne se sont pas appropriés ce lieu.

b) Fin d'année scolaire

Toutes les classes de première partiront en stage à compter du 17 juin et toutes les classes de secondes partiront en stage à compter du 24 juin.

Pour les classes de terminales, la fin des cours est fixée au vendredi 24 mai et se déroulera comme suit :

- révisions encadrées au lycée : du lundi 27 mai au mercredi 29 mai inclus ;
- révisions personnelles à la maison : du jeudi 30 mai au lundi 3 juin inclus
- Épreuves écrites du BAC PRO à Chadignac :
    - mardi 4 juin : 9h-11h : Épreuve E4 Mathématiques et 14h-16h : Épreuve E1 Histoire-Géo
    - mercredi 5 juin : 9h-11h : Épreuve E1 Français et 14h-16h30 : Épreuve E5 Choix techniques
- Épreuve E6 : 11-12-13 juin : AP+CPH à Niort et TCVUJ à Tonneins
- Correction des écrits du 24 juin au 28 juin au LEGTA Toulouse
- Délibérations : 28 juin
- Préparation épreuve de contrôle avec les élèves concernés : lundi 1er juillet à 9h30 à Chadignac

- Épreuve de contrôle : le 3 juillet : AP + CPH à Niort et TCVUJ à Bergerac
- Délibérations : 4 juillet
- Les épreuves du Brevet : 1er et 2 juillet

2) Pacte enseignants

Le "Pacte enseignant" a été mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire. Il consiste en une série de mesures qui visent à améliorer le déroulement de carrière des personnels d'enseignement et d'éducation, à revaloriser la rémunération mais également à proposer à celles et ceux qui le souhaitent d'exercer des missions complémentaires au service des élèves et des établissements.

Des réunions d'information et de concertation se sont déroulées dès la rentrée et la répartition des briques pour lesquelles des enseignants se sont engagés est la suivante :

6	**1 - Le remplacement de courte durée pour assurer la continuité pédagogique due aux élèves en cas d'absence**	
4	**2 - Participation à l'orientation et à la découverte des formations de l'enseignement agricole et des métiers du vivant**	
	1	Tutorer des groupes d'élèves afin de les accompagner dans leur construction du parcours d'orientation
	1	Ateliers pédagogiques en faveur des collégiens
	1	Contribuer à la construction d'activités qui permettent la présentation des métiers et formations de l'établissement
	1	Aide à l'orientation lycées (parcoursup)
7	**3 - Appui à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers**	
	2	Création et coordination d'un dispositif d'appui à la prise en charge d'EBP
	5	Coordonner la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de handicap
4	**4 - Suivi des élèves en difficulté**	
	1	Création et coordination d'un projet d'anchrochage scolaire
	3	Accompagnement des élèves sur la motivation et les compétences pschysociales
2	**5 - Accompagnement de la mise en œuvre de dispositifs d'initiatives pédagogiques, éducatives et techniques**	
	1	Coordination du dispositif Coopinter
	1	Appuyer l'équipe de direction dans l'utilisation pédagogique de l'exploitation de l'établissement
1	**6 - Accompagnement des transitions agro-écologiques et climatiques**	
	1	Coordonner et contribuer à l'élaboration pour le lycée de la labellisation Ecojardin du site
5	**7 - Suivi intensifié des élèves en difficulté**	
	3	Tutorer des groupes d'élèves pour améliorer leur méthode de recherche de périodes de FMP
	2	Prise en charge (méthodologie et aide aux apprentissages) des groupes d'élèves en fonction de besoins pédagogiques particuliers
4	**8 - Relation école-entreprise**	
	2	Assurer une veille sur la sécurité et l'entretien des matériels des ateliers pédagogiques
	1	Contribuer aux choix d'investissements matériels et logiciels utilisés par les enseignements, à l'évolution des technologies
	1	Promouvoir la coopération européenne et internationale au sein de l'établissement en lien avec son projet stratégique
1	**9 - Accompagnement de l'avenir professionnel**	
	1	Appuyer l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement
N	*Nombre de briques allouées*	

Bilan :

Heures de remplacement. A ce jour 84% des heures de remplacement ont été utilisées. Les absences d'enseignants en fin d'année (examens, formations…) devraient permettre d'utiliser toutes les heures prévues.

Le dispositif a été particulièrement efficient au niveau de l'accompagnement des élèves en difficulté que ce soit au niveau de l'aide à l'élaboration des dossiers, l'accompagnement ou le suivi individuel des élèves. Il a largement permis de soulager élèves, familles et toute la communauté éducative.

La Coopinter a aussi largement bénéficié de l'accompagnement du dispositif permettant ainsi d'amplifier cette mission de l'enseignement agricole (voir chapitre sur ce thème).

Le rayonnement de l'établissement sur son territoire au travers des forums (recrutement), des relations avec les professionnels (salon et journées professionnels) s'est amplifié avec l'implication d'enseignants dans le dispositif.

Il est à noter qu'un certain nombre de missions étaient auparavant réalisées par les enseignants sans gratification. Le dispositif est venu reconnaitre cet investissement.

3) Association sportive et UNSS

63 adhésions cette année pour une population totale de 140 élèves, en légère progression par rapport à l'année précédente (+ cinq élèves). Cela représente 45 % de licenciés Unss.

Deux créneaux organisés par l'enseignant EPS les mardi et jeudi de 17h30 à 19h00 et un créneau d'entraînement assuré par Laura Rochette, assistante d'éducation et titulaire d'une licence Staps. La musculation reste l'activité la plus pratiquée et la plus demandée par nos élèves

En ce qui concerne les activités Unss, le mercredi après-midi, nous avons pu engager une équipe de futsal qui a participé à l'ensemble des tournois proposés. Le raid Unss, moment fort de l'année, a malheureusement dû être annulé du fait des conditions climatiques.

Deux sorties surf ont été organisées en septembre et octobre et 4 sorties canoés sont programmées en fin d'année scolaire.

Les élèves du bureau organisent une semaine sportive « olympique » sur la dernière semaine du mois de mai à destination des élèves volontaires de l'établissement.

Il est à noter que, si les activités en interne et les sorties ponctuelles fonctionnent bien, il est beaucoup plus difficile d'organiser sur le long terme des pratiques sportives de compétition (évolution sociétale, profil de nos élèves, cours le mercredi après-midi).

4) Education Socio-Culturelle

BILAN
du projet d'Animation et de Développement Culturel
du LPH Chadignac

Rappel des six principaux axes d'orientation :

1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
2- L'animation de l'environnement local
3- Des ateliers d'expression et de création
4- La continuité et la mise en place de nouveaux partenariats locaux
5- Des activités pluridisciplinaires
6- De la concertation et de la communication

Les partenariats

- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- La ville de Saintes
- La médiathèque de Saintes F. Mitterrand
- Le réseau Passerelle de Saintes
- L'Exploitation Horticole Chadignac
- Le Gallia-Cinéma de Saintes
- Le Lycée Georges Desclaude
- Le lycée Thang Long de Dalat
- La mission locale
- Le collectif associatif Maison de la Solidarité

les activités pluridisciplinaires

ESC et Documentation
Le prix Arc ADO et l'échange avec le Vietnam

ESC et EPS
en danse contemporaine

La médiation artistique et culturelle

Découverte et étude d'œuvres

en classe

Des ballets de danse moderne ou contemporaine,
Bandes dessinées du prix Arc ADO,
Courts-métrages Festiprev
L'Homme qui plantait des arbres

Au Gallia-Théâtre

L'Avare (1e et Term TCVPH)
La Vague (1e AP et TCVPH)
Emmiellez-moi (2nde AP)
Tenir debout (2nde VPH)
Parloir (ALESA)
Le petit fugitif (ALESA)
Mes parents (ALESA)
Projet Newman (ALESA)
Au CAPC de Bordeaux

Au musée d'Orsay

Le déjeuner sur l'herbe
et
sélection d'œuvres : L'eau et les impressionniste
(Term TCVPH)

La rencontre avec des artistes
Hélène Garbaye, danseuse et chorégraphe
Carole Marchais, Plasticienne
Thibault Lambert et Manon Debaye, illustrateurs

ESC et Français
Le Paris de Zola

ESC et Art floral
Vidéos d'art floral pour le lycée de Dalat

ESC et Aménagements paysagers
Etude des Jardins du festival de Chaumont

Une ouverture culturelle, des rencontres et des ateliers de création en classe de seconde



Seconde vente-PH

Projet Arc'Ado

Avec la médiathèque de Saintes, les lycées Palissy, Bellevue et Recouvrance

Travail pluridisciplinaire
ESC-documentation

Sensibiliser et favoriser l'expression des jeunes autour de la thématique de la différence

Lecture et étude de 4 bandes dessinées : Le spectateur (le handicap), La Falaise (le harcèlement), Blanc autour (Le racisme), Le Jardin (homosexualité et transidentité).
Atelier graphique avec un illustrateur : Thibault Lambert.
Rencontre avec l'autrice de La Falaise, Manon Debaye.
-Productions artistique en ESC
Module EG4 « L'expérience du vivre et d'agir ensemble dans le respect de l'autre :
Création de planches photographiques et de planches dessinées
en lien avec les thématiques et les B.D du prix.
Travaux exposés du 17 au 31 mai à la médiathèque F. Mitterrand de Saintes.



Seconde travaux paysagers

Projet AP API

Se questionner quant à l'éthique professionnelle du paysagiste et de son impact sur son environnement.
Actions :
- Spectacle « Emmiellez-moi » au Gallia-théâtre de Saintes
- Préparation et restitution du spectacle.
- Etude de documents médiatiques sur les problématiques écologiques : courts-métrages de l'association Greenpeace.
- Créations vidéos sur la sensibilité des paysagistes aux problématiques environnementales et à la préservation des insectes polinisateurs.



Journée de la laicité 9 décembre Exposition des secondes VPH et AP Au CADI.



Sensibilisation au commerce équitable – Au self du lycée

- Repas 100 % bio et équitable autour du chocolat : déclinaison de l'entrée au dessert
- Jeu dégustation sur les saveurs de différents types de chocolat
- Panneau d'information sur le commerce équitable et ses enjeux en terme de développement durable



En 1ere Bac Pro AP

Le lycée horticole et du paysage du Petit Chadignac participait cette année à l'événement national des rendez-vous aux Jardins les 1er et 2 juin. Les visites portaient sur 4 thématiques différentes organisées par nos élèves de 1e bac pro aménagements paysagers :

- historiques : l'histoire de l'établissement était retracée depuis l'achat du domaine par Paul Firino-Martell jusqu'à sa transformation en lycée horticole et du paysage, sans oublier l'école ménagère qui a accueilli la première promotion de jeunes filles en 1951.
- visites botaniques : découverte des arbres emblématiques du parc.
- visites liées à l'aménagement et à l'entretien paysager du site.
- visites artistiques : Exposition de Land Art. Les créations végétales réalisées par les classes de 1e et de terminale aménagements paysagers avec l'artiste Carole Marchais sur le thème des 5 sens.



Le projet collectif en classe de 1ere – appui sur le module MG4 : Actions et engagements collectifs et individuels dans des situations sociales

1ère TCVPH
Consommation et citoyenneté

Sensibilisation à l'alimentation et sa production : accueil **sur l'exploitation du lycée** de 16 enfants du paradis Plein Air, Centre de loisirs de Rétaud



- Jeux de reconnaissances de fruits et légumes, leur saisonnalité
- L'hôtel à insectes : identifier les allies du jardin, leur rôle et leur aménager un habitat
- Produire son alimentation : atelier semis



Sensibilisation à la diminution de la consommation de produits carnés dans notre alimentation : l'introduction des insectes dans notre assiette – Au self du lycée



- Panneaux d'information sur les enjeux en terme de préservation de l'environnement et valeurs nutritionnelles
- Questionnaire d'enquête sur le rapport à la viande dans son alimentation et l ' ouverture à des changements de pratiques
- Dégustation de divers insectes
- Découverte d'un dessert à base d'insecte : le cookies aux grillons



Sensibilisation au gaspillage alimentaire : repas anti-gaspi – au self du lycée



- Menu confectionné à partir de reste et dans une logique de zéro déchet (pluche et DLUO courtes)
- Panneaux d'information sur les impacts du gaspillage alimentaire et les solutions qu'il est possible d'y apporter
- Jeux sur la perception des déchets alimentaires

Des résidences d'artistes

1e et Terminale bac pro aménagements paysagers

L'ART AUX JARDINS

Avec l'artiste Carole Marchais

S' appuyant sur des œuvres étudiées en cours d' éducation socioculturelle, la classe de 1e et de terminale bac pro aménagements paysagers a conçu et réalisé des créations végétales à partir des 5 sens, thème des Rendez-vous aux Jardins 2024.









Terminale bac pro TCVPH avec la danseuse et chorégraphe Hélène GARBAYE



Au travers de supports documentaires divers, les cours d'éducation socioculturelle ont tout d'abord conduit les élèves à s'interroger sur l'état de la ressouce en eau et et la fragilité de ce bien commun. Ils ont ensuite mené une réflexion approfondie sur toutes les dimensions de cette ressource et particulièrement celles culturelles et artistiques. La découverte et l'initiation à la danse contemporaine leur a permis de présenter publiquement leur spectacle *Cours d'eau* évoquant sous de multiples facettes symboliques chorégraphiques l'eau comme source originelle de toute vie, les différents états de l'eau, ses mouvements, ses sons, sa perception corporelle.









5) Coopération internationale

Concernant le lycée Horticole du Petit Chadignac, la Coopération Internationale se développe autour de trois actions :

a) Section européenne :

Les actions liées à la section Européenne dans laquelle interviennent l'enseignante d'Anglais Mme Drouet-Cadène, l'enseignante de Sciences-physiques Mme Trifiletti et l'enseignant de Biologie M. Pinson. C'est dans le cadre de la section Européenne que les élèves qui suivent l'option partent chaque année trois jours dans un pays européen : au Portugal cette année du 18 au 20 mars 2024.

b) Services civiques :

Le développement d'actions en lien avec les services civiques accueillis sur l'Agrocampus. Un repas africain et des animations organisées par les élèves de secondes VPH sont prévues le 10 juin. Ce jour-là également des temps de rencontres sont organisées entre les classes de secondes pro du lycée et les deux services civiques Ida, béninoise et Idrissa, guinéen.

c) Le Vietnam :

Les actions de Coopération Internationale avec le Vietnam et plus précisément le lycée THĂNG LONG de Dalat. L'échange engagé dès septembre 2022 se poursuit. A l'échange de courriers et de photos via le padlet commun, la coopération entre les deux lycées a pris de nouvelles formes cette année avec l'arrivée d'une nouvelle enseignante de français, Mme Nhu My Nguyen, chargée de développer les actions de Coopération Internationale. Des visioconférences régulières entre les deux établissements : la 1ère a eu lieu le mardi 23 janvier de 8h à 9h (de 14h à 15h au Vietnam). La mise en place de cette 1ère visioconférence a été facilitée par la présence sur place ce jour-là au Lycée THĂNG LONG de notre intermédiaire, M. Sarradin, à l'origine de ce partenariat entre les deux établissements. Ce premier échange fut chaleureux et a ravi autant les élèves français que vietnamiens. Une 2e visioconférence a eu lieu le 11 avril et a permis aux lycéens français et Vietnam d'échanger sur leur lecture du roman de Claire Gratias Entre nous et le ciel. Cette discussion a permis de comparer l'éducation française et vietnamienne. Un dernier échange en visio a eu lieu le mercredi 15 mai en présence de l'autrice Claire Gratias qui a répondu aux différentes questions posées par les élèves français et Vietnamiens.







L'échange a également pris la forme de vidéos à travers le projet « Des fleurs pour se rencontrer » coordonné par Mme Carrau en partenariat avec Mme Robin. Les élèves français ont filmé leurs travaux réalisés en art floral à l'occasion de différentes fêtes de Noël et de la Saint Valentin et pâques).

Bilan de cet échange avec le lycée Thang Long : Participer à cet échange avec ce lycée d'élite de Dalat est très valorisant pour nos élèves de bac professionnel et leur procure une véritable ouverture culturelle. Cela s'est vérifié lors des visioconférences. D'autres part, la plupart des lycéens vietnamiens débutent en français, ce qui oblige nos élèves à bien articuler et à parler clairement, notamment lors des présentations vidéos d'art floral. Perspectives : concernant la Coopération avec le lycée de Dalat, Mme Lesage et Mme Savoie travaillent sur la possibilité d'emmener un groupe de 4 élèves à Dalat. - Notre collaboration avec Denis Sarradin se poursuit à travers la nouvelle association qu'il a créé à Saintes et qui ouvre de nouvelles perspectives de partenariats.

6) Voyages

Cinq voyages ont été organisés depuis le début de l'année scolaire :

- Classe découverte les 19,20 et 21 septembre à Boyardville : Troisième ;
- Voyage à Chaumont sur Loire le 28 et 29 septembre 2023 : Faire découvrir le Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire (41) et Port Boinot à Niort aux élèves de T^{ale} AP ;
- Voyage à Paris de 3 au 5 octobre 2023 : Découvrir le Paris de Zola pour les T^{ale} TCVUJ et CPH ;
- Voyage à Lisbonne du 17 au 20 mars 2024 : Classe de Section Euro ;
- Voyage interdisciplinaire en Gironde du 2 au 5 avril 2024 : Découvrir le patrimoine girondin pour les 1ère TCVUJ et CPH

7) Infirmerie

a) Accidents du travail

Deux accidents du travail ont été déclarés pour les lycéens depuis septembre.

b) Actions de prévention et de sensibilisation

- Prévention des addictions telles que l'alcool, drogues, médicaments, par Camel Guelloul en début d'année scolaire pour les élèves de seconde (sera reconduite l'an prochain) ;
- Sensibilisation aux dangers d'internet et des réseaux sociaux, par Malik Seydi début janvier pour les élèves de 3eme, seconde, Bac1, CAPA 1 et 2. (sera reconduite l'an prochain) ;
- TABADO : information sur la composition des cigarettes, prévention des dangers et propositions de solutions telles que, des RDV individuels de prise en charge pour l'arrêt du tabac, par une animatrice de l'IREPS et une infirmière tabacologue. Intervention auprès des 3eme, lycéens et CFA. (sera probablement reconduite l'an prochain) ;
- Nutrition : une diététicienne est intervenue auprès des seconde PH/CV et des 3eme sur les apports nutritionnels, le grignotage, la composition du petit déjeuner et le décryptage des publicités. Une action commune avec le lycée Georges Desclaude sur les aliments, leur provenance et leur valeurs énergétique… s'est déroulée. Les seconde AP et les 1ere PH/CV ont pu y participer ;
- Éducation à la santé sexuelle : en partenariat avec la sage-femme du centre de santé sexuelle de l'hôpital, j'ai pu faire des interventions auprès des 3eme, les classes de seconde, les CAPA 1 et 2 et les Bac1. J'ai également fait des rappels de contraceptions et répondu à leurs questions diverses pour les 1ere PH/CV et les terminales PH/CV ;
- Don du sang : 5 élèves de terminale AP ont été accompagnés au don du sang. Cette action est à renouveler de façon régulière avec d'autres classes ;
- Projet « ancrochage » : accompagnement des élèves en difficultés relationnelles et d'estime de soi. Projet débuté par Martine Arnaud ;
- IFSI : 5 étudiants infirmiers ont effectué leur stage de service sanitaire au sein du lycée. Ils ont animé 1 atelier sur le sommeil auprès des 3eme ;
- Festiprev' : Festival du film de prévention se déroulant à la Rochelle. Le lycée a créé un film qui se nomme « le seigneur des ondes », surtout grâce à la motivation de Martin (1ere AP) et de l'aide précieuse de Mme Savoie. Malheureusement le film n'a pas été retenu. Nous sommes allés visionnés les autres films au festival le jeudi 16 mai avec les classes de seconde et Martin et Aubin. Action à renouveler l'an prochain si possible ;
- SSDD : les classes de 3eme, seconde et première ont eu une semaine dédiée à la santé et au développement durable. Ils ont bénéficié d'actions sur : l'environnement, par les p'tits débrouillards, une initiation au secourisme avec les formateurs du CFA, une éducation à la sexualité avec la sage-femme et moi-même, une info/débat sur le consentement et le respect animé par la maison des ados, la sécurité routière (intervention réalisée par la brigade motorisée sur les risques liées à l'alcool et aux drogues).

c) Divers

- Des trousses de premiers secours se trouvent dans les minibus.

- Visites médicales : ces visites étaient assurées par Dr Ganthy, médecin en retraite. Elle ne souhaite pas reconduire l'an prochain. Le Dr Paquet a été contacté pour prendre la suite. Il serait d'accord, reste à valider officiellement (convention).
- Accompagnement : durant toute l'année, plusieurs jeunes ont été accompagnés sur des rdv extérieurs, telle que la maison des ados, le centre de santé sexuelle, consultations médicales ainsi que de l'aide leur a été apportée à la prise de contact pour le CAP'ADO.
- Formations : l'infirmière a effectué une formation sur « l'estime de soi chez l'adolescent ».

d) Projets

- Formation aux premiers secours en santé mentale prévue en septembre 2024
- Formation de formateur sauveteur secouriste du travail (SST)
- Poursuite des interventions comme celles proposées cette année : November (information sur les cancers masculin), les différentes contraceptions, le consentement, le tabac, les addictions…

1) Centre d'Accompagnement de Documentation et d'Information

a) Gestion

Fonctionnement des services

1 documentaliste : Valérie Lesage ; 1 animatrice CFA/CFPPA : Laure Diguet

Les heures enseignants et formateurs dédiées au CADI permettent une ouverture de 44h hebdomadaire.

Fréquentation

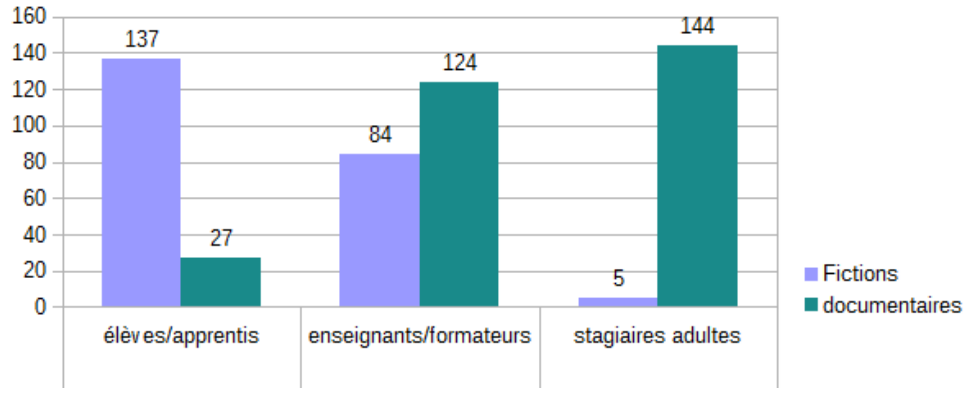
Le trafic moyen sur la période septembre 2023-mai 2024 est de 23 personnes/jour. La fréquentation est stable (24 pers./jour en 2022-2023). Les réservations enseignants/formateurs : 12 h/semaine, soit une légère progression. (10 h/semaine sur la même période en 2022-2023). Ces chiffres sont satisfaisants.

L'ouverture en soirée les lundi, mardi et jeudi est assurée par les AESH pour l'accompagnement d'élèves à besoins particuliers.

Prêts

Les emprunts de fictions ont doublé pour les élèves et apprentis. Les emprunts de documentaires ont doublé pour les stagiaires adultes. Les emprunts sont stables pour enseignants/formateurs en fictions, ont augmenté de 30 % pour les documentaires. (En comparaison avec les chiffres 2022/2023).

Ces chiffres sont satisfaisants et montrent que le fonds documentaire, tant en fiction qu'en documentaire, est en adéquation avec les attentes et besoins de usagers.



Accompagnement

Pour le lycée : peu de créneaux individuels sollicités cette année. Quelques élèves de seconde Vente de Produits de jardin sont venus pour les mathématiques. L'accompagnement a essentiellement consisté en aide informelle sur des temps courts en rédaction de rapport, relecture de dossiers, CV, Lettre de motivation.

Bilan des achats documentaires et fictions :

- Documentaires : nouveautés, besoins enseignants

- Fictions : nouveautés, thèmes de travail, demande des usagers, mangas

- le nombre d'abonnements est stable (23 dont 14 spécialisés en horticulture/paysage). 1 nouvel abonnement : 'Ami des jardins.' 1 nouveau supplément « Spécial Entretien » à Profession Paysagiste (compris dans l'abonnement)

Jeux de société : achat de 5 jeux supplémentaires en avril 2024. Le fonds compte 22 jeux.

Organisation du fonds : création d'un pôle « Arbre » qui centralise tous les documents liés à l'arbre, en reconnaissance, culture, entretien, taille. Ce pôle est décoré d'un arbre réalisé par des élèves encadrés par madame Savoie.

Offre numérique

> Packs thématiques Editions Educagri : utilisé par les professeurs, formateurs et par les apprenants au CADI.

> Ressource Agrilearn :

Test gratuit : 16 testeurs du 18/09 au 07/10/23

Abonnement du 08/02 au 13/05/24 : pour le CFA/CFPPA (120€/mois) : pour de la préparation de cours, pour se former à des nouvelles techniques, pour diffuser en cours avec les apprenants, pour utiliser au CADI.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé suite à cet abonnement à l'ensemble du personnel CFA/CFPPA. Dix-huit personnes ont utilisé cette ressource, principalement pour la préparation de cours et pour se former à de nouvelles techniques. L'excellente qualité des ressources est mise en avant. Le personnel n'ayant pas utilisé Agrilearn indique un manque de temps ou ne trouve pas de thématique correspondant à leurs besoins (peu de ressources en paysage, horticulture, viticulture notamment).

50 % du personnel ayant répondu au questionnaire souhaiterait un réabonnement et 40 % n'a pas d'avis sur cette question.

> Abonnement : 'Quizlet Plus' : aide à la mémorisation (en cours)

> Abonnement au site 'pearltrees.com' : diffusion des ressources

> Abonnement 'Guide des intrants en AB' (ITAB) et 'Batiprix'

> Offre Région gratuite : médiacentre

Equipement : 9 ordinateurs de la petite salle CADI ont été renouvelés en septembre 2023, remplacés par 10 ordinateurs reconditionnés. Le fonctionnement est satisfaisant, avec un total de 21 postes. Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontées à des problème de vols et dégradations : souris, adaptateurs... Le projet Écran géant n'aboutira pas. Le financement aurait dû être utilisé à l'automne 2022.

Bilan financier du CADI :

Le budget 2024 est de 5 500 € (2023 : 5 700 €), répartis comme suit : 2500 € pour le Lycée + 2 500 € CFA + 500€ CFPPA.

Les dépenses au 23 mai 2024 se répartissent comme suit :

- Abonnements revues/Ressources numériques : 1 098,88 €
- Achat livres /DVD : 1 569,43 €
- Animations : 453,74 €

TOTAL dépenses : 3 122,05 €

Le solde est de 2 377,95 €

Une commande est prévue début juin. Le solde du budget sera dépensé entre septembre et décembre pour répondre aux besoins de la rentrée scolaire.

b) Communication

> 1h par groupe auprès des Secondes pour les ressources numériques

Site CADI : cadi.agrocampus17.fr

Réseaux sociaux : nous communiquons via Instagram et Facebook mais le site Facebook n'est plus fonctionnel !

c) Bilan des projets de l'année 2023/2024

Séances de pluridisciplinarité :

> avec les enseignants d'aménagements paysagers :

- utilisation des ouvrages du CADI pour la reconnaissance des végétaux avec les (2nd TP)
- initiation au Scketchnote (prises de notes visuelles : dessins + mots clés) en reconnaissance de végétaux (2nd TP) : plan d'un jardin avec des pictogrammes pour noter les caractéristiques des végétaux.

> Cours de documentation classe de Première Bac Pro / EIE en classe de seconde.

Elearning :

M. Van Simaeys, coordinateur et tuteur du Campus Connecté de Saintes, est venu présenter ce dispositif auprès des professeurs/formateurs le 29 janvier sur Chadignac et le 15 février sur Desclaude. Le Campus Connecté est porté par l'Agglomération de Saintes afin de permettre de suivre des formations à distance dans l'enseignement

supérieur, pour les étudiants et adultes en reconversion. C'est un lieu d'accueil et d'accompagnement. L'objectif de cette présentation est de connaître l'offre du territoire pour l'orientation de nos apprenants et de développer un partenariat.

Expositions :

- Exposition sur la laïcité réalisée par la classe de seconde, dans le cadre des cours d'EMC.

- Divers travaux d'élèves

Des animations « jeux de société » auront lieu en mai-juin, 1 jeudi sur 2 en soirée, de 17h30 à 19 h.

Des puzzles collaboratifs et des cahiers de coloriage sont à disposition des élèves, animation d'échange ou de relaxation.

Les projets autour de la lecture :

Plusieurs temps forts cette année autour de la lecture :

- Projet manga : sortie au Salon International de la BD fin janvier pour découvrir des auteurs et choisir des mangas/BD (8 élèves)

- Participation au « Prix Arcado » avec la classe de seconde vente/PH, organisé par la médiathèque de Saintes. Lecture de 4 albums et vote. Rencontres avec le personnel de la médiathèque, au Lycée et à la médiathèque. Rencontre avec Manon Debaye, auteure de « La falaise ». Collaboration avec Madame Savoie qui a travaillé sur le graphisme des albums. Les travaux des élèves sont exposés à la médiathèque de Saintes.

Projet lecture « Un livre pour se découvrir » : échanges en visioconférences avec des Lycéens vietnamiens du Lycée de Dalat, autour du roman de Claire Gratias. « Entre nous et le ciel » (réécriture du classique Manon Lescaut). Les échanges autour du roman ont permis d'aborder différentes thématiques comme le rapport mère/fille, l'amitié, les relations amoureuses, l'apparence physique… et au-delà de découvrir la culture de chacun.

La dernière visioconférence a été réalisée en présence de l'auteure qui s'est prêtée à un jeu de questions/réponses avec les élèves de Chadignac et de Dalat. 6 élèves volontaires, 5 en seconde et un 1ère.

Lecture à voix haute avec les élèves de 3ème, en soirée, 1 jeudi sur 2. Il s'agit de proposer aux élèves de troisièmes volontaires d'écouter la lecture de romans et de d'échanger sur ces lectures. 2 romans ont été lus cette année « Momo, petit prince des bleuets » et « Une sonate pour Rudy », deux histoires où le personnage principal est un adolescent.

Café lecture à la Classe en Bois le 6 juin autour des albums de Thibaut Lambert en sa présence.

2) Informatique

a) Matériel

Nous avons renouvelé et augmenté les postes informatiques de la salle CDI-CADI, ajoutant 10 nouveaux postes en complément des postes de consultation du CDI. De plus, nous avons reçu une dotation de 18 postes fixes destinés au renouvellement des PC des professeurs dans les salles de cours. Le déploiement de ces nouveaux postes sera finalisé au plus tard à la prochaine rentrée scolaire.

Un projet spécifique portant sur l'acquisition de 18 PC portables hybrides a été déposé et est actuellement en cours d'instruction au niveau régional.

b) Réseau et procédures

Une nouvelle procédure de connexion au Wi-Fi a été mise en place, ainsi qu'une couverture améliorée du réseau Wi-Fi dans tout l'établissement. Cela inclut la création de comptes invités pour l'accès au réseau Wi-Fi public.

c) Logiciel

Des formations sur Plan'Eval et Pronote (ciblant spécifiquement les compétences des élèves de 3e agricole) ont été organisées

d) Ressources humaines

Depuis le 1er décembre 2023, il n'y a plus de technicien informatique (TFR) dédié à la partie administrative sur le site de Chadignac. Le professeur d'informatique a temporairement assuré la continuité des services, en dehors de ses missions habituelles. Cependant, cette situation ne peut perdurer. Il est impératif de mettre en place une nouvelle organisation incluant l'intervention régulière, même partielle, d'un technicien à Chadignac pour la prochaine rentrée scolaire. Cela est essentiel pour maintenir l'infrastructure administrative (PC, serveurs, certificats, et applications métiers) en bon état de fonctionnement.

3) Vie Scolaire

a) Mouvements et indicateurs vie scolaire

Bilan des absences et des retards du 01/09/22 au 02/05/23

Classe	Maladie	Permis conduire, JAPD autor° admin, mini-stage…	Transport	Injustifiées	Passage infirmerie	Total	Retards
3ème	46	7	14	6	81	**154**	36
2nde AP	55	2	12	2	125	**196**	60
2nd PH	6	1	5	2	20	**34**	25
2nd TCVUJ	74	7	13	8	159	**261**	159
1ère AP	17	5	38	2	48	**110**	93
1ère CPH	20	10	13	4	22	**69**	58
1ère TCVUJ	47	5	21	10	50	**133**	31
T AP	19	28	27	3	24	**101**	76
T CPH	3	5	3	0	1	**12**	3
T CVUJ	26	7	7	6	27	**73**	32

Bilan des sanctions et punitions

Classe	absences Injustifiées	insolence	travail non fait, pas de tenue TP, utilisation téléphone	Bavardages	Exclusion de cours	Total retenues	Avertis-Sement	Exclu. internat	Exclu. temp. De l'Étab.	Exclu. Etab.
3ème	6	1	7	7	7	**23**				
2nde AP	2	0	0	10	12	**29**				
2nd PH	2	0	0	0	0	**0**				
2nd TCVUJ	8	4	9	2	13	**26**				
1ère AP	2	2	0	3	5	**24**			3	
1ère CPH	4	0	1	0	1	**6**				
1ère TCVUJ	10	0	1	1	0	**4**				
T AP	3	0	1	1	3	**12**		1		
T CPH	0	0	0	0	0	**0**				
T CVUJ	6	0	3	0	2	**3**			1	

Bilan des mouvements des élèves par classe

	EFFECTIFS		
	Au 1er septembre	**Au 4 janvier**	**Au 24 mai**
3ième	16	16	16
2nd AP	23	20	19
2nd PH	4	5	5
2nd VENTE	28	23	22
1ère AP	19	17	17
1ère CPH	8	8	7
1ère TCV	13	12	10
TAP	22	22	22
TCPH	4	4	4
TCV	10	8	8
	147	**135**	**130**

En cours d'année, on assiste en seconde à de nombreuses demandes de réorientation, qui illustre la fragilité du projet professionnel de certains jeunes accueillis.

Cette problématique est à prendre en compte, car dans les évolutions du bac professionnel, il nous est demandé d'accompagner les jeunes pour sécuriser leur parcours jusqu'à la qualification.

b) Formations des nouveaux délégués (commune avec les lycées de Desclaude et de Jonzac)

Elle s'est déroulée le lundi 16 octobre et le mardi 17 octobre 2023 au lycée G.Desclaude **pour les nouveaux délégués des conseils classe, intérieur, d'exploitation**, **d'administration**

50 délégués ont pu participer à des ateliers : Prise de note/restitution, Simulation d'un Conseil de classe, d'un Conseil des délégués, Sentinelles et référents/Harcèlement, Etude de cas.

Menés sous forme ludique, ces ateliers ont pour objectif d'apporter aux délégués des connaissances sur l'établissement et ses instances, de les faire réfléchir sur leur rôle de délégué et de leur fournir des outils de travail.





a) Orientation

c) Orientation / Insertion

Présentation de la filière BTS TC+ ACSE + AP par le CFAA17 auprès de 3 classes de terminales.

Présentation aux TAP du CS élagage par Mme Guillaume et du CS construction paysagers par M.Groleau

De plus les élèves désireux de renseignements sur leur projet professionnel étaient reçus par la CPE ou dirigés vers le CIO de Saintes.

Des élèves ont effectué des mini-stage dans d'autre établissement : 1 élève en TAP, 1 élève en TPH, 2 élèves en 2AP, 1 élève en 2nd Vente, 3 élèves en 3ème.

d) Parcoursup (en janvier)

☞ Voeux Term TCVUJ

Formation	Spécialité	Nombres de demandes	dont Desclaude / CFAA17
BTSA	Technico commercial	Voie scolaire :1 Apprentissage :1	Voie scolaire : 1 Apprentissage :1
BTS	Management commercial opérationnel Négociation et digitalisation de la Relation Client	Voie scolaire :2 Apprentissage :6	

☞ Voeux Term AP

Formation	Spécialité	Nombres de demandes	dont Desclaude / CFAA17
BTSA	Aménagements paysagers	Voie scolaire 21 Apprentissage : 32	Voie scolaire : 7 Apprentissage : 11

☞ Voeux Term CPH

Formation	Spécialité	Nombres de demandes
BTSA	Métier du végétal Technico commercial	Voie scolaire 5 Apprentissage : 5
BTS	Management commercial opérationnel	Apprentissage : 1

e) Recrutement

✸ Mini-stages

Les mini-stages ont commencé au mois de janvier et se sont terminés le 28 mai. Ils ont lieu essentiellement les jeudis toute la journée. Cette année encore, nous avons proposé aux stagiaires de venir la veille au soir pour venir découvrir l'internat. La nouveauté de 2024 est la découverte de la troisième agricole.

	Mini stages	Venus aux JPO	Nuitée	Orient. Passerelle
Troisième	10		1	
Conseil Vente	11 (7 en 2023) (5 en 2022) (3 en 2021)	(4 en 2023)	1 (1en 2023)	
Production Horticole	6 (8 en 2023) (5 en 2022) (5 en 2021)	(4 en 2023)	(0 en 2023)	(1 en 2023)
Aménagements Paysagers	15 (24 en 2023) (18 en 2022) (28 en 2021)	(6 en 2023)	(2 en 2023)	(1en 2023)
Total	**42** (39 en 2023) (28 en 2022) (36 en 2021)	(14 en 2023)	(7 en 2023)	(2 en 2023)

✸ Journées « Portes Ouvertes »

	27 janvier	9 mars	10 avril	Total
3ème	7 (1 en 2023)	14 (22en 2023)	9 (9 en 2023)	30 (32 en 2023)
2 AP	11 (9 en 2023)	15 (10 en 2023)	5 (6 en 2023)	31 (25 en 2023)
2 PH	0 (5 en 2023)	4 (10 en 2023)	3 (2 en 2023)	7 (17 en 2023)
2CV	2 (2 en 2023)	1 (9 en 2023)	4 (4 en 2023)	7 (15 en 2023)
Total	20 (17 en 2023)	34 (51 en 2023)	21 (21 en 2022)	75 (89 en 2023)

✸ Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2024

	Au 1er septembre 2024
3ième	16 (39 demandes)
2nd AP	32
2nd PH-VENTE	32
1ère AP	21 (dont 7 demandes de passerelle)
1ère CPH-TCVUJ	5 CPH +19 (dont 2 demandes de passerelle) TCVUJ =24
TAP	17
TCPH - TCVUJ	6 CPH +9 TCVUJ= 15
	157

4) Dispositif « Sentinelles et référents »

a) Présentation du dispositif dans les classes

Afin de donner une nouvelle dynamique au groupe et valoriser le dispositif, les référents ont porté une action de sensibilisation et d'information dans toutes les classes de l'établissement (scolaires et apprentis). Un appel à rejoindre le dispositif a également été réalisé cependant il n'a pas pu aboutir sur la formation de 4 jours. Une vingtaine d'élèves souhaitaient s'engager. Aujourd'hui il ne reste que 4 élèves sentinelles mais nous avons une quinzaine d'adultes référents.

Des réunions entre référents se sont tenus régulièrement pour faire perdurer le dispositif mais également pour parler d'actions à réaliser ou de problèmes rencontrés.

L'objectif pour l'année prochaine est de former des référents afin qu'ils deviennent formateurs. Ils pourraient ainsi prendre en charge la formation de nouveaux sentinelles et référents.

b) Questionnaire

Dans le cadre d'une enquête nationale sur le harcèlement à l'école, nous avons accompagné les lycéens à remplir une grille d'auto-évaluation transmise par le ministère. L'objectif de ce questionnaire était de mieux détecter les situations de harcèlement, d'éviter qu'elles s'installent et d'engager toutes les équipes éducatives ainsi que tous les élèves dans la lutte contre le harcèlement.

Dans l'ensemble, les élèves se sentent en sécurité dans l'établissement et ils évoluent dans un environnement plutôt serein.

c) Actions

- **Journée de lutte contre le harcèlement : jeudi 9 novembre** *Des affiches, des vidéos, des mots gentils à écrire et transmettre, une journée sans insultes.*

Une cinquantaine de lycéens et apprentis ont participé aux différentes actions mises en place. Nous les avons interrogés également sur la notion de « harceler », sur la signification du mot pour eux. Les réponses ont été ensuite affiché dans le réfectoire.

Le soir même un groupe de lycéens est allé au lycée Bellevue pour un Café Causette : moment d'échange et de discussions libres sur n'importe quel sujet.

- **Repas partagé : 4 décembre et le 5 février.** Un repas où adultes et élèves de l'établissement se rencontre et échangent sur leur quotidien.

Pour chaque repas nous avons accueilli environ 25 participants. Cette rencontre est toujours la bienvenue et un franc succès.

d) Interventions

En début d'année les référents sont intervenus dans toutes les classes. En cours d'année, le dispositif est de nouveau intervenu dans une classe d'apprentis.

Ensuite durant 4 séances de 1h, deux référentes ont travaillé sur la communication non violente avec la classe de troisième qui était en difficulté.

Mme Carrau, professeur d'ESC a réalisé des ateliers sur la question du harcèlement et des processus qui s'y réfèrent avec ses classes de secondes.







Année scolaire 2024-25

1) Perspectives pédagogiques

a) Structures pédagogiques :

Les propositions du SRFD concernant les structures, suite au dialogue de gestion de printemps, sont présentées dans le tableau ci-après.

Classe	Structure	Evolution	Effectif 01/09/2023	Prévisions	Seuil au 01/09/2024
3ème	Classe	Création	16	16	19
2° Pro NJPF.TAP	Classe	Maintien	21	32	32
2° Pro CV	Section	Fusion	23	32	32 (16+16)
2° Pro PH	Section		4		
Bac Pro 1 AP	Classe	Maintien	19	21	17
Bac Pro 1 TCV.UJ	Section	Maintien	21 (13+8)	24 (19+5)	32 (16+16)
Bac Pro 1 CPH	Section				
Bac Pro 2 AP	Classe	Maintien	22	17	19
Bac Pro 2 TCV.UJ	Section	Maintien	9	15 (9+6)	19 (11+8)
Bac Pro 2 CPH	Section		4		
Total			**136**	**157**	**183**

Comme vu précédemment, les indicateurs suites aux différentes actions (JPO, ministages, forums…) laissent augurer un recrutement meilleur que les années passées, notamment en productions horticoles. Il faut cependant rester prudent car il n'y a pas de règle en la matière ! Signe encourageant, nous avons eu des demandes de passerelles (seconde générale et technologique vers première professionnelle) qui devrait nous permettre de maintenir la première AP au-dessus du seuil de 16…

b) Réforme du tronc commun du bac pro

Architecture de formation :

Pour la voie scolaire / Cycle terminal (1ère / terminale)	
Rentrée 2023	**Rentrée 2024**
72 semaines : • 4 semaines blanches • 12 PFMP • 1 semaine stage collectif (ESDD) • 55 semaines de cours en face à face	72 semaines : • 3 semaines blanches • 11 PFMP • 3 semaines 2 stages collectifs (valorisation vécu PFMP etESDD) • 55 semaines de cours en face à face
EMC (+ 0.25 en Histoire-Géographie / - 0.25 Physique-Chimie)	EMC (+ 0.25 en Histoire-Géographie / -0.25 Physique-Chimie)
Pluri reste affectée telle qu'elle est fléchée dans les référentiels et conformément aux annexes 3 des arrêtés grilles horairesdes spécialités concernées	Pluri non affectée sauf pour HG (14h)et PC (14h) 4 thématiques pour le TC en lien avec EPA 2 et 4 thématiques pour la partie professionnelle

Stages collectifs

Les 3 semaines de stage collectifs repose sur deux thématiques :

- éducation à la santé et au développement durable : Vise l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet avec deux thématiques développées :
    - induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
    - favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle, sociale et professionnelle.
- valorisation du vécu en milieu professionnel : Vise une valorisation optimale aux séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité :
    - S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel ;
    - Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité ;
    - Exploiter les vécus en milieu professionnel.

Les moyens sont alloués :

- Service affecté disciplinairement dans la classe : participation au prorata du service affecté disciplinairement : ex français, EPS ou Maths qui ont 2 h hebdo -> 6 heures à faire sur les 3 semaines ;
- Service non affecté disciplinairement (pluri, EIE, Map) : participation au prorata du service :
    - Ex intervention de 5 heures de pluri en 1ère (27 semaines et 2 semaines de stage co) :

      5 /27 x 2 = 0,37 h soit 22 minutes
    - Ex intervention de 28 heures en EIE en term (28 semaines et 1 semaine de stage co) :

      28/28 x 1 = 1 heure
- 60 heures pour non affectées pour de la pluri.

Pluridisciplinarité

110 heures allouées à la pluridisciplinarité mais ne sont plus non affectées disciplinairement et les thématiques d'activités pluridisciplinaires prévues dans le cadre du référentiel de formation sont les suivantes :

Finalités	Thématique	Module(s) impliqué(s)	Disciplines mobilisables(liste non limitative)
Il s'agit d'amener les apprenants à mettre enœuvre des capteurs connectés et d'en exploiterles données pour favoriser ou suivre les transitions (agro écologique, énergétique, sociale, sanitaire, d'aménagement des espaces de vie ...)	Des capteurs connectés au service destransitions	MG1MP	Physique-Chimie,et autres disciplines du tronc commun et du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à engager une réflexion éthique sur les usages des réseaux sociaux(y compris professionnels) et de les outiller pour qu'ilscommuniquent en conscience et en toute sécurité.	Publication en conscience et en toutesécurité sur les réseaux sociaux numériques	MG2MP	Toutes disciplinesdu tronc communet du domaine professionnel
Il s'agit d'amener l'apprenant à approfondir sa connaissance du contexte professionnel et àmesurer ses potentiels pour se projeter dans le monde du travail.	Approfondissement de son projetpersonnel et professionnel	MG3MP	Toutes disciplinesdu tronc communet du domaine professionnel
Il s'agit d'amener les apprenants à observer lesmodalités du débat et de la prise de décisions collectives sur des enjeux majeurs en lien avec les transitions (agro-écologique, énergétique, sociale...)	Étude des déterminants d'une action collective sur un territoire de proximité	MG4MP	Histoire- Géographie EMC et autresdisciplines du tronc commun et du domaine professionnel

Les activités pluridisciplinaires liées à la partie professionnelle figurent dans chacun desréférentiels de formation propre à chacune des spécialités.

c) Effectifs enseignants et dotation horaire

Les différentes réformes des référentiels conduisent à une augmentation de la part du Non affecté dans le fléchage de certains enseignements (EIE, pluri, semaines collectives), une grande incertitude demeure quant au temps de service des enseignants. Pour autant, il n'y aura pas de modification au niveau des postes

d'enseignement. Sur l'établissement c'est 20% du temps de service qui n'est plus affecté disciplinairement avec différences selon les disciplines.

disci	ensElCour	ensElTPTD	ensElPluri	ensElAutre	Total_FaFE	Total	ETP	ETP disc.	Taux couv
Français	603	77	0	30	710	864	1,3	1,3	129%
Documentation	0	56,5	0	16	72,5	91,2	1,0	1,0	100%
Histoire-Géographie	353,5	16	6	7	382,5	465,9	0,7	0,7	70%
Education socioculturelle	320	130,5	19	254	723,5	885	2,0	1,6	81%
E.P.S.	442	0	19	53	514	623,7	1,1	1,0	102%
Français	370,5	178,5	0	56	605	733,2	1,1	1,0	105%
TIM	368	170,5	103	68	709,5	875,4	1,4	1,1	109%
Biologie-Ecologie	368	170,5	103	68	709,5	875,5	1,4	1,1	54%
Physique-Chimie	131,5	204	42	46,5	424	520,2	0,8	0,7	67%
Techniques commerciales	391,5	270,5	88	82	832	1042,7	1,6	1,3	90%
Economie d'entreprise	301,8	42,8	99	80	523,5	648,2	1,0	0,7	72%
Agro-équipements	108	330,5	93	4	535,5	675,8	1,0	0,9	89%
Productions horticoles	561	359	210	114,5	1244,5	1554,5	2,4	1,9	76%
Aménagement paysager	306	582	136	86	1110	1378,1	2,1	1,8	89%
Anglais	231	295	18	0	544	671,1	1,0	1,0	101%
							20,1	17,2	82%

d) Plans d'évaluation :

A compter de la rentrée, le Masa a déployé une application PLAN'ÉVAL dans les établissements d'enseignement dispensant les formations conduisant à la délivrance de diplômes de l'enseignement technique et supérieur court agricole, dont l'évaluation est conduite selon les modalités CCF. Cette évolution a particulièrement sollicité les équipes de première et notamment les professeurs principaux.

L'application sera prochainement visible par les élèves qui auront « *une présentation homogène et très lisible de leur PEP* » et sera mis à leur disposition l'intégralité des documents (convocations, PV, aménagements d'épreuves…).

Un temps d'échange est prévu pour les personnels administratifs et enseignants coordonnateurs de l'établissement.

e) Expérimentation

Aude Bolzer, enseignante nouvellement nommée en ESC sur l'établissement, souhaite mener une expérimentation sur la poursuite de la mise en œuvre de la rénovation du Bac pro, notamment sur le bloc 4 et la conduite du projet collectif. Cette expérimentation consiste à mettre en place dans la classe de première AP un « conseil du projet » avec vocation d'administrer le projet et de décider des orientations, de trancher les différentes orientations et par là développer l'esprit critique, dans toutes ses dimensions. L'expérimentation constituera alors à identifier dans des contextes différents comment le Conseil de projet fonctionne au travers d'un pool de 4 établissements, accompagné par l'Ensfea, à des fins de comparaison et de possibilité de croiser des regards.

La fiche projet qui sera soumise à délibération est donnée en annexe.

2) Calendrier scolaire

a) La rentrée scolaire

La rentrée 2024/25 se déroulera en 4 temps :

- Rentrée des personnels non enseignants : à partir du 18 août de manière perlée ;
- Rentrée des personnels enseignants : le vendredi 29 août (les modalités seront précisées ultérieurement) ;
- Rentrée des élèves des classes entrantes lundi 2 septembre : 3ème et secondes :
  - 7h45-8h45 installation dans les internats (internes) ;
  - 8h45-9h00 : Café d'accueil ;

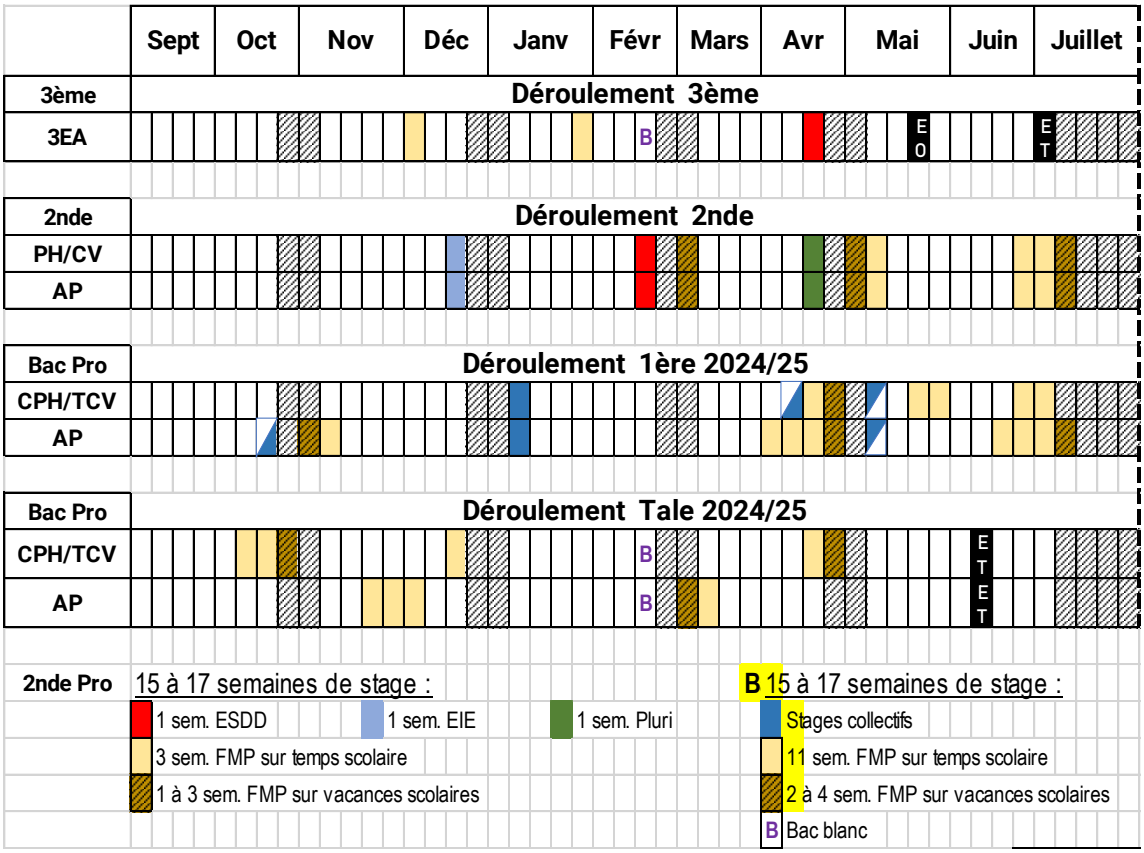
3ème	Secondes
- 9h-10h : Présentation de l'établissement par l'équipe de direction ;	- 9h-10h : Présentation de la vie dans l'établissement (Alesa, AS, ENT, Pronote, PassCulture, Cadi, Infirmerie…) ;

- 10h-11h : Présentation de la vie dans l'établissement (Alesa, AS, ENT, Pronote, PassCulture, Cadi, Infirmerie…) ;
- 10h-11h : Présentation de l'établissement par l'équipe de direction ;
- 11-12h15 : temps administratif : Distribution des certificats de scolarité, carte de cantine, identifiants informatiques… - Retour des pièces manquantes – Dossier bourse – Inscriptions (Alesa, AS) ;
- 12h15-13h30 : Repas ;
- Prise en charge par les professeurs Principaux : Présentation de la filière, de l'équipe enseignante, de l'EDT, du calendrier scolaire, de la formation, des périodes de FMP… ;
- 15h-15h30 : Goûter ;
- 15h30-17h30 : Rallye découverte de l'établissement ;
- 17h45-18h30 : Présentation du fonctionnement de l'internat (internes) ;
- 19h-20h : Barbecue.

- Rentrée des classes de premières et terminales mardi 3 septembre :
  - 8h-8h45 installation dans les internats (internes) ;
  - 8h45-9h30 : temps administratif : Distribution des certificats de scolarité, carte de cantine, identifiants informatiques… - Retour des pièces manquantes – Dossier bourse – Inscriptions (Alesa, AS) ;
  - 9h30-11h : Présentation par l'équipe de direction ;
  - 11h-12h15 : Prise en charge par les professeurs Principaux : Présentation de l'équipe enseignante, de l'EDT, du calendrier scolaire, de la formation, des périodes de FMP… ;
  - 12h15-13h30 : Repas ;
  - 13h30-17h30 : Début des cours.

b) Formation en Milieu Professionnel

Pour les périodes de formation en milieu professionnel, elle se dérouleront comme suit :



c) Périodes banalisées

Des périodes particulières banalisées à l'EDT ont été positionnées dans le calendrier scolaire (le calendrier est donné en Annexe 1) :

- La semaine d'Education à la Santé et à la Sexualité en troisième (avril) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en seconde (février) ;
- Les 2 semaines de stage collectifs en première (réforme) ;

- Le stage d'intégration des troisièmes et des secondes (septembre) ;
- La réunion Parents-Professeurs en décembre ;
- Le Bac Blanc et le DNB Blanc en février (troisième et terminales).

3) Projets pédagogiques, sorties, voyages…

d) Pédagogie

Cette année entre réforme de la seconde et du bac professionnel, la mise en place de la troisième, la préparation pédagogiques des classes fusionnées…, les équipes pédagogiques ont été fortement sollicitées et se sont très fortement investie dans ces différents projets.

EPI Troisième de l'enseignement agricole :

Les thématiques choisies pour les Enseignement Pratique Interdisciplinaire porteront sur :

- Les végétaux cultivés → Découvrir les métiers horticoles de la production à la consommation en passant par la transformation : fleurs comestibles au Secrets de Jardin, production de tisane, entreprise arboricole, entreprise maraîchère… ;
- L'animal → Découvrir, par la réalisation d'un projet, les activités et les métiers en relation avec l'animal : Faune sauvage et biodiversité en forêt de Chizé, Faune exotique au zoo de la Palmyre, Pisciculture, Bovins lait à la Pichonnerie, ânes à l'asinerie du Poitou… ;
- Les activités de loisirs → Découvrir les métiers autour de l'animation nature et développer des compétences physiques et psychologiques dans les activités de pleine nature (Canoë, randonnée, course d'orientation, VTT…) ;

EIE

Seconde professionnelle :

L'année prochaine verra la mise en place de la réforme de ce cycle avec notamment des évolutions au niveau de l'Education Morale et Civique, la mise en place des séances pluridisciplinaires, l'évaluation par capacités et surtout l'évolution des Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement. Ces derniers ne seront plus fléchés disciplinement et seront orientés vers le développement de l'identité culturelle des apprenants et action collective dans des situations professionnelles et sociales.

Les équipes pédagogiques ont donc choisi d'organiser ces EIE autour de 4 blocs :

- ✓ Trouver un stage ou un emploi ;
- ✓ Entreprise fictive ;
- ✓ Cultive ton corps et ton image ;
- ✓ Total respect.

Cet EIE est décrit en annexe 3.

Bac professionnel :

Les EIE seront identiques pour les trois filières et viseront à mettre en œuvre une action en lien avec le développement durable, la citoyenneté, la solidarité ou la coopération internationale.

Ils concerneront deux disciplines : ESC et Français (voir annexe). Les actions résultantes de ces EIE seront de créer ou participer à un évènement local proposant une animation comme les Foliflores ou Agrofest.

MAP

Pour ce qui concerne les Modules d'adaptation professionnel en Bac pro (1 h hebdo), ils restent identiques à l'année dernière : Conduite de vente en Bac Pro TCVUJ, Maraîchage biologique en CPH et Irrigation en AP.

e) Voyages scolaires

3 voyages sont d'ores et déjà prévus pour l'année scolaire prochaine (fiches en Annexe 5) :

- Un séjour d'intégration pour les 3èmes et secondes à Boyardville en septembre 2024 ;
- Un voyage à Chaumont sur Loire en septembre 2024 pour le Festival International des Jardins ;
- Un voyage à Paris sur le thème « Le Paris de Zola » en juin2025.

4) Communication et Recrutement

La baisse des effectifs a amené l'établissement à devoir regrouper certaines filières et ouvrir une classe de troisième de l'enseignement agricole. Face à ce double constat, le recrutement est un enjeu majeur. La stratégie envisagée s'établit sur deux niveaux :

- ✓ A l'extérieur de l'établissement en allant à la rencontre des futurs élèves. Deux types d'endroits ont été ciblés : les salons de l'orientation organisés sur le territoire et les collèges d'où seront issus les futurs élèves du LPA. Pour ces derniers, il s'agit de communiquer auprès des élèves en fin de cycle au travers d'interventions spécifiques en classe et lors des forums organisés au sein des établissements. Aussi, il est prévu de continuer communiquer sur nos formations et de sensibiliser à l'enseignement agricole les professeurs principaux des classes 4ème et 3ème des collèges du bassin, voire du département. Cette action a été conduite à Desclaude le 7 février dernier entre les 3 EPL du département et des psy EN et PP de collèges. Elle a été très instructive pour chacun et devrait être reconduite l'année prochaine. Ces interventions en forums, salons ou en classe se font avec des supports de communication existants et en développement (vidéos notamment), avec le proviseur, la vie scolaire, des enseignants mais aussi des élèves volontaires de l'établissement visité.
- ✓ Au sein de l'établissement avec les journées spécifiques dédiées à l'orientation (JPO) ou encore en accueillant des collégiens une journée en classe (voire une nuitée pour découvrir la vie en internat) dans le cadre des ministages de découverte. Les évènementiels organisés sur l'EPL (foliflores, saveurs d'automnes…) sont encore autant d'occasion de communiquer à destination des futurs apprenants comme de leurs parents. Les apprenants de l'établissement, les meilleurs prescripteurs auprès de leurs camarades, sont incités à communiquer sur l'établissement dans les réseaux sociaux dans des situations spécifiques : réalisation de bouquets, TP, évènementiels…

Date	Horaire	Lieu	Etablissement
sam. 07/10	10:00 – 17:00	La Rochelle	Studyrama La Rochelle
mar. 14/11	9:00 – 17:00	Jonzac	Réseau Eclore
mar. 16/01	17:30 – 19:00	Saintes	Collège Agrippa
mer. 17/01	8:00 - 12:00	Marans	Collège Calmel
jeu. 18/01	18:00 - 20:00	St Porchaire	Collège Fontbruant
sam. 27/01	09:00 – 13:00	Chadignac	JPO
sam. 03/02	08:30 – 13:00	Aigrefeuille	Collège André Dulin
mar. 06/02	14:00 - 17:00	Aulnay	Coll. de l'Ouches des Carmes
mer. 07/02	08:00 - 17:00	Desclaudes	Format° PP et ψEN
jeu. 08/02	13:00 - 22:00	Marennes	Réseau Eclore
sam. 10/02	09:00 - 12:00	Angoulème	FOFE – Angoulême
ven. 16/02	9:00 – 17:00	St Jean d'Angely	Réseau Eclore
mer. 07/03	13:00 - 14:00	Saintes	Collège René Caillet
sam. 16/03	08:00 - 17:00	Chadignac	JPO
mer. 03/04	13:00 - 17:00	Chadignac	JPO
mars-26	13:30 - 16:00	Burie	Collège Beauregard

5) Perspectives Réseau « Sentinelles et référents »

- Reconduire les rencontres et les **échanges avec les dispositifs « sentinelles et référents » des lycées de Saintes** (Bellevue, Desclaude, Palissy) et les élargir aux dispositifs des **collèges** E.Quinet et Caillet.

- Formation de **nouveaux sentinelles et référents** pour remplacer 5 sentinelles (élèves de terminales) et 2 référents (départ en retraite) qui auront quitté notre établissement.

6) Projets Cadi

- Participation au Prix Arcado 2025 en collaboration avec la médiathèque de Saintes
- Valorisation de la grainothèque
- Expositions plus régulières
- Ateliers d'écriture

- Des délégués CDI ?

- Quizlet : travail de création de jeux de cartes mémoires, avec nos propres photos prises sur Chadignac. Travail à mener avec les professeurs/formateurs de reconnaissance de végétaux (TP, PH, V).

- Séance sur le Scketchnote à envisager avec les enseignants d'horticulture-vente.

7) Mouvements de personnels

Mme Anne Meba, enseignante en sciences et techniques horticoles fera valoir leur droit à la retraite en fin d'année scolaire et nous la remercions sincèrement pour son professionnalisme et son investissement auprès des jeunes de Chadignac.

Aussi, Mme Nathalie Carrau, enseignante en Education Socioculturelle a demandé une mobilité et quittera l'établissement pour prendre ses fonctions au Lycée Professionnel Agricole et Horticole de Moissac dans le Tarn-et-Garonne.

8) Accueil des apprentis de moins de 15 ans

Rappel du cadre réglementaire : Il est possible de démarrer un contrat d'apprentissage dès l'âge de 14 ans, mais sous certaines conditions :

- le mineur doit fêter sa quinzième année entre la rentrée scolaire et le 31 décembre ;
- il doit avoir terminé son 1er cycle d'enseignement secondaire (3ème) ;
- l'apprenti doit démarrer son contrat d'apprentissage sous statut scolaire en CFA

Dans ces conditions, afin d'accueillir sur l'établissement les jeunes qui rentrent dans ce cadre, une convention sera établie entre le CFAA et le lycée de Chadignac afin que le futur apprenti puisse démarrer sa formation sous statut scolaire au CFAA.

Les conditions d'accueil de ces futurs apprentis se dérouleront comme suit :

- CAPa JP1:

Les jeunes seront intégrés à un des 2 groupes de formation CAPA JP du CFAA dont le calendrier est fourni ci-après et feront l'objet d'une convention de stage d'observation en entreprise au sein de leur future entreprise d'apprentissage.

- BAC PRO AP1 :

Les jeunes concernés seront intégrés au groupe de formation BAC PRO AP1 ou à défaut CAPA1 ou 2. Dans la limite permise par le référentiel de formation, ils pourront suivre des stages de formation en milieu professionnel dont le calendrier est fourni ci-après. Lors de ces semaines, les jeunes concernés feront l'objet d'une convention de stage en entreprise au sein de leur future entreprise d'apprentissage.

Calendrier :

Semaine	Capa<15 ans	Bac< 15 ans
S1	Capa1	Capa1 + SST et visite méd.
S2	Capa2	Capa2 + SST et visite méd.
S3	Stage observation	Stage sur temps scolaire 1
S4	Capa1	Bac1
S5	Capa2	Bac1
S6	Stage observation	Stage sur temps scolaire 2
S7	Capa2	Stage sur temps scolaire 3
S8	Vacances scolaires	Stage sur vacances scolaires 1
S9	Vacances scolaires	Stage sur vacances scolaires 2
S10	Capa2	Bac1
S11	Capa1	Capa1
S12	Stage observation	Bac1
S13	Capa2	Capa2
S14	Capa1	Capa1

S15	Stage observation	Bac1
S16	Capa2	Bac1
S17	Vacances scolaires	Vacances scolaires
S18	Vacances scolaires	Vacances scolaires

9) Modification des ministages en filière CVUJ

Le point de vente de l'exploitation horticole de Chadignac constitue un support pédagogique privilégié de formation des élèves de la filière Conseil vente en univers jardinerie. Il offre la possibilité de mises en situation pédagogiques diversifiées et professionnelles conduites sous la responsabilité des enseignants en techniques de vente et horticulture. Cependant, plusieurs facteurs freinent certaines situations pédagogiques, notamment le déroulement des ministages. Dans ces conditions, une réflexion a été menée pour faire un état des lieux du fonctionnement du point de vente d'un point de vue pédagogique pour le lycée et vente des produits pour l'exploitation (questionnaire auprès des enseignants, élèves et clients du point de vente).

Il en ressort notamment que l'exploitation va faire évoluer ses horaires d'ouvertures pour mieux s'adapter aux disponibilités des clients et à la saisonnalité de la production donc des ventes. Par conséquent, le format des ministages pour les élèves de la filière CVUJ évolue en 2 séquences par année scolaire comprenant chacune le mercredi matin, et les journées du jeudi et vendredi.

Aussi, avec le soutien de la Région, un investissement de 20 000 € (dont 8 000 € du lycée) va être réalisé sur le point de vente. Ces investissements matériels et logiciels doivent permettre d'assurer des conditions favorables aux apprentissages techniques et professionnels des élèves, tout en permettant au point de vente de professionnaliser son activité du point de vue des techniques commerciales. Un groupe de travail a été mis en place par la Directrice d'exploitation avec les enseignants techniques du lycée pour déterminer les choix d'investissements.

Encore, une réflexion est en cours pour renforcer la participation de la pédagogie en techniques de vente lors des évènements organisés au point de vente comme les Saveurs d'automne ou les Foliflores.

Enfin, l'exploitation va élargir sa gamme en produits inertes en achat-revente (semences, poteries, terreaux, engrais…) afin de préparer les élèves à organiser la vente d'une plus grande variété de produits (argumentaire de vente, gestion des stocks, mises en avant…). La réflexion est menée par le groupe de travail précédemment évoqué.

Les Services Généraux

1) Les services

Services administratifs

Au niveau de l'accueil, Mme Gwenaelle Banchieri, agent contractuel occupe le poste jusqu'au 12 juillet. Nous n'avons aucune nouvelle quant au recrutement d'un nouvel agent, agent du Conseil Régional en demande de reclassement.

Service Entretien

Madame Cléo Tillac agent titulaire, prendra ses fonctions au 1er septembre 2024.

2) Situation patrimoniale



Projets terminés récemment : Remplacement des menuiseries de l'amphithéâtre durant les vacances de février (55 k€).

Changement des éclairages extérieurs (LED) du parvis et sur les bâtiments.

Projets à venir effectués par l'ERI : cet été, réfection de l'escalier Est de l'externat.

Projets acceptés en cours ou à venir : Rénovation du chauffage du bâtiment administration. Pas de candidat retenu suite au 1er appel d'offres (montant dépassant l'enveloppe allouée de 150 k€). Nous sommes toujours dans l'attente du nom de l'entreprise retenue au second tour.

Rénovation énergétique et traitement des façades du bâtiment administratif (2024/25 – 520 k€),

Ravalement façade et isolation totalité bâtiment A (2024 à 26 – 1 680 k€).

Changement du Système de Sécurité Incendie (fin des travaux en sept 2025) pour 300 000 €

Travaux et réparations en cours d'année : Nous avons de gros problèmes d'accumulation de calcaire dans les canalisations des internats Les toilettes des étages sont régulièrement bouchés. La société Laffont a effectué un premier hydrocurage sur une partie des canalisations. Nous prévoyons d'intervenir sur la totalité du réseau qui n'a jamais été entretenu. Cette dépense est prévue à la DM2.

3) Campagne d'équipement : dotations demandées pour l'année 2024

Rubrique	Type d'équipement	Nature de l'Equipement	Motif de la demande	Montant TTC du dossier	Subvention accordée par la région
Pédagogique	Équipement pédagogique	Mini-pelle	Formation et employabilité	78 000 €	
Mobilier	Scolaire	Vestiaires	Hygiène et sécurité	15 428 €	
Mobilier	Internats	Mobilier internats féminins	Renouvellement mobilier vétuste	46 173 €	
Restauration	Autre	2 fontaines à eau	Renouvellement fontaines vétustes	2 372€	
Restauration	Autre	Chariot à verres à niveau constant	Sécurité	1 288 €	

Restauration	Autre	cutteur mélangeur	Amélioration des conditions de travail	3 810 €	
Restauration	Autre	Echelle four	Amélioration des conditions de travail	2 841 €	
Non-pédagogique	Entretien des locaux	Autolaveuse	Amélioration des conditions de travail	7 956 €	
Informatique	Équipement pédagogique	PC et valise tablettes	Ouverture classe de 3ème	10 116 €	
Non-pédagogique	Entretien espaces verts	Ensemble de matériel	Amélioration des conditions de travail	45 531 €	
Totaux					**213 515 €**

4) Situation budgétaire

La Décision Modificative N°2 du Budget 2024 sera présentée lors du conseil.

5) Hygiène et Sécurité

a) Le PPMS

Un exercice incendie de jour a été organisé le 17 octobre 2023.

Un exercice incendie de nuit s'est déroulé le 29 septembre 2023.

Les zones de point de rassemblement ont été redéfinis suite à la visite du capitaine du SDIS. Elles sont plus en adéquation avec des mises en sécurité rapides et accessibles rapidement aux pompiers

Un exercice PPMS de jour (risque chimique) reste à faire. Ceux pour intrusion malveillante ont été effectués : internats de nuit le 9 novembre 2023 et l'externat du jour le 12 décembre 2023.

b) Le Registre hygiène et sécurité

Ce document est à la disposition de l'ensemble des personnels (accueil du LPA).

c) Vigipirate

Le contexte national implique des mesures et une vigilance de tous, en application du plan Vigipirate.

Suite à l'attentat du 13 octobre dernier, la vigilance a été renforcée avec une fermeture permanente des portails de l'établissement et des accès davantage contrôlés.

d) Secourisme formation

L'établissement n'accueille pas de moniteur SST

6) Service National Universel SNU

Nous avons accueilli du 15 au 27 avril, 18 encadrants et 109 jeunes venant de Dordogne, Corrèze et Gironde. Le séjour s'est très bien déroulé avec des points forts comme la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de clôture en présence de nombreux officiels.

Deux autres séjours de cohésion sont prévus sur notre site : du 3 au 15 juillet avec un nombre plus élevé de personnes (182 jeunes et 27 encadrants) et du 21 octobre au 3 novembre.

Propositions de délibérations pour le Conseil d'Administration

1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative

a) Approbation de la Modification du règlement intérieur :

Voir document en annexe sur le Règlement intérieur

b) Approbation du Calendrier prévisionnel

§ Approuve les dates de formation en milieu professionnel :

Classe	Période 1	Période 2	Période 3
Troisième	02 au 07/12/24	27/01 au 01/02/25	
Secondes	03 au 08/03/25	28/04 au 10/05/25	23/06 au 12/07/25
1ère AP	28/10 au 09/11/24	31/03 au 26/04/25	16/06 au 12/07/25
1ère CPH/TCV	14/04 au 26/04/25	19/05 au 31/05/25	23/06 au 12/07/25
Tale AP	18/11 au 07/12/24	03/03 au 15/03/25	
Tale CPH/TCV	07/10 au 26/10/24	16/12 au 21/12/24	14/04 au 26/04/25

§ Approuve les périodes particulières banalisées à l'emploi du temps :

- La semaine d'Education à la Santé et à la Sexualité en troisième (avril) ;
- La semaine d'Education à la Santé et au Développement Durable en seconde (février) ;
- Les semaines collectives en première (février) ;
- La réunion Parents-Professeurs en décembre ;
- Le Bac Blanc et le DNB Blanc en février (troisième et terminales).

c) Approbation des Mobilités collectives

§ Approuve l'organisation pédagogique des voyages présentés en annexe, pour l'année scolaire 2024-25.

Leur réalisation dépendra de l'obtention des financements prévus et des consignes de sécurité (plan vigipirate, recommandations du Ministère des solidarités et de la Santé…).

Ces voyages sont à caractère facultatif.

- Voyage à Boyardville ;
- Voyage à Paris ;
- Voyage à Chaumont sur Loire ;

d) Approbation des Projets éducatifs

§ Approuve les projets éducatifs proposés par le lycée pour l'année scolaire 2022/23.

Les projets sont donnés en Annexe.

e) Approbation des EPI, EIE, MAP et options

§ Approuve la mise en œuvre des modules d'enseignements spécifiques à l'établissement donné en Annexe.

f) Approbation de l'expérimentation pédagogique

§ Approuve la mise en œuvre de l'expérimentation sur la mise en place d'un conseil de projet en première AP donné en Annexe.

2) Actes budgétaires et financiers

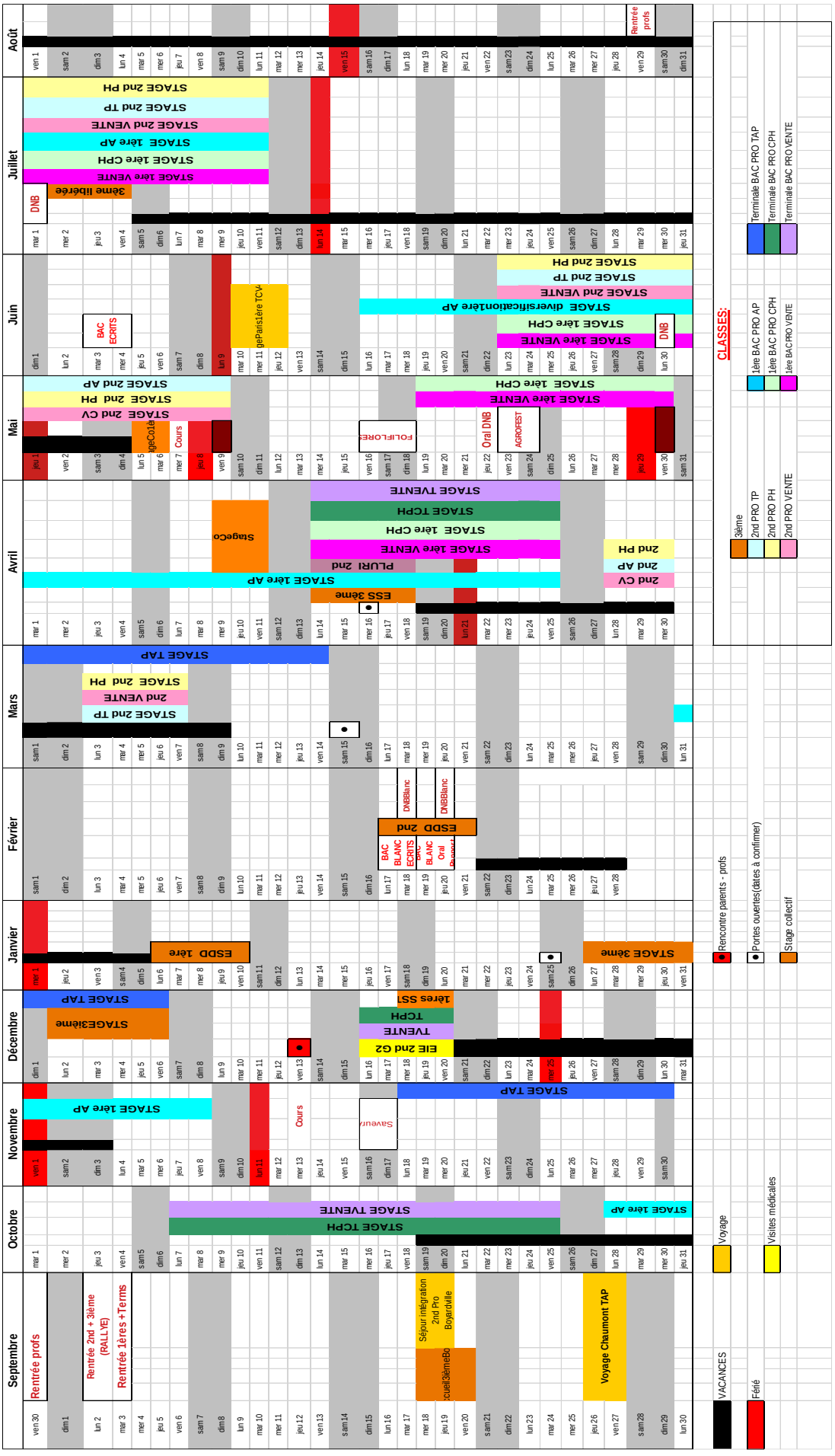
§ Approuve le financement prévisionnel des **mobilités collectives**.

Leur réalisation dépendra de l'obtention des financements prévus et de l'évolution des consignes de sécurité.

§ Approuve la **décision modification n°2** du budget 2024

ANNEXES

1) Calendrier prévisionnel



2) Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement

SECONDE PROFESSIONNELLE

L'intervention des disciplines en nature et volume n'est pas encore stabilisée.

a) Bloc 1 : ENTRÉE DANS LE MONDE PROFESSIONNEL - TROUVER UN STAGE

Toutes les recherches et productions des élèves seront consignées dans un livret personnel mis à la disposition des élèves en début d'année.

1) DEFINIR UN SECTEUR GÉOGRAPHIQUE DE RECHERCHE

- définir le ou les secteurs géographiques potentiels ;
- lister les entreprises et faire des recherches pour connaître le nom du ou des responsables, le profil de l'entreprise (taille, spécialités), les coordonnées (tel, mail, adresse postale, site internet) ;
- recherche internet ;
- recherche fichier Pronote ;
- informations consignées dans le livret.

2) CHANGER DE POINT DE VUE

- lister les besoins d'un chef d'entreprise : quelles qualités attend-il d'un stagiaire ?
- expression orale collective ;
- intervention d'un professionnel.

3) INTROSPECTION

- chaque élève essaie de lister ses qualités, ses compétences. (Travail préparatoire au CV) ;
- écriture d'un autoportrait.

4) REDIGER UN CV ET UNE LETTRE DE MOTIVATION

Le CV : civilités, diplôme, formations, centres d'intérêt, loisirs / activités et engagements associatifs.

La lettre de motivation : les éléments de la lettre (présentation et formulations).

5) SE PRÉSENTER À UN ENTRETIEN

- travail sur les éléments de communication orale : le verbe et la posture ;
- exercices d'articulation et de diction ;
- adaptation du lexique ;
- réflexion sur l'hexis corporelle, vocale, vestimentaire ;
- jeux de rôles pour se préparer à l'entretien d'embauche et à l'appel téléphonique.

6) SUIVRE DES CONTACTS

- vérification du livret :
- bilan des contacts / réponses / relances nécessaires

b) BLOC 2 : Création d'une entreprise fictive (fil rouge sur l'année)

Démarrer par un questionnement des élèves "pour vous une entreprise c'est quoi ?" ? afin d'aborder leurs représentations sur le monde de l'entreprise ainsi que les notions de moyens de production, de chiffre d'affaires, de bénéfices...

Une communication entre les deux classes sera effectuée notamment sur la vente et l'achat de leurs produits => végétaux vendus par entreprise fictive horticole/commerce (seconde fusionnée CPH TCVUJ) à l'entreprise d'aménagements paysagers(seconde TP).

Caractéristiques de l'entreprise

- L'entreprise à partir de leur représentation d'entreprise (2 séances)
- Définition et finalité d'une entreprise
- Typologie d'une entreprise

==> Caractéristique de l'entreprise fictive support de l'EIE (par filière)

- Produits et/ou services proposés de l'entreprise support (choix des végétaux)

Comment fixer les prix de vente des produits ou services de l'entreprise fictive

- Notion de charges
- Coût de revient
- Marge, bénéfices, Chiffre d'affaires
- TVA, HT et TTC…

Communication

- Création d'un logo
- Slogan
- Site internet

Création d'une facture

- Mentions obligatoires, ordre des calculs, devis/Calcul
- Facture informatisée

c) Bloc3 : Questionner et améliorer son image et ses postures professionnelles par une approche culturelle, artistique et sensorielle

S'interroger sur soi, la présentation et la représentation de soi

Par le recours à des documents visuels et audiovisuels pour faciliter un travail d'écriture et de prise de parole quant à l'image que les jeunes ont d'eux-mêmes, ou la façon dont ils peuvent être perçus dans un contexte socioprofessionnel.

Prendre conscience de l'importance de la communication non verbale dans notre relation aux autres dans le contexte socio-professionnel

Activités mettant en jeux la communication non verbale, ses freins et ses enjeux.

Illustration à travers d'exemples concrets visuels et audiovisuels.

Enrichir sa réflexion sur les représentations de soi et des autres par une approche socioculturelle

En s'appuyant sur des articles ainsi que des documents visuels et audiovisuels, mettre en évidence la confrontation entre les contraintes socio-professionnelles et les phénomènes de mode ou générationnelles.

Montrer également que la relation à notre propre corps est le résultat de facteurs socioculturels.

Se questionner sur la relation à son propre corps par l'expérience artistique et sensorielle

Activités artistiques en conscience mettant en jeux différentes sensations pour engager une réflexion sur la relation à son corps, parfaire sa posture et sa présentation socioprofessionnelle

Apprendre à gérer son corps et ses émotions

Travail de respiration et de relaxation pour mieux maîtriser ses émotions, le stress notamment.

Expérimenter et maîtriser son image

Productions artistiques mettant en évidence l'image de soi dans un contexte socio-professionnel.

Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences

d) Bloc 4 : Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences

Contexte : La recherche scientifique, et notamment le programme international de l'OCDE (Pisa), prouvent qu'un climat scolaire serein influence la réussite des élèves, fait diminuer les problèmes de décrochage professionnel des enseignants, a un impact sur la sécurité en milieu scolaire, la réduction des conduites à risques, des micro-violences et du harcèlement, de l'absentéisme et du décrochage.

Source : ministère Education Nationale – Rapport Climat scolaire et Prévention des violences.

Alors que le Vivre Ensemble s'affirme comme un nouvel axe de travail du Socle, et que l'EPS semble un terrain propice à son développement, sa raison d'être se conjugue du singulier au pluriel et du présent au conditionnel. Il se compose nécessairement de compétences individuelles et collectives qui le définissent. Il est aussi un moyen comme un objectif devant l'hétérogénéité du public scolarisé, dans un contexte où les phénomènes de violences, de tensions sociales, d'agressions physiques et psychologiques, d'exclusion par la différence, fragilisent la société et en particulier l'Institution Scolaire. S'il est reconnu que Vivre Ensemble est une nécessité, il est aussi admis qu'il doit être réaffirmé, réinventé pour répondre au plus près des problématiques actuelles. Le Vivre Ensemble est une

combinaison de compétences individuelles et de compétences collectives à définir. Les acteurs de l'école sont alors désignés comme des maîtres d'œuvre, des incitateurs, des créateurs de valeurs socialisantes.

Cet EIE vise à acquérir des connaissances et des compétences pour améliorer sa relation à l'autre et favoriser le bien être à l'école.

EC de repérer et caractériser le Non vivre ensemble

Supports visuels et audiovisuel pour identifier des attitudes de violence, comportements inappropriés : incivilité, sexisme, harcèlement…

Élaboration d'un questionnaire d'étude visant à mesurer le climat scolaire de l'établissement

EC de s'interroger sur ses représentations et ses comportements en matière de respect de l'autre

Jeux de rôle – expression orale et corporelle.

EC d'identifier et cultiver des valeurs favorisant le vivre ensemble

Combinaison d'apports théoriques et d'activités concrètes (jeux de rôle, débats……) autour des valeurs du vivre ensemble : empathie, bienveillance, entraide, solidarité, respect.

Accent particulier mis en priorité sur le harcèlement scolaire : expérimentation d'outils de lutte contre ce phénomène.

BAC PROFESSIONNEL

Pour les 2 classes, le projet est le suivant :

- Classes concernées : Bac professionnels Aménagement paysager, Technicien Commerce Vente et Conduite de Productions Horticoles
- Module : MG4
- Capacités : C4.2 et C4.3
- Disciplines : français et ESC, dans le cadre du Module MG4 : Hist-Géo-EMC et dans le cadre de l'évaluation et de la Pluridisciplinarité : Disciplines professionnelles

Description du projet

Objectif général :

Mettre en œuvre une action en lien avec le développement durable, la citoyenneté, la solidarité ou la coopération internationale

Critères d'évaluation et savoirs mobilisés du MG4 :

Capacité 4.2 : Mettre en œuvre un projet collectif

► Prise en compte de la commande : connaissance de l'environnement social, culturel et pro

► Appropriation du projet et implication : méthodologie du projet en mode coopératif

► Adaptation aux imprévus : fonctionnement des groupes et modalités de prises de décision

► Coopération au sein d'un collectif : connaissance de soi pour agir et se positionner dans un projet coopératif

Capacité 4.3 : Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

► Positionnement dans une action collective

► Retour objectif sur son action

► Projection et transfert dans une situation sociale ou professionnelle future.

Moyens :

110 h sur 55 semaines, soit 2 heures hebdomadaires.

Contenu et objectifs

Disciplines	Contenu	Objectifs	Mise en situation dans le projet
	Expression orale : ateliers de prise de parole en classe	Renforcement des capacités d'expression orale : lecture expressive devant un public, prendre la parole en public,	- Prise de parole en classe, lors de réunions de travail et de rendez-vous avec des partenaires - Accueil et visite du public lors de l'événement.

		engager une discussion et débattre.	
Français	Expression écrite : ateliers d'écriture en classe	Renforcement des capacités d'expression orale : réviser les règles de base de l'orthographe et de la grammaire, étoffer et structurer son argumentation, améliorer la cohérence d'un récit.	- Apprendre à rédiger des courriers et mails pour la mise en œuvre du projet - Apprendre à rédiger des articles pour le site du lycée ou la presse locale.
ESC	Connaissance de l'environnement social, culturel et professionnel	Mettre en œuvre des connaissances nécessaires à une animation lors d'un événement local lié au développement durable, à la citoyenneté, aux solidarités ou à la Coopération internationale	- Répertorier les connaissances nécessaires au projet collectif. - Enrichir les connaissances nécessaires au projet collectif. - Identifier les ressources et partenaires
	Méthodologie du projet en mode coopératif	Connaître et présenter le projet	Rédiger une note d'intention et présenter le projet collectif à l'oral et à l'écrit.
	Dynamique de groupe	Créer une dynamique de groupe	Accompagner les élèves dans l'organisation d'un événement favorisant la cohésion et la coopération du groupe classe.
	Communication	Partager son projet	Analyser et gérer sa communication verbale et non verbale Annoncer et valoriser l'événement : création de supports de communication.

Exemple d'actions : créer un événement en interne ou participer à un événement local en proposant une animation (Foliflores, Agrofest, Rendez-vous aux jardins, fête de la Saintonge Durable…)

1) Tableau de synthèse des enseignements spécifiques à l'établissement 2023/24

Module	Classe	Intitulé	Horaire total	Statut
EPI	3ème	L'Animal Les végétaux cultivés Les activités de loisirs	7h hebdo	Nouveau
EIE	2ndes	Entrer dans le monde professionnel Création d'une entreprise fictive Questionner et améliorer son image et ses postures professionnelles par une approche culturelle, artistique et sensorielle Apprendre à vivre ensemble, Respecter les différences	4 h hebdo	Nouveau
EIE	1ère et T^{ale} Bac Pro CPH – TCVUJ	Consommation et Citoyenneté : Agir pour une consommation responsable Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi Développer la créativité des élèves en les mettant dans une situation professionnelle liée à l'animation commerciale du territoire	2h hebdo	Nouveau
EIE	1ère Bac Pro AP	Participation à un événement mêlant Art, jardin et paysage Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi	2 h hebdo	Nouveau
EIE	T^{ale} Bac Pro AP	Positionner son projet professionnel « Se questionner et réfléchir aux dimensions sociales, culturelles, artistiques et écologiques du métier de paysagiste » Consolidation de compétences méthodologiques et aide à la réussite en expression orale et expression écrite Acquisition & consolidation de compétences méthodologiques en vue d'épreuve individuelle pour le bac, la poursuite d'étude ou la recherche d'emploi	2h hebdo	Nouveau
MAP	Bac Pro AP	Irrigation et arrosage automatique	1 h hebdo	A reconduire
MAP	Bac Pro CPH	Conduite de la vente	1 h hebdo	A reconduire
MAP	Bac Pro CPH	Maraîchage biologique	1 h hebdo	A reconduire
Enseign. Optionnel	Bac Pro TCVUJ	Art Floral	1,5 h hebdo	A reconduire
Enseign. Optionnel	Bac Pro AP	CAO-DAO	1,5 h hebdo	A reconduire

2) Fiches voyages scolaires

Organisation prévisionnelle

Classe	Nombre de participants		Destination	Intitulé ou Thème	Dates ou Mois	Nature du voyage		Objectifs pédagogiques	Contenus – Activités
	Apprenants	Accompagnateurs				Obligatoire	Facultatif		
3ème	16	2	Boyardville	Classe découverte	18 au 20/09/2024		x	Sociabilisation et responsabilisation Créer un groupe classe pour un meilleur anchrochage Découverte d'un environnement différent	Découverte patrimoine oléronnais (visites : ostreiculture, marias , faune…) - Activités sportives (VVT et voile)
2nde	60	2	Boyardville	Classe découverte	18 au 18/09/2024		x	Sociabilisation et responsabilisation Créer un groupe classe pour un meilleur anchrochage Découverte d'un environnement différent	Découverte patrimoine oléronnais (visites : ostreiculture, marias , faune…) - Activités sportives (VVT et voile)
Term AP	21	3	Chaumont s/Loire et Niort	Le Festival des Jardins et Aménagement d'une friche industrielle	26 et 27/09/2024		x	Mettre en œuvre un projet collectif en participant à un événement mêlant Art, jardin et paysage	Les Jardins du Domaine de Chaumont-sur-Loire dans le cadre de son Festival ; La friche industrielle des usines Boinot transformée en un vaste espace paysager.
1ère CPH & TCVUJ	26	2	Paris	Le Paris de Zola	10 au 12/06/2023		x	Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux Développer sa culture littéraire et son esprit critique	Découvrir les grands magasins parisiens, scène principale de l'œuvre de Zola. Visiter le musée d'Orsay et découvrir les œuvres du XIXème siècle Découvrir les monuments architecturaux incontournables de Paris Visiter le mémorial de la Shoah, en vue de préparer le cours d'histoire de terminale.

Financement prévisionnel

Classe	Destination	Budget prévisionnel	Financement					Participation maximale des familles	Observations		N° de priorité si financement Conseil Régional
			Etablissement	Conseil Régional	Autre	Familles	Total				
3ème et 2ndes	Boyardville	9 000	3 700	1 600		3 700	9 000	100 €			1
T^{ales} AP	Chaumont s/Loire	2 600	970	1 050	160	420	2 600	20 €			2
Tales CPH TCVUJ	Paris	8 000	2 600	2 600	200	2 600	8 000	100 €			3

3) Expérimentation

Agrocampus de Saintonge
Lycée Le Petit Chadignac

Articles L811-8 et L813-2 du Code rural et de la pêche maritime
Demande d'autorisation préalable relative à une expérimentation pédagogique

Région : Nouvelle Aquitaine

Établissement : LPA Le petit Chadignac

Titre de l'action expérimentale :

Mise en place d'un Conseil de Projet en classe de bac pro – Bloc 4

RUBRIQUE	REPONSE
Problématique identifiée dans le contexte de l'établissement, après diagnostic de la situation	Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre de la rénovation du Bac pro, notamment sur le bloc 4 et la conduite du projet collectif. Autant les équipes maîtrisent les démarches de projets pédagogiques, autant la mobilisation d'une pédagogie de projet est, elle, moins aboutie. Notamment la question centrale de la prise de décision par le groupe classe. Comment rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et maîtres de leurs décisions. Comment les enseignant.e.s peuvent organiser la classe pour y parvenir sans être à l'origine des décisions, soient pour satisfaire davantage la finalité que l'apprentissage, ou parce que l'anticipation a conduit l'équipe à tout programmer. Deux dérives de la pédagogie de projet :

	dérive productiviste et dérive techniciste. C'est parce que la pédagogie de projet ne suffit pas dans ce nouveau cadre, il faudrait mobiliser la pédagogie institutionnelle pour laquelle les équipes ne sont pas toujours outillées. Ainsi cette question devient centrale pour l'articulation entre disciplines des blocs général et professionnel au travers de la programmation des EIE, mais aussi sur le travail amont de l'équipe pour identifier une commande du territoire porteuse d'apprentissages pour le groupe classe.
Objet de l'expérimentation, en lien avec le projet d'établissement	Mise en place d'un « conseil du projet » Ce conseil aurait pour vocation d'administrer le projet et de décider des orientations, de trancher les différentes orientations. Et par là développer l'esprit critique, dans toutes ses dimensions. **Lien avec le projet d'établissement :** **AXE 1 : Tendre vers une plus grande efficacité éducative** **Fiche action 1.1 : Échanger des pratiques pédagogiques** Objectifs : Évoluer dans nos pratiques Étendre les innovations Cohésion des équipes de l'EPL **Fiche action 1.7: Faciliter la mise en place de pédagogie de projets** Objectifs : Donner du sens aux apprentissages Permettre de transférer les savoirs d'une discipline à l'autre. Rendre l'élève acteur. Action : Former à la pédagogie de projets Donner plus de visibilité aux projets engagés Décloisonner les enseignements Le conseil de projet est constitué par les élèves de la classe. Le conseil est une institution où se jouent le vivre et le décider ensemble. Prise de parole, prise de responsabilité et prise de décisions en sont les principaux moyens et finalités. Il est un des éléments de la pédagogie institutionnelle.
Description de la méthodologie d'expérimentation	L'expérimentation vise à identifier dans de le contexte différents comment le Conseil de projet fonctionne. Mais aussi de constituer un pool de 4 établissements à des fins de comparaison et de possibilité de croiser des regards. Ce pool sera constitué par l'ENSFEA qui accompagnera le dispositif. Pour cela il sera défini dans une phase initiale : - un protocole de mise en place, de fonctionnement et d'accompagnement par les enseignant.e.s du Conseil de projet. - des indicateurs pour évaluer les compétences psychosociales qui auront été développées et les incidences sur l'acquisition des capacités visées par le projet. Les compétences psychosociales initiales seront diagnostiquées par un questionnaire. Ce dernier servira à en mesurer l'évolution. - des profils types d'accompagnement Pendant l'année scolaire des observations croisées, en situation, permettront d'établir un état des postures enseignantes adoptées et leur portée. Une journée de synthèse présentera les principaux résultats de l'expérimentation. Le groupe proposera des recommandations qui seront mises en discussion avant de finaliser un Outil diffusable.
Durée de l'expérimentation	Mai 2024 - juin 2025
Calendrier de l'expérimentation	**Mai-Juin 2024 - Phase 1** Une journée collective pour définir le conseil de projet et sa déclinaison et mettre en place le déroulement de l'expérimentation. (visio) **Septembre 2024 – Avril 2025 – Phase 2** 2 visios de régulation et une observation croisée par établissement.

	Mai – juin 2025 - Phase 3 Analyse des résultats et 1 journée collective de conclusions et diffusion des résultats.
Demandes de l'établissement en termes d'appui et d'accompagnement	Appui DNA, ENSFEA pour la constitution d'un pôle de 4 établissements et aider à définir et coordonner le protocole d'expérimentation. Notamment les critères d'observation de la mise en place du Conseil de projet dans différents contextes. Objectiver les effets en termes de compétences psychosociales. Et proposer un cadre d'observation des postures.
Moyens mobilisés et (ou) demandés	Au niveau local des facilités organisationnelles pour les enseignant.e.s engagé.e.s (possibilité de 2 par établissement) Véhicules administratifs pour les observations croisées. Au niveau national dans le cadre des crédits DNA, ENSFEA (contact Francis Gaillard) : 2 regroupements d'une journée pour 8 personnes + formateurs 4 déplacements de 2 personnes pour 1 journée pour les observations croisées. Temps de coordination et de mise en forme des ressources.
Partenariats envisagés en termes de montages du projet, de réalisation de l'action, d'appui par la recherche, d'accompagnement et d'évaluation	ENSFEA
Personnes de l'établissement impliquées	Enseignante ESC : Bolzer Aude Enseignante Français : Cécile RAINAUD (à confirmer) ou enseignant EIE
Résultats attendus et productions prévues	Une monographie des expérimentations. Des témoignages d'élèves et d'enseignant.e.s sous forme de podcast. Des préconisations concrètes. Outil didactique
Méthode d'évaluation prévue	L'évaluation portera sur l'Outil didactique produit au travers de 3 axes : Utilisable, Utile, Acceptable (Renaud, 2020 ; Goigoux, 2021 - cités dans Edubref N°18, 2024) Des critères applicables seront identifiés par le groupe.
Valorisation prévue	Diffusion via Résana, Chlorofil, Escales

Date(s) d'examen au Conseil Intérieur du lycée : 28 /05/2024

Date de l'approbation en Conseil d'administration :

Date :

Signature du directeur d'établissement



Agrocampus
de Saintonge
Les serres de Chadignac

Conseil d’Exploitation du 28 mai 2024



Sommaire

1. Approbation du PV
2. Rapport intermédiaire d'activité
3. Point financier
4. Fonctionnement pédagogique et projets

Introduction

L'Exploitation rencontre depuis 2021 des difficultés économiques qui amènent à se questionner sur la structuration des ateliers de production et l'organisation du travail. La recherche de valorisation de l'activité de l'exploitation passe par la reconnaissance de l'activité pédagogique liée à l'ensemble des centres et à la stabilisation de la production et de la commercialisation.

1. Approbation du PV

Cf CR du CE du 13 octobre 2023

2. Rapport intermédiaire d'activité

a. Foliflores 2024

Les Foliflores se sont déroulées du 3 au 5 mai 2023. Malgré les craintes liées à la météo et la baisse de fréquentation encore marquée par rapport à l'année 2023, le chiffre d'affaires reste remarquablement constant par rapport à 2023. De nombreux apprenants sont intervenus pour assurer le bon déroulé de cet évènement :

- L'ensemble des apprenants pour la préparation des plants vendus aux Foliflores, sur les activités telles que le semis, le repiquage, le pincement, l'arrosage, le distançage, etc. La filière AP a également participé à nettoyer les abords de l'exploitation avant l'évènement.
- Un groupe d'étudiantes de BTS TC de Desclaude a assuré la mise en route de la campagne de communication en prenant contact avec différents médias et en proposant des modèles d'affiches et de publications sur lesquels l'exploitation a pu s'appuyer.
- Les élèves de 1ère Bac pro TCVPJ, qui ont pu mettre en avant les compétences acquises depuis leur entrée au LPA du Petit Chadignac, et qui ont su montrer leur motivation lors d'un tel événement de vente. Les retours des clients sont très positifs : ils saluent leur accueil chaleureux, leur motivation et la qualité des conseils qu'ils ont prodigués.
- Les élèves de 1ère Bac pro CPH ont été mobilisés au cours des trois jours en appui aux élèves de TCJV. Ils ont participé aux activités de vente seuls ou en binôme afin de compenser le petit effectif de la classe de TCVJP.
- Les élèves de Term Bac pro CPH ont assuré durant tout le weekend les ateliers à destination des enfants, encadrés par Nathalie CARRAU. Ces ateliers participent à l'attractivité des Foliflores pour de jeunes parents et permettent d'initier notre jeune public aux problématiques liées au potager.

- Des élèves volontaires de Ter bac pro TCJV ont tenu la caisse durant les trois jours.

L'exploitation tient donc à remercier :

- Les enseignant(e)s et formateurs(trices) qui ont aidé à encadrer les élèves durant le weekend ou qui ont participé à la mise en place de l'évènement par leur travaux avant le confinement et leur mobilisation dès la rentrée : Mesdames CARRAU, MEBA, PERTUS et ROBIN, ainsi que Messieurs POUPARD, GUARDASCIONE, PETON et RANCON.
- Gaël NOYELLE, qui nous a aidé à encadrer les élèves et conseiller les clients.
- La vie scolaire, les personnels de cuisine et du service général, qui ont surveillé les élèves, préparé les repas et participé au nettoyage des lieux de vie, au lycée comme à l'exploitation.
- Clément et Tatiana, deux anciens élèves de bac pro vente, qui sont venus nous prêter main forte au cours de la journée du vendredi et du samedi.

b. Données

Les résultats des Foliflores 2023 sont très bons. Le chiffre d'affaires est en nette augmentation par rapport à 2022 et atteint presque les valeurs de 2019 malgré une participation encore bien inférieure. Une marchandise de qualité (meilleure gestion du calendrier de culture en serre bio) et les conseils des élèves de 1er Vente ont permis d'obtenir un panier moyen très supérieure aux années de référence.

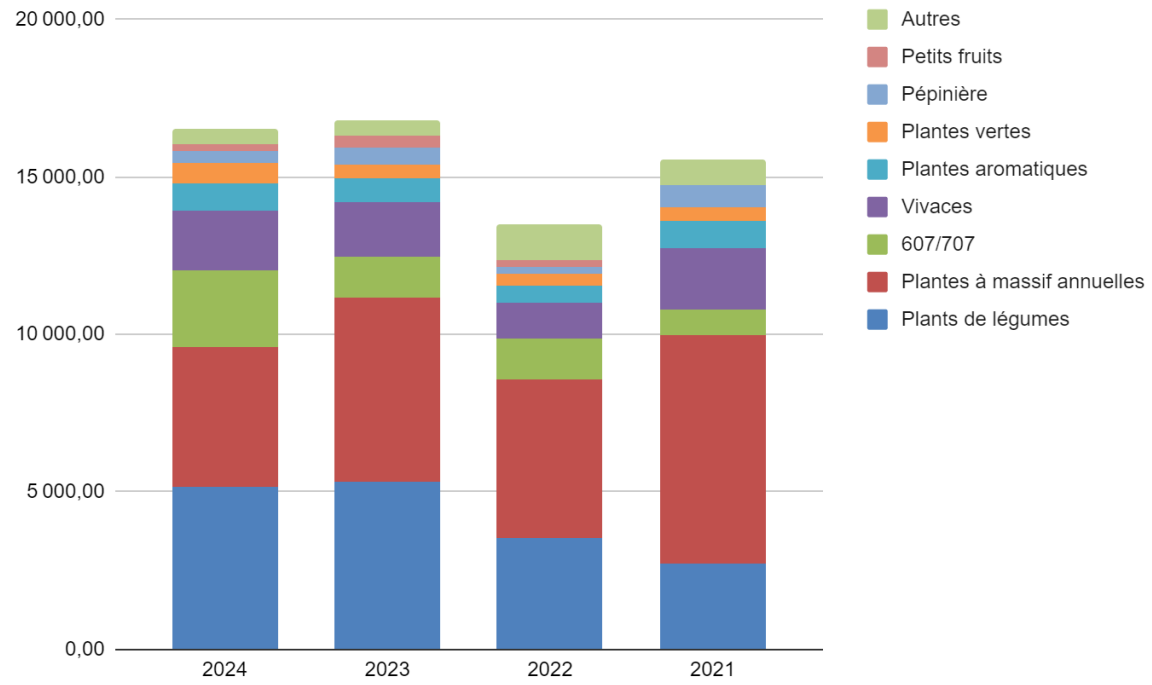
Le tableau ci-dessous présente les chiffres de l'année 2023 en comparaison avec les trois dernières éditions des Foliflores (2018, 2019, 2021, 2022, 2023).

	2024				2023	2022	2021	2019	2018
	Ven.	Sam.	Dim.	Total					
CA total HT (€)	4 050	5 857	5 641	16 548	16 773	13 506	15 538	17 278	13 146
CA total TTC (€)	5 530	6 419	6 184	18 132	18 420	14 853	17 075	19 008	14 453
Nb encaissements	155	210	179	544	618	475	724	727	554
Panier moy. HT (€)	32,58	27,89	31,51	30,42	27,14	28,43	21,46	23,77	23,73
Panier moy. TTC (€)	35,68	30,57	34,54	33,33	29,81	31,27	23,58	26,14	26,09

Tableau 1 : Résultats économiques des Foliflores 2024

Comme le montre le tableau ci-dessus, on constate que le chiffre d'affaires HT 2024 est maintenu dans les valeurs connues en 2019, 2021 et 2023. Le nombre d'encaissement est encore en baisse par rapport à 2023 mais est de nouveau compensé par l'augmentation importante du panier moyen.

Cette constance dans le chiffre d'affaires masque d'importantes disparités au sein des familles commercialisées avec une baisse significative du volume de plantes annuelles commercialisées qui est compensée par l'augmentation du volume d'achat-revente et les bons chiffres sur les plantes vivaces.



Graphique 1 : répartition des ventes par familles des Foliflores de 2021 à 2024

	2024		2023		2022		2021	
Nom	Nb articles	Montant HT	Nb articles	Montant HT	Nb articles	Montant HT	Nb articles	Montant HT
Plants de légumes	4 399,00	5 140,28 €	4 716,13	5 306,29 €	3 446,00	3 535,30 €	3 179,30	2 722,66 €
Plantes à massif annuelles	2 488,00	4 459,83 €	3 840,00	5 880,46 €	2 947,00	5 023,59 €	4 588,00	7 244,33 €
607/707	463,00	2 436,21 €	121,00	1 280,87 €	153,00	1 311,93 €	122,00	828,12 €
Vivaces	594,00	1 865,72 €	659,00	1 717,71 €	352,00	1 139,69 €	603,00	1 924,60 €
Plantes aromatiques	615,00	901,50 €	600,00	776,14 €	404,00	554,90 €	866,00	877,12 €
Plantes vertes	83,00	632,24 €	69,00	438,20 €	70,00	344,06 €	97,00	459,38 €
Pépinière	47,80	389,97 €	45,00	550,94 €	33,00	240,13 €	81,00	657,09 €
Petits fruits	155,00	203,60 €	296,00	375,76 €	180,00	232,14 €	27,00	31,86 €
Autres		514,55 €		444,85 €		1 121,50 €		793,83 €

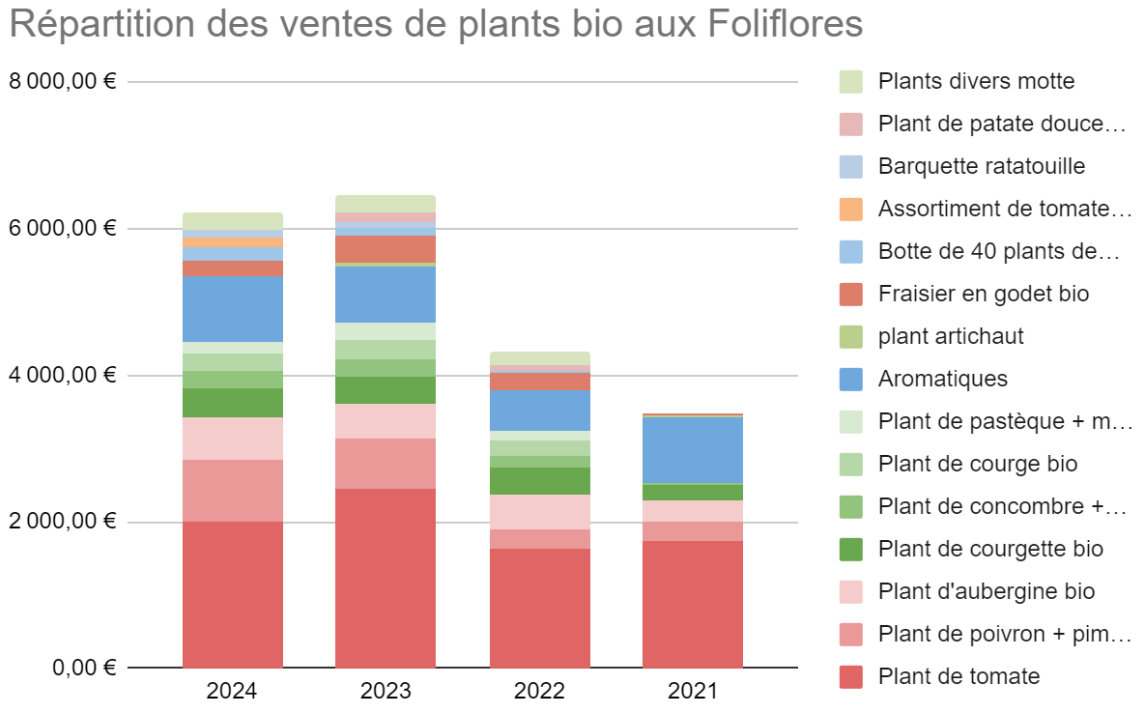
Tableau 2 : répartition des ventes par familles des Foliflores de 2021 à 2024

Bien que les ventes des principales familles aient tendance à diminuer depuis 2019 en nombre, l'augmentation des prix décidée en 2022 permet de maintenir sensiblement le chiffre d'affaires, et les ventes complémentaires sur différents petits articles (légumes, conserves, jus, etc) permettent de maintenir un chiffre d'affaire proche des années 2021 et 2023. Nos familles d'articles suivent les tendances nationales : baisse d'achats sur les plantes à massifs,

maintien du chiffre d'affaires sur le plant de légume grâce à l'augmentation des prix qui compensent la baisse de volume.

- **CA HT plants maraîchers bio (légumes + aromatiques + fraisiers) : 6 458€**

Le chiffre d'affaires sur les plants bio est remarquablement constant entre 2023 et 2024. Sur les plants de légumes, une meilleure gestion du calendrier de semis et du suivi des plants sur les trois derniers exercices a permis d'augmenter significativement la diversité, la qualité et le nombre de plants vendus, comme le montre le graphique ci-dessous :



Graphique 2 : répartition des ventes de plants bio des Foliflores de 2021 à 2024

	2024	2023	2022	2021
Libellé	Montant HT	Montant HT	Montant HT	Montant HT
Plant de tomate	2 006,24 €	2 443,51 €	1 631,72 €	1 730,48 €
Plant de poivron + piments bio	842,68 €	703,72 €	259,56 €	262,10 €
Plant d'aubergine bio	581,14 €	460,46 €	471,56 €	306,39 €
Plant de courgette bio	383,82 €	379,48 €	378,25 €	195,63 €
Plant de concombre + cornichon	255,52 €	239,40 €	159,12 €	37,03 €
Plant de courge bio	222,16 €	257,96 €	214,48 €	4,72 €
Plant de pastèque + melon	168,53 €	233,10 €	113,30 €	
Aromatiques	901,50 €	776,14 €	554,90 €	877,12 €
Plant d'artichaut		38,67 €	3,18 €	28,62 €
Fraisier en godet bio	203,60 €	375,76 €	232,14 €	31,86 €
Botte de 40 plants de poireau bio	184,44 €	108,49 €	31,80 €	
Assortiment de tomates cerises	136,74 €			
Barquette ratatouille	85,20 €	59,64 €		
Plant de patate douce 'Beauregard' bio		142,73 €	85,73 €	3,64 €
Plants divers motte	254,13 €	223,89 €	187,20 €	

Tableau 3 : répartition des ventes de plants bio des Foliflores de 2021 à 2024

L'augmentation des prix en 2022 a par ailleurs permis d'augmenter le chiffre d'affaires. Les plants de tomates ne sont plus aussi largement prédominants qu'auparavant dans les paniers

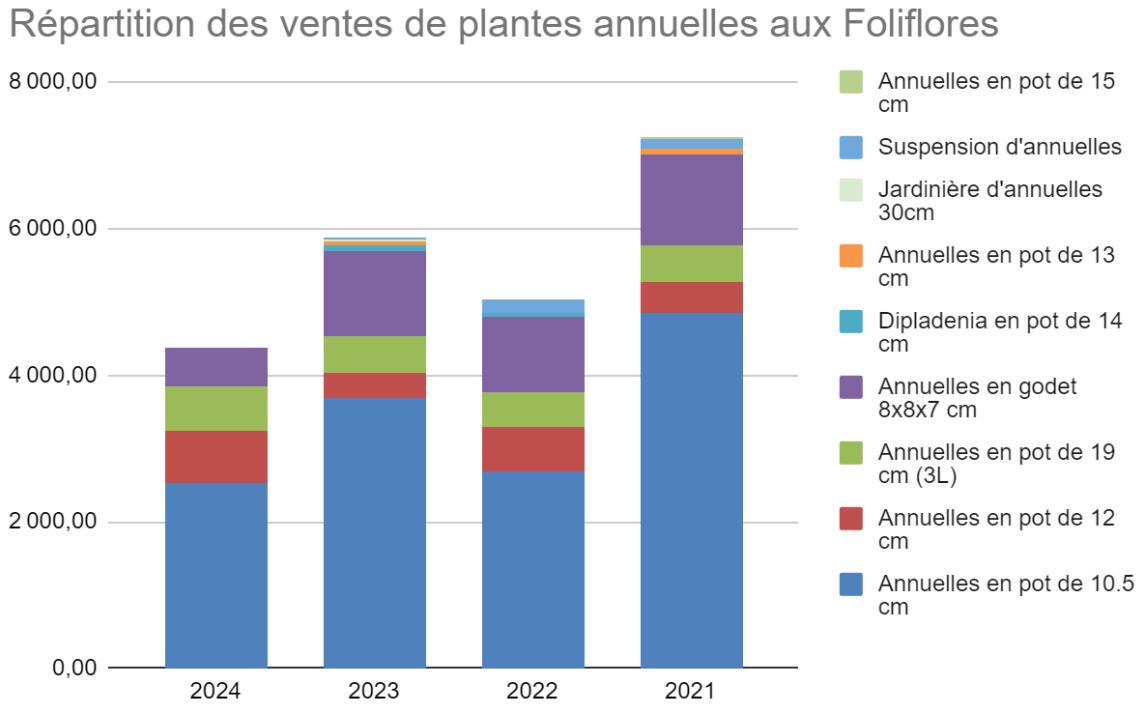
d'achat, mais les conseils des élèves permettent d'orienter les clients vers des plants complémentaires (plants à ratatouille, plants en motte.

Les améliorations envisagées pour les années à venir sont les suivantes :

- Décaler encore les semis de tomates de d'une semaines afin de présenter du plant plus petit, moins fragile, avec moins de feuilles jaunes
- Avancer la mise en production des patates douces afin de présenter des plants avec des feuilles. Cette amélioration était déjà à l'ordre du jour pour 2024 mais la perte des pieds mères cet hiver a retardé la multiplication des plants.
- Revoir les quantités d'aromatiques ainsi que leur diversité, bien que celle-ci ait déjà été revue à la hausse cette année. Les températures fraîches avant les Foliflores ont considérablement endommagé les basilics et ils ont vite manqué.

- **CA HT plantes annuelles : 4 460€**

Pour la première année, les ventes annuelles passent derrière les ventes de plants maraîchers. En effet, les ventes diminuent de 24% entre l'année 2023 et l'année 2024. La gamme d'annuelle produite en 2024 était la même que les années 2019-2021,avec l'ajout de nouvelles espèces à l'essai : cosmos, coléus variés. Les quantités ont été revues afin de coller davantage aux tendances des clients des années précédentes : plus de bégonias ou autres plantes résistantes à la sécheresse. Leur succès a cependant été mitigé. Les géraniums se sont également moins bien vendus : un nombre important de clients a fait part du fait qu'en raison des températures clémentes, les géraniums plantés en 2023 avaient pu survivre à l'hiver. La qualité sanitaire des plants était globalement bonne mais la floraison était encore trop tardive sur de nombreuses espèces en raison de semis trop tardifs (plantes compagnes du potager). Il reste à l'issue des Foliflores de grandes quantités de plantes annuelles qui sont écoulées progressivement dans l'arrière saison. Les achats restent cependant timides : beaucoup de clients n'ont pas encore pu préparer le jardin en raison des conditions météo.



Graphique 3 : répartition des ventes de plantes annuelles des Foliflores de 2021 à 2024

- **CA HT plantes à massifs vivaces : 1 866€**

Ce montant est très proche des années de référence malgré une gamme un peu moins diversifiée que les années précédentes, la gestion des vivaces doit être revue et rationalisée.

Conformément aux décisions prises en 2023, la gamme de plantes méditerranéennes a été renforcée pour répondre aux attentes des clients. L'étiquetage et la présence de chromos est essentielle pour déclencher le geste d'achat. Il est cependant nécessaire de mieux anticiper cette production afin d'en augmenter la diversité et la qualité.

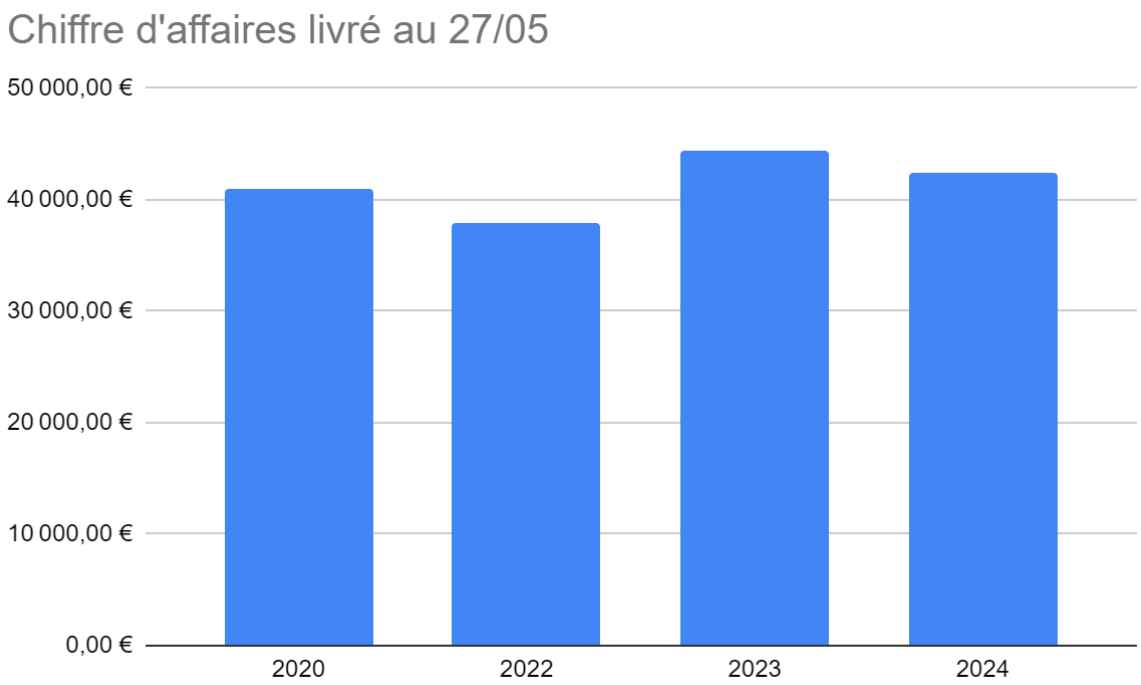
c. Communication

Plusieurs canaux de communication ont été mis en place à l'occasion des Folifores :

- Rappel hebdomadaire dans le mail envoyé aux clients fidélisés
- Distribution de flyers dans les commerces et en ville
- Pages Facebook de l'exploitation et création d'un évènement
- Publications hebdomadaires sur les réseaux sociaux de l'exploitation et de l'Agrocampus
- Contact des médias papier par les étudiantes de BTS TC à Desclaude

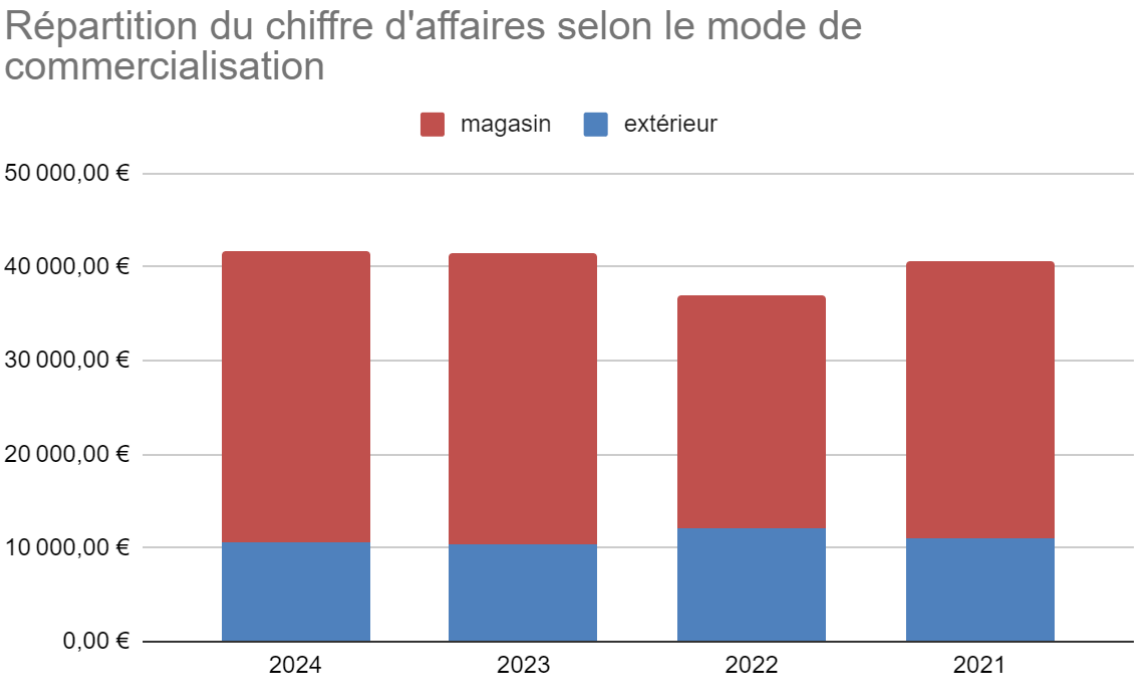
d. Productions et ventes

Au 27 mai 2024, le chiffre d'affaires s'élève à 42 352€ HT contre 44 351€ HT en 2022. C'est une valeur moyenne par rapport aux années précédentes.



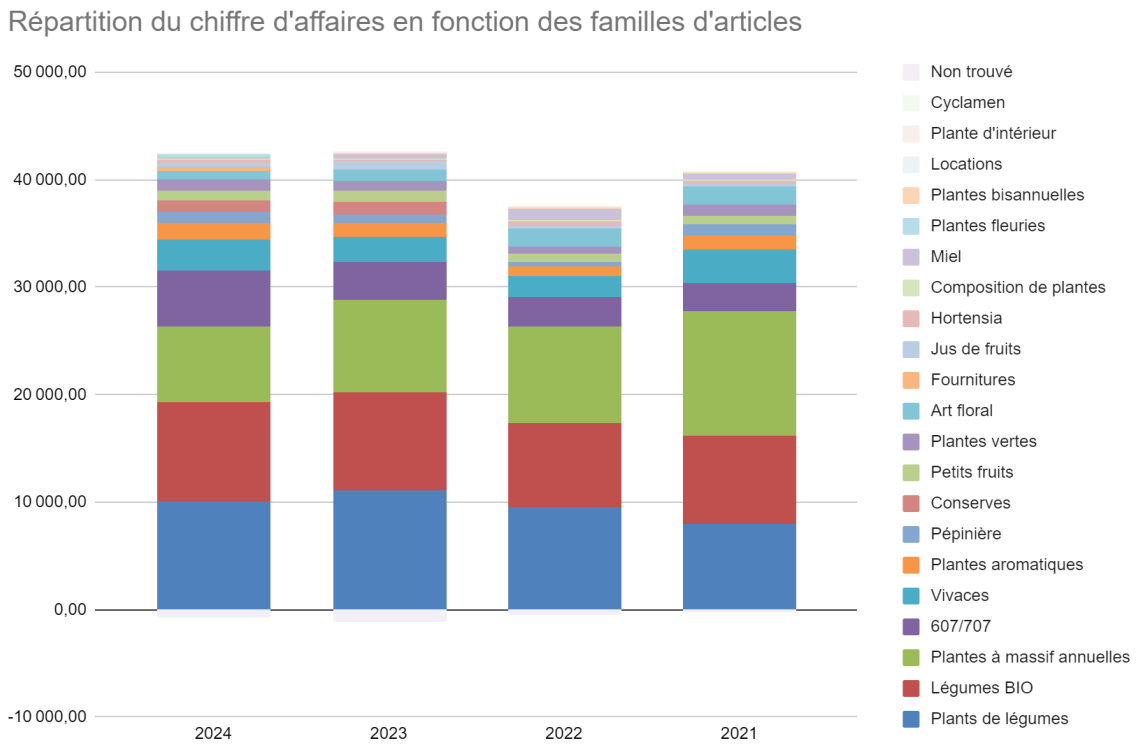
Graphique 4 : répartition des ventes totales livrées au 27/05 de 2021 à 2024

Les ventes sont relativement stables dans le temps, l'année 2022 se confirme comme exceptionnellement mauvaise. En raison du chiffre d'affaires que génèrent les Foliflores, les ventes en magasin représentent une part importante du chiffre d'affaires.



Graphique 5 : répartition des ventes selon le mode de commercialisation

Au sein des familles d'articles, les ventes sont relativement stables. Les plantes annuelles restent cependant une variable d'ajustement importante dont la baisse est compensée cette année par l'augmentation de l'achat-revente.



Graphique 6 : répartition des ventes selon la famille

Nom	2024	2023	2022	2021
Plants de légumes	10 063,67	11 107,99	9 538,95	8 008,17

Légumes BIO	9 211,51	9 067,41	7 762,62	8 140,69
Plantes à massif annuelles	7 054,76	8 588,43	9 099,04	11 588,52
607/707	5 238,72	3 633,30	2 708,05	2 601,72
Vivaces	2 889,66	2 346,16	1 884,85	3 166,36
Plantes aromatiques	1 483,12	1 236,61	907,33	1 359,66
Pépinière	1 102,23	768,79	419,50	1 032,18
Conserves	1 002,87	1 200,29		
Petits fruits	986,98	1 016,82	746,14	790,60
Plantes vertes	953,31	939,84	685,38	1 058,16
Art floral	821,50	1 034,48	1 711,30	1 687,60
Fournitures	368,44			
Jus de fruits	361,47	726,71	284,03	269,81
Hortensia	258,42	201,76	410,01	236,01
Composition de plantes	175,45	95,07	42,73	106,34
Miel	172,64	385,12	1 103,04	464,80
Plantes fleuries	172,50	87,99	54,55	82,73
Plantes bisannuelles	57,14	127,83	63,59	38,46
Locations	57,00		33,36	
Plante d'intérieur	39,10	13,64	46,24	82,72
Cyclamen	7,27	46,09	26,82	61,00
Non trouvé	-704,45	-1 129,28	-530,08	-189,74

Tableau 4 : répartition des ventes selon la famille

Les paragraphes suivants vont présenter les résultats des différents ateliers.

e. Maraîchage bio : 9 067,41 €

Les légumes les plus vendus sur ce début d'année sont les poireaux, la patate douce, le navet et la batavia. Cinq clients professionnels représentent presque 70% des ventes de légumes de ce début d'année :

Nom	2024	2023	2022	% CA leg 2024
Jeunes Agricultures 17	2 205,06	1 783,90	787,60	23,94
Restauration lycée CHADIGNAC	1 352,77	2 045,86	832,77	14,69
Lycée GEORGES DESCLAUDE -restau	1 139,25	576,60	386,00	12,37
Les Jardins d'Eugénie La Vie Claire	989,07	987,72	540,91	10,74
Capac	627,50	260,00	1 615,00	6,81

f. Production florale et de pépinière : 11 103,79 €

Ce chiffre d'affaires est plus bas encore qu'en 2022 malgré la réussite des Foliflores. Une inertie importante en début de saison sur la vente de plantes en général explique le décrochage du chiffre d'affaires cette année encore, les conditions météo pluvieuses ayant retardé la préparation des jardins et des floraisons tardives.

g. Plants maraîchers bio : 12 533,77 €

Cet atelier est actif tout au long de l'année. Trois débouchés existent pour ces produits :

- Vente directe aux clients particuliers
- Vente directe aux professionnels

- Production pour l'atelier maraîchage biologique

Les dégâts de mouche du terreau observés les années précédentes ont été résolus grâce à l'ajout de sable dans les godets de cucurbitacées. Cette solution à moindre coût permet d'éviter les semis multiples des séries de courgettes, concombres, courges, melons et pastèques et nous permet d'obtenir des plants sains en cassant le cycle de reproduction de la mouche. Nous avons cependant rencontré quelques problèmes en culture pour cet atelier :

- Perte des pieds mères de patate douce ce qui a entraîné un retard dans la production des plants malgré une demande importante.
- Moins bon suivi des plants depuis le semis jusqu'à la commande. Ce manque de suivi a entraîné des retards dans les semis et les commandes de semences.

La production de plants maraîchers a connu une forte augmentation ces dernières années et semble pouvoir se stabiliser autour des valeurs des exercices 2021 et 2023. Ce marché est encore porteur bien que le début d'année météorologique difficile ait retardé la vente des plants auprès des clients particuliers. La maîtrise du calendrier de semis semble acquise, il faut porter un point de vigilance au suivi de ce calendrier ainsi qu'au suivi sanitaire des plants.

L'exploitation est désormais engagée dans la démarche du passeport phytosanitaire dont l'apposition est obligatoire pour la vente de plants de légumes aux professionnels. Cette démarche garantie les bonnes pratiques en terme de choix des semences, de respect de la réglementation concernant les organismes de quarantaine, et de traçabilité des plants.

h. Art floral : 996,95€

L'art floral est en forte baisse en comparaison avec les années précédentes en raison d'efforts de parcimonie réalisés sur les achats de fleurs qui entraîne une baisse des ventes.

3. Point financier

a. DM 2 2023

La DM 2 présente un budget en excédent de 12 229€ sur la partie fonctionnement. C'est une prévision plus optimiste que le BP 2024, en raison d'une augmentation des produits prévue en DM 2 : la participation pédagogique du CFA et du CFPPA a été revue à la hausse et alignée sur un fonctionnement similaire à celui de la Dotation Générale de Fonctionnement payée par les lycées avec un forfait par apprenant, conformément au protocole des échanges.

	BP+DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	BP+DM
	2023	2023	2024	2024	2024	2024
Produits	159 100 €	180 369 €	170 100 €	-836 €	18 855 €	188 119 €
Charges	222 090 €	230 021 €	172 890 €	5 950 €	-2 950 €	175 890 €
Solde	-62 990 €	-49 652 €	-2 790 €	-6 786 €	21 805 €	12 229 €
Recettes	2 000 €			12 000 €		12 000 €
Dépenses	9 000 €	0 €	1 000 €	20 000 €	0 €	21 000 €

Solde	**-7 000 €**	**0 €**	**-1 000 €**	**-8 000 €**	**0 €**	**-9 000 €**
Total Recettes	**161 100 €**	**180 369 €**	**170 100 €**	**11 164 €**	**18 855 €**	**200 119 €**
Total Dépenses	**231 090 €**	**230 021 €**	**173 890 €**	**25 950 €**	**-2 950 €**	**196 890 €**
Solde général	**-69 990 €**	**-49 652 €**	**-3 790 €**	**-14 786 €**	**21 805 €**	**3 229 €**
Régul. Amor.	**13 100 €**	**9 472 €**	**13 100 €**	**0 €**	**0 €**	**13 100 €**
Variation du FdR	**-56 890 €**	**-40 180 €**	**9 310 €**	**-14 786 €**	**21 805 €**	**16 329 €**

b. Comptabilité analytique

Une comptabilité analytique a été mise en place à compter de 2024 sur l'exploitation afin de mieux connaître la performance économique de chacun des ateliers.

i. Méthode retenue

Le choix a été fait de conduire l'analyse au niveau de l'atelier et non de la culture pour une simplification technique. Les factures sont ventilées au moment du mandatement ou du titrage entre les 5 ateliers :

1. Floriculture
2. Plants maraîchers
3. Maraîchage
4. Art floral
5. Apiculture

Certaines factures qui ne peuvent pas être ventilées directement (charges de structures, autre charges non directement imputables à un atelier) seront réparties en fin d'année en suivant des clés de répartition pré-définies :

numéro de la clé	nom de la clé	modalités de calcul
1	Chiffre d'Affaire	Les sommes sont réparties au prorata du chiffre d'affaire des ateliers en fin d'année
2	Surface	Les sommes sont réparties au prorata des surfaces engagées sur la période concernée (mois/année)

ii. Analyse préalable 2023

Bien que la méthode de répartition des factures n'ait été mise en place que depuis l'exercice 2024, un travail similaire a été conduit a posteriori par Laurence EGRETEAU sur les chiffres 2023. Ce travail est encore préliminaire et nécessite d'être ajusté, mais il permet d'ores et déjà de dégager quelques tendances.

	SYNTHÈSE PAR ATELIER					2023
	1	2	3	4	5	
	Floriculture	Plants Maraîchers	Maraîchage	Art Floral	Apiculture	TOTAUX
PRODUITS ACTIVITÉ	27 608,12	28 167,65	52 895,70	3 016,41	1 063,55	112 751,42
CHARGES	42 075,01	45 306,22	76 514,60	8 979,93	2 388,72	163 895,82
VARIATIONS STOCKS APPRO	*- 1 320,88*	*- 1 043,97*	*2 646,55*	*63,21*	*- 154,94*	***189,97***
VARIATIONS STOCKS PRODUITS	*1 067,82*	*136,50*	*1 821,88*	*-*	*- 269,20*	***2 757,00***
VARIATIONS STOCKS	*- 253,06*	*- 907,47*	*4 468,43*	*63,21*	*- 424,14*	***2 946,97***
CHARGES VARIABLES Y COMPRIS VAR STOCKS	*14 780,66*	*16 359,23*	*15 629,12*	*6 115,05*	*1 479,10*	***54 363,17***
CHARGES FIXES	*27 547,40*	*29 854,45*	*56 417,05*	*2 801,67*	*1 333,76*	***117 954,34***
MARGE BRUTE par atelier	**12 827,45**	**11 808,42**	**37 266,58**	**- 3 098,64**	**- 415,56**	**61 145,25**
MARGE NETTE par atelier	***- 14 719,95***	***- 18 046,04***	***- 19 150,47***	***- 5 900,31***	***- 1 749,32***	***- 56 809,09***

Il apparaît que les ateliers sont tous en déficit sur l'année 2023 en raison de charges fixes extrêmement importantes (fluides, assurances, amortissements, etc).
Le réalisation de la comptabilité analytique sur plusieurs exercices pourra permettre de confirmer ces tendances observées grâce à ce travail préliminaire.

6. Fonctionnement pédagogique et projets sur l'exploitation

a. Fonctionnement de la boutique

La boutique représente plus de 50% du chiffre d'affaires de l'exploitation. Son rôle est essentiel dans un établissement comprenant des formations en vente en raison de l'utilisation qui peut en être faite au cours de situations pédagogiques variées : TP/TD, stages,

organisation d'événements. Cependant il apparaît que plusieurs facteurs freinent l'apprentissage professionnel des élèves.

Au cours du deuxième trimestre 2024, une réflexion a été menée afin de mieux cerner les problématiques inhérentes au fonctionnement de la boutique et essayer de faire coïncider les attentes des différentes publics fréquentant la boutique ; enseignants, élèves, clients. A ces fins, des questionnaires ont été proposés à chacun des publics concernés.

i. Adaptation des horaires d'ouverture

Il apparaît nécessaire de modifier les horaires d'ouverture de la boutique afin de les adapter aux disponibilités des clients et à la production saisonnée sur l'exploitation. En effet, les horaires d'ouverture de la boutique sont aujourd'hui uniquement raisonnées en fonction des horaires de présence des stagiaires. Deux pistes d'amélioration sont proposées :

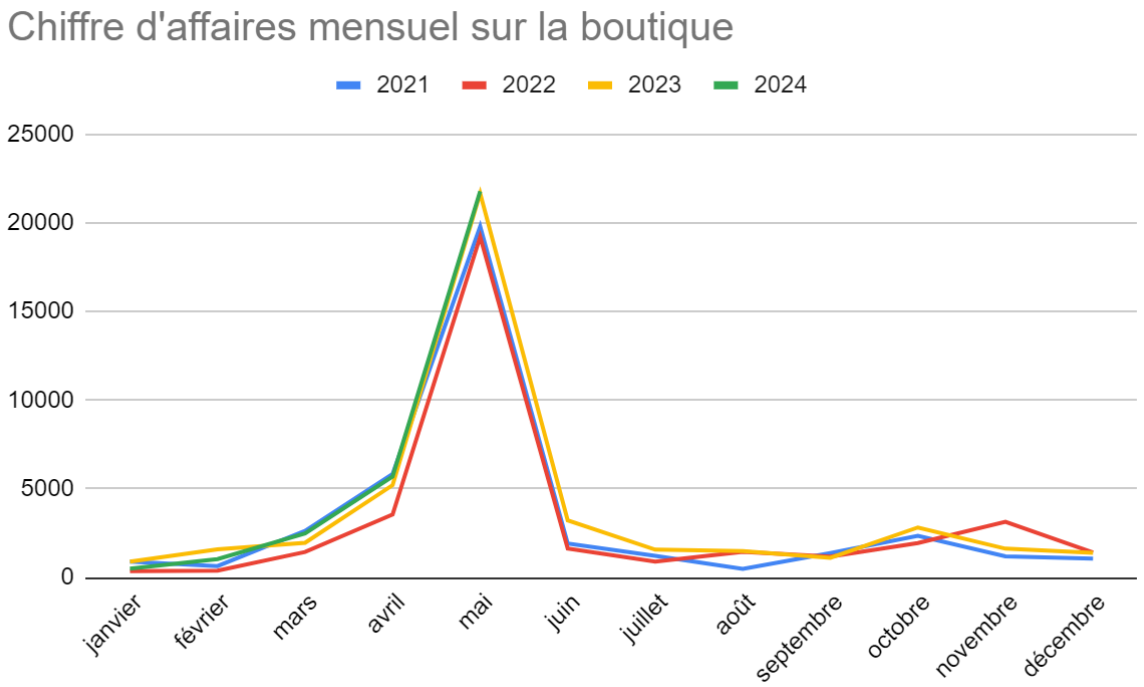
- Ouverture en semaine

La présence des clients est essentiellement concentrée sur les mercredis, jeudis et vendredis. La boutique sera donc dorénavant fermée le lundi et le mardi. L'amplitude horaire sur les journées d'ouverture doit encore être revue (ouverture après 17h).

- Ouverture le samedi

La production fortement saisonnée de l'exploitation invite à se poser la question de l'ouverture le samedi aux périodes d'affluence :

- du 15 mars au 15 juin
- du 15 octobre au 15 décembre



ii. Nouvelle organisation des mini-stages

Pour répondre aux besoins pédagogiques et offrir une expérience plus proche des attendus du référentiel et des situations évoquées en cours à nos élèves de formation vente, il est prévu

de réajuster le fonctionnement de la boutique à la rentrée de septembre 2024. Ces ajustements permettent de mieux refléter les réalités professionnelles et d'optimiser le temps de travail consacré à la boutique en fonction de la présence des clients au cours de la semaine et dans l'année. Les pistes de réflexions concernant ces améliorations du fonctionnement de la boutique concernent :

.

- Un nouveau calendrier des stages

Un nouveau calendrier des stages va être mis en place. Désormais, chaque élève bénéficie d'une semaine de stage par an au lieu de deux, conformément aux périodes de stage votées en CI. La semaine est scindée en deux périodes différentes dans l'année, la présence des stagiaires à la boutique se limitant au mercredi matin, jeudi et vendredi. Ce calendrier permet une meilleure intégration des connaissances théoriques et pratiques, en offrant des périodes de stage plus régulières et ciblées.

- Des investissements dans du matériel professionnel

L'exploitation et le lycée vont investir dans du matériel qui reflète davantage les situations professionnelles rencontrées par les élèves en stage. Ces investissements comprennent :

- Installation d'une nouvelle caisse enregistreuse tactile.
- Mise en place d'un mobilier permettant de réaliser des parcours clients, d'améliorer les présentations des podiums.
- Amélioration des facteurs d'ambiance de la boutique (éclairage, décoration, sonorisation).

- Développement de la gamme d'achat-revente et d'inerte

Le choix d'une gamme de produits inertes pour l'achat-revente est en réflexion : semences, terreaux, divers outils, poterie, etc. afin de préparer les élèves à gérer une variété de produits, de la gestion des stocks à la vente, en passant par la mise en rayon et la présentation. Les modalités d'achat de ces gammes inertes restent à fixer (budget, fournisseurs, etc).

- Renforcement de l'activité pédagogique lors des évènements

Une réflexion est en cours pour renforcer la participation de la pédagogie lors des événements organisés à la boutique (Foliflores et Saveurs d'Automne) afin de donner plus de résonnance à ces manifestations.

Le nouveau fonctionnement des mini-stages sera mis en place à la rentrée 2024 et pourra faire l'objet de modifications ultérieures afin de le perfectionner pour la rentrée suivante.

b. Projet tiers temps

Le projet tiers temps initié à l'automne 2023 et détenu par M. Christophe PINSON se compose en deux axes dont la thématique commune est la restauration des sols de l'exploitation. Le premier axe est la mise en place de maraîchage sous couvert permanent en plein champ, et le deuxième axe la création d'un verger maraîcher en pommes et poires.

i. Mise en place de maraîchage sous couvert permanent

Les premiers essais sont mis en place avec l'ACPEL sur courges au moment même où se tient ce conseil d'exploitation.

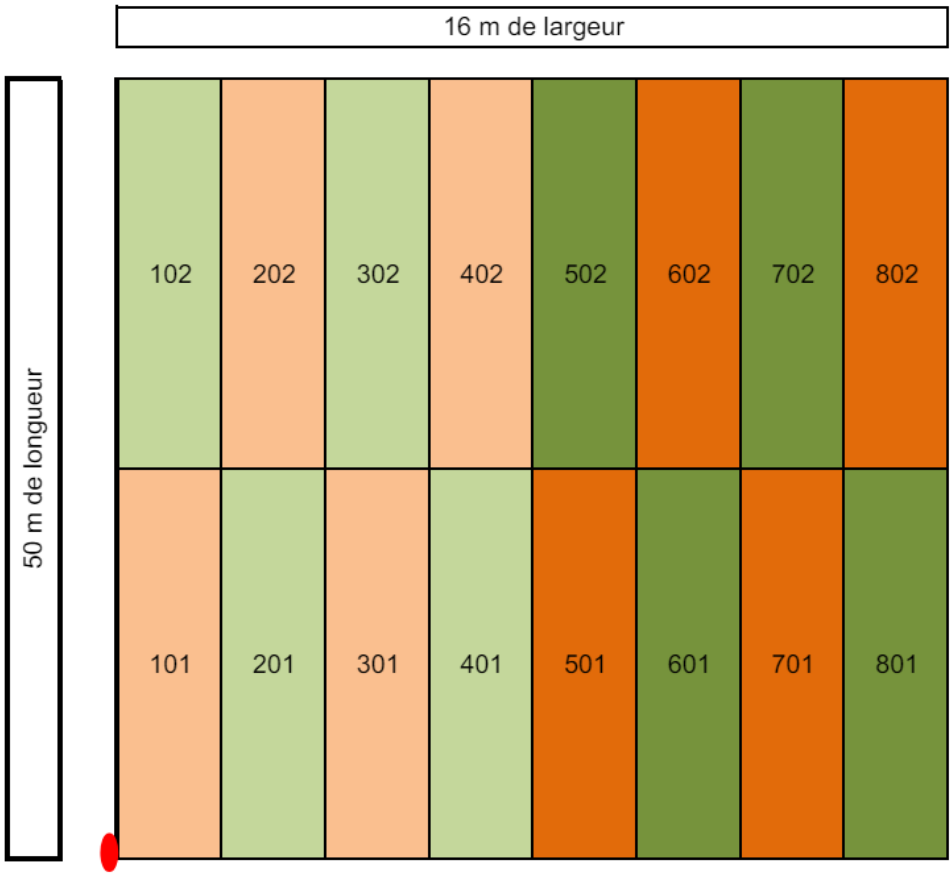
THÈME DE L'ESSAI

Cette étude s'inscrit dans l'approche de l'agriculture de conservation, en développant des techniques innovantes sur l'utilisation et la maîtrise de couverts végétaux afin d'implanter les cultures de légumes sans travail du sol. Cette technique est basée sur la destruction mécanique des couverts par roulage, pour laisser un mulch en surface et implanter les cultures avec un travail du sol localisé à la ligne de plantation. Elle permet de maintenir le sol couvert sur l'année, pendant la période d'interculture puis pendant la culture. BUTS DE

L'ESSAI

Les objectifs de cet essai sont de vérifier la faisabilité de la technique en maraîchage de plein champ : Maîtriser le couvert végétal (choix des espèces, densité, implantation et gestion de son couchage), Adapter l'itinéraire technique pour maintenir le rendement et la qualité des légumes (choix des variétés, maîtrise de l'enherbement).

PLAN DE L'ESSAI



Potimarron conduite classique	101	202	301	402
Butternut conduite classique	102	201	302	401
Potimarron conduite innovante	501	602	701	802
Butternut conduite innovante	502	601	702	801

ii. Création d’un verger maraîcher

Le deuxième volet du projet tiers temps porte sur la création d’un verger maraîcher. L’activité du premier trimestre 2024 s’est concentrée autour de la recherche de financements. Christophe PINSON s’est rapproché de Maxime LELOUP en charge de la gestion du fond AFTER, qui propose des financements pour des projets en agroforesterie à hauteur de 90% (9€/arbre TTC).

L’émargement à ce fond nécessite quelques aménagements du projet : mise en place d’espèces champêtres et/ou bocagères pour coller au cahier des charges. Une première visite de M. LELOUP le 4 avril doit déboucher sur des propositions d’aménagements.